

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01743392 1

From the Library of
Henry Tresawna Gerrans
Fellow of Worcester College, Oxford
1882-1921

Given to University of Toronto Library.
By his Wife

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

HISTOIRE
DE LA
DOMINATION NORMANDE
EN ITALIE ET EN SICILE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

436h

HISTOIRE
DE LA
DOMINATION NORMANDE
EN ITALIE ET EN SICILÈ

TOME PREMIER

PAR

FERDINAND CHALANDON

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME



176804
12.12.22

PARIS

LIBRAIRIÈ ALPHONSE PICARD ET FILS

Libraire des Archives nationales et de la Société de l'École des Chartes

82, RUE BONAPARTE, 82

1907

LIBRARY



AVANT-PROPOS

La conquête de l'Italie et de la Sicile par les Normands, et la création, par les descendants de Tancrede de Hauteville, du royaume de Sicile constituent un curieux chapitre de l'histoire de la noblesse française hors de France, au XI^e et au XII^e siècle. Mais ici l'histoire semble par moment un extraordinaire roman d'aventure et l'imagination aurait peine à concevoir plus étrange et plus singulière destinée que celle de ces chevaliers besogneux qui, partis pour chercher fortune, réussirent à fonder un royaume en Sicile, une principauté à Antioche et tentèrent plus d'une fois de monter sur le trône des basileis de Constantinople.

De bonne heure, semble-t-il, la gloire des conquérants a servi de thème aux poètes et, comme on l'a dit, « les Normands qui apportaient avec eux l'habitude de célébrer par des chansons de geste les exploits guerriers ne durent pas négliger de chanter leurs merveilleux succès en Italie et en Sicile, cette épopée toute faite à laquelle en vérité peu de fictions peuvent s'égaler ¹. » Ne pourrait-on supposer qu'il se rattachait à quelque production de ce genre ce « roumans de la conquête de Césile » que nous voyons figurer dans l'inventaire de Clémence de Hongrie et qui passa ensuite dans la bibliothèque de Jeanne d'Évreux ². Rappelons que, dans une des nouvelles du Décaméron, Boccace a raconté les amours tragiques d'un pseudo-fils de Guillaume II avec une princesse musulmane ³. Peut-être l'origine de ce conte doit-elle être cherchée dans un épisode du règne de Guillaume II dont on lira plus loin le récit ⁴. Enfin, pour en finir avec les œuvres d'imagi-

1. G. Paris, *La Sicile dans la littérature française*, dans la *Romania*, t. V, p. 109.

2. *Inventaire de Clémence de Hongrie*, dans Douët d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France* p. 64.

3. *Décaméron*, 3^e journée, nouvelle 4.

4. Cf. *infra*, t. II, p. 399.

nation, nous mentionnerons, malgré leur pauvreté, les poèmes de Spatafora ¹, de la Harpe ² et de Pastoret ³.

Les ouvrages historiques relatifs à la domination normande en Italie sont fort nombreux. Au xvii^e siècle, Du Moulin écrivait : *Les conquêtes et les trophées des Normands-François aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchés de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautés d'Italie et d'Orient* ⁴, Fazzello ⁵, Maurolico ⁶, Costanzo ⁷, Caruso ⁸, Summonte ⁹, Giannone ¹⁰, Burigny ¹¹, Testa ¹², Gregorio ¹³, Gautier d'Arc ¹⁴, Bazoucourt ¹⁵, de Blasi ¹⁶, Huillard Bréholles ¹⁷, di Blasiis ¹⁸,

1. Mario Spatafora, *Il Rogerto in Sicilia, poema eroico* (Ancône, 1698), in-12.

2. La Harpe, *La délivrance de Salerne et la fondation du royaume des Deux-Siciles* (Paris, 1765), in-8.

3. A. de Pastoret, *Les Normands en Sicile ou Salerne délivrée* (Paris, 1818), in-8.

4. Rouen, 1658, in-f^o.

5. Fazzello, *De rebus siculis*, éd. Amico et Statella (Catane, 1749-53), 3 vol. in-f^o.

6. Maurolico, *Sicanicarum rerum compendium* (Messine, 1362), in-4^o.

7. Buonfiglio Costanzo, *Historia siciliana* (Venise, 1604), in-4.

8. Caruso, *Memorie istoriche di quanto è accaduto in Sicilia dal tempo de suoi primieri abitatori* (Palerme, 1716-1744), 3 vol. in-f^o.

9. Summonte, *Historia della città e regno di Napoli* (Naples, 1675), 4 vol. in-4.

10. Giannone, *Istoria civile del regno di Napoli*, t. I et II (Venise, 1766), in-4.

11. Burigny, *Histoire générale de la Sicile* (La Haye, 1745), 3 vol. in-4.

12. Testa, *De vita et rebus gestis Guillelmi II Siciliae regis* (Monreale, 1769), in-f^o.

13. Gregorio, *Considerazioni sopra la storia di Sicilia dai tempi normanni sino ai presenti* (Palerme, 1831-1839), 4 vol. in-16.

14. Gautier d'Arc, *Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce et de leur établissement en Sicile et en Grèce* (Paris, 1830), in-8.

15. Bazoucourt, *Histoire de la Sicile sous la domination des Normands depuis la conquête de l'île jusqu'à l'établissement de la monarchie* (Paris, 1846), 2 vol. in-8.

16. De Blasi, *Storia del regno di Sicilia* (Palerme, 1844-1847), 3 vol. in-4.

17. Huillard-Bréholles, *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale* (Paris, 1844), in-f^o.

18. Di Blasiis, *La insurrezione pugliese e la conquista normanna* (Naples, 1869-1873), 3 vol. in-8.

La Lumia¹, Amari² ont traité des parties plus ou moins étendues du même sujet. Siragusa³ a écrit une histoire de Guillaume I^{er} pour laquelle il a utilisé quelques documents inédits, et Schack⁴ a tenté dans une œuvre de vulgarisation d'écrire une histoire générale des Normands en Italie. A tous ces ouvrages, on peut adresser le reproche d'avoir été écrits, surtout à l'aide des chroniques sans que leurs auteurs aient tiré parti des documents d'archives. L'abbé Delarc et Heinemann⁵, dont les œuvres marquent un réel progrès, ont repris une partie du sujet et ont tenté d'en combler les lacunes, mais leurs deux ouvrages sont demeurés inachevés et s'arrêtent l'un en 1071, l'autre en 1085. Un sort malheureux s'attachait aux historiens des Normands, et, il y a peu d'années encore, K. Kehr, qui venait de faire paraître une étude sur la diplomatie des rois normands, disparaissait prématurément.

Depuis quelques années, de nombreux documents demeurés jusqu'ici enfouis dans les Archives de l'Italie méridionale et de la Sicile ont été publiés ; j'ai pu en consulter un grand nombre d'autres qui avaient été inconnus à mes devanciers. Il m'a paru que grâce à ces matériaux l'on pouvait reprendre le sujet et tenter dans un ouvrage d'ensemble, d'écrire une *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile* où seraient exposés non seulement les faits politiques mais aussi l'histoire des Institutions. Au moment où mon manuscrit était à peu près terminé a paru, assez à temps pour que je puisse l'utiliser, l'ouvrage par lequel M. Caspar a essayé de combler une des lacunes les plus importantes de l'histoire des Normands d'Italie⁶.

1. La Lumia, *Storia della Sicilia sotto Guglielmo il buono* (Florence, 1867), in-8.

2. Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia* (Florence, 1854-1872), 3 vol. in-8.

3. Siragusa, *Il regno di Guglielmo I in Sicilia* (Palerme, 1885), 2 vol. in-8.

4. Schack, *Geschichte der Normannen in Sicilien* (Stuttgart, 1889), 2 vol. in-8.

5. Delarc, *Les Normands en Italie* (Paris, 1883), in-8; Heinemann (L. von), *Geschichte der Normannen*, t. I, seul paru (Leipzig, 1894), in-8. Plus récemment Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin* (Paris, 1904), in-8, a étudié les luttes des Normands contre l'empire grec jusqu'en 1071.

6. Caspar, *Roger II und die Gründung der normannisch-sicilischen Monarchie* (Innsbruck, 1904), in-8.

Je tiens, en terminant, à remercier le R. P. dom Collavolpe de l'abbaye de la Cava et M. Garufi, professeur à l'Université de Palerme de l'extrême obligeance qu'ils ont apportée à faciliter mes recherches. Je n'aurai garde d'oublier mes confrères et amis de l'École de Rome, MM. de Manteyer, Pernot, Serruys et Poupardin. Ce dernier a bien voulu accepter la tâche ingrate de revoir les épreuves, qu'il en reçoive ici mes plus sincères remerciements.

Peut-être relèvera-t-on certaines omissions relatives à des ouvrages ou à des articles récemment parus ; je ne saurais être tenu pour responsable de ces lacunes dues à la lenteur inusitée de l'impression commencée en février 1906.

Paris, le 15 juin 1907.

INTRODUCTION

ÉTUDE DES SOURCES

I. — DOCUMENTS D'ARCHIVES

Les actes de l'époque normande qui nous sont parvenus sont très nombreux, à partir de 1086. On trouvera à la *Bibliographie* l'indication des recueils où ils sont publiés. Pendant mon séjour à l'École de Rome, je m'étais occupé de rassembler les documents inédits qui pouvaient se trouver dans les diverses archives de l'Italie méridionale et de la Sicile. Mes recherches avaient été assez fructueuses, mais elles ont été rendues à peu près inutiles au moins en ce qui concerne les diplômes des rois normands. K. Kehr a, en effet, depuis lors, publié la plus grande partie des actes que j'avais recueillis, en appendice à son livre, *Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige*¹. Par suite, pour toute la période de la monarchie, la plupart des diplômes royaux utilisés sont déjà publiés. Néanmoins, les archives communales de Bénévent et les archives du Mont-Cassin nous ont fourni quelques documents intéressants. Pour l'histoire du duché de Pouille, sous les ducs Roger et Guillaume, j'ai pu me servir d'un assez grand nombre de diplômes inédits². En outre, pour toute la période

1. K. Kehr, *Die Urkunden der normannisch-sicilischen Könige* (Innsbruck, 1902), p. 409 et suiv.

2. Un certain nombre des actes émanés des princes normands et empruntés aux archives de la Cava et de Palerme ont été publiés, peu avant sa mort, par Lothar von Heinemann, *Normannische Herzogs- und Königsurkunden aus Unter-italien und Sicilien* (Tubingen, 1899), in-4. Je ne citerai aucun acte d'après cette publication, qui est pleine d'erreurs paléographiques ; de plus, l'éditeur s'est parfois borné à prendre sur les originaux quelques notes et a reconstitué les actes chez lui. On ne peut avoir aucune confiance dans cette édition, car il n'y a aucun rapport entre certains des

de la domination normande j'ai utilisé un grand nombre d'actes de seigneurs normands. Les dépôts les plus riches, à cet égard, sont les Archives du Mont-Cassin, de la Cava, l'Archivio di stato à Naples. Pour être complet, je citerai encore le *Code.x diplomaticus Brundusinus* conservé à la bibliothèque de Leo à Brindisi, le Cartulaire de Tremiti conservé à la bibliothèque nationale de Naples (ms. XIV, A. 30), le manuscrit E. VI. 182, de la bibliothèque Chigi, recueil d'actes relatifs au monastère de Saint-Barthélemy de Carpineto; les manuscrits suivants de la bibliothèque du Vatican, Cod. lat. 8034, 8201, 8222¹ et 3880, et enfin le Cod. reg. lat. 980. qui contient une copie de l'acte de Guillaume II constituant le douaire de sa femme².

Parmi les documents datant de l'époque normande, il en est un dont l'importance est considérable et qui demande à être examiné avec quelque détail. C'est le *Catalogus baronum*.

documents qu'il a publiés et les originaux, comme on peut le voir par l'exemple suivant.

Ed. Heinemann.

n. 23, p. 13.

1115 décembre

In nomine, etc. Nos ab omnium conditore et gubernatore dignas mercedes credimus accepturos si sanctis ac venerabilibus locis curam impenderit et quod ab eorum cultoribus postulati fuerimus bono et sincero animo prebuerimus. Iccirco, etc.

Archives de la Cava.

E. 44

1115 décembre 1114 n. s.)

In nomine, etc. Nostras ad Deum tendere confidimus preces, si dignas nostrorum fidelium petitiones non contemnimus et eosdem fideles nostro beneficio credimus nobis fore fideliores et in nostro servitio promptiores et ceteros ob ea que beneceferimus arbitratos fidelium nostris obedire preceptis. Iccirco, etc.

On saisit clairement ici le procédé de l'éditeur.

1. Ce manuscrit, dont l'écriture est du xvii^e siècle, comprend une série d'analyses et d'extraits du Cartulaire de la Sainte-Trinité de Venosa (fo 49, r^o). Une partie en a été publiée par Crudo, *La SS. Trinita di Venosa*, d'après une copie de la bibliothèque de Naples.

2. Cf. Élie Berger, *Notices sur divers manuscrits de la Bibliothèque Vaticane* (Paris, 1879, in-8, p. 31 et suiv. Je ne donne pas ici le détail des documents de l'époque normande conservés dans les diverses archives de l'Italie méridionale et de la Sicile, Kehr ayant donné ce dépouillement d'une manière assez complète pour tout ce qui regarde les diplômes des rois normands, *op. cit.*, p. 5 et suiv.

Le *Catalogus baronum*¹ est un extrait des registres normands qui contenaient l'indication du service militaire dû par chaque fief. Le *Catalogue*, qui a été conservé dans les registres angevins, nous donne la liste d'un certain nombre des vassaux italiens des princes normands ; il nous fournit, en même temps, beaucoup de renseignements sur le service dû par les fiefs qui y sont énumérés, et sur les attributions de divers officiers royaux (chambriers et connétables). Capasso a consacré un long mémoire à ce document² et a établi que dans son état actuel le *Catalogue* est le résultat de deux rédactions. D'après les noms des personnages qui y sont cités, on peut établir que la première rédaction a eu lieu entre 1134 et 1161, et la seconde entre 1161 et 1189. Sans insister ici sur la démonstration fournie par Capasso, il convient de faire une observation. A diverses reprises, il est question dans le *Catalogue* d'une *magna expeditio*. Les divers auteurs qui se sont occupés de ce document ont cherché quelle était dans l'histoire des rois normands la grande expédition à laquelle il était fait allusion, et ont émis tour à tour les hypothèses les plus variées. On a parlé de l'expédition de Roger II en Grèce, des préparatifs faits par Guillaume II pour délivrer la Terre sainte. Capasso, d'après les noms cités dans ce document, s'arrêtait à l'expédition de Guillaume I^{er} contre les Byzantins et à l'expédition projetée contre Barberousse. A mon avis, c'est à tort que les savants ont dirigé leurs recherches dans ce sens, et les mots *magna expeditio* ne désignent pas telle ou telle expédition particulière, mais ont simplement le sens de levée générale. Si l'on rapproche les mots *magna expeditio* d'un passage des *Assises* on verra je crois qu'il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Le titre 2 de l'Assise 34 punit ceux qui n'auront pas répondu à la convocation les appelant *ad magnum exercitum* : « *Si quis ficto vel fraudulenter ad magnum exercitum non vene-*

1. Éd. del Re, dans *Cronisti e scrittori Napoletani* (Naples, 1843), in-8, t. I, p. 371 et suiv.

2. *Sul catalogo dei feudi e dei feudatari delle provincie napoletane sotto la dominazione normanna*, dans *Atti della reale Accademia di archeologia, letteratura e belle arti*, t. IV (Naples, 1869), in-4.

*rit*¹, etc. » Rapprochés des mots *magnuse exercitus* les mots *magnâ expeditio* me paraissent prendre leur sens véritable. Si l'on remarque, d'autre part, que, dans le *Catalogue*, on envisage, dans diverses régions, l'hypothèse, que l'*expeditio* aura lieu dans chacune de ces régions², on arrivera également à la conclusion que les mots *magna expeditio* ne peuvent pas désigner une expédition déterminée mais seulement une levée générale.

II. — TEXTES LÉGISLATIFS

1° *Les Assises*. — D'après un interpolateur de Romuald de Salerne, Roger II aurait, en 1129, à Melfi, promulgué un certain nombre de lois. Une des rédactions du même auteur mentionne également que le fondateur de la monarchie normande promulgua des lois³. D'autre part, Frédéric II fait allusion aux *Assises* de ses prédécesseurs et en particulier à celles de Roger II⁴. En outre, dans un document de 1167 nous trouvons également une allusion aux mesures législatives décrétées par Roger II⁵. Enfin, Falcon indique qu'à l'assemblée d'Ariano (1140), Roger a pris certaines mesures législatives. On ne connaissait que les lois des rois normands reproduites dans les *Constitutions* de Frédéric II, quand, en 1856, Merkel crut avoir retrouvé dans un manuscrit du Vatican et dans un manuscrit du Mont-Cassin (ce dernier manuscrit avait déjà été utilisé par Carcani pour son édition des *Constitutions*) le recueil des *Assises* des rois normands⁶. Ces deux manuscrits repro-

1. *Assise*, titre 34, § 2, éd. Brandileone, p. 134.

2. Par exemple, à la suite de l'énoncé du service dû par le comte de Fondi et ses vassaux, on lit, p. 600 : « *Et si necesse fuerit in maritima eorum vel in partibus ipsis, habebit in partibus illis predictus Riccardus milites et pedites ultra promissos quot habere potuerit.* » Il en est de même dans le comté d'Alba, p. 605 et dans une toute autre région à Montepeloso, p. 574.

3. Romuald Salern., M.G.H.SS., t. XIX, pp. 419 et 423.

4. Winkelmann, *Acta imperii inedita*, I, p. 605, et *Const. regni Siciliae*, I, 44, éd. dans Huillard Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II*, t. IV, I.

5. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 96; Falco Benev., p. 251.

6. Merkel, *Commentatio qua inris siculi sive Assisarum regum regni Siciliae fragmenta ex codicibus manuscriptis proponuntur* (Halle, 1856), in-4°.

duisent les mêmes Constitutions ; mais le manuscrit du Mont-Cassin n'a pas de préambule, omet trois assises (XVI, XXII, XXVI) et ne donne des autres le plus souvent qu'un abrégé. Par contre, il contient sept assises qui ne figurent pas dans le manuscrit du Vatican (33-39). En tête du folio de ce même manuscrit où commence le texte dont nous nous occupons, on lit : « *Assissae regum regni Siciliae* ». La plupart des lois que l'on trouve dans les *Constitutions* de Frédéric II, sous le nom de Roger II, se retrouve dans les *Assises* ¹. L'édition de Merkel a été reproduite par la Lumia ². Depuis lors Brandileone a donné de ce texte une meilleure édition.

A qui convient-il d'attribuer les *Assises* ? On a successivement attribué ce recueil à Roger II, à Guillaume I^{er}, à Guillaume II ³. Toutes les attributions se basaient principalement sur le sens qu'il fallait attribuer aux mots « *progenitores nostri* », qui se trouvent dans le préambule. On déclarait que seul Guillaume I^{er} ou Guillaume II pouvaient s'exprimer ainsi. D'autres croyaient que ces mots désignaient les empereurs auxquels les rois normands prétendaient se rattacher. M. La Mantia a montré qu'il ne fallait point, pour cette seule raison, rejeter l'attribution à Roger II, car dans le diplôme célèbre de fondation de la chapelle Palatine, le premier roi normand emploie en parlant des ducs de Pouille et du comte de Sicile cette même expression. Cette difficulté écartée, l'identité des lois contenues dans le recueil avec celles attribuées à Roger II par les *Constitutions* de Frédéric II imposent l'attribution au premier roi normand.

On admet maintenant, en général, que le manuscrit du Vatican contient le recueil des *Assises* publiées à Ariano par le roi Roger. Tandis que le manuscrit du Mont-Cassin ⁴ paraît être un abrégé,

Le manuscrit du Mont-Cassin est de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Le manuscrit du Vatican (lat. 872) est de la fin du XII^e siècle.

1. Une seule des *Assises* n'était pas attribuée à Roger (*Ass.*, XIII, *de apostatantibus*) ; La Mantia, *Cenni storici*, pp. 74-76, a montré par une correction ingénieuse que cette assise était bien elle aussi de Roger.

2. *Storia della Sicilia sotto Guglielmo il Buono*, p. 370-392.

3. Brandileone a publié le texte des deux manuscrits dans *Il diritto normanno nelle leggi normanne e sveve del regno di Sicilia*, p. 93 et suiv.

4. Merkel, *op. cit.*, p. 13, et Amari, *Storia dei Musulmani*, t. III, p. 443, note 2,

rédigé pour un usage privé à une date ultérieure, le manuscrit du Vatican paraît contenir la rédaction originale. Les différences entre les deux manuscrits peuvent s'expliquer par le fait que le manuscrit du Mont-Cassin étant plus récent a reçu quelques additions. Les assises qui y figurent et qui sont omises dans le manuscrit du Vatican auraient été promulguées à une date postérieure par Roger II et ses successeurs. Certaines de ces additions paraissent bien en effet être postérieures à la première rédaction, notamment l'assise 39, qui explique l'assise X du manuscrit du Vatican.

Le recueil que nous avons est-il complet ? Le fait que les deux manuscrits que l'on possède contiennent les mêmes assises tendrait à faire donner une réponse affirmative ¹. On ne saurait toutefois se prononcer à cet égard avec une entière certitude ; certains indices semblent indiquer que quelques assises manquent. Par exemple, il n'est pas question de la loi relative à la monnaie, loi promulguée à Ariano ², de même le titre 36. du manuscrit du Mont-Cassin, paraît indiquer qu'il y avait une assise relative aux bayles que nous ne possédons pas.

Le recueil des assises présente-t-il trace d'une composition raisonnée, ou les assises sont-elles réunies sans ordre ? On a montré que les assises, dans le manuscrit du Vatican, étaient réparties suivant un ordre assez rigoureux ³.

Le recueil est ainsi divisé :

attribuent le recueil à Guillaume I^{er} ; La Lumia, *op. cit.*, p. 357, à Guillaume II ; Perla, *Le assise de're, Normanni* Caserte, 1881, p. 12, Brandileone, *Arch. st. napol.*, t. VII, p. 178 ; de Blasiis, *La insurrezione pugliese*, t. III, p. 479, Hartwig, *Historische Zeitschrift*, t. XX, p. 8, Caspar, *Roger II*, p. 238, l'attribuent à Roger II. La Mantia, *op. cit.*, p. 72 et suiv., qui a eu le mérite de donner les meilleures raisons pour attribuer le recueil à Roger II, déclare que l'on ne saurait rien affirmer et doute même de la promulgation des *Assises*.

1. L'auteur du recueil du Cod. Casin. connaît mieux le droit romain que le rédacteur du Cod. Vat. ; ainsi il cite la *lex Julia de adulteriis* (tit. 18) et la *lex Cornelia de sicariis* (tit. 26). Le titre 4 reproduit le titre exact du Code, I, 3 1^{re} éd. Krueger, dans *Corpus iuris civilis*, t. II, 7^e éd., Berlin, 1890, in-4. Cf. *Assise*, tit. V. — VIII, et Caspar, *op. cit.*, p. 280.

2. Falco Benev., p. 251 ; Caspar, *op. cit.*, p. 240, note 2, explique l'absence de cette assise, en supposant qu'il s'agit d'un règlement local applicable seulement à une partie du royaume.

3. Caspar, *op. cit.*, p. 258. Pour tout ce qui suit j'emprunte beaucoup au chapitre consacré aux *Assises* par cet auteur.

1° un préambule adressé par le roi aux grands de son royaume ; 2° quatre paragraphes (I-IV) de considérations générales sur les devoirs du roi envers les églises, sur les devoirs des seigneurs envers leurs sujets, et enfin sur les droits régaliens et leur inviolabilité.

Les titres V-XVI concernent le clergé, les églises, les reliques : T. V, *De sanctarum reliquiarum venditione* ; T. VI, *De confugio ad ecclesiam* ; T. VII, *De privilegiis ecclesiarum non violandis* ; T. VIII, *De episcoporum privilegio* ; T. IX, *De illicitis conventiculis* ; T. X, *De ascripticiis volentibus clericari* ; T. XI, *De raptu virginum* ; T. XII (sans titre) *Judeus, paganus, etc.* ; T. XIII, *De apostantibus* ; T. XIV, *De ioculatoribus* ; T. XV, *De pupillis et orphanis* ; T. XVI, *De indigne anelantibus ad sacerdotium*.

Les titres XVII-XIX concernent le droit public dans ses rapports avec le roi. T. XVII, *De sacrilegiis* ; T. XVIII, *De crimine majestatis* ; T. XIX, *De nova militia*.

Les titres XX-XXVI sont relatifs au droit public en général, T. XX, *De falso* ; T. XXI, *De eudentibus monetam* ; T. XXII (sans titre), *Ubi questio falsi inciderit* ; T. XXIII, *De falso instrumento* ; T. XXIV, *De abolitione testamenti* ; T. XXV, *De officialibus publicis* ; T. XXVI, *De bonis publicis*.

Les titres XXVII-XXXIII contiennent les prescriptions relatives au mariage, T. XXVII, *De coniugiis legitime celebrandis* ; T. XXVIII, *De adulteris* ; T. XXIX, *De eodem* ; T. XXX, *De lenocinio* ; T. XXXI, *De violatione thori* ; T. XXXII, *De adulterio* ; T. XXXIII, *De desistentibus ab accusatione*.

Les titres XXXIV-XLIV forment un code pénal, T. XXXIV, *De iniuriis privatis personis illatis* ; T. XXXV, *De iniuriis personis illatis curialibus* ; T. XXXVI, *De mederi volentibus* ; T. XXXVII, *De plagiariis* ; T. XXXVIII, *De sicariis* ; T. XXXIX, *De infantibus et furiosis* ; T. XL, *De fure* ; T. XLI, *De incendiariis* ; T. XLII, *De precipitatoribus* ; T. XLIII, *De poculo* ; T. XLIV (sans titre), *Si iudex litem suam fecerit*.

La même division se retrouve dans le manuscrit du Mont-Cassin, mais avec quelques différences. Aux titres I-IV du Cod. Vat. correspondent les titres 1-3 du Cod. Cas. ; la différence

vient de ce que le préambule n'a pas de numéro d'ordre. Aux titres V-XVI correspondent les titres 4-10. Ici la différence vient de ce que le titre 4 comprend les titres V, VI, VII, VIII et X du Cod. Vat. : le titre XVI manque. Aux titres XVII-XVIII correspondent les titres 11-12. Le titre XIX, *De nova militia*, est rejeté plus loin, tandis que l'on a placé ici, titre 13, le titre XXXV, *De iniuriis personis illatis curialibus*, parce qu'on a regardé cette catégorie de crimes comme rentrant dans les crimes contre la personne du roi (*ad regie dignitatis spectat offensam*). Le titre 14 correspond aux titres XX-XXVI du Cod. Vat. Il comprend, en effet, les titres XX, XXI, XXIII, XXIV, XXV. Ce dernier est incomplètement reproduit ; la fin en est placée au titre XIX. Le titre XXII manque et le titre XXVI est rejeté plus loin. Les titres 15 à 22 du Cod. Cas., correspondent aux titres XXVII-XXXII du Cod. Vat., mais on a intercalé sous les numéros 19 et 20, une partie du titre XXV du Cod. Vat., et le titre XXVI. Les titres 24-32 correspondent aux titres XXXIV-XLIV du Cod. Vat., avec addition du titre 31 = Cod. Vat., tit. XIX et suppression du titre XXXV (cf. *supra*) et du titre XXXVI. Les titres 33-39 ne figurent pas dans le manuscrit du Vatican. Parmi eux les titres 33-35 ne figurent pas parmi les *Constitutions* de Frédéric II. Le titre 36 = *Const.*, I, 44 est attribué à Frédéric II, les nos 37 et 38 = *Const.*, I, 61, III, 20, sont attribués au roi Guillaume¹ ; le titre 39 = *Const.* III, 3, à Roger ou à Guillaume suivant les manuscrits. On peut regarder, semble-t-il, les nos 33-39 comme formant au texte des *Assises* une addition postérieure.

Quelles sont les sources des *Assises*? On trouve premièrement toute une série de textes empruntés à la législation de Justinien. On a beaucoup écrit sur la manière dont le législateur normand avait connu la législation de Justinien. Brandileone a

1. Le t. 37 diffère toutefois de la *Const.*, I, 61 ; l'assise attribuée aux héritiers légitimes la succession de l'intestat, sauf un tiers à donner pour l'âme du défunt ; tandis que la constitution de Guillaume ne prescrit cette mesure que dans le cas où le défunt ne laisse pas d'héritiers, cf. La Mantia, *op. cit.*, p. 82, note 1.

imaginé une théorie assez compliquée pour montrer qu'à côté des livres de Justinien, le rédacteur des *Assises* avait eu entre les mains des abrégés de la législation gréco-byzantine où étaient indiqués les rapprochements entre le *Code* et le *Digeste*¹. La Mantia, avec raison à mon avis, a soutenu la théorie de l'imitation directe².

La comparaison entre le texte des *Assises* du premier groupe et les passages imités du *Code* ou du *Digeste* ne laisse aucun doute à cet égard. Nous ne saurions sans sortir des bornes de cette étude rapprocher ici le texte complet des *Assises* des passages empruntés à la législation justinienne ; nous nous bornerons à montrer par quelques exemples qu'il y a bien eu imitation directe et nous nous contenterons pour le reste d'indiquer les renvois aux passages imités³.

On peut établir comme il suit le groupe des *Assises* empruntés à la législation justinienne :

Ass., VI = <i>Cod.</i> , I, 12, 6.	Ass., XIII = <i>Cod.</i> , I, 7, 1.
Ass., VII = <i>Cod.</i> , I, 3, 16.	Ass., XIV = <i>Cod.</i> , I, 4, 4.
Ass., VIII, 1 = <i>Cod.</i> , I, 3, 7.	Ass., XVII, 1 = <i>Cod.</i> , IX, 29, 2.
Ass., VIII, 2 = <i>Cod.</i> , I, 3, 6.	Ass., XVII, 2 = <i>Digeste</i> , XLVIII, 13, 6 ⁶ .
Ass., IX = <i>Cod.</i> , I, 3, 13.	Ass., XVIII, 1 = <i>Cod.</i> , IX, 8, 3.
Ass., X = <i>Cod.</i> , I, 3, 16.	Ass., XVIII, 2 ⁷ = <i>Cod.</i> , IX, 8, 6.
Ass., XI ⁴ = <i>Cod.</i> , I, 3, 3.	Ass., XVIII, 3 = <i>Dig.</i> , XLVIII, 4, 8.
Ass., XII ⁵ = <i>Cod.</i> , I, 10, 1. Cf. <i>Cod.</i> , I, 9, 16 et I, 7, 3.	Ass., XXI, 1 ⁸ = <i>Cod.</i> , IX, 24, 1 et 2.

1. Brandileone, *Il diritto greco-romano nell'Italia meridionale sotto la dominazione normanna* dans l'*Archivio giuridico*, t. XXXVI, p. 283.

2. La Mantia, *Cenni storici*, etc., pp. 61, 82 et suiv.

3. Nous indiquerons également les renvois à la législation gréco-romaine ; on pourra ainsi se rendre plus facilement compte de la nature de l'imitation.

4. Cf. *Consuetudini di Messina*, c. 58, éd. La Mantia, dans *Antiche consuetudini delle città di Sicilia*, p. 51.

5. *Ibid.*, c. 57, p. 50.

6. Éd. Mommsen, dans *Corpus juris civilis*, t. I, 8^e éd., Berlin, 1899, in-4^o.

7. Cf. *Basiliques* (éd. Heimbach), LX, t. xxxvi, 19, tome V, p. 713, cf. La Mantia, *Cenni storici*, etc., p. 88 et p. 89, note 2.

8. Cf. *Basiliques*, LX, t. LX, 1, t. V, p. 903 ; *Prochiron* (éd. Zachariae a Lingenthal), 39, 14 ; *Epitome* (éd. Zachariae a Lingenthal), 43, 54 ; *Epitanogoga* (éd. Zachariae a Lingenthal), 40, 17.

Ass., XXI, 2 ¹ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 10, 8.	Ass., XXXIII = <i>Dig.</i> , XLVIII, 5,
Ass., XXII = <i>Cod.</i> , IX, 22, 22.	41.
Ass., XXIII, 1 = <i>Cod.</i> , IX, 22, 3.	Ass., XXXVI = <i>Cod.</i> , X, 52, 10.
Ass., XXIV, 1 = <i>Cod.</i> , IX, 22, 14.	Ass., XXXVII = <i>Dig.</i> , XLVIII, 15, 4.
Ass., XXIV, 2 ² = <i>Dig.</i> , XLVIII,	Ass., XXXVIII ³ = <i>Cod.</i> , IX, 16, 2.
10, 26.	Ass., XXXIX ⁶ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 8,
Ass., XXV = <i>Cod.</i> , IX, 28, 1.	12.
Ass., XXVI, 2 = <i>Cod.</i> , IX, 28, 1.	Ass., XL ⁷ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 8, 9.
Ass., XXVIII, 4 = <i>Cod.</i> , IX, 9, 2.	Ass., XLI, 1 ⁸ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 19
Ass., XXVIII, 5 = <i>Cod.</i> , IX, 9, 28.	28, 12.
Ass., XXIX, 1 = <i>Cod.</i> , IX, 9, 22.	Ass., XLI, 2 ⁹ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 8,
	14 et 15.
Ass., XXIX, 2 ³ = $\left\{ \begin{array}{l} \textit{Dig.}, \text{ XLVIII}, \\ 5, 32. \\ \textit{Cod.}, \text{ IX}, 9, 8. \end{array} \right.$	Ass., XLII ¹⁰ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 8, 7.
Ass., XXXII ⁵ = <i>Dig.</i> , XLVIII, 5,	Ass., XLIII, 1 = <i>Dig.</i> , XLVIII, 8, 3.
30.	Ass., XLIII, 2 = <i>Dig.</i> , XLVIII, 19,
	36, 5.

A ce groupe d'assises empruntées à la législation justinienne, on a voulu ajouter l'assise XVIII, 4 que l'on a reproché du

1. Cf. *Basiliques*, LX, t. xli, 8, t. V, p. 780; *Ecloga* (éd. Zachariae a Lingenthal), 17, 18; *Ecloga privata aucta* (éd. Zachariae a Lingenthal), xvii, 44; cf. La Mantia, *op. cit.*, p. 85, note 2.

2. Cf. *Basiliques*, LX, t. xli, 26; *Synopsis* (éd. Zachariae a Lingenthal), p. 217; *Épître*, 43, 38, 53; *Ecloga ad Prochiron mutata* (éd. Zachariae a Lingenthal), 37, 53, p. 150.

3. *Consuetudini di Messina*, c. 43, p. 45; cf. La Mantia, *Cenni storici*, p. 88. L'assise XXIX, 3, montre clairement que le législateur normand ne connaît pas les *Basiliques* : « *Lex delectum non facit, quis primum conveniri debeat* »; or précisément dans les *Basiliques*, LX, xxxvii, 52, t. V, p. 745, il est stipulé que l'homme doit être le premier poursuivi.

4. Cf. *Consuetudini di Messina*, c. 43, p. 45, et La Mantia, *Cenni storici*, etc., p. 88.

5. Cf. *Basiliques*, LX, t. xxxix, 14, t. V, p. 768; *Prochiron*, c. 39; *Épître*, 45, 4; La Mantia, *op. cit.*, p. 88, note 3.

6. Cf. *Basiliques*, LX, t. xxxix, 8, t. V, p. 766 et LX, xxxvii, 52, p. 745, qui montrent clairement que le texte des *Basiliques* est inconnu du rédacteur; *Prochiron*, c. 80; *Épître*, 45, 108, 196; *Epanagoga*, 40, 86; *Ecloga ad Prochiron mutata*, 21, 13, 112.

7. Ce titre manque dans les *Basiliques*, cf. *Basiliques*, LX, xxxix, 16, t. V, p. 768; *Épître*, 45, 4 et 65; Attaliatès, *Synopsis* dans Leunclavius, *Jus graeco romanum*, t. II, p. 50, cf. La Mantia, *op. cit.*, p. 86, note 2.

8. Cf. *Basiliques*, LX, li, 26, t. V, p. 866; *Épître*, 40, 28 et 45, 73; *Prochiron*, c. 18.

9. Cf. *Basiliques*, LX, xxxix, 10 et 11, t. V, p. 767.

10. Cf. *Basiliques*, LX, xxxix, 5, t. V, p. 765.

Digeste XLVIII, 1. Je ne trouve pas entre les deux textes des ressemblances suffisantes pour admettre ce rapprochement.

On pourra, par les exemples suivants, voir comment le législateur normand s'est inspiré de la législation justinienne.

Cod., I, 12, 6 (éd. Krueger).

Praesenti lege decernimus per omnia loca valitura (excepta hac urbe regia, etc.) nullos penitus cuiuscumque condicionis de sacrosanctis ecclesiis orthodoxae fidei expelli aut tradi vel protrahi confugas nec pro his venerabiles episcopos aut religiosos oeconomos exigi quae debeantur ab eis : qui hoc moliri aut facere aut nuda saltem cogitatione atque tractatu ausi fuerint temptare capitali et ultima supplicii animadversione plectendi sunt, ex his ergo locis eorumque finibus, quos anteriorum legum praescripta sanxerunt, nullos expelli aut eici aliquando patimur nec in ipsis ecclesiis reverendis ita quemquam detineri atque constringi ut ei aliquid aut victualium rerum aut vestis negetur aut requies.

Ass., VI (éd. Brandileone).

De confugio ad ecclesiam. — Presente lege sancimus per loca regni nostri omnia, deo propitio in perpetuum valitura nullos penitus cuiuscumque condicionis de sacrosanctis ecclesiis aut protrahi confugas, nec pro his venerabiles episcopos aut yconomos exigi quae debentur ab eis, qui hoc moliri aut facere presumpserint, capitis periculo aut honorum omnium amissione plectendis. Interim confugis victualia non negetur.

Omettant ensuite toutes les prescriptions du Code : *Sed siquidem ipsi refugae etc.*, l'auteur des *Assises* reprend :

Sane si servus aut colonus vel adscripticius, familiaris

Sane si servus aut colonus aut servus glebe se ipsum sub-

sive libertus et huius modi aliqua persona domestica vel conditioni subdita conquassatis rebus certis atque subtractis aut se ipsum furatus ad sacrosancta se contulerit loca, statim a religiosis oeconomis sive defensoribus, ubi primum hoc scire potuerint, per eos videlicet ad quos pertinent, ipsis praesentibus pro ecclesiastica disciplina et qualitate commissi aut ultione competenti aut intercessione humanissima procedente, remissione veniae et sacramenti interveniente securi ad locum statumque proprium revertantur, rebus, quas secum habuerint, reformandis. Diutius enim eos intra ecclesiam non convenit commorari, ne patronis seu dominis per ipsorum absentiam obsequia iusta denegentur et ipsi etc.

Cod., I, 3, 15.

Conventicula illicita extra ecclesiam in privatis aedibus celebrari prohibemus, proscriptionis domus periculo imminente, si dominus eius in ea clericos nova ac tumultuosa conventicula extra ecclesiam celebrantes suscepit.

traxerit domino, vel furatus res ad loca sacra confugerit, cum rebus, quas detulit, domino presentetur, ut pro qualitate commissi subeat ultionem, aut, intercessione precedente, pietati restituatur et gratiae. Nemini quippe jus suum est detrahendum.

Ass., IX.

De illicitis conventiculis. — Conventiculam illicitam extra ecclesiam in privatis edibus celebrari vetamus; proscriptionis domus periculo imminente, si dominus eius in eam clericos novam vel tumultuosam conventiculam celebrantes suscepit non ignarus.

Cod., I, 3, 5.

Ass., XI¹

Si quis non dicam rapere, sed attemptare tantum matrimonii iungendi causa sacratissimas virgines ausus fuerit, capitali poena feriat.

De raptu virginum. — Si quis rapere sacratas deo virgines aut nondum velatas causa iungendi matrimonium presumpserit capitali pena feriat, vel alia pena, quam regia censura decreverit.

Cod., IX, 29, 2.

Ass., XVII

Disputari de principali iudicio non oportet; sacrilegii enim instar est dubitare an is dignus sit, quem elegerit imperator.

De Sacrilegiis. — Disputari de regis iudicio, consiliis, institutionibus, factis non oportet; est enim par sacrilegio disputare de eius iudiciis, institutionibus, factis atque consiliis et an is dignus sit, quem rex elegerit.

Nous trouvons donc dans les Assises tout un groupe emprunté à la législation de Justinien et comprenant les assises, VI, VII, VIII, 1, VIII, 2, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XVII, 1 et 2, XVIII, 1, 2 et 3, XXI, 1 et 2, XXII, XXIII, 1, XXIV, 1 et 2, XXV, XXVIII, 4 et 5, XXIX, 1 et 2, XXXII, XXXIII, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, 1 et 2, XLII, XLIII, 1².

1. Cf. *Consuetudini, di Messina*, c. 58, p. 51 : « *Si quis presumpserit rapere virgines sacras Deo aut nondum velatas causa criminis vel causa matrimonii, puniatur capitali sententia vel alia quam censura regis dictaverit.* » Les mots : « *vel alia poena, etc.,* » manquent dans l'assise 8, du Cod. Cas., dans la *Const.*, I, 20, et dans la rédaction grecque des *Constitutions*; cf. Capasso, *Storia esterna delle Costituzioni del regno di Sicilia* (*Atti dell'Accademia Pontaniana*, Naples, 1869), et La Mantia, *Cenni storici*, etc., p. 87.

2. Dans ce groupe, les assises suivantes se retrouvent dans les *Constitutions* de Frédéric II : Ass., X, 1 = *Const.*, III, 2; Ass., XI = *Const.*, I, 20; Ass., XIII = *Const.*, I, 3; Ass., XVII, 1-2 = *Const.*, I, 4-5; Ass., XXI, 1 = *Const.*, III, 62; Ass., XXI, 2 = *Const.*, III, 63; Ass., XXIII, 1 = *Const.*, III, 64; Ass., XXIV, 1 et 2 = *Const.*, III, 66-67; Ass., XXV = *Const.*, III, 68 et I, 36, 1; Ass., XXVIII, 4 = *Const.*, III, 76; Ass., XXIX, 1 = *Const.*, III, 77; Ass., XXXII = *Const.*, III, 82; Ass., XXXIII = *Const.*, II,

De la comparaison des textes il résulte que le rédacteur des *Assises* avait sous les yeux un manuscrit latin contenant, soit le livre XLVIII du *Digeste* et les livres I, IX et peut-être X du *Code*¹, soit plus probablement un abrégé de ces livres². Se basant sur l'assise, XXIX, 2, où sont fondus deux textes empruntés l'un au *Code*, l'autre au *Digeste*, M. Brandileone déclare qu'il est bien difficile d'admettre que le rédacteur des *Assises* ait été assez versé dans la science du droit pour rapprocher ainsi le *Code* du *Digeste*, et il tire de là la conclusion que le compilateur, outre les livres de Justinien, avait entre les mains des abrégés byzantins ou les rapprochements entre le *Code* et le *Digeste* étaient déjà établis³. A examiner de plus près le texte des *Assises*, on ne saurait, semble-t-il, adopter cette opinion. Si nous considérons les assises relatives au mariage et au proxénétisme, nous pouvons voir comment a travaillé le compilateur. Les renvois du *Code* au *Digeste* étaient si peu indiqués dans le manuscrit dont s'est servi l'auteur qu'après avoir traité de l'adultère et du proxénétisme d'après le *Code*, il reprend ce même sujet d'après le *Digeste* après avoir intercalé un certain nombre de constitutions originales. Ne serait-ce pas tirer une conclusion exagérée du fait que, dans l'assise, XXIX, 2, où sont fondus les textes du *Code* et du *Digeste* que d'en conclure que le manuscrit dont s'est servi l'auteur contenait les renvois du *Code* au *Digeste*? Comment expliquer dans ce cas qu'aucun autre renvoi ne puisse être observé.

Le rédacteur des *Assises* ne s'est point borné à un simple travail de copie. En reproduisant le texte du *Code* ou du *Digeste*, il lui arrive le plus souvent de modifier son modèle. Tantôt, la copie est textuelle, tantôt plusieurs phrases ou certains membres de phrases sont omis. En certains passages le texte reproduit est

11; Ass., XXXVI = *Const.*, III, 44; Ass., XXXVII = *Const.*, III, 86; Ass., XXXVIII = *Const.*, I, 14; Ass., XXXIX = *Const.*, I, 14; Ass., XL = *Const.*, I, 14; Ass., XLI = *Const.*, III, 87; Ass., XLII, 1 = *Const.*, III, 88; Ass., XLIII = *Const.*, III, 70. Cf. La Mantia, *op. cit.*, pp. 80-81.

1. Ass., XXXVI, cf. toutefois Caspar, p. 255, note 2.

2. Cf. Caspar, *op. cit.*, p. 247. La Mantia, *op. cit.*, p. 89.

3. Brandileone, *op. cit.*, dans *Archivio giuridico*, t. XXXVI, p. 283, soutient la théorie de l'influence gréco-byzantine. Sur l'emploi du grec Caspar, *loc. cit.*, fait des remarques fort justes.

résumé, ou bien deux textes différents sont fondus ensemble. Enfin, il arrive que le rédacteur apporte à son modèle certaines additions ou lui fasse subir certaines modifications. Le plus souvent les modifications portent sur la nature de la peine. Ainsi l'assise VI punit de la mort ou de la perte des biens un délit pour lequel le *Code* ne prévoit que la peine de mort. De même, l'assise XI prononce la peine de mort ou telle peine qu'il plaira au roi. Au lieu de la peine de mort, l'assise XXI, 2, prononce la confiscation des biens contre les faux monnayeurs.

Certaines modifications portent sur les mots employés. Ainsi au titre XVII, le mot *rex* remplace les mots *principalis* et *imperator* du *Code* IX, 29, 2. A côté de ces substitutions, nous constatons également la suppression de certains mots : ainsi les mots *orthodoxae fidei*, du *Code*, sont supprimés dans l'assise VI. Par contre les additions sont assez nombreuses. Par exemple, au titre VIII, 1, l'évêque n'est pas, comme dans le *Code* (I, 37), exempté d'une façon absolue de la prestation du serment, mais y demeure tenu en certains cas ; de même cette exemption est accordée au prêtre. Au titre XIV, aux mots *habitu virginum* du *Code* (I, 4, 4), on ajoute *vel veste monachica* et *nec clericali*. Au titre XVII, on déclare coupable de sacrilège non seulement ceux qui discutent le jugement du souverain (*Cod.* IX, 29, 2), mais aussi ceux qui discutent ses conseils, ses institutions, ses actes. L'assise XXI, 2, punit non seulement les faux monnayeurs, mais aussi ceux qui diminuent le poids de la monnaie. De même, l'assise XXIX, 1, contient quant au domicile de la courtisane une prescription inconnue à la législation justinienne.

Il convient de noter que les modifications apportées aux peines décrétées sont le plus souvent faites dans un sens qui favorise l'intervention directe du souverain. Il faut aussi remarquer que les emprunts faits à la législation justinienne n'ont pas été réunis par le rédacteur des *Assises* de manière à former un tout complet ; ils sont au contraire séparés et d'ordinaire placés en tête de chacune des grandes divisions que nous avons indiquées ¹.

1. Caspar, *op. cit.*, p. 247.

Il reste à expliquer par quelle voie le législateur normand a connu le droit romain. Tandis que M. La Mantia soutient que le droit de Justinien s'est maintenu en Sicile, même à l'époque de la domination musulmane¹. M. Brandileone attribue au droit gréco-romain un rôle prépondérant dans l'Italie méridionale et en Sicile, et explique la profonde connaissance du droit romain que révèlent les *Assises* par l'influence des Lombards établis en Sicile au XI^e siècle². Il me semble que l'opinion de M. La Mantia sur la survivance du droit romain en Sicile est la plus probable; elle n'exclut pas d'ailleurs l'influence que les Lombards ont pu exercer sur la renaissance des études juridiques³. On ne saurait toutefois oublier que les *Assises* ne représentent pas un droit particulier à la Sicile; elles étaient applicables à tout le

1. La Mantia, *op. cit.*, p. 50 et suiv.

2. Brandileone, *op. cit.*, dans *Archivio giuridico*, t. XXXVI, p. 285, et *Il diritto romano nelle leggi normanne e suere del regno di Sicilia*, p. 10 et suiv. Pour justifier l'introduction du droit gréco-romain en Sicile, M. B. ne peut citer qu'un passage de Theoph. cont. l. II, 27, p. 82; or la domination musulmane était établie en Sicile bien avant 900, date adoptée par M. B., cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. I, p. 262.

3. Pour compléter l'étude de la question, cf. La Mantia, *Storia della legislazione civile e criminale in Sicilia* (Palerme, 1859, in-8, p. 198 et suiv.; Zachariae a Lingenthal, *Il diritto romano nella bassa Italia e la scuola giuridica di Bologna*, dans *Rendiconti del r. Istituto lombardo*, serie, II, t. XVIII; Perla, *Del diritto romano giustiniano nelle provincie d'Italia prima delle Assise normanne*, dans *Archivio stor. napolet.*, t. X (1883), p. 130 et suiv.; Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 569 et suiv.; Mortreuil, *Histoire du droit byzantin*, t. I, p. 424 et suiv.; Ciccaglione, *Le istituzioni politiche e sociale dei ducati Napoletani* (Naples, 1892, p. 29, et *Il diritto romano in Sicilia durante il periodo musulmano*, dans *Rivista di storia e filos. del diritto*, t. I (1897); Giffrida, *La genesi delle consuetudini giuridiche delle città di Sicilia*, t. I. *Il diritto greco-romano nel periodo bizantino-arabo* (Catane, 1901), S.-Villanueva, *Sul diritto greco-romano (privato) in Sicilia* (Palerme, 1901), in-8, qui admet (p. 10 et suiv.) que l'*Ecloga* a pénétré en Sicile, mais ne croit pas que le *Prochiron*, l'*Epanagoga* et les *Novelles* de Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète aient été admises; (p. 87 et suiv.), il émet l'opinion qu'en Sicile, peut-être même avant les Byzantins, il s'est formé un droit romain vulgaire, né spontanément des besoins, et ayant apporté au droit officiel divers compléments et d'assez nombreuses modifications; du même auteur, cf. dans l'*Archivio storico siciliano*, N.S., t. XXVIII, p. 157 et suiv., un important compte rendu du livre de Neumayer, *Die gemeinrechtliche Entwicklung des internationalen Privat-und Strafrechts bis Bartolus*, 1^{re} partie, *Die Geltung der Stammesrecht in Italien* (Münich, 1901).

royaume, par suite il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on y retrouve la trace des différents droits en usage lors de la conquête normande : droit romain, droit gréco-romain, droit lombard. Nous avons constaté la part du droit romain dans les *Assises*, nous allons maintenant examiner de quelles autres influences on peut relever la trace.

A côté des assises empruntées à la législation justinienne nous trouvons un second groupe dont l'origine est différente. Il comprend les titres I-V, X², XV, XVI, XIX, XX, XXIII² XXVI¹, XXVII, XXVIII, 1, 2 et 3, XXIX 3 et 4, XXX, XXXI, XXXIV, XXXV, XLIV¹.

Dans ce groupe, un certain nombre d'assises paraissent inspirées par la législation gréco-romaine ; mais il convient ici de se garder de toute exagération. Ainsi on a voulu rapprocher le préambule des *Assises* de celui de l'*Eclogue* de Léon l'Isaurien. M. Brandileone, qui fait ce rapprochement, constate lui-même que les deux textes se rapprochent l'un de l'autre plus par l'inspiration que par la forme elle-même. De même les rapprochements faits avec le *Digeste* ne portent que sur les mots *juris sacerdotes* (*Dig.*, I, 1, = *Ass.*, I) et sur la phrase suivante :

Dig., *loc. cit.*

Ass., I.

<i>Omnes vero populi legibus iam a nobis promulgatis vel compositis reguntur.</i>	<i>Volumus igitur et jubemus ut sanctiones quas in presenti corpore sive promulgatas a nobis sive compositas(a) nobis facimus exhiberi, fideliter et alacriter recipiatis.</i>
---	--

L'emprunt est ici évident, mais tout le reste du préambule

1. On retrouve dans les *Constitutions* de Frédéric IIIes *Assises* suivantes : *Ass.*, IV = *Const.*, III, 1 ; *Ass.*, XV, 2 = *Const.*, II, 41 ; *Ass.*, XIX = *Const.*, III, 59 ; *Ass.*, XX, = *Const.*, III, 61 ; *Ass.*, XXIII, 2 = *Const.*, III, 63 ; *Ass.*, XXVI, 1, = *Const.*, I, 36, 2 ; *Ass.*, XXVII = *Const.*, III, 22 ; *Ass.*, XXVIII, 2 et 3 = *Const.*, III, 74-75 ; *Ass.*, XXIX, 41 = *Const.*, III, 78 ; *Ass.*, XXX = *Const.*, III, 79-80 ; *Ass.*, XXXI, 2 = *Const.*, III, 81 ; *Ass.*, XXXV = *Const.*, III, 40 ; *Ass.*, XLIV = *Const.*, II, 50, 1 et 2 ; cf. La Mantia, *loc. cit.*

présente des analogies frappantes avec la phraséologie en usage dans les diplômes royaux. Je ne crois pas qu'il faille chercher ailleurs un modèle. De même les titres II-IV sur les devoirs du roi envers les églises, ou ceux des seigneurs envers leurs sujets et enfin sur les droits régaliens présentent un caractère analogue.

On a également rapproché, à tort me semble-t-il, le titre V des *Assises* d'un passage du *Code*, 1, 3, 26. Entre les deux textes il n'existe guère de rapports. La dernière phrase de l'assise est, il est vrai, empruntée textuellement au texte du *Code* mais l'objet même de la loi diffère, comme on le voit, en comparant les deux textes. Le *Code* s'occupe ici non pas de la vente des reliques mais de leur ostension dans des lieux publics autres que les églises. L'assise au contraire ne s'occupe que du commerce des reliques.

Par contre c'est avec raison que l'assise, XXVII, *De coniugiis legitime celebrandis*, a été rapprochée de la Nouvelle de Léon le Philosophe relative au même objet ¹. Toutefois il faut noter que l'assise ne reproduit ni la sanction ni les paroles de la Nouvelle. Néanmoins le rapprochement entre les deux textes s'impose. On sait en effet que jusqu'au concile de Trente la bénédiction du prêtre n'était point une condition essentielle à la validité du mariage ². Celui-ci était « un contrat purement consensuel existant par le seul effet de la volonté des parties, indépendamment de toute forme déterminée ». On possède le texte de l'un de ces engagements civils qui date de la période lombarde ³. La Nouvelle de Léon VI a été le premier acte législatif qui ait frappé de nullité ces engagements purement civils ⁴. Bien que Justinien, dans une de ses Nouvelles, ait paru incliner vers le droit adopté plus tard par Léon VI, il semble bien qu'il faille admettre que l'assise de Roger a été inspirée par la Nouvelle de Léon VI et non point par celle de Justinien.

1. *Nor.* 89, Zacharie a Lingenthal, *Jus græco-romanum*, t. III, p. 185 ; cf. *Const.*, III, 22, et La Mantia, *op. cit.*, p. 83-84.

2. Viollet, *Droit civil français*, p. 424.

3. M.G.H. LL., t. IV, p. 605, cf. Viollet, *op. cit.*, p. 425.

4. Cf. Viollet, *op. cit.*, p. 426.

5. Cf. *Nor.* 74, 4, 1 éd. Schoell et Kroll, dans *Corpus juris civilis*, t. III, 2^e éd., Berlin, 1899, in-4^o ; cf. Walter, *Lehrbuch des Kirchenrechts*, p. 299, et Viollet, *op. cit.*, p. 426, note 2.

On retrouve dans quelques-unes des assises d'autres traces de l'influence du droit gréco-romain : c'est ainsi que la peine de l'ablation du nez, prononcée dans divers cas, semble bien être un emprunt fait à la législation byzantine ¹. Mais il faut remarquer ici que le législateur normand emprunte, en même temps, à la législation de Justinien et à celle de ses successeurs. Ainsi au paragraphe 2 de l'assise XXVIII, la permission accordée au mari de punir de l'ablation du nez la femme adultère, est inspirée quant à la peine de la législation gréco-romaine, tandis que la prescription, ordonnant de flageller la femme dans le cas où le mari n'userait pas de son droit de châtement, est évidemment empruntée à une Nouvelle de Justinien ².

Les législations justinienne et gréco-romaine n'ont point d'ailleurs été les seules mises à contribution par le législateur normand et il faut reconnaître dans les *Assises* l'influence du droit germanique, par exemple dans le droit de se faire justice soi-même, droit accordé au mari qui surprend sa femme ³. Notons, toutefois, que le législateur normand parle avec mépris du droit lombard ⁴ et qu'il semble qu'une partie de la population de ses

1. Cf. *Ecloga*, 27.

2. *Nouvelle*, CXVII, 14.

3. *Ass.*, XXXI. Cf. l'édit de Rotharis, 383, éd. Bluhme, M.G.H. LL., t. IV, p. 89. Voir la législation différente, dans le *Digeste*, XLVIII, 5, 22, 23, 24.

On retrouve une trace curieuse de cette loi dans la poésie populaire sicilienne comme le montre la pièce suivante publiée par Salomone Marino, *La storia nei canti popolari siciliani*, dans *Arch. stor. sicil.*, t. I, p. 142. On voit qu'ici c'est à l'un des Guillaume qu'est attribuée l'assise en question :

Trásinu li galeri 'ntra Palermu
 E portu portu vannu viliannu :
 Ora ch' è ncurmatu re Gugghiermu
 Pri li donni infidili ha fattu un bannu ;
 Voli ca ogni amanti stassi fermu,
 Gnai a cu' 'un attenni asti cumannu !
 Donni infidili di lu re Gugghiermu
 Morti e galera amminazza lu bannu.

4. Cf. *Ass.*, XXXIV, « *Pro suggestione populi nostro regno subjecti atque supplicatione, legum suarum ineptitudinem cognoscentes.* » L'assise modifie l'édit de Rotharis, 383 et 388. Cf. Merkel, *op. cit.*, p. 11, sur une glose d'un manuscrit de la loi lombarde relative à l'assise de Roger.

États témoignait peu d'empressement à admettre les prescriptions d'un droit étranger ¹.

En résumé, le second groupe des assises paraît former un ensemble de constitutions originales. Dans quelques-unes d'entre elles on retrouve la trace d'influences étrangères, mais, malgré cela, le législateur normand a fait une œuvre personnelle et ne s'est pas contenté de copier ses modèles.

Il semble d'ailleurs que lui-même ait marqué la différence qu'il établissait entre les diverses parties que composaient son œuvre puisqu'il distingue dans le préambule entre les assises promulguées par lui et celles qu'il a composées ². Évidemment les assises promulguées sont celles empruntées aux législations justinienne gréco-romaine ou lombarde, tandis que les assises composées forment son œuvre personnelle.

Au point de vue de la forme on peut faire quelques remarques sur celles des assises qui sont l'œuvre personnelle du législateur normand. Tout d'abord elles sont en général beaucoup plus développées que les assises empruntées à la législation justinienne ³. Le style est loin d'avoir la concision et la fermeté que l'on remarque chez les grands jurisconsultes de l'époque impériale. D'ordinaire l'assise débute par un préambule présentant de grandes analogies avec les préambules des diplômes royaux ⁴. Le législateur se plaît à développer en quelques mots une idée générale se rattachant plus ou moins au sujet qu'il va traiter; il aime également à citer la Bible ⁵. Comme dans les diplômes le souverain parle à la première personne du pluriel; il désigne l'acte législatif tantôt par le mot *lex*, tantôt par le mot *edictum*. Notons encore que la loi n'est pas ratifiée par un parlement et que l'autorité royale en matière législative paraît s'exercer souverainement ⁶. Il faut enfin

1. Dans un grand nombre de privilèges accordés aux villes est stipulée l'exemption du combat judiciaire, cf. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 138.

2. « *Voluntas... ut sanctiones... sive promulgatas a nobis, sive compositas (a) nobis... recipiatis* », éd. Brandileone, p. 93.

3. Cf. v. g. *Ass.*, I-IV, XIX, XXVII, et 9, 10, 11, 14, 15.

4. Cf. Caspar, *op. cit.*, p. 251 et suiv.

5. *Id.*, p. 252.

6. Préambule, *Assise*, p. 93 : « *Voluntas et jubemus... [o proceres]... ut sanctiones, quas in presenti corpore sive promulgatas a nobis sive compositas (a) nobis facimus exhiberi, fideliter et alacriter recipiatis* ».

remarquer que les assises déclarent expressément que toutes les coutumes et législations particulières subsistent, sauf celles qui sont en contradiction avec les lois nouvellement promulguées ¹.

Aux assises telles que nous les font connaître le manuscrit du Vatican, il convient d'ajouter les sept assises qui figurent seulement dans le manuscrit du Mont-Cassin, puis les constitutions de de Roger et de ses successeurs qui nous sont parvenues dans les *Constitutions* de Frédéric II.

Parmi les sept assises du Cod. Cas., il faut, semble-t-il, rapprocher quelques phrases du titre 35, *De mordisonibus*, sur les incendies et l'interdiction de couper les arbres et les pieds de vigne d'un passage du *Digeste* (XLVII, 7).

On a rapproché l'assise 37, du même manuscrit (*De intestatis*) d'une Nouvelle de Constantin Porphyrogénète ². M. La Mantia repousse ce rapprochement, en se basant sur les différences qui existent entre le texte de l'assise, et ses dérivés (coutume de Palerme et constitution de Guillaume ou de Frédéric II ³) et le texte de la Nouvelle ⁴. Il semble bien toutefois que c'est à la Nouvelle que le législateur normand emprunte la prescription de vendre un tiers des biens de l'intestat en faveur des pauvres. La Nouvelle prévoit seulement le cas où il n'y a pas d'enfants (ζωρῆς πειζων) tandis que l'assise ne tient pas compte de ce fait (*sive filii ex eo existant sive non*). La constitution de Guillaume, au contraire, ne prescrit la vente que dans le cas où il n'y a pas d'héritiers.

L'assise 37 (*De excessu prelatorum et dominorum*) règle les cas où les vassaux laïcs et ecclésiastiques du roi peuvent lever l'aide sur leurs propres vassaux. Reproduite dans les *Constitutions* (*Const.*, III, 20, *De adjutorüs exigendis ab hominibus*) elle est attribuée au roi Guillaume. L'assise 39 (*Rescriptum pro clericis*) explique et commente l'assise X du Cod. Vat. Elle figure dans les *Constitutions* (*Const.*, III, 3); certains manuscrits l'attribuent

1. Ass., I, p. 96 : « moribus, consuetudinibus, legibus non cassatis pro varietate populorum nostro regno subjectorum ».

2. Zacharie a Lingenthal, *Jus greco romanum*, t. III, p. 276.

3. Cf. le texte de la coutume de Palerme dans La Mantia, *Antiche consuetudini delle città de Sicilia*, p. 188, cf. *Const.*, I, 61.

4. La Mantia, *Cenni storici*, etc., p. 84.

au roi Roger, d'autres au roi Guillaume. Les assises 33 (*De fugacibus*), 34 (*De seditonariis*) et 36 (*Que sit potestas justitiarii*) ne se retrouvent pas dans les *Constitutions*.

2° *Autres textes législatifs*. — Les *Constitutions* de Frédéric II nous font connaître un certain nombre de lois promulguées par les rois normands. A propos des assises du manuscrit du Vatican nous avons indiqué les renvois aux *Constitutions* de Frédéric II. Nous ne reviendrons pas ici sur ce sujet. Les lois attribuées au roi Guillaume sans que nous sachions s'il s'agit de Guillaume I^{er} ou de Guillaume II sont les suivantes :

Const., I, 6, *De usurariis puniendis* (loi sans doute motivée par les décisions des conciles réunis par Alexandre III qui traitèrent de cette question).

Const., I, 21, *De violentia meretricibus illata*.

Const., I, 61, *Dohane de secretis*.

Const., I, 37 et 61, *De officio magistrorum camerariorum et bajulorum*.

Const., I, 63, *De officio bajulorum*.

Const., I, 66, *De fure capto per bajulum justitiario assignando cum re furtiva*.

Const., I, 69, *De juramentis non remittendis a bajulis*.

Const., I, 67, *De mutuatione et recommendatione pecunie*.

Const., I, 68, *De clericis conveniendis pro possessionibus quas non tenent ab ecclesia*.

Const., I, 91, *De officio castellanorum et serventium*.

Const., I, 45, *Ubi clericus in maleficiis debeat convenire*.

Const., I, 78, *Ut justitiarius alio loco sui ordinare non possit*.

Const., II, 28, *De fide instrumentorum et testium*.

Const., II, 37, *Qualiter campiones tenentur pugnare*.

Const., III, 3, *De his qui debent accedere ad ordinem clericatus*.

Const., III, 13, *De dotario constituendo in feudis et castris*.

Const., III, 16, *De Dotariis constituendis*.

Const., III, 17, *De fratribus obligantibus partem feudi pro dotibus sororum*.

Const., III, 20, *De adjutoriis exigendis ab hominibus*.

Const., III, 31, *De administratione rerum ecclesiasticarum post mortem prelatorum*.

Const., III, 34, *De servis et ancillis fugitivis.*

Const., III, 35, *De pecunia inventa in rebus alienis.*

Const., III, 34, *De furtis et latrociniiis.*

Const., III, 35, *De animalibus in pascuis affidandis.*

Const., III, 83, *De adulteriis coercendis.*

Il convient d'ajouter à ces constitutions deux règlements promulgués l'un par Roger, l'autre par Guillaume II. Le premier règle le droit de succession dans une partie de la Calabre ¹; le second supprime dans toute l'étendue du domaine royal les droits de péage (1187) ².

III. — SOURCES NARRATIVES

I. — LES ANNALES.

Nous classerons les Annales de l'Italie méridionale sous les rubriques suivantes : 1^o ANNALES DE LA POUILLE, 2^o ANNALES DE BÉNÉVENT, 3^o ANNALES DU MONT CASSIN, 4^o ANNALES DE LA CAVA, 5^o ANNALES DE CECCANO.

1^o ANNALES DE LA POUILLE.

Parmi les sources les plus importantes pour l'histoire de l'établissement des Normands en Italie, figure tout un groupe d'Annales rédigées dans la région de Bari et étroitement apparentées les unes aux autres. Ce groupe comprend : 1^o Les *Annales Barenses*, qui s'étendent de l'année 605 à l'année 1043 ³; 2^o Une chronique pour laquelle les manuscrits ne fournissent pas de nom d'auteur, mais qui, depuis le xvii^e siècle, est attribuée à Lupus

1. Éd. Zachariæ a Lingenthal, *Heidelberg Jahrbücher der Literatur* (1844), p. 354 et suiv.; Capasso, *Novella di Ruggiero re di Sicilia et di Puglia promulgata in greco ed ora per la prima volta edita con la traduzione latina ed alcune osservazioni*, dans *Atti dell' Accademia Pontaniana*, t. IX (Naples, 1867); Brünneck, *Siciliens mittelalterliche Stadtrechte* (Halle, 1881), p. 240; Brandileone, *Frammenti di legislazione normanna e di giurisprudenza bizantina nell' Italia meridionale*, dans *Atti della Reale Accademia dei Lincei, Rendiconti*, S. IV, II, 8 (1886), p. 261 et suiv.

2. Éd. Minieri Riccio, *op. cit.*; Supl. I, pp. 20-21.

3. *Annales Barenses anonymi*, ab. an. 605-1043, éd. dans les M.G.H.SS., t. V, p. 51 et suiv.

Protospatarius. L'ouvrage rédigé en forme d'annales comprend les années 805-1102 ¹; 3^o l'*Anonymi barensis chronicon*, qui va de 856 à 1043 ².

Les rapports existants entre ces diverses chroniques ont été étudiés par Pertz et Wilmans, et plus récemment par Hirsch ³.

Ce dernier a distingué dans les *Annales Barenses* deux parties l'une s'étendant jusqu'à l'année 1027, l'autre comprenant les années 1035-1043. Il a montré que, pour la première partie, les *Annales Barenses* dérivent d'anciennes annales de Bari, aujourd'hui perdues, mais utilisées également par Lupus Protospatarius et l'Anonyme de Bari, ainsi que par le rédacteur des *Annales Beneventani*, I (rédaction de 788 à 1113) ⁴. En dehors de cette source commune, Lupus Protospatarius a utilisé une *Chronique de Bénévent*, connue également par les auteurs des *Annales Beneventani* I et II (cette deuxième rédaction s'étend de 759 à 1111).

Pour la seconde partie, Hirsch a montré ⁵ que l'Anonyme de Bari, les *Annales Barenses* et Lupus Protospatarius avaient utilisé d'anciennes annales de Bari dont la rédaction s'étendait jusqu'à l'année 1031. Ces annales perdues ont également été connues et utilisées par Guillaume de Pouille. Enfin, pour les années suivantes, le même auteur a établi que le rédacteur anonyme de Bari avait vécu dans cette dernière ville et avait utilisé ses renseignements personnels, tandis que Lupus Protospatarius avait utilisé des annales de Matera et très probablement une autre série d'annales, rédigées dans l'Italie méridionale par un

1. Lupus Protospatarius Barensis, *Rerum in regno neapolitano gestarum breve chronicon sive Annales* 855-1102, éd. dans les M.G.H.SS., t. V, p. 52 et suiv.

2. *Anonymi Barensis chronicon* 855-1115, éd. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 147 et suiv.

3. Pertz, M.G.H.SS., t. V, p. 51; Wilmans, *Ueber die Quellen der Gesta Roberti Wiscardi des Guillerms Apuliensis*, dans Pertz, *Archiv*, t. V, p. 111 et suiv. Hirsch, *De Italiae inferioris annalibus seculi decimi et undecimi*, Berlin, 1864, in-8°, p. 3 et suiv.

4. *Op. cit.*, p. 9. Sur les *Annales Beneventani*, éd. M.G.H.SS., t. III, p. 152, cf. Pertz, *Archiv*, t. IX, p. 1, et Weinreich, *De conditione Italiae inferioris Gregorio VII pontifice* (Königsberg, 1864, in-8°, p. 82.

5. Hirsch, *op. cit.*, p. 26 et suiv.

auteur contemporain des événements, dont l'œuvre a été connue et employée par Romuald de Salerne.

Il faut remarquer que Lupus fait commencer l'année au 1^{er} septembre ainsi que le montre l'ordre dans lequel sont rangés les dates de mois : ainsi à l'année 1042, il place d'abord les événements de septembre, puis ceux de décembre et février ; à l'année 1043, les événements de septembre précèdent ceux d'octobre et de février. On pourrait multiplier les exemples de ce genre ¹.

Il faut rapprocher de ces diverses annales, le *Chronicon breve normanicum* (1041-1085) ². Celui-ci, comme l'indiquent les mots qui le terminent, a été écrit, entre 1111 et 1127, sous le règne du duc Guillaume, soit par un Normand soit par un partisan des Normands ³. Pertz ⁴ et Wilmans ⁵ croyaient que le *Chronicon breve* avait en grande partie puisé ses renseignements dans l'œuvre de Lupus Protospatarius. Hirsch a montré que les ressemblances entre les deux textes étaient plus apparentes que réelles, qu'il y avait entre eux de nombreuses différences, et a conclu que l'auteur avait beaucoup emprunté à des Annales de Tarente aujourd'hui perdues ⁶. Le *Chronicon breve normanicum* est bien renseigné pour tout ce qui touche la Terre d'Otrante et la Pouille, mais ne sait presque rien des événements qui se sont déroulés en dehors de ces régions ⁷.

2^o ANNALES DE BÉNÉVENT. — On possède sous le nom d'*Annales Beneventani* une double série d'annales (I et II) qui rap-

1. Cf. Lupus Protospat., ad an. 1017, 1019, 1029, 1069, 1081, etc.,

2. Édité dans Muratori, R.SS., t. V, p. 278, sous le titre *Chronicon Northmannicum de rebus in Japygia et Apulia gestis contra Græcos*.

3. « *Succedit Roberto Rogerius filius eius pater Willermi III ducis Apulie qui nunc feliciter ducatur.* » Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 46.

4. M.G.H.SS., t. V, p. 52.

5. Pertz, *Archiv.*, t. X, p. 117.

6. *Op. cit.*, p. 45 et suiv.

7. Guerrieri, *Di una probabile falsificazione entrata nella Raccolta Muratoriana, Il breve Chronicon normanicum* dans l'*Archivio Muratoriano*, n^o 2 (1903), p. 65, se basant surtout sur le fait que Muratori avait connu le *Chronicon normanicum*, par Cuomo, qui le tenait du célèbre faussaire Polidoro, croit que le *Chronicon* est un faux, mais il n'apporte aucun fait précis à l'appui de son hypothèse.

portent les événements des années 788 à 1182¹. Hirsch a montré que jusqu'en 1112, les rédacteurs de ces annales avaient utilisé d'anciennes annales aujourd'hui perdues qui ont également servi à Falcon de Bénévent. Les *Annales Beneventani* I sont en rapports étroits avec les annales de Bari².

3° ANNALES DU MONT-CASSIN. — Le Mont-Cassin a été un centre important d'études historiques et nous possédons plusieurs séries d'annales qui y ont été rédigées, mais les critiques sont loin d'être d'accord au sujet de leur classification.

Hirsch a distingué dans les *Annales Casinenses*³ trois rédactions, la première s'étend jusqu'en 1152, la seconde jusqu'en 1195, la troisième jusqu'en 1212⁴. Le même auteur a cherché à prouver que, pour la première rédaction, on avait utilisé d'anciennes annales, aujourd'hui perdues, qui auraient également servi aux rédacteurs des *Annales Cavenses majores*, des *Annales Cavenses minores*, des *Annales Casinates*, ainsi qu'à Leon d'Ostie et à Pierre Diacre. Par suite, les *Annales Casinenses* auraient une réelle valeur pour les premières années du XII^e siècle.

Dans l'édition qu'il a donnée des *Annales Casinenses* dans les M.G.H.SS., t. XIX, Pertz a distingué trois rédactions⁵, 1° une rédaction du début XII^e siècle, allant jusqu'en 1111, et continuée jusqu'à 1167. 2° une rédaction faite au temps d'Eugène III et inspirée des *Annales Cavenses*, Cette rédaction s'étend jusqu'à 1152 ; elle aurait eu trois continuations. a) de 1153 à 1154, b) de 1153 à 1182, c) de 1182 à 1212. 3° une rédaction faite d'après la deuxième avec continuation de 1183 à 1195.

1. Éd. dans M.G.H.SS., t. III, p. 173 et suiv.

2. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 9 et suiv. ; Weinreich, *op. cit.*, p. 80 et suiv. Poupardin, *Études sur l'histoire des principautés lombardes de l'Italie méridionale* (Paris, 1907), 8°, pp. 13-15. Une troisième série d'*Annales de Bénévent* constitue un faux de Pratilli, cf. Köpke, *Pratilli Codex der Annales Beneventani* dans l'*Archiv* de Pertz, t. IX, p. 198.

3. Éd. Pertz, M.G.H.SS., t. XIX, p. 305.

4. Hirsch, *op. cit.*, p. 49 et suiv.

5. M.G.H.SS., t. XIX, p. 305 et suiv. ; cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, 6^e éd., p. 233 ; et Weinreich, *De conditione Italiae inferioris Gregorio VII pontifice* (Königsberg, 1864, in-8°, p. 84 et suiv.

Si l'on adopte les conclusions de Pertz, qui paraissent les plus vraisemblables, on voit que les *Annales Casinenses* n'ont pas grande valeur pour le début du XI^e siècle. Hirsch a attaqué les conclusions de Pertz et a maintenu celles qu'il avait précédemment énoncées ¹.

4^o ANNALES DE LA CAVA ². — Les *Annales Cavenses* écrites en marge d'un manuscrit de Bède, comprennent deux parties, la première de 569 à 1034 a été compilée à l'aide de tables pascales, la deuxième de 1034 à 1315 est formée par une série d'annotations le plus souvent contemporaines des événements mentionnés ³.

5^o ANNALES DE CECCANO. — L'auteur, probablement originaire de Ceccano, vivait à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle ⁴; son œuvre s'étend de l'an 1 à 1217. Pour le début du XI^e siècle il a utilisé les *Annales Casinenses* et les *Annales Cavenses* ⁵. A partir de 1156, les *Annales Ceccanenses* sont beaucoup plus détaillées; elles constituent une source importante, car pour beaucoup des événements dont la région de Ceccano fut le théâtre, nous ne sommes renseignés que par elles. A l'année 1192 est insérée une violente diatribe contre Henri VI ⁶.

II. — CHRONIQUES LATINES

1^o AIMÉ DU MONT-CASSIN, *Ystoire de li Normant*. — On doit à

1. Hirsch, *Ueber die Annalen von Monte Cassino*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VII (1867), p. 103 et suiv.

2. Éd. Pertz, M.G.H.SS., t. III, p. 185.

3. Weinreich, *op. cit.*, pp. 84-86, Wattenbaeh, *op. cit.*, t. II, p. 233. Sur le *Chronicon Cavense*, édité par Pratilli, cf. Pertz et Köpke, *Ueber den chronicon Cavense und andere von Pratillo hrsygb. Quellenschriften*, dans l'*Archiv* de Pertz, t. IV, p. 1 et suiv.

4. *Annales Ceccanenses* ou *Chronicon Fossæ novæ*, éd. Pertz, M.G.H.SS., t. XIX, p. 276 et suiv.

5. On a attribué la rédaction des *Annales Ceccanenses* à un certain Jean de Ceccano; sur l'erreur commise à ce sujet, cf. Capasso, *Le fonti della storia delle provincie napoletane* (Naples, 1902), p. 72.

6. Cf. Ulmann, *Ueber die angeblichen Verfasser des Gedichtes in den Annales Ceccanenses*, dans *Neues Archiv*, t. I (1876), p. 191.

Aimé, évêque et moine au Mont-Cassin, une *Histoire des Normands* qui est une des sources les plus importantes pour l'histoire de la conquête ¹. Cet ouvrage ne nous est connu que par une traduction française faite très probablement en Italie pour le comte de Militrée ², à la fin du XIII^e ou au commencement du XIV^e siècle.

Sur la personne d'Aimé, nous ne possédons qu'un très petit nombre de renseignements. Pierre Diacre nous apprend qu'il était évêque et moine du Mont-Cassin et qu'outre son *Histoire des Normands*, il a composé un poème *De gestis sanctorum Petri et Pauli*, dédié à Grégoire VII ³. On a voulu à tort identifier Aimé avec le personnage du même nom qui fut évêque d'Oloron, archevêque de Bordeaux et légat de Grégoire VII ⁴. C'est également sans raison qu'on l'a confondu avec son homonyme qui fut évêque de Nusco ⁵. Delarc a émis l'hypothèse qu'Aimé avait été évêque sans diocèse et était toujours demeuré au Mont-Cassin ⁶.

1. On possède deux éditions d'Aimé, toutes deux sont d'ailleurs défectueuses : la première est de Champollion-Figeac, sous le titre de : *L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart* par Aimé, moine du Mont-Cassin (Paris, 1835, in-8 ; la seconde est de l'abbé Delarc : *Ystoire de li Normant* par Aimé, évêque et moine au Mont-Cassin (Rouen, 1892), in-8^o.

2. On n'a proposé aucune identification satisfaisante pour cette localité.

3. Pierre Diacre, *De viris illustribus Casinensibus*, dans Muratori R.I.SS., t. VI, p. 36 et *Chronica monasterii Casinensis*, dans M.G.H.SS., t. VII, p. 728. Cf. Tosti, *Storia della badia di Monte Cassino*, t. I, pp. 418-419, et Dümmler, *Neues Archiv.*, t. IV, p. 180 et suiv.

4. Champollion-Figeac, *op. cit.*, p. XL : *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 226 ; Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 239 ; Delarc, *op. cit.*, p. XI et suiv. J'emprunte beaucoup à l'*Introduction* placée par Delarc en tête de son édition.

5. Cf. Delarc, *op. cit.*, p. xv et suiv. De l'argumentation de Delarc il faut retenir que la date de la mort d'Aimé du Mont-Cassin est le 1^{er} mars, tandis que l'évêque de Nusco est mort le 30 septembre ou le 31 août. La vie d'Aimé, évêque de Nusco, telle que Delarc la reconstitue d'après les monuments liturgiques, ne présente aucune valeur historique et ressemble à bien d'autres vies de saints. Le testament de l'évêque de Nusco, attaqué par Delarc, est authentique comme l'a démontré Capasso, *Sull'autenticità del testamento di S. Amato, vescovo di Nusco*, dans *Arch. st. napol.*, t. VI, pp. 343-350.

6. Delarc, *op. cit.*, p. xxiii.

A quelle époque Aimé a-t-il rédigé son ouvrage ? Les nombreuses allusions, qui sont faites au début du premier livre aux événements dont Constantinople et l'empire grec furent le théâtre après la chute de Romain Diogénès (1071), me paraissent indiquer qu'Aimé n'a pas commencé à écrire avant 1074 ou 1075). On a d'autre part remarqué qu'il mentionnait la mort de Richard de Capoue (5 avril 1078) et faisait allusion aux projets de Guiscard sur Constantinople, mais ne parlait pas de l'entrevue et de la réconciliation de Grégoire VII et de Guiscard (juin 1080). Par suite on peut vraisemblablement placer entre 1075 et 1080 la rédaction de son œuvre¹.

L'ouvrage est divisé en huit livres. Il débute par un résumé très abrégé de l'histoire du peuple normand qui a quitté l'île de Nora pour venir en France et en divers pays. Suit le récit des exploits de quelques-uns des plus célèbres Normands, Guillaume le Conquérant, Robert Crispin, dont on connaît les aventures en Espagne, en Italie et en Orient, Oursel de Bailleul qui faillit monter sur le trône de Constantinople. Après avoir ainsi rattaché à ces illustres héros les conquérants de l'Italie, Aimé aborde son sujet. Nous ne ferons pas ici l'analyse de l'ouvrage, toutefois nous ferons remarquer un des procédés de composition de l'auteur. Les véritables héros du livre d'Aimé sont Richard de Capoue et Robert Guiscard. Aussi à partir du moment où ceux-ci commencent à jouer le premier rôle, c'est autour de chacun d'eux que le chroniqueur groupe les faits. De là, vient que l'ordre chronologique n'est pas observé ; l'auteur raconte, par exemple (l. IV, chap. 1 et suiv.) un certain nombre de faits se rapportant à Guiscard, puis (*Ibid.*, c. 9 et suiv.) passe à Richard de Capoue, après quoi il revient à Guiscard et ainsi de suite. Ce procédé de composition doit être retenu car, en n'y prêtant pas attention, on risquerait de tomber dans des erreurs de chronologie.

Quelle valeur convient-il d'attribuer à l'œuvre de d'Aimé ? Vivant au Mont-Cassin, Aimé était placé admirablement pour être bien renseigné. Pour la première période de l'histoire des Nor-

1. Weinreich, *De conditione Italiae inferioris Gregorio septimo pontifice* pp. 73-74, me paraît un peu trop retarder la date de la composition de l'ouvrage.

mands, alors que ceux-ci étaient au service des princes lombards, Aimé a pu connaître la tradition du monastère relative à ces événements ; pour la période postérieure il a pu être renseigné par Didier qui joua alors un rôle considérable dans les événements. Les relations nombreuses que le Mont-Cassin entretenait avec la Pouille ont pu lui permettre également de recueillir bien des renseignements sur cette région. Enfin, pour les faits dont Aimé lui-même a été contemporain, le Mont-Cassin devait être un centre excellent d'informations. Il semblerait donc *a priori* que la chronique d'Aimé doive avoir une grande valeur. D'abord admise¹, cette opinion a été âprement combattue par Hirsch². L'argumentation de ce dernier a été rétorquée par Baist dont les conclusions ont été adoptées par Delarc. Sans entrer à nouveau dans le détail de ces discussions et pour éviter d'inutiles redites, je me bornerai à dire que je me range sans hésitation à l'opinion de ces deux derniers auteurs, car le plus souvent quand nous pouvons le contrôler, Aimé nous apparaît comme ayant été en général fort bien renseigné. Aux preuves déjà données par Baist³ et Delarc⁴ j'ajouterai la suivante : Aimé est le seul auteur de l'Italie qui expose avec clarté (VII, 26, p. 297) que par trois fois l'empereur de Constantinople a fait demander la main d'une fille de Guiscard. Or, le fait des trois ambassades envoyées de Byzance est confirmé par les lettres du basileus que l'on a retrouvées⁵.

Malgré les attaques dont elle a été l'objet, la chronique d'Aimé n'en demeure pas moins la meilleure source pour l'histoire de la conquête normande.

2° LÉON MARSICANUS, *Chronica monasterii Casinensis*. — Léon Marsicanus appartenait à la famille des comtes des Marses ; entré au Mont-Cassin, v. 1061, il y prit l'habit et devint archiviste et

1. Cf. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiseizeit*, t. II, 3^e éd., p. 371, et t. III, 4^e éd., p. 1063.

2. Hirsch, *Amatus von Monte Cassino und seine Geschichte der Normannen* dans *Forschungen zur d. Geschichte*, t. VIII, p. 205 et suiv.

3. Baist, *Zur Kritik der Normannengeschichte des Amatus von Monte Cassino* dans *Forschungen zur d. Geschichte*, t. XXIV, p. 273 et suiv.

4. Delarc, éd. d'Aimé, p. L et suiv.

5. Cf. *infra*, t. I, p. 260 et suiv.

bibliothécaire. Vers 1101, il fut créé cardinal d'Ostie par Pascal II ; il mourut après 1114 et avant 1118. Ami et familier de l'abbé Didier, il a écrit sa *Chronique*¹ à la demande de celui-ci et la lui a dédiée. L'ouvrage a été commencé après 1098. On possède le manuscrit original chargé d'additions et de corrections ; on peut distinguer deux rédactions ; la première s'étend de 529 à 1057 ; la seconde fut continuée jusqu'à 1075². Dans cette deuxième rédaction, l'auteur a utilisé l'œuvre d'Aimé qu'il n'avait pas connue précédemment et a complètement remanié toute la partie de son ouvrage relative aux débuts de la conquête normande³.

Nous avons dit l'appoint important qu'Aimé avait fourni à Léon d'Ostie ; en dehors de l'*Ystoire de li Normant*, l'auteur a utilisé d'anciennes annales, des documents d'archives et des renseignements oraux. Il a eu notamment sur les événements dont la Pouille fut le théâtre des informations tout à fait indépendantes de celles d'Aimé. Surtout bien informé, des faits de l'histoire locale, l'ouvrage de Léon d'Ostie nous fournit, en outre, d'importants renseignements sur l'histoire de la conquête normande.

Parmi les ouvrages de Léon d'Ostie il faut encore mentionner la *Narratio de consecratione ecclesiarum a Desiderio et Oderisio in Monte-Cassino edificatarum*⁴, dont l'auteur a inséré une partie dans sa *Chronique*.

3^o PIERRE DIACRE⁵. — L'ouvrage de Léon d'Ostie a été continué depuis le chapitre 35 du livre III, par Pierre Diacre dont le récit s'étend jusqu'à 1139. L'auteur a, en outre, repris certaines parties du récit de Léon d'Ostie⁶. Pierre Diacre appartenait à

1. Éd. Wattenbach, dans M.G.H.SS., t. VII, p. 574 et suiv.

2. Cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, 6^e éd., p. 235 et suiv.

3. On trouvera dans l'*Introduction* de Delarc à l'édition de l'*Ystoire de li Normant*, p. LXVI et suiv., l'indication de tous les passages d'Aimé qui ont passé dans l'œuvre de Léon d'Ostie.

4. Éd. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 76 et suiv., et Migne, P.L., t. CLXXIII, p. 997 et suiv.

5. Éd. Wattenbach, M.G.H.SS., t. VII, p. 727 et suiv.

6. Pierre Diacre a utilisé pour cela le récit d'Aimé, cf. Delarc, éd. de l'*Ystoire de li Normant*, p. LXX.

la famille des comtes de Tusculum ; il entra au Mont-Cassin, vers 1115, et devint bibliothécaire et archiviste de l'abbaye. Ami de l'abbé Renaud, auquel il dédia le livre IV de son œuvre, Pierre Diacre joua un rôle important dans les événements qui se passèrent lors de la venue de Lothaire, en 1137. A juste titre, Pierre Diacre jouit d'une détestable réputation ; il a profité de sa situation pour fabriquer de faux diplômes en faveur des moines de l'abbaye, et raconte les événements d'une façon fantaisiste ¹. A même par sa situation d'être bien informé, Pierre Diacre a plus d'une fois travesti la vérité. Très inférieur à Léon d'Ostie, il ne mérite souvent qu'une créance médiocre ².

4° GEOFFROI MALATERRA, *Historia sicula* ³. — Geoffroi Malaterra est l'auteur de l'*Historia sicula*, qu'il a dédiée à Anchier, évêque de Catane. Il résulte de l'épître dédicatoire que l'auteur était étranger à l'Italie ; à la manière dont il parle des Normands à diverses reprises, on peut conclure que lui-même était originaire de Normandie. Après être demeuré quelque temps en Pouille, Geoffroi passa en Sicile : il explique, en effet, que si l'on peut relever des erreurs dans son œuvre, cela tient à ce qu'il est un Apulien et un Sicilien de fraîche date. L'ouvrage a été écrit à la demande du comte Roger, qui a prié l'auteur d'écrire non pas un poème mais une relation claire et précise de la conquête de la Sicile. Toutefois, certaines parties de l'œuvre sont en vers.

Comme sources, l'auteur a surtout utilisé les renseignements oraux qui lui ont été communiqués par le comte de Sicile et par ceux des Normands qui ont pris part à la conquête de l'île. En outre, il a vraisemblablement eu à sa disposition quelques sources écrites où étaient racontées les aventures des premiers conquérants ⁴. Geoffroi était donc à même d'être très bien renseigné. Mais ici le contrôle est difficile, car, pour la plupart des faits qu'il raconte, il est notre source unique ; sans lui nous ne posséderions

1. Cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. II, p. 236.

2. Cf. *Infra*, t. II, pp. 70-71.

3. Éd. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 547 et suiv.

4. Cf. *Infra*, p. xxxviii.

presque aucun détail sur les guerres soutenues en Sicile par les conquérants normands.

Geoffroi a voulu écrire une biographie du comte Roger ; c'est celui-ci qui est le héros principal autour duquel se groupent les événements. L'ouvrage débute par un résumé sommaire de l'histoire de Rollon, puis aussitôt commence celle de la famille de Hauteville. Jusqu'à la date de 1038, l'œuvre est assez confuse, très sommaire et sans aucune indication chronologique. A partir du moment où Roger est en Sicile, il n'est plus question que de lui et de ses exploits ; tout l'ouvrage lui est consacré, sauf une assez longue digression relative à la campagne de Robert Guiscard en Grèce. L'œuvre se termine à l'année 1099.

Le principal reproche que l'on puisse faire à Geoffroi est une tendance marquée au panégyrique. Le comte de Sicile et les Normands ont toutes les vertus ; ils sont toujours vainqueurs et malgré leur petit nombre ils mettent en déroute d'innombrables armées musulmanes ¹. Malgré ce défaut l'ouvrage n'en demeure pas moins une source de premier ordre. Heinemann a montré que Malaterra commençait l'année au 1^{er} janvier ².

L'ouvrage a été continué jusqu'en 1265, mais cet appendice est très sommaire et constitue plutôt des annales qu'une chronique.

5° ANONYMUS VATICANUS. — L'*Anonymi Vaticani historia Sicula* ou *Chronica Roberti Guiscardi et fratrum ac Rogerii comitis Mileto* est un ouvrage latin racontant l'histoire des conquêtes normandes dans l'Italie méridionale et en Sicile jusqu'en 1091, et rédigé sous le règne de Roger II ³. A cette rédaction primitive on a ajouté un résumé de l'histoire de Sicile jusqu'en 1282. L'Anonyme du Vatican a été publié par Caruso et Muratori ⁴. En 1835, Champollion-Figeac, sous le titre de *Chronique de*

1. Cf. *Infra*, t. I, p. 327 et suiv.

2. Heinemann, *Geschichte der Normannen*, t. I, pp. 373-376.

3. Cf. une allusion à la monarchie, éd. Muratori, R.I. SS., t. VIII, p. 754.

4. Caruso, *Bibliotheca hist. regni Siciliae*, t. II 1723, p. 827 et suiv., Muratori, R.I. SS., t. VIII, p. 745 et suiv.

Robert Viscart et de ses frères, en a publié, en appendice ¹ à son édition d'Aimé, une traduction française de la fin du XIII^e siècle. Champollion-Figeac a prétendu établir que cet ouvrage était l'œuvre d'Aimé du Mont-Cassin. Wilmans ² a combattu cette opinion que nul ne songe plus à défendre et a voulu montrer que l'Anonyme du Vatican n'avait fait qu'abrégé la *Chronique* de Geoffroi Malaterra. Delare a adopté les conclusions de Wilmans ³; depuis lors, celles-ci ont été combattues par Heskell ⁴. Ce dernier de la comparaison du texte de l'Anonyme du Vatican avec Malaterra conclut que le texte du premier est indépendant de celui du second. D'après lui les deux auteurs se seraient inspirés des mêmes sources ; de là viendraient les quelques ressemblances que l'on peut relever entre les deux ouvrages. L'Anonyme et Malaterra auraient eu entre les mains deux ouvrages relatifs aux expéditions des Normands en Italie ; l'un aurait contenu le récit des événements depuis l'apparition des Normands en Italie jusqu'à la mort d'Onfroi ; l'autre aurait été plus particulièrement une histoire de Robert Guiscard et de Roger et se serait terminé vers 1090 ou 1091 ⁵. La thèse de Heskell, très ingénieusement établie, me paraît fort juste et j'adopte ses conclusions. Contrairement à l'opinion de Wilmans, l'Anonyme du Vatican a donc une certaine valeur, c'est une source utile qui complète sur quelques points les renseignements de Malaterra ⁶.

6^o GUILLAUME DE POUILLE, *Gesta Roberti Wiscardi*. — On doit à Guillaume de Pouille un poème épique en cinq livres :

1. Champollion-Figeac, *L'Ystoire de li Normant*, p. 263 et suiv. ; cf. *Ibid.*, p. LXXII et suiv.

2. Wilmans, *Ist Amatus von Monte Cassino der Verfasser der Chronica Roberti Biscardi?* dans l'*Archiv.* de Pertz, t. X, p. 122 et suiv. Cette opinion avait déjà été émise par Wilken, *Rerum ab Alexio I, Joanne, Manuele et Alexio II, Commenis Gestarum lib. IV*, p. xxxvii.

3. Delare, *Ystoire de li Normant*, p. xxxvii et suiv.

4. Heskell, *Die Historia Sicula des Anonymus Vaticanus und des Gaufredus Malaterra*. In. diss. Kiel, 1891, in-8^o.

5. *Loc. cit.*, p. 80 et suiv.

6. Cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. III, p. 100, note 2.

Historicum poema epicum de rebus Normannorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis ¹, ou *Gesta Roberti Wiscardi*, écrit à la demande d'Urbain II, et dédié au duc Roger. L'ouvrage n'a vraisemblablement pas été commencé avant 1090 ; en effet, l'auteur parle du prince Richard de Capoue ², qui régna de 1090 à 1106 ; d'autre part, comme ailleurs, il est fait allusion à la prise de Jérusalem (15 juillet 1099) ³, l'œuvre n'était certainement pas terminée à cette date. Elle était finie avant 1111, date de la mort du duc Roger à qui elle est dédiée.

On ne sait rien de la personne de l'auteur ; il semble qu'il n'était pas Normand car, plusieurs fois, il raille l'avarice des conquérants. Peut-être était-il originaire de Giovenazzo, dont, à diverses reprises, il fait l'éloge ⁴.

L'ouvrage est divisé en cinq chants dont le dernier se termine à la mort de Guiscard ; l'auteur raconte toutefois le retour de Roger et de l'armée en Italie.

Hirsch a montré que, dans les deux premiers livres de son poème, Guillaume avait, pour les événements des années 1009-1051, utilisé d'anciennes Annales de Bari qui ont également servi à Lupus ⁵. Pour le récit de la bataille de Civitate, il aurait eu également entre les mains une source aujourd'hui perdue ⁶. On a voulu établir que Guillaume avait connu et utilisé l'œuvre d'Aimé. Les rapprochements que l'on a établis sont loin d'être convaincants, et je me range à l'avis de Hirsch et de Delarc qui regardent ces deux sources comme indépendantes ⁷. Enfin il semble bien que, pour le récit de la compagnie de Guiscard en

1. Éd. Wilmans, dans M.G.H.SS., t. IX, p. 241 et suiv. Cf. la *Préface* de l'éditeur et *Id.*, *Ueber die Quellen der Gesta Roberti Wiscardi des Guillelmi Apuliensis* dans l'*Archiv.* de Pertz, t. X, p. 87 et suiv.

2. G. Ap., II, v. 179, dans M.G.H.SS., t. IX, p. 245.

3. Cf. La préface de Wilmans, M.G.H.SS., t. IX, p. 239.

4. Wilmans, *Préface*, *loc. cit.*

5. Hirsch, *op. cit.*, p. 29 et suiv. ; Wilmans, *Ueber die Quellen*, p. 117.

6. Hirsch, *op. cit.*, p. 37.

7. Champollion Figeac, éditeur d'Aimé, p. lxxvi et suiv. ; Wilmans, *op. cit.*, p. 117 et suiv., cf. Hirsch, *Amatus von Monte Cassino und seine Geschichte der Normannen*, dans *Forschungen*, t. VIII, p. 222 et suiv. ; Delarc, éd. d'Aimé, p. lxx.

Grèce, Guillaume a eu entre les mains l'œuvre d'un certain Jean de Bari, qui a été également utilisée par Anne Commène ¹.

Guillaume est surtout bien informé des événements dont la Pouille a été le théâtre : il ne sait pas grand'chose sur les événements qui se sont passés dans la région de Capoue ou en Sicile. Aussi, de tous les faits qui se sont déroulés en Sicile, il ne donne quelques détails que sur le siège de Palerme. En général l'auteur est très bref pour tout ce qui ne touche pas la Pouille. C'est grâce à lui que nous connaissons avec détail non seulement la conquête normande, mais aussi la manière dont Robert Guiscard est arrivé à imposer son autorité et à réunir en un seul État les diverses petites principautés fondées par les Normands.

L'œuvre est écrite en vers élégants, en un latin correct ². Quand on la compare aux parties en vers de la chronique de Malaterra, l'avantage n'est pas à ce dernier auteur.

7^o CHRONICON CASAURIENSE. — Cet ouvrage a été composé, à la fin du XI^e siècle, sur l'ordre de Léonard, abbé de Saint-Clément de Casauria, par un moine Jean; il s'étend de 866 à 1182 ³. L'auteur a eu à sa disposition de nombreux diplômes dont il a en général tiré bon parti. Son œuvre est très importante, car elle constitue l'une des rares sources que nous possédons pour l'histoire de la conquête de la région des Abruzzes. Pour la première période, l'auteur s'est fait l'écho des haines qu'avaient soulevées les Normands auxquels il est nettement hostile. Dans la dernière partie, il y a encore une certaine animosité contre les seigneurs normands qui pillent les biens du monastère, mais l'auteur est favorable aux souverains normands qui s'efforcent de rétablir l'ordre. De nombreux diplômes ont été insérés dans l'ouvrage.

8^o CHRONICON SANCTI BARTHOLOMEI DE CARPINETO ⁴ (962-1159). —

1. Wilmanns, *op. cit.*, p. 87 et suiv.

2. *Id.*, *Préface*, *loc. cit.*

3. Éd. dans Muratori, R.I.S.S., t. II, 2, p. 775. Cf. Bindi, S. *Clemente a Casauria e il suo codice miniato esistente nella biblioteca Nazionale di Paugi* (Naples, 1885), et Capasso, *op. cit.*, p. 74.

4. Éd. Ughelli, *op. cit.*, t. X, 2, p. 349. Cf. Capasso, *Un ms della cronica di S. Bartholomeo*, dans *Le fonti della storia*, etc., Append. I, p. 227 et suiv.

Cet ouvrage est l'œuvre d'un moine, Alexandre, qui écrivait vers la fin du XII^e siècle ; il a été publié d'une façon incomplète par Ughelli. Comme la précédente, cette chronique tire sa principale importance des renseignements qu'elle nous fournit sur la région des Abruzzes. Pour la période qui nous occupe, l'auteur paraît avoir eu entre les mains des sources écrites, il a notamment copié des passages entiers de Guillaume de Pouille¹. L'œuvre n'est détaillée que dans la dernière partie. L'auteur a eu entre les mains de nombreuses pièces d'archives dont souvent il fait une sommaire analyse. Comme tendance générale, l'auteur, contrairement au précédent, est nettement favorable aux conquérants et fait l'éloge d'Hugues Maumouzet que le *Chronicon Casauriense* attaque avec âpreté.

9^o CHRONICON AMALFITANUM². — Weinreich a établi que l'on devait dans cet ouvrage distinguer trois parties. La première s'étend de 747 à 974, la deuxième jusqu'à la mort de Guiscard, la troisième est formée par une série d'additions relatives à l'église d'Amalfi jusqu'à 1294³. Nous n'avons donc à nous occuper que de la seconde partie. Hirsch a montré que l'auteur du *Chronicon* avait utilisé un ouvrage, connu également par Romuald de Salerne⁴, et qui perdu aujourd'hui avait été composé dans les premières années du XII^e siècle par un auteur qui n'avait pas eu de sources autres que la tradition. De là la différence qui existe entre la partie de l'œuvre relative aux événements les plus anciens et celle où sont rapportés les événements de la fin du XI^e siècle.

10^o FALCON DE BÉNÉVENT. — Falcon de Bénévent est l'auteur d'une des chroniques les plus importantes pour l'histoire des

1. *Chr. sancti Bartholomei de Carpineto*, p. 358 ; l'auteur parle de Mélès : « *more græcorum vestibus indutum* », cf. Guillaume de Pouille, I, v. 13-14 :

« *Ibi quemdam conspicientes*
More virum græco vestitum, nomine Melum. »

2. Éd. Muratori, *Antiquitates Italianæ*, t. I, p. 207 et suiv.

3. Weinreich, *op. cit.*, p. 76 et suiv.

4. Hirsch, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

Normands en Italie (*Chronicon de rebus aetate sua gestis* ¹). Il appartenait probablement à une famille importante de Bénévent. On trouve en effet mentionné un Falcon, juge, dans divers documents depuis l'année 1021 ². Nous ne connaissons que d'une façon très imparfaite la biographie de l'auteur de la chronique. Nous savons seulement qu'il était notaire et scribe du sacré Palais de Bénévent ³. En cette dernière qualité, il devait sans doute être l'un des subordonnés du comte du Palais, dont la charge subsista à Bénévent au moins jusqu'en 1137 ⁴. En 1133, Falcon fut nommé juge de la ville par le cardinal Gérard et vit sa nomination ratifiée par Innocent II ⁵. Le parti qui avait porté Falcon au pouvoir ne tarda pas à être chassé; Falcon lui-même fut exilé, sans doute en 1134; il ne reentra à Bénévent qu'en 1137 ⁶. Sur les dernières années de sa vie, notre ignorance est complète. J'ai relevé aux Archives de l'Orphelinat de Bénévent la signature d'un Falcon, juge sur un acte privé de 1142 ⁷. Il s'agit très probablement de notre personnage. Par contre il me paraît difficile que ce soit le même personnage qui souscrive avec la même qualité un acte, en 1181 ⁸.

Falcon n'a pas rédigé sa chronique au jour le jour; il a écrit à une époque assez tardive. En effet, à l'année 1130, après avoir dit que Roger II reçut la couronne des mains du prince Robert de Capoue, il fait une allusion évidente à la confiscation de la principauté par le roi de Sicile ⁹. Il semble même qu'une partie de l'ouvrage a été rédigée après la mort de Roger II ¹⁰.

1. Les principales éditions de Falcon sont les suivantes: Caruso, *Bibliotheca hist. regni Siciliae*, t. I, p. 302 et suiv.; Muratori, *R. I. SS.*, t. V, p. 82 et suiv.; Del Re, *op. cit.*, t. I, p. 161 et suiv.; Migne, *P. L.*, t. CLXXIII, p. 1149 et suiv. Toutes ces éditions dérivent d'une copie faite au xvi^e siècle sur un ancien manuscrit. Cf., à ce sujet, Capasso, *Le fonti*, etc., p. 74, note 1.

2. Archives de l'Orfanotrofio de Bénévent, registre, n^o 28, f^o 41, r^o.

3. Falco Benev., ad. an. 1133, p. 218.

4. *Id.*, p. 231.

5. *Id.*, p. 218.

6. « *Ita predictus Falco iudex, et Falco abbas Falconis et Saductus, etc., qui per triennium exules fueramus* » *Id.*, p. 231. Cf. *Id.*, p. 227.

7. Archives de l'Orfanotrofio de Bénévent, registre n^o 13, f^o 7. Cf. Borgia, *Memorie storiche della pontificia città di Benevento*, t. II, p. 100.

8. Archives de l'Orfanotrofio de Bénévent, registre, n^o 13, f^o 30.

9. « *Princeps... coronam in capite eius posuit, cui non dignam retributionem impendit* », Falco, p. 202.

10. Falcon parle de Roger II « *execrandae memoriae* », p. 223, ceci a été certainement écrit après la mort de Roger II (1134).

L'intérêt éminent que présente cette œuvre provient de ce qu'elle est la seule parmi toutes celles que nous possédons, qui ait été écrite par un adversaire des Normands ¹. Tandis que la plupart des autres chroniqueurs célèbrent à l'envi les qualités de leurs héros, Falcon nous donne l'opinion des Lombards sur les conquérants normands. Il est l'écho du sentiment national de ses compatriotes. Nettement hostile aux Normands qu'il déteste ², il nous montre, pour ainsi dire, l'envers de la conquête. Pour lui, Roger II est un abominable tyran ³, ses sympathies vont seulement à Rainolf parce que ce dernier s'est allié aux Lombards de Bénévent pour tenter de repousser le roi de Sicile.

Dans son ouvrage, Falcon a adopté la forme annalistique, bien qu'il n'ait pas inscrit les événements au jour le jour. Sa chronique, dans l'état où elle nous est parvenue, commence en 1102, et finit en 1139; elle ne nous a point été conservée intacte; elle s'ouvre, en effet, au milieu du récit d'une émeute des gens de Bénévent soulevés contre leur archevêque et se termine sur le récit inachevé du siège de Naples. Jusqu'à l'année 1112, la chronique est très brève; il semble que Falcon se soit contenté de reproduire des annales antérieures. C'est à partir de 1112 que l'œuvre présente un caractère original.

Falcon a surtout raconté l'histoire de sa ville natale, pendant près de quarante ans; mais comme il se trouve que, pendant cette période, Bénévent a joué un rôle politique important dans les événements dont l'Italie méridionale était le théâtre, l'auteur a été amené à parler d'un grand nombre de faits intéressants plus l'histoire générale que l'histoire locale. Toutefois ce sont les faits locaux qui intéressent le plus le rédacteur de la chronique qui se montre très fier de sa ville natale ⁴. Non seulement il nous fait assister aux luttes politiques ardentes qui divisent la population de Bénévent, nous donnant ainsi un curieux tableau de la vie municipale au début du XII^e siècle, mais encore

1. Capasso, *op. cit.*, p. 71, a signalé ce caractère particulier.

2. Falco Benev., pp. 219, 221, 222, 223, 224, 225. « *Melius est mori in bello quam videre mala gentis nostrae* », p. 226.

3. *Id.*, pp. 219, 223.

4. *Id.*, p. 234.

il inscrit soigneusement tous les petits faits ne présentant qu'un intérêt purement local. La mort des notables de la ville, laïcs ou ecclésiastiques, les nominations, les parentés, la découverte de reliques, les procès entre communautés religieuses, les miracles, les sécheresses, les inondations, les cérémonies publiques, tout cela est raconté avec détails, on sent que l'auteur parle de personnes ou de choses qui l'intéressent au moins autant que les grands faits politiques ¹.

Quelque intérêt que présente à ce point de vue particulier la chronique de Falcon, ce n'est point là ce qui en fait pour nous un document d'importance capitale. Mais, à côté de ces faits locaux, l'auteur a été amené à parler des grands événements politiques qui se sont déroulés autour de lui. A ce point de vue, la valeur de sa chronique est très variable. Jusqu'en 1112, Falcon a utilisé des annales de Bénévent; cette première partie de sa chronique est très brève. A partir de 1113, Falcon ² est admirablement renseigné sur tous les faits qui se sont produits dans le voisinage de Bénévent; le plus souvent il a été témoin oculaire et nous fournit un grand nombre de détails du plus haut intérêt. Quand il n'a pas connu directement les faits, Falcon a apporté à se renseigner un très grand soin. Par ses fonctions il a été à même de connaître beaucoup de choses; il a eu entre les mains des documents d'archives qu'il a utilisés, les reproduisant soit en partie, soit dans leur teneur intégrale ³. Il s'est ingénié à se procurer des renseignements de témoins oculaires, et s'est adressé, semble-t-il, à des gens de tous les partis ⁴. Pour tout ce qui concerne la politique pontificale, Falcon est très bien informé, même quand il s'agit de faits qui se sont passés au loin. Vraisemblablement il a dû puiser ses informations auprès des personnages de la cour pontificale avec lesquels il a été en rapport. De même, il semble qu'il se soit enquis de certains faits auprès de personnes entourant Roger II ⁵. D'une manière géné-

1. Falco Benev., pp. 180, 181, 184.

2. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 9.

3. Falco Benev., pp. 235, 237, 249.

4. *Id.*, pp. 164, 193, 220, 223.

5. *Id.*, p. 213 « *Revera sicut ex ore narrantium, qui interfuerunt, audivimus* ».

rale, on peut dire que pour tout ce qui concerne Rome, Capoue, Salerne, Falcon, est très bien renseigné.

En ce qui concerne la Pouille, son information est en général beaucoup plus concise, sauf pour la campagne de Roger II, en 1139, dont il donne un récit très détaillé. Toutefois, malgré sa brièveté, Falcon est en général très exact pour tous les événements de Pouille. Par contre, sur la Calabre et la Sicile il ne sait presque rien.

A côté des choses qu'il a ignorées, Falcon s'est volontairement sur un grand nombre de faits. Il est très difficile, sinon impossible, de voir quel a été son rôle dans les affaires intérieures de Bénévent. On aperçoit bien que Falcon appartient au parti hostile aux Normands, parti qui cherche à s'appuyer sur Innocent II, mais il est impossible de connaître exactement les faits. Ainsi Falcon raconte qu'il revient d'exil au bout de trois ans, mais ne dit pas dans quelles conditions et à la suite de quels événements il a dû quitter la ville. De même il se tait sur les motifs qui ont décidé les gens de Bénévent à abandonner le parti de l'empereur pour revenir à celui de Roger II. Ce silence est certainement volontaire, l'auteur a dû se taire non par crainte des Normands, les qualificatifs sévères qu'il prodigue à Roger II l'indiquent suffisamment, mais plutôt par crainte des haines locales.

Au point de vue littéraire, l'œuvre de Falcon présente une réelle valeur. L'auteur sait faire vivre les personnages qu'il met en scène¹; il abuse sans doute des discours qu'il invente de toutes pièces, mais certaines scènes sont fort animées et pleines de vie². Il excelle à décrire les processions solennelles ou les grandes cérémonies religieuses³. Sa description de l'entrée de Calixte II à Bénévent est fort réussie⁴. Il a un talent réel pour faire vivre et agir toute une foule⁵ et sait en deux mots donner

1. Falco Benev., pp. 171, 198.

2. *Id.*, pp. 170, 178.

3. *Id.*, pp. 178, 189.

4. *Id.*, p. 181.

5. *Id.*, pp. 192, 210, 226, 334.

à la scène qu'il décrit son caractère particulier. On peut lui reprocher d'interpeller trop fréquemment et en termes peu variés son lecteur ¹, mais c'est là un faible défaut à côté des excellentes pages que contient son œuvre.

Il faut noter que Falcon de Bénévent a un mode particulier de compter les Kalendes. Chez lui le premier jour des Kalendes est non le premier jour du mois, mais le dernier du mois précédent ².

11° CHRONICA FERRARIENSIS. — Il convient de rapprocher de l'œuvre de Falcon de Bénévent l'ouvrage suivant écrit probablement au début du XIII^e siècle : *Ignoti monachi cisterciensis Sanctae Mariae de Ferraria chronica* ³. Cette chronique s'étend de 681 à 1228. Jusqu'aux événements de la fin du XI^e siècle, l'ouvrage ne fournit que des renseignements sans grande valeur. Il n'en est pas de même pour la période suivante. L'éditeur avait déjà aperçu les rapprochements qui doivent être établis entre cette œuvre et celle de Falcon pour les années 1103-1140 ⁴. Depuis lors, K. Kehr a montré que l'auteur de la *Chronique* de Ferrare avait utilisé, pour les années 1099-1103 et 1140-1149, une rédaction de la *Chronique* de Falcon plus complète que celle que nous possédons ⁵. Pour les années 1140-1149, la *Chronique de Ferrare* est donc une source très importante, elle nous fournit des renseignements nombreux sur les rapports de Roger II avec la papauté. Pour la dernière partie du XI^e siècle, le rédacteur de la *Chronique*

1. Falco Benev., pp. 172, 179, 181, 189, etc. On a voulu tirer de certaines expressions v. g. : « *si vestrae placuerit charitati* », p. 176 qui reviennent assez fréquemment chez Falcon la conclusion qu'il était clerc. On ne peut rien affirmer à cet égard cf. del Re, *op. cit.*, t. I, p. 159.

2. Cf. Weinreich, *op. cit.*, p. 91.

3. Éd. Gaudenzi, *Ignoti monachi Cisterciensis S. Mariae de Ferraria chronica et Riccardi de Sancto Germano chronica priora*, dans les *Monumenta, hist.*, édités par la Società napoletana di Storia patria, *Serie I, Chronache* (Naples, 1888, in-f°).

4. *Op. cit.*, p. 4 et 15 note.

5. K. Kehr, *op. cit.*, dans *Neues Archiv.*, t. XXVII, p. 453 et suiv. Il a appuyé sa démonstration sur certaines particularités du style de Falcon, notamment sur l'expression très fréquente « *Quid multa* », que l'on retrouve également dans la *Chronique de Ferrare*.

de Ferrare a eu entre les mains des sources beaucoup moins bonnes. Il semble qu'il a connu la *Chronique* de Romuald et de Salerne, mais il y a ajouté des renseignements puisés à des sources mauvaises. Pour ce qui regarde la Sicile il est assez mal informé, c'est ainsi qu'il fait d'Étienne du Perche un espagnol. Il paraît bien que le plus souvent l'auteur s'est borné à recueillir la tradition populaire ¹.

12^o CRONICON SANCTI STEFANI. — Le *Chronicum rerum memorabilium monasterii S. Stephani protomartyris ad rivum maris scriptum a Rolando monacho qui vivebat A. D. 1185*, ne fournit guère que des renseignements relatifs à l'histoire locale. Son authenticité a été combattue par Schipa, avec raison semble-t-il ; toutefois depuis lors, M. P. Kehr a indiqué qu'il y avait une certaine correspondance entre les renseignements donnés par le *Chronicum* et ceux que nous fournissent les actes ².

13^o ALEXANDRE DE TELESE. — On doit à Alexandre, abbé du monastère de San Salvatore, près de Telese, le *De rebus gestis Rogerii Siciliae regis*. L'ouvrage n'est pas terminé et s'arrête brusquement en 1136 ³. Comme, en 1144, on trouve, comme abbé de Telese, un certain Étienne, qui était prieur au temps d'Alexandre ⁴, on en a conclu que ce dernier n'avait point terminé son œuvre et que la mort l'avait interrompu dans sa tâche. Il me semble difficile d'admettre cette opinion. En effet, l'œuvre d'Alexandre est accompagnée d'une longue épître dédicatoire adressée à Roger II ⁵. Celle-ci paraît tout à fait indépendante de

1. Cf. *Chr. Ferr.*, p. 29, ce que l'auteur raconte sur Maïon, sur la perte de l'Afrique. Les détails fournis sur le supplice du prince de Capoue, sur l'émeute populaire qui délivre Guillaume I^{er}, ne se retrouvent ni dans Romuald de Salerne, ni dans Falcaud.

2. *La cronica di S. Stefano ad rivum maris*, éd. Saraceni (Chieti, 1876), in-4^o. Cf. Schipa, *Archivio storico napolet.*, t. X, p. 334 et suiv. ; et P. Kehr, *Otia diplomatica*, dans *Nachrichten der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* (1903), p. 287.

3. Sur les manuscrits et les éditions d'Alexandre de Telese cf. Capasso, *Le fonti*, etc., p. 71.

4. Cf. del Re, *op. cit.*, t. I, p. 84.

5. Al. Tel., éd. del Re, pp. 85-87.

L'ouvrage et n'a été vraisemblablement écrite qu'une fois la chronique terminée. L'œuvre ne devait pas s'étendre beaucoup après 1140, car dans l'épître on peut relever certaines allusions aux conquêtes faites en 1140 par les fils de Roger II. L'auteur recommande au roi de limiter son ambition et lui cite l'exemple du basileus de Constantinople qui a su renoncer à faire valoir ses droits sur certaines provinces ¹. Il me semble qu'il faut voir, dans l'avis ainsi donné, un conseil de l'auteur qui ne voudrait pas que le roi étendit ses États malgré le pape.

Nous ne savons rien sur la personne de l'auteur; il était très probablement étranger à l'Italie du sud, car il montre peu de bienveillance envers les Lombards ². L'abbé de Telese a écrit à la demande de Mathilde, sœur de Roger II et femme du comte Rainolf ³; il possédait une certaine culture littéraire: dans sa préface il fait allusion à une légende relative à Virgile ⁴; il abuse des citations bibliques et des rapprochements avec les livres saints.

Bien que dans le préambule de son ouvrage Alexandre dise qu'il va raconter l'histoire de Roger II depuis son enfance, il n'a en réalité rapporté les événements que depuis la mort du duc Guillaume. Il ne dit, en effet, absolument rien de la régence de la comtesse Adélaïde et se borne à raconter quelques anecdotes destinées à prouver que dès sa plus tendre enfance Roger II s'est révélé comme un être exceptionnel. L'auteur ne nous dit rien des sources qu'il a utilisées, mais il paraît admirablement renseigné autant que nous pouvons en juger en comparant son œuvre avec celle de Falcon de Bénévent. C'est grâce à lui que nous pouvons connaître avec détails les événements dont l'Italie méridionale a été le théâtre de 1127 à 1136. Alexandre de Telese nous a surtout raconté les guerres soutenues par Roger II contre

1. Al. Tel., p. 86.

2. « *Vigens Longobardorum nequitia* », *Id.*, p. 88.

3. *Id.*, p. 88.

4. Alexandre de Telese ne connaît la vie de Virgile que par une légende populaire qui en fait le gouverneur de Naples, cf. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, 2^e éd. (Florence, 1896), 2 vol. in-8°, t. II, p. 36 et suiv.; cf., p. 58, le récit légendaire de Gervais de Tilbury sur la découverte des ossements de Virgile à Naples, récit confirmé, semble-t-il, par un passage de Jean de Salisbury, *Polycraticus*, 2, 23.

ses vassaux rebelles. Il est curieux de constater que l'auteur ne dit pas un mot des rapports de Roger avec l'anti-pape Anaclet II. De même tout ce qu'il raconte à propos de la fondation de la monarchie est tendancieux ; ce n'est certes pas sans raison qu'il présente l'élection de Roger comme s'étant faite sans l'intervention de l'Église romaine. Il me paraît évident que l'auteur a voulu être agréable au roi et montrer que, dès son origine, la monarchie sicilienne n'avait pas dépendu du pape.

Ces réserves faites sur les tendances de l'auteur, on peut dire que son œuvre constitue l'une des deux sources principales pour l'histoire des premières années de la monarchie normande.

14° ROMUALD DE SALERNE. — Romuald II, archevêque de Salerne (1153-1181), est l'un des historiens les plus importants de l'époque normande. L'auteur appartenait à une famille de Salerne, qu'il faut peut-être rattacher à une famille de comtes lombards mentionnée depuis la fin du x^e siècle ¹. Le père de l'archevêque était Pierre Guarna ² ; nous connaissons encore ses frères, Robert, archidiaque de Salerne ³, Philippe Guarna, seigneur du château de San Magno (*castellum sancti Magni*) ⁴, Luc Guarna, qui est mentionné comme justicier de 1182 à 1189 ⁵, Jean Guarna, juge de Salerne ⁶, Jacques Guarna, seigneur de Castellione ⁷. De

1. Je ne formule ici qu'une hypothèse que j'appuie sur ce fait que tous les prénoms de cette famille, Romuald, Allan, Pierre (*Cod. Cav.*, I, 209, II, 305, 346, 356, 358, 359, 360, 395, 413, 426, 432, 440; III, 513; IV, 559, 565, 566, 570, 572, 583, 588, 593, 595, 598, 600-604, 610-615, 622, 630, 631, 635, 639, 662, 676, 692, 705; V, 727, 728), se retrouvent dans la famille Guarna. Paesano, *op. cit.*, t. II, 137, dit que Romuald est neveu du comte Romuald mais ne cite aucun texte à l'appui de son dire.

2. *Necrol. Salernitanum* dans *Forschungen*, t. XVIII, p. 475, cf. *Catal. baronum*, p. 585. Sur la famille Guarna, cf. la préface d'Arndt, M.G.H.SS., t. XIX, p. 387.

3. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 401; cf. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 222; *Necrol. Salern.*, *loc. cit.*, *Catal. baronum*, p. 583, où il faut corriger « *archiepiscope* » en « *archidiaconi* ».

4. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 403.

5. Archives de la Cava, J. 32 (1182), et del Giudice, *Codice diplomatico del regno di Carlo I e II d'Angio* (Naples, 1863), in-4°, Appendice, p. LIII-LVI; Cf. *Catal. baronum*, p. 585.

6. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 401.

7. *Catal. baronum*, p. 583, et *Necrol. Salern.*, *loc. cit.* Dans ce dernier texte Jacques est seigneur de Castellamare (*dominus castelli maris*).

la même famille nous connaissons encore Simon, fils de Luc Guarna ¹ et Alfano ². D'après Pierre de Blois, il y aurait eu une parenté entre la famille Guarna et la famille royale ³.

Au mois de décembre 1143, on trouve la souscription de Romuald (*Romoaldus clericus qui dicitur Guarna*) sur un diplôme des archives de la Cava ⁴. En 1153, Romuald fut élu archevêque de Salerne, il succédait à l'archevêque Guillaume ⁵. Pendant son pontificat, Romuald fit construire l'église San Cataldo et compléta l'ornementation de sa cathédrale ⁶. L'archevêque de Salerne avait étudié la médecine; nous savons qu'il soigna Guillaume I^{er} et Pierre de Blois ⁷. Sous les règnes de Guillaume I^{er} et de Guillaume II, Romuald joua un rôle politique important; il fut l'un des négociateurs du traité de Bénévent et prit une part active aux intrigues de la cour de Palerme. Il joua un rôle dans la conspiration organisée contre Maion et contribua par son intervention à délivrer Guillaume I^{er} prisonnier. Il fut chargé par celui-ci d'aller en Pouille pour pacifier les esprits. Ce fut lui qui couronna Guillaume II. Sous le règne du nouveau roi, il eut à la cour une situation considérable et fut l'un des négociateurs de la paix de Venise. En 1179, Romuald assista au concile de Latran ⁸; il mourut le 1^{er} avril 1181 ⁹. On peut caractériser l'attitude politique de Romuald en disant qu'il fut, avec Mathieu d'Ajello l'un des chefs du parti national, et chercha à expulser de la cour de Palerme les étrangers.

L'archevêque de Salerne a composé divers ouvrages, notam-

1. *Necrol. Salernit.*, *loc. cit.*

2. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 401.

3. Pierre de Blois, *Epist.*, 10, dans Migne, P.L., t. CCVII.

4. Archives de la Cava, G. 42.

5. Cf. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 135.

6. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 401; cf. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale* (Paris, 1903), in-4^o, p. 504.

7. Falcand, p. 122; Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 435; Pierre de Blois, *Epist.*, 90, Migne, P.L., t. CCVII, p. 281.

8. Mansi, *Conciliorum Amplissima Collectio*, t. XXII (Venise, 1778), p. 460. Romuald fut en rapports fréquents avec Alexandre III, cf. M.G.H.SS., XIX, p. 434, 453, 455 et Jaffe-Löwenfeld, 14091, 14092, 14093.

9. *Necrol. Casin.*, dans Gattola, *Accessiones*, t. II, p. 853.

ment des livres de liturgie ¹, mais son œuvre principale est son *Chronicon sive Annales*, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'en 1178 ². Du début à 839, l'ouvrage est une chronique universelle pour laquelle l'auteur a utilisé principalement Bède, saint Jérôme, Isidore, Orose, Paul Diacre, Einhard, le *Chronicon Salernitanum* ³. A partir de 839, Romuald a adopté la forme annalistique et a utilisé un certain nombre de sources perdues (catalogue des princes de Salerne, catalogue des papes, catalogues byzantins) et les *Annales de Bénévent*, le *Chronicon sancti Benedicti*, ainsi qu'une source utilisée également par l'auteur du *Chronicon Vulturense* ⁴. Pour le XI^e siècle, Romuald a utilisé les anciennes annales du Mont-Cassin, Léon d'Ostie et une chronique écrite dans la région de Salerne, au début du XII^e siècle, et racontant la conquête normande ⁵. Enfin, à partir de 1081, Romuald a beaucoup emprunté à la source aujourd'hui perdue dont s'est servi également Lupus Protospatarius ⁶. L'ouvrage de Romuald a été interpolé à diverses reprises. Arndt distingue deux interpolateurs dont l'un s'est servi, jusqu'en 1131, de la chronique de Lupus Protospatarius; la seconde série d'interpolations ne commence qu'après cette date ⁷.

Pour toute la période dont il a été contemporain, Romuald était à même par sa situation d'être très bien renseigné. Aussi son œuvre est-elle une des sources les plus importantes pour l'histoire de la monarchie normande. Seulement en se servant de la chronique de Romuald, on ne doit point oublier que l'auteur a

1. Parmi les ouvrages de Romuald, on peut citer, en dehors de plusieurs Vies de saints : Le *Breviarum salernitane ecclesie* ; un *Opusculum de annunciatione beate Marie virginis* ; un *Semestria seu scrupularii vel ceremoniale pro recitatione horarum divinarum et pro peculiaribus functionibus ecclesie Salernitane*, cf. Arndt, *loc. cit.*

2. Ed. Arndt dans les M.G.H.SS., t. XIX, p. 398 et suiv.; sur les manuscrits, cf. la préface de Arndt, *ibid.*

3. Cf. la préface de Arndt, *op. cit.*, p. 392, et Capasso, *op. cit.*, p. 73.

4. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 61-63.

5. *Id.*, p. 64 et suiv. La chronique salernitaine dont s'est servi Romuald, a été également utilisée par le rédacteur du *Chronicon Amalfitanum*, cf. Weinreich, *op. cit.*, p. 76.

6. Hirsch, *op. cit.*, p. 41 et suiv.

7. Arndt, *op. cit.*, p. 395.

pris une part active aux intrigues de cour qu'il raconte, et que par suite il est loin d'être impartial. Au contraire de Falcand qui se répand en déclamations haineuses contre ses adversaires politiques et accumule contre eux les pires accusations, Romuald sait toujours garder, même vis-à-vis de ses ennemis, une juste mesure ; il se contente, quand certains faits le gênent, de les passer sous silence. On peut lui reprocher d'avoir abusé de ce moyen facile d'éviter les sujets qui l'embarrassaient. La critique de Romuald est difficile à faire, car pour contrôler ses dires nous n'avons que la *Chronique* de Falcand, qui est lui même bien loin d'être impartial. Unis un moment par les mêmes haines politiques, les deux auteurs se sont trouvés bien vite séparés. En appréciant les renseignements qu'ils nous fournissent, on ne peut que constater que chacun d'eux est l'écho d'un parti, et qu'il n'y a aucune raison d'ajouter à l'un plus de créance qu'à l'autre ¹. Chez tous deux le fonds des renseignements est exact, mais le détail et l'appréciation des faits particuliers sont empreints de la plus évidente partialité. Ces restrictions s'imposent surtout en ce qui concerne les intrigues de la cour de Palerme ; au contraire, pour tout ce qui regarde les questions de politique extérieure, dans lesquelles les rivalités de personnes ont joué un moindre rôle, Romuald mérite toute créance. Son récit des négociations qui ont précédé le traité de Venise est particulièrement précieux et l'on ne peut guère reprocher à l'auteur que la vanité un peu puérile qui le porte à exagérer l'importance de son rôle particulier aux dépens de celui de l'autre plénipotentiaire de la cour normande.

15° HUGUES FALCAND. — Hugues Falcand est l'auteur de deux œuvres de dimensions très inégales. L'une, le *Liber de regno Sicilie*, est une chronique racontant l'histoire de Sicile de 1154 à 1169 ; l'autre, l'*Epistola ad Petrum Panormitanæ ecclesie thesaurarium de calamitate Sicilie*, est une simple lettre, précieuse par les allusions faites aux événements qui suivirent la mort

1. C'est l'erreur où est tombé Hillger dans sa dissertation, *Das Verhältniss des Hugo Falcandus zu Romuald von Salerno* (Halle, 1878), in-8°.

de Guillaume II et par les renseignements variés fournis sur la Sicile ¹.

Tout ce qui touche à Falcand est mystérieux ; son nom même est douteux, et celui de son correspondant n'est pas très sûr. On a beaucoup écrit pour tenter de dissiper les ténèbres qui entourent la personnalité de notre auteur ; de toutes ces discussions il est sorti peu de lumière, et il semble bien que tant que l'on n'aura pas trouvé de nouveaux documents, on ne pourra faire au sujet de la personne de Falcand que des hypothèses ².

Tout d'abord le nom de Falcand ne se trouve dans aucun des manuscrits que l'on possède ; on est amené à supposer qu'il se trouvait dans le manuscrit que le premier éditeur a eu en sa

1. Actuellement la meilleure édition est celle de Siragusa, *La historia o Liber de regno Sicilie e la epistola ad Petrum Panormitane ecclesie thesaurarium di Ugo Falcando* dans *Fonti per la storia d'Italia pubblicate dall'istituto storico italiano*, Scrittori, sec. XII (Rome, 1897). La lettre est sans doute adressée à Pierre Gualdus, trésorier de l'église de Palerme, mentionné en 1167, et fondateur de l'église San Martino, Garofalo, *op. cit.*, p. 25; Lello del Giudice, *Descrizione*, etc., p. 25, cf. Siragusa, *op. cit.*, p. x et suiv. Il faut noter que le nom du destinataire ne figure dans aucun des manuscrits que l'on possède actuellement. Il figure dans l'édition de Gervais de Tournay et par suite devait se trouver dans le ms. que celui-ci a eu entre les mains. Vatasso, dans l'*Archivio Muratoriano*, 1^{re} année fascicule 2, annonce qu'il a retrouvé le ms. de San Nicolo dell'Arena et qu'il prépare une nouvelle édition ; il mentionne p. 65 un article de Siragusa : *La historia o Liber de regno Sicilie... di Hugo Falcando lezione del codice di San Nicolo dell'Arena di Catania, ora raticano lat., 10690*. Je n'ai pu me procurer cet article.

2. Sur la personne de Falcand cf. : Bréquigny, *Mémoire sur Étienne, chancelier de Sicile en 1168*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLI (1780), p. 622 et suiv. ; *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 273 ; Hartwig, *Re Guglielmo I e il suo grande ammiraglio Maione di Bari*, dans *Archivio stor. napolet.*, t. VII, p. 411 et suiv. ; Hillger, *Das Verhältniss des Hugo Falcandus zu Romuald von Salerno* ; La Lumia, *La Sicilia sotto Guglielmo il buono* (Palerme, 1882), p. 226 ; Tœche, *Kaiser Henri VI*, p. 129 ; Schröter, *Ueber die Heimath des Hugo Falcandus*, Göttingen, In. diss. (Eisleben, 1880) ; Siragusa, *Il regno di Guglielmo I in Sicilia* (Palerme, 1885), t. I, p. 135 et suiv. ; *Id.*, éd. de *La historia o Liber*, etc., p. vni ; *Id.*, *La versione italiana della historia di Ugo Falcando di Filoteo Omodei*, dans *Archiv. st. sicil.*, t. XXIII, N.S., p. 465 et suiv. Cf. Castorina, *Arch. st. sicil.*, t. III (1878), Balzani, *Le cronache italiane nel medio evo* (Milan, 1884), p. 212 et suiv. ; *Neues Archiv.*, t. VIII, p. 381 et del Re, *op. cit.*, t. I, p. 275.

possession ¹. On a voulu identifier l'auteur avec un chanoine de la chapelle Palatine de Palerme, Falcus ². On ne voit guère comment Falcus aurait pu se transformer en Falcandus ³. D'autres critiques ont cru que Falcand ne faisait qu'un avec Hugues Foucault, abbé de Saint-Denis, qui aurait accompagné Étienne du Perche en Sicile ⁴, et aurait, d'après une lettre de Pierre de Blois, composé un récit des événements auxquels il avait été mêlé pendant son séjour à la cour de Palerme ⁵. Combattue déjà par Bréquigny ⁶, reprise par Hillger ⁷, cette identification a de nouveau été repoussée par Schröter ⁸ qui montre qu'il est fort possible que la lettre de Pierre de Blois ait été adressée non à Hugues Foucault, mais à son successeur Hugues de Milan ⁹. Il semble donc, par suite, que l'on puisse dire que Hugues Falcand ne peut être identifié avec l'abbé de Saint-Denis.

Les œuvres de Falcand ne permettent pas davantage de deviner quelle était sa patrie. Sans doute certains termes dont se sert l'auteur pour parler de la Sicile semblent indiquer qu'il n'est pas Sicilien. Mais les conclusions ainsi tirées sont en partie ruinées

1. La première édition est l'œuvre de Gervais de Tournay, *Historia Hugonis Falcandi-siculi de rebus gestis in Sicilia regno iam primum typis excusa studio... Mathaei Longojevici Suesoniani pontificis... Iluc accessit in librum prefatio... per Gervasium Tornacaeum Suesonensem* (Paris, 1550, in-4°. Cf. Siragusa, *La historia*, etc., p. viii et xxxviii, et Schröter, *op. cit.*, p. 26-29.

2. Hartwig, *loc. cit.* Falcus souscrit un acte de 1167, Garofalo, *Tabularium*, etc., p. 25.

3. Cf. Siragusa, *La historia*, etc., p. ix.

4. Cf. *L'art de vérifier les dates*, t. III, p. 815; *Gallia Christiana*, t. VII, p. 382; *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 275; Hillger, *op. cit.*, p. 7 et suiv.

5. Pierre de Blois, *Epist.*, 116 : « *Rogo quatenus tractatum, quem de statu aut potius de casu vestro in Sicilia descripsistis, communicetis mihi*, etc. »

6. Bréquigny, *op. cit.*, dans *Mémoires de l'Académie*, etc., t. XLI, p. 631; cf. Gibbon, *The history of the decline and the fall of the roman empire*, éd. Bury, t. VI, p. 249, note 1.

7. Hillger, *op. cit.*, p. 7.

8. Schröter, *op. cit.*, p. 48 et suiv. Un argument en faveur de sa thèse peut se tirer d'une lettre de Pierre de Blois, *Epist.*, 16, où il dit que lui-même et Roger de Normandie sont seuls survivants parmi les Français qui ont accompagné Étienne du Perche, cf. La Lumia, *op. cit.*, p. 227.

9. Cf. Schröter, *op. cit.*, p. 55.

si l'on remarque que Falcand se sert pour parler de Constance, fille de Roger II, de termes analogues ¹. Ici encore nous ne pouvons rien savoir, et toutes les opinions émises ne sont que des hypothèses. Toutefois si l'on fait abstraction de ces termes, il reste encore certains passages qui paraissent indiquer que la Sicile n'était pas la patrie de l'auteur : ainsi Falcand parle de la Sicile « *que me gratissimo sino susceptum benigne fovit, promovit, et extulit* ² ». Ailleurs parlant des fruits récoltés dans l'île il ajoute : « *Communes autem fructus et qui pene nos habentur his adjungere superfluum existimari* ³ ». De même, en divers endroits, il est question des Siciliens en termes qui paraissent indiquer un étranger : on relève les expressions « *juxta consuetudinem Siculorum* ⁴ » « *Siculi Casalia vocant* ⁵ » ou « *ab inchois nuncupantur* ⁶ ». Tout cela paraît bien indiquer que l'auteur est étranger à la Sicile.

On ne saurait admettre que Falcand ait été Français, il appelle les Français ou les Espagnols venus en Sicile « *Transalpini* » ou « *Transmontani* », ce qui semble bien indiquer qu'il est né en deçà des Alpes ⁷. Il est difficile de préciser davantage ; toutefois les termes dont se sert Falcand en parlant des habitants de la Pouille tendent à faire croire qu'il n'était pas originaire de cette province ⁸ ; par contre il est assez bienveillant envers les Calabrais. On ne saurait toutefois affirmer qu'il soit né en Calabre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, étranger à la Sicile, Falcand a résidé pendant longtemps à la cour de

1. Falcand, p. 170, appelle la Sicile « *nutrix* » et se dit « *alumnus* », or, p. 174, il emploie également le mot « *nutrix* » en parlant des rapports de Constance avec la Sicile, cf. Schröter, *op. cit.*, p. 31.

2. Falcand, p. 170.

3. *Id.*, p. 186.

4. *Id.*, p. 10.

5. *Id.*, p. 112.

6. *Id.*, p. 186, cf. Siragusa, *Il regno*, etc., p. 156. On a invoqué en faveur de la nationalité sicilienne le mot « *nostri* », Falcand, *op. cit.*, p. 57. Dans ce passage le mot « *nostri* » a un sens plus général et oppose seulement les chrétiens aux Musulmans.

7. Falcand, pp. 6, 24, 93, 98, 129, 153.

8. *Id.*, p. 44.

Palerme et qu'il est demeuré dans l'île au moins jusqu'en 1169 ¹.

Quand ont été composés les deux ouvrages de Falcand ? Pendant longtemps, on a regardé la lettre au trésorier Pierre comme se rattachant étroitement à la *Chronique* ². Il semble que ces deux œuvres ne doivent pas être rapprochées et soient indépendantes l'une de l'autre. La lettre au trésorier Pierre a été écrite après la mort de Guillaume II ³. Amari a montré le caractère politique de cet ouvrage, destiné, semble-t-il, moins à celui auquel il est adressé qu'à l'archevêque de Palerme, Gautier ⁴. L'auteur aurait voulu détacher ce dernier du parti allemand et l'amener à mettre son influence au service du parti national. Toutefois le style de la lettre permet d'affirmer qu'elle est l'œuvre du même auteur que la *Chronique* ⁵. Au moment où il écrivait au trésorier Pierre, Falcand n'était pas en Sicile, comme le montre l'expression « *in cisfarinis partibus* ⁶ » appliquée à l'Italie continentale. A quelle date peut-on placer la rédaction de cette œuvre ? L'auteur ne fait pas allusion à l'élection de Tancredè, mais, sous forme de prédiction, il parle des faits qui ont eu lieu au printemps 1190 ⁷. Comme, d'autre part, il parle du printemps qui vient de succéder à l'hiver, sa lettre doit être datée de la fin du printemps 1190 ⁸, elle est sans doute postérieure de très peu à la campagne des Allemands dans l'Italie méridionale (mai 1190).

1. Falcand, pp. 4 et 173. Il était en Sicile lors du tremblement de terre du 4 février 1169.

2. Cf. Schröter, *op. cit.*, p. 5 et suiv.; del Re, *op. cit.*, t. I, p. 393. Siragusa, *La historia*, etc., p. xii et suiv.

3. Falcand, p. 169.

4. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. III, p. 344.

5. Cf. Hartwig, *op. cit.*, pp. 414-415.

6. Falcand, p. 171.

7. *Id.*, *loc. cit.*

8. *Id.*, p. 169; cf. Amari, *loc. cit.*; Siragusa, *La historia*, etc., p. 169, note 3; Del Re, *loc. cit.*, place la rédaction de la lettre à la fin de 1189 ou au début de 1190; Schröter, *op. cit.*, p. 12, la place vers la même époque. Il semble bien que l'allusion au printemps rende impossible l'opinion des deux derniers auteurs. L'hypothèse d'Amari explique d'une façon satisfaisante les objections que l'on pourrait tirer du fait que l'auteur paraît ignorer l'élection de Tancredè.

La date de la composition du *Liber de regno Sicilie* est plus incertaine. Quelques passages permettent d'établir que Falcand n'a pas rédigé son ouvrage au jour le jour. C'est ainsi qu'il parle du logothète Nicolas « *qui tunc in Calabrie partibus iussu curie morabatur* », et ailleurs du cardinal, Jean de Naples, « *qui forte tunc aderat* ¹ ». Il semble bien, en outre, que Falcand n'ait écrit qu'assez longtemps après les événements, car les termes dont il se sert en parlant du pape Alexandre III montrent que sa chronique n'a été rédigée qu'après 1181, date de la mort du pape ².

Le *Liber de regno Sicilie*, à proprement parler, est moins une histoire générale du royaume de Sicile, de 1154 au début de 1169, qu'une histoire détaillée de la cour de Palerme pendant cette période. Sans doute les principaux événements y sont rapportés, mais ce sont les intrigues des divers partis de la cour qui forment l'objet propre du livre. Les grands faits politiques sont exposés le plus souvent très brièvement, tandis que l'histoire de la cour est racontée avec un grand luxe de détails. Ainsi en exposant l'histoire du règne de Guillaume I^{er}, l'auteur ne parle que sommairement de la révolte des vassaux du roi, de l'intervention des Byzantins dans les affaires de l'Italie méridionale, mais s'étend longuement sur le grand émir Maion et sur toutes les intrigues auxquelles il a été mêlé. Après l'assassinat du ministre de Guillaume I^{er}, ce sont surtout les événements de Palerme qui retiennent son attention, tandis que le récit de la campagne du roi contre les rebelles n'occupe que quelques pages. Il en est de même dans la partie de l'ouvrage consacrée au règne de Guillaume II où l'auteur, alors qu'il est presque muet sur toutes les graves questions touchant la politique étrangère, s'étend avec complaisance sur toutes les intrigues de la cour.

Le plus souvent Falcand raconte des événements auxquels il a été mêlé ou a assisté comme témoin oculaire. Il faut d'ailleurs

1. Falcand, pp. 37 et 93. Sur les autres preuves de ce fait, cf. Schröter, *op. cit.*, p. 13 et suiv.

2. « *Asserebant... Matheum... Alexandro pape qui tunc romane presidebat ecclesie, multam pecuniam detulisse* », Falcand, p. 28.

noter que jamais l'auteur ne dit un mot du rôle qu'il a pu jouer. A ses souvenirs personnels Falcand a ajouté des renseignements puisés auprès de divers personnages mêlés aux événements racontés¹. Enfin, Falcand a eu entre les mains quelques documents d'archives; il semble avoir eu connaissance de certaines lettres royales² et a inséré, en outre, un mandement du roi adressé au stratège et aux juges de la ville de Messine³. Il est difficile de distinguer ce qui, dans le récit de Falcand, est emprunté aux souvenirs personnels de l'auteur et ce qui est dû aux renseignements qui lui ont été fournis. Pourtant à étudier de près le texte de la chronique, on peut faire diverses remarques intéressantes à ce sujet. Tout ce que Falcand raconte sur le premier voyage de Guillaume I^{er} en Italie, sur l'état de la Pouille, sur la révolte du comte de Loritello est tellement sommaire, qu'il me paraît fort probable que l'auteur n'a point été mêlé aux événements qu'il rapporte⁴. Par contre, les chapitres IV-VI relatifs à Maion et aux commencements de la conspiration formée contre le ministre de Guillaume I^{er}, sont tellement détaillés qu'il semble bien qu'il faille admettre que Falcand utilise ici ses souvenirs personnels⁵. Pour tout l'ouvrage on peut faire une remarque analogue. Tous les événements qui se passent loin de la Sicile sont racontés très brièvement, tandis que tous ceux qui se passent à Palerme sont exposés dans le plus grand détail⁶. Il semble que l'on puisse de là tirer la conclusion que, pour les premiers, Falcand a été plus ou moins bien renseigné par diverses personnes qui y ont été mêlées, tandis que, pour les seconds, il a surtout utilisé ses souvenirs personnels. L'abondance de détails que l'on peut relever dans le récit du siège de Taberna par Guillaume I^{er} me portent à croire que l'auteur accompagnait le roi dans cette expédition; il me paraît égale-

1. « *Quae partim ipse vidi, partim eorum qui interfuerant veraci relatione cognovi* », Falcand, p. 4.

2. *Id.*, p. 15.

3. *Id.*, p. 148.

4. *Id.*, p. 10 et suiv.

5. *Id.*, p. 14 et suiv.

6. *Id.*, p. 76.

ment fort probable que, dans la même campagne, Falcand était avec le roi quand celui-ci vint à Salerne ¹. Par contre, il me paraît certain que l'auteur n'a pas accompagné l'armée royale pendant l'expédition de Pouille qui a suivi le siège de Taberna et précédé la venue du roi à Salerne ². On doit également, semble-t-il, admettre que Falcand se trouvait avec Guillaume II à Messine et a assisté en personne aux événements qu'il raconte ³. Les détails minutieux, qu'il fournit sur l'émeute qui éclata à Messine, me feraient croire que Falcand est demeuré dans cette ville après le départ de la cour pour Palerme et a été témoin oculaire des faits qu'il raconte.

L'ouvrage de Falcand, au moins dans certaines de ses parties, est excessivement partial. A son avènement, Guillaume I^{er} donna la charge de grand émir à Maion de Bari et confia à ce dernier tout le soin du gouvernement. Le choix du roi mécontenta fort la noblesse et le clergé qui se voyaient tenus à l'écart des affaires. Contre le tout puissant ministre, une vaste conspiration se forma et bientôt Maion tombait sous les coups de ses adversaires. Falcand appartient au parti des ennemis du grand émir, et a cherché à présenter tous les événements sous le jour le plus défavorable au ministre de Guillaume I^{er}. Le plus souvent nous ne pouvons contrôler son récit que par la chronique de Romuald de Salerne, qui lui aussi a joué un rôle assez louche dans tous ces événements ; la critique de Falcand est donc très difficile. Toutefois, pour quelques faits, nous sommes mieux informés et nous pouvons saisir les procédés dont se sert Falcand. Ainsi, il raconte que Maion était de très basse extraction et que son père était marchand d'huile, or, nous savons par divers documents que le père du ministre de Guillaume I^{er} était juge à Bari. Ailleurs, Falcand raconte que la flotte envoyée au secours de Tripoli ne combattit pas et que son commandant, créature de Maion, aurait trahi ; nous savons au contraire par les historiens arabes que la flotte normande engagea le combat et

1. Falcand, p. 80 et suiv.

2. *Id.*, p. 77-78.

3. *Id.*, p. 129 et suiv.

fut mise en fuite par la flotte musulmane. Ces exemples suffisent pour montrer la tendance de Falcand à porter contre le grand émir des accusations plus ou moins justifiées. Falcand s'est, en outre, fait l'écho de toutes les calomnies contre Maion répandues dans le public par le parti de l'aristocratie : sa chronique pour tout ce qui touche le ministre de Guillaume I^{er} est un véritable pamphlet. Par contre, l'auteur est admirablement informé pour tout ce qui concerne la conspiration et nous fournit à cet égard de précieux détails. Il faut noter que Falcand est nettement hostile au parti du clergé comme le montrent certains portraits peu flattés qu'il a tracés des évêques de Sicile ¹. Dans le récit des événements qui suivirent la mort de Maion, Falcand se montre beaucoup plus impartial ; il est curieux de remarquer qu'il se détache de son parti ; en voyant l'anarchie qui règne dans le gouvernement après la disparition de Guillaume I^{er}, il avoue que ce dernier est regretté par beaucoup de ses sujets.

En ce qui concerne la régence de la reine Marguerite, Falcand nous fournit de précieux détails, il expose avec impartialité les intrigues des divers partis qui se disputent le pouvoir. Il témoigne d'une grande bienveillance envers le chancelier Etienne du Perche ². Par contre, il déteste cordialement le parti des eunuques ³ et ne cache pas son animosité envers certains Français qui ont accompagné le chancelier. Les termes violents qu'il emploie contre l'un de ceux-ci ⁴, Eudes Quarrel, chanoine de Chartres, tendraient à faire croire à l'existence d'une animosité personnelle contre ce dernier.

Ces réserves faites, la *Chronique* de Falcand n'en demeure pas moins l'une des œuvres historiques les plus remarquables du moyen âge, on ne saurait toutefois s'en servir qu'en tenant

1. Falcand, pp. 91, 94, 95.

2. *Id.*, p. 114.

3. *Id.*, pp. 27, 93, 97, 115-117. Ce parti des fonctionnaires du palais avait soutenu Maion, et Falcand témoigne une grande malveillance aux anciens amis du grand émir. Cf. notamment, p. 101, la fausse accusation qu'il porte contre Mathieu d'Ajello.

4. *Id.*, pp. 112, 120, 147, 150 ; cf. également, pp. 144-145.

compte des haines violentes dont l'auteur s'est fait l'écho. La critique s'est en général montrée très bienveillante envers l'auteur du *Liber de regno Sicilie*. On l'a tour à tour rapproché de Tacite, de Tite-Live, de Thucydide, de Polybe, d'Ammien Marcellin et de Procope ¹. Quelques pages de Falcand justifient dans une certaine mesure ces comparaisons flatteuses. Il est difficile de tracer d'un hypocrite ambitieux ou d'un avare des portraits plus réussis que ceux de Gentil, évêque de Girgenti, et de l'archevêque de Reggio. Falcand saisit le trait bref et incisif qui donne au personnage sa physionomie propre, et le rend vivant aux yeux du lecteur. Ses récits sont vifs et animés et dans les tableaux qu'il trace, il excelle par le choix des détails à donner une impression de vie et de mouvement. Quelles que soient d'ailleurs les qualités dont il a fait preuve dans son œuvre, on ne doit pas oublier que Falcand a souvent manqué au premier devoir de l'historien, la vérité, qu'il a trop souvent et volontairement altérée.

16° PIERRE D'EBOLI. — Pierre d'Eboli est l'auteur d'un poème, *Carmen de rebus siculis* ².

Sur la personne de Pierre d'Eboli, nous savons fort peu de chose. Dans un diplôme de Frédéric II, de 1220, il est question d'un *magister Petrus versificator* qui a légué un moulin à l'archevêque de Salerne ³. Un autre acte, de 1244, condamne le fils de feu Pierre d'Eboli, juge, à rendre le susdit moulin à l'archevêque de Salerne ⁴. Il semble vraisemblable que dans ces deux documents il est question de notre poète. Par contre, rien ne

1. Cf. *L'art de vérifier les dates*, t. IV, p. 813; Gibbon, *op. cit.*, t. VI, p. 219, note 1; *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 280, Freeman, *Historical Essays*, III Series (1879), p. 454.

2. Éd. Rota, dans Muratori, R.I.SS., n. éd., t. XXXI, et éd. Winkelmann (Leipzig, 1874). Cf. P. Block, *Zur Kritik des Petrus de Ebulo* (Prenzlau, 1883), et Hagen, *Bemerkungen zu Petrus de Ebulo Gedicht de bello siculo*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XV, p. 605 et suiv.

3. Huillard Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II*, t. I, p. II, 113. Sur la date, cf. Rota, *op. cit.*, p. xx, note 1.

4. Paesano, *Memorie per servire alla storia della chiesa salernitana*, t. II, p. 352-354.

prouve que le *magister Petrus Ansolinus de Ebulo*, qui est mentionné, en 1219, comme ayant fait antérieurement à cette date une donation au monastère de Santa Maria di Monte Vergine, soit à identifier avec l'auteur du poème ¹. Enfin, l'acte de 1220, dont il a été question, oblige à distinguer Pierre d'Eboli *versificator*, déjà mort à cette date, de son homonyme condamné en 1239 dans un procès contre ses cousins ².

Nous ne savons rien de la jeunesse de Pierre d'Eboli. Diverses miniatures du manuscrit de son poème le représentent tonsuré ; il était donc clerc ³. Nous savons aussi qu'il s'occupa de médecine ; il suivit vraisemblablement les cours de l'École de Salerne ⁴. Il paraît certain que le poète accompagna Henri VI et vécut à la cour. Outre le *Carmen de rebus siculis*, on lui doit un poème *De Balneis Puteolanis* ⁵. Pierre d'Eboli avait en outre composé un ouvrage perdu sur Frédéric Barberousse.

Le *Carmen de rebus siculis* comprend trois livres dont les deux premiers seulement intéressent notre sujet ; le poète raconte les événements qui suivirent la mort de Guillaume II, l'élection de Tancrede, la première campagne d'Henri VI, le siège de Naples, la captivité de Constance, enfin la mort de Tancrede et la conquête du royaume par Henri VI.

Quelle créance mérite l'œuvre de Pierre d'Eboli ? A ce sujet

1. Huillard Bréholles, *op. cit.*, t. I, p. II, p. 632 ; Rota, *op. cit.*, p. xx, admet l'identification sans preuve concluante.

2. La raison tirée de la date de la mort du premier personnage me paraît plus convaincante que celle invoquée par le dernier éditeur, p. XXI : « Non crediamo che quello fosse l'Ansolino non essendo pensabile che una persona autorevole la quale si associava a baroni, a conti ed a cavalieri per far donativi ad una chiesa protetta dall'imperatore, mettesse a rischio la propria riputazione turbando la pace di sei cugini entro le proprie terre, per la semplice e puerile ragione che essi erano figli naturali ». P. Block, *Zur Kritik des Petrus de Ebulo*, II, 6, pense que, dans l'acte de 1244, il est question de Pierre d'Eboli, justicier de la Terre de Labour, mentionné en 1225 et 1226, par Richard de San Germano. Bigoni, *Una fonte per la storia del regno di Sicilia* (Gênes, 1901), in-8, p. 10, repousse également l'identification.

3. Cf. éd. Rota, pl. IX, XLV et XLVIII.

4. Cf. Rota, p. XXI-XXII ; Block, *op. cit.*, I, 26 et II, 52. Rappelons ici que Romuald, archevêque de Salerne, exerça lui aussi la médecine.

5. Cf. Rota, p. xxv et suiv., et Block, *op. cit.*, I, p. 19.

les avis sont partagés ¹. Pour un grand nombre de faits, Pierre est une source unique que l'on ne peut contrôler. Ayant vécu à la cour de l'empereur, l'auteur a été à même d'être bien informé ², et a pu se renseigner sur les événements dont il n'avait pas été témoin, mais, partisan déclaré d'Henri VI, il s'est le plus souvent appliqué à présenter les faits sous le jour le plus favorable à ce dernier. La haine de Pierre envers Tancrede, sa famille et ses partisans, lui a fait tracer du successeur de Guillaume II une véritable caricature, et l'on ne saurait tenir grand compte du *Carmen de rebus siculis* qui constitue un véritable pamphlet ³. C'est là un fait indiscutable, que nous nous bornerons à constater sans rechercher si Pierre a fait seulement œuvre de courtisan ou a été entraîné par l'ardeur de ses opinions gibelines ⁴.

Il ne faut également tenir aucun compte de certaines parties du poème qui ne sont que de pures fictions inventées par l'auteur. Telles sont, sans aucun doute, les lettres échangées à diverses reprises entre les principaux personnages de la cour normande.

Sur d'autres points la critique est plus difficile. On a notamment attaqué le passage où le poète fait jouer un rôle à Lucius III dans le mariage d'Henri VI et de Constance; malgré l'explication proposée par le dernier éditeur, il semble bien que l'auteur a ici commis une erreur ⁵. De même, à propos des renseignements fournis sur l'attitude politique de l'abbé du Mont-Cassin, Roffroi, les autres sources permettent de constater que le poète s'est trompé ⁶. Par contre le récit de la captivité de Constance très attaqué par divers auteurs a été défendu avec ingéniosité par M. Rota ⁷. On ne saurait se prononcer sur les détails que nous fournit le poème au sujet du siège de Naples ou de la seconde expédition d'Henri VI, car aucune autre source ne nous permet de les contrôler.

1. Cf. la préface de Rota, p. xxxv.

2. *Id.*, p. xxiv.

3. Cf. *infra*, t. II, p. 426.

4. Cf. Rota, *op. cit.*, p. XLIX et suiv.

5. *Id.*, p. xxxvii.

6. Cf. *infra*, t. II, p. 453.

7. *Op. cit.*, p. XLII.

En somme, on ne doit se servir de l'œuvre de Pierre d'Eboli qu'avec prudence et en tenant toujours compte de sa partialité. Au sujet des faits qu'il est seul à nous faire connaître, on ne doit pas oublier que là où nous pouvons le contrôler, l'auteur s'est plus d'une fois trompé.

Le manuscrit de Pierre d'Eboli, conservé à la bibliothèque de Berne, est très probablement le manuscrit original¹; il présente un intérêt particulier à cause des nombreuses miniatures qui non seulement illustrent le texte, mais encore le complètent parfois. Elles ont toutes été reproduites dans la nouvelle édition.

Nous nous sommes bornés à étudier les principales annales et chroniques latines relatives à l'histoire des Normands d'Italie; pour que cette étude fût complète, il faudrait encore mentionner, en plus des œuvres dont nous venons de parler et de celles qui sont indiquées ci-dessous, les nombreuses sources qui traitent incidemment de cette histoire. Nous nous contenterons d'indiquer ici comme étant particulièrement importantes, en outre des *Vies des papes*, insérées dans le *Liber Pontificalis*, la correspondance d'un certain nombre de personnages qui se sont trouvés plus ou moins mêlés à l'histoire de Sicile : Louis VII, Suger, saint Bernard, Wibald, Pierre le Vénéral, Pierre de Blois, Jean de Salisbury. Nous mentionnerons enfin, à cause des nombreux détails qu'elle nous fournit sur les rapports de Tancrede avec les croisés de 1191, une source française, le poème d'Ambroise : « *L'Es-toire de la guerre sainte*² ». Témoin oculaire des événements, l'auteur nous fournit beaucoup de renseignements sur le séjour des croisés à Messine, lors du départ de la troisième croisade.

III. — CHRONIQUES GRECQUES.

1^o JEAN SKYLITZÈS³ a écrit dans la seconde moitié du XI^e siècle une histoire de l'empire byzantin qui embrasse les années 811-1079. La partie de sa chronique qui s'étend de 811 à

1. Rota, *Op. cit.*, p. xvi.

2. Éd. G. Paris, dans la *Collection des Documents inédits* (Paris, 1897).

3. Cf. Krumbacher, *Byzant. Litteratur*, 2^e éd., p. 365 et suiv.

1057 a été insérée presque textuellement par Kédrenos dans son ouvrage *Σύνοψις ιστοριών*. La deuxième partie 1057-1079, non utilisée par Kédrenos, a été publiée par Bekker en appendice à son édition de ce dernier auteur (p. 640 et suiv. ¹). En général bien informé, Skylitzès nous fournit d'utiles renseignements sur les rapports des Normands et des Byzantins et nous permet de contrôler et de compléter en partie les sources de l'Italie du Sud.

2° *Strategicon de Kekaumenos*. — Sur cette même période de la conquête, on trouve quelques anecdotes caractéristiques dans les mémoires de Kekaumenos, publiés il y a quelques années ².

3° ANNE COMNÈNE. — Anne Comnène, fille de l'empereur Alexis I^{er} Comnène (1081-1118) a écrit, probablement après 1143, une histoire du règne de son père, l'*Alexiade* ³. La partie de cet ouvrage consacré à la guerre soutenue par l'Empire grec contre Robert Guiscard (l. I à VI), constitue pour l'histoire des Normands une source précieuse. Bien que n'ayant pas été contemporaine de l'invasion normande, Anne est très bien informée. Elle a utilisé les renseignements oraux fournis par son père et par certains officiers de celui-ci, notamment par le défenseur de Durazzo, Georges Paléologue: en outre, elle s'est probablement servi pour cette partie de son récit soit d'un ouvrage perdu d'un certain Jean de Bari, soit des renseignements oraux que lui aurait fournis cet auteur ⁴. Enfin, toujours pour la même période, elle a eu connaissance de la correspondance diplomatique de son père avec les souverains étrangers (lettres d'Alexis à Hermann, neveu de Guiscard, à Grégoire VII, à Hervé, archevêque de Capoue, à Henri IV).

1. *Georgius Cedrenus Ioannis Scylitzae ope suppletus et emendatus* dans *Corpus scriptorum historiae byzantinae* (Bonn, 1839).

2. *Cecaumeni strategicon et incerti auctoris de officiis regis libellus*, éd. Wasiliewsky et Jernstedt (Saint-Petersbourg, 1886), in-8°; cf. Wasiliewsky, *Conseils et récits d'un grand seigneur byzantin*, dans le *Journal du ministère de l'instruction publique russe*, t. CCXV et t. CCXVI (1881).

3. Cf. Krumbacher, *op. cit.*, p. 274 et suiv.; Oster, *Anna Komnena*, 3 Progr. (Rastatt, 1868, 1870, 1871), in-8°; Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I^{er} Comnène*, p. VII et suiv.

4. Cf. Wilmans, *Ueber die Quellen der Gesta Roberti Wiscardi des Guilhermi Apuliensis*, dans l'*Archiv* de Pertz, t. X, p. 87 et suiv.

Bien qu'écrite dans un sens trop favorable à Alexis Comnène, l'*Alexiade*, par le grand nombre de détails qu'elle nous fournit, est notre meilleure source pour l'histoire des dernières campagnes de Robert Guiscard.

4° JEAN KINNAMOS ¹ (né après 1143, † après 1185) a écrit l'histoire de Jean Comnène et celle de la plus grande partie du règne de Manuel Comnène ². Son livre s'étend de 1118 à 1176. Au point de vue de l'histoire des Normands, Kinnamos, qui par sa situation officielle était à même d'être bien renseigné, nous a transmis de nombreux renseignements sur les rapports du royaume de Sicile avec l'Empire byzantin. Sans parler du récit des diverses guerres, Kinnamos nous fournit des détails sur les négociations, dirigées contre le royaume normand, qui à diverses reprises eurent lieu entre l'Empire grec et l'Empire allemand.

5° NIKÉTAS CHONIATÈS. — Nikéτας Choniatès ³, dans les chapitres de son histoire consacrée aux divers empereurs qui se sont succédé depuis Jean Comnène jusqu'à Isaac l'Ange ⁴, nous a transmis çà et là bon nombre de renseignements, mais son information est en général moins sûre que celle de Kinnamos et pour la seule partie de son œuvre qui traite avec force détails des Normands il n'a fait que copier Eustathios, archevêque de Thessalonique.

5° EUSTATHIOS, ARCHEVÊQUE DE THESSALONIQUE. — On doit à Eustathios une relation précieuse du siège de Thessalonique par les Normands, sous le règne de Guillaume II ⁵. L'auteur ne s'est

1. Cf. Krumbacher, *op. cit.*, p. 279 et suiv., et Kap-Herr, *Die abendländische Politik Kaiser Manuels* (Strasbourg, 1881), in-8°, p. 119.

2. Éd. Meineke, dans *Corpus scriptorum byzantinæ historiæ* (Bonn, 1836) in-8°.

3. Cf. Krumbacher, *op. cit.*, p. 281 et suiv.

4. Éd. Bekker, dans *Corpus scriptorum byzantinæ historiæ* (Bonn, 1835), in-8°.

5. *De Thessalonica a Latinis capta*, éd. Bekker, dans *Corpus scriptorum byzantinæ historiæ* (Bonn, 1842). Cf. Tafel, *Kommenen und Normannen* (Stuttgart, 1870), in-8°, p. 73 et suiv., et la Préface de Spata, dans *I Siciliani in Salonicò nell' anno 1185* (Palerme, 1892), in-4°.

pas borné au seul récit du siège, mais nous a donné une excellente relation des événements qui l'ont précédé et suivi. Malgré une certaine confusion, son œuvre, par l'intérêt qu'elle présente, par les curieux détails qu'elle contient sur les rapports qui s'établirent entre les Normands et Grecs vaincus, constitue la meilleure source que nous possédions sur cet épisode de la lutte engagée entre le royaume de Sicile et l'Empire grec. Bien malgré lui, témoin oculaire des faits qu'il raconte, Eustathios ne s'est pas borné à raconter sèchement les événements auxquels il a assisté ; on sent dans tout son récit, une haine violente contre les envahisseurs et contre ceux des généraux byzantins qui par leur impéritie ont préparé la défaite de l'Empire.

IV. — VOYAGEURS ET CHRONIQUEURS ARABES.

Ce n'est qu'incidemment que les auteurs arabes nous fournissent des renseignements sur l'histoire des Normands. Toutefois, quelques-uns d'entre eux ont une importance toute particulière, car c'est grâce à eux que nous pouvons reconstituer l'histoire des tentatives des Normands pour s'établir en Afrique. Si nous en étions réduits aux chroniqueurs grecs ou latins, bien des points demeureraient dans l'ombre ; ce sont les auteurs arabes qui combrent ces lacunes.

Edrisi (1099-1180), né à Ceuta, fit ses études à Cordoue, et se mit à voyager. Attiré à la cour de Sicile par Roger II, il s'y fixa, et fut chargé de condenser les résultats de l'enquête géographique faite sur l'ordre du roi pendant quinze années ; il composa un ouvrage intitulé : *La récréation de celui qui désire parcourir les horizons*. Son œuvre est regardée comme constituant l'ouvrage géographique le plus important du moyen âge. Sans parler des renseignements qu'elle nous fournit sur la civilisation sicilienne à l'époque normande, l'ouvrage d'Edrisi nous fournit encore une masse de renseignements historiques et économiques ¹.

Ibn Giobair, né à Valence en 1145, a écrit le récit du voyage qu'il fit à la Mecque ². En revenant de son pèlerinage, il s'arrêta

1. Éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I, p. 31 et suiv.

2. Éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I, p. 137 et suiv.

en Sicile où il séjourna du mois de décembre 1184 au mois de mars 1185. Après avoir débarqué à Messine, Ibn Giobair se rendit à Palerme et de là à Trapani. Esprit curieux, l'auteur a interrogé sur leur situation ses coreligionnaires, sujets de Guillaume II, et nous a transmis un grand nombre de détails intéressants. Sans parler des renseignements qu'il nous fournit sur les villes qu'il a traversées, nous lui devons une description fort curieuse de la cour royale, des détails précis sur la situation des Musulmans de Sicile, et enfin un récit détaillé des causes de l'expédition de 1185, dirigée par Guillaume II contre l'empire byzantin. L'auteur sait se montrer impartial et ses préjugés religieux ne l'empêchent pas de rendre justice au roi de Sicile.

Ibn el Athir, né en 1160, à Djezirat ibn Omar, sur les bords du Tigre, mort à Mossoul en 1233, est l'auteur d'une chronique universelle, *El Kamel Altevarykh*, dont certaines parties sont particulièrement importantes pour l'histoire des Normands d'Italie ¹. Cet ouvrage nous fournit de nombreux détails sur les premiers rapports de Roger I^{er} avec les Musulmans de Sicile et leurs coreligionnaires d'Afrique, sur l'établissement et la chute de la domination normande en Afrique, et enfin sur les expéditions envoyées en Orient par Guillaume II.

Aboulfeda (1273-1331) a laissé des *Annales* très étendues ; au point de vue particulier où nous nous plaçons, il présente un médiocre intérêt, car il n'a guère fait que copier Ibn el Athir ².

Ibn Adari, originaire du Maroc, a écrit vers la fin du XIII^e siècle, le *Kitab al Bayan al Mugrib* dans lequel il a inséré des fragments d'auteurs plus anciens. En dehors d'un récit détaillé des expéditions normandes en Afrique, en 1122 et en 1148, il se borne le plus souvent à mentionner simplement les faits ³.

At Tigani, qui vivait au début du XIV^e siècle, est l'auteur d'un récit de voyage, dans lequel il raconte les principaux faits relatifs à l'histoire des lieux qu'il a visités ⁴. Son œuvre nous fournit de nombreux et utiles renseignements sur l'établissement des

1. Éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I, p. 353 et suiv.

2. *Id.*, t. II, p. 85 et suiv.

3. *Id.*, t. II, p. 1 et suiv.

4. *Id.*, t. II, p. 41 et suiv.

Normands en Afrique et au temps de temps de Roger II, sur l'organisation de la conquête. At Tigani a utilisé de nombreux ouvrages, et est en général bien informé.

Nous nommerons encore An Nowairi, Ibn Khaldoun, Ibn abi Dinar, Immad-ed-Din, Abou Chamah, El Makrisi, qui bien qu'écrivant souvent à des époques assez tardives, ont néanmoins une réelle valeur, car ils ont eu entre les mains des sources aujourd'hui perdues. Enfin, le voyageur israélite, Benjamin de Tudèle, qui visita le royaume normand vers le milieu du xii^e siècle, mérite une mention spéciale.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des principaux ouvrages et articles cités ¹.

AAR (E.), *Gli studi storici in Terra d'Otranto*, Florence, 1888, in-8°.

ABEL, *König Philipp von Hohenstauffen*, Berlin, 1853, in-8°.

ABIGNENTE, *Le Chartulæ fraternitatis dei confratri della chiesa Salernitana*, dans *Arch. st. napol.*, t. XIII.

ABOU CHAMAH, *Les deux jardins*, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

ABOULFÉDA, *Annales*, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

ACTA ET SCRIPTA QUÆ DE CONTROVERSIIS ECCLESIAE GÆCÆ ET LATINÆ SÆCULI XI COMPOSITA EXTANT, éd. Will, Leipsig, 1861, in-4°.

ADALBERT, *Vita s. Heinrici II*, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. IV.

ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronicon*, éd. Chavanon, Paris, 1897, in-8°.

AIMÉ, *Ystoire de li Normant*, éd. Delare, Rouen, 1892, in-8°.

AL BAYAN, VOIF IBN ADARI.

AL MARAKISI, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

AL MAKRISI, *Chronique*, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

ALBERT D'AIX, *Liber christianae expeditionis pro ereptione... sanctae Hierosolymitanae ecclesiae*, éd. P. Meyer, dans *Recueil des historiens des croisades, Hist. occid.*, t. IV.

ALEXANDRE DE TELESE, *De rebus gestis Rogerii Siciliae regis libri IV*, éd. del Re, dans *Cronisti e scrittori sincroni napoletani*, t. I, Naples, 1843, in-4°.

ALFAN, *Carmina*, éd. Schipa, dans *Arch. stor. napol.* t. XII.

AMARI (M.), *Storia dei Musulmani di Sicilia*, Florence, 1854-1872, 3 vol. in-8°.

Id., *Carte comparée de la Sicile moderne avec la Sicile au XII^e siècle*

1. Les sources narratives et les recueils d'actes sont indiqués en petites capitales.

Voici l'indication de quelques abréviations :

Arch. st. napol. = *Archivio storico per le provincie napoletane*.

B.A.S. = Amari, *Biblioteca arabo-Sicula*.

Mélanges d'archéologie et d'histoire = *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*.

R.I.SS. = Muratori, *REBUM ITALICARUM SCRIPTORES*.

Pflugk Harttung, *Acta Inedita* = Id., *Iter Italicum*, t. II.

d'après *Édrisi et d'autres géographes arabes*, Paris, 1859, in-4°.

Id., *Frammenti dell'iscrizione araba della Cuba*, Palerme, 1877, in-4°.

Id., BIBLIOTECA ARABO-SICULA, VERSIONE ITALIANA, Turin et Rome, 1880-1881, 2 vol, in-8°.

Id., *Su la data degli sponsali di Arrigo VI con la Costanza erede del trono di Sicilia e su i Divani dell'Azienda Normanna in Palermo*, dans *Memorie della classe di Scienze morali storiche e filologiche della R. Accademia dei Lincei*. Serie 3, t. II, Rome, 1878, in-4°.

Id., *Le epigrafi arabiche di Sicilia*, Palerme, 1879-1885, t. I, in-4°, t. II et III, in-8°.

Id., *Su le iscrizioni arabiche del palazzo regio di Messina*, dans *Memorie della classe di scienze morali storiche e filologiche, della R. Accademia dei Lincei*. Serie 3, t. VII, 1881.

AMBROISE, *L'estoire de la guerre sainte*, éd. Gaston Paris, dans *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1897, in-4°.

Amico, *Catana illustrata sive sacra et civilis urbis Catanæ historia*, Catane, 1740-46, 4 vol. in-4°.

Amico et Statella, *Lexicon topographicum Siciliæ*, Palerme, 1757-60, 3 vol. in-4°.

AN NOWAIRI, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

ANNALES ALTAHENSIS MAJORES, éd. Giesebrecht, dans M.G.H.SS., t. XX.

ANNALES AUGIENSES, éd. M.G.H.SS., t. III.

ANNALES AUGUSTANI MINORES, éd. dans M.G.H.SS., t. X.

ANNALES COLONIENSES MAXIMI, éd. Waitz, dans M.G.H.SS., in usum scholarum, Hanovre, 1880, in-8°.

ANNALES BARENSES, éd. Pertz, M.G.H.SS., t. V.

ANNALES BENEVENTANI, éd. M.G.H.SS., t. III.

ANNALES BERTINIANI, éd. Waitz, dans M.G.H.SS. in usum scholarum, Hanovre, 1883, in-8°.

ANNALES CASINENSES, éd. M.G.H.SS., t. XIX.

ANNALES CAVENSES, éd. M.G.H.SS., t. III.

ANNALES CECCANENSES, éd. M.G.H.SS., t. XIX.

ANNALES ERPHESFURDENSES, éd. dans M.G.H.SS., t. VI.

ANNALES FARFENSES, éd. Bethmann, dans M.G.H.SS., t. XI.

ANNALES HERBIPOLENSES, éd. dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES HILDESHEIMENSES, éd. dans M.G.H.SS., t. III.

ANNALES JANCENSES, éd. Pertz, dans M.G.H.SS., t. XVIII.

ANNALES MAGDEBURGENSES, éd. Pertz, M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES MARBACENSES, éd. Wilmaß, dans M.G.H.SS., t. XVII.

ANNALES MELLICENSES, éd. Wattenbach, dans M.G.H.SS., t. IX.

ANNALES PALIDENSES, éd. Pertz, dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES PATHERBRUNNENSES, éd. Scheffer-Boichorst, Innsbruck, 1870, in-8°.

ANNALES PISANI, éd. K. Pertz, dans M.G.H.SS., t. XIX.

ANNALES PLACENTINI GIBELLINI, éd. dans M.G.H.SS., t. XVIII.

ANNALES PLACENTINI GUELFI, éd. dans M.G.H.SS., t. XVIII.

ANNALES RATISPOENSES, éd. Wattenbach, dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES REATINI, éd. Bethmann, dans M.G.H.SS., t. XIX.

ANNALES SANCTI PETRI ERPHESFURDENSES, éd. dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES SANGALLENSIS, éd. Afx, M.G.H.SS., t. I.

ANNALES SELIGENSTADENSES, éd. Bethmann, dans M.G.H.SS., t. XVII.

ANNALES SICULI, éd. Pertz, dans M.G.H.SS., t. XIX.

ANNALES STADENSES, éd. Lappenberg, dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES STEDERBURGENSIS, éd. dans M.G.H.SS., t. XVI.

ANNALES VENETICI BREVES, éd. Simonsfeld, dans M.G.H.SS., t. XIV.

ANALISTA SAXO, *Chronicon*, éd. Waitz, dans M.G.H.SS., t. VI.

ANNE COMNÈNE, Ἀνεκκτά, éd. Schopen et Reifferscheid, dans *Corpus scriptorum byzantinae historiae*, Bonn, 1839-1884, 2 vol. in-8°.

ANONYMI HISTORIA IEROSOLYMITANA, éd. dans *Recueil des historiens des croisades, Hist. occid.*, t. III.

ANONYMI LAUDENSIS CONTINUATIO, cf. OTTO MORENA.

ANONYMI VATICANI HISTORIA SICULA, éd. dans Muratori, R.I.SS., t. VIII.

ANONYMUS AD PETRUM, éd. Kugler, dans *Studien zur Geschichte des 2 Kreuzzuges*, Stuttgart, 1886, in-8°, = JEAN DE SALISBURY, *Historia Pontificalis*.

ANONYMUS BARENENSIS, éd. Muratori, R.I.SS., t. V.

ANONYMUS HASERENENSIS, éd. Bethmann, dans M.G.H.SS., t. VII.

ANSBERT, *Historia de expeditione Friderici imperatoris*, éd. dans *Fon-tes rerum austriacarum*, 1^{re} partie, SS., t. V.

Arbois de Jubainville (H. d'), *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, Paris, 1859-1867, 6 t. en 7 vol. in-8°.

ARNOLD, *Chronica Slavorum*, éd. Lappenberg, dans M.G.H.SS., t. XXI.

AT TIGANI, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

ATTALIATÈS (Michel), Ἱστορία, éd. Bekker, dans *Corpus script. hist. Byz.*, Bonn, 1853, in-8°.

Baiz G., *Zur Kritik der Normannengeschichte des Amatus von Monte Cassino*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXIV, 1884.

Balzani (U.), *Le cronache italiane nel medio ero*, Milan, 1884, in-8°.

Battaglia (G.), DIPLOMI INEDITI RELATIVI ALL'ORDINAMENTO DELLA PROPRIETÀ FONDIARIA IN SICILIA SOTTO I NORMANNI E GLI SUEVI, dans DOCUMENTI PER SERVIRE ALLA STORIA DI SICILIA, publiés par la Società siciliana per la storia patria. Sér. I — Diplomatica, t. XVI. Palerme, 1895, in-8°.

Mgr Batiffol, *Das Archiv des griechischen Collegs in Rom*, dans *Römische Quartalschrift*, 1888.

Id., *Chartes byzantines inédites de Grande Grèce*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. X.

Id., *La chronique de Taverna et les fausses décrétales de Catanzaro*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. LI, 1892.

Id., *L'abbaye de Rossano*, Paris, 1891, in-8°.

Id., *L'archire du Saint Sauveur de Messine* dans la *Revue des questions historiques*, t. XLII, 1887.

Baumgarten, *Ein Brief des Ge-*

genpapstes Anaclæt (II), dans le *Neues Archiv*, t. XXII, 1896.

Beatillo, *Storia di Bari*, Naples, 1637, in-4°.

BEHA ED DIN, éd. et trad. dans *Recueil des historiens des croisades, Historiens orientaux*, t. II.

Behring (W.), *Sicilianische Studien*, I, *Die Anfänge des Königreichs*. Progr. d. Gymn. zu Elbing, 1882.

II. REGESTEN DES NORMANNISCHEN KÖNIGSHAUSES (1130-1197). Progr. d. Gymn. zu Elbing, 1882, in-4°.

Beltradi (G.), DOCUMENTI LONGOBARDI E GRECI PER LA STORIA DELL' ITALIA MERIDIONALE NEL MEDIO EVO, Rome, 1877, in-8°.

BENJAMIN DE TUDÈLE, *Die Reisebeschreibungen des R. Benjamin von Tudela*, éd. et trad. Gr'nhut et Adler, Jérusalem, 1903, 2 vol. in-8°.

BENOÎT DE SAINT ANDRÉ, *Chronicon*, éd. Pertz, dans M.G.H.SS., t. III.

BENZO, *Ad Heinricum IV imp. libri VII*, éd. K. Pertz, M.G.H.SS., t. XI.

BERNARD (Saint), *Epistolae*, dans Migne, P.L., t. CLXXXII.

BERNARDUS MONACHUS, voir ITINERARIUM.

Bernhardi, *Lothar von Supplinburg*, dans *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, Leipzig, 1879, in-8°.

Id., *Konrad III*, *Ibid.*, Leipzig, 1883, 2 vol. in-8°.

BERNOLD, *Chronicon*, éd. M.G.H.SS., t. V.

Bertaux (E.), *L'art dans l'Italie méridionale*, Paris, 1903, in-4°.

Id., *I monumenti medievali della regione del Vulture*, Naples, 1897, in-4°.

Id., *L'émail de Saint Nicolas de*

Bari, dans *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires*, publ. par l'Académie des inscriptions et belles lettres, t. X, 1899.

BERTHOLD, *Annales*, éd. dans M.G.H.SS., t. V.

Bindi (V.), *S. Clemente a Casauria e il suo codice miniato esistente nella Biblioteca Nazionale di Parigi*, Naples, 1885, in-4°.

Id., *Monumenti storici ed artistici degli Abruzzi*, Naples, 1889, in-4°.

BLANDINI'S, *Sanctae Agathae miracula*, dans A. A. S.S., t. I de février.

De Blasi (S.), *Series principum qui Langobardorum aetate Salerni imperarunt*, Naples, 1735, in-f°.

De Blasii, *La insurrezione Pugliese e la conquista Normanna*, Naples, 1869, 3 vol. in-8°.

Id., *Le pergamene bizantine degli archivi di Napoli e di Palermo*, dans *Archivio storico italiano*, 3^e série, t. III, 1866.

Bloch (H.), *Forschungen zur Politik Kaiser Heinrichs VI in den Jahren 1191-1194*, Berlin, 1892, in-8°.

Block (P.), *Zur Kritik des Petrus de Ebulo*, t. I (Presslau, 1883, t. II (s. d.), in-8°.

Bock (F.), *Die Kleinodien des heil. römischen Reichs deutscher Nation*, Vienne, 1864, in-8°.

BONIZO, *Liber ad amicum*, éd. Dümmler, dans M.G.H., in-4°. *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. I.

Borgia St., *Memorie storiche della pontificia città di Benevento dal secolo VIII al XVIII divise in tre parti*, Rome, 1763-69, 3 vol. in-4°.

BOSON, voir LIBER PONTIFICALIS.

Brandilcone, *Il diritto romano*

- nelle legge normanne e sueve del regno di Sicilia, Turin, 1884, in-8°.
- Id., *Frammenti di legislazione normanna et di giurisprudenza bizantina nell'Italia Meridionale*, dans *Atti della R. Accademia di Lincei, Rendiconti*, S. IV, II, 8, Rome, 1886, p. 267 et suiv.
- Id., *Il diritto greco romano nell'Italia meridionale sotto la dominazione normanna*, dans *Archivio Giuridico*, t. XXXVI, 1886.
- Id., *Sulla data del « Pactum » giurato dal duca Sergio ai Napolani*, Turin, 1900, in-8°.
- Bréhier (L.), *Le schisme oriental du XI^e siècle*, Paris, 1899, in-8°.
- Bréquigny, *Mémoire sur Étienne, chancelier de Sicile*, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLI, 1780.
- Bresslau, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II*, Leipzig, 1879-1884, 2 vol. in-8°.
- BREVIS HISTORIA LIBERATIONIS MESSANAE, éd. Siragusa, dans *Arch. storico siciliano*, N. S., t. XV.
- Bruehl, *Une charte à retrancher de l'histoire des Normands d'Italie*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LI, 1890.
- Brünnek, *Siciliens mittelalterliche Stadtrechte*, Halle, 1881, in-8°.
- BRUNO, *Vita sancti Leonis IX*, dans Watterich, *Pontificum romanorum... vitae*, t. I.
- BULARIUM VATICANUM, Rome, 1747, in-f°.
- BURCHARDUS ÜRSPERGENSIS PRAEPOSITUS, *Chronicon*, éd. Abel et Weiland, dans *M. G. H. SS.*, t. XXIII.
- Du Cange, *Historia byzantina duplici commentario illustrata*. 1. *Familiae augustae Byzantinae*. 2. *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, in-f°.
- Id., *Les familles normandes*, éd. Champollion-Figeac, dans *L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart*, Paris, 1835, in-8°.
- Capialdi, *Memorie per servire alla storia della santa chiesa Miletese*, Naples, 1835, in-8°.
- CAFARO, VOIR ANNALES JANUENSES.
- Calisse, *Il governo dei Bizantini in Italia*, Turin, 1885, in-8°.
- Camera M., *Memorie storico-diplomatiche dell'antica città e ducato di Amalfi*, Salerne, 1876-1881, 2 vol. in-4°.
- Capasso B., *Sul catalogo de' feudi e dei feudatarii delle provincie napoletane sotto la dominazione normanna*, dans *Atti della r. Accademia di archeologia, lettere e belle arti*, t. IV, Naples, 1869, in-4°.
- Id., *Novella di Ruggiero re di Sicilia e di Puglia promulgata in greco nel 1150, ed ora per la prima volta edita dei codici delle biblioteche di S. Marco in Venezia e Vaticana in Roma con la traduzione latino ed alcune osservazioni*, dans *Atti dell'Accademia Pontaniana*, t. IX, Naples, 1867, in-4°.
- Id., *Le fonti della storia delle provincie napoletane dal 568 al 1500*, éd. Mastrojanni, Naples, 1902, in-8°.
- Id., *Il « Pactum » giurato dal duca Sergio ai Napoletani*, dans *Arch. stor. napolet.*, t. IX, 1884.
- Id., *Pianta della città di Napoli nel secolo XI*, dans *Arch. stor. napolet.*, t. XVI et XVII, 1891-1892.
- Id., *Memorie della chiesa Sorrentina*, Naples, 1854, in-8°.
- Id., *MONUMENTA AD NEAPOLITANI*

DUCATUS HISTORIAM PERTINENTIA, Naples, 1881-1892, 3 vol. in-4°.

[Capasso], *L'archivio di stato in Napoli dal 1883 fino al tutto il 1898*, Naples, 1899, in-8°.

Capecelatro, *Istoria di Napoli*, Naples, 1724, 2 vol. in-8°.

Caporale, *Memorie storiche diplomatiche della città di Acerra e dei conti che la tennero in feudo*, Naples, 1889, in-8°.

Carini, *Sul monastero di S Giovanni degli Eremiti*, dans *Arch. st. sicil.*, t. 1.

Id., *Una pergamena sulla fondazione del duomo di Cefalu*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. VII.

Cartellieri, *Abt Suger von St-Denis*, Berlin, 1898, in-8°.

CARTULAIRE DE TREMITI, Biblioteca nazionale, à Naples, Ms. XIV, A, 30.

Casagrandi-Orsini, *Adelasia moglie del gran conte Ruggiero e lo zio Bonifazio*, dans *Le Grazie*, t. II, Catane, 1900.

Caspar (E.), *Roger II und die Gründung der normannisch-sicilischen Monarchie*, Innsbruck, 1904.

Id., *Die Gründungsurkunden der sicilischen Bistümer und die Kirchenpolitik Graf Rogers I (1082-1098)*, Innsbruck, 1902, in-8°.

Id., *Kritische Untersuchungen zu den älteren Papsturkunden für Apulien*, Rome, 1904, in-8°, Extr. des *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. VI.

Id., *Die Legatengewalt der normannisch-sicilischen Herrscher im 12 Jahrhundert*, Rome, 1904, in-8°. Extr. des *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. VI.

CASUS MONASTERII PETRUSIUCENSIS, éd. Abel et Weiland, M.G.H.SS., t. XX.

CATALOGUS BARONUM NEAPOLITANO IN REGNO VERSANTIUM, QUI SUB AUSPICIS GULIELMI COGNOMENTO BONI AD TERRAM SANCTAM SIBI VINDICANDAM SUSCEPERUNT, éd. Del Re, dans *Cronisti e Scrittori sincroni napoletani*, t. I.

CATALOGUS PONTIFICUM ET IMPERATORUM TIBURTINUS, éd. Waitz, dans M.G.H.SS., t. XXII.

CATALOGUS REGUM LANGOBARDORUM ET DUCUM BENEVENTANORUM, éd. Waitz, dans M.G.H., in-4°. *Scriptores rerum langobardicarum*.

CECAUMENI STRATEGICON ET INCERTI SCRIPTORIS DE OFFICIIS REGIS LIBELLUS, éd. B. Wassiliewsky et V. Jernstedt, Saint-Petersbourg, 1886, in-8°.

Chalandon (F.), *Essai sur le règne d'Alexis I^{er} Comnène*, Paris, 1900, in-8°.

Id., *La diplomatie des Normands de Sicile et de l'Italie méridionale*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XX.

CHARTULARIUM CUPERANENSE, éd. Morea, t. I, Montecassino, 1893, in-4°.

CHRONICA ALTINATE, éd. Simonsfeld, dans M.G.H.SS., t. XIV.

CHRONICA CASINENSIS, auct. Leone Ost. et Petro Diac. I, i-iv, éd. Wattenbach, M.G.H.SS., t. VII.

CHRONICA FERRARIENSIS, VOÏF IGNOTI MONACHI CISTERSIENSIS... CHRONICA.

CHRONICA PISANA, éd. Muratori, R.I.SS., t. VI.

CHRONICA REGIA COLONIENSIS, éd.

Waitz, dans M.G.H.SS. in usum scholarum, in-8°.

CHRONICON AMALFITANUM, éd. dans Muratori, *Antiquitates Italicae*, t. I.

CHRONICON BREVE NORMANNICUM, éd. Muratori, R.I.SS., t. V.

CHRONICON CASABIANENSE, éd. Muratori, R.I.SS., t. II, p. II.

CHRONICON FOSSAE NOVAE, éd. del Re. *Cronisti*, etc., t. I, p. 494 et suiv., voir ANNALES CECCANENSES.

CHRONICON S. BARTHOLOMEI DE CARPINETO, éd. Ughelli, *Italia sacra*, t. X.

CHRONICON SANCTI BENIGNI DIVIONENSIS, éd. Waitz, dans M.G.H.SS., t. VII.

CHRONICON SANCTI STEFANI, éd. Saraceni, Chieti, 1876, in-4°.

CHRONICON SICULUM, éd. Muratori, R.I.SS., t. X.

CHRONICON URSPERGENSE, éd. Abel et Weiland, dans M.G.H.SS., t. XXIII.

CHRONICON VULTURNENSE, auctore Johanne monacho S. Vincentii, éd. Muratori, R.I.SS., t. I, pars II.

Clausse (G.), *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, Paris, 1893, 2 vol. in-8°.

CODEX CAROLINUS, éd. Gundlach, dans M.G.H., in-4°, *Epistolae*, t. III.

CODEX DIPLOMATICUS ANHALTINUS, éd. Heinemann, Dessau, 1867-83, 6 vol. in-8°.

CODEX DIPLOMATICUS BRUNDISINUS, Biblioteca di Leo, à Brindisi ¹.

CODEX DIPLOMATICUS CAIETANUS, MonteCassino, 1888-1891, 2 vol. in-4°.

CODEX DIPLOMATICUS CAVENSIS, Naples, Milan-Pise, 1873-1893, 8 vol. in-4°.

CODICE DIPLOMATICO BARESE, edito a cura della commissione provinciale di archeologia e storia patria, Bari, 1897-1902, 5 vol. in-4°.

CODICE DIPLOMATICO SULMONESE, éd. Faraglia (N.-F.), Lanciano, 1888, in-f°.

Comparetti, *Saggi dei dialetti greci dell'Italia meridionale*, Pise, 1866, in-8°.

CONSTANTIN VII PORPHYROGÉNÈTE, *De thematibus*, éd. Bekker, dans *Corpus script. byz. hist.*, Bonn, 1840, in-5°.

Id., *De administrando imperio*, Ibid., Bonn, 1840, in-8°.

CONSTITUTIONES IMPERATORUM ET REGUM, éd. Weiland, dans M.G.H., in-4°, t. I et II.

CONTINUATIO ADMUNTENSIS, éd. Wattenbach, dans M.G.H.SS., t. IX.

CONTINUATIO ANON. FLORENTII WIGORNIENSIS CHRONICI, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. V.

CONTINUATIO AQUICINCTINA, voir SIGEBERT DE GEMBOUX.

CONTINUATIO CLAUSTRONEOBURGENSIS, III, éd. Wattenbach, M.G.H.SS., t. IX.

CONTINUATIO SANBLASIANA, voir OTTON DE FREISINGEN, *Chronicon*.

CONTINUATIO PRAEMONSTRATENSIS, voir SIGEBERT DE GEMBOUX.

CONTINUATIO ZWETLENSIS, éd. Wattenbach, M.G.H.SS., t. IX.

1. Deux manuscrits de la Bibliothèque di Leo portent ce titre, ils contiennent à peu de chose près des copies des mêmes actes; l'un est folioté, l'autre ne l'est pas.

CONTINUATIO WEINGARTENSIS, éd. Weiland, M.G.H.SS., t. XXI.

Cozza-Luzzi, *Delle epigrafi greche di Giorgio ammiraglio, della madre e della consorte*, dans *Arch. st. sicil.*, N. S., t. XV.

CRONACA DI MARCO, éd. dans *Arch. st. Ital.*, t. VIII.

Crudo, *La sanctissima Trinità di Venosa*, Traù, 1899, in-8°.

CUSA, I DIPLOMI GRECI E ARABI DI SICILIA, 2 t. en un vol., Palerme, 1860-1882, in-4°.

DANDOLO, *Chronicon Venetum*, éd. Muratori, R.I.SS., t. XII.

F. Danieli, *I regali sepoleri del duomo di Palermo riconosciuti e illustrati*, Naples, 1784, in-8°.

Delaborde (F.), CHARTES DE TERRE SAINTE PROVENANT DE L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT, Paris, 1880, in-8°.

Delarc, *Les Normands en Italie*, Paris, 1883, in-8°.

Dentzer (B.), *Topographie der Feldzüge Robert Guiscards gegen das byzantinische Reich*, dans *Festschrift des geographischen Seminars der Universität*, Breslau, 1901, in-8°.

Desimone, *Sulle marche d'Italia e sulle loro diramazioni in marchesati*, dans *Atti della società ligure di storia patria*, t. XXVIII, Gênes, 1893, in-8°.

Id., *Sulla discendenza aleramica e sulla diramazione de' marchesati della marca*. Ibid.

DEUSDEDIT, *Collectio canonum*, éd. Martinucci, Rome, 1884, in-8°.

DIALOGUS DE SCACCARIO, éd. Stubbs, *Select Charters*, t. I, Oxford, 1870.

Diehl (Ch.), *Étude sur l'administra-*

tion byzantine dans l'Exarchat de Ravenne, Paris, 1888, in-8°.

Id., *Études byzantines*, Paris, 1903, in-8°.

Id., *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, Paris, s. d. in-8°.

Dina (Achille), *L'ultimo periodo del Principato longobardo e l'origine del dominio pontificio in Benevento*, Benevento, 1899, in-8°.

Id., *Il comune beneventano nel mille e l'origine del comune medievale in genere*, dans *Rendiconti del r. ist. lombardo di scienze e lettere*, série II, t. XXI, 1898.

DIPLOMATA REGUM ET IMPERATORUM GERMANIAE, dans M.G.H., in-4°, t. I et II.

Dizionario geografico postale del regno d'Italia, Rome, 1883, in-4°.

DONIZO, *Vita Mathildis*, éd. Bethmann, M.G.H.SS., t. XII.

Doria, *Per le feste del gonfalone di Lecce*, Lecce, 1896, in-4°.

Dräseke J., *Bischof Anselm von Havelberg und seine Gesandtschaftsreisen nach Byzanz*, dans *Zeitschrift f. d. Kirchengeschichte*, t. XXI, 1900.

DUDON DE SAINT-QUENTIN, *Historia Normannorum*, éd. Lair, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, série III, vol. 3, Caen, 1863, in-4°.

Duchesne (Mgr), *Les premiers temps de l'État pontifical*, 2^e éd., Paris, 1904, in-8°.

Id., *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, dans *Ics Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XXIII et XXV.

Id., *Les évêchés de Calabre*, dans

les *Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, in-8°.

Id., *Le nom d'Anaclet II au palais de Latran*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLIX, 1889.

DUPRÉEL (E.), *Histoire critique de Godefroi le Barbu, duc de Lotharingie, marquis de Toscane*, Uccle, 1904, in-8°.

EADMER, *Vita sancti Anselmi*, éd. Migne, P. L., t. CLVIII.

EBRISI, *Géographie*, éd. et trad. Amari dans B.A.S., t. I.

ELENCO DELLE PEPIGAMENEGIA APPARTENENTI ALLA FAMIGLIA FUSCO ED ORA ACQUISTATE DALLA SOCIETÀ NAPOLETANA DI STORIA PATRIA, dans *Arch. st. napol.*, t. VIII.

ENGEL, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands d'Italie*, Paris, 1882, in-4°.

EPIFANIO, *Ruggero II e Filippo di Al-Mahdiyah*, dans *Arch. st. siciliano*, N.S., t. XXX.

ERCHENPERT, *Historia Langobardorum beneventanorum ab a. 774-889*, éd. Waitz, dans M.G.H., in-4°.

ERNALDUS, *Vita sancti Bernardi*, éd. Migne, P. L., t. CLXXXV.

L'ESTOIRE D'ÉRACLÈS, éd. dans *Rec. des hist. des croisades, Hist. occiden.*, t. I.

L'ESTOIRE DE LA GUERRE SAINTE, VOIF AMBROISE.

EUDES DE DEUIL, *De Ludovici VII profectio in Orientem*, éd. Migne, P.L., t. CLXXXV.

EFSTATHIOS, *De Thessalonica a Latinis capta, a. 1185, liber*, éd. Bekker, dans *Corp. script. hist. byz.*, Bonn, 1842, in-8°.

FALCAND (Hugues), *Historia de*

rebus gestis in regno Siciliae, éd. Siragusa, *La Historia o liber de regno Siciliae e la epistola ad Petrum Panormitane ecclesie thesaurarium*, dans *Fonti per la Storia d'Italia pubblicate dall'Istituto storico italiano* (Scrittori, Sec. XII) Rome, 1897, in-8°.

Id., *Epistola ad Petrum thesaurarium*, éd. Siragusa, *La Historia o Liber de regno sicilie* etc.

FALCON DE BÉNÉVENT, *Chronicon*, éd. del Re, dans *Cronisti e scrittori*, t. I.

FARAGLIA, cf. CODICE DIPLOMATICO SULMONESE.

Id., *Saggio di corografia Abruzzese*, dans *Arch. st. napolet.*, t. XVI.

FATTESCHI, *Memorie storico-diplomatiche del ducato di Spoleto*, Camerino, 1801, in-4°.

FAZELLO, *Derebus Siculis decades II*, éd. Amico et Statella, Catane, 1749-1753, 3 vol. in-f°.

FEDELE (P.), *Il ducato di Gaeta all'inizio della conquista Normanna*, dans *Arch. st. napol.*, t. XXIX.

FEDERICI (G.), *Degli antichi duchi e consoli o ipati della città di Gaeta*, Napoli, 1791, in-4°.

FICKER (J.), *Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens*, Innsbruck, 1868-1874, 4 vol. in-8°.

FILIPPI, *Patto di pace tra Ruggiero II normanno e la città di Savona*, dans *Arch. st. napol.*, t. XXIV, 1899.

FORTUNATO, *Due iscrizioni del secolo XII*, dans *Arch. st. napol.* t. XVI, 1891.

FOUCHER DE CHARTRES, *Gesta Francorum Jerusalem expugnantium*, éd. dans *Recueil des historiens des croisades, Historiens occidentaux*, t. II, 1.

FRANCHI, *Difesa degli antichi diplomati normannici spediti a favore*

della r. Certosa di S. Stefano del Bosco, Naples, 1758, in-4°.

Gabrieli (A.), *Un grande statista barese del secolo XII vittima dell'odio feudale*, Trani, 1899, in-8°.

Garofalo, TABULARIUM REGIAE AC IMPERIALIS CAPELLAE COLLEGIATAE DIVI PETRI IN REGIO PANORMITANO PALATIO, Palerme, 1835, in-f°.

Garufi, *Adelaide nipote di Bonifazio del Vasto e Goffredo figliuolo del gran conte Ruggiero*, Palerme, 1905, in-8°.

Id., CATALOGO ILLUSTRATO DEL TABULARIO DI S. MARIA NUOVA IN MONREALE, dans *Archivio st. siciliano*, t. XIX.

Id., *I diplomi purpurei della cancelleria normanna ed Elvira prima moglie di Re Ruggiero*, dans *Atti della R. Accademia di Scienze Lettere ed arti*, Série 3, t. VII, Palerme, 1904.

Id., I DOCUMENTI INEDITI DELL'EPOCA NORMANNA, dans DOCUMENTI PER SERVIRE ALLA STORIA DI SICILIA, publiés par la Società sicil. di storia patria, I série, Diplomatica, t. XVIII, Palerme, 1899, in-8°.

Id., *L'Archivio capitolare di Girgenti. I documenti del tempo Normanno-Suevo e il Cartularium del sec. XIII*, dans *Arch. st. sicil.*, N. S., t. XXVIII.

Id., *Le donazioni del conte Enrico di Paterno al monastero di Valle Giosafat* dans la *Revue de l'Orient latin*, t. IX.

Id., *Monete e conii nella storia del diritto siculo*, Palerme, 1898, in-8°.

Id., *Sulla curia stratigoziale di Messina nel tempo Normanno Suevo*

dans *Scritti di filologia ad Ernesto Monaci*, Rome, 1901, in-8°.

Id., *Sull'ordinamento amministrativo Normanno in Sicilia, Erhiquier o diwan? Studi storico diplomatici*. Extr. de *L'Archivio st. italiano*, S. V, t. XXVII.

Gattola, *Historia abbatie Cassinensis*, Venise, 1733, 2 t. en un vol. in-f°.

Id. *Ad historiam abbatie Cassinensis accessiones*, Venise, 1734, 2 t. en un vol. in-f°.

Gautier d'Arc, *Histoire des conquêtes des Normands en Italie en Sicile et en Grèce*, Paris, 1830, in-8°.

Gay (J.), *L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile I^{er} jusqu'à la prise de Bari par les Normands (865-871)*, Paris, 1904, in-8°.

Id., *Le monastère de Tremiti au XI^e siècle*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVII.

Id., *L'État pontifical, les Byzantins et les Lombards*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome* t. XXI, 1901.

Id., *Les diocèses de Calabre à l'époque byzantine*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse* t. IV, 1900.

Id., *Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et la terre d'Otrante au XIV^e s.*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV.

GEOFFROI DE VITERBE, *Panthéon*, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. XXII.

Id., GESTA FRIDERICI, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. XXII.

Id., GESTA HENRICI VI IMPERATORIS, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. XXII.

GESTA ARCHIEPISCOPORUM MAGDEBURGENSIUM, éd. Schum, dans M.G.H.SS., t. XIV.

GESTA ARCHIEPISCOPORUM MEDIOLANENSIS, éd. Wattenbach, M.G.H.SS., t. VIII.

GESTA EPISCOPORUM NEAPOLITANORUM, éd. Waitz, dans M.G.H. in-4°, *Script. rerum longobardicarum*.

GESTA HENRICI II ET RICCARDI I, éd. Liebermann, dans M.G.H.SS., t. XXVII.

Gfrörer, *Byzantinische Geschichte*, t. III, Gratz, 1877, in-8°.

Giannone, *Dell'istoria civile del regno di Napoli lib. XL*, Venise, 1766, 4 vol. in-4°.

Gibbon (E.), *The History of the Decline and Fall of roman Empire*, éd. J. B. Bury, Londres, 1902, 7 vol. in-8°.

Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, Brunswick, 1873-1895, 6 vol. in-8°, t. II, 5^e éd., t. III, 4^e éd.

GILBERT DE MONS, *Chronicon Hannoniense*, éd. Arndt, dans M.G.H.SS., t. XXI.

Giovanni (G. di), *Storia ecclesiastica di Sicilia, continuata dal P. S. Lanza*, t. II, Palerme, 1847, in-8°.

Giovanni (V. di), *Topografia antica di Palermo dal sec. X al XV*, Palerme, 1882-1886, in-8°.

Id., *Contrade e rughe antiche di Palermo*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. XI.

Id., *Appendice alla topografia antica di Palermo dal secolo X al XV*, dans *Arch. st. sicil.*, N. S., t. XXIV.

Id., *Divisione etnografica della popolazione di Palermo*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. XIII.

Id., *Il Pivotus la Chazena la Porta nova la Xurta in Palermo*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. XI.

Id., *L'Aula regia e la Sala verde*. *Ibid.*, t. XII.

Id., *Sopra le porte di Palermo... e sui confini della Ialishah e del Muaskar*, Palerme, 1883, in-8°.

Id., *Sul porto antico e su li mura le piazze e i bagni di Palermo dal secolo X al secolo XV*, Palerme, 1884, in-8°.

Giudice del, *CODICE DIPLOMATICO DEL REGNO DI CARLO I E II D'ANGIÒ*, t. I, Naples, 1863, in-4°.

GRÉGOIRE VII, *Registrum epistolarum*, éd. Jaffé, *Bibl. rer. germanicarum*, t. II.

Gregorio (De), *Ancora per il principio della varietà di origine dei dialetti gallo-italici di Sicilia*, dans *Studi glottologici italiani*, t. II, Turin, 1901, in-8°.

Id., *Sulla varia origine dei dialetti gallo-italici di Sicilia con osservazione sui pedemontani et gli emiliani*, dans *l'Archivio st. siciliano*, N. S., t. XXII, 1897.

Id., *Ultima parola sulla varia origine del San Fratellano, Nicosiano et Piazzese*, dans *Romania*, t. XXVIII, 1899.

Id., *Fonetica dei dialetti gallo-italici di Sicilia*, dans *Archivio glottologico italiano*, t. VIII, 1882-1885.

Id., *Affinità del dialetto di San Fratello con quelli dell'Emilia*, Turin 1886, in-8°.

Id., *Ancora sulle cosidette, colonia lombarde*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. XXV, 1900.

Gregorio (R.), *Considerazioni sopra la storia di Sicilia*, 2^e éd., t. I, Palerme, 1831, in-16.

Gregorovius, *Storia della città di Roma nel medio ero*, t. II, Rome, 1900, in-8°.

Grossis (De), *Catana sacra*, Catane, 1634, in-4°.

Grotefend, *Der Werth der Gesta Friderici imperatoris*, Hanovre, 1870, in-8°.

Gruhn, *Der Kreuzzug Richards I von England*, Berlin, 1892, in-8°.

Guerrieri (G.), *I conti normanni di Nardo e di Brindisi*, dans *Arch. st. napol.*, t. XXVI, 1904.

Id., *Il conte normanno Riccardo Siniscalco (1081-1113) e i monasteri benedettini Cavasi in terra d'Otranto*, Trani, 1899, in-8°.

Id., *I conti normanni di Lecce nel secolo XII*, dans *Arch. st. napol.*, t. XXV, 1900.

Id., *Undiploma del primo Goffredo conte di Lecce*, dans *Arch. st. napol.*, t. XX, 1895.

GUI DE BAZOCHES, *Chronographia*, éd. Waitz, dans M.G.H.SS., t. XXVI.

GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, éd. dans *Recueil des historiens des croisades, Hist. occid.*, t. IV.

Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge*, Paris, 1902, in-8°.

Guillaume (P.), *Essai historique sur l'abbaye de Cava*, Naples, 1877, in-8°.

GUILLAUME D'ANDRES, *Chronicon*, éd. Heber, dans M.G.H.SS., t. XXIV.

GUILLAUME DE JUNIÈGES, *Historia Normannorum*, éd. Migne, P. L., t. CXIX.

GUILLAUME DE NEUBOURG, *Historia anglicana*, éd. Pauli, dans M.G.H.SS., t. XXVII.

GUILLAUME DE POUILLE, *Gesta Ro-*

berti Wiscardi, éd. Wilmans, dans M.G.H.SS., t. IX.

GUILLAUME DE TYR, *Belli sacri historia*, éd. dans *Recueil des historiens des croisades, Historiens occidentaux*, t. I.

Hagenmeyer, éditeur d'*Ekkhardi Hierosolymita*, Tübingue, 1877, in-8°.

HALINARDI LUGDUNENSIS ARCHIEPISCOPI VITA, éd. Migne, P.L., t. CXLII.

Hartwig O., *Die Uebersetzung-Literatur Unteritaliens in der normanisch staufischen Epoche*, Leipzig, 1876, in-8°.

Id., *Re Guglielmo e il suo grande ammiraglio Majone di Bari*, dans *Arch. st. napol.*, t. VIII, 1883.

Id., *Codex juris municipalis Siciliae*, Cassel-Göttingen, 1867, in-8°.

Heinemann L. v., *Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien*, t. I, Leipzig, 1894, in-8°.

Id., *NORMANISCHE HERZOGS-UND KÖNIGSURKUNDEN*, Tübingen, Universität. Progr., 1899, in-8°.

Id., *Zur Entstehung der Stadtrfassung in Italien*, Leipzig, 1896, in-8°.

Id., *Heinrich von Braunschweig Pfalzgraf bei Rhein*, Gotha, 1882, in-8°.

HEMOLD, *Chronicon Slavorum*, éd. Weiland, dans M.G.H.SS., t. XXI.

HERMANN, abbé d'ALTAICH, *Annales*, éd. Jaffé, dans M.G.H.SS., t. XVII.

HERMANN DE REICHENAU, *Chronicon*, éd. M.G.H.SS., t. V.

Heskel (A.), *Die Historia sicula des Anonymus Vaticanus und des Gualfredus Malaterra. Ein Beitrag zur Quellenkunde für die Geschichte*

Unteritaliens und Siziliens. Inaug. Diss. Kiel, 1881, in-8°.

Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, trad. Furey-Rainaud, Leipzig, 1885-1886, 2 vol. in-8°.

Hillger F.), *Das Verhältniss des Hugo Falcandus zu Romoald von Salerno*. Inaug. Dissert., Halle, 1888, in-8°.

Hirsch D.), *Studien zur Geschichte Königs Ludwigs VII von Frankreich*, Leipzig, 1892, in-8°.

Hirsch F.), *Desiderius von Monte Cassino als Papst Victor III*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VII, 1867.

Id., *Amatus von Monte Cassino und seine Geschichte der Normannen*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VIII, 1868.

Id., *De Italiae inferioris annalibus sæculi decimi et undecimi*, Berlin, 1864, in-8°.

Hirsch S.), *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich II*, Berlin, 1862-1873, 3 vol. in-8° le t. II publ. par Pabst, et le t. III par Bresslau.

HISTORIA DUCUM VENETORUM, éd. Simonsfeld, M.G.H.SS., t. IV.

HISTORIAE FARBENSES, éd. Bethmann, dans M.G.H.SS., t. XI.

HISTORIA WELFORUM WELINGARTENSIS, éd. Weiland, dans M.G.H.SS., t. XXI.

Holm, *Intorno alla legenda di Guglielmo il Malo*, dans *Arch. st. Sicil.*, t. I.

Holzach, *Die auswärtige Politik des Königreichs Sicilien vom Tode Rogers II bis zum Frieden von Venedig*, Bäle, 1892, in-8°.

Hüffer, *Der heilige Bernard von Clairvaux*, Munster, 1886, in-8°.

HUGES DE FLAVIGNY, *Chronicon*, éd. M.G.H.SS., t. VIII.

Huillard-Bréholles, *HISTORIA DIPLOMATICA FRIDERICI SECUNDI*, Paris, 1852-1861, 6 t. en 12 vol. in-4°.

Id., *Rouleaux de Cluny*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXI.

IBN ABI DINAR, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

IBN ADARI, *Kital al Bayan al Magrib*, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

IBN EL ATHIR, *Kamel al Tawarikh*, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

Id., *Histoire des Atabeks de Mossoul*, dans *Recueil des hist. des croisades. Hist. orientaux*, t. II.

IBN GIOBAIR, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

IBN HANBALI, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

IBN HAWQAL, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

IBN KHALDOUN, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

IBN SAHIB AS SALAR, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. I.

IGNOTI MONACHI CISTERCIENSIS S. MARIAE DE FERRARIA CHRONICA, éd. Gaudenzi, Naples, 1888, dans les *Monumenti storici*, publ. par la Società napoletana di storia patria, série I, *Chronache*, fol.

IMMAD ED DIN, éd. et trad. Amari, B.A.S., t. II.

ITINERARIUM BERNARDI MONACHI, dans *Itinera Hierosolymitana bellis sacris anteriora*, éd. Tobler et Molinier, t. I, Genève, 1879, in-4°.

Jaffé (P.), *Geschichte des deuts-*

chen Reiches unter Lothar dem Sachsen, Berlin, 1843, in-8°.

Jaffé (P.), *MONUMENTA BAMBERGENSIA*, voir Jaffé, *BIBLIOTHECA RERUM GERMANICARUM*.

Id., *MONUMENTA CORBEIENSIA*, voir Jaffé, *BIBLIOTHECA RERUM GERMANICARUM*.

Id., *BIBLIOTHECA RERUM GERMANICARUM*, Berlin, 1864-1873, 6 vol., in-8°.

Janauschek (L.), *Origines cistercienses*, Vienne, 1877, in-4°.

Janssen (J.), *Wibald Abt von Starlo und Corvey*, Münster, 1854, in-8°.

Jaurgain (J. de), *La Vasconie*, Paris, 1895, 2 vol. in-8°.

JEAN DE SALISBURY, *Polyeraticus*, éd. Pauli, dans M.G.H.SS., t. XXVII.

Id., *Historia pontificalis*, éd. Arndt, M.G.H.SS., t. XX.

Id., *Epistolae*, dans Migne, P.L., t. CXCIX.

JEAN DIACRE, *De ecclesia romana Lateranensi*, éd. Migne, P.L., t. CXCIV.

JEAN DIACRE, *Vita s. Athanasii episcopi Neapolitani*, éd. Waitz, dans M.G.H. in-4°, *Script. rerum longobardicarum*.

JEAN, prieur de l'église d'Hexham (Haugustaldensis), *Historia de regibus Anglorum et Danorum*, éd. dans M.G.H.SS., t. XXVII.

Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, Prague, 1876, in-8°.

Jungfer (H.), *Untersuchung der Nachrichten über Friedrich I. griechische und normannische Politik bis zum Wormser Reichstage (1157)*, Berlin, 1874, in-8°.

Kap-Herr, (H. von), *Die abendländische Politik Kaiser Manuels*, Strasbourg, 1881, in-8°.

Id., *Bajulus, Podesta, Consules*, dans *Deutsche Zeitsch. für Geschichtswissenschaft*, t. V, 1891.

Kehr (K. A.), *Urkunden der normannisch-sicilischen Könige*, Innsbruck, 1902, in-8°.

Id., *Ergänzungen zu Falco von Benevent*, dans *Neues Archiv*, t. XXVII, 1902.

Id., *Zur Friedensurkunde Friedrichs I von Venedig*, dans *Neues Archiv*, t. XXVII, 1902.

Kehr (P.), *DIPLOMA PURPUREO DI RE RUGGIERO II PER LA CASA PIERLEONI* dans *Archivio della società romana di storia patria*, t. XXIV.

Id., *PAPSTURKUNDEN IN SIZILIEN. Ueber die Papsturkunden für S. Maria de Valle Josaphat*, dans *Nachrichten der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil., hist. Klasse (1899).

Id., *Le bolle ponteficie anteriori al 1198 che si conservano nell'archivio di Montecassino*. Extr. des *Miscellanea Cassinese*, Montecassino, 1899, in-8°.

Id., *PAPSTURKUNDEN IN ITALIEN*, dans *Nachrichten der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1898 et suiv.

KINNAMOS, Ἐπιτομή, éd. Meinecke, dans *Corpus script. hist. byz.*, Bonn, 1836, in-8°.

Kohler (C.), *Chartes de l'abbaye de Notre-Dame de la vallée de Josaphat en Terre Sainte*, dans *Revue de l'Orient latin*, t. VII (1900).

Krumbacher (K.), *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, 2^e éd. Munich, 1897, in-8°.

Kugler, *Studien zur Geschichte des zweiten Kreuzzugs*, Stuttgart, 1866, in-8°.

Id., *Albert von Aachen*, Stuttgart, 1885, in-8°.

La Lumia (Isid.), *Storia della Sicilia sotto Guglielmo II il buono*, Firenze, 1867, in-8°.

La Mantia (Vito), *Leggi civili del regno di Sicilia (1130-1816)*, Palermo, 1895, in-48°.

Id., *Storia della legislazione civile e criminale di Sicilia* t. I., Palermo, 1866, in-8°.

Id., *Cenni storici su le fonti del diritto greco romano e le assise e leggi dei re di Sicilia*, Palermo, 1887, in-8°.

Id., *Antiche consuetudini delle città di Sicilia*, Palermo, 1900, in-8°.

Id., *I privilegi di Messina*, Palermo, 1897, in-8°.

LAMBERT DE HERSFELD, *Historia*, éd. Waitz, M.G.H.SS., t. V.

Lancia di Brolo Mgr., *Storia della Chiesa in Sicilia*, Palermo, 1880-84, 2 vol. in-4°.

LANDULFUS SENIOR, *Historiae Mediolanensis libri IV*, éd. M.G.H.SS., t. VIII.

Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne*, Paris, 1895, in-8°.

Lauer Ph., *Le poème de la « destruction de Rome » et les origines de la cité léonine*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX, 1899.

Lebeau, *Histoire du Bas empire*, éd. Saint-Martin, Paris, 1824-1836, 21 vol. in-8°.

Lello-del Giudice, *Descrizione del*

real tempio e monasterio di S. Maria Nuova di Morreale, Palermo, 1702, in-4°.

Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, Paris, 2 vol. in-8°.

Id., *La Grande Grèce*, Paris, 1881-1884, 3 vol. in-12.

LEO OSTIENSIS, voir *Chronica monasterii Casinensis*.

Id., *NARRATIO DE CONSECRATIONE ET DEDICATIONE ECCLESIAE CASSINENSIS* éd. Migne, P. L. t. CLXXXIII.

Levi, *Riccardo di Leone e la sua dimora in Messina*, dans *Atti della r. Accademia Peloritana*, t. XIV.

LIBELLUS DE SUCCESSIONE PONTIFICUM AGRIGENTI ECCLESIAE, éd. Garuffi, dans *Arch. st. sicil.*, N. S., t. XXVIII.

LIBER CENSUM, éd. Fabre, t. I. Paris 1889-1904, in-4°.

LIBER JURUM REIPUBLICAE GENCENSIS, éd. Ricotti, dans *HIST. PATRIAE MONUMENTA*, t. VII et VIII, 2 vol. in-1°.

LIBER PONTIFICALIS, éd. Duchesne, Paris, 1886-1892, 2 vol. in-4°.

LITPRAND, *Relatio de legatione Constantinopolitana ad Nicephorum Phocam nomine Ottonis Magni imperatoris*, a., 968, 969, éd. dans M.G.H.SS., t. III.

Löbel H., *Der Stifter des Carthäuserordens, der heilige Bruno aus Köln*, dans *Kirchengeschichtliche Studien* herausgegeben von Knöpfler, Schörs, Sdralek, t. V. Munster, 1899, in-8°.

Loffredo, *Storia della città di Barletta*, Trani, 1893, 2 vol. in-8°.

Longo (N.), *Ricerche su i diplomati normanni della chiesa di Troina*, Catane, 1899, in-8°.

LOUIS VII, *Epistolae*, éd. R.H.G., t. XV.

Luchaire, *Les premiers Capétiens*, dans Lavisso, *Histoire de France*, t. II. Paris, 1902, in-4°.

LUCIUS, *De regno Dalmatiae et Croatiae*, Amsterdam, 1666, in-f°.

LUPUS PROTOPATARIUS, *Chronicon*, éd. Pertz, M.G.H.SS., t. V.

MALATERRA (GEOFFROI), *Historia Sicula*, éd. Muratori, R.I.SS., t. V.

Martens (W.), *Gregor VII, sein Leben und Wirken*, Leipzig, 1894, 2 vol. in-8°.

Id., *Die römische Frage unter Pippin und Karl dem grossen*, Stuttgart, 1881, in-8°.

MARTINI (SANCTI) RELATIO TRANSLATICOPIORIS, dans A.A.SS. Mars, t. II, p. 234 et suiv.

Mas-Latrie (Comte de), *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*, Paris, 1866, in-4°.

Id., *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale, ou Magreb avec les nations chrétiennes au moyen âge*, Paris, 1886, in-18.

Merkel, COMMENTATIO QUA JURIS SICULI SIVE ASSISARIUM REGUM R. SICILIAE FRAGMENTA EX CODICIBUS PROPO-
NUNTUR, Halle, 1856, in-4°.

Di Meo (A.), ANNALI CRITICO-DIPLO-
MATICI DEL REGNO DI NAPOLI DELLA
MEZZANA ETA, Naples, 1795-1819, 12
vol. in-4°.

Id., *Apparato cronologico agli annali del regno di Napoli della mezzana eta*, Napoli, 1785, in-4°.

Mercier (E.), *Histoire de l'Afrique septentrionale* Paris, 1888-1891, 3 vol. in-8°.

Meyer (M.), *Die Wahl Alexanders III und Victors IV*, Göttingen, 1874, in-8°.

Meyer von Knonau, *Jahrbücher des deutschen Reiches unter Heinrich IV und Heinrich V*, Leipsig, 1890-1894, 3 vol. in-8°.

Michel (F.), *Recherches sur le commerce et la fabrication des étoffes de soie d'or et d'argent*, Paris, 1852-54. 2 vol. in-4°.

Minasi (C.), *Le chiese di Calabria*, Naples, 1896, in-8°.

Id., *Il monastero basiliano di S. Pancrazio sullo scoglio di Scilla*, Naples, 1893, in-8°.

Minieri Riccio (C.), SAGGIO DI CODICE DIPLOMATICO, FORMATO SULLE ANTICHE SCRITTURE DELL'ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI Naples, 1878-83, 2 vol. et un sup., in-4°.

MIRACULA S. SEVERI EPISCOPI NEAPOLITANI, éd. Capasso, MONUMENTA AD HIST. DUCATUS NEAPOLITANI PERTINENTIA, t. II.

Mirbt (C.), *Die Publizistik im Zeitalter Gregors VII*, Leipzig, 1894, in-8°.

Mommsen (T.), *Epitaphium Caesarii consulis Neapolitani*, dans *Neues Archiv*. t. III, 1878.

Mongitore (Ant.), BULLAE PRIVILEGIA ET INSTRUMENTA PANORMITANAE METROPOLITANAE ECCLESIAE REGNI SICILIAE PRIMARIAE, Palerme, 1734, in-f°.

Id., *Bibliotheca sicula sive de scriptoribus siculis qui tum vetera tum recentiora saecula illustrarunt*, Palerme, 1707-1714, 2 vol. in-fol.

Id., *Monumenta historica sacrae donus Mausionis SS. Trinitatis*, Palerme, 1721, in-f°.

Montfaucon, *Paleografia graeca*, Paris, 1708, in f°.

MONUMENTA BAMBERGENSIA, éd. Jaffé, BIBLIOTHECA REBUM GERMANICARUM, t. V.

MONUMENTA GREGORIANA, éd. Jaffé, dans BIBLIOTHECA REBUM GERMANICARUM, t. II.

MONUMENTA AD NEAPOLITANI DUCATIS HISTORIAM PERTINENTIA, voir Cappasso.

MONUMENTA SPECTANTIA HISTORIAM SLAVORUM MERIDIONALIUM, éd. Ljubic, Zagrab, 1868, t. I, in-8°.

Morea (dom), CHARTULARIUM CUPERANENSE, t. I, Montecassino, 1892, in-4°.

MORENA (OTTO) EIUSQUE FILIUS ACEREBUS MORENA, *Historia rerum Laudensium* éd. Jaffé, M.G.H.SS., t. XVIII.

MOROSI, *Saggi su i dialetti greci della Terra d'Otranto*, Lecce, 1870, in-8°.

Id., *I dialetti romaici del mandamento di Bora*, dans l'*Archivio glottologico italiano*, t. IV.

Id., *Osservazioni ed aggiunte alla fonetica dei dialetti gallo-italici di de Gregorio*, dans l'*Archivio glottologico italiano*, t. VIII et IX.

MORSO (S.), *Descrizione di Palermo antico*, Palerme, 1827, in-8°.

Muletti (Delfino), *Memorie storico-diplomatiche appartenenti alla città ed ai marchesi di Saluzzo*, t. I, Saluzzo, 1829, in-8°.

Mueller, *Das Itinerar Kaiser Heinrichs III*, Berlin, 1901, in-8°.

Mühlbacher, *Die streitige Papstwahl des Jahres 1130*, Innsbruck, 1876, in-8°.

Muralt (de), *Essai de chronographie byzantine*, St.-Petersbourg, 1855, 2 vol. in-8°.

Muratori, *Antiquitates Italicae medii aevi*, Milan, 1738, in-f°.

Mustodixi, *Delle cose Corciresi*, Corfou, 1848, in-8°.

Νίκτατζιά, éd. Gezler, dans *Geographii Cyprii Descriptio Orbis Romani*, Leipzig, 1890, in-8°.

NECROLOGIUM CASINENSE, éd. Gattola, *Historia Casinensis*, t. II.

NECROLOGIUM SANCTI BENEDICTI CAPUANI, éd. Peregrinus, dans *Historia principum Langobardorum*, éd. Prattilli, t. V, pp. 60-85.

NECROLOGIUM SANCTI PETRI BABENBERGENSIS, éd. Jaffé, dans *BIBLIOTHECARUM GERMANICARUM*, t. V.

NECROLOGIUM PANORMITANUM, éd. Winkelmann, dans *Forschungen z. deutschen Geschichte*, t. XVIII, 1878.

NECROLOGIUM SALERNITANUM, éd. Winkelmann, dans *Forschungen z. deutschen Geschichte*, t. XVIII, 1878.

NECROLOGIUM WEISSENBURGENSIS MONASTERII, éd. Böhmer, *Fontes rerum Germanicarum*, t. IV, Stuttgart, 1868, in-8°.

NIKÉTAS CHONIATÈS, *Byzantina historia*, éd. Bekker, dans *Corpus script. hist. byz.*, Bonn, 1835.

NIKÉTAS LE PAPHLAGONIEN, *Ἡ ἐπιλόγιος τοῦ λαβλάνου τοῦ ἀγίου ἀποστόλου Βαρθολομαίου*, dans Migne, P. G. t. CV.

NIL DOXAPATER, voir Parthey. Norden, *Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, in-8°.

NOTE SEPULCRALES BABENBERGENSIS, éd. Jaffé, M.G.H.SS., t. XVII.

OBERTI ANNALES, cf., *ANNALES JAUENSES*.

ORDERIC VITAL, *Historiæ ecclesiæ*

tica libri XIII, éd. le Prévost, Paris, 1838-1855, 5 vol. in-8°.

Orlando (Diego), *Il feudalismo in Sicilia*, Palerme, 1847, in-8°.

Ottendorf (H.), *Die Regierung der beiden letzten Normannenkönige Tancreds und Wilhelms III von Sizilien und ihre Kämpfe gegen Kaiser Heinrich VI*, Bonn, 1899, in-8°.

OTTOBONI ANNALES, cf. ANNALES JANUENSES.

OTTON DE FREISINGEN, *Gesta Frederici imperatoris, cum continuatione Rahewini*, éd. Wilmans. M.G.H.SS., t. XX.

Id., *Chronicon, cum continuatione Ottonis Sancti Blasii* éd. Wilmans, dans M.G.H.SS., t. XX.

Ovidio (F. d'), *Di alcuni documenti greci e di uno latino dell'Italia meridionale nei secoli XI, XII, XIII*, dans *Archivio st. napolet.*, t. VII.

Paesano, *Memorie per servire alla storia della chiesa Salernitana*, Naples, 1846-1855, 3 vol. in-8°.

Palma (Niccola), *Storia ecclesiastica e civile della regione pin settentrionale del regno di Napoli*, t. 1, Teramo, 1832, in-4°.

Pansa (F.), *Istoria dell'antica repubblica d'Amalfi*, Naples, 1724, 2 p. en 1 vol. in-4°.

Paris (G.), *La Sicile dans la littérature française*, dans *la Romania*, t. V.

Parisio, *Una nuova pergamena del secolo XII*, dans *Arch. st. napolet.*, t. XIII.

Id., *Due documenti greci inediti della certosa di S. Stefano del Bosco*, Naples, 1889, in-8°.

Parthey, *HIEROGLIS SYNECDEMUS ET NOTITIAE GRAECAE EPISCOPATUUM. ACCEDUNT NILI DONAPATRI NOTITIA PA-*

TRIARCHATUM ET LOCORUM NOMINA IMBUTATA, Berlin, 1866, in-8°.

Pauli, *Magister Thomas Brunus*, dans *Nachrichten d. k. Gesellschaft d. Wissenschaften zu Göttingen*, 1878.

Perla (R.), *Le assise de're di Sicilia*, Caserte, 1882, in-8°.

Id., *Una « charta judicati » dei tempi normanni*, dans *Arch. st. napolet.*, t. IX.

Id., *Del diritto romano giustiniano nelle provincie meridionali d'Italia prima delle assise normanne*, dans *Arch. st. napolet.*, t. X.

Petit (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, t. 1, Paris, 1885, in-8°.

Petroni (G.), *Storia della città di Bari*, Naples, 1857, 2 vol. in-8°.

Pflugk-Harttung, *Iter italicum*, Stuttgart, 1883, 2 vol. in-8°.

Phillipson (M.), *Geschichte Heinrichs des Löwen*, Leipsig, 1867, 2 vol. in-8°.

Phoebonius (Mutius), *Historiae Marsorum libri tres una cum eorumdem episcoporum catalogo*, Naples, 1677, in-4°.

PIERRE DAMIEN, *Opera*, éd. Migne, t. CXLIV et CXLV.

PIERRE DE BLOIS, *Epistolae*, éd. Migne, P. L., t. CCVII.

PIERRE DE CLUNY, *Epistolae*, éd. Migne, P. L., t. CLXXXIX.

PIERRE D'EBOLI, *Carmen de rebus siculis*, éd. Rota, dans *Muratori*, nouv. éd., t. XXXI.

PIERRE DIACRE, VOIR *CHRONICA CASINENSIS*.

Pirro (R.), *Sicilia sacra*, editio tertia emendata, et continuatione aucta cura et studio H. Mongitore. Accessere additiones et notitiae abbati-

rum ordinis sancti Benedicti, Cisterciensium et aliae quae desiderabantur, auctore Vito Maria Amico, Palermo, 1733, 2 t. en un vol. in-4^o.

Pitré, *Guglielmo I^o e il respro siciliano nella tradizione popolare della Sicilia*, dans *Arch. st. sicil.*, t. I.

Id., *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane*, Palermo, 1870-1881, 12 vol. in-16^o.

Poupardin R., *Étude sur les institutions politiques et administratives des principautés lombardes de l'Italie méridionale*, Paris, 1907, in-8^o.

PROLOGO. LE CARTE CHE SI CONSERVANO NELLO ARCHIVIO DEL CAPITULO METROPOLITANO DELLA CITTA DI TRANSI, Barletta, 1877, in-8^o.

Promis, *Notizie di una bolla in piombo del secolo XII*, dans *Atti della reale Accademia delle scienze di Torino*, t. IV.

Prutz (H.), *Kaiser Friedrich I* Dantzig, 1871-1874, 3 vol. in-8^o.

Psellos, Ἐξακολουθητικὴ Βυζαντινὴ ἱστορία, éd. Sathas, *Bibl. graeca medii aevi*, t. IV, Paris, 1874, in-8^o.

Punturo, *Le decime Agrigentine ed i documenti apocrifi*, Caltanissetta 1901, in-8^o.

RAOUL GLABER, *Les cinq livres de ses histoires*, éd. Prou, Paris, 1886, in-8^o.

RADULFUS DE DICETO, *Ymagines historiarum*, éd. Pauli, dans M.G.H. SS., t. XXXVII.

Rambaud, *L'empire grec au X^e siècle. Constantin Porphyrogénète*, Paris, 1870, in-8^o.

Del Re, *CRONISTI E SCRITTORI SINCRONI DELLA DOMINAZIONE NORMANNA NEL REGNO DI PUGLIA E SICILIA*, Naples, 1868, 2 vol. in-4^o.

RAGEWIN, VOIR OTTON DE FREISINGEN.

REGI NEAPOLITANI ARCHIVII MONUMENTA EDITA AC ILLUSTRATA, t. IV, V, VI, Naples, 1857-1861, in-4^o.

Reuter (H.), *Geschichte Alexanders des dritten und der Kirche seiner Zeit*, Leipzig, 1860-1864, 3 vol. in-8^o.

Ribbeck (W.), *Friedrich I und die römische Kurie in den Jahren 1157-1159*, Leipzig, 1881, in-8^o.

RICHARD DE LONDRES, *Itinerarium peregrinorum*, éd. Pauli, dans M.G.H. SS., t. XXXII.

RICHARD DE SAN GERMANO, *Annales*, éd. Pertz, M.G.H. SS., t. XIX.

RICHARD LE POTTEVIN, *Chronicon*, éd. Waitz, M.G.H. SS., t. XXVI.

RICHARDUS DIVISIENSIS, *Chronicon de rebus gestis Ricardi I regis Angliae*, éd. Liebermann, dans M.G.H. SS., t. XXVII.

Riezler, *Ueber die Herkunft Dipolds von Acerra*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVI.

RIGORD, *Gesta Philippi Augusti*, éd. Delaborde (Soc. de l'histoire de France), Paris, 1882, in-8^o.

Rinaldi (A.), *Dei primi feudi nell'Italia meridionale*, Napoli, 1886, in-8^o.

ROBERT D'ANXERIE, *Chronicon*, éd. Older-Egger, dans M.G.H. SS., t. XXVI.

Robert U., *Le pape Étienne X*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. XX, 1876.

ROBERT DE TORIGNI, *Chronique*, éd. L. Delisle, Rouen, 1873, 2 vol. in-8^o.

Rodota, *Dell'origine progresso e*

stato presente del ritogreco in Italia, Rome, 1738-1763, 3 vol. in-4°.

ROGER DE HOVEDEN, *Chronica*, éd. Liebermann, dans M.G.H.SS., t. XXVII.

Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, Innsbruck, 1898, in-8°.

Id., *Die Rüstungen des Abendlandes zum dritten grossen Kreuzzuge*, dans Sybel, *Historische Zeitschrift*, t. XXXIV.

ROMUALD DE SALERNE, *Chronicon*, éd. Arndt, M.G.H.SS., t. XIX.

Rose, *Die Lücke im Diogenes Laertius und der alte Uebersetzer*, dans Hermès, *Zeitschrift für classische Philologie* (1866).

Rozière (E. de), *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulchre de Jérusalem*, Paris, 1849, in-4°.

Salinas, *Escursioni archeologiche in Sicilia*, dans *Archivio storico siciliano*, N.S., t. VII.

Id., *Notizie degli scavi d'antichità del Maggio, 1880*, dans *Atti della r. Accademia dei Lincei*, 1880.

Salomone-Marino (Dr Salvatore), *La storia nei canti popolari siciliani*, dans *Archivio storico siciliano*, t. I.

Salvioli, *Le decime di Sicilia e specialmente quelle di Girgenti*, Palerme, 1901, in-8°.

Salvioni, *Del posto da assegnarsi al Sanfratellano nel sistema dei dialetti gallo-italici*, dans l'*Archivio glottologico italiano*, t. XIV.

Id., *Ancora dei dialetti gallo-italici*, dans *Romania*, t. XXVIII, 1899.

Sambon, *Le monete del ducato napoletano*, dans *Archivio st. napol.*, t. XV, 1890.

SANUDO, *Vite dei duchi di Venezia*, dans Muratori, R.I.SS., t. XXII.

Savini (F.), *Sul dominio vescovile in Teramo*, dans *Archivio st. napol.*, t. XIV.

Savio, *Il marchese Bonifazio del Vasto e Adelasia contessa di Sicilia*, dans *Atti dell'Accademia delle scienze di Torino*, t. XXII, 1886-1887.

Scaduto (F.), *Stato e chiesa nelle due Sicilie dai Normanni ai giorni nostri*, sec. XI-XIX, Palerme, 1887, in-8°.

Scheffer-Boichorst, *Die Neuordnung der Papstwahl durch Nicolaus II*, Strassbourg, 1879, in-8°.

Id., *Kaisers Friedrichs letzter Streit mit der Kurie*, Berlin, 1866, in-8°.

Schipa, *A proposito della prossima edizione dell'Ystoria d'Amato*, dans *Archiv. st. napol.*, t. XIII, 1888.

Id., *Il ducato di Napoli*, dans l'*Archivio. st. napol.*, t. XVII et XVIII, 1892-1893.

Id., *La migrazione del nome « Calabria »*, dans *Arch. st. napol.*, t. XX, 1895.

Id., *Le « Italie » nel medio ero. Ibid.*

Id., *Storia del principato longobardo di Salerno*, dans *Archiv. st. napol.*, t. XII, 1887.

Schlumberger (G.), *Un empereur byzantin au X^e siècle. Nicéphore Phocas*, Paris, 1890, in-4°.

Id., *Deux chefs normands des armées byzantines*, dans la *Revue historique*, t. XVI, 1881.

Id., *Campagnes du roi Amaury I^{er} de Jérusalem en Égypte*, Paris, 1906, in-8°.

Id., *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, in-4°.

Id., *L'épopée byzantine à la fin du*

X^e siècle, Paris, 1896-1905, 3 vol. in-4°.

Schmidt, (J.), *Des Basiliius aus Achrida Erzbischofs von Thessalonia bisher inedierte Dialoge*, Munich, 1901, in-8°.

Schrötter (F.), *Ueber die Heimath des Ugo Falcandus. Ein Beitrag zur Geschichte Unteritaliens*. In. Diss., Eisleben, 1880, in-8°.

Schultz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, Dresde, 1860, 3 vol. in-4°.

Schwartz, *Die Feldzüge Robert Guiscards gegen das byzantinische Reich*, Fulda, 1854, in-4°.

Seger, *Byzantinische Historiker des 10 und 11 Jahrhunderts*, Munich, 1888, in-8°.

Seradifalco, *Del duomo di Monreale e di altre chiese siculo-normanne*, Palermo, 1838, in-f°.

SICARD DE CRÉMONE, *Chronicon*, dans Muratori, R.I.SS., t. VII.

Siekel, *Das privilegium Otto I. für die römische Kirche vom Jahre 962*, Innsbruck, 1883, in-8°.

SIGEBERT DE GEMBLoux, *Chronographia*, éd. Bethmann, M.G.H.SS., t. VI.

Simonsfeld, *Andreas Dandolo und seine Geschichtswerke*, Munich, 1876, in-8°.

Id., *KURZE VENEZIANER ANNALEN*, dans *Neues Archiv*, t. I.

Siragusa, *Il regno di Guglielmo I in Sicilia*, Palermo, 1885-1886, 2 vol. in-8°.

SKYLITZÉS, Ἐπιτομὴ ἱστοριῶν, éd. Bekker, dans *Corp. script. hist. Byz.*, dans Cédrenus, t. II, Bonn, 1839, in-8°.

Spata G., *LE PERGAMENE GRECHE ESISTENTI NEL GRANDE ARCHIVIO DI PALERMO*, Palermo, 1862, in-4°.

Id., *I Siciliani in Salonicco*, Palermo, 1892, in-4°.

Id., *Sul cimelio diplomatico del duomo di Monreale*, Palermo, 1865, in-8°.

Id., *Diplomi inediti ricavati da alcuni manoscritti della Biblioteca Comunale di Palermo*, dans *Miscellanea di storia Italiana*, t. IX, Turin, 1870, in-8°.

Id., *Diplomi greci siciliani inediti, tradotti e pubblicati*, dans *Miscellanea di storia Italiana*, t. XII, Turin, 1871, in-8°.

Stafaba, *I DIPLOMI DELLA CATHEDRALE DI MESSINA*, t. I, dans *DOCUMENTI PER SERVIRE ALLA STORIA DI SICILIA*, 1^{re} série, t. I.

Id., *Del dotario delle regine di Sicilia*, dans *Archivio st. sicil.*, t. II, 1874.

Id., *Notizie e documenti intorno alla Sala Verde e al Palazzo degli Scavi*, dans *Archiv. st. sicil.*, t. II, 1874.

Id., *Contributo allo studio della diplomatica siciliana dei tempi normanni. Diplomi di fondazione delle chiese episcopali di Sicilia*, dans *Archivio st., sicil.* N. S., t. XVIII, 1893.

Id., *Di un codice vaticano contenente i privilegi dell'archimandrito di Messina*, dans *Archiv. st., sicil.*, N.S., t. XII, 1888.

Steindorf, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III*, Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°.

Sternbach (L.), *Eugenios von Palermo*, dans *Byz. Zeitschr.* t. IX, 1902.

Streit (L.), *Venedig und die Wendung des vierten Kreuzzugs gegen Constantinopel*, Anklam, 1877, in-4°.

Stumpf-Brentano, *Die Reichs-*

kanzler des X, XI und XII Jahrhunderts, 3 vol. in-8°, 1865-81. Le tome III contient *Acta imperii ab Heinrich I ad Heinrich VI.*

Sudendorf, REGISTRUM ODER MERKWÜRDIGE URKUNDEN FÜR DIE DEUTSCHE GESCHICHTE, Léna-Berlin, 1849-1854, 3 vol. in-8°.

Sybel (H. von), *Ueber den zweiten Kreuzzug*, dans *Kleine Schriften*, I, Munich, 1880, in-8°.

Tafel, *Könnenen und Normannen*, Stuttgart, 1870, in-8°.

Id., *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839, in-8°.

Tafel et Thomas, URKUNDEN ZUR ÄLTEREN HANDELS-UND STAATSGESCHICHTE DER REPUBLIK VENEDIG, 1^{re} partie, dans FONTES RERUM AUSTRIACARUM, 2^e série, t. XII, Vienne, 1856, in-8°.

Tansi, *La contea di Lecce*, dans Doria *Per le feste del gonfalone di Lecce nel Giugno 1896*, Lecce, 1896, in-4°.

Tansi (L.), *Historia chronologica monasterii S. Michaelis archangeli Montis Caveosi congregationis Casinensis, ordinis sancti Benedicti, ab anno MLXV ad annum MCDLXXIV ex eiusdem monasterii tabulario deprompta*, Neapoli, 1746, in-4°.

Tarsia (P. A. de), *Historiarum Cuperthanensium libri tres*, Mantuae Cuperthanorum, 1649, in-4°.

Tauleri, *Memorie istoriche dell' antica città di Atina*, Naples, 1702, in-4°.

Testa, *De vita et rebus gestis Guilelmi II regis Siciliae libri IV*, Monreale, 1769, in-f°.

THEOPHANES CONTINUATUS, Οἱ μὲν τὸ Θεοφάνης, éd. Bekker, Bonn, 1838, in-8°.

THIETMAR, *Chronici libri VIII*, éd. Lappenberg et Kurze, M.G.H. in usum scholarum, in-8°, Hanovre, 1889.

THOMAS DE CANTORBERY, *Epistolae*, dans Migne, P. L., t. CXC.

Tœche (T.), *Kaiser Heinrich VI*, Leipsig, 1867, in-8°.

Tosti (L.), *Storia della badia di Montecassino*, Rome, 1888, t. I, in-8°.

Toussaint, *Études sur Wibald*, Namur, 1890, in-8°.

TRANSLATIO SANCTI GODEHARDI, éd. M.G.H.SS., t. XII.

Trìa, *Memorie storiche civili ed ecclesiastiche della città e diocesi di Larino, metropoli degli antichi Ferentani*, Rome, 1744, in-4°.

Trincherà, SYLLABUS GRECARUM MEMBRANARUM, Naples, 1865, in-4°.

Tromby, *Storia del patriarca S. Brunone e del suo ordine Cartusiano*, Naples, 1773, in-f°.

[Tromby], *Riposta di un anonimo certosino professore della certosa di S. Stefano del Bosco alla scrittura per lo regio fisco data fuori dal sig. D. Francesco Vargas Macchieuca colla quale asserisce falsi quei diplomi della medesima che si difendono e mostrano veri colla storia critica e diplomatica*, Napoli, 1766, in-4°.

Ughelli-Coleti, *Italia sacra*, Venise, 1747-1722, 10 vol. in-f°.

Vacandard, *Vie de saint Bernard*, Paris, 1895, 2 vol. in-8°.

Varentrapp, *Erzbischof Christian von Mainz*, Berlin, 1867, in-8°.

Vargas Macchieuca (Francesco), *Esame delle autente carte e diplomi de RR. PP. della certosa di S. Stefano del Bosco in Calabria* Napoli, 1765, in-4°.

Ventimiglia, *Notizie storiche del castello dell'abbate de suoi casali nella Lucana*, Naples, 1827, in-4°.

Vergers (Noël des), *Lettre à M. Caussin de Perceval sur les diplômes arabes conservés dans les archives de la Sicile*, dans le *Journal asiatique* 1845.

Via (L.), *Le cosi-dette colonie lombarde*, dans *Archivio st. siciliano*, N. S., t. XXIV (1899).

VIE DE SAINT PHILARÈTE, éd. dans les *Mémoires de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, t. V, in-8°.

Viggiano, *Memorie della città di Potenza*, Naples, 1865, in-8°.

VITA BERARDI EPISCOPI MARSORUM, auctore Johanne episcopo Signiensi, éd. AA.SS., 3 nov., t. II, 2.

VITA SANCTI BERNARDI EPISCOPI CALINENSIS, éd. AA.SS., Mars, t. II.

VITA ET MIRACULA S. DOMINICI SORANI, éd. dans *Analecta Bollandiana*, t. I.

VITA SANCTI GUILIELMI, auctore Johanne a Nusco, éd. AA.SS., t. V, juin.

VITA SANCTI NILI, éd., AA.SS., t. VII, Septembre.

VITA SANCTI PHILARETI, éd. AA.SS., t. I, Avril.

VITA SUGERII, éd. dans dom Bouquet, R.H.G., t. XII.

Wagner, *Die unteritalischen Normannen und das Papsttum*, In. Diss. Bresslau, 1885, in-8°.

Wasiliewsky, CONSEILS ET RÉCITS D'UN GRAND SEIGNEUR BYZANTIN, dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique russe*, t. CCXV et CCXVI 1881.

Id., *La droujina vœringo-russe et vœringo-anglaise*, dans le *Journal*

du ministère de l'Instruction publique russe, t. CLXXVI, CLXXVII et CLXXVIII, 1874 et 1875.

Id., *L'alliance des deux empires*, dans *Starjanskij Sbornik* 1875.

Watterich, PONTIFICUM ROMANORUM QUI FUERUNT INDE AB EXEUNTE SAECULO IX USQUE AD FINEM SAECULI XIII VITAE AB AEQUALIBUS CONSCRIPTAE, Leipzig, 1862, 2 vol. in-8°.

Weinreich, *De conditione Italiae inferioris Gregorio septimo pontifice*, Königsberg, 1864, in-8°.

WIBALD, *Epistolae*, éd. Jaffé, dans *Bibl. rerum Germanicarum*, t. I.

Wibert, *Vita Leonis IX*, éd. Watterich, dans *Pontificum romanorum... vitae*, t. I.

WIDO FERRARIENSIS EPISCOPUS, *De scismate Hildebrandi*, éd. Dümmler, M.G.H. in-4°, *Libelli de Lite*, t. I.

Will C., *Die Anfänge der Restauration der Kirche im 12 Jahrhundert*, Marbourg, 1859-1861, 2 vol. in-8°.

Wilmans, *Ueber die Quellen der Gesta Roberti Wiscardi des Guillelmi Apuliensis*, dans l'*Archiv* de Pertz, t. X.

Winkelmann (E.), *Ueber die Herkunft Dipolds, des Grafen von Acerra und Herzogs von Spoleto*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVI.

Id., *Des magisters Petrus de Ebulo liber ad honorem Augusti*, Leipzig, 1874, in-8°.

Winkelmann, ACTA IMPERII INEDITA, Innsbruck, 1880-1885, 2 vol. in-8°.

WIP0, *Gesta Chuonradi*, éd. Bresslau, M.G.H.SS. in usum scholarum, in-8°.

Wissowa, *Politische Beziehungen zwischen England und Deutschland*

bis z. *Untergange der Staufer*,
Bresslau, 1889, in-8°.

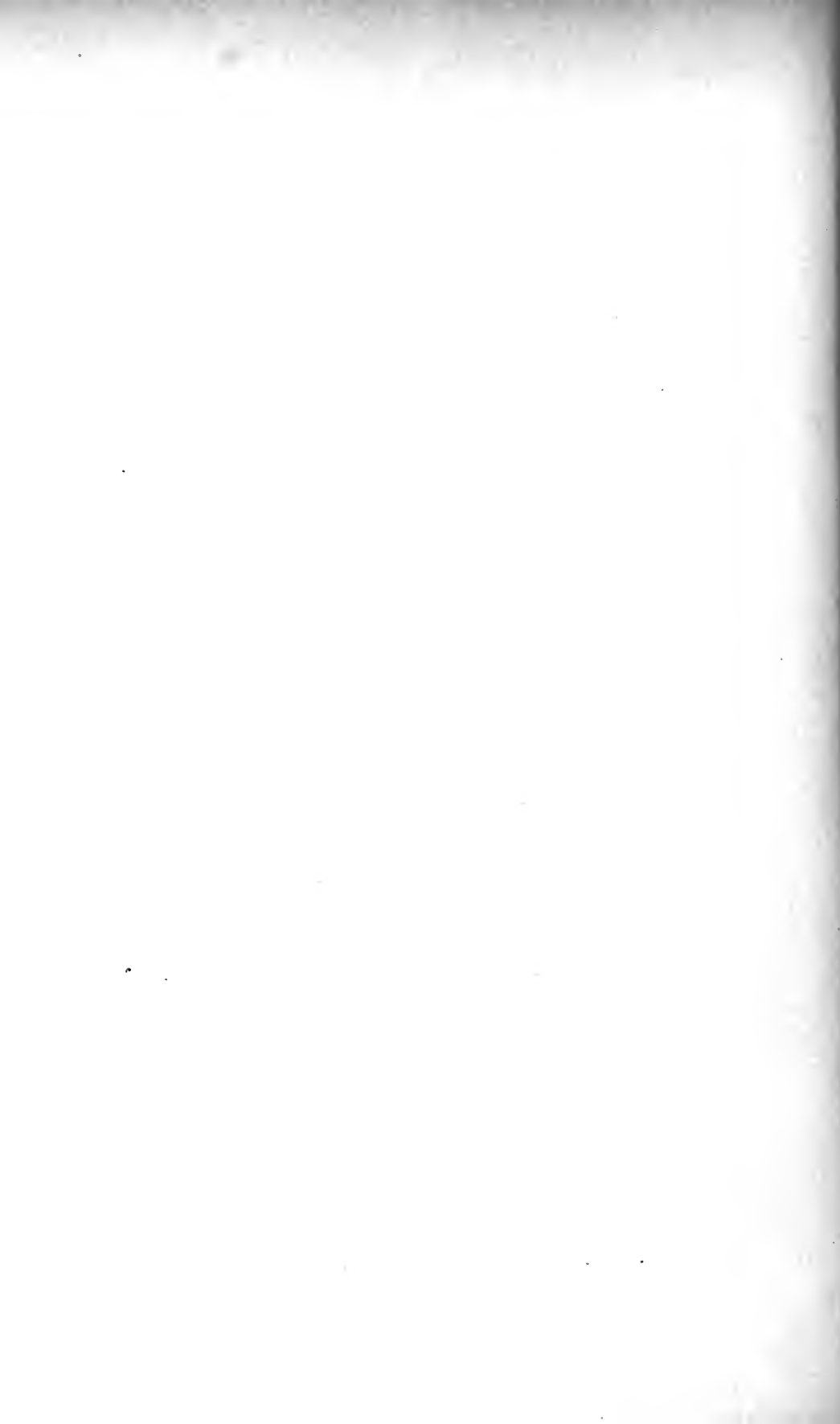
Zacharie a Lingenthal, *Jus graeco-romanum*, t. III. Leipzig, 1870, in-8°.

Zdekauer, *Le franchigie concesse da Onorio II alla città di Troja*, Turin, 1898, in-8°.

Zœpfel, *Die Papstwahlen*, Göttingen, 1872, in-8°.

ZONARAS, Ἐπιτομὴ ἱστορίας, éd. Pinder, *Corp. script. hist. byz.* Bonn, 1841-44, 2 vol. in-8.

ZAMPELIOS, Ἱστοελληνικὰ ἤτοι κριτικὴ πραγματεία περὶ τῶν ἐν τοῖς ἀρχαίοις Νεαπολέως ἀνεκδότων ἑλληνικῶν περιγραμμένων, Athènes, 1865, in-8.





HISTOIRE
DE LA
DOMINATION NORMANDE
EN ITALIE ET EN SICILE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT POLITIQUE DE L'ITALIE MÉRIDIONALE AU MOMENT
DE L'ARRIVÉE DES NORMANDS.

Au début du *x^e* siècle, lors de l'arrivée des Normands, l'Italie méridionale était partagée en un grand nombre de petits États. Les Mulsumans possédaient la Sicile, les Byzantins occupaient la Pouille et la Calabre ; Gaëte, Naples et Amalfi formaient trois républiques : Bénévent, Capoue et Salerne étaient les capitales de trois principautés lombardes que bordaient, au nord, l'État pontifical et le duché de Spolète. Ce morcellement était le résultat de l'anarchie qui avait régné dans tout le midi de la Péninsule au *ix^e* et au *x^e* siècle, et avait amené la division des anciennes possessions de l'empire grec. Pourtant, si nous nous en rapportons au témoignage des Byzantins, il semblerait que presque rien n'ait été changé dans l'Italie méridionale et que les basileis y soient demeurés tout-puissants. Byzance, en effet, n'a jamais reconnu les faits accomplis et s'est toujours considérée, sinon comme maîtresse absolue, au moins comme suzeraine de l'Italie du Sud, et si réduites qu'aient été par moment ses possessions, elle n'a jamais renoncé à aucune de ses prétentions. Il faut insister sur cette théorie byzantine, car elle seule permet de comprendre la politique grecque durant trois siècles.

La situation des Byzantins dans l'Italie méridionale avait été réglée à la suite des conquêtes de Charlemagne, par les traités des années 803 et 812¹. Nous ne connaissons pas la teneur de la convention conclue entre Nicéphore et Charlemagne, et nous ne sommes pas renseignés davantage sur l'accord intervenu entre ce dernier et le basileus Michel. Il est pourtant probable que la paix fut faite sur les bases de l'*uti possidetis*, et que les traités laissèrent « à l'empereur d'Orient, Venise et ses îles, les villes maritimes de la Dalmatie, Naples et son duché, les possessions que les Byzantins conservaient en Calabre, enfin la Sicile². » Mais l'œuvre accomplie par Charlemagne en Italie resta incomplète, car jamais la situation du duché lombard de Bénévent vis-à-vis de l'Empire ne fut définitivement réglée. La création de l'État pontifical fut une demi-mesure qui ne fut pas, d'ailleurs, exécutée entièrement. Il semble que l'Italie du Sud ait effrayé les premiers Carolingiens ; et il faut descendre jusqu'à Louis II pour voir l'empereur intervenir directement dans les affaires de l'Italie méridionale. Sans doute, en théorie, le duché lombard relevait bien de l'empire d'Occident, mais, en pratique, et du vivant même de Charlemagne, l'autorité de l'empereur ne fut jamais reconnue par les Lombards de Bénévent. Il suffit de rappeler les difficultés qui s'élevèrent entre le pape Hadrien et Grimoald, duc de Bénévent. Dans cette affaire les fonctionnaires impériaux eurent certainement le dessous³. Le duché de Bénévent fut ainsi amené dès son origine à se rapprocher des Byzantins. On sait que Grimoald épousa une princesse grecque⁴ et se reconnut vassal du basileus⁵. Telle fut l'origine du malentendu qui, s'élevant dès le début du nouvel état de choses, donna naissance à la théorie byzantine sur l'Italie méridionale.

1. *Annal. Einhardi*, ad an. 803 M.G.H. SS., t. I, p. 191. Einhard, *Vita Karoli*, M.G.H. SS., t. II, c. 15, p. 431. Cf. Diehl, *L'Exarchat de Ravenne*, p. 239.

2. Diehl, *loc. cit.*

3. *Codex Carolinus*, éd. Gundlach, M.G.H., in-4°, *Epistolæ*, t. III, n. 87. Cf. W. Martens, *Die römische Frage unter Pippin und Karl dem grossen* (Stuttgart, 1881, p. 190 et suiv.

4. Erchempert, c. 5, dans M.G.H., *Scrip. rerum longobardicarum et ital.* p. 236.

5. *Cod. Carol.*, n. 86.

En théorie, les Byzantins se sont toujours regardés comme les maîtres du midi de la Péninsule. Les Lombards ont pu s'emparer de presque toutes les possessions grecques en Italie, les Musulmans ont pu chasser les troupes byzantines de toute la Sicile : rien n'a pu modifier cette conception des empereurs grecs. Il est vrai que les rivalités constantes, les guerres continuelles, entre les principales villes du midi de l'Italie, ont amené souvent un des partis rivaux à recourir à Byzance ; les appels ainsi faits à l'autorité suprême du basileus ont contribué, sans doute, à maintenir à Constantinople l'idée de la souveraineté impériale sur des pays qui en fait paraissent avoir été tout à fait indépendants. Les listes reproduites par Constantin VII Porphyrogénète divisent les possessions byzantines de l'Italie en thème de Sicile et en thème de Longobardie. Le basileus reconnaît d'ailleurs que le premier est occupé par les Musulmans et que le territoire du second est réduit à la Calabre c'est-à-dire à l'ancien Bruttium¹, mais tout cela n'empêche pas le thème de Sicile de figurer dans la liste des provinces relevant de l'empire grec². Il en est de même pour le thème de Longobardie³. Les principales villes de ce dernier sont bien au pouvoir des Lombards, comme l'empereur est obligé de le reconnaître, mais, dans la théorie du basileus, les Lombards sont des vassaux de l'empire grec. Cela résulte, sans doute possible, d'un passage du *De administrando imperio*⁴ et, encore plus clairement, des paroles que Liutprand, ambassadeur de l'empereur Othon auprès du basileus, prête à Nicéphore Phocas. Parlant des princes lombards de Capoue et de Bénévent soumis à l'empereur germanique, Phocas

1. Sur l'époque du changement de nom du Bruttium, cf. Schipa, *La migrazione del nome « Calabria »* dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, t. XX (1895), p. 23 et suiv. J. Gay, *Les diocèses de Calabre à l'époque byzantine*, dans la *Rev. d'histoire et de littérature religieuse*, t. IV (1900), p. 234 et suiv., et *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 6 et suiv.

2. *De them.*, II, p. 58.

3. *Ibid.*, p. 60.

4. Καὶ ἔκτοτε καὶ μέγρι τοῦ νῦν καὶ οἱ τῆς Καπώης καὶ οἱ τῆς Βενεβενδοῦ εἰσὶν ὑπὸ τὴν ἔξουσίαν τῶν Ῥωμαίων εἰς τελείαν δούλωσιν καὶ ὑποταγὴν διὰ τὴν εἰς αὐτοὺς γενομένην μεγάλην ταύτην εὐεργεσίαν. *De admin. imp.*, 29, 136.

s'exprime ainsi : « *Servos meos dominus tuus in tutelam recipit suam ; quos si non dimiserit et in pristinam servitutem redegerit, nostra amicitia carebit. Ipsi, in imperium nostrum ut recipiantur, flagitant ; sed recusat eos nostrum imperium, ut cognoscant et experiantur quam periculosum sit, servos a dominis declinasse, servitutem effugere* ¹. »

Pour la principauté de Salerne, la théorie byzantine devait certainement être la même. Comme on le verra plus loin, le prince de Salerne, à un moment donné, a reconnu la suprématie du basileus et à diverses reprises, au x^e siècle et au xi^e, nous voyons les souverains de Salerne prendre dans leurs actes des titres byzantins, le plus souvent celui de patrice impérial².

Il en est de même pour les autres États qui, comme nous le montrerons, sont en fait à peu près complètement indépendants. Le Porphyrogénète énumère Naples, Gaëte, Amalfi et Sorrente comme relevant du thème de Sicile ; il ajoute que Naples, Amalfi et Sorrente ont toujours obéi à l'empire ³. On verra plus loin que Byzance n'était pas très difficile en fait d'obéissance.

Par ce qui vient d'être dit on peut juger que Byzance a conservé toutes ses prétentions sur l'Italie méridionale ; et c'est peut-être dans cette conception de la politique impériale, qu'il faut chercher l'explication du titre de catépan d'Italie que nous voyons prendre à la fin du x^e siècle par Michel, Calocyre et Grégoire Trachaniotes ⁴. Nous allons maintenant passer à la réalité

1. *Liudprandi legatio*, M.G.H. SS., t. III, p. 352-353.

2. *Codex dipl. Cavensis*, t. I, n. CII, p. 130, n. CIV, p. 133 ; n. CXC, p. 245 ; n. CXCI, p. 246, etc. Cf. Di Meo, *An. crit. del regno di Napoli*, t. V, p. 346-357.

3. *De administrando imperio*, 27, 121.

4. Trinchera, *Syllabus membranarum graecarum*, p. 5 et 9. Beltrani, *Documenti longobardi e greci*, p. 9 et 11. On a beaucoup discuté sur le sens qu'il faut attribuer au mot *Italie*. On a voulu que ce mot ait servi à désigner l'ancienne Longobardie. Cf. Kap Herr, *Bajulus Podesta Consules*, dans *Deutsche Zeitsch. für Geschichtswissenschaft*, t. V (1891), p. 67. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 347. Sur les divers sens du mot, cf. Schipa, *Le « Italie » nel medio ero*, dans *Arch. st. napol.*, t. XX, p. 395 et suiv. Il me paraît que ce mot a été pris successivement dans deux sens, puisque certains catépans, au xi^e siècle, sont dits « catépans d'Italie et de Calabre » ; cf. del Giudice, *op. cit.*, Ap. p. 14 ; tandis qu'au x^e siècle, c'est le titre de catépan d'Italie qui est usité.

et examiner la situation véritable de chacune des principautés de l'Italie du Sud.

Au début du XI^e siècle, les Byzantins ne possèdent plus rien en Sicile ¹. Ils en ont été complètement chassés par les Aglabites de Kairouan. Ceux-ci commencèrent la conquête de l'île en 827; ils n'attendirent pas de l'avoir terminée pour commencer à piller les côtes d'Italie. Leurs expéditions furent d'ailleurs singulièrement facilitées par les guerres continuelles des divers princes italiens. Les factions rivales finirent par s'appuyer sur eux et les Musulmans purent ainsi fonder sur le continent des établissements permanents. Il suffit de rappeler leur colonie du Garigliano, celle d'Agropoli et leur établissement à Bari. Pendant des années, les malheureuses populations de l'Italie furent en butte à leurs attaques incessantes. Nous voyons d'après un acte curieux publié dans le *Chartularium Cupersanense* ², que les habitants des villes menacées fuyaient dans l'intérieur des terres; les lettres de Jean VIII et la *Vie de saint Nil* ³ nous font saisir sur le vif la terreur que répandaient les incursions des Sarrasins et les misères de toute sorte qui, durant le IX^e et le X^e siècle, suivaient leur passage. Le moine Bernard qui alla en Terre sainte, vers 870, raconte, dans sa relation de voyage, qu'il vit à Tarente des milliers de captifs chrétiens que les Musulmans envoyaient en Afrique ⁴. L'audace des infidèles grandissait sans cesse; leur exploit le plus retentissant fut, en 846, le pillage de la basilique de Saint-Pierre de Rome, qui eut un douloureux retentissement dans tout le monde chrétien ⁵. Après l'expédition de Louis II contre Bari,

1. Sur la conquête de la Sicile, cf. Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia* (Florence, 1854), t. I, p. 258 et suiv.

2. *Chart. Cupers.*, t. I, p. 80.

3. Cf. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X^e siècle*, Jean Tzimiscès, p. 460 et suiv.

4. *Itinera Hierosolymitana*, éd. Tobler, t. I, p. 310.

5. *Ann. Bertin.*, éd. Waitz, M.G.H. SS., in-8^o, p. 34. *Lib. Pont.*, éd. Duchesne, t. II, p. 99. Benoit de St-André, *Chr.* M.G.H., SS., III, 713. Cf. Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontifical*, 2^e éd. (Paris, 1904), p. 213 et suiv.; Lauer, *Le poème de la « destruction de Rome » et les origines de la cité léonine*, dans les *Mélanges d'arch. et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XIX (1899), p. 307 et suiv.

le pape Jean VIII se décida à entreprendre contre eux une véritable croisade; mais ce fut seulement sous le pontificat de Jean X que les États du sud de l'Italie, voyant que les maux occasionnés par la présence des Musulmans n'étaient pas compensés par les avantages tirés de leur alliance, finirent par s'unir pour le chasser¹. Au début du xi^e siècle, les Musulmans n'ont plus d'établissement sur le continent, mais la Sicile en entier leur appartient, depuis la grande défaite qu'ils ont infligée à l'expédition envoyée par Nicéphore Phocas². L'échec des troupes grecques amena la prise de Rametta, la dernière place qui fût restée aux Grecs (965). Établis en Sicile, les Musulmans continuent leurs attaques incessantes contre les côtes d'Italie³. Il n'est presque pas d'année où l'on ne trouve la mention d'une de leurs expéditions. L'expulsion des Sarrasins de Sicile devient à partir de la fin du x^e siècle le but que se proposent tous ceux qui songent à dominer sur l'Italie méridionale. C'est contre eux qu'était dirigée l'importante expédition d'Othon II, qui aboutit à la lamentable défaite de Stilo⁴, et Basile le Bulgaroctone songeait à conduire en personne les troupes byzantines en Sicile lorsque la mort vint le surprendre⁵.

Au début du xi^e siècle, les Byzantins n'ont donc absolument plus rien en Sicile. L'île tout entière est aux mains des Musulmans. Passons maintenant aux États continentaux.

Pour Gaëte, nous sommes bien renseignés, grâce aux actes conservés⁶. Nous pouvons constater quelle est la situation poli-

1. Cf. Lapôtre, *L'Europe et le St-Siège à l'époque carolingienne* (Paris, 1895), p. 354 et suiv., et Mgr Duchesne, *op. cit.*, p. 317.

2. Cf. Schlumberger, *Un empereur byzantin au X^e siècle* (Paris, 1890), p. 435 et suiv.

3. *Ibid.*, p. 670 et suiv., et Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X^e siècle, Jean Tsimiscès*, p. 477 et suiv.

4. *Op. cit.*, p. 504 et suiv.

5. Cf. Schlumberger, *L'épopée byzantine à la fin du X^e siècle. Basile II le tueur de Bulgares*, p. 598 et suiv.

6. Ces actes sont publiés dans le *Codex diplomaticus Caietanus*, (Montis Cassini, 1888-1891), 2 vol. in-4°. Sur l'histoire de Gaëte, cf. Federici (G.), *Degli antichi duchi e consoli o ipati della città di Gaeta*. (Napoli, 1791.) Malgré beaucoup d'erreurs, on y trouve encore d'utiles renseignements.

tique de la ville, sans pouvoir toutefois connaître comment s'est établi l'état de choses existant. La ville de Gaëte ne fut pas comprise dans la donation de Charlemagne au pape Hadrien ; à ce moment elle relevait théoriquement de l'empereur de Constantinople ¹. En 778, nous voyons le patrice de Sicile s'établir à Gaëte d'où il dirige les incursions des gens de Bénévent, Terracine et Gaëte contre la Campanie ². Quelques années après, nous voyons que la situation s'est modifiée. Gaëte reconnaît la souveraineté du pape. Vers 787, les actes rédigés à Gaëte portent la mention du règne de l'empereur et du pontificat du pape ³. Une lettre du *Codex Carolinus* nous montre vers la même époque l'évêque de Gaëte renseignant le pape sur les menées de ses ennemis ⁴. Comment s'est produit ce rapprochement ? On ne saurait rien affirmer à cet égard. Sans doute les insuccès, que subit, à la fin du VIII^e siècle la politique byzantine dans les affaires italiennes, n'ont pas été étrangers aux rapports qui s'établirent alors entre Rome et Gaëte. D'autre part l'État pontifical, tel qu'il fut constitué en 774, occupait l'arrière-pays de Gaëte. Sans doute, il est certain que la donation de Charlemagne n'a pas été suivie d'effet, mais, du fait même de la donation, il résulta pour la papauté un accroissement moral d'autorité qui peut parfaitement expliquer un rapprochement de la part des gens de Gaëte, lesquels voyaient diminuer l'influence byzantine. Cette reconnaissance de l'autorité pontificale fut d'ailleurs passagère. En 812, la flotte de Gaëte se range sous les ordres du patrice de Sicile ⁵ et, en 830, nous voyons figurer dans les actes l'indication des années de règne de l'empereur grec ⁶. Il semble qu'à ce moment Gaëte ait fait partie du duché de Naples. Dans un acte de 839, Constantin, consul de Gaëte, appelle André,

1. *Cod. Carolinus*, n. 37, p. 547.

2. *Ibid.*, n. 61, p. 588 et n. 64, p. 591.

3. *Codex Caietanus*, t. I, p. 1.

4. *Cod. Carolinus*, n. 80, p. 612.

5. Jaffé-Löwenfeld, 2524.

6. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 2. Les éditeurs ont placé à la suite de ce document un acte daté des années de règne du pape, qu'ils datent de l'année 830. Comme il s'agit d'une question ecclésiastique, il n'y a peut-être pas lieu de tenir compte de la formule : « *Temporibus domni Gregorii summi pontificis* ». Dans tous les cas l'indiction X donne pour la date d'année : septembre 831 à septembre 832, et non pas 830.

consul de Naples, *notre duc* ¹. Il me paraît très probable que Gaëte fut rattachée à Naples, quand, par suite de l'expulsion des Byzantins de presque toute l'Italie, le patrice de Sicile devint le principal fonctionnaire grec pour les possessions italiennes de l'empire. A cause de son éloignement, le patrice céda sans doute au duc de Naples une partie de son autorité sur la région avoisinante.

A partir de l'année 839 et jusqu'en 862, Gaëte reconnut de nouveau la souveraineté pontificale ². Ce nouveau recul de l'influence byzantine s'explique très bien ; la période, durant laquelle il se produit, est remplie par les luttes amenées par le partage du duché de Bénévent ; pendant les règnes de Théophile (829-842) et de Michel III (842-867), Byzance ne s'occupe pas du tout des affaires italiennes. A partir de 866, Gaëte reconnaît de nouveau l'empire grec ³, mais peu après nous voyons apparaître les premières tentatives des autorités locales pour se rendre indépendantes. En 867, Docibilis, qui a succédé depuis peu à Théodore ⁴, comme *prefecturius*, fait marquer dans les actes le temps de son gouvernement, au lieu de celui de l'empereur ⁵ ; en 890, dans les diplômes de Docibilis lui-même, il n'est fait aucune mention de l'empereur grec ⁶. Entre ces deux dates, on rencontre une fois, en septembre de l'année 887, un acte où sont comptées les années de règne des empereurs Léon et Alexandre ⁷. Ces hésitations dans les usages nous montrent bien que Gaëte ⁸ est alors dans une période de transition. Sans

1. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 10.

2. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 11-19.

3. *Ibid.*, p. 20.

4. Théodore est mentionné dans un acte du 15 janvier 866. *Cod. Caietanus*, t. I, p. 20.

5. En octobre 867, *Ibid.*, p. 22. La formule usitée est : « *Temporibus domini Docibilis magnifico et prefecturio* », sans indication des années de règne.

6. *Ibid.*, p. 25 et 27. Docibilis à un collègue, le consul Jean.

7. *Ibid.*, p. 24.

8. Je ne sais sur quel texte Rambaud s'est appuyé pour dire que Gaëte témoignait habituellement les plus grands égards au gouvernement byzantin. *L'empire grec au X^e siècle, Constantin Porphyrogénète* (Paris, 1870), in-8°, p. 445.

se proclamer tout à fait indépendante la ville tend à s'affranchir de tout lien de subordination vis-à-vis de l'empire grec. Ces tentatives ne durèrent pas très longtemps, la fin du ix^e siècle vit en effet le retour offensif des Byzantins qui vinrent jusques à Bénévent. Aussitôt Gaëte reconnut à nouveau la suzeraineté du basileus, et, de 899 à 933, nous voyons que l'on date les actes des années de règne de l'empereur ¹. En même temps les magistrats de Gaëte reprennent les titres impériaux de patrice et de consul ². A cette époque également, on voit apparaître le titre de *dux* ³, qui fut très probablement accordé par Byzance. Je serais très porté à admettre que ce titre fut donné aux magistrats de Gaëte par le basileus pour punir Naples, qui à ce moment s'éloignait de l'empire grec. Ainsi aurait cessé la subordination de Gaëte au duché de Naples.

A partir de l'année 934, l'incertitude règne de nouveau ⁴. Les fonctions municipales sont devenues héréditaires ⁵, le pouvoir est aux mains de la famille des Docibilis, et, suivant que l'influence byzantine augmente ou diminue, Gaëte reconnaît l'empereur grec ou s'émancipe de la suzeraineté byzantine. En 962, Gaëte reconnaît le prince lombard Pandolf Tête de fer ⁶, mais, à partir de 963, les actes ne mentionnent plus que les magistrats municipaux ⁷. Il n'y a qu'une exception : en 976, nous trouvons un acte daté de l'empereur Othon et du pape ⁸. Tous les actes suivants montrent que la ville se regarde comme indépendante ⁹. En résumé, depuis le viii^e siècle, Gaëte a tendu continuellement à s'affranchir de la domination byzantine, et l'on peut dire que depuis le x^e siècle elle y a réussi. Sa situation géographique lui a d'ailleurs donné beaucoup de facilités pour arriver à ce résultat. Complètement isolée, tout à fait à l'extrémité des possessions, qui nominalement

1. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 28 et suiv.

2. *Op. cit.*, p. 31, 41, 46, 47, 53, etc.

3. *Ibid.*, p. 62, 66, 68, etc.

4. *Ibid.*, p. 62 et suiv.

5. *Ibid.*, p. 52, 57 et 68.

6. *Ibid.*, p. 112.

7. *Ibid.*, p. 113 et suiv.

8. *Ibid.*, p. 127.

9. *Ibid.*, p. 133 et suiv.

appartenaient aux Byzantins, Gaëte a pu d'autant plus facilement échapper à toute autorité directe, que son commerce ne paraît pas avoir été très important. Par suite la ville n'a pas été obligée de suivre une politique conciliante vis-à-vis de Byzance, comme cela a été le cas pour certaines villes, Amalfi par exemple. On voit donc que le Porphyrogénète avait de bonnes raisons, pour ne pas mentionner Gaëte parmi les villes qui ont toujours obéi à l'empire grec.

L'origine du duché de Naples remonte à une époque très ancienne; au temps de Grégoire le Grand il existait déjà ¹. A partir de Constant II, le titre de duc fut attribué d'une manière permanente au gouverneur militaire de la Campanie et le duc fut nommé directement par l'empereur. Le duché de Naples est alors entièrement byzantin. Au VIII^e siècle, le grec est la langue officielle, les sceaux des ducs ont des légendes en langue grecque ², les monnaies frappées à Naples portent le nom de l'empereur de Constantinople ³. Le duc prend le titre de patrice impérial et de consul ⁴. Vers 761, le peuple de Naples admet tout à fait les idées iconoclastes et refuse de recevoir l'évêque Paul, ennemi des iconoclastes et envoyé par le pape ⁵. Pourtant, à partir de 764, l'influence grecque paraît décroître. L'évêque Paul peut prendre possession de son siège et nous voyons vers le même temps Naples se détacher de Byzance par toute une série d'usurpations. Il faut noter toutefois que, vers 787, des ambassadeurs byzantins reçoivent à Naples un accueil empressé. On peut dire, semble-t-il, que le règne d'Étienne II a été pour le

1. Pour tout ce qui regarde le duché de Naples, cf. Gay, *op. cit.*, p. 16 et suiv., et *L'état pontifical, les Byzantins et les Lombards*, dans *les Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXI (1901), p. 489, et Schipa, *Il ducato di Napoli*, dans *l'Archivio st. per le prov. nap.*, t. XVII et suiv. J'ai beaucoup emprunté à ces ouvrages.

2. Cf. Capasso, *Monum. ad. Neap. ducatus historiam pertinentia*, t. II, pars 2, p. 243-244.

3. Cf. Sambon, *Le monete del ducato Napoletano* dans *Arch. st. nap.*, t. XV, p. 462-464. De Blasiis, *Le pergamene bizantine degli archivi di Napoli e di Palermo*, dans *Arch. st. it.*, III^e s., t. III, p. 94. Au VII^e siècle Naples compte plusieurs églises grecques. Cf. Rodotà, *op. cit.*, I, 336.

4. Capasso, *op. cit.*, t. I, p. 262; t. II, p. 243.

5. *Gesta episcoporum neapolit.*, dans M.G.H. *Script. rerum longob. et it.*, p. 424.

duché de Naples une période de transition durant laquelle les Lombards et les Grecs ont été également ménagés ¹.

Sans que nous soyons renseignés à cet égard, il me paraît, que, déjà à ce moment, l'empereur n'exerce plus son droit de nomination du duc; il ne doit y avoir tout au plus que confirmation. Le latin tend à remplacer le grec comme langue officielle, et, sur les monnaies, on substitue à l'effigie de l'empereur celle de saint Janvier patron de la cité ². On continue, pourtant, à dater les actes des années du règne des empereurs. Au début du ix^e siècle, dans un moment de discordes civiles, nous voyons le patrie de Sicile nommer successivement deux ducs (entre 818 et 821); mais, en 821, une révolution chasse le duc désigné par le représentant de l'empereur ³. Quelques années auparavant, l'empereur Léon III voulant arrêter les attaques des Musulmans avait fait appel à la flotte de tout le duché; seules les villes d'Amalfi et de Gaëte répondirent à son appel, et la flotte de Naples ne parut point ⁴. Le duc Etienne III (820-831) frappa des monnaies à ses initiales ⁵.

Avec le duc Serge I^{er}, au milieu du ix^e siècle, l'orientation politique du duché se modifie complètement. Les prédécesseurs de Serge avaient été amenés, par suite de leurs guerres continuelles avec les princes lombards, à s'allier aux Musulmans de Sicile, les progrès de ceux-ci furent si rapides que Serge, pour les chasser d'Italie, se tourna vers la papauté et l'empire franc ⁶. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces événements ⁷, mais le fait suivant montre bien l'importance que Serge sut acquérir: en 847, l'empereur Lothaire I^{er} le chargea avec Guy de Spo-

1. Cf. *Cod. Carol.*, n. 82, p. 616, et la curieuse inscription du duc Césaire, dans Capasso, *Monumenta*, III, 218. Cf. Mommsen, *Neues Archiv*, t. III, p. 403.

2. Sambon, *op. cit.*, p. 467 et suiv. On compte cependant à Naples un certain nombre de monastères grecs. Cf. Capasso, *Monumenta*, II, 2, 169-170, et Jean Diaire dans M.G.H., *Script. rerum longob.*, p. 440 et 456.

3. *Gesta ep. neap.*, 30, p. 428.

4. Jaffé-L. 2524.

5. Sambon, *op. cit.*, p. 470.

6. Capasso, *op. cit.*, I, 84.

7. Cf. Schipa, *op. cit.*, p. 612 et suiv.

lète de rétablir la paix entre les princes lombards ¹. Serge agit comme s'il était complètement indépendant; sous son règne la charge de duc devient héréditaire ² et les monnaies sont frappées à l'effigie du duc ³.

Les ducs de Naples adoptèrent dès lors une politique de bascule entre les Francs et les Byzantins, favorisant tout à tour les progrès de l'empereur ou du basileus, suivant ce que leur commandait leur intérêt particulier. Le duché atteignit le plus haut période de sa puissance avec Athanase (877-898). C'est une des figures les plus curieuses de l'histoire de l'Italie du Sud que celle de cet évêque-duc qui durant près de vingt ans tint tête au pape et à l'empereur, malgré les excommunications répétées qui furent lancées contre lui ⁴. Athanase suivit d'abord la politique allemande de ses prédécesseurs, mais il trouva que Jean VIII intervenait trop dans les affaires de l'Italie du Sud et il se tourna complètement vers les Sarrasins et les Byzantins ⁵. L'alliance des Grecs lui permit d'étendre jusqu'à Capoue le territoire du duché. Sous son règne il faut noter un fait important. Erchempert mentionne à diverses reprises la présence des Grecs dans les rangs de l'armée du duc de Naples ⁶. Nous avons là une preuve des bons rapports qui s'établirent entre Byzance et Naples au moment où les Grecs reprirent pied dans l'Italie méridionale. D'autres faits peuvent encore être cités à ce sujet. Lorsque le prince de Salerne, Guaimar, fit sa soumission à Byzance, nous voyons le duc de Naples s'abstenir pendant un certain temps d'attaquer le territoire de Salerne ⁷. La politique inaugurée par Athanase fut continuée par ses successeurs.

Nous voyons, en 915, le patrice grec envoyé pour combattre les

1. Capasso, *op. cit.*, I, p. 83.

2. Schipa, *op. cit.*, p. 624.

3. Sambon, *op. cit.*, p. 472. Cf. en particulier Jaffé-L. 3090, 3307, 3309, 3343, 3346, 3378.

4. *Chr. Vult.*, Muratori, R.I.SS. I, 2, p. 405. Leo Ost. I, 40, dans M.G.H. SS., t. VII, p. 609.

5. Cf. Erchempert, c. 57.

6. *Id.* c. 56, 57, 62, 67, 73.

7. *Id.*, c. 67. Cf. Schipa, *Storia del principato longobardo di Salerno* dans *Arch. st. per le prov. napol.*, t. XII, p. 213.

Musulmans d'Italie, réussit à détacher le duc de Naples Grégoire de l'alliance musulmane et lui conférer le titre de patrice¹. Durant le x^e siècle, les ducs de Naples, effrayés, par moment, de la puissance croissante des Byzantins, rompirent parfois avec l'empereur grec, mais toujours ils furent obligés de reconnaître la suzeraineté byzantine. Au début du règne de Jean III, Naples s'allia aux Lombards contre les Byzantins et il fallut l'envoi d'une armée en Pouille pour faire à nouveau reconnaître l'autorité du basileus². Peu après nous voyons le duc de Naples conclure un accord avec les princes lombards de Capoue et de Bénévent *salva fidelitate sanctorum imperatorum*³. Vers 955, une nouvelle tentative de rébellion amena l'envoi d'une armée grecque à Naples, qui dut se soumettre⁴. Il semble que, quelques années plus tard (962), Naples se soit décidée à embrasser le parti de l'empereur Othon I^{er}⁵. Le successeur de Jean III, Marin II, retourna à l'alliance byzantine, il reçut le titre de patrice⁶ et conduisit ses troupes au patrice Eugène qui assiégeait Capoue⁷. Othon I^{er} fit payer aux Napolitains l'appui qu'ils avaient donné aux Byzantins, en ravageant les environs de Naples (970), mais il ne put s'emparer de la ville⁸. Il est probable que les successeurs de Marin II continuèrent la politique de ce dernier; c'est ce qui expliquerait comment Othon II fut amené à s'emparer de Naples, en novembre 981⁹. Othon III, en 999, envoya en Allemagne le duc Jean IV qu'il avait fait prisonnier¹⁰. Nous connaissons mal cette période; Naples paraît avoir continué à reconnaître l'empereur grec¹¹. En 1002, nous voyons réapparaître Jean IV¹², mais nous ne savons pas comment il reconquit le pouvoir.

1. Leo Ost., I, 52. M.G.H.SS., t. VII, p. 612.

2. Const. Porph., *De cerim.*, II, 44, 660.

3. Capasso, *Monumenta*, II, 2 p. 146; Cf. Schipa, *op., cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XVIII, p. 267.

4. *Contin. Theoph.*, 212.

5. M.G.H. in-4^o. *Dipl. reg. et imp. Germaniae*, t. I, p. 325 et 332.

6. Capasso, *Mon.*, II, 2, 13.

7. Capasso, *Mon.*, I, 127.

8. *Ibid.*

9. M.G.H., in-4^o, *op. cit.*, t. II, p. 307.

10. Capasso, *Mon.*, I, 129.

11. *Ibid.*, II, 191.

12. *Ibid.*, II, 2, 98.

En résumé, nous voyons que Naples a acquis en fait une indépendance presque complète. Ses ducs ne sont plus nommés par l'empereur, ils font la guerre, concluent des traités et battent monnaie ; néanmoins ils ont toujours témoigné à Byzance une certaine déférence. On a toujours daté les actes des années de règne des empereurs de Constantinople ; je ne crois pas qu'en général la soumission ait été beaucoup plus loin. Pourtant, depuis que les Byzantins sont devenus plus forts, l'alliance entre Naples et l'empire grec paraît avoir été plus étroite, et l'on comprend à la rigueur que l'on ait regardé à Byzance l'antique duché comme faisant toujours partie intégrante de l'empire.

Au moment où fut constitué le duché de Naples, Amalfi en dépendait certainement. Nous avons à cet égard des témoignages qui ne peuvent laisser aucun doute. Dans une de ses lettres, le pape Hadrien I^{er} parle du duc Arichis qui attaque « les Amalfitains du duché de Naples »¹ ; et, en 812, nous voyons les gens d'Amalfi répondre à l'appel de l'empereur Léon III qui convoquait la flotte de tout le duché de Naples². Enfin, en 836, dans le traité conclu entre Sicard de Bénévent et le duc de Naples, Amalfi est expressément mentionnée comme faisant partie du duché napolitain³. La situation changea quand Amalfi eut été prise et en partie détruite par Sicard de Bénévent⁴. Les Amalfitains, déportés en grand nombre à Salerne, ne retournèrent dans leur patrie qu'à la mort de Sicard (839)⁵. Ils relevèrent leur ville et nommèrent un comte. Ils paraissent s'être rendus alors indépendants de Naples. Nous trouvons, il est vrai, leurs troupes sous le commandement du duc de Naples, lors de l'expédition de 846 contre les Sarrasins, mais il semble qu'à ce moment les gens d'Amalfi agissent comme alliés plutôt que comme vassaux⁶.

1. *Cod. Carol.*, n. 78, p. 610.

2. Jaffé-L., 2524.

3. M.G.H.L.L., t. IV, p. 217. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XVII, p. 589-590. Le patriotisme local a amené les historiens de la ville d'Amalfi à soutenir qu'Amalfi avait toujours été indépendante du duché. Cf. Camera, *Memorie storico-diplomatiche dell'antica città e ducato di Amalfi*, t. I (Salerne, 1876), p. 78. Ce qui vient d'être dit montre suffisamment la fausseté de cette théorie.

4. Cf. Capasso, *Monum.*, I, 78.

5. Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, p. 84-85.

6. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XVII, p. 612-613.

Amalfi devenue indépendante du duché napolitain paraît néanmoins être restée soumise à Byzance. Ce fait s'explique facilement par la situation toute particulière où les Amalfitains se trouvaient, vis-à-vis de l'empire grec, à cause de leur commerce. De bonne heure Amalfi eut une marine considérable. Ainsi, sous le règne de l'empereur Théophile (829-842), nous voyons, dans l'*Histoire du transfert des reliques de saint Barthélemy*, écrite par Nikéas le Paphlagonien, que le corps du saint fut pris à Lipari par des marins amalfitains ¹. Vers 870, nous trouvons un certain Florus, amalfitain, qui trafique en Afrique, très probablement à El-Medeah ². La flotte d'Amalfi aide Louis II au siège de Bari ³. Liutprand nous fait connaître les fréquentes relations commerciales qui unissaient Amalfi à Byzance ⁴. Enfin nous savons, par un contrat d'échange de l'année 973, que les Amalfitains avaient alors un important commerce avec le Caire ⁵. La conduite d'Amalfi vis-à-vis de Byzance fut dictée par le souci de son intérêt commercial. Il est certain, en effet, que les marins d'Amalfi trouvaient un grand avantage à être regardés dans les ports étrangers, comme des sujets grecs; cette situation devait leur assurer beaucoup de facilités, non seulement dans les ports byzantins, mais encore dans les ports de tout l'Orient. Aussi quelle que soit l'organisation adoptée pour le gouvernement de la cité ⁶, que les premiers magistrats soient des comtes, des *prefecturii*, des juges ou des ducs, Amalfi n'a jamais rompu ouvertement avec Byzance, et jusqu'au milieu du XI^e siècle, nous voyons les magistrats d'Amalfi recevoir le titre de patrice impérial et parfois même dater leurs actes des années de règne des empereurs de Constantinople ⁷. Des relations amicales ont toujours subsisté entre

1. Migne, P. G., t. 105, col. 217.

2. Cf. Heyd, *Histoire du commerce dans le Levant*, trad. Furey-Rainaud, t. I, p. 99.

3. Les *Gesta episc. neap.*, p. 435, mentionnent la présence des Amalfitains, or ceux-ci ne pouvaient guère fournir que des vaisseaux.

4. *Liutprandi legatio*, p. 357 et 359.

5. De Blasio, *Series principum Longobard. Salernit. Appendice*, p. CXXXVII et suiv.

6. Sur les divers titres pris par les magistrats d'Amalfi, Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, ch. VI, VII, VIII et IX.

7. *Chron. Amalfit.*, dans Muratori, *Antiq. It.*, t. I, p. 209 et suiv. Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, p. 111 et 186.

Amalfi et Byzance, où de nombreux Amalfitains s'étaient établis; il suffit de rappeler la famille des Pantaleoni, si connue par ses nombreuses donations aux églises de l'Italie du Sud ¹. Nous avons conservé une lettre du patriarche Nicolas à un archonte d'Amalfi, qui nous montre qu'au ix^e siècle les relations entre les habitants des deux villes étaient fréquentes et amicales ². Jusqu'au milieu du xi^e siècle, on s'adresse au basileus pendant les révolutions incessantes qui déchirent la ville ³.

L'importance du commerce d'Amalfi avec l'Orient explique la part d'influence laissée à Byzance, mais il faut se garder de toute exagération, car son intérêt commercial a obligé Amalfi à rester en bons termes avec tous les pays où elle trafiquait. Il suffit de rappeler qu'Amalfi aida Louis II ⁴ et se soumit au pape Jean VIII, lorsque celui-ci l'eût menacée de faire fermer les ports aux vaisseaux amalfitains ⁵. La soumission d'Amalfi envers Byzance est donc plus complète que celle de Naples ou de Gaëte, mais en pratique la ville a su conquérir son indépendance et nous voyons le duc d'Amalfi faire la guerre, conclure des traités ⁶ et battre monnaie ⁷ sans paraître se soucier beaucoup de l'empire grec. Les apparences sont sauvées, mais il n'y a rien de plus.

Il n'y a pas lieu de parler de Sorrente qui, jusqu'au xi^e siècle, fit partie intégrante du duché de Naples ⁸.

On vient de voir quelle était la situation des villes énumérées par le Porphyrogénète comme obéissant à l'empire, on peut juger par là de l'indépendance des États lombards que le même auteur est obligé de déclarer rebelles.

1. Cf. Schultz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*. (Dresden, 1860), t. II, p. 235 et Bertaux, *op. cit.*, p. 403 et suiv.

2. Mansi, *Spicilegium*, t. X, p. 424.

3. *Chron. Amalfit.*, p. 241.

4. *Gesta episc. neap.*, p. 435.

5. Jaffé-L. 3050, 3088, 3304, 3308.

6. Jaffé-L. 3050, 3088.

7. Cf. les monnaies décrites dans Camera, *op. cit.*, t. I, p., 174 et suiv.

8. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XVII, p. 597-598. Je n'ai pas insisté sur les territoires possédés par Gaëte, Amalfi et Naples. Les possessions des deux premières villes ont toujours été très peu importantes. Naples a eu un territoire plus étendu, mais au début du xi^e siècle le duché est très restreint. Cf. la carte du duché de Naples dressée par Capasso, *Arch. st. nap.*, t. XVII, et Schipa, *op. cit.*, *Ibid.*, p. 587 et suiv.

Le duché de Bénévent, déjà indépendant, en fait, au temps du royaume lombard, vit son importance singulièrement accrue quand ce dernier eut été détruit par Charlemagne (774); son développement fut aidé au début par les Byzantins qui cherchèrent à s'appuyer d'abord sur Arichis, puis sur Grimoald, pour combattre Charlemagne ¹, mais bientôt se tournant contre les Grecs les ducs s'agrandirent rapidement à leurs dépens et occupèrent presque toute l'Italie méridionale. A partir du milieu du ix^e siècle, la décadence commença. Sicard (832-839) fut le dernier prince de Bénévent réellement puissant. Profitant de la faiblesse de l'empire grec, dont toutes les forces étaient occupées contre les Bulgares, il étendit ses conquêtes sur ce qui restait aux Grecs en Pouille et en Calabre, occupa Amalfi et contraignit Naples à lui payer tribut ². Sa mort amena le démembrement du duché. Un de ses officiers, Radelchis, usurpa le pouvoir; aussitôt un grand nombre de mécontents proclamèrent le frère de Sicard, Siconolf, qui était prisonnier à Tarente. Siconolf fut délivré par des marchands amalfitains, et la guerre civile commença, elle dura jusqu'en 847. A ce moment, l'intervention de l'empereur Lothaire amena la paix ³. Le duché de Bénévent fut démembré, Radelchis eut la principauté de Bénévent, Siconolf celle de Salerne ⁴. Une nouvelle division se produisit quelques années plus tard. Les gastalds de Capoue se rendirent indépendants, et la principauté de Capoue se détacha de celle de Salerne ⁵. Je n'ai pas à entrer dans l'histoire des trois principautés lombardes au ix^e et au x^e siècle, rien n'est plus monotone que le récit des guerres continuelles entre les princes lombards et les États voisins, guerres à la fois sans intérêt et sans grandeur.

Byzance fut surtout en rapport avec la principauté de Bénévent,

1. *Cod. Carol.*, n. 57, p. 582 et n. 61, p. 588 et *Vie de saint Philarète* dans les *Mémoires de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, t. V, p. 77. Cf. Gay, *op. cit.*, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXI, p. 492, et *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 37 et suiv.

2. M.G.H. LL., t. IV, p. 216 et suiv.

3. M.G.H., in-4^o, LL. sect. I, *Capitularia*, t. II, p. 65-67.

4. M.G.H. LL., t. IV, p. 221.

5. Cf. Schipa, *Il principato long. di Salerno* dans *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 113 et suiv.

sur qui elle reconquit peu à peu la Pouille; même, en 892, nous trouvons le protospathaire Sympathikios établi à Bénévent¹, mais les Byzantins ne purent se maintenir et reculèrent en Pouille. Toutefois à la fin du IX^e siècle, sous le règne de Guaimar, l'influence byzantine est considérable à la cour de Salerne: une garnison grecque est installée dans la capitale et Guaimar reçoit, des basileis Léon et Alexandre, le titre de patrice². Au X^e siècle, la soumission des princes lombards n'est qu'accidentelle, ils profitent de leur situation entre les deux empires pour ne relever de personne. On les voit par moment reconnaître Byzance; par exemple, en 955, Landolf II de Bénévent date des années du règne des empereurs grecs³. A la même époque l'arrivée de troupes byzantines conduites par le patrice Argyros fait donner par Gisolf de Salerne la même preuve de soumission⁴, mais dès que les Byzantins se sont éloignés, toute apparence de sujétion disparaît.

Toutefois, au X^e siècle, les principautés lombardes ont eu un moment très brillant sous le règne de Pandolf Tête de fer, qui sut les réunir sous son sceptre. La politique allemande qu'il suivit lui valut les marches de Spolète et de Camerino, dont Othon I^{er} lui donna l'investiture. L'empereur germanique trouva en lui un fidèle allié dans ses attaques contre les possessions byzantines de l'Italie⁵. La formation de l'État lombard, tel que Pandolf réussit à le constituer, semblait devoir assurer dans la Péninsule la prépondérance définitive de l'empire d'Occident, mais la mort de Pandolf (mars 981) ruina son œuvre. L'unité qu'il avait réalisée fut brisée, et les trois principautés reprirent leur vie indépendante. Par là, les Othon perdirent l'appui le plus solide qu'ils avaient dans l'Italie méridionale, et l'anarchie, qui régna après Pandolf, contribua pour beaucoup à l'échec de la politique impériale allemande. Privés d'une base d'opération solide, les Othon n'exercèrent d'influence qu'autant qu'ils furent

1. Trinchera, *op. cit.*, p. 2.

2. Erchempert, c. 54, 67, et *Cod. Car.*, t. I, n. CXI. Cf. Gay, *op. cit.*, p. 439.

3. Di Meo, *op. cit.*, t. V, p. 347.

4. *Cod. Car.*, t. I, p. 245 et 246, etc.

5. Cf. Schlumberger, *Un empereur byzantin au X^e siècle*, p. 585 et suiv.

présents avec une nombreuse armée ; dès qu'ils s'éloignaient, l'influence allemande devenait nulle. A partir de la mort de Pandolf, les principautés de Bénévent et de Capoue ne firent que décroître : seule la principauté de Salerne, grâce à Guaimar III, eut un moment de prospérité, mais l'influence byzantine y est à peu près nulle à cette époque.

Nous pouvons connaître assez exactement quelle était l'étendue territoriale des principautés de Bénévent et Salerne au début du XI^e siècle. Pour Capoue nous sommes mal renseignés ; la division ecclésiastique qui correspond à la division politique ne nous est connue que pour une date très postérieure. Elle nous donne comme villes principales Capoue, Teano, Calvi, Carinola, Caserte, Sessa, Venafro, Aquino¹ et Sora².

Une lettre du pape Agapit II, de l'année 947³, nous apprend que le diocèse de Bénévent s'étendait à toute la principauté. On peut donc admettre que l'étendue de la circonscription ecclésiastique correspond à l'étendue du territoire politique. La situation du diocèse de Bénévent est fixée par diverses bulles⁴ qui sont résumées et complétées par la bulle de Benoît VIII du mois de mars de l'année 1014⁵. Nous voyons qu'à cette date l'état bénévontain comprend Bovino⁶, Ascoli⁷, Larino⁸, Trivento⁹, Lucera¹⁰, Sant' Agata¹¹, Avellino¹², Ariano¹³, Vultu-

1. Cf. Fabre, *Liber censuum*, p. 42, note.

2. Erchempert, c. 23.

3. Jaffé-L., 3636. Je dois beaucoup, pour tout ce qui concerne la situation des évêchés de l'Italie méridionale, aux notes que Mgr Duchesne a bien voulu me communiquer.

4. Cf. le diplôme d'Othon I^{er}, Böhmer, *Regesta*, 442 ; Jaffé-L., 3680, 3738, 3822, 3884. Ughelli, VIII, p. 50 et suiv., et Kehr, *Papsturkunden in der Romagna und den Marchen*, dans *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil. hist. Klasse (1898), heft I, p. 55 du tirage à part.

5. Kehr, *op. cit.*, p. 58 et suiv.

6. Ch.-l. de circond., prov. de Foggia.

7. Circond. de Bovino. Id.

8. Ch.-l. de circond., prov. de Campobasso.

9. Circond. et prov. de Campobasso.

10. Circond. et prov. de Foggia.

11. Circond. et prov. de Bénévent.

12. Ch.-l. de la prov. de même nom.

13. Ch.-l. de circond., prov. d'Ariano.

riaria¹, Telese², Alife³, Sessula⁴, Lesina⁵, Termoli⁶, Siponto⁷ et le Gargano. Nous avons ainsi la liste des principales villes de la principauté de Bénévent. Il faut pourtant faire une réserve pour ce qui concerne la région de Siponto et du Gargano. Il s'agit là d'un territoire contesté. La clause comminatoire de la bulle de Benoît VIII, qui menace d'excommunication tout Grec contrevenant aux ordres du pape, en serait déjà une preuve suffisante. Mais nous avons pour cette région d'autres documents qui nous font connaître la situation réelle. Les actes conservés dans le *Cartulaire de Tremiti*⁸ nous montrent que tout le pays, compris entre le Fortore et le Biferno, est lombard : on y date en effet des années de règne des princes de Bénévent, tandis qu'à partir de l'embouchure du Fortore, on date des années de règne des empereurs de Constantinople⁹. Nous verrons, après la défaite de l'insurrection lombarde, le catépan Bojoannès créer dans cette région toute une série de postes militaires¹⁰. Comme aucun document ne nous montre que la répression de l'insurrection ait amené un accroissement de territoire, tandis que tout prouve que le *statu quo* fut maintenu, on est en droit de conclure qu'à partir du Fortore toute la région est byzantine. Et quand, en 1023, nous trouvons un archevêque de Siponto¹¹, nous avons la preuve que la situation politique a amené le démembrement du diocèse, et que Siponto a été détaché de Bénévent parce que son territoire n'appartenait plus au prince lombard. On sait que Benoît IX reconnut plus tard le rétablissement de l'ancien archevêché.

La situation territoriale de Salerne fut fixée par l'acte de 847¹²,

1. Circond. et prov. d'Avellino.

2. Circond. de Cerreto Sannita, prov. de Bénévent.

3. Circond. de Piedimonte d'Alife, prov. de Caserte.

4. Sessa, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

5. Circond. de San Severo, prov. de Foggia.

6. Circond. de Larino, prov. de Campobasso.

7. Ville aujourd'hui disparue. Circond. et prov. de Foggia.

8. Biblioteca nazionale à Naples. Ms. XIV, A, 30.

9. *Cartulaire de Tremiti*. F^o 20 r^o, f^o 32 v^o, f^o 37, f^o 43 r^o; cf. Gay, *Le monastère de Tremiti au XI^e siècle*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XVII, p. 398.

10. Leo Ost., II, 51, 661.

11. *Cartulaire de Tremiti*, f^o 5.

12. M. G. H. LL., t. IV, p. 221.

qui énumère les villes faisant partie de la principauté de Salerne. Ce sont Tarente, Latiniano¹, Cassano², Cosenza³, Laino⁴, Lucania⁵, Conza⁶, Montella⁷, Rota⁸, Salerne, Sarno⁹, Cimiterio¹⁰, Furculo¹¹, Capoue, Teano¹² et Sora¹³; le territoire de la principauté comprend, en outre, la moitié du gastaldat d'Acerenza¹⁴. L'étendue primitive fut rapidement diminuée. Tout d'abord Capoue, Teano, et Sora firent partie de la principauté de Capoue. Du côté de Bénévent, il y eut peu de changements, mais il n'en fut pas de même vers le sud. La principauté de Salerne, au début du XI^e siècle, a perdu tout le territoire au sud d'Acerenza; cette dernière ville est elle-même byzantine¹⁵. Pour Potenza, il y a doute, car la ville n'est mentionnée ni dans les documents grecs, ni dans les bulles pontificales relatives à Salerne. Il semble pourtant que Potenza doit relever d'Acerenza, car, lors du transfert des reliques de saint Lavier, nous voyons l'évêque d'Acerenza instrumenter à Grumentum (on sait que Potenza a succédé à cet ancien évêché)¹⁶. Du côté de la Calabre, à partir de 994, les privilèges pontificaux en faveur de Salerne mentionnent régulièrement Malvito, Bisignano et Cosenza¹⁷. Pourtant dans les documents grecs nous trouvons

1. On l'identifie avec Altoianni, ville disparue entre Matera et Acerenza. Schipa, *op. cit.*, *Ar. st. nap.*, t. XII, p. 136, note 3.

2. Cassano al Jonio, circond. de Castrovillari, prov. de Cosenza.

3. Chef-lieu de la province de même nom.

4. Laino Borgo, circond. de Castrovillari, prov. de Cozenza.

5. On l'identifie généralement avec Pesto, commune de Capaccio, circond. de Campagna, prov. de Salerne; cf. Schipa, *op. cit.*, 106, note 4.

6. Circind. de Sant'Angelo dei Lombardi, prov. d'Avellino.

7. Circind. de Sant'Angelo dei Lombardi, prov. d'Avellino.

8. Sans doute Rota Greca, circond. de Cosenza.

9. Circind. de Salerne.

10. On l'identifie avec Nola, Schipa, *op. cit.*, 40, note 1.

11. On l'identifie avec Forchia, circond. de Bénévent.

12. Circind. de Caserte.

13. Ch.-l. de circond., prov. de Caserte.

14. Circind. et prov. de Potenza.

15. L'évêque d'Acerenza combat dans les rangs de l'armée byzantine, *Annal. Bareses, ad an 1041*, M. G. H. SS., t. V; Liutprand marque Acerenza comme rattachée à Otrante dès le début du X^e siècle. Liutpr., *op. cit.*, p. 361.

16. Ughelli, VII, 494,

17. Jaffé-L., 3852. Cf. sur l'identification de Malvito, Fabre, *Liber censuum*, p. 19, note 2.

Bisignano et Cosenza rangés parmi les suffragants de l'archevêché grec de Reggio ¹. De plus, quand Robert Guiscard vient dans cette région, Bisignano est aux mains des Byzantins ². De même Cassano figure dans les listes épiscopales grecques postérieure aux Νέξ Τζζζζζζ ³. Comme, pendant toute la première moitié du xi^e siècle, nous ne trouvons pas trace de conquêtes byzantines dans cette région, nous sommes amenés à conclure que les prétentions de Salerne sur ces villes ont été surtout théoriques ⁴. Les bulles d'investiture des archevêques de Salerne continuèrent à marquer les suffragants apuliens et calabrais, mais il est douteux qu'à ce moment ceux-ci dépendissent réellement de Salerne. Sans cela on est obligé d'admettre que dans les deux derniers tiers du x^e siècle, il y a eu vers le sud une nouvelle poussée lombarde et qu'au xi^e siècle les Lombards ont été de nouveau refoulés par les Byzantins. Il me paraît très improbable que ces événements aient eu lieu, sans que nous en trouvions au moins une mention dans les chroniques. Vers le sud, la frontière de Salerne a donc été très flottante et a dû être certainement au nord d'Acerenza et de Cosenza. La principauté de Salerne comme celle de Bénévent a donc reculé sur toute la ligne devant les Byzantins.

Il y avait longtemps, au début du xi^e siècle, que les possessions byzantines en Italie n'avaient été aussi considérables. On sait qu'à un moment, vers la fin du viii^e siècle, les Grecs n'ont plus possédé que Gallipoli et Otrante dans l'ancienne Calabre ⁵, et, dans la nouvelle Calabre, les territoires au sud d'une ligne allant de Rossano à Amantea ⁶. Les territoires occupés par l'empire d'Orient formaient alors deux îlots, séparés par les possessions de la principauté lombarde de Salerne. La « reconquête » de l'Italie du Sud par les Byzantins n'a commencé sérieusement

1. Νέξ τζζζζζζ., éd. Gezler, dans *Georgii Cyprii descriptio orbis romani* (Leipzig, 1890), p. 77.

2. Aimé, III, 40, p. 409, et *Cecaumeni strategicon*, éd. Wasiliewsky et Jernstedt (St-Petersbourg, 1896), p. 35.

3. Parthey, *op. cit.*, Notices III et X.

4. Cf. Gay, *op. cit.*, p. 254.

5. *Lib. Pont.*, I, 390. *Cod. Car.*, n. 47, p. 515. En 879, l'évêque d'Otrante souscrivit au concile de Constantinople. Cf. Mansi, XVII, 373.

6. Circond. de Paola, prov. de Cosenza.

qu'à partir du moment où Bari, par crainte des Musulmans, se donna au basileus (876). Les villes de la côte furent occupées successivement. Tarente fut prise en 880¹. A la suite de la rébellion d'Aion, duc de Bénévent, la capitale du duché fut occupée, en 891, par les Byzantins; la même année², Siponto était prise par le catépan de Bari³, et, en 899, Conversano était entre les mains des Grecs⁴. Obligés de quitter Bénévent en 894⁵, les Byzantins paraissent néanmoins avoir gardé ce qu'ils avaient acquis en Pouille. Les progrès des Grecs furent très lents, mais presque continus, durant tout le x^e siècle. Peu à peu, les deux îlots formés par leurs possessions se rejoignirent et les Byzantins finirent par occuper le pays très loin dans l'intérieur des terres. Voici quelles étaient, au début du xi^e siècle, leurs possessions en Pouille. J'emploie ici quelques documents postérieurs à la révolte de Mélès, mais, comme je l'ai dit plus haut, cette révolte n'a amené aucune modification à la situation territoriale antérieure. Vers le nord, la limite est le Fortore. Siponto, Viesti, Lesina et Civitate appartiennent aux Byzantins⁶. En 1024⁷, la bulle organisant la province ecclésiastique de Canosa-Bari énumère les villes où l'archevêque de Bari peut créer des évêques; naturellement toutes ces villes doivent être en territoire byzantin. En voici la liste : Bari, Canosa⁸, Meduno⁹, Giovenazzo¹⁰, Melfi¹¹, Rubo¹², Trani¹³, Cannes¹⁴, Minervino¹⁵, Aquatecta¹⁶,

1. Lup. Protospat. dans M.G.H.SS., t. V, ad an. Cf. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 109 et suiv.

2. Trincherà, *op. cit.*, p. 2.

3. Lupus Protospat., ad an.

4. Trincherà, *op. cit.*, p. 3.

5. Lupus Protospat., ad an.

6. *Cartulaire de Tremiti*, f^o 37 et suiv. Cf. Gay, *Le monastère de Tremiti*, p. 398.

7. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 22. Sur l'authenticité de cette bulle, cf. Gay, *L'Italie méridionale*, etc., p. 427, note 1.

8. Circond. de Barletta.

9. Modugno, circond. de Bari.

10. Giovenazzo, circond. de Bari.

11. Ch.-l. de circond., prov. de Potenza.

12. Ruvo di Puglia, circond. de Barletta.

13. Circond. de Barletta.

14. Canne, sur la rive droite de l'Ofanto, près de Canosa.

15. Minervino Murge, circond. de Barletta.

16. Je ne connais pas de village de ce nom; on trouve le Bosco Aquatetti près de Minervino Murge. Carte d'Italie au 1/50.000, f^o 76, 3.

Montemelo¹, Lavello², Cisterna³, Bitolbi⁴, Salpi⁵, Conversano⁶, Polignano⁷, Ecatera⁸. Deux actes, conservés aux archives capitulaires de Venosa, nous montrent qu'en 1003 et 1005 cette ville faisait partie des territoires occupés par les Byzantins⁹. Plus au sud, Tarente et Brindisi sont aux Grecs; Liutprand¹⁰, en décrivant la province ecclésiastique d'Otrante, nous montre qu'Otrante, Turcico¹¹, Gravina¹², Matera¹³ et Tricarico¹⁴ sont également aux Byzantins. Je rappelle qu'Acerenza¹⁵ leur appartient aussi.

La conquête des possessions byzantines d'Italie par Othon II, n'a amené aucun changement, car les Allemands n'ont fait que passer; après la défaite de Stilo, l'état de choses antérieur a été rétabli naturellement. Il en a été de même pour la Calabre. Nous possédons, pour cette région, la notice officielle des sièges épiscopaux grecs, vers le début du x^e siècle¹⁶. Elle correspond à l'organisation, qui fut donnée à ce pays, après les conquêtes de Basile

1. Montemilone, circond. de Melfi, prov. de Potenza.

2. Lavello, circond. de Melfi, prov. de Potenza.

3. Cisternino, prov. et circond. de Bari.

4. Bitolba, en Capitanate.

5. Sur les bords du lac de même nom, au N. de Barletta.

6. Prov. et circond. de Bari.

7. *Id.*

8. Ecatera, aujourd'hui Noja, à 15 kil. au sud-est de Bari; cf. *Liber censuum*, éd. Fabre, p. 31, note 1. L'identification proposée par Fabre est combattue par Caspar, *Kritische Untersuchungen zu den älteren Papsturkunden für Apulien*, dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. VI, p. 16 du tirage à part. Il propose de lire soit ἐξάτερζα, soit *et cetera*.

9. Archives capitulaires de Venosa, deux actes de 1002 et 1005 non numérotés. Cf. Trinchera, *op. cit.*, 10. Kehr, *op. cit. Nachrichten* (1898), p. 266, dit à tort que les archives de Venosa n'ont pas de documents antérieurs à 1105; il y a quelques actes privés antérieurs à cette date.

10. *Liutprandi leg.*, p. 361.

11. Thursi, circond. de Lagonegro, prov. de Potenza.

12. Circوند. d'Altamura, prov. de Bari.

13. Ch.-l. de circond., prov. de Potenza.

14. Circوند. de Matera, prov. de Potenza.

15. Circوند. de Potenza.

16. Ce sont les Νέξ τζζζζζζ, éd. Gezler, *op. cit.*, p. 57 et suiv. Cf. Krumbacher, *Geschichte d. byz. Litt.*, 2^e éd., p. 448.

et de Léon le Sage. Dans le courant du x^e siècle, il y a eu très peu de modifications, car alors la lutte a été active surtout en Pouille. Nous voyons, d'après cette notice, que la Calabre est partagée entre les deux métropoles de Reggio et de Santa Severina ¹. Le siège de Reggio a comme suffragants Vibona ², Tauriana ³, Locres ou Sainte-Cyriaque ⁴, Squillace ⁵, Crotona ⁶, Nicotera ⁷, Tropea ⁸, Cosenza, Bisignano ⁹, Rossano, Amantea et Nicastro ¹⁰. Le siège de Santa Severina a pour suffragants Umbriatico ¹¹, Cerenzia ¹², Isola di Capo Rizzuto ¹³, auxquels on rattacha plus tard Gallipoli ¹⁴ et Belcastro ¹⁵.

En somme, au début du xi^e siècle, les Byzantins possèdent toute la Pouille, toute la terre d'Otrante et la plus grande partie de la Calabre. De tous les États, qui se partagent le midi de l'Italie, Byzance est certainement celui qui paraît le plus puissant. C'est aussi celui qui paraît avoir l'influence la plus considérable. On ne saurait, en effet, parler de l'influence de Gaëte, non plus que de celle de Naples ou d'Amalfi. Il ne saurait être davantage question, à cet égard, d'aucun des trois princes lombards. Il ne reste en présence que la papauté, l'empire allemand et Byzance. Encore la papauté et l'empire allemand sont-ils à ce moment

1. Circond. de Cotrone, prov. de Catanzaro.

2. Circond. de Monteleone di Calabria.

3. Un peu au sud-est de Nicotera.

4. Gerace, ch.-l. de circond., prov. de Reggio di Calabria.

5. Circond. et prov. de Catanzaro.

6. Ch.-l. de circond., prov. de Catanzaro.

7. Circond. de Monteleone di Calabria, prov. de Catanzaro.

8. *Id.*

9. Circond. et prov. de Cosenza.

10. Ch.-l. de circond., prov. de Catanzaro.

11. Circond. de Cotrone., prov. de Catanzaro. Cf. Fabre, *Liber censuum*, p. 24 et suiv.

12. Circond. de Cotrone, prov. de Catanzaro.

13. *Id.*

14. Chef-l. de circond., prov. de Lecce. A ces évêchés furent ajoutés ceux de Bova et d'Oppido, mais on ne sait s'ils sont de fondation byzantine ou normande. Cf. Gay, *op. cit.*, *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. V, p. 268; Minasi, *Le chiese di Calabria* (Naples, 1896), p. 315, et Mgr Duchesne, *Les évêchés de Calabre*, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 11 et suiv.

15. Circond. et prov. de Catanzaro.

confondus. L'évolution, qui se produisit sous Hadrien II et Louis II, dans les relations du pape et de l'empereur, a amené, au début du XI^e siècle, la mainmise de l'empereur sur la papauté, et depuis la mort de Léon VIII (965), c'est le consentement de l'empereur qui fait la légitimité du pape¹. Or dans l'Italie méridionale, la majesté impériale, déjà humiliée au IX^e siècle par la captivité imposée à Louis II par les Bénéventains (871), a subi un nouvel affront à Stilo. Les populations de l'Italie du Sud avaient pu juger à diverses reprises combien le très puissant empereur allemand était faible dans la Péninsule. Byzance, au contraire, par ses progrès continus, a acquis un prestige très réel; dès la fin du X^e siècle, elle cherche à supplanter en Italie l'empereur d'Occident et je suis très enclin à croire que la cour de Constantinople n'a pas été étrangère à l'élection de Jean XVI. On sait comment, en septembre 997, Crescentius profitant de l'absence d'Othon III, réussit à chasser de Rome Grégoire V, et à faire élire à sa place Jean le Calabrais, qui précisément était revenu depuis peu de Constantinople². Le rapide retour d'Othon III amena la ruine du parti de Jean XVI. On ne peut prouver avec certitude l'intervention des Byzantins, sans cela il serait curieux de voir Byzance venir combattre Othon III jusque dans Rome.

Il semblerait donc que la domination byzantine soit très fortement établie en Italie. Pourtant, à regarder de plus près la situation réelle, les bases de la puissance grecque, sont-elles très solides, et les apparences ne sont-elles pas plus brillantes que la réalité?

Après la « reconquête » de l'Italie méridionale, Byzance

1. Cf. Lapôte, *op. cit.*, p. 232 et suiv., et Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'État pontifical*, p. 346 et suiv.

2. Cf. Schlumberger, *L'épopée byzantine, Basile II*, p. 271 et suiv. Bréhier, *Le schisme oriental du XI^e siècle* (Paris, 1899), p. 4. On n'a aucune preuve positive que Byzance ait pris part à l'élection de Jean le Calabrais, mais cette intervention est très vraisemblable. Gfrörer, *Byzantinische Geschichte*, t. III, p. 101, est allé trop loin en cherchant à prouver que Basile avait voulu rompre avec Rome. Il est probable que le basileus s'est contenté de chercher à profiter des embarras causés au pape et à l'empereur par la révolte.

employa tous les moyens, en son pouvoir, pour s'assimiler les territoires qu'elle avait réussi à soumettre. Ce fait a été mis en lumière par Lenormant ¹, dans l'ouvrage qu'il a consacré à la Grande-Grèce et sa théorie « de l'hellénisation de l'Italie méridionale sous la domination des empereurs de Constantinople » est aujourd'hui généralement admise. Pourtant, à regarder les choses de plus près, il semble qu'il y ait peut-être là un peu d'exagération. On n'a pas assez marqué la différence capitale, qui existe à ce point de vue, entre la Calabre et la Terre d'Otrante d'une part, et la Pouille de l'autre. Sans doute, Lenormant lui-même a vu qu'il fallait distinguer entre ces provinces, mais il a fait complètement erreur, quand il a écrit que l'antagonisme de l'Apulie et de Byzance tendait à disparaître, au début du xi^e siècle ². Le principal argument qu'il donne est le suivant : « Déjà dans le début du x^e siècle, Melo lui-même, le grand patriote apulien, l'indomptable adversaire de la domination grecque est décrit par Guillaume de Pouille comme portant, à la mode des nobles de son pays, le costume grec, quand il a sa première entrevue avec les chevaliers normands venus en pèlerinage à Monte-Sant'Angelo ». C'est peut-être là exagérer l'importance des vers du poète :

..... Ibi quendam conspicientes,
 More virum græco vestitum, nomine Melum,
 Exulis ignotam vestem, capitique ligato
 Insolitos mitræ mirantur adesse rotatus ³.

Il ne me paraît pas possible de conclure à l'hellénisation de toute la Pouille du seul fait que Mélès portait un costume à la mode grecque.

Pour la Calabre et la Terre d'Otrante, la situation est différente et l'on ne saurait nier pour cette région les progrès de l'influence grecque. L'hellénisation de la Calabre peut s'expliquer par la

1. Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. II, p. 378 et suiv. La question a été reprise et étudiée beaucoup plus complètement par Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin* (Paris, 1904), in-8°.

2. Lenormant, *op. cit.*, p. 404.

3. G. Ap., I, 13-16.

venue de nouveaux colons, envoyés par les basileis, et par l'assimilation des habitants. La dévastation du pays par les Musulmans dut amener une diminution considérable dans la densité de la population, ce qui rendit d'autant plus facile l'assimilation des anciens habitants; celle-ci fut très complète: le grec devint la langue usuelle, la plupart des actes, rédigés dans cette région, qui nous sont parvenus, sont en grec; plus tard les Normands, fixés dans le pays durent eux-mêmes adopter la langue grecque, et, pendant de longues années, même après que les Byzantins auront perdu toutes leurs possessions de Calabre, le grec restera la langue officielle. De même, le droit de Justinien était appliqué, en même temps que le droit lombard¹; le clergé, enfin, appartenait au rite grec, et ce clergé grec devait, longtemps après la disparition de la domination byzantine, réussir à se maintenir.

En Pouille, il n'en fut pas de même et il ne pouvait en être de même, car les conditions étaient tout à fait différentes. La conquête lombarde, du VIII^e siècle, dut être suivie d'une immigration très considérable et la nouvelle population paraît avoir absorbé l'ancienne, comme du moins semble l'indiquer la prédominance des noms lombards, dans les documents qui nous sont parvenus². Quand les Byzantins eurent reconquis la Pouille, ils trouvèrent en face d'eux un élément lombard excessivement fort, qui subsista et resta irréductible sans se laisser entamer. On peut expliquer ce fait par diverses raisons. Peut-être le pays moins accidenté que la Calabre avait-il une population indigène plus dense? Il semble également que les Grecs se soient établis surtout dans les villes du littoral et qu'à l'intérieur l'occupation ait été purement militaire. Nous voyons, en effet, que, dans les villes de la côte, il y a souvent deux partis qui se disputent le pouvoir, le parti grec et le parti lombard; dans les villes de l'intérieur nous ne rencontrons rien de semblable; sans doute la population grecque était-elle formée sur-

1. De cette région proviennent divers manuscrits, par lesquels se sont transmis les textes officiels ou privés du droit byzantin. Cf. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 374-379.

2. Cf. les documents édités dans le *Cod. dipl. Bar.*, et le *Chart. Cup.*, passim.

tout de marins et de marchands qui s'éloignaient peu des ports ¹.

Malgré toute la souplesse apportée par les Byzantins dans leurs rapports avec leurs sujets lombards, la « lombardisation » de la Pouille, au XI^e siècle, n'en demeure pas moins un fait indiscutable, nous allons le montrer à l'aide des actes privés de cette région, qui sont parvenus jusqu'à nous en nombre considérable.

Tout d'abord Byzance n'a pas pu faire adopter sa langue. En dehors des actes des grands fonctionnaires byzantins qui sont en grec, tous les actes privés, ou du moins presque tous, sont écrits en latin. Encore, me semble-t-il très probable, que les actes officiels ont dû, souvent, être accompagnés d'une traduction latine, suivant l'usage adopté plus tard dans la chancellerie normande, et je serais porté à croire, que ce sont les traductions, accompagnant les originaux des actes des fonctionnaires grecs, que Pierre Diacre a insérées dans son célèbre registre ². Le latin est la langue la plus répandue dans les actes, tel est le fait incontestable. Si l'on relève, dans les documents de ce genre, relatifs à cette région, le nombre des souscriptions écrites en grec, on est frappé de leur petit nombre, eu égard au nombre des souscriptions latines. Ainsi dans les vingt premières pages du tome premier du *Codice diplomatico barese*, pour la période qui s'étend de 952 à 1024, je relève un nombre total de trente-huit souscriptions écrites en latin, contre quatre en grec. Tous ces documents sont relatifs à la région de Bari. Si nous faisons la même opération pour la région de Conversano, nous voyons que, sur un ensemble d'actes, qui s'étend sur tout le X^e siècle, il y a plus de cent souscriptions en latin contre quatre en grec ³. Et ces souscriptions en latin ne sont pas seulement celles des gens du peuple, nous trou-

1. On en peut trouver une preuve, dans le fait, que c'est seulement dans quelques villes de la côte que des évêques grecs ont pu être installés. Cf. p. 30. Nous ne connaissons l'établissement d'une colonie grecque qu'à Matera. Peut être y a-t-il eu aussi quelques colonies d'Arméniens. Cf. Gay, *op. cit.*, p. 181-183.

2. Ils sont publiés dans Trinchera, *Syllabus membranarum græcarum*, p. 1-3, 10, 14, 18.

3. *Chart. Cup.* t. I, p. 1 et suiv.

vons, parmi leurs auteurs, tous les fonctionnaires byzantins résidant dans les provinces.

Au point de vue religieux, nous constatons que les basileis ont dû faire d'importantes concessions à leurs sujets lombards ; c'est ainsi que, dans un grand nombre de villes, ils ont laissé subsister des évêchés latins ; c'est seulement dans certains centres, où l'élément grec était plus nombreux, qu'ils ont pu installer des évêques grecs, plus étroitement rattachés au patriarcat de Constantinople. En agissant ainsi, l'administration byzantine a certes fait preuve de souplesse mais ne peut-on aussi voir dans sa conduite une preuve de sa faiblesse ? Il est évident que Byzance n'a laissé subsister les évêques latins, que quand elle n'a pu faire autrement. Or, il semble bien qu'elle n'a réussi à installer des évêques grecs que dans les villes du littoral. Pourtant la désolation des églises qui avait suivi la conquête lombarde, aurait dû, semble-t-il, faciliter ce travail de restauration. Cette crainte de heurter les sentiments religieux de ses sujets de l'intérieur, me paraît montrer que l'autorité de Byzance est toujours demeurée fort précaire ¹.

L'empire grec n'a pas réussi davantage à implanter le droit de Justinien. A ce point de vue, l'étude des actes privés est fort instructive. Sans doute, tous sont datés des années de règne du ou des très glorieux empereurs de Constantinople, mais on ne cite et on n'applique que les édits ou les capitulaires de Rotaris, de Liutprand, de Radelchis, d'Astolf et d'Arichis ². Jamais un mot du Code de Justinien. Aussi quand on parle de l'emploi du droit romain en Pouille ³, doit-on se garder de toute exagération. Voici quelques exemples, qui suffiront à démontrer la persistance du droit lombard jusqu'au xi^e siècle. Dans un acte, du mois d'octobre

1. Nil Doxapater, *op. cit.*, p. 295. Cf. Mgr Duchesne, *Les évêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXIII, p. 83 et suiv. ; t. XXV, p. 365 et suiv. Sur la question des évêchés apuliens, sous la domination byzantine, cf. Gay, *op. cit.*, p. 360-365.

2. *Cod. dip. Barese*, t. II, p. xlv.

3. Capasso, dans l'Introduction à l'ouvrage de Brandileone, *Il diritto romano nelle leggi normanne e suere del regno di Sicilia*, p. XII, a exagéré le rôle du droit romain de Pouille.

de l'année 901 ¹, fait à Conversano, un certain Ermenfroï vend les terres qu'il tient de l'héritage de sa mère; sa femme Trasiperge intervient dans l'acte à raison de son *morgengab*; « *dum me sentior abere quarta pars in super scripta vinditione, quod mihi ipse vir meus in die nuptiarum, secundum ritus gentis nostre langobardorum, tradidit, et congruum est mihi illut vindere pro mea utilitate faciendum, tunc feci notitia Sindeperti filio Anselgari et Eregari filii Lupi qui sunt proprinquiores parentibus meis adque mundoaldis meis et deprecavi eis ut in ista benditione mihi esset consentiens, ipsi tamen mihi consentientibus, inito consilio pariter peximus presentis Alexii judici, etc.* » De même en 969 ², à Bari, par devant Basile protospathaire impérial et le juge Falcon, Mira femme du juge Dalfion, fait, avec son mari, donation de certains biens au couvent de Saint-Benoit à Conversano; elle agit avec le consentement de son frère et d'un de ses parents qui sont ses *mundoalds*. Au mois de janvier de l'année 1008, Yacynthe, veuve d'un certain Regale donne, à l'église du Saint-Sauveur de Conversano, le quart de la part, qu'elle a héritée de son mari, à titre de *morgengab* ³. De même en 962 ⁴, nous avons de Casamassima, près de Bari, un acte analogue. En 977 ⁵, à Bari, il est question de *morgengab* et de *mundoald*. A Barletta, l'usage lombard a également prévalu, en général, dans les actes privés ⁶. On invoque les lois de Liutprand, à Conversano, en 901 ⁷, en 931 ⁸, etc. Pour le sud de l'Italie les documents sont moins nombreux. Pourtant, un acte, des archives de Mont-Cassin, nous montre qu'à Tarente, en 1004, un certain Jean, le lendemain de son mariage, donne à sa femme Argenzia le quart de ses biens, à titre de *morgengab* ⁹. La force

1. *Chart. Cup.*, t. 1, p. 6-7.

2. *Ibid.*, I, 53.

3. *Ibid.*, I, 68.

4. *Cod. dip. Barese*, t. I, p. 7.

5. *Ibid.*, p. 9.

6. Archives du Mt-Cassin, fonds de Barletta n° 1, 2, 5, et 6.

7. *Chart. Cup.*, t. I, 7.

8. *Ibid.*, I, 25.

9. Archives du Mt-Cassin, cap. 98, fasc. I, n° 23. De même, vers 970, la loi lombarde est invoquée dans un procès, entre le monastère St-Pierre de Tarente et les gens de Massafra. Cf. Gay, *op. cit.*, 377.

de cette résistance aux usages byzantins, fut telle que Byzance renonça à imposer son droit, ainsi que cela résulte clairement du document suivant. Dans un acte, daté de l'indiction XIV (1046), le catépan Eustathios accorde à un certain Byzantios, juge à Bari, divers privilèges, entre autres celui de juger les serfs, habitants les terres qui lui sont concédées; le bénéficiaire doit juger comme il suit : Διορίζόμεθα... καὶ κριθ(ήναι) ὑπ' αὐτοῦ κατὰ τὸν νόμον (sic) τὸν Λογγιβαρδῶν[ιανόν] καὶ μὴ πρὸ ἐτέρου τινός. ἄνευ φόνου ὑπευρενχόμεν(ου) (?) τῶν βραχιλέων ἡμῶν τῶν ἀγίων καὶ ἡμῶν τῶν ἀναξίων δεύλων (sic) αὐτῶν¹. Nous voyons, par ce curieux document que Byzance renonça à lutter sur le terrain juridique, et qu'elle autorisa l'usage du droit lombard, sauf dans le cas de l'assassinat de l'empereur ou du catépan. Le document ci-dessus est de l'année 1046, mais je suis porté à croire, que la reconnaissance du droit lombard est de beaucoup antérieure.

Il m'aurait été facile de multiplier les exemples, montrant combien était répandu l'usage du droit lombard, ceux que j'ai donnés sont suffisants pour prouver l'existence d'une population lombarde, suffisamment nombreuse pour imposer son droit national. Ce ne fut pas là la seule conquête des Lombards de la Pouille; Byzance fut encore obligé d'adopter certaines institutions purement lombardes. Je veux parler ici du gastaldat. On sait que le gastaldat était la subdivision administrative du royaume, et plus tard du duché lombard; à la tête de chaque gastaldat, était un fonctionnaire, portant le nom de gastald. C'est ce fonctionnaire qui, en Pouille, est entré dans l'administration byzantine. Nous voyons, en effet, que souvent les actes privés mentionnent sa présence aux côtés des fonctionnaires grecs. En janvier 954, à Conversano, nous voyons qu'une vente est faite, en présence de Romoald spatharocandidat et gastald². En 962, au mois de juin, Grimoald, abbé du monastère de Saint-Benoit de Conversano, fait un échange avec le clerc Maion, en présence du gastald Tassilon⁸⁶. En 977,

1. *Cod. dipl. Bar.*, t. IV, p. 67. Cf. *Anon. Bar.*, ad an. 1047. Le droit byzantin n'a fait de progrès que dans la région qui s'étend de Brindisi à Acerenza. Cf. Gay, *op. cit.*, p. 378.

2. *Chart. Cup.*, I, 41.

au mois d'avril, à Polignano, le gastald Pandefroi est mentionné dans un acte de donation ¹. En octobre 976 (n. s.), à Bari, un certain Rodelgar et sa femme font une vente en présence du gastald Pavo ². A Polignano, au mois de juillet 992, nous voyons mentionné le gastald Louis qui agit avec Smaragdus, protospaithaire et topotérètes des scholes, et le turmarque Radelgard ³.

Les actes parvenus jusqu'à nous ne sont pas assez nombreux pour nous permettre d'établir quelles sont les attributions du gastald ; il a certainement un rôle important, car, nous le voyons figurer à côté des principaux magistrats de la ville de Conversano. Ce fait seul, de l'entrée du gastald dans la hiérarchie byzantine, est une nouvelle preuve de la vitalité de l'élément lombard de Pouille, qui, après avoir imposé son droit, réussit à imposer ses fonctionnaires. La situation des villes de Pouille facilita beaucoup ces progrès de l'élément lombard.

L'histoire des provinces méridionales de l'Italie, du ix^e au x^e siècle, nous montre que, souvent, Byzance fut impuissante à défendre le pays contre les Musulmans ; l'empereur grec, en effet, ne paraît avoir entretenu, en Italie, qu'un nombre de troupes très restreint. Les villes furent ainsi amenées à assurer elles-mêmes leur défense contre les Musulmans ⁴. Le résultat de cet état de choses fut d'amener le développement d'une vie municipale très intense, développement auquel contribua, pour une large part, l'éloignement du pouvoir central. Chaque cité, en effet, dut se défendre, aussi bien contre les Musulmans que contre les vexations fiscales des fonctionnaires envoyés par Byzance. Cette situation favorisa singulièrement le développement de l'autonomie des cités, et amena la formation de véritables communes. Nous voyons que tous les actes privés mentionnent, non seulement la présence du fonctionnaire par devant lequel ils sont passés, mais encore celles de *boni homines*, de *nobiles homines*, dont la

1. *Chart. Cup.*, I, p. 54.

2. *Cod. dipl. Bar.*, I, 9. Les éditeurs ont à tort daté cet acte de 977. L'acte étant du mois d'octobre de l'indiction V, il faut dater de 976 et non de 977.

3. *Chart. Cup.*, I, 60.

4. Nous voyons des villes conclure des traités particuliers avec les Musulmans. Ibn-el-Athir dans Amari, B.A.S., t. I, 392, 408, 416, 421.

présence paraît être indispensable à la validité de l'acte. De même dans les jugements, on mentionne toujours l'intervention de ces *boni homines* soit que le jugement soit rendu par eux, soit qu'au contraire il soit rendu, par le fonctionnaire impérial, avec leur assistance. Que faut-il voir dans ces *boni homines*? Une charte de 992¹ nous renseigne très exactement à cet égard. En voici le texte: « *ideo quia nos hy sumus. Smaragdus protosphatarius et tepoteriti ton scolon et Radelgardus turmarcha et Iohanne gratia dei electus et Lodojco kastaldius et Lupo et Leo imperialis spatharii candidati et kastaldei, Pando filio Radelchisi, Maio et Fridelchisi Chrisantus dictus et Teudelcari, Cal [oiohanne] et Trasemundo, Antofano et Pando, Maio iudice. Russo et Chrisanto, Trasagasto et Bisantio, Agapito et Romoaldus, Balsamo et Alifan. Chrisolito, Dumnando, Musando, Ermengardo, Sikenolfus, Turresano, Lodojco, Maraldo et Gaiderisi, Muruzzo et Muruzzo, Basalmo et Maraldo, Pozzo et Romoaldo, nos toti nominati, et bice omnibus abitantibus cibitate Puliniani, maiores, mediani et cuncto populo, etc. »). Il résulte de cet acte que dans la ville de Conversano le peuple était divisé en trois classes : *maiores, mediani, populus*. Ce fait de la division en trois classes nous était déjà connu par le capitulaire de Radelchis²; nous voyons que cette division a persisté dans la Pouille, plus tard nous la retrouverons à Naples³. Mais, ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'acte qui nous occupe, c'est de voir agir, dans un acte administratif, des représentants de la cité, au nom de la population tout entière, au nom de *l'universitas*. L'acte dont nous venons de parler, n'est pas en effet un acte judiciaire : les représentants de la commune de Polignano font, au nom de la ville, une donation à l'église Saint-Benoît de Polignano. Nous voyons par là qu'en Pouille la centralisation administrative n'a pas pu se produire. On sait que Léon le Sage avait aboli toute autonomie municipale, car « ces institutions, dit-il dans sa nouvelle, ne correspondent plus à l'ordre de choses où l'empereur seul*

1. *Chart. Cap.*, I, p. 60. Cf. Trinchera, *op. cit.*, pp. 43 et 53.

2. M.G.H.L.L., IV, 222.

3. Capasso, *Il « pactum » giurato dal duca Sergio ai Napoletani*, dans *Arch. st. napol.*, t. IX (1884), p. 348.

doit avoir soin de tout ¹ ». Les mesures prises par Léon n'ont pu être appliquées en Pouille. Nous n'avons pas à rechercher l'origine de ces institutions ², il nous suffit de constater leur existence, qui nous montre clairement que les villes lombardes ont réussi à se créer dans l'empire une situation à part, situation que les basileis ont été obligés de supporter.

Les causes que nous avons indiquées plus haut : savoir le petit nombre des troupes byzantines et la fréquence des invasions musulmanes, ont eu encore un autre effet d'une importance considérable. Nous savons que le gouvernement byzantin obligeait les villes à fournir des vaisseaux pour la défense des côtes. La *Vie de saint Nil*, qui nous donne ce renseignement, ne nous dit pas si l'équipage des vaisseaux devait être recruté parmi les habitants des villes. Cela me paraît pourtant extrêmement probable, car je crois que l'on peut établir que les Byzantins ont organisé en Italie des milices communales. Un acte du mois d'octobre de l'année 980, nous apprend que, sur le territoire de la ville de Conversano, une terre est grevée de la charge du service militaire « ... quia facere illi de eadem rebus prefati Iacobi clerici ipso serbitio domnico quod est ipsa militia ». De même, en 1015, à Bari, il est question de *stratia domnica* ³. Il résulte de là que la possession de la terre en certains cas emporte l'obligation du service militaire.

Ce sont les milices ainsi formées, qui sont désignées, dans les chroniques, sous le nom de *conterati*. On a beaucoup discuté

1. Zachariæ a Lingenthal., *Jus græco rom.*, t. III, p. 138-139.

2. Cf. Heinemann, *Zur Entstehung der Stadtverfassung in Italien* (Leipzig, 1896), in-8°, et Dina, *Il comune beneventano nel mille e l'origine del comune medievale in genere*, dans *Rendiconti del. r. ist. lombardo di scien. e let.* Série II, vol. XXI (1898). Dans la préface du t. III du *Codice diplomatico barese*, p. XI-XV, Carabellese a voulu rattacher ces institutions municipales aux institutions municipales romaines. Son argumentation ne présente aucune solidité, et se heurte à ce fait que du VII^e s. au X^e s. il n'y a pas un seul document en faveur de sa thèse. La même observation peut s'appliquer à Calisse, *Il governo dei Bisantini in Italia* (Torino, 1885), p. 49 et suiv. M. Diehl a établi que le régime municipal avait à peu près complètement disparu. Cf. *L'exarchat de Ravenne*, p. 93 et suiv.

3. *Chart. Cup.*, t. I, 57. *Cod. dipl. Bar.*, t. IV, p. 26. Cf. *Id.*, t. V, p. 32.

sur le sens de ce mot ¹. Sans parler des étymologies fantaisistes, rappelons que di Meo croyait que ce mot avait le sens de *confederati*, et s'appliquait aux troupes unies des Normands et Lombards. Muratori pensait qu'il faut lire *conterrati*, et que le mot désignait les habitants du pays ². Ducange a donné le sens véritable : *ζωντοφάτοις* ³, désigne des troupes armées à la légère. Je crois que ce mot doit s'appliquer aux milices locales, pour la raison suivante. Dans un diplôme, du mois de mai de l'année 1054 ⁴, le catépan Argyros exempte le monastère Saint-Nicolas de Monopoli de différents services, et, entre autres choses, il dit qu'aucun fonctionnaire ne doit oser réclamer « *ζωντοφάτων καὶ ζωντοφάτων ἐκζητήν* ». L'éditeur du diplôme a traduit ce passage de la façon suivante : « *ne ... audeant ... imponere ... conturorum et contaratorum expulsionem* », ce qui n'a aucun sens. Il faut entendre le mot *ἐκζητήν* dans le sens de dépense ⁵. Le monastère de Saint-Nicolas est dispensé d'avoir à fournir la dépense des chevaux de charge et des milices. Il faut entendre par là qu'au lieu de fournir les hommes et les chevaux, le monastère donnait une somme en argent. Le mot *conterati* désignerait donc ces milices locales, dont nous constatons, par ailleurs, l'existence.

L'obligation de défendre les villes contre les Musulmans, et l'impossibilité d'entretenir un corps d'occupation suffisant, amenèrent la création de ces milices, recrutées parmi la population locale, c'est-à-dire parmi les Lombards. Les textes que j'ai cités permettent de dire qu'au x^e et au xi^e siècle il existe un rapport entre la possession de la terre et l'obligation du service militaire. Nous arrivons ainsi à constater que la situation est, à ce point de vue, très sensiblement pareille à ce qu'elle était au vii^e siècle.

J'ai insisté sur ce fait de l'existence des milices lombardes, car il ne me semble pas que, jusqu'ici, il ait été suffisamment mis en

1. Cf. la note de de Blasiis, *La insurrezione pugliese e la conquista normanna*, t. 1, p. 283-284.

2. *Loc. cit.*

3. *Gloss. ad. verbum.*

4. Trinchera, *op. cit.*, p. 53.

5. Cf. Estienne, *Thesaurus*, ad verbum *ἐκζητή ἀλογων*, et Ducange, *Gloss.*, ad verbum.

lumière par les historiens des Normands. On parle bien de l'alliance des Normands avec les Lombards, mais il semble toujours que ce sont les Normands qui, dès le début, ont joué le rôle principal. A mon avis, ce sont ces milices locales qui expliquent la réussite de la conquête normande. Les chroniqueurs, nous le verrons plus loin, nous montrent toujours les premiers normands, au nombre de quelques centaines, mettant en fuite des milliers de Byzantins. Il est invraisemblable de voir une troupe, aussi peu nombreuse, être toujours victorieuse d'un ennemi bien supérieur. Tout le côté merveilleux de la conquête normande disparaît presque en entier, si l'on songe au rôle joué par les milices locales. Lorsque les Lombards se révoltèrent, ils trouvèrent dans leurs milices le noyau d'une armée parfaitement organisée et équipée. Si l'on songe que les Normands ont été soutenus par toutes les milices de la Pouille, on voit que cet appui dont les chroniqueurs ne parlent pas, a été en réalité la véritable cause de leurs succès.

On vient de voir que Byzance avait complètement échoué dans ses tentatives pour helléniser la Pouille. Sans doute dans ses rapports avec les Lombards, Byzance a fait preuve d'une remarquable souplesse, et a su n'entreprendre que les tâches qu'elle pouvait réaliser ; mais les tempéraments mêmes qu'elle a été contrainte d'apporter dans le domaine religieux, comme dans le domaine juridique ou politique, montrent bien quelle résistance l'élément lombard de la population a opposé aux diverses tentatives d'hellénisation. Les Lombards ont accepté dans une certaine mesure la suprématie byzantine, mais ils ont obligé les basileis à recruter le personnel des fonctionnaires dans l'aristocratie locale et ont, un moment même, cherché à faire choisir comme stratège le prince de Capoue. Byzance refusa, et l'hostilité entre Grecs et Lombards subsista¹. Cet antagonisme était

1. Cf. Gay, *op. cit.*, p. 204 et suiv. On peut citer comme textes marquant l'hostilité entre les Lombards et les Byzantins les suivants : pour la fin du IX^e s., « ... *In ipsorum odium fere omnes cultores Apuliæ, Samnii, Lucaniæ, Campaniæ, conspiraverant.* » *Catal. regum lang.*, dans *Scrip. rer. lang.*, p. 496 ; pour le X^e s., Theoph. Cont., p. 433 (Cf. Gay, *op. cit.*, p. 215, sur l'interprétation de ce passage), et, en dehors des textes mentionnant les révoltes dont nous parlons plus bas, Leo Ost., II, 37, et *Ann. Bar.*, adan. 1035, où il est question de Byzantius « *sine metu contra omnes Grecos* ».

pour l'empire grec une cause de faiblesse. La mauvaise administration des fonctionnaires byzantins ne fit qu'aggraver la situation.

A Byzance, les impôts étaient, d'ordinaire, pris à ferme, et pour rentrer dans leurs débours, les concessionnaires cherchaient à tirer des contribuables le plus d'argent possible. Pour l'Italie méridionale nous sommes mal renseignés sur la question des impôts. Il semble probable que les catépans, comme autrefois les stratèges d'Occident, ne recevaient pas de traitement ; ils devaient donc chercher à extorquer le plus d'argent possible à leurs administrés ¹. D'autre part, la *Vie de saint Nil*, à laquelle on revient toujours, quand on s'occupe de l'Italie byzantine du x^e siècle, nous fournit quelques précieuses indications². Nicéphore, gouverneur de la Pouille et de la Calabre, obligea les villes soumises aux Byzantins à construire des *chelandia* pour protéger les côtes et aller attaquer les Sarrazins en Sicile. Cet impôt excita chez les gens de Rossano un tel mécontentement qu'ils brûlèrent les vaisseaux. Nicéphore à cette nouvelle se dirigea sur Rossano décidé à tirer des coupables un châtement exemplaire. En apprenant sa prochaine venue, les habitants de la ville, fort marris des suites que pouvait avoir leur conduite, allèrent trouver saint Nil, et le prièrent d'intervenir en leur faveur auprès de Nicéphore. Le saint s'acquitta de sa mission avec succès, et obtint que le châtement des gens de Rossano se réduirait à une amende. Ce qu'il y a de plus curieux dans ces événements, c'est de voir qu'après sa conversation avec Nil, Nicéphore fit tomber toute sa colère sur le collecteur d'impôts. Il semble bien que l'on soit en droit de conclure que les exactions de ce dernier, ou tout au moins les mesures par trop vexatoires prises, par lui, n'avaient pas été étrangères au soulèvement. Nicéphore, en effet, reconnaissant qu'il y avait une part de vérité dans les plaintes que les gens de Rossano avaient exprimées de façon si violente, diminua le chiffre de l'amende imposée. En dehors de ces impôts, relatifs à la défense, et qui paraissent avoir été payés en nature, la population était soumise à un tribut payable en argent³. Cet impôt était perçu au

1. *De cerim*, II, 50.

2. *Vita sancti Nili*. AA. SS. 26 sept., t. VII, p. 293 et suiv.

3. Trinchera, *op. cit.*, 17.

gré des employés du fisc qui étaient loin d'être équitables. Nous venons de voir que, très probablement, leurs complaisances n'étaient pas gratuites, et l'on est en droit de penser que ce que les uns payaient en moins, les autres devaient le payer en plus. Cette façon de procéder excita certainement un sérieux mécontentement, dont nous trouvons l'écho jusque dans la chronique de Raoul Glaber¹.

Les avantages, retirés par les habitants des possessions byzantines de leur soumission à l'empire, ne paraissent pas avoir été en rapport avec les charges qu'ils avaient à supporter. Byzance paraît avoir été incapable d'assurer à ses sujets la tranquillité. Sans remonter très loin, nous trouvons, dans les quinze dernières années du x^e siècle, de continuelles invasions musulmanes. En 986, les Sarrasins attaquent Gerace et la Calabre ; en 988, les environs de Bari sont pillés ; en 991, c'est le tour de Tarente ; en 994 nous trouvons les Musulmans devant Matera et, en 1003, ils attaquent Montescaglioso et Bari². Sans doute à partir de 1005, alors que les Byzantins sont rentrés en possession de Durazzo, les invasions sont moins fréquentes et l'Adriatique devient d'un accès plus difficile aux flottes de Sicile, néanmoins la sécurité est loin d'être complète.

Les guerres continuelles, les impôts trop lourds et les famines fréquentes ont amené une misère générale, et nous avons encore en assez grand nombre des actes par lesquels des malheureux réduits à la dernière extrémité se défont de leurs biens afin de pouvoir vivre. Je citerai un document conservé aux archives du Mont-Cassin dans le fonds de Barletta : nous voyons qu'en 1003 un habitant de Cannes vend ce qu'il possède à un prêtre. Il déclare être poussé par la faim et voici ses propres paroles : « *quia patior necessitatem famis et nuditatis et non habeo unde possim evadere excepta si vendidero*³ ». Le juge par lequel est passé l'acte est tellement touché de sa misère qu'il lui fait donner un sou en sus du prix d'estimation. En 938, à Conversano, nous trouvons une vente faite à cause de l'indigence

1. Rad. Glaber, *Hist.*, éd. Prou, p. 52-53.

2. Lupus Protospat., ad an. *Ann. Bar.*, ad an. 1003.

3. Archives du Mont-Cassin, fonds de Barletta, n° 2.

des propriétaires¹. En 992 nous avons pour la même ville un document analogue : Pierre, clerc de Conversano, vend ses biens parce que devenu vieux il n'a plus de quoi vivre à cause de la dureté des temps « *modo vero perveni ad senectute (sic) et tempus varbarice et non habeo jam aliquid de causa mea*² ».

On voit par là que la population lombarde n'avait point beaucoup à se louer de la domination byzantine. Aussi, la soumission de la Pouille n'est-elle qu'apparente, et les chroniques sont-elles remplies par les brèves mentions d'assassinats de fonctionnaires grecs, et de mutineries de villes isolées. En 987, la chronique de Lupus Protospatharius mentionne une révolte de la ville de Bari. En 989, le patrice Jean fait exécuter trois rebelles. En 990, nous trouvons mentionné l'assassinat d'un fonctionnaire grec. En 997, éclate à Oria la révolte de Smaragdos et de son frère Pierre, qui, avec l'aide des Musulmans, tentent de s'emparer de Bari³. La révolte dure jusqu'au mois de juillet de l'an mil. Toutes ces insurrections partielles furent certainement suivies de mesures rigoureuses de répression, et les rebelles furent punis par la confiscation de leurs biens. Des mesures de ce genre n'ont jamais servi à rien ; sans doute, après la révolte de Smaragdos, la répression paraît avoir amené le calme pendant quelques années, mais il est certain que l'animosité des Lombards contre les Byzantins fut d'autant plus augmentée qu'elle fut plus contenue. De ce que ces révoltes paraissent avoir été locales, on ne saurait conclure que le mécontentement de la population indigène n'ait pas été général. Au contraire, tous ces soulèvements isolés tendent à montrer que l'administration byzantine a fait un grand nombre de mécontents⁴.

1 *Chart. Cup.*, I, 28.

2 *Ibid.*, I, 63.

3 Lup. Protospat., ad an. 987, 989, 990, 997, 998.

4. Peut-être, faut-il voir la trace de cette hostilité dans les divisions de la population des villes ? Nous verrons, en effet, que dans un grand nombre de villes, il y a un parti favorable aux Grecs, et un parti qui leur est hostile. On ne saurait rien affirmer à cet égard, néanmoins, il me paraît fort probable qu'il faille répondre affirmativement. L'objection tirée par M. Gay, *op. cit.*, p. 568, du fait que le fils de Mélès est le chef du parti grec, ne me paraît pas concluante. En effet, Argyros commence par se mettre à la tête

On peut, par ce qui vient d'être dit, s'imaginer facilement quels étaient les rapports des Lombards et des Byzantins. Nous sommes bien loin de la pacification, décrite par Lenormant, et l'on s'explique facilement que les Lombards de Pouille, n'ayant presque rien à perdre, se soient lancés avec ardeur dans l'insurrection, quand un chef capable d'organiser leurs forces et de diriger la lutte se résolut à tenter de délivrer son pays. Ce chef fut Mèlès.

de l'insurrection, et au moment où il passe aux Grecs, un certain nombre de Lombards pouvaient déjà avoir vu les inconvénients de l'alliance avec les Normands et préférer la domination byzantine.

CHAPITRE II

RÉVOLTE DE MÉLÈS. ARRIVÉE DES NORMANDS EN ITALIE. LEURS PREMIERS ÉTABLISSEMENTS. DÉVELOPPEMENT DE LA PUISSANCE DE LA PRINCIPAUTÉ DE SALERNE.

(1009-1042)

Nous ne savons rien sur Mélès, avant le moment où il apparaît brusquement dans l'histoire de l'Italie méridionale, pour y tenir durant quelques années la première place. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il appartenait à l'aristocratie lombarde et avait une influence considérable non seulement à Bari, sa ville natale, mais encore dans toute l'Apulie¹. Il est probable qu'il dut préparer longtemps la rébellion que nous allons le voir diriger : car l'importance du mouvement insurrectionnel, qui se produisit alors, dépasse de beaucoup celle de toutes les rébellions antérieures, qui paraissent avoir été purement locales. La révolte éclata à Bari, au mois de mai de l'année 1009, elle était dirigée par Mélès et son beau-frère Datto². Nous ignorons si le soulèvement ne fut pas amené par quelque fait particulier, par quelque violence commise par un fonctionnaire grec. Le récit de Léon d'Ostie qui est notre source la plus détaillée pour ces événements, paraît indiquer que la haine des oppresseurs fut le motif déterminant de l'insurrection. « Les Apuliens, dit-il, se révoltèrent parce qu'ils ne pouvaient plus supporter la superbe et

1. Leo Ost., II, 37, 652.

2. *Annales Barenses*, ad an. 1011. Lup. Protospat., ad an. 1009. Skylitzès, dans Cédrenus éd. de Bonn., t. II, p. 456. La chronique de Lupus donne seulement la date de mois. Les *Annales Barenses* donnent la date de jour, le 9 mai. Delarc, *Les Normands en Italie*, Paris, in-8° (1883), p. 47, a fait complètement erreur sur la date de l'insurrection dont il place le début en 1011. La chronologie de toute cette période a été établie, d'une façon indiscutable, par Bresslau, dans les *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich II*, t. III, Excurs., IV, p. 321 et suiv.

l'insolence des Grecs¹. » La révolte ne se localisa pas dans la région de Bari et s'étendit rapidement. Il faut certainement rattacher à la rébellion de Mélès l'insurrection qui se produisit à ce même moment dans la haute vallée du Bradanto, dans la région de Montepeloso². Nous savons, par une brève mention des *Annales Barenses*, que cette même année les Grecs durent combattre à Montepeloso un chef nommé Ismael. On a voulu voir dans le mot Ismael une forme de Mélès et par suite on a identifié les deux personnages³. C'est là, à mon avis, une erreur, car le texte des *Annales Barenses*, sur lequel on s'appuie, ne permet pas cette identification. L'auteur parle d'abord de Mélès et de la première bataille qu'il a livrée aux Grecs. Il parle ensuite d'Ismael en montrant clairement qu'il a en vue deux personnages différents. Il serait, d'ailleurs, très étonnant que ce nom d'Ismael appliqué à Mélès ne se rencontrât qu'une fois dans les sources. Toujours, en effet, l'Anonyme de Bari⁴, les *Annales Barenses* et Lupus Protospatharius ont la forme Mélès ou Mel; la forme Ismael, en dehors du passage cité, ne se rencontre que dans des sources allemandes mal renseignées sur l'Italie du Sud⁵. Très probablement, il faut voir, dans l'Ismael de Montepeloso, un chef musulman, qui aida les Lombards révoltés. Une alliance avec les Musulmans était alors chose très fréquente; il suffit de rappeler ce que nous avons dit plus haut de Smaragdus et de sa tentative analogue à celle de Mélès, pour voir combien cette alliance est probable. Bien plus, nous savons par

1. Leo Ost., II, 37.

2. *Annal. Barenses*, ad an. — Montepeloso, circond. de Matera, prov. de Potenza.

3. Wilmans, *Ueber die Quellen der Gesta Roberti Wiscardii des Guillelmi Apuliensis*, dans l'*Archiv* de Pertz, t. X, p. 112. Amari, *op. cit.*, II, 342. De Blasiis, *op. cit.*, I, 48. Heinemann, *Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien*, t. I (Leipzig, 1894), p. 30, admet encore cette identification déjà proposée par di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 12 et 13; de même Gay, *op. cit.*, p. 401. Delarc, *op. cit.*, p. 49, note 4, a avec raison combattu cette opinion. Schlumberger, *Basile II*, p. 543, s'est rangé à l'avis de ce dernier. Tout le système de Wilmans a été ruiné au point de vue chronologique par Bresslau, *loc. cit.*

4. Dans Muratori, R.I.SS., t. V, p. 148.

5. *Notae sepul. Baben.*, M.G.H.SS., t. XVII, p. 640. Adalbert, *Vita Henrici II*, M.G.H. SS., t. IV, p. 803.

Lupus Protospatharius, qu'au mois d'août de l'année 1009, quelques mois à peine après que la révolte a éclaté, les Sarrasins s'emparèrent de Cosenza ¹. Les *Annales Beneventani* mentionnent également à l'année 1009 la prise de Bitonto par les Sarrasins ². Je suis très enclin à croire que l'auteur ou le copiste des *Annales Beneventani* a ici confondu Bitonto avec Bitetto ³, où Mèlès remporta cette même année sa première victoire sur les Grecs. S'il en était ainsi, nous aurions la preuve de l'alliance des Lombards révoltés avec les Musulmans. Si l'on ne veut pas admettre cette hypothèse, il n'en reste pas moins qu'en 1009 nous voyons les Sarrasins et les Apuliens rebelles combattre contre les Grecs dans une même région. On est donc amené à regarder comme presque certain que Mèlès, avant de rompre avec Byzance, avait eu soin de s'assurer l'appui de quelques chefs musulmans.

Mèlès remporta un premier succès à Bitetto, à quelques kilomètres de Bari ⁴; la conséquence de cette victoire fut d'amener une rapide extension de la révolte. Vers la fin de 1009, ou tout au début de 1010, le catépan Curcuas mourut et les troupes byzantines se trouvèrent sans chef ⁵. Les révoltés profitèrent de ces circonstances pour emporter quelques places. Bari avait été dès le début aux mains des rebelles. Trani suivit bientôt l'exemple de sa puissante voisine et passa aux révoltés ⁶; nous savons, en outre, que Mèlès s'empara d'Ascoli ⁷. La *Chronique d'Amalfi*, qui est d'ailleurs assez mal renseignée pour toute cette époque, rapporte que Mèlès occupa rapidement un grand nombre de villes et de châteaux ⁸. On peut admettre que la révolte s'étendit à tout le pays au nord d'une ligne allant de

1. Lup., Protospat., ad an.

2. *Ann. Beneventani*, M.G.H.SS., t. III, ad an., p. 237.

3. Bitonto, circond. et prov. de Bari; Bitetto, circond. et prov. de Bari.

4. *Ann. Bar.*, ad an.

5. *Anon. Bar.*, ad an. 1010. Lup. Protospat., ad an. 1010. L'année commence en septembre, il s'agit donc très probablement des derniers mois de 1009, car le successeur de Curcuas arrive en mars.

6. *Anon. Bar.*, ad an. 1010. Lup. Protospat., ad an. 1010, p. 37, dit que la ville fut prise de force par Silicus. Schlumberger, *loc. cit.*, voit un chef musulman dans celui-ci.

7. *Chron. Amalf.*, dans Muratori, *Ant. It.*, I, 211.

8. *Loc. cit.*

Bari à Montepeloso. Les sources, en effet, ne nous fournissent aucun renseignement permettant de croire que le midi de la Pouille ait suivi l'exemple de Bari et des autres villes du nord.

Nous avons vu que Mèlès avait pris Ascoli; or, si l'on remarque que cette place est située au débouché du défilé qui, passant entre les montagnes sur lesquelles s'élèvent Bovino et Troia, conduit de Bénévent au *Tavoliere di Puglia*, on est en droit de supposer que Mèlès tint à avoir en son pouvoir le passage le plus facile pour communiquer avec la principauté de Bénévent. Nous sommes ainsi amenés à examiner la part prise par les principautés lombardes à la révolte de Mèlès. Aucun document ne nous permet d'établir de façon positive que les princes Guaimar IV, de Salerne, Pandolf II de Capoue et Pandolf II de Bénévent aient aidé l'insurrection de leurs compatriotes soumis à Byzance. Mais l'occupation d'Ascoli par Mèlès, dès les premiers jours de sa révolte, le refuge que Mèlès trouva chez les trois princes lombards, après sa défaite, sont autant d'indices que ceux-ci, sans s'allier ouvertement aux rebelles, conservèrent au moins à leur égard une neutralité très bienveillante.

Au mois de mars de l'année 1010, un nouveau catépan, envoyé de Constantinople, débarqua en Italie avec des troupes de renfort. Il se nommait Basile Argyros, dit le Mesardonitès¹ et était accompagné de Léon Tornikios, dit Contoléon, stratège du thème de Céphalonie. Dès l'arrivée de Basile, les Byzantins sortirent de l'inaction où ils paraissent être restés depuis la mort de Curcuas et vinrent, en avril, mettre le siège devant Bari qui était la place la plus forte occupée par les révoltés². Les deux chefs de l'insurrection, Mèlès et Datto, s'y étaient renfermés. Il semblait que la place dût résister longtemps, mais la trahison vint faciliter la tâche du catépan. J'ai parlé plus haut de l'opposition qui existait dans les villes de la côte entre l'élé-

1. *Anon. Bar.*, ad an. 1010. Lup. Protospat., ad an. 1010. Skylitzès dans Cédrenus, II, 437. Cf. Schlumberger, *op. cit.*, p. 543, note 4, et Aar, *op. cit.*, p. 134 et 311.

2. *Annal. Bar.*, ad an. 1013. (Il y a dans les *Ann. Barenses* une erreur de deux années sur la date). Lup. Protospat., ad an. 1010. Leo Ost., II, 37, 632.

ment grec et l'élément lombard. En voici un exemple. Bari était assiégée depuis deux mois, quand un certain nombre d'habitants entamèrent secrètement des négociations avec Basile, afin de lui remettre la place et de lui livrer Mèlès. Ce fut certainement le parti grec qui prépara cette trahison; son importance devait être singulièrement accrue par deux mois de siège et de privations, car Mèlès, informé de ce qui se préparait, ne se sentit pas assez fort pour prendre les devants et arrêter ceux qui le trahissaient. Avec son beau-frère Datto et quelques-uns de ses partisans, il quitta secrètement Bari et s'enfuit à Ascoli, d'où il passa sur le territoire de Bénévent. Nous savons par Léon d'Ostie que, de cette dernière ville, Mèlès gagna Capoue et Salerne.

Pendant ce temps, Basile entra à Bari et y rétablissait l'autorité de l'empereur grec. Les sources ne parlent pas de représailles exercées par les troupes byzantines. Peut-être le catépan, pour faciliter l'apaisement de l'insurrection, ne se montra-t-il pas très sévère. Nous savons seulement qu'il se saisit de la femme de Mèlès et de son fils Argyros, et qu'il les envoya à Constantinople ¹.

Il semble que le catépan ait éprouvé quelques inquiétudes au sujet de l'appui que Mèlès cherchait à se faire donner par les princes lombards. Nous voyons, en effet, qu'en octobre de cette même année, il se rendit à Salerne ². Ce voyage ne nous est connu que par un acte et nous n'avons aucun détail à ce sujet. Il est probable que le catépan voulut en imposer aux princes lombards et les empêcher de prêter assistance aux rebelles.

Pendant qu'il était à Salerne, Basile Mesardonitès confirma les privilèges du Mont-Cassin, pour tous les biens de l'abbaye, sis en territoire grec. Nous savons, par Léon d'Ostie, que Datto après sa fuite avait trouvé un refuge sur les terres du Mont-Cassin; le chroniqueur ajoute qu'il n'y resta que peu de temps ³. Il me paraît très probable que la venue de Basile à Salerne ne dut pas être étrangère à son départ. L'abbé du Mont-Cassin, en apprenant l'arrivée

1. Leo Ost., II, 37, 632.

2. Trinchera, *op. cit.*, 44.

3. Leo Ost., *loc. cit.* Sur la soumission de Salerne à Byzance, cf. la souscription d'un évangélaire de la bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg. Muralt, *op. cit.*, p. 594 ad an. 1020.

de Basile, dut craindre quelques représailles. Il invita, probablement alors, Datto à s'en aller et envoya quelques moines saluer le catépan à Salerne, et lui présenter des excuses pour l'asile offert au fugitif. Le Mont-Cassin était alors un centre politique très important, son influence dans les affaires d'Italie et en particulier dans les affaires de l'Italie méridionale était considérable, aussi le catépan ne voulant pas s'aliéner les moines, qui jusques-là avaient toujours été en très bons termes avec les empereurs grecs, ne leur garda pas rigueur et leur confirma leurs privilèges pour les domaines que l'abbaye possédait en Pouille.

Expulsé des terres du Mont-Cassin, Datto se réfugia dans l'état pontifical où, quelque temps après, le pape Benoît VIII (consacré le 22 juin 1012), partisan de l'empereur Henri II et ennemi des Grecs, lui donna asile dans une tour qu'il possédait sur les bords du Garigliano ¹.

L'influence byzantine se fit donc suffisamment sentir dans les principautés lombardes pour empêcher Mèlès d'y trouver une assistance réelle, mais elle ne put obtenir son expulsion. Nous savons, en effet, que Mèlès resta sur le territoire des principautés de Bénévent et de Capoue; cherchant à reconstituer son parti; et ceci nous montre combien les princes lombards étaient peu soumis à Byzance ².

Les chroniques sont muettes pour les années qui suivirent la première révolte de la Pouille. Nous ne pouvons rien savoir des intrigues dont l'Italie méridionale fut alors le théâtre.

Il me paraît pourtant très probable que l'on doit placer dans cette période, un voyage de Mèlès en Allemagne, pour demander son aide à l'empereur. Léon d'Ostie, en parlant de la descente d'Henri II en Italie, en 1020, dit que Mèlès était venu deux fois auprès de l'empereur, pour lui demander assistance ³. On ne peut placer ce voyage de Mèlès après 1017, car alors il resta en Italie jusqu'à la défaite définitive de son parti, et n'alla en Allemagne que pour y mourir; il faut donc placer ce voyage

1. Cf. Thietmar, *Chron.*, VI, 61 et VII, 1. Raoul Glaber, III, 1, 3. Sur le rôle de Benoît VIII, cf. Gay, *op. cit.*, p. 407 et suiv.

2. Leo Ost., II, 37, p. 632-633. Les Normands rencontrent Mèlès au Monte Gargano, en territoire byzantin.

3. Leo Ost., II, 39, 634.

entre 1011 et 1016. C'est très probablement alors que Mélès fut reconnu par l'empereur comme duc d'Apulie ¹. Il n'obtint toutefois aucune aide de Henri II.

Dans le courant de l'année 1016, nous retrouvons Mélès au Monte Gargano. La rencontre qu'il fit alors d'une bande de pèlerins normands devait avoir une importance considérable, non seulement pour son parti, mais encore pour l'histoire de l'Italie. Guillaume de Pouille ² nous raconte que, tandis qu'ils se rendaient en pèlerinage au célèbre sanctuaire de saint Michel sur le Monte Gargano, des chevaliers normands rencontrèrent Mélès. Celui-ci leur exposa son histoire, et leur dit qu'avec l'aide de quelques-uns d'entre eux, il lui serait bien facile de chasser les Grecs de sa patrie. Suivant le poète, les pèlerins normands auraient alors promis au chef lombard d'encourager leurs compatriotes à se rendre auprès de lui.

Il faut rapprocher de ce récit de Guillaume de Pouille un passage de la chronique d'Aimé, moine au Mont-Cassin. D'après ce dernier, vers l'an mil, quarante vaillants pèlerins normands, revenant de Terre-Sainte, débarquèrent à Salerne. Ils trouvèrent cette place assiégée par les Sarrasins, mécontents de ce que le prince de Salerne leur eût refusé le tribut ordinaire. Les pèlerins combattirent les Musulmans et les obligèrent à se retirer. A la suite de cet exploit, le prince de Salerne fit grande fête aux vainqueurs, et les pria de rester à son service. Suivant le chroniqueur, les Normands auraient refusé les présents qui leur étaient offerts, en disant qu'ils avaient agi pour l'amour de Dieu, et se seraient excusés de ne pouvoir demeurer au service de Guaimar ³.

1. *Not. sepul. Babengj.*, M.G.H.SS., XVII, 640. Adalbert, *Vita Henrici II*, M.G.H.SS., IV, 805.

2. G. Ap., I, 1-35. Gay, *op. cit.*, p. 406, croit qu'il est impossible de placer dans la même année 1016, le siège de Salerne, le retour en Normandie des Normands accompagnés des ambassadeurs de Guaimar, l'émigration des premiers aventuriers normands, leur séjour à Rome et leur entente avec Mélès. Il faut remarquer que Lupus commençant l'année en septembre, et l'attaque de la Pouille ayant eu lieu au printemps 1017, ces événements peuvent se placer de septembre 1015 au printemps 1017 ; il me semble que ce laps de temps est amplement suffisant.

3. *Ystoire de li Normant*, éd. Delarc (Rouen, 1892), in-8°, I, 1, 17, p. 18-19.

Le témoignage d'Aimé ne doit être accepté qu'avec réserve. Tout d'abord la date assignée à la venue des Normands, à Salerne, est certainement fausse. Les *Annales Beneventani* ¹, et la chronique de Lupus ², qui sont toutes deux dérivées d'annales plus anciennes aujourd'hui perdues, mentionnent un siège de Salerne par les Musulmans, seulement à l'année 1016. La chronique de Thietmar ³ place à la même époque d'autres attaques des Musulmans, sur les côtes d'Italie, alors qu'il semble que, pendant les années précédentes, il y ait eu une interruption dans les invasions des Sarrasins. On ne saurait invoquer Léon d'Ostie ⁴, dont la chronique donne, comme celle d'Aimé, la date de l'an mil, car on a montré que la première rédaction de cet auteur plaçait, vers 1016, le siège de Salerne ⁵. Léon a donné la date de l'an mil seulement quand il a corrigé et complété la première rédaction de son ouvrage, à l'aide de la chronique d'Aimé. Nous verrons plus loin que le prince de Salerne fit partir avec les Normands un envoyé pour recruter des troupes. Il faudrait donc admettre que celui-ci a mis seize ans pour accomplir sa mission, puisqu'il est certain que les Normands ne sont pas arrivés en Italie avant 1017. Cette hypothèse est insoutenable. On est donc en droit de placer à la fin de 1015 ou au début de 1016, le siège de Salerne et l'arrivée dans cette ville des pèlerins normands ⁶.

On doit faire également des réserves sur le reste du récit d'Aimé. Ainsi il est bien évident que les pèlerins normands n'ont pas mis en fuite, à eux seuls, une armée musulmane assez forte pour avoir inquiété une ville aussi importante que Salerne. Les soldats de Guaimar ont certainement pris part à la bataille, et Aimé a oublié de les mentionner. Il y a chez le chroniqueur du

1. M.G.H.SS., t. III, 177.

2. M.G.H.SS., t. V, 37.

3. M.G.H.SS., t. III, 831.

4. Leo Ost., II, 37, p. 651.

5. Delarc, *Histoire des Normands*, p. 42. Cf. Wattenbach. *Prolegomena*, M.G.H.SS., t. VII, p. 355. Bresslau, *op. cit.*, pp. 322-325. Il n'y a pas à tenir compte des Annales du Mont-Cassin M.G.H.SS., t. XIX, p. 305, qui, en plaçant le siège de Salerne en l'an mil, sont l'écho de la tradition cassinienne. Cf. Delarc, *Ystoire de li Normant*, pp. 21-22, note.

6. Cf. p. 48, note 2.

Mont-Cassin une tendance très marquée à l'apologie ; il cherche à faire des Normands des héros, prédestinés par leurs vertus à la grande fortune qui les attendait.

La suite du récit d'Aimé est plus exacte, mais je crois qu'il faut l'interpréter autrement qu'on ne le fait d'ordinaire. Aimé s'exprime ainsi : « Et mandèrent lor messages avec ces victoriouz Normans, etc. ¹ ». On a traduit ce passage en disant que « les Salernitains remirent des messages aux Normands victorieux ² ». A mon avis, c'est là un contresens. Il faut entendre que les Salernitains envoyèrent avec les Normands des messagers chargés de recruter des troupes en Normandie. Ce sens est indiscutable, si nous rapprochons la phrase ci-dessus d'un autre passage, où Aimé parlant de l'arrivée des Normands en 1017, dit qu'ils : « vindrent avec lo message del prince de Salerne ³ ».

L'interprétation proposée me paraît mieux convenir pour expliquer les faits. Il serait assez invraisemblable que de simples récits de pèlerins aient suffi à amener le départ pour la Pouille des premiers Normands, tandis que la présence d'un envoyé de Guaimar, chargé de recruter une bande de soldats, rend la chose très naturelle. Si d'autre part on admet l'identification des pèlerins de Salerne avec les pèlerins rencontrés par Mèlès au Monte Gargano, identification qui s'impose presque, on est amené à penser que la rencontre de Mèlès et des Normands n'a peut-être pas été fortuite, et qu'elle a été ménagée par le prince de Salerne ou ses envoyés. Je suis d'autant plus porté à admettre cette hypothèse, que nous savons qu'à leur arrivée en Italie, les Normands se séparèrent en deux bandes ; les uns allèrent à Salerne, les autres suivirent Mèlès ⁴. Ceci tendrait à prouver que le

1. Aimé, I, 19. Cf. Leo Ost., II, 37, 651.

2. Delarc, *Histoire des Normands*, p. 40. Heinemann, *op. cit.*, p. 33-34. De Blasiis, *op. cit.*, t. I, 70, a traduit correctement. Schipa, *Il principato longobardo di Salerno*, dans *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 257, a également bien interprété ce passage, mais en maintenant la venue des Normands à Salerne, à l'an 1000, p. 256, note 1, il n'a pas vu que l'ambassade envoyée par Guaimar serait restée 16 ans absente, puisque nous savons qu'elle revint avec les Normands, en 1016, Aimé, I, 20. On ne saurait admettre cette hypothèse.

3. Aimé, I, 20. Delarc, *op. cit.*, p. 46-47, note 2, a fait à ce passage des objections sans valeur.

4. Cela résulte d'Aimé, I, 21, et I, 22. Dans le premier paragraphe cité, il parle des Normands, qui suivent tout d'abord Mèlès en Pouille, et, dans le

recrutement fut fait à la fois pour le compte de Mélès et pour celui de Guaimar. D'autre part, nous verrons Mélès attendre impatiemment à Capoue l'arrivée des Normands ¹, or il n'aurait pu sérieusement compter sur la venue d'auxiliaires normands, s'il n'avait fait qu'entrevoir les pèlerins du Gargano, et s'il n'avait pas eu des raisons plus sûres de compter sur la venue de troupes de secours.

Je crois donc que Guaimar vit dans les Normands le moyen d'aider les projets de Mélès, sans avoir à se compromettre vis-à-vis des Byzantins, et qu'il lui fournit indirectement les secours nécessaires pour reprendre la lutte.

Les envoyés lombards réussirent facilement à lever en Normandie un corps de troupes assez important. Les très nombreuses sources occidentales, qui parlent du départ des premiers Normands pour l'Italie, ont donné chacune une version différente des motifs qui amenèrent cette émigration. Toutes ces sources sont très postérieures aux événements, aucune n'a donné la véritable raison, mais la plupart ont cherché à dire quels étaient les motifs qui avaient déterminé tel ou tel Normand à partir. On peut pourtant dégager de toutes ces légendes une part de vérité. Au xi^e siècle, la Normandie fut par excellence le pays des chercheurs d'aventure. On peut expliquer les émigrations fréquentes, que nous constatons, par l'existence d'une population trop nombreuse pour le pays, et l'on doit appliquer à toute la Normandie, ce que Malaterra dit de la famille de Tancrede de Hauteville : « *Sed cum viderent, vicinis senibus deficientibus, heredes eorum pro hereditate inter se altercari, et sortem, quæ uni cesserat, inter plures divisam singulis minus sufficere, ne simile quid sibi in posterum eveniret, consilium inter se habere cœperunt ; sicque communi consilio prima actas, præ ceteris adhuc minoribus magis roborata, primo patria digressi, per diversa loca militariter lucrum quaerentes, tandem apud Apuliam.... pervenerunt* ². ». Il faut joindre à

second, il dit que, quand les Normands, qui étaient à Salerne apprirent les victoires des premiers, ils partirent aussi pour la Pouille.

1. Leo Ost., II, 37, 632-653. Cf. G. Ap. I, v. 44-47. Aimé, I, 20.

2. Malaterra, I, 5.

ces motifs les querelles violentes, les luttes continuelles qui obligeaient certains Normands à s'exiler et à courir le monde en quête d'aventures, lorsqu'ils avaient, pour quelque crime, à redouter la colère de leur seigneur. Ce fut, semble-t-il, dans cette dernière catégorie, que se recrutèrent les Normands levés par l'émissaire du prince de Salerne. Il paraît certain que le chef de la troupe ainsi formée fut un chevalier, ayant encouru la colère du duc Richard, pour avoir tué un seigneur, qui prétendait avoir été l'amant de sa fille. Les sources ne sont pas d'accord sur son nom, les unes l'appellent Osmond Drengot ¹, les autres Gilbert Buatère ². Ce dernier nom se retrouvant plus souvent dans les sources italiennes, c'est lui que nous emploierons pour désigner le chef des premiers Normands.

Suivant Aimé, Gilbert serait parti avec ses quatre frères Rainolf, Asclettin, Osmond et Rodolphe ³. Nous n'avons aucune indication précise sur l'importance de la troupe que commandait Gilbert. Accompagnés de l'envoyé de Salerne, les Normands gagnèrent l'Italie. La plupart des sources s'accordent pour les faire passer par Rome ⁴. Raoul Glaber prétend même que le chef des Normands, qu'il appelle Rodolphe, aurait eu une entrevue avec Benoît VIII : ce dernier lui aurait conseillé d'attaquer les Grecs. Quoique Raoul Glaber ait, pour cette partie de sa chronique, commis beaucoup d'erreurs, on trouve pourtant chez lui quelques renseignements exacts sur les événements d'Italie. Je serais enclin à admettre que le pape Benoît VIII n'est pas resté étranger aux intrigues des princes lombards que nous avons rapportées

1. Orderic Vital, I, III, 3, t. II, p. 53. Guillaume de Jumièges, *Hist. Norm.*, I, VII, c. 30.

2. Leo Ost., II, 37. Aimé, I, 20, 21 et suiv. Adhémar de Chabanne, *Historiæ*, III, 55.

3. Aimé, *loc. cit.* Pour Rodolphe, j'ai pris la forme donnée par Leo Ost., II, 37, 651, au lieu de la forme Lodolfe qui est dans Aimé. Delarc, *op. cit.*, p. 44, a fait erreur, en prenant dans Léon d'Ostie d'autres noms de Normands. Je crois avec Bresslau, *op. cit.*, t. III, pp. 324-325, que les noms donnés par Léon sont des déformations des noms fournis par Aimé. Tous deux sont d'accord pour Gislebertus et Rodulfus Todinensis (Toëni, Eure, ar. de Louviers). On retrouve Osmond dans Gosmannus, tandis que Stogand et Rufin doivent correspondre à Asclettin et Rainolf.

4. Aimé, I, 20, 24. G. Ap., I, v. 14. Raoul Glaber, III, I, p. 53.

plus haut. Son entrevue avec Rodolphe confirmerait cette opinion. Le pape ne devait pas être satisfait des progrès accomplis par les Byzantins, depuis la défaite d'Othon, à Stilo. A ce moment, les rapports de la papauté avec l'Empire d'Orient devaient être assez tendus, c'est, en effet, l'époque où le patriarche Polyeucte fait rayer le nom du pape des diptyques ¹. Rappelons enfin l'asile offert à Datto. Tout cela constitue un ensemble d'indices, qui rend très probable l'appui prêté par Benoît VIII aux projets antibyzantins de Mélès.

De Rome, les Normands gagnèrent Capoue, où Mélès les attendait ². Une partie d'entre eux continua sur Salerne ³, tandis que les autres concluaient avec Mélès un traité, sur lequel nous n'avons que les renseignements vagues donnés par Léon d'Ostie ⁴. Ce chroniqueur nous raconte que Mélès conclut un accord *de more militiae*. Sans doute il dut promettre aux Normands de leur concéder les terres à conquérir sur les Byzantins. Peut-être devons-nous admettre le renseignement fourni par Orderic Vital. D'après ce dernier, le prince de Bénévent Landolf, qui, en 1014, avait succédé à Pandolf II, aurait concédé au chef de la troupe un *oppidum* ⁵. A ce contingent normand, Mélès joignit des soldats qu'il fit venir de Salerne et de Bénévent. Comme lui-même résidait à ce moment auprès de Pandolf III, prince de Capoue, qui, en 1016, avait succédé à Pandolf II, ⁶ on voit encore apparaître ici l'entente entre Mélès et les trois princes lombards, entente dont j'ai cherché plus haut à montrer l'existence.

1. Gfrörer, *op. cit.*, t. III, p. 103. Cf. Bréhier, *op. cit.*, p. 3, qui combat cette opinion, mais ne s'appuie sur aucun texte.

2. Aimé, I, 20, 24.

3. Cela résulte d'Aimé, I, 22, 29.

4. Leo Ost., II, 37, 653.

5. Ord. Vit., I. III, 3, t. II, p. 53. Les raisons opposées par Delarc, *op. cit.*, p. 45, note, ne sont pas concluantes. Une concession personnelle a pu être faite au chef des Normands; les autres n'auraient d'abord possédé aucune terre. Ce renseignement d'Orderic ne me paraît pas être en contradiction avec les sources italiennes, qui nous représentent les Normands errants, puisqu'un seul d'entre eux aurait acquis un établissement.

6. Cf. Pflugk Harttung, *Iter italicum*, p. 713.

Au printemps de l'année 1017¹, Mélès ayant terminé ses préparatifs attaqua le territoire de l'Apulie. Les passages qui, de Bénévent, débouchent en Pouille, entre Troia et Bovino, devaient être aux mains des Grecs, car nous voyons que Mélès se dirigea vers le nord-est, et suivit la vallée du Fortore pour envahir, par le nord, les plaines d'Apulie. L'Italie byzantine était alors commandée par le catépan Tornikios Kontoléon², qui était arrivé au mois de mai de cette année. Il avait succédé à Basile Mesardonités, mort en 1016 (n. s.)³. Les premières troupes grecques qu'il envoya contre les envahisseurs étaient sous le commandement de Léon Passianos ; elles rencontrèrent Mélès et ses partisans à Arenula, sur les bords du Fortore. Au dire de Guillaume de Pouille, cette première bataille fut indécise ; mais comme nous voyons que Mélès put continuer à avancer, nous pouvons en conclure que la vérité se trouve chez Léon d'Ostie, qui enregistre une victoire à l'actif de Mélès⁴. Après cette première défaite, le catépan vint lui-même prendre le commandement des troupes byzantines. La deuxième rencontre eut lieu près de Civita⁵. Léon Passianos fut tué, et l'armée grecque de nouveau mise en déroute (22 juin)⁶.

1. Lup. Protospat., ad an. Toute la chronologie de Delarc, *op. cit.*, p. 55, pour cette partie, contient de nombreuses erreurs, provenant de ce qu'il n'a pas tenu compte de ce que Lupus commence l'année en septembre.

2. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 325-327. Delarc, *op. cit.*, p. 51, note 1, dit à tort que la plupart des sources ont défiguré le nom du catépan en l'appelant Tornicius, alors que son véritable nom était Audronic, qui est la forme fournie par l'anonyme de Bari. Un acte qui nous est conservé enlève tout doute à cet égard. Tornikios est la véritable forme. Cf. Trinchera, *op. cit.*, p. 19.

3. Lup. Protospat., ad an. 1017.

4. Aimé, I, 21, p. 25 et suiv. G. Ap., I, 52, p. 242. Leo Ost., II, 37, 653. Lup. Protospat., ad an. 1017. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 327, qui a étudié avec beaucoup de critique toute cette campagne.

5. Ville disparue. Le nom est resté au gué de Passo de Civita. Cf. Lenormant, *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 8.

6. Aimé, *loc. cit.* G. Ap., I, 74 et suiv., p. 243. Leo Ost., *loc. cit.* Lupus Protospatarius et l'Anonyme de Bari, ad an. 1017, enregistrent une défaite de Mélès. Ces deux passages ont donné lieu à de nombreuses interprétations. Cf. Heinenann, *op. cit.*, p. 344. Je ne saurais admettre avec Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 326, l'identification de la bataille, livrée aux Grecs, avec celle mentionnée par les *Annales de*

Profitant de leur succès, les troupes de Mélès descendirent plus au sud; une troisième rencontre avec les troupes byzantines eut lieu près de la ville actuelle de Troia, à Vaccaricia, et se termina par une nouvelle défaite des Grecs ¹. La conséquence de ces trois victoires successives fut de donner à Mélès toute la partie de la Pouille qui s'étend du Fortore jusqu'à Trani. Villes et châteaux se donnèrent à lui, et les Byzantins ne gardèrent aucune possession dans cette région ².

A la suite de ses insuccès multipliés, le catépan Tornicios fut rappelé avant le mois de septembre de l'année 1017; son successeur, Basile Bojoannès, arriva dans le courant de décembre ³. A peine débarqué, Bojoannès s'occupa de lever une armée ⁴; en même temps, il eut à réprimer une série de révoltes locales. Un passage de la chronique de Lupus Protospatarius, où cet auteur mentionne la révolte de Trani dans les premiers mois de l'année 1018 ⁵, permet de supposer que les victoires de Mélès durent amener le soulèvement d'une grande partie des villes de Pouille

Bari, à l'année 1011. L'opinion de B. est basée sur l'identification de Mélès et d'Ismaël et sur celle de Passianos tué en 1011 avec Léon Passianos tué en 1017. Or, ces deux identifications me paraissent arbitraires. Mélès n'est jamais appelé Ismaël dans les chroniques de l'Italie du sud, et, d'autre part, il a très bien pu y avoir deux fonctionnaires grecs s'appelant Passianos, de même que nous trouvons plusieurs Basile parmi les catépanes. Je ne crois pas non plus que l'on doive admettre que la deuxième bataille ait été une défaite. H., *loc. cit.*, a présenté des observations intéressantes sur la façon dont il faut interpréter les passages de Lupus. J'ajouterai les observations suivantes: Si Mélès avait subi une défaite telle qu'il ait été obligé de reculer au nord de Troia (le lieu de la troisième bataille n'est pas douteux, il est mentionné dans un acte, Trinchera, *op. cit.*, 19), il est certain que sa cause eût été ruinée, puisque, à la première défaite sérieuse qu'il subit, nous le voyons obligé d'abandonner la lutte. Or, en 1018, sa situation est beaucoup plus forte qu'en juin 1017, et pourtant il est obligé de s'enfuir après un seul insuccès.

1. Aimé, I, 22. Leo Ost., II, 36. Trinchera, *op. cit.*, p. 19.

2. Leo Ost., *loc. cit.*

3. Lup. Protospat., ad an. 1017, et ad an. 1018. Sur le sens de la phrase de Lupus, *Condoleo descendit in ipso anno*, cf. Heinmann, *op. cit.*, pp. 344-345.

4. Aimé, I, 22, 28. Il semble que Bojoannès avait avec lui des mercenaires russes et danois. Cf. Wasiliewski. *La droujina væringo russe et væringo anglaise* dans *Journal du ministère de l'Instruction publique russe*, t. CLXXVI, (1874), p. 129.

5. Lup. Protospat., ad an. 1018. *Anon. Bar.*, ad an.

encore occupées par les Byzantins, et que le catépan, avant de se porter au-devant de Mélès, eut à réprimer ces insurrections locales. A Trani la lutte fut particulièrement sanglante, les Grecs commandés par le topotérètès Ligorius, furent vainqueurs ; Romuald, le chef des rebelles, fut envoyé à Constantinople. En même temps, Bojoannès tâchait de s'assurer un appui parmi les Lombards ; c'est dans ce sens qu'il faut interpréter le privilège accordé, en février 1018, à l'abbé du Mont-Cassin, Aténof, frère du prince de Capoue. Il est curieux de voir que cet acte, délivré à la célèbre abbaye, a été donné sur l'ordre exprès de l'empereur grec ¹.

Pendant ce temps, Mélès s'occupait de s'assurer des troupes de renfort pour continuer la guerre. A la suite des premiers succès remportés par les rebelles, le prince de Salerne paraît s'être un peu enhardi et avoir envoyé à Mélès des secours. Aimé raconte que les Normands, qui étaient entrés au service du prince de Salerne, vinrent rejoindre Mélès en Pouille ². En outre, Raoul Glaber ³ mentionne, après les premières victoires des Normands et avant la défaite de Cannes, une nouvelle immigration normande comprenant des femmes et des enfants. Durant cette période de plus d'une année, il y eut peut-être quelques combats sans grande importance entre Grecs et Normands. C'est du moins ce que tendrait à faire croire Aimé, pour qui la bataille de Cannes est la sixième bataille livrée par les Normands ⁴. Mais les renseignements fournis par Aimé sur toute cette partie de l'histoire des Normands sont si vagues, que l'on ne saurait attacher beaucoup d'importance à ses dires.

Au mois d'octobre de l'année 1018 ⁵, le catépan vint offrir le

1. Trinchera, *op. cit.*, 19.

2. Aimé, I, 22. Aimé place cet événement avant la bataille de Vaccaricia, mais il a interverti l'ordre des combats ; ce qu'il dit du sixième s'applique évidemment à la bataille de Cannes et doit être placé après la bataille de Vaccaricia.

3. R. Glaber, I, III, I, p. 53.

4. *Loc. cit.*

5. Lup. Protospat., ad an. 1019. Si l'on place, comme Delarc, *op. cit.*, p. 55, la bataille de Cannes en octobre 1019, il est impossible d'expliquer comment le catépan a pu fonder Troia en juin 1019, dans une région occupée

combat à Mélès dans la plaine de Cannes, sur la rive droite de l'Ofanto. La bataille se termina par la complète défaite de Mélès dont les troupes subirent des pertes considérables ¹. Cette seule victoire suffit à rétablir l'influence grecque et à faire perdre aux rebelles le fruit de leurs précédentes conquêtes. Bojoannès redevint pour l'empereur grec maître de tout le pays.

La bataille de Cannes ruina toutes les espérances que ses précédents succès avaient permis à Mélès de concevoir. Il se retira avec les Normands qui lui restèrent fidèles sur le territoire du prince de Bénévent. Là il se rendit compte, qu'après sa défaite, il n'avait plus à compter sur l'appui des princes lombards, dont aucun ne se souciait d'entrer ouvertement en lutte avec les Byzantins. Mélès se décida donc à renvoyer à Guaimar et à Pandolf les contingents que ceux-ci lui avaient fournis ². Lui-même prit le parti d'aller trouver l'empereur Henri II pour lui demander d'intervenir dans l'Italie méridionale ³. Mélès fut accompagné par un des Normands, par Rodolphe ⁴. Peut-être, le chef lombard passa-t-il par Rome et gagna-t-il l'Allemagne seulement en 1020, après s'être entendu avec le pape Benoît VIII ⁵. Il y a certainement à ce moment une corrélation évidente entre la politique du pape et celle de Mélès, mais nous ne pouvons préciser davantage, en l'absence de tout document.

Le beau-frère de Mélès, Datto, retourna dans la tour des bords du Garigliano que le pape lui avait donnée. Quant aux Normands,

par les rebelles. La construction de Troia est au contraire la conséquence de la victoire des Grecs. Une fois Mélès et ses partisans chassés, Bojoannès s'est occupé de fortifier la frontière. L'erreur de Delarc vient de ce que Lupus Protospatarius, commençant l'année en septembre, chez lui le mois de septembre 1019 = septembre 1018.

1. G. Ap., I, v. 91-95, p. 243. Aimé, I, 22. Leo Ost., II 36, 653. Lup. Protospat., ad an. *Ann. Bar.*, ad an. 1021. *Anon. Bar.*, ad an. 1019, ind. II. On ne saurait accepter les chiffres des morts fourni par Aimé ; il dit qu'il ne survécut que dix Normands, alors que tout de suite après la bataille nous voyons que les survivants sont beaucoup plus nombreux.

2. Leo Ost., II, 36, 653.

3. Leo Ost., *loc. cit.* Lupus Protospat., ad an. *Anon. Bar.*, ad an. 1019. G. Ap., I, v. 95-104.

4. R. Glaber, III, I, p. 54.

5. Leo Ost., II, 37, 653.

ils se divisèrent. Les uns rentrèrent au service de Guaimar de Salerne, les autres à celui de Pandolf de Bénévent ¹. Quelques-uns furent engagés par les comtes d'Ariano ², et le reste fut pris par Aténolf, abbé du Mont-Cassin ³, qui s'en servit pour préserver les terres de l'abbaye des attaques de ses voisins. Ce contingent prit très probablement part aux expéditions, que nous voyons diriger, vers cette époque, par l'abbé Aténolf contre les comtes de Venafrò et les comtes de Teano ⁴.

Au point de vue byzantin, la victoire de Bojoannès fut également grosse de conséquences. Tout d'abord le prestige des Grecs, fortement ébranlé par les précédentes victoires de Mèlès, se trouva rétabli. Les princes lombards avaient tous à se faire pardonner, sinon leur révolte, au moins l'appui qu'ils avaient prêté aux rebelles. Nous sommes mal renseignés sur ce que firent les princes de Bénévent et de Salerne ⁵. Il n'en est pas de même pour Capoue. Pandolf III se tourna complètement vers Byzance, et, en signe de soumission, il envoya à l'empereur les clefs de sa capitale. Il est probable que son frère Aténolf, abbé du Mont-Cassin, que nous avons vu dès le début de cette année en bons rapports avec Basile, lui inspira sa conduite. A partir de ce moment, la politique de la principauté de Capoue est nettement orientée vers Byzance. Le catépan accepta la soumission de Pandolf III, mais il voulut aussitôt tirer de cette alliance des avantages plus immédiats. En échange d'une forte somme d'argent, il obtint l'autorisation de traverser les états de Pandolf, et aidé par celui-ci,

1. Leo Ost., II, 37, 653. G. Ap., I, v. 103.

2. Trinchera, *op. cit.*, p. 18. Gay, *op. cit.*, pp. 415-416, combat l'identification des *Φεζύγγοι* de la charte de Bojoannès avec les Normands; pourtant un passage du diplôme de 1024 paraît confirmer cette identification « *Populus iste, cui vos datis hos fines, fortis et durus est, etc.* » Trinchera, *op. cit.*, p. 21. A supposer même que ce second diplôme ne soit pas authentique, ce qui me paraît douteux, il faudrait encore admettre qu'on a ici l'écho d'une tradition. Dans tous les cas, ce second diplôme, s'il a été fabriqué, a dû l'être avant la chute de la domination byzantine dans l'Italie méridionale, par conséquent, à une époque trop peu éloignée de la fondation de Troia, pour que l'on ait pu faire erreur sur la nationalité des premiers habitants.

3. Leo Ost., II, 38.

4. *Ibid.*

5. Cf. pour Salerne, Muralt, *op. cit.*, p. 594.

et probablement par l'abbé du Mont-Cassin, il alla assiéger la tour où était enfermé Datto. Ce dernier fut pris et ramené à Bari; on le promena sur un âne à travers les rues de la ville, et on le jeta à la mer, après l'avoir cousu dans un sac (15 juin 1021) ¹.

D'autres mesures de rigueur furent prises par Bojoannès. Nous avons, du mois de juin de l'année 1021, un acte par lequel il donne à l'abbaye du Mont-Cassin, sans doute pour récompenser Aténolf de son rôle dans la prise de Datto, les biens d'un rebelle de Trani ². Il est certain que cette confiscation ne fut pas un fait isolé et que beaucoup de rebelles furent victimes de condamnations analogues.

Bojoannès prit en même temps toute une série de mesures destinées à assurer la sécurité de la frontière grecque. Nous savons, par Léon d'Ostie, que le catépan établit, au nord de la Pouille, toute une ligne de places fortes. Dragonara, Firenzola, aussi appelé Fiorentino, et Civitate défendirent l'entrée du territoire byzantin ³. Du côté de l'ouest, Bojoannès fit construire la ville de Troia pour commander les défilés par où passe la route actuelle de Bénévent à Foggia. En l'année 1019, nous voyons le catépan accorder à la nouvelle ville des privilèges ⁴. Placée dans une situation exceptionnellement forte, au sommet d'une colline d'où elle dominait toute la plaine, la nouvelle place reçut comme habitants les Normands, que nous avons vus plus haut entrer au service des comtes d'Ariano. Bojoannès ne crut pouvoir trouver, pour défendre les possessions grecques, de meilleurs soldats que ceux dont l'empire avait appris à ses dépens à connaître la valeur. A la suite de ces diverses mesures, on put exercer, à la frontière byzantine, une surveillance efficace. Nous savons, en effet, qu'à ce moment, l'accès de l'Apulie fut interdit à tous les étrangers,

1. Leo Ost., II, 38. Lup. Protospat., ad an. 1021. Aimé, I, 25. *Anon. Bar.*, ad an. 1021. Je ne suis pas de l'avis de Hirsch, *Amatus von Monte Cassino und seine Geschichte der Normannen*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VIII, pp. 247-248, sur le rôle joué par Pandolf. Cf. Delarc, *op. cit.*, p. 59, note 1.

2. Trinchera, *op. cit.*, p. 20.

3. Leo Ost., II, 51, 661. Cf. Rom. Salern., M.G.H.SS., t. XIX, p. 402, ad an. 1013.

4. Trinchera, *op. cit.*, p. 19.

même aux pèlerins qui voulaient gagner les ports de l'Adriatique¹.

Grâce au catépan Bojoannès, la situation des possessions byzantines fut singulièrement améliorée. L'empire grec eut la chance de trouver, en Basile, l'homme qui convenait à la situation. Aussi, au lieu de lui donner un commandement très court comme cela avait lieu d'ordinaire pour les catépans d'Italie, qui en général ne paraissent pas être restés en fonctions plus d'une année², Basile II renouvela-t-il pendant près de dix ans le commandement de Bojoannès, dont l'administration resta célèbre à Byzance³.

A peine l'administration bienfaisante de Basile Bojoannès commençait-elle à ramener la tranquillité dans l'Italie byzantine, que l'intervention de l'empereur allemand faillit compromettre tous les résultats obtenus. Les victoires des Grecs avaient été un grave échec pour la politique du pape Benoît VIII. Celui-ci ne devait pas voir sans inquiétude les progrès constants des Byzantins. Débarrassé de la guerre contre les Bulgares, l'empire grec semblait vouloir intervenir plus activement que jamais dans les affaires de l'Italie. Naples, Capoue, Salerne, reconnaissaient l'autorité du basileus, et les places, possédées au nord de la Pouille, assuraient aux troupes grecques l'accès des Abruzzes. Dès la bataille de Cannes, le pape pouvait prévoir que bientôt ses propres États seraient en butte aux attaques des Byzantins. Or, le pouvoir pontifical ne pouvait prétendre à combattre avec succès l'empire grec par ses propres forces. Sans doute la famille des comtes de Tusculum, à laquelle appartenait Benoît VIII, était assez puissante pour maintenir la paix à Rome, mais elle ne pouvait songer à faire davantage. Le pape ne voyait aucune puissance à opposer aux Byzantins, et ceux-là mêmes sur lesquels il semblait qu'il put compter, comme l'abbé du Mont-Cassin, embrassaient le parti de l'empire grec. Benoît VIII fut alors amené à demander à l'empereur Henri II l'appui qu'il ne trouvait pas en Italie.

1. Adhémar, *Hist.*, III, 55.

2. Cf. Lupus Protospat., pp. 56-57.

3. Skylitzès, dans Cédrenus, II, p. 546.

Le pape Benoît VIII avait toujours été favorable à l'empereur allemand. Son élection avait été contestée, et les partisans des Crescentius lui avaient opposé Grégoire. Au fond, c'était toujours la lutte entre le parti des Crescentius, représentant la tradition de l'indépendance, et le parti des comtes de Tusculum, « affectant un dévouement spécial aux intérêts germaniques ». Les deux compétiteurs à la tiare s'adressèrent à l'empereur Henri II, qui reconnut Benoît VIII comme le pape légitime. Le 14 février 1014, Benoît VIII avait couronné l'empereur dans la basilique de Saint Pierre de Rome. Depuis lors, les relations entre le pape et l'empereur étaient toujours restées cordiales. Occupé par la guerre contre Boleslav, roi de Pologne, et par la révolte de la Bourgogne, Henri II n'était guère intervenu jusque-là dans les affaires d'Italie. Au moment où le pape allait lui demander son appui, la situation de l'Allemagne lui laissait toute liberté. La paix avec la Pologne avait été conclue en 1018 et l'empereur, de ce côté, n'avait plus d'inquiétude.

Benoît VIII partit dans les premiers mois de l'année 1020 ; en avril, il arriva à Bamberg où était l'empereur ¹. Nous ne savons si Mélès et Rodolphe avaient fait le voyage antérieurement au pape, ou s'ils gagnèrent l'Allemagne avec lui. Benoît VIII sut montrer à l'empereur la nécessité d'une intervention directe dans les affaires italiennes ; en même temps, Mélès indiquait les ressources locales sur lesquelles l'empereur pouvait compter s'il entreprenait une expédition contre les Byzantins.

Il faut noter, à ce propos, que la demande de secours adressée à Henri II s'explique très bien par la situation très indépendante que paraissent avoir eue les populations lombardes soumises à l'empereur allemand. Nous savons que le droit lombard était, sinon autorisé, du moins toléré. « Dans un procès soutenu devant Othon III par l'abbé de Farfa, celui-ci invoqua la loi lombarde, et il fut fait droit à sa réclamation ². » Le droit personnel lombard ne fut abrogé que par Conrad II ³, et encore

1. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 159.

2. Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'État pontifical*, p. 374.

3. M.G.H.LL., t. II, p. 40.

seulement dans le territoire romain. De plus, l'éloignement de l'empereur assurait aux populations lombardes du duché de Spolète une indépendance à peu près complète.

Le pape convainquit Henri II de l'utilité qu'il y avait, pour l'Église et pour l'empire, à ce qu'il descendit en Italie ¹. Mélès ne devait pas voir cette intervention qu'il avait tant désirée ; il mourut à Bamberg ², peu de jours après l'arrivée du pape, le 23 avril. Pendant que l'empereur réunissait l'armée qu'il devait conduire en Italie, Benoît VIII obtint la confirmation des privilèges de Louis le Pieux et d'Othon I^{er} en faveur de l'église romaine ³.

Les préparatifs de l'expédition durèrent jusque vers la fin de 1021 ⁴. Au début de 1022, nous trouvons l'empereur à Ravenne ⁵, qu'il quitta pour marcher contre les Grecs et leurs alliés lombards. Le plan de campagne comportait une triple expédition. L'archevêque de Cologne, Pilgrim, devait traverser le territoire pontifical et, par Rome, gagner le Mont-Cassin et Capoue, pour soumettre Aténolf et Pandolf. Un deuxième corps de troupes, sous les ordres de Poppo, archevêque d'Aquilée, devait opérer contre les comtes des Marses et les comtes de Sangro ⁶. L'empereur lui-même devait suivre la côte de l'Adriatique ⁷.

Nous savons que les comtes des Marses et de Sangro se soumirent à Henri sans résistance ⁸. Quant à Pilgrim, il fut moins heureux ; à l'annonce de son arrivée, Aténolf s'enfuit du Mont-Cassin et réussit à gagner Otrante, où il s'embarqua pour Constan-

1. Dans une bulle de 1024, le pape dit : « *Tempore, quo, pro utilitate sancte romane ecclesie ac romani imperii, spiritualem filium nostrum et dignissimum advocatum sancte sedis apostolice, Henricum imperatorem, Bavenbergi adivimus.* » Heinemann, *Codex dipl. Anhaltin.*, I, 83.

2. Aimé, I, 23, 32. G. Ap., I, v. 103. *Notae sepul. Baben.*, M.G.H.SS., XVII, 640. *Necrol. S. Petri Babenberg.* Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. V, p. 558. En 1054, l'empereur Henri III défend de toucher au tombeau de Mélès. Jaffé, *op. cit.*, t. V, p. 37.

3. Cf. Ficker, *Forschungen zur ital. Reichs- und Rechtsgeschichte*, II, p. 332, et Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 168.

4. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 195.

5. *Ibid.*, p. 198.

6. Leo Ost., II, 39, 654.

7. En février, l'empereur est à Chieti. Stumpf, *op. cit.*, t. III, n° 271.

8. Leo Ost., *loc. cit.*

tinople, mais il se noya durant la traversée¹. Pilgrim étant venu assiéger Capoue, Pandolf III, craignant d'être livré par les siens, se rendit à l'archevêque de Cologne (avant mars)². De Capoue, Pilgrim alla assiéger Salerne. Il ne put prendre la place et dut se contenter, après un siège de quarante jours, de recevoir en otage le fils de Guaimar³. Naples suivit l'exemple de Capoue et de Salerne, et reconnut Henri II⁴.

Pendant ce temps, l'empereur accompagné du pape avait gagné Bénévent, où il était le 3 mars⁵. Il y resta jusqu'aux premiers jours d'avril⁶. De là, dans le courant d'avril, il alla mettre le siège devant Troia, où Pilgrim vint le rejoindre. Le siège de Troia dura près de trois mois⁷. L'empereur se heurta à une résistance telle, qu'il ne put venir à bout des défenseurs de la ville. Le gens de Troia, comptant sur les secours que le catépan devait amener, tinrent bon jusqu'à l'été. Un certain nombre de chro-

1. Leo Ost., *loc. cit.* Il se noya le 30 mars. *Necrol. Cas.*, dans Gattola, *Acc.*, t. II, p. 853.

2. Leo Ost., II, 40, 634. En mars, on rend à Capoue la justice au nom de l'empereur. *Reg. neapol. archiv. monumenta*, t. IV, p. 161.

3. Aimé, I, 24. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 200.

4. *Ann. Sangall.*, ad an. 1022. M.G.H.SS. t. I, 82. *Reg. neapol. arch. mon.*, t. IV, p. 270.

5. *Ann. Benev.*, ad an 1022. Avant de venir à Bénévent, Henri II s'était avancé jusqu'à Teano, Stumpf, *op. cit.*, t. II, n° 1780 et n° 1781.

6. Stumpf, *op. cit.*, t. II, n° 1783.

7. Leo Ost., *loc. cit.* Je ne puis accepter la chronologie de Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 200, note 5. On a de Henri II un acte en faveur de l'archevêque de Salerne, donné, devant Troia, le 30 juin. Cet acte, conservé aux archives de la mense archiépiscopale de Salerne, Arca I, n° 9, a été édité par Muratori, *Antiq. It.*, I, 193, avec la date fautive du 31 mai, *pridie kal. Junii*, et correctement par Paesano, *Memorie per servire alla storia della chiesa Salernitana*, t. I, p. 96. Cf. Stumpf, *op. cit.*, t. II, n° 1783. Le renseignement fourni par Léon d'Ostie, II, 42, sur la présence d'Henri II au Mont-Cassin, le 29 juin, est donc inexact. D'ailleurs, la mention de la présence d'Henri II au Mont-Cassin ne se trouve que dans une rédaction postérieure de l'ouvrage de Léon. Les *Annales Sangall.*, ad an. 1022, portent que Troia fut assiégée trois mois. Les *Annales Heremi*, M.G.H.SS., t. III, ad an. 1022, font durer le siège treize semaines. Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 398, quatre mois. Henri commença le siège en avril, et ne quitta pas Troia avant le 30 juin. On ne saurait donc admettre qu'il ait levé le siège à la fin de juin, comme le croit Heinemann, *op. cit.*, p. 45. Henri dut partir les premiers jours de juillet, car, le 14, il est à Poggibonsi. Stumpf, *op. cit.*, t. III, n° 273.

niques occidentales rapportent que la ville aurait été réduite à la dernière extrémité, et que les habitants seraient venus en suppliants demander miséricorde à l'empereur. Raoul Glaber ¹ a même laissé un récit fort émouvant de cette scène. Les gens de Troia, ne pouvant plus supporter les horreurs du siège, auraient formé un long cortège : en tête, un pauvre ermite portait la croix, puis venaient les enfants et toute la population de la ville. Deux jours de suite, cette triste procession se serait rendue au camp impérial en chantant le *Kyrie eleison*. L'empereur aurait fini par se laisser toucher et, se contentant d'otages, serait parti sans entrer dans la ville. Le récit de Raoul Glaber présente un certain nombre d'impossibilités et, en outre, est en contradiction avec ce que nous savons par des sources beaucoup plus sérieuses. Comment admettre que Henri II se soit contenté d'otages et n'ait pas occupé une ville réduite à la dernière extrémité, alors que la possession de cette ville était précisément le but de la campagne qu'il venait d'entreprendre? Nous savons, par ailleurs, que le catépan Bojoannès récompensa, par la concession de nouveaux privilèges, les habitants de Troia de la fidélité dont ils firent preuve alors envers l'empereur grec, et dans la traduction du diplôme qui nous est parvenue, je relève la phrase suivante ² : « *Quando rex francorum cum toto exercitu suo venit et obsedit civitatem illorum, et ipsi fidelissimi ita obstiterunt regi, quod rex nihil eis nocere valuit, bene civitatem eorum defendentes sicut servi sanctissimi domini imperatoris, et licet omnes res suas de foris perdiderint, propter hoc, servitium domini imperatoris non dimiserunt nec ab ejus fidelitate discesserunt.* » Comment, d'ailleurs, si Troia avait été prise, les sources de l'Italie méridionale n'auraient-elles pas fait mention de cet événement, qui certainement aurait eu un grand retentissement? Lupus Protospatharius ³ et les *Annales Casinenses* se bornent à mentionner le siège ⁴. L'Anonyme de Bari et les *Annales Barenses* n'en parlent pas. La prise de Troia n'est rapportée que dans Raoul Glaber ou

1. R. Glaber III, 4, pp. 54-55.

2. Trinchera, *op. cit.*, p. 21. Cf. *supra*, p. 38, note 2.

3. Lupus Protospat., ad an. 1022. Cf. *Ann. Benev.*, ad an. 1022.

4. M.G.H.SS., t. XIX, p. 306, ad an.

dans les chroniques nettement favorables à Henri II, comme Hermann de Reichenau¹, les *Annales Sangallenses*, ou encore Léon d'Ostie². Il me semble que la chronique d'Aimé donne à l'acte du catépan Bojoannès une éclatante confirmation, quand, à propos de la prise de Troia par Guiscard, elle rapporte que Robert « asseia Troie et la vainchut par force de armes, et, pour ceste choze, se moustra que fu plus fort que lo empe-reour non estoit et plus puissant; quar lo impereor Henri non pot onques ceste cité de Troie veinchre pour pooir qu'il eust, et cestui duc Robert la subjuga à sa seignorie³. » Il me paraît certain qu'Henri II n'a pas pu s'emparer de Troia, et la véritable raison de sa conduite a été donnée par Léon d'Ostie, lorsqu'il dit que l'empereur fut obligé de lever le siège à cause de la chaleur. Henri partit sans avoir rien obtenu.

Pendant le siège de Troia, l'empereur prit une mesure importante. En premier lieu, Pandolf III de Capoue fut condamné à mort; grâce à l'intervention de Pilgrim, il fut épargné. Henri II se contenta de le garder prisonnier et donna la principauté de Capoue à Pandolf, comte de Teano, petit-fils de Pandolf Tête de fer⁴. Nous ne savons pas ce que devint le fils de Pandolf III, également nommé Pandolf, qui avait été associé à la couronne. Peut-être fut-il emmené en captivité avec son père; lorsque celui-ci remontera sur le trône, son fils y remontera avec lui. Au Mont-Cassin, Henri II fit nommer comme abbé, à la place d'Aténolf, Théobald. Ainsi fut ruinée l'influence des princes de Capoue, ennemis de l'empereur allemand⁵.

On a apprécié diversement les résultats de l'expédition de Henri II en Italie. Il me paraît pourtant hors de doute, que l'intervention de l'empereur a donné des résultats considérables et favorables à l'influence allemande. La maison de Capoue,

1. M. G. H. SS., t. V, p. 420, ad an. 1022.

2. Leo Ost., II, 41, p. 655.

3. Aimé, IV, 3.

4. Leo Ost., II, 40, p. 654. Aimé, I, 24; Gattola, *Acces.*, t. I, p. 122. Cf. Heinemann, *op. cit.*, p. 347.

5. Bresslau, *op. cit.*, t. III, p. 206 et suiv. Delarc, *op. cit.*, p. 61 et suiv. Heinemann, *op. cit.*, p. 48. De Blasiis, *op. cit.*, t. I, p. 101 et suiv.

alliée aux Byzantins, fut renversée, et à Capoue comme au Mont-Cassin, Henri II mit ses partisans. Salerne fut obligée de donner des otages, et très probablement Naples dut faire de même. En outre, l'empereur s'était efforcé de rétablir un peu d'ordre parmi les seigneurs turbulents de l'Italie du Sud et il semble qu'il y ait, en partie, réussi. Nous savons que de nombreux plaids furent tenus, dans lesquels Henri II ou ses *missi* obligèrent les seigneurs de l'Italie à rendre gorge et à restituer aux légitimes propriétaires les biens qu'ils avaient usurpés¹. En somme, Henri II réalisa, autant qu'il était en son pouvoir, la conception idéale de l'empereur, faisant partout respecter la justice. Pourtant l'œuvre qu'il avait accomplie ne dura pas, elle tomba, comme était tombée celle d'Othon. L'Italie du Sud était trop éloignée pour que l'action impériale pût s'y exercer avec continuité. Tout céda devant les armées allemandes, mais l'empereur une fois parti, et le climat du Midi, pendant l'été, hâta toujours son départ, l'autorité impériale n'était plus qu'un mot. Les mesures prises par Henri semblaient cependant devoir assurer à son œuvre une certaine durée. L'établissement à Capoue du comte Pandolf de Teano était un retour à la politique d'Othon, politique qui en son temps avait donné d'excellents résultats, au point de vue allemand. Si la politique d'Henri II ne sortit pas tout son effet, la cause doit en être recherchée non pas dans ce qu'il fit, mais dans la politique de son successeur.

Avant de repartir pour l'Allemagne, Henri II prit une nouvelle mesure ; il concéda aux neveux de Mélès des terres dans le comté de Comino, c'est-à-dire dans la haute vallée du Garigliano, à Gallinare, près de Sora². Les neveux de Mélès avaient avec eux un certain nombre de Normands, parmi lesquels Toustain le Bègue, Gilbert, Osmond, Asclettin, Gautier de Canisy et Hugues Falluca³.

1. *Chr. Vulturense*, dans Muratori, R. I. SS. I, 2, p. 499, et Muratori, *Ibid.*, XXII, p. 500.

2. Aimé, I, 29. Leo Ost., II, 41.

3. Aimé, I, 30. Leo Ost., II, 41. R. Glaber., III, 1, p. 54. Guil. de Jumièges, VII, 30. Sur la corruption des noms des Normands, dans Léon d'Ostie, cf. Bresslau, *op. cit.*, t. III, pp. 324-325. J'ai corrigé, d'après ces remarques, les noms fournis par Aimé.

Nous savons, par un acte du mois de novembre de l'année 1023, que Comino relevait alors de la principauté de Capoue¹. Comme quelques années avant, ce même territoire relevait du duché de Spolète², nous pouvons en conclure que l'empereur agrandit le territoire de la principauté de Capoue, et qu'en même temps il laissa à Pandolf les Normands, afin de lui permettre de se défendre contre ses voisins. Aimé nous rapporte que d'autres Normands furent établis par l'empereur pour combattre les Sarrasins. Les paroles du chroniqueur ne nous en apprennent pas davantage à leur sujet.

En somme, après la défaite de Mèlès, les Normands ont pu trouver à s'établir en Italie, les uns au service de l'empereur grec, les autres au service du prince de Salerne et du prince de Capoue. L'histoire de ce dernier groupe nous est rapportée par Aimé avec quelques détails, mais comme leur établissement de Comino ne se développa pas, leurs faits et gestes sont sans intérêt³. Il suffit de dire ici qu'appuyés par Régnier, marquis de Toscane, ils passèrent leur temps à guerroyer contre leurs voisins, notamment contre Régnier, seigneur de Sora. Un certain nombre de Normands paraissent toutefois être retournés alors en Normandie avec Rodolphe⁴.

Nous ne savons rien sur les événements de l'Italie méridionale depuis le départ d'Henri II, en 1022, jusqu'à sa mort (juillet 1024). L'empereur avait été précédé de peu dans la tombe par le pape Benoît VIII. Cette période fut pourtant marquée par une transformation dans la politique de Byzance vis-à-vis de ses sujets lombards, transformation sur laquelle il convient d'insister, bien qu'elle n'ait été accomplie entièrement qu'en 1025. On a vu plus haut qu'elle était l'animosité des Lombards d'Apulie contre les Byzantins, animosité qui avait amené la rébellion de Mèlès. On sait les mesures de rigueur par lesquelles Bojoannès réprima l'insurrection. Le catépan s'aper-

1. Gattola, *Acces.*, t. I, p. 129, et *Hist. Cas.*, t. I, p. 329.

2. Gattola, *Acces.*, t. I, p. 102. Cf. Leo Ost., II, 26, 641.

3. Aimé, I, 31, 39.

4. R. Glaber, III, 4, 55.

eut-il qu'il ne gagnait rien par la violence et voulut-il essayer des mesures de clémence? Les grands projets que Basile II avait alors sur la Sicile poussèrent-ils son lieutenant à assurer par des concessions la tranquillité de l'Apulie? Nous l'ignorons, mais il semble qu'à partir de l'année 1024, Basile ait cherché à rendre moins lourd le joug byzantin. Au mois de janvier de l'année 1024, il récompensa Troia de sa résistance aux Allemands en accordant à la ville de nombreux privilèges et des exemptions d'impôts ¹. L'année suivante, une mesure d'un intérêt plus général fut prise, sur laquelle il convient d'insister. Au mois de juin 1025, l'archevêque de Bari fut rattaché officiellement à Rome.

L'ancien siège de Canosa avait été transféré à Bari à une date indéterminée, mais sans doute postérieure à 876, date à laquelle Bari était retombée au pouvoir des Byzantins. En 951 ou 959, l'évêque Jean prend le titre d'archevêque de Bari ². En 983, nous voyons que Pavo, son successeur s'intitule archevêque de Canosa et Brindisi. ³ Il est très probable que Pavo fut archevêque au sens grec du mot, c'est-à-dire chef d'une église autocéphale, exempte du métropolitain. En 1025, Bojoannès est absolument maître du pays qu'il réorganise. Les derniers événements lui avaient montré l'hostilité de la population lombarde; il comprit que tant que l'antagonisme entre Grecs et Lombards subsisterait, la puissance de Byzance resterait très précaire et, comme la question religieuse devait être une des plus importantes, il autorisa, sans doute à la demande du nouvel archevêque Byzantius, le rattachement à Rome de la province de Bari. Le consentement du catépan n'est mentionné nulle part d'une façon formelle, mais il me paraît impossible d'admettre qu'une mesure aussi importante ait pu être prise sans le

1. Trinchera, *op. cit.*, p. 21.

2. Ughelli, t. VII, p. 721, *Chart. Cup.*, t. I, p. 42. Beltrani, *op. cit.*, p. 7. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 6 et suiv. Il faut noter, toutefois, que Lupus lui donne seulement le titre d'« *episcopus* ».

3. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 13. Sur la façon dont le catépan dut intervenir, cf. le cas de Trani, en 983; Prologo, *Le carte che si conservano nell'archivio del capitolo metrop. della città di Trani* (Barletta, 1877), p. 32 et suiv.

consentement du représentant de l'empereur grec. La conduite que nous verrons tenir à l'un des successeurs de Bojoannès, le catépan Argyros, lors des difficultés qui se produiront entre Rome et Constantinople sous Léon IX et Keroularios, me paraît indiquer clairement quelle était, entre Lombards et Grecs, l'importance des questions religieuses. Il faut donc, à mon avis, voir dans le rattachement de la province de Bari au siège de Rome, une concession faite par le catépan aux aspirations de la population lombarde.

Tout le pays, autour de Bari, était organisé en provinces ecclésiastiques, seule la Pouille faisait exception. Byzantius voulut transformer son diocèse en province, mais en passant à l'obédience romaine, il dut tenir à conserver son titre d'archevêque. Or, Rome n'admettait pas d'archevêque sans suffragant, de là la bulle de Jean XIX, accordant à Byzantius, avec la confirmation des droits et des biens de son église, le pouvoir d'instituer douze évêchés ¹. C'est le principe pseudo-isidorien qu'il faut douze évêchés pour former une province. On ne savait pas jusqu'ici si la bulle de Jean XIX avait été suivie d'effet; un document conservé aux archives du Mont-Cassin enlève à cet égard tous les doutes. Par cet acte non daté, Byzantius donne, comme évêque, à la ville de Cannes un certain André. Ce document nous montre donc que la bulle de Jean XIX n'est pas restée lettre morte ².

Il y a là une intéressante tentative de l'administration byzantine pour accorder à la population lombarde certaines satisfactions.

La mort d'Henri II ramena le trouble dans toute l'Italie méridionale. Guaimar IV, beau-frère de Pandolf III, préférerait voir à Capoue un de ses parents plutôt que Pandolf IV. En apprenant la mort d'Henri II, il envoya en Allemagne une ambassade chargée d'obtenir, par de riches présents, la mise en liberté de Pandolf III ³. Le successeur d'Henri II, Conrad, accueillit favorablement la demande du prince de Salerne, et Pandolf fut

1. *Cod. dip. Barese*, t. I, p. 22.

2. Archives du Mont-Cassin, fonds de Barletta, n° 15.

3. *Leo Ost.*, II, 56. *Aimé*, I, 33.

remis en liberté. Il semble que ce dernier ait dû prendre l'engagement de renoncer à revendiquer sa principauté ¹, autrement on ne comprendrait pas la conduite de Conrad qui, pour ses débuts, ne trouve rien de mieux que d'envoyer contre un de ses alliés le terrible Pandolf, celui qu'Aimé appelle : le loup des Abruzzes. Quoi qu'il en soit, Conrad commit certainement une grosse faute politique en relâchant son prisonnier. Il était, en effet, bien évident que Pandolf chercherait par tous les moyens à rentrer en possession de ses États, et à détruire, ainsi, tout ce qu'avait fait Henri II. En même temps que Pandolf III, il me paraît probable que Conrad dut remettre en liberté le fils de Guaimar.

En relâchant Pandolf III, Conrad avait donné une preuve de faiblesse, qui amena presque immédiatement, dans l'Italie méridionale, la reconstitution du parti grec. Une ligue se forma pour chasser, de Capoue, Pandolf IV et rétablir Pandolf III dans sa principauté. A la tête de ce mouvement, nous trouvons naturellement le catépan Bojoannès ²; il fut aidé du prince de Salerne, Guaimar, et d'Oderisio I^{er}, comte des Marses ³. Ce dernier était l'oncle de Pierre, fils de Regnier, seigneur de Sora et d'Arpino, que nous avons vu combattre les Normands de Comino ⁴; les concessions, faites à ses dépens par Henri II aux neveux de Mèlès, avaient dû le mécontenter et l'amener dans le parti grec. On réunit une armée pour aller assiéger Capoue. Bojoannès amena des troupes ainsi que Guaimar et le comte des Marses. Nous connaissons, en outre, la présence dans les rangs de l'armée de Guaimar, des Normands de Comino, qui abandonnèrent le parti de l'empereur allemand. Avec eux était Rainolf, le futur comte d'Aversa, et peut-être aussi d'autres bandes normandes ⁵.

1. Cela semble résulter de la visite qu'il fit à l'abbé Théobald, au Mont-Cassin, où il se montra fort humble et soumis, Leo Ost., *loc. cit.*

2. Leo Ost., II, 56. *Annal. Cas.*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 305.

3. Cf. *Vita et miracula S. Dominici Sorani*, dans *Analecta Bolland.*, t. I, p. 320. Oderisio, fils du comte Renaud, était comte des Marses et les seigneurs de Sora relevaient de lui. En théorie, le comté des Marses dépendait du duché de Spolète. Cf. Gattola, *Acc.*, t. I, pp. 101-102.

4. Leo Ost., II, 26, 32, 55. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 130.

5. Leo Ost., II, 56. Au paragraphe 51, il dit : « *cum Rainulfo et Arnolino et ceteris a Comino.* » Je crois, avec Bresslau, *Konrad II*, t. I, p. 174,

Ce fut Guaimar qui prit les Normands à sa solde; il semble qu'il fournit également des subsides aux Grecs ¹.

Le siège de Capoue fut fort long; il dura un an et demi. Comme nous savons qu'au mois de mai de l'année 1026 il était terminé, il dut commencer dans les derniers mois de l'année 1024 ². Il est certain que Bojoannès ne demeura pas avec ses alliés pendant toute la durée du siège, car, en 1025, il prit part à l'expédition des Byzantins contre Messine ³. On peut donc supposer que Guaimar et Pandolf commencèrent le siège de Capoue avec leurs seules troupes, ou du moins avec un petit nombre de troupes byzantines, car, à ce moment, tout l'effort des Grecs devait être porté sur l'expédition de Sicile. Ce ne serait donc qu'après l'échec de l'armée grecque dans le Sud que Bojoannès aurait amené des secours qui, peut-être, décidèrent de la reddition de la ville.

Dans les premiers mois de l'année 1026, Pandolf de Teano vit qu'il ne pouvait se maintenir plus longtemps dans Capoue et se décida à se rendre. Il y eut certainement entre lui et Bojoannès des négociations secrètes, dont nous ne connaissons que le résultat. Pandolf se rendit au représentant du basileus. Bojoannès lui avait promis la vie sauve; il lui permit d'emporter ses trésors et le fit conduire à Naples auprès du duc Serge IV ⁴.

Cette intervention de Bojoannès, dans le dénouement du siège, dut être certainement désagréable aux princes lombards, mais il semble qu'aucun d'eux n'ait osé protester sur le moment. Il est évident que la conduite du catépan lui fut dictée par le désir

qu'il faut entendre par là que Rainolf et Arnolin faisaient partie des Normands de Comino. Delarc, *op. cit.*, pp. 67-68, a cru, et son interprétation peut se défendre, que Léon distinguait entre les Normands qui étaient à Comino et les autres. Dans ce cas, Rainolf et Arnolin pourraient avoir été précédemment soit à la solde de Guaimar, soit avoir fait partie des Normands laissés par Henri II pour défendre les côtes.

1. Aimé, I, 33. Leo Ost., II, 56, 63.

2. Leo Ost., II, 56. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 112.

3. *Anon. Bar.*, ad an. 1025. *Ann. Bar.*, ad an. 1027. Lupus, ad an. 1028. Skylitzès, dans Cédrenus II, 522. J'adopte pour la date les conclusions de Bresslau, *op. cit.*, t. I, p. 173, n. 1.

4. Aimé, I, 33. Leo Ost., II, 56.

d'avoir entre les mains un prétendant à opposer à Pandolf III dans le cas où celui-ci cesserait d'être fidèle à l'alliance byzantine ¹. La prise de Capoue fut suivie du rétablissement de Pandolf dans tous ses droits. Son fils Pandolf, qui lui avait déjà été associé avant son exil, remonta avec lui sur le trône. Peut-être est-ce cette association qui a fait dire inexactement à Aimé que Guaimar IV avait rétabli un frère de Pandolf, alors que, dès le mois de mai 1026, nous trouvons Pandolf III et son fils ².

Rétabli à Capoue, Pandolf III joua dans les années suivantes un rôle prépondérant dans les affaires de l'Italie méridionale. Pour suivre, durant cette période confuse, les progrès des Normands, le mieux est de grouper les faits autour de Pandolf qui prend une part active à tous les événements importants. Cette étude n'est point facile, car le prince de Capoue ne nous est connu que par les récits de ses adversaires, les moines du Mont-Cassin. Leur haine et leur acharnement contre Pandolf les ont amené à de telles exagérations que leur témoignage est très suspect. Leurs chroniqueurs n'ont pas d'épithètes assez fortes pour qualifier « le *fortissime lupe* des Abbruzes ». Pandolf est resté dans l'histoire, ou plus exactement dans la légende historique du Mont-Cassin, l'incarnation de l'ennemi des moines, et comme les sources narratives de cette époque proviennent presque toutes du Mont-Cassin, la légende a passé dans l'histoire. La mort même de Pandolf n'a pas apaisé les rancunes monastiques, et longtemps les moines se réjouirent à la pensée que l'ennemi de la sainte abbaye était chargé de chaînes et plongé dans un lac de sang, où des démons le torturaient pour le punir du mal qu'il avait causé au célèbre monastère ³.

Il est donc difficile de connaître exactement ce qu'a été Pandolf III, mais à ne le juger que par son œuvre, il est bien différent de la brute sanguinaire que nous ont présentée les chroniques monastiques. Pandolf paraît s'être rendu très exactement compte de la situation politique de l'Italie méridionale. Il vit que ni

1. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. I, p. 177.

2. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 112.

3. On trouve des échos de cette légende jusque dans les œuvres de Pierre Damien. Cf. *Opuscula*, XIX, Migne, P.L., t. 143, pp. 438-439.

l'empereur grec, ni l'empereur allemand ne pouvaient intervenir efficacement dans les questions italiennes et que ni l'un ni l'autre ne pouvaient rien contre les princes lombards unis. Guaimar de Salerne était le seul d'entre eux, dont l'opposition fut à redouter, aussi Pandolf s'appliqua-t-il à rester toujours en bons termes avec lui. De même, des deux empires, l'empire grec était celui dont l'influence était la plus réelle, parce qu'elle s'exerçait dans une région plus voisine; Pandolf chercha donc à demeurer l'allié du basileus. Cela lui fut d'autant plus facile que Byzance exigeait très peu de ses vassaux italiens.

Le retour au pouvoir de Pandolf III fut marqué par une violente réaction contre le parti allemand. Pour toute cette période, la chronologie est difficile. Il me semble pourtant que Pandolf ne fit aucune conquête avant 1027¹. Nous savons qu'au mois d'avril de cette année, Conrad II descendit en Italie. Les sources sont excessivement concises sur cette expédition. D'après le biographe de l'empereur, Conrad aurait été reconnu volontairement par certaines villes et aurait dû employer la force pour obtenir la soumission d'un certain nombre d'autres². Bénévent et Capoue notamment auraient fait leur soumission. Pendant son séjour, l'empereur aurait donné aux Normands le droit de s'établir dans le pays pour combattre les Grecs. Il semble que l'expédition de Conrad II fut loin d'être aussi décisive et il est très douteux que l'empereur ait dépassé les frontières de la Campanie. Dans tous les cas, Conrad ne se sentit pas assez fort pour rétablir le comte de Teano à Capoue, et il fut obligé de reconnaître l'usurpation de Pandolf III. Conrad dut se rendre très vite compte qu'il ne pouvait intervenir d'une manière efficace dans l'Italie méridionale; aussi paraît-il n'avoir pas tenté de s'avancer vers le sud. Peut-être, l'orientation de sa politique vis-à-vis de Byzance exerça-t-elle également, une certaine influence sur son attitude envers Pandolf III. Nous voyons, en effet, peu après

1. Bresslau, *op. cit.*, t. I, p. 178, a fait erreur en plaçant la prise de Naples avant la venue de l'empereur: cf. *infra*, p. 75.

2. Wipo, *Gesta Chuonradi*, c. 17, éd. Bresslau, dans M.G.H.SS., in-8°. Cf. Bresslau, Conrad II, t. 1, p. 177 et suiv., et Gay, *op. cit.*, p. 442.

Conrad rechercher l'alliance byzantine ¹, et l'on peut admettre qu'il reconnut Pandolf III, pour ne point déplaire à la cour de Constantinople.

Le voyage de l'empereur allemand fut suivi, de très près, d'un événement qui eut pour Pandolf de graves conséquences. Guaimar de Salerne mourut, entre février et avril 1027 ²; il eut pour successeur son fils Guaimar V, qui paraît avoir alors été mineur, car, dans les premiers temps de son règne, sa mère Gaytelgrime, exerça la tutelle. Pandolf se vit donc tout d'un coup libre d'étendre ses possessions, sans qu'aucun des princes lombards fut en état de s'y opposer; car, gouvernée par une femme, la principauté de Salerne perdit, pendant quelque temps, une grande partie de son influence.

Pandolf III ne tarda pas à tirer parti de la situation politique. La présence à Naples de son rival Pandolf, comte de Teano, était pour le prince de Capoue une menace permanente. Il sentait que dans la personne de son rival, les Grecs avaient un compétiteur tout désigné, qu'ils ne manqueraient pas de lui opposer, le jour où lui-même cesserait de leur plaire. Aidé des seigneurs de Sora, Pandolf III alla mettre le siège devant Naples ³. Le duc Serge IV avait excité le mécontentement d'un certain nombre d'habitants, qui le trahirent et remirent la place à Pandolf. Le comte de Teano put s'enfuir et gagna Rome, avec

1. Cf. Bresslau, *op. cit.*, t. I, pp. 234, 271 et suiv. Gfrörer, *op. cit.*, t. III, p. 121.

2. En février 1027, Guaimar vit encore, *Cod. Cav.*, t. V, DCCXC, p. 130. En avril, son fils règne avec sa mère. *Ibid.*, DCCXCI, p. 131.

3. *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 317. Il semblerait, d'après la *Vita et miracula S. Dominici Sorani*, que le siège de Naples est postérieur à la mort du saint en 1031. C'est la date qu'ont acceptée les Bollandistes. Mais, étant donné, qu'en mars et en avril de l'année 1028, on compte la première année du règne de Pandolf à Naples (*Chr. Vult.*, pp. 305 et 306), l'auteur des *Miracula* fait certainement erreur. Le fait auquel il est fait allusion dans les *Miracula* a d'ailleurs pu avoir lieu du vivant du saint. Il faut en effet remarquer que les *Miracula* donnent, comme postérieurs à la mort, des miracles que la *Vie* donne comme ayant eu lieu du vivant du saint, p. ex. le miracle de la femme guérie d'un flux de sang. Cf. *Analecta Bol.*, *loc. cit.*, p. 287, 13, et 308, 18. Il y a là sur les procédés de composition de l'auteur des *Miracula*, une indication dont il faut tenir compte.

son fils. La prise de Naples est postérieure au mois de septembre de l'année 1027, et antérieure au mois d'avril de l'année suivante ¹.

Pandolf III en prenant Naples a-t-il agi pour ou contre les Grecs? On a discuté à ce sujet ² et nous ne savons rien de précis à cet égard. Il est probable que Pandolf profita de la faiblesse de l'empereur Constantin VIII, pour tenter sur Naples un coup de main, que Basile II n'aurait certes pas toléré. Pourtant, comme les actes rédigés à Naples, continuèrent sous la domination de Pandolf à être datés des années de règne du basileus, on peut admettre que le prince de Capoue, s'il agit contre la volonté des Grecs, continua néanmoins à reconnaître la suzeraineté du basileus.

La prise de Naples fut, pour Pandolf III, le point de départ d'une série de conquêtes. En 1028, nous voyons que la ville de Teano est en son pouvoir, sans que nous puissions savoir à quel moment fut faite cette annexion ³. Il est fort probable que le prince de Capoue s'empara alors de toutes les possessions de Pandolf IV.

L'extension de la principauté de Capoue donna ombrage aux gens de Gaëte, qui craignaient de voir Pandolf se tourner contre eux pour les punir d'avoir accueilli le duc de Naples, Serge IV. Gaëte était alors gouvernée par le duc Jean, sous la tutelle de sa grand'mère Emilia ⁴. Celle-ci, pour arrêter les progrès du prince de Capoue, conclut avec Serge un traité par lequel elle s'engageait à l'aider à rentrer en possession de son duché. En échange,

1. Les *Annales Beneventani*, 3, M.G.H.SS., t. III, p. 178, qui emploient l'année grecque, marquent la prise de la ville à l'année 1028. Les *Ann. Casinenses* la placent en 1027. On pourrait conclure de là que Naples fut prise dans les trois derniers mois de 1027. Mais, à cause des nombreuses erreurs chronologiques des chroniques, je n'ose être trop affirmatif. Dans tous les cas, Naples fut prise avant avril 1028. En mars 1028, on compte la première année de Pandolf à Naples, et en avril 1029, la deuxième année. Cf. *Chr. Vult.*, p. 506, et Gayra, *Storia civile di Capua*, t. I, p. 61.

2. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. napol.*, t. XVIII, p. 488 et suiv.

3. *Chr. Vult.*, pp. 505 et 506.

4. Emilia et Jean paraissent dans les actes, depuis février 1025. Le père de Jean vit encore en janvier 1025. *Cod. Caiet.*, t. I, pp. 285 et 286.

Serge IV dut prendre certains engagements, et octroyer de nombreux privilèges de justice et des exemptions de droits, à tous les gens de Gaëte qui viendraient à Naples. L'accord fut conclu au mois de février 1029 ¹.

L'appui de Gaëte ne suffisait pas pour permettre au duc de rentrer en possession de ses États, car Naples passait pour une place imprenable et Pandolf n'en avait triomphé qu'à l'aide de la trahison. Serge IV noua donc des intelligences dans la ville ; il y réussit d'autant plus facilement que le gouvernement de Pandolf paraît avoir mécontenté même ceux des Napolitains qui l'avaient appelé. Les gens de Naples conclurent avec leur ancien duc un traité, ou plus exactement, établirent une véritable charte réglant les attributions du duc et les droits de chacune des classes de la population. Serge IV dut faire à ses sujets un grand nombre de concessions ². Le résultat de ces multiples accords fut que Serge réussit à chasser Pandolf et à rentrer à Naples, en 1029 ³.

Nous ne connaissons pas la part prise par les Normands aux événements, dont le récit vient d'être fait. A partir du moment où nous sommes arrivés, nous sommes mieux renseignés. On a vu plus haut, que le normand Rainolf était devenu, sans que nous sachions comment, le chef d'une bande de ses compatriotes. Il est très probable que Serge s'assura les services de cette troupe, au moment où il tenta de rentrer en possession de Naples. On ne saurait, en effet, expliquer, si ce n'est par une convention antérieure, le fait que, dès son rétablissement à Naples, Serge IV ait donné à Rainolf la ville et le territoire d'Aversa ⁴. Dès l'instant que nous savons que Serge IV prit les

1. Cf. le texte du traité. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 307.

2. Cf. Capasso, *Monumenta*, t. II, 2, p. 157, et II « *Pactum » giurato del duca Sergio*, dans *Arch. st. napol.*, t. IX, p. 319. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XVIII, p. 490. Brandileone, *Sulla data del « Pactum » giurato dal duca Sergio ai Napoletani* dans *Riv. ital. per le scienze giuridiche*, t. XXX, a cherché à placer cet acte en 1120. L'opinion de Capasso me paraît mieux établie.

3. D'après les *Annales Casin.* ad an. 1027, Pandolf garda la ville un an et cinq mois.

4. Aimé, I, 40. *Ord. Vit.*, IV, 13, t. II, p. 233. On a discuté pour savoir si le nom d'Aversa n'était pas un nom symbolique donné par les Normands. Cf.

Normands à son service, il me paraît probable qu'il les prit avant de rentrer à Naples et non après sa réinstallation. En les établissant à Aversa, il voulut créer une place forte, capable d'arrêter les incursions de Pandolf III. En même temps le duc de Naples chercha à s'attacher Rainolf par des liens moins fragiles que ceux de la reconnaissance, et lui fit épouser sa sœur, veuve du duc de Gaëte. Avec Aversa, Rainolf reçut un grand nombre de châteaux qui en dépendaient.

Ce n'était pas la première fois que les Normands recevaient des terres depuis leur arrivée en Italie, mais aucun des établissements, ainsi fondés, n'avait pu se développer. Ce qui fit le succès du comté d'Aversa, ce fut la personnalité de Rainolf. Ce dernier, qui jusque-là paraît avoir joué seulement un rôle secondaire dans les affaires italiennes, se révéla comme très habile et très fin politique, à partir du jour où il fut installé à Aversa. Il semble qu'il ait été le premier de tous les Normands venus en Italie, qui ait su s'élever au-dessus de son intérêt immédiat, et ait cherché à atteindre des buts politiques éloignés. Sans scrupule d'aucune sorte, guidé uniquement par l'intérêt, sachant ne point s'embarasser des liens de la reconnaissance, Rainolf avait toutes les qualités requises pour se créer une haute situation politique. Durant toute sa carrière, il sut merveilleusement se ranger du côté du parti le plus fort, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer comment, au moment où l'un des princes italiens arrive au plus haut période de sa puissance, Rainolf est toujours à ses côtés et tire profit de la situation. Que ce prince soit Pandolf, Serge ou Guaimar, Rainolf sait toujours acquérir des droits nouveaux à son amitié. Aussi, est-ce en grande partie à Rainolf et à l'habileté de sa conduite politique, qu'il faut faire remonter la fortune prodigieuse des Normands, dont l'établissement d'Aversa fut le point de départ.

Tous les Normands venus en Italie n'entrèrent pas alors dans

Delarc, *op. cit.*, p. 70, note 3. Nous savons par un acte, que dès 1002, Aversa existait. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. Napol.*, t. XIX, p. 5, note 3. Capasso, *Monumenta*, t. I, p. 132, note 6, est donc dans l'erreur en admettant l'opinion opposée.

la bande de Rainolf. Un certain nombre d'entre eux restèrent au service du prince de Salerne, Guaimar ; d'autres paraissent avoir formé des bandes indépendantes. Dès son installation à Aversa, Rainolf envoya des messagers en Normandie pour recruter des émigrants ¹. C'était là une mesure très adroite : Rainolf ne voulait pas s'appuyer sur les Lombards, sur qui il savait ne pouvoir compter, et il tenait à avoir autour de lui des gens de sa race qui lui fussent entièrement dévoués.

L'échec, que Pandolf éprouva en perdant Naples, n'arrêta point le cours de ses succès. Il semble d'ailleurs que le prince de Capoue n'ait pas perdu toutes les conquêtes faites sur le duché et que Pouzzole lui soit restée ². La position de cette ville, un peu à l'ouest des possessions du prince de Capoue, amena ce dernier à chercher à s'étendre au nord et au sud du Vulturne, de Pouzzole à Gaëte. Peut-être aussi le désir d'acquérir un débouché sur la mer poussa-t-il Pandolf à attaquer Gaëte. L'espoir de tirer vengeance de l'appui prêté par Jean V de Gaëte au duc de Naples, Serge IV, dut également inspirer, dans une certaine mesure, la conduite du prince de Capoue. Nous n'avons pas de détails sur la manière dont fut exécutée cette entreprise ; tout ce que nous savons, c'est qu'entre le mois de mai et le mois d'août de l'année 1032 ³, la ville de Gaëte tomba au pouvoir de Pandolf.

Les acquisitions du prince de Capoue ne se bornèrent point à cette conquête. L'abbaye du Mont-Cassin était le plus riche et le plus puissant des voisins immédiats de Pandolf. Celui-ci s'étendit considérablement aux dépens des moines. Les chroniques du Mont-Cassin sont remplies du récit des vexations que Pandolf fit subir à l'abbaye. Sans entrer dans des détails peu intéressants, bornons-nous à constater que Pandolf s'empara de presque tous les biens du monastère, qu'il emprisonna l'abbé Théobald à Capoue, nomma une de ses créatures, Todin, comme administrateur des biens de l'abbaye et s'en appropriâ ainsi tous les revenus ⁴.

1. G. Ap., I, 180 et suiv., p. 125.

2. Cf. *Miracula S. Severi episcopi neapolit.*, dans Capasso, *Monum.*, t. II, 2, p. 183, et *Id.*, *op. cit.*, t. I, p. 275.

3. *Cod. Caiet.*, t. I, pp. 321, 325, 330, 332.

4. Leo Ost., II, 57, p. 666. Aimé, I, 34, 35, 36, p. 42 et suiv.

La présence des Normands à Aversa inquiétait Pandolf, qui avait toujours à redouter de leur part quelque coup de main. Il accomplit un acte très habile, en détachant Rainolf de Serge IV. Le chef normand ayant perdu sa femme, parente de Serge, Pandolf lui proposa la main de sa nièce, la fille du patrice d'Amalfi ¹. Nous manquons de renseignements précis sur ce mariage et sur la personnalité de ce patrice d'Amalfi. Une révolution comme il y en eut un si grand nombre à Amalfi, avait chassé en 1034 le duc Jean II, dont le père Serge II avait lui-même été expulsé quelques années auparavant ². Jean II s'était associé, en 1031, son fils Serge III ³. A la suite d'événements que nous ne connaissons pas, Jean II et Serge III furent expulsés (1034), et on leur donna pour successeur Manso IV, frère de Jean II, qui régna avec sa mère Maria ⁴. Rainolf a-t-il épousé la fille de Jean II ou au contraire celle de Manso ? Nous ne savons rien à cet égard. Pourtant, comme, vers cette époque, la politique de Pandolf le porte à intervenir dans les affaires de Sorrente, je serais enclin à admettre qu'il a pris aussi une part plus ou moins directe aux événements d'Amalfi, et est intervenu dans la révolution qui a chassé Jean II. Dans ce cas, la femme de Rainolf d'Aversa serait la fille de Manso IV. On a élevé à ce sujet une objection, tirée de ce fait, qu'il semble difficile qu'en 1034, Manso ait eu une fille en âge d'être mariée ⁵. Cet argument ne me paraît pas concluant, car il n'est pas rare, à cette époque, de voir des enfants se marier, et de ce que le mariage a lieu, il ne s'ensuit pas que les époux soient nubiles ⁶.

Les ouvertures de Pandolf furent bien accueillies par Rainolf, qui devint l'allié du prince de Capoue ⁷. Nous voyons qu'à

1. Aimé, I, 42, 43,

2. Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, p. 240.

3. En août 1033, on compte la troisième année de Serge III, Camera, *op. cit.*, t. I, p. 241.

4. *Id.*, *op. cit.*, t. I, p. 244.

5. Heinemann, *op. cit.*, p. 331.

6. Il suffit de rappeler le mariage de la fille de Guiscard avec Constantin, fils de Michel VII. Cf. *Chr. Amalf.*, p. 211 ; di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 164 ; de Blasiis, *op. cit.*, t. I, 122 ; Bresslau, *op. cit.*, t. II, p. 302.

7. La trahison de Rainolf est sans doute postérieure à octobre 1033, car à cette date, Serge IV est encore au pouvoir. Capasso, *Monum.*, t. II, 2, p. 26.

ce moment, les incursions de Pandolf sur les terres du Mont-Cassin sont plus fréquentes que jamais ; ce sont des terres enlevées à l'abbaye ¹ qui sont employées à récompenser les Normands entrés au service du prince de Capoue.

La trahison de Rainolf amena, à Naples, la retraite de Serge IV. Aimé raconte que le duc, quand il connut l'ingratitude, dont Rainolf faisait preuve à son égard, prit le pouvoir en dégoût et se fit moine ². Peut-être l'échec de sa politique, et le démembrement du duché, qui perdait le territoire d'Aversa, permirent-ils aux adversaires de Serge IV, de lui imposer la retraite. Peut-être faut-il aussi rattacher à ces événements la formation du duché de Sorrente, qui s'affranchit de Naples (1024-1033) ³.

L'alliance de Pandolf III avec Rainolf marque l'apogée de la puissance du prince de Capoue. Allié également au duc de Sorrente ⁴ et au prince de Salerne ⁵, Pandolf domine alors sans conteste dans l'Italie méridionale. Le catépan Bojoannès a quitté son commandement depuis 1027, et, à Byzance, on est revenu aux anciens errements ; nous voyons, en effet, depuis lors, les catépans se succéder à intervalles très rapprochés ; ces changements continuels de personnes donnent de fâcheux résultats, et l'influence grecque paraît aller en diminuant ⁶. Pandolf se crut alors tout-puissant et commit la faute de rompre avec Guaimar V de Salerne. Ce fut ce qui amena sa ruine. A Salerne, en effet, la situation avait changé ; Guaimar avait atteint l'âge d'homme, et ne pouvait voir, sans inquiétude, son oncle intervenir dans les affaires d'Amalfi et de Sorrente ⁷, car il devait craindre que Pandolf ne voulût également s'immiscer dans celles de Salerne.

Un incident amena la rupture. La belle-sœur de Guaimar était la femme du duc de Sorrente ; chassée par celui-ci, nous ne savons

1. Leo Ost., II, 57, p. 666.

2. Aimé, I, 43.

3. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XIX, p. 9, note 3. Capasso, *Mem. della chiesa di Sorrento* (Napoli, 1854), p. 56.

4. Aimé, II, 3.

5. *Ibid.*, II, 2.

6. Lup., Protospat., ad an. 1029 et suiv.

7. Cf. *Cod. Cav.*, t. V, n° DCCXCIV.

pour quel motif, elle se retira auprès de Pandolf III, qui tenta de séduire sa fille ¹. Tel fut le prétexte qui, au dire d'Aimé, causa la brouille de Guaimar et de Pandolf. D'après le même auteur, ces événements sont postérieurs au mariage de Rainolf, qu'il convient de placer après 1034. Je crois même que l'on peut les reculer jusqu'à 1036; nous voyons à cette date Pandolf III aller attaquer Bénévent ², ce qu'il n'eût pas fait, sans doute, s'il avait déjà été en guerre avec Guaimar. D'autre part, tous les ennemis de Pandolf se groupèrent autour de Guaimar et s'unirent contre le prince de Capoue. A la suite de cette entente, les alliés décidèrent de solliciter l'intervention des deux empereurs. Or, les moines du Mont-Cassin, chargés de se rendre auprès de Conrad II, le rencontrèrent en Italie; ils partirent donc au plus tôt en 1037 ³. Leur demande était appuyée par Guaimar. De son côté, le duc de Naples se rendit à Constantinople pour demander assistance au basileus ⁴.

Pendant que se poursuivaient ces négociations, Guaimar s'efforçait de détacher Rainolf d'Aversa de l'alliance de Pandolf. L'appoint que Rainolf pouvait apporter, devait être déjà important, car, depuis le moment où Serge IV et Pandolf se disputaient son alliance, de nouveaux contingents normands étaient venus renforcer sa bande. Parmi les nouveaux arrivés étaient les fils de Tancrède de Hauteville, qui devaient avoir en Italie une si prodigieuse fortune.

Tancrede était un petit seigneur de Normandie; il possédait à Hauteville-la-Guichard, près de Coutances, un fief de dix chevaliers ⁵. Nous savons qu'il s'était marié deux fois; de Muriella, sa première femme, il eut cinq fils: Guillaume, Dreux, Onfroi, Geoffroi et Sarlon; de Fressenda, sa seconde femme, il eut Robert Guiscard, Mauger, Guillaume, Auvray (Alvérède), Tancrede,

1. Aimé, II, 3.

2. *Annal. Benev.*, ad an. Aimé, I, 37, 39. Leo Ost., II, 61.

3. Leo Ost., II, 63.

4. Aimé, I, 43. Capasso, *Mon.*, t. I, p. 133. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. napol.*, t. XIX, p. 11.

5. Malaterra, I, 40.

Humbert, Roger, et plusieurs filles¹. Tanerède ne pouvait fournir à ses enfants des apanages suffisants, aussi les aînés de ses fils se décidèrent-ils à aller au loin chercher fortune. Guillaume et Dreux firent partie de la troupe normande qui vint en Italie après l'établissement de Rainolf à Aversa. Ils arrivèrent alors que le comte d'Aversa était au service de Pandolf².

Les tentatives faites par Guaimar pour gagner Rainolf, aboutirent et ce dernier, passant au service du prince de Salerne, commença à ravager les terres de Pandolf³.

A ce moment, l'intervention de l'empereur Conrad acheva la ruine du prince de Capoue. Nous avons vu plus haut que l'appui des deux empires avait été réclamé par les ennemis de Pandolf. Le basileus Michel IV ne répondit point à l'appel qui lui fut adressé. La puissance de Byzance, en Italie, est en décadence depuis le départ du catépan Bojoannès (1027)⁴. Son successeur Christophoros ne gouverna que peu de temps, et après lui Pothos vit recommencer les incursions musulmanes. La situation intérieure n'est pas tranquille; les habitants d'Obbiano, attaqués en 1027⁵, par les Arabes de Sicile, durent capituler,

1. Malaterra, I, 3-6. Anonymus Vaticanus *Hist. Sicula*, dans Muratori, R.I.SS, t. VIII, p. 743.

2. Malaterra, I, 6. Aimé, II, 8. Je crois que Hessel, *Die historia Sicula des Anonymus Vaticanus und des Gaufredus Malaterra*, Diss. (Kiel., 1891), p. 38, n. 16, a eu raison de dire qu'Onfroï n'est venu en Italie que plus tard.

3. Aimé, II, 3. Malat., I, 6.

4. La chronique de Lupus donne l'année 1029; mais il y a, à mon avis, une erreur du copiste. En effet, un synchronisme des événements est fourni par la mort de Guaimar que nous savons être de 1027 (cf. p. 74, n. 2). On peut objecter à cette correction qu'il n'est pas possible que les faits de 1027 soient mentionnés, dans des annales, après ceux de l'année 1028. Mais les faits rapportés à l'année 1028 doivent être placés en 1025. Le chroniqueur mentionne, en 1028, l'élévation de Byzantius au siège archiepiscopal de Bari; or, nous savons que dès 1025 Byzantius est archevêque, *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 23. Sous la même année, Lupus mentionne l'arrivée d'Oreste en Italie. Or, celui-ci est à identifier avec le personnage mentionné pas Skylitzès, dans Cédrenus, II, 479, comme étant mort en décembre 6334, ind. IX = décembre 1025. On voit donc que la correction s'impose et que l'ordre chronologique n'est pas troublé par les modifications proposées. Cf. *Anon. Bar.*, ad an. 1025.

5. Lup. Protospat., ad an. 1029, cf. note précédente.

et ceux de Bari¹, eurent à repousser également une attaque des Musulmans. Le catépan lui-même, en 1031 subit une grande défaite à Cassano². A partir de 1033, les Grecs paraissent avoir songé uniquement à la Sicile. Ces divers motifs expliquent l'inaction de la politique grecque ; peut-être aussi les Byzantins n'étaient-ils pas défavorables à Pandolf, qui pouvait susciter de graves embarras à l'empereur allemand.

Du côté de l'Allemagne, l'appel des princes de l'Italie du Sud fut entendu, et Conrad II arriva au printemps de 1038³, après avoir fait annoncer sa venue à Guaimar et à Pandolf. Il ordonna à ce dernier de restituer au Mont-Cassin les biens usurpés, et de relâcher tous ceux qu'il détenait injustement en prison. La situation de Pandolf était délicate, car il n'avait aucun allié. Le prince de Capoue envoya sa femme et son fils à Conrad pour lui demander la paix ; il offrait trois cents livres d'or payables par moitié et proposait de laisser à l'empereur son fils et sa fille en otage⁴. Ces propositions furent acceptées ; Pandolf paya cent cinquante livres et livra des otages, mais peu après son fils s'échappa⁵. Sur ces entrefaites, Pandolf changeant d'idée, et songeant peut-être qu'après le départ de Conrad, il pourrait toujours rentrer en possession de ses États, refusa d'exécuter la convention conclue et alla s'enfermer dans son château de Sant'Agata⁶. Aussi, quand Conrad, venant du Mont-Cassin, arriva à Capoue, il put entrer dans la ville sans rencontrer de résistance (mai)⁷.

1. Lup. Protospat., ad an. 1029.

2. *Ibid.*, ad an. 1031.

3. *Annal. Altah.*, ad an. 1038. Je crois que l'on doit adopter la correction proposée par Heinemann, *op. cit.*, p. 352, et qu'il faut lire *Tuscia* au lieu de Troia. L'empereur est venu par Rome, Desiderii., *Dial.*, AA.SS.O.S.B., t. IV, 2, p. 432, ce qui concorde avec la version conservée par le manuscrit de l'Aventin. Cette opinion est corroborée par ce fait qu'en juillet 1038 Troia est aux Grecs. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 183. On ne doit donc pas accepter l'opinion de Bresslau, *op. cit.*, t. II, p. 306.

4. Leo Ost., II, 63. Wipo, *Gesta Chuonradi*, c. 37, éd. Bresslau, dans M.G.H., in-8°, p. 43. Cf. Bresslau, Konrad II, t. II, p. 307, note 3.

5. *Ann. Altah.*, ad an.

6. Leo Ost., II, 63. — Sans doute, Sant' Agata dei Gothi, ch.-l. de circond., prov. de Bénévent.

7. *Ann. Cas.*, M.G.H.SS., t. IX, p. 308. *Chron. Casauriense*, Muratori, R.I.SS., t. II, p. 2, 850. *Ann. Cav.*, ad an. 1038. M.G.H.SS., t. III, p. 189.

Guaimar tint vis-à-vis de Conrad une conduite toute différente de celle de Pandolf. Il semble que le prince de Salerne ait voulu reprendre le rôle de Pandolf Tête de fer, et se soit tourné complètement vers les Allemands ¹. Il vint trouver l'empereur à Capoue, et lui offrit de riches présents. Grâce à des largesses habilement distribuées, il obtint d'être proposé, par les gens de Capoue et par les grands de l'empereur, au choix de ce dernier comme seigneur de Capoue. Il fut investi en mai 1038 ². L'empereur partit presque aussitôt après, et par Bénévent et Perano

1. Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. napol.*, t. XII, p. 515.

2. Leo Ost., II, 63. Aimé, II, 5-6. On a discuté sur la date à laquelle Guaimar aurait été investi de la principauté de Capoue. Suivant Aimé, II, 6, et Léon d'Ostie, II, 63, l'empereur aurait investi Guaimar pendant son séjour à Capoue, en mai 1038. Il résulte des actes que l'on n'a pas commencé à dater des années du règne, de Guaimar, avant août 1038. C'est du moins l'opinion de Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 516. Celui-ci, pour résoudre la difficulté, a imaginé, en se basant sur un passage des *Annal. Hildesh.* M.G.H.SS., t. III, p. 101, qu'il interprète mal, un voyage de Conrad à Salerne, après son séjour à Bénévent, en juin 1038. De Blasiis, *op. cit.*, t. I, p. 130, Bresslau, *op. cit.*, t. II, p. 310, et Heinemann, *op. cit.*, p. 67, ont adopté la date de mai, mais n'ont pas vu la difficulté qui résulte de la non-concordance des chroniques avec les données fournies par les actes. Il convient, tout d'abord, d'écarter l'hypothèse d'un voyage de Conrad à Salerne, après son séjour à Bénévent, car le 19 juin, l'empereur remontant vers le nord de l'Italie, est à Perano, dans la province de Chieti, Stumpf, *op. cit.*, t. III, p. 721, n° 517. Si maintenant nous examinons de plus près les actes datés des années de règne de Guaimar comme prince de Salerne, nous pouvons, je crois, résoudre la difficulté d'une manière satisfaisante. Il est vrai qu'en juillet 1038, on ne compte pas encore les années de règne de Guaimar comme prince de Capoue, *Cod. Cav.*, t. VI, p. 89, et qu'en août 1039, on compte encore la première année de son règne, *ibid.*, p. 108; mais on voit également qu'en septembre 1041, on compte la troisième année de Guaimar comme prince de Capoue, au lieu de la quatrième qu'il faudrait si la théorie de Schipa était vraie, *Cod. Cav.*, t. V, p. 165, n° CMLXXXI. Dans un acte de septembre de la même année, *Cod. Cav.*, t. V, p. 166, n° CMLXXXII, on compte la quatrième année. De même dans les actes MV et MVI. On voit donc que la date des années du règne de Guaimar, comme prince de Capoue, change en septembre. Faut-il donc conclure de là que l'investiture de Guaimar n'a eu lieu qu'en septembre? Ce serait une erreur absolue, car alors Conrad n'est plus dans l'Italie du Sud. Mais si l'on remarque que les années de Guaimar comme prince de Salerne ont été comptées à partir de septembre (Di Meo, *Apparato chronologico*, p. 420) on est amené à cette conclusion que, pour simplifier les calculs, on a pris, pour compter les années de Guaimar, comme prince de Capoue,

regagna l'Allemagne. Il est curieux de constater combien la politique allemande en Italie est demeurée traditionnelle. Conrad II, en réunissant les principautés de Capoue et de Salerne n'a fait que revenir à la politique qu'Othon avait suivie vis-à-vis de Pandolf Tête de fer. La situation politique n'a changé que du côté de l'Apulie et de la Calabre, qui ne sont plus revendiquées par l'empereur allemand.

Aimé¹ raconte que, pendant son séjour à Capoue, Conrad, à la demande de Guaimar, investit, par la lance et le gonfalon, Rainolf du comté d'Aversa. Aucune autre source, sauf Léon d'Ostie qui copie Aimé, ne parle de ce fait. Le biographe de Conrad II se borne à dire que l'empereur fit cesser les divisions entre les Normands et les gens du pays². Or après l'investiture de Conrad, Rainolf d'Aversa resta vassal de Guaimar³. Nous savons, en effet, qu'en mars 1043 et en mars 1044, on datait à Aversa des années de règne de Guaimar et non de celles de Rainolf⁴. Celui-ci n'est donc pas devenu le vassal immédiat de l'empereur. Je crois qu'il faut interpréter le récit d'Aimé de la manière suivante : Aversa avait été donné à Rainolf par le duc de Naples et en droit continuait à relever de Naples. Ne peut-on admettre que Guaimar ait demandé à l'empereur de régulariser la situation de fait qui s'était produite, et que Conrad ait rattaché le fief d'Aversa à la principauté de Salerne ?

Il semble que Conrad dut autoriser Guaimar à s'étendre aux dépens des princes lombards qui lui étaient hostiles. Le parti allemand ayant Guaimar à sa tête, comprend alors l'abbé du Mont-Cassin, le comte de Teano, Landolf⁵, et sans doute les

le même point de départ que pour compter les années de son règne comme prince de Salerne. Ainsi tout s'explique naturellement sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse compliquée et impossible d'un voyage de Conrad à Salerne, en août 1038.

1. Aimé, II, 6.

2. M.G.H.SS., t. XI, p. 273.

3. Aimé, II, 7 et 31.

4. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, pp. 243 et 252. Cf. Breslau, *op. cit.*, t. II, p. 311, note 1.

5. Leo Ost., II, 67. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 217.

seigneurs de Sora¹ ; au contraire, les comtes d'Aquino et de Sexto tiennent toujours pour Pandolf. L'année 1038 fut en partie remplie par diverses campagnes qui toutes avaient pour but d'enlever ses possessions à Pandolf. Notons l'expédition dirigée par Guaimar contre Rocca Vandra, qui fut, le 15 août, remise à l'abbé du Mont-Cassin². Vers la même époque, Rainolf et les Normands furent envoyés rétablir l'ordre dans la vallée du Sangro qui était pillée par les fils de Borrel, partisans de Pandolf³. Ces insuccès répétés rendirent difficile la situation du prince de Capoue qui se décida à gagner Constantinople, où il fut retenu prisonnier à la demande de Guaimar. Le basileus, occupé alors à préparer une grande expédition contre la Sicile avait besoin du concours de Guaimar qui, à ce moment, lui fournissait des troupes⁴ ; c'est là ce qui explique sa conduite envers son ancien allié.

Le départ de Pandolf permit à Guaimar de laisser l'abbé du Mont-Cassin et le comte de Teano tenir en respect les partisans du prince de Capoue, dans les vallées du Vulturne et du Garigliano⁵, et d'entreprendre d'autres conquêtes. En avril 1039, Guaimar occupa Amalfi⁶, dont il chassa le duc Manso, qui lui-même avait expulsé Jean. Entre le mois de juillet et le mois d'août de la même année, le prince de Salerne, avec l'aide des Normands⁷, s'empara de Sorrente et y établit comme duc⁸, son frère, Gui de Conza⁹. Vers le Nord, les conquêtes de

¹ *Chr. Vult.*, Muratori, R.I.SS., t. I, 2, p. 509.

² Leo Ost., II, 68. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 201.

³ En septembre 1026, nous trouvons Oderisio Borrel, comte de Sangro, Gattola, *His.*, t. I, pp. 236 et 238 ; il est probablement le père d'Oderisio et de Borrel que nous trouvons en 1069, *op. cit.*, p. 241, et *Id.*, *Acc.*, t. I, p. 179. D'autre part, nous connaissons un certain Adelmar, comte des Lombards, surnommé Borrel, qui est mentionné en septembre 1033. Cf. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 123, et di Meo, *Apparato cronologico*, p. 420.

⁴ Aimé, II, 12. Cf. *infra*, p. 91.

⁵ Cf. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 519.

⁶ Aimé, II, 7 ; Leo Ost., II, 63 ; *Chr. Amalf.*, XIX, p. 241 ; Cf. *Cod. Cav.*, t. VI, p. 96 et p. 98.

⁷ *Cod. Cav.*, t. VI, pp. 107-108.

⁸ Leo Ost., II, 63, 672.

⁹ Aimé, II, 7 ; Leo Ost., II, 63 ; *Cod. Cav.*, t. VI, pp. 96, 98, 127, 131, 152 ; di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 299 ; Schipa, *op. cit.*, p. 520, note I. Cf. Archives de la Cava D. 9, et C. 29, deux actes d'octobre 1091 et janvier 1096, par lesquels Guaimar fait des donations pour l'âme de son père, Gui, duc de Sorrente, fils de Guaimar, prince de Salerne.

Guaimar ont été également importantes. Ses états s'étendent jusques vers Comino ¹; Aquino le reconnaît; nous savons, qu'en mai 1039, il possédait Traetto ², et, en juin 1040, Gaëte ³. De même Venafro ⁴, en octobre 1040, et un peu plus tard Pontecorvo et Sora ⁵ lui obéissent ⁶.

Nous ne savons pas comment la plus importante de ces villes, Gaëte, tomba aux mains de Guaimar. Il semble d'ailleurs que la domination du prince de Salerne y ait été éphémère, car, en octobre 1041 ⁷, son nom n'est plus mentionné dans les actes et, en août 1042 ⁸, on voit réapparaître comme consul et duc, Léon, fils de Docibilis. Comme d'autre part, en décembre de l'année 1042 ⁹, on compte la deuxième année de Rainolf, il me paraît probable que Guaimar n'ait resté que peu de temps en possession de la ville. Peut-être en fut-il chassé par un mouvement populaire, et, à la suite de celui-ci, a-t-il concédé Gaëte à Rainolf, qui ne s'en serait emparé qu'après août 1042.

Son alliance avec Guaimar a donc permis à Rainolf d'accroître son domaine; en même temps, l'appui des Normands a rendu Guaimar le plus puissant des princes de l'Italie du Sud. Bien que des difficultés paraissent s'être élevées un moment entre Guaimar et l'abbé du Mont-Cassin¹⁰, en 1040, le prince de Salerne est en bons termes avec l'abbaye, à laquelle il fait en juin une donation importante¹¹. C'est à ce moment que le retour des Normands de Sicile vint ouvrir à son ambition de nouvelles perspectives; mais il faut ici remonter un peu en arrière.

1. Gattola, *Hist.*, t. I, pp. 328-329.

2. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 346. Aquino, circond. de Sora, prov. de Caserte Traetto, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

3. *Ibid.*, p. 340.

4. Gattola, *Hist.*, t. I, p. 213. Venafro, circond. d'Isernia, prov. de Campobasso.

5. *Ibid.*, p. 266. — Pontecorvo, circond. de Sora, prov. de Caserte.

6. Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 509.

7. *Cod. Caiet.*, t. I, p. 341.

8. *Ibid.*, pp. 350 et 351.

9. *Ibid.*, p. 353. Sur Gaëte, cf. P. Fedele, *Il ducato di Gaeta all'inizio della conquista normanna*, dans *Arch. st. nap.*, t. XXIX, p. 50 et suiv.

10. Cf. Schipa, *op. cit.*, p. 521.

11. Gattola, *Acces.*, t. I, pp. 140-142.

CHAPITRE III

EXPÉDITION DES BYZANTINS EN SICILE. SOULÈVEMENT DE LA POUILLE.
PART PRISE A LA RÉVOLTE PAR LES NORMANDS. LEUR ÉTABLISSE-
MENT EN POUILLE.

(1035-1046)

A partir du moment où ils eurent repris possession de l'Italie du Sud, les Byzantins cherchèrent à chasser les Musulmans de la Sicile. L'île était, en effet, devenue le point de départ de toutes les croisières des flottes musulmanes, qui allaient tour à tour attaquer les côtes d'Italie et d'Illyrie. A cause même de leur situation, les possessions byzantines de l'Italie étaient particulièrement exposées, et les bandes musulmanes avaient été de puissants auxiliaires pour les rebelles d'Apulie. Aussi l'expulsion des Musulmans de Sicile était-elle devenue une nécessité pour le gouvernement grec. Nous avons vu comment avait échoué l'expédition envoyée par Nicéphore Phocas, en 964¹. Après la pacification de la Pouille, Basile II résolut d'entreprendre à nouveau la guerre contre les Musulmans de Sicile². Libre du côté des Bulgares, l'empereur fit réunir une puissante armée composée de Varangiens, de Bulgares, de Valaques, de Turks, et aussi des contingents du thème de Macédoine. Conduites par l'eunuque Oreste, ces troupes débarquèrent en Italie, au mois d'avril de l'année 1025. Le catépan Bojoannès avait fait restaurer la forte place de Reggio et avait même occupé Messine. Toutes les garnisons musulmanes de la Calabre avaient été chassées. On n'attendait plus pour entrer en campagne que l'arrivée du basileus, que la mort vint surprendre au moment où il se préparait à partir³. Abandonné à lui-même, Oreste ne

1. Cf. p. 6.

2. Cf. Schlumberger, *L'épopée byzantine. Basile II le tueur de Bulgares*, p. 598.

3. Skylitzès, dans Cédréus., t. p. II, 479. Lupus Protospat., ad an. 1028. Ibn-el-Athir, ds. Amari, B.A.S., t. I, p. 440. Cf. Schlumberger, *op. cit.*, p. 598 et suiv., et supra, p. 82, note 4.

sut que se faire battre, malgré les renforts qui lui furent envoyés.

Sous les règnes de Constantin VIII et de Romain III, ces grands projets de délivrance de la Sicile furent abandonnés. Bojoannès fut rappelé à Constantinople, (1027), et ses successeurs ne surent pas se montrer à la hauteur de leur tâche. Profitant de la faiblesse de l'empire, les Musulmans reprirent la guerre avec plus de violence que jamais : en juin 1031, ils occupaient Cassano ; au mois de juillet de la même année, ils infligèrent une grave défaite au catépan Pothos¹. Devenant plus hardis, à mesure qu'ils se croyaient plus assurés de l'impunité, ils étendirent de plus en plus loin le rayon de leurs expéditions, et, durant les années 1031 et 1032, ils poursuivirent sans interruption leurs croisières contre les côtes grecques et livrèrent plusieurs batailles au patrice Nicéphore, gouverneur de Nauplie². En 1035, ils parvinrent jusqu'aux côtes de la Thrace³.

L'eunuque Jean, qui gouvernait pour Michel IV, fut ainsi amené à reprendre contre eux les projets de Phocas et de Basile II. Les divisions qui se produisirent vers cette époque entre les Musulmans, fournirent aux Byzantins de grandes facilités pour intervenir en Sicile. Amed, surnommé Al Akhal, avait chassé, en 1019, Djafar, qui était émir de Sicile depuis 998⁴. Sous le règne d'Amed, de graves dissentiments s'élevèrent entre les Musulmans d'origine sicilienne, et ceux de leurs coreligionnaires qui, à diverses reprises, étaient venus d'Afrique. Al-Akhal fut amené à favoriser le parti africain, tandis que son frère Abou Hafs se mettait à la tête du parti sicilien⁵. Abou Hafs fit demander à Moezz ibn Badis, khalife zirite de Kairouan, de l'appuyer, menaçant, en cas de refus, de livrer l'île aux Grecs. Il reçut un secours de trois mille hommes, commandés par Abd Allah, fils du khalife (427 de l'égire = 5 novembre 1035-24 octobre 1036)⁶.

1. Lupus Protospat., ad an. — Cassano, circond. de Castrovillari, prov. de Cosenza.

2. Skylitzès, dans Cédrenus, t. II, p. 499 et suiv.

3. *Ibid.*, II, 513.

4. Cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. II, p. 354 et suiv.

5. Cf. Amari, *op. cit.*, t. II, p. 369 et suiv.

6. Ibn-el-Athir, B.A.S., t. I, p. 144.

Mais déjà, à ce moment, Al Akhal, voyant grandir contre lui l'opposition, avait entamé des négociations avec Byzance. Nous savons qu'au mois de mai de l'année 1035, un ambassadeur byzantin, Georges Probata, était venu en Sicile et avait conclu un traité d'alliance avec Al Akhal, qui reçut le titre de *μάρτυρος*, et donna son fils en otage ¹.

Quand l'armée de secours commandée par Abd Allah arriva, Al Akhal s'adressa à Léon Opos, catépan d'Italie, depuis le mois de mai 1033 ², et lui demanda assistance ³. Un corps de troupes grecques, sous le commandement du catépan, passa en Sicile, mais il dut bientôt repasser le détroit du Faro. A en croire la chronique de Skylitzès, Opos serait revenu, lorsqu'il aurait eu connaissance de négociations engagées entre Al Akhal et son frère Abou Hafs. La courte expédition des Byzantins leur aurait permis de ramener quinze mille chrétiens qu'ils auraient délivrés. Ces chiffres me paraissent fort exagérés. Abandonné par ses alliés, Al Akhal continua la guerre civile, mais il fut fait prisonnier et assassiné, au moment où quelques-uns des partisans de son frère songeaient à le délivrer ⁴.

C'est, sur ces entrefaites, que l'armée byzantine arriva. L'eunuque Jean confia le commandement de la flotte à son beau-frère Étienne, et mit à la tête de l'armée Georges Maniakès, qui s'était illustré dans les guerres de Syrie. L'armée, outre les troupes auxiliaires composées de Russes et de Varangues ⁵, parmi lesquels étaient le célèbre Harald, plus tard roi de Norvège ⁶, comprenait des contingents italiens fournis par le thème de Longobardie et placés sous le commandement du patrice Michel Sfrondelès. La levée des milices italiennes paraît avoir excité chez les habitants

1. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 513.

2. Lupus Protospat., ad an. Il faut, sans doute identifier le stratège Léon Opos, avec le catépan Constantin Opos. Cf. Skylitzès, dans Cédrenus, t. II, p. 503, et Trinchera, *op. cit.*, p. 32.

3. Skylitzès dans Cédrenus, II, 516-517. Cf. *Vita sancti Philareti*, A.A.SS., avril, t. I, p. 605.

4. Ibn-el-Athir, B.A.S. t. I, p. 445. Ibn-Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 200, qui fait erreur sur la date. Aboulfeda, B.A.S., t. II, p. 97. *Vita sancti Philareti*, ds A.A.SS., avril, t. I, p. 605. Cf. Amari, *op. cit.*, t. II, p. 378.

5. *Ann. Bar.*, ad an. 1041.

6. Cf. *Cecumeni Strategicon*, p. 97.

de l'Italie du Sud un grand mécontentement¹. L'empire fit aussi appel à ses vassaux italiens, et nous savons que Guaimar fournit trois cents chevaliers normands². Aimé dit que la : « poteste imperial se humilia a proier l'aide de Guaimere ». Guaimar avait besoin de l'empereur, qui avait en son pouvoir Pandolf III ; il n'osa refuser le service dont il fut requis. Il est probable que le prince de Salerne ne fut pas fâché de se débarrasser ainsi d'une partie des aventuriers normands qu'il avait à sa solde. Il faut, en effet, distinguer entre les Normands, qui, comme Rainolf d'Aversa, ont alors réussi à s'établir, et les aventuriers qui, venus au bruit des succès de leurs compatriotes, continuaient à vivre en pillards au grand mécontentement de la population indigène³.

Le corps fourni par Guaimar comprenait trois cents hommes, parmi lesquels étaient Guillaume Bras de fer et Dreux ; il était commandé par un Italien du nom d'Ardouin⁴. Les chroniqueurs ont exagéré le rôle joué par les Normands dans cette campagne⁵ ; ils ont voulu en faire des champions de la foi, brûlant du désir de combattre les infidèles, alors que tout ce que nous savons par ailleurs, contredit cette opinion. De même, le rôle particulier des fils de Tanerède a été très exagéré ; à en croire les chroniques, ils auraient été les commandants de la troupe formée par Guaimar, tandis que tous les faits connus montrent clairement que le chef principal est Ardouin. Pour toute la campagne, nous nous heurtons aux mêmes difficultés. Les détails les plus circonstanciés nous sont fournis par les sources normandes, qui parlent à peine de l'armée grecque, mais exaltent les héros normands. On omet toutes les batailles importantes,

1. G. Ap., I, 200 ; Aimé, II, 8 ; Lup. Protospat., ad an. 1040.

2. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 343 ; Aimé, II, 8.

3. Malaterra, I, 6.

4. Aimé, II, 8 ; Malaterra, I, 7 ; Skylitzès, dans Cédrenus, II, 343, qui porte le contingent à cinq cents hommes. Heskell, *Die Historia Sicula des Anonymus Vaticanus und des Gaufridus Malaterra*, p. 38 n. 16, a montré que très probablement Onfroï ne fit pas partie de l'expédition. Cf. *infra*, p. 406.

5. Aimé, II, 8 ; *Anon. Vatic.*, dans Muratori, R.I.S.S., t. VIII, pp. 745-747.

pour ne parler que des combats particuliers, où tel ou tel héros a eu l'occasion de montrer sa valeur. Nous sommes en présence de récits, qui tiennent bien plus de l'épopée que de l'histoire ; aussi est-il curieux de rapprocher les sources normandes des Sagas, qui, pour la même campagne, nous ont conservé le souvenir des hauts faits de Harald. Dans les unes comme dans les autres, nous constatons une tendance analogue à subordonner les événements principaux, aux faits et gestes particuliers de chacun des héros, dont on raconte l'histoire : et il n'y a pas grande différence entre la manière dont les Sagas racontent les campagnes du héros scandinave, et celle dont Aimé ou Malaterra rapportent les faits et gestes de Guillaume Bras de fer et de ses compagnons. Il est presque impossible de tirer de ces sources quelques renseignements historiques.

Avant le mois de septembre 1038, l'armée byzantine traversait le détroit du Faro et venait mettre le siège devant Messine, dont la prise ne paraît pas avoir offert de sérieuses difficultés. Messine, d'ailleurs, ne présentait pas une importance capitale ; dans toutes les guerres de Sicile, à cette époque, le point stratégique le plus important a toujours été la forte place de Rametta, qui commande la route conduisant par le littoral nord de Messine à Palerme. La constitution orographique du pays oblige, presque nécessairement, une armée envahissante à passer par Rametta, car au sud de Messine, la côte est commandée par les hautes montagnes qui bordent le littoral. Les sources normandes ne disent pas un mot de la bataille qui eut lieu sous Rametta. Seul, Skylitzès mentionne la victoire des Grecs qui fut payée chèrement¹. Pour le reste, jusqu'à l'année 1040, nous ne savons rien si ce n'est que Maniakès, réussit à occuper treize châteaux². La nature montagnaise du pays explique en partie la lenteur des opérations, mais il est néanmoins certain que beaucoup de faits nous échappent.

En 1040, on retrouve l'armée grecque devant Syracuse. Skylitzès raconte, qu'à ce moment, Maniakès avait occupé toute l'île³.

1. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 320.

2. Malaterra, I, 7.

3. *Loc. cit.*

Il y a certainement là une erreur, car nous voyons, après cette date, la résistance continuer dans toute la partie occidentale de l'île; Maniakès devait à peine être maître de la partie orientale. Tout ce que nous savons du siège de Syracuse a rapport aux Normands, ce sont eux qui sont les héros de toutes les batailles, et les sources s'étendent longuement sur les combats particuliers que Guillaume Bras de fer aurait livré à un émir célèbre par sa valeur ¹.

Tandis que l'armée grecque assiégeait Syracuse, Abd Allah, ayant rassemblé de nouvelles troupes dans la région montagneuse de l'intérieur, essaya de prendre à revers l'armée de Maniakès. Les sources ne disent pas clairement si Syracuse était prise à ce moment, mais il faut ici, tenir compte je crois, de l'*Anonymus Vaticanus* ², qui place ces faits avant la prise de la ville.

Contournant les pentes occidentales de l'Etna, l'armée de Maniakès, rencontra l'ennemi à peu près à mi-chemin entre Randazzo et Troïna ³. Maniakès, prévoyant sans doute que l'ennemi chercherait à gagner la côte, avait envoyé ses vaisseaux, croiser, à la hauteur de Taormine et peut-être aussi de Cefalu. Le commandant grec remporta une victoire complète ⁴. Suivant Malaterra, les Normands seraient tombés sur l'ennemi, avant le gros de l'armée grecque, et auraient à eux seuls mis en fuite les Musulmans. Les Grecs ne seraient arrivés que pour s'emparer du butin, au détriment des Normands. La victoire de Troïna fut un succès important, car elle pouvait amener l'occupation de l'intérieur de l'île. La prise de Syracuse, qui avait perdu tout espoir d'être secourue, en fut la première conséquence; mais, au moment où la campagne se présentait sous d'heureux auspices, les divisions des Byzantins vinrent compromettre le résultat final. Voici ce que racontent les sources. Le chef des Normands, à la suite

1. Aimé, II, 8-9, Malaterra, I, 7.

2. *Anon. Vatic.*, dans Muratori, R.I.SS., t. VIII, p. 748.

3. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 522, Malaterra, I, 7. Cf. Edrisi, B.A.S., t. I, p. 115. — Randazzo, circond. d'Acireale., prov. de Catane. Troïna, circond. de Nicosia, prov. de Catane.

4. Peut-être furent-ils aidés des Musulmans, An Nowairi, B.A.S., t. I, p. 141.

d'un combat livré aux Musulmans, s'était emparé d'un cheval que le commandant de l'armée grecque lui fit réclamer ; sur son refus de le livrer, il fut, par ordre du général, battu de verges. A la suite de cette injure, les Normands auraient décidé d'abandonner l'armée grecque, et de regagner l'Italie ; munis d'un permis de passer le détroit, obtenu par ruse, ils auraient réussi à mettre leur projet à exécution ¹.

Tel est le récit auquel on a peut-être trop ajouté foi. A mon avis, il faut le modifier sur beaucoup de points. Le récit de Skylitzès est, en effet, bien différent ² ; d'après cet auteur, Maniakès aurait refusé de payer aux Normands leur solde mensuelle, et, à la suite des représentations d'Ardouin, aurait fait battre de verges ce dernier. Malaterra fait également allusion au mécontentement des Normands, à propos de la manière dont fut réparti le butin. Nous savons par ailleurs, que des difficultés s'élevèrent également entre Maniakès ³, et les auxiliaires scandinaves qui partirent avec les soldats latins. Il me semble, que l'on peut conclure de tout cela que, à la suite de difficultés pécuniaires, un mécontentement général s'éleva parmi les troupes auxiliaires. Peut-être Maniakès manquait-il d'argent, peut-être aussi, croyant n'avoir plus besoin des troupes normandes et scandinaves trahit-il volontairement ses engagements. Les chroniqueurs ont gardé un souvenir assez confus de ces difficultés, et, d'un épisode particulier, ont fait le motif déterminant de la brouille survenue entre le commandant grec et les mercenaires.

Les Normands et les Scandinaves partirent ensemble ; il semble que leur départ n'ait pas influé beaucoup sur la suite de la campagne, qui, d'ailleurs, fut arrêtée bientôt, à cause des divisions qui s'élevèrent entre les chefs des Byzantins. A la suite de la bataille de Troïna, Maniakès s'était emporté contre le commandant de la flotte, Étienne, et l'avait battu pour le punir d'avoir laissé échapper le chef des Musulmans ⁴. Pour se ven-

1. Aimé, II, 14. G. Ap., I, 206 et suiv. Malaterra, I, 8.

2. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 543.

3. Snorr Sturleson, *Heimskringla*, éd. Schœning, 3 vol. in-fol. (Hauniae, 1777-1783), t. III, pp. 57 et 59.

4. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 322, et suiv. Cf. Aimé, II, 10.

ger, Étienne avait aussitôt accusé Maniakès, auprès de l'eunuque Jean, d'aspirer à l'empire. Sur cette dénonciation, Maniakès fut rappelé, et les troupes byzantines restèrent en Sicile sous le commandement d'Étienne et de l'eunuque Basile. L'occupation de l'île ne paraît avoir fait alors aucun progrès, et les Byzantins se contentèrent de se maintenir dans le pays conquis.

Suivant Malaterra ¹, le départ des Normands aurait eu lieu secrètement et par ruse, et à peine auraient-ils touché le sol de l'Italie, qu'ils auraient commencé à attaquer les possessions byzantines de Calabre. Il y a, dans le récit de ce chroniqueur, une erreur complète. Les Normands sont partis très librement et très probablement avec l'autorisation de Maniakès qui ne voulait plus les payer. Rien ne prouve qu'à ce moment, Ardouin et ses compagnons aient eu les grands projets qu'on leur a prêtés, et l'idée d'attaquer les possessions byzantines, ne leur est venue que plus tard. Cela est si vrai, qu'Ardouin, au lieu d'agir en déserteur, va, peu après son arrivée en Italie, trouver le catépan, Michel Doukeianos, qui revenait de Sicile et était, par conséquent, au courant des faits et gestes des Normands ². A ce moment, Ardouin est tellement peu révolté, que Doukeianos lui confia le commandement de la ville de Melfi, une des places les plus importantes de la frontière byzantine ³. Pendant ce temps, les Normands retournaient auprès de Rainolf et de Guaimar ⁴.

Au moment où Ardouin était nommé topotérètès de la région de Melfi, la situation de la Pouille était très troublée. L'expédition de Sicile avait mécontenté les villes obligées de fournir des troupes ⁵; en même temps, il est probable que les garnisons byzantines avaient dû être diminuées, et que la plupart des troupes grecques avaient fait partie de l'expédition. Pendant

1. Malaterra, I, 8.

2. Aimé, II, 16, 64. G. Ap., I, 254. *Anon. Bar.*, ad an., 1041. Lupus Protospat., ad an., 1041.

3. *Anon. Bar.*, ad an., 1041.

4. Cela résulte des événements qui suivent. Ardouin, lors de la révolte, se rend à Aversa. On voit par là que le récit de Malaterra, I, 8, et la version analogue de Guil. de Pouille, I, 205, qui font commencer la révolte dès le retour des Normands à Reggio sont inexacts.

5. G. Ap., I, 204. Aimé, II, 8.

toute la campagne, la Pouille fut très agitée, autant que nous pouvons en juger d'après les brèves indications que nous fournissent les Annales de la région. Peut-être cette agitation fut-elle causée par de nouvelles levées, qui exaspérèrent la population. En 1038, à Bari, on assassina divers fonctionnaires grecs, et l'on brûla les maisons de quelques autres ¹, de même, au mois de mai 1040, des milices locales se mutinèrent ². La mort du catépan Nicéphore, tué à Ascoli, au début de 1040 ³, permit à l'insurrection de se développer. Les rebelles, conduits par Arguros, le fils de Mèlès, revenu de Constantinople en 1029, attaquèrent Bari : d'autres troubles éclatèrent à Mottola et à Matera ⁴ ; il y eut également des désordres à Ascoli et à Bitonto, en 1041 ⁵. Le catépan Michel Doukeianos, qui succéda à Nicéphore, réussit à disperser les révoltés. Il convient, toutefois, de rattacher à ces événements le voyage en Sicile, que fit le catépan dans le courant de l'année 1040, Michel s'est certainement rendu compte de la gravité de la situation et a dû aller en Sicile pour presser le retour des troupes byzantines. Son absence se prolongea jusqu'aux derniers mois de l'année 1040 ; ce fut alors qu'Arduin fut nommé à Melfi ⁶.

Le topotérètes se rendit vite compte qu'un nouveau soulèvement des Lombards était facile à provoquer, et profitant de sa situation, il s'entendit avec un certain nombre de mécontents et les décida à se révolter. Quand il vit qu'il pouvait compter sur les Lombards, Arduin songea à se procurer l'aide des Normands ; prétextant un voyage à Rome, il alla trouver Rainolf à Aversa (mars 1041), afin de lui demander son concours. Grâce à sa situation, Rainolf était alors le chef reconnu des Normands. Aversa était le centre où se réunissaient tous les aventuriers venus de Normandie en Italie, c'était en quelque sorte un marché, où tous ceux qui avaient besoin de soldats, pouvaient en engager ⁷.

1. *Anon. Bar.*, ad an. 1038 et 1039.

2. *Id.*, et *Lupus Protospat.*, ad an. 1040.

3. *Anon. Bar.*, ad an. 1040.

4. *Anon. Bar.*, ad an., 1029 et 1040. *Annal. Bar.*, ad an. 1040.

5. *Anon. Bar.*, ad. an. 1041.

6. *Ibid.*, *Lup. Protospat.*, et *Ann. Bar.*, ad an. 1041.

7. *Aimé.* II, 17. *Lupus Protospat.*, ad an. 1041.

Il me paraît certain, que Rainolf n'intervint pas ouvertement, et se contenta d'appuyer secrètement Ardouin, qui leva une bande de trois cents hommes, commandés par douze chefs ou comtes, dont les principaux étaient Guillaume Bras de fer, Dreux, Gautier et Pierron, fils d'Ami ¹. Il fut convenu que la moitié des conquêtes futures seraient aux Normands et le reste à Ardouin. En mars 1041, Ardouin et sa troupe arrivèrent à Melfi, qu'Aimé appelle justement la porte de la Pouille. La situation de la ville permet d'en faire une place forte de premier ordre, et déjà les Byzantins l'avaient fortifiée. Les gens de Melfi, en voyant arriver Ardouin et ses Normands, paraissent avoir hésité à les recevoir, mais Ardouin leur annonça qu'il amenait les secours promis, et les exhorta à tenir leurs engagements. On finit par accueillir les Normands sans difficulté et Melfi devint ainsi le centre de l'insurrection. En quelques jours, Venosa et Lavello furent pris ; presque aussitôt les Normands poussèrent jusqu'à Ascoli ². Si l'on se rappelle, que peu de temps auparavant, il y avait eu à Ascoli une émeute que les Grecs avaient été obligés d'étouffer dans le sang, on est amené à penser qu'il y avait dans cette ville un parti de mécontents auxquels Ardouin voulut s'unir ³. Les chroniques, encore ici, ne parlent que des Normands et de leurs exploits, mais il faut tenir compte de la présence dans leurs rangs, des insurgés lombards, qui jouent, comme nous le verrons plus loin, un rôle prépondérant.

Les Normands se conduisent alors, tous les témoignages sont d'accord à cet égard, en véritables pillards. Melfi devient en quelque sorte l'entrepôt général où ils déposent leur butin. Une

1. Aimé, II, 18. G. Ap., I, 229 et suiv. *Anon. Bar.*, ad an., 1041. D'après Aimé, c'est Rainolf lui-même, qui aurait nommé les douze chefs, d'après Guillaume de Pouille, ce sont les Normands qui auraient élu les douze comtes. Sur les noms de ceux-ci cf. *infra*, p. 103.

2. Venosa, circond. de Melfi, prov. de Potenza. Lavello, circond. de Melfi, prov. de Potenza. Ascoli Satriano, circond. de Bovino, prov. de Foggia.

3. Aimé, II, 19-20. G. Ap., I, 243 et suiv. C'est à tort que l'on a voulu préférer la date (1040) fournie par Léon du Mont-Cassin, à celle donnée par les sources de la Pouille. Hirsch, *De Italia inferioris annalibus seculi X et XI*, pp. 58-59, a d'ailleurs montré que Léon commençait d'ordinaire l'année en janvier. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 206.

partie du mois de mars fut remplie par ces premières incursions. Le catépan, Michel Doukeianos, qui était à Bari, arriva avec les troupes byzantines, dès qu'il fut informé du soulèvement. Les chroniqueurs normands racontent que l'armée grecque était innombrable ; c'est certainement une erreur, et à cet égard, nous pouvons entrevoir la vérité, grâce à Skylitzès, qui reproche au catépan d'avoir livré bataille avec des troupes insuffisantes ¹. Le témoignage de Skylitzès se rapporte, il est vrai, à la deuxième bataille livrée au début de mai, mais vaut néanmoins pour la première, car, en trois semaines, il eût été impossible au catépan de mobiliser une nombreuse armée. Doukianos a certainement pensé, au début, qu'il se trouvait en présence d'un soulèvement local, analogue à ceux qu'il avait réprimés les années précédentes, et il est certain qu'il a cru pouvoir en venir momentanément à bout avec l'aide des troupes qu'il avait sous la main. Dans tous les récits de ces événements, qui nous sont parvenus, il y a une exagération évidente, contre laquelle il faut se tenir en garde ².

Le 17 mars 1041 ³, les troupes commandées par Doukeianos, rencontrèrent les Normands et les Lombards révoltés, sur les bords de l'Olivento, petite rivière qui passe au pied de la colline où s'élève Venosa. Cette bataille semble avoir été peu importante. Skylitzès ne la mentionne même pas ; elle se termina par la défaite complète des Grecs qui se retirèrent à Montepeloso.

A la suite de ce premier succès, les Normands virent certainement s'étendre l'insurrection, et leurs rangs devaient s'être grossis par l'arrivée de nouveaux rebelles, quand, le 4 mai, le catépan vint leur présenter le combat à Montemaggiore, sur les bords de l'Ofanto. L'armée grecque ne comptait que les troupes des thèmes Opsikion et de Thrace, des Russes ⁴, et ce qui restait d'auxiliaires italiens fidèles. Notons la présence, parmi les combattants, des évêques de Troia et d'Acerenza ⁵. Aimé raconte que

1. Aimé, II, 20-21. G. Ap., I, 260 et suiv. Malaterra, I, 9, dont les chiffres sont exagérés. *Annal. Bar.*, ad an., 1041. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 546.

2. Malaterra, I, 9.

3. Malaterra, *loc. cit.* *Ann. Bar.*, ad an. G. Ap., I, 280 et suiv. Aimé, II, 21. *Anon. Bar.*, ad an., 1041.

4. *Ann. Bar.*, ad an., 1041. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 546.

5. *Ann. Bar.*, ad an.

l'empereur Michel aurait envoyé au catépan des troupes, levées avec l'argent du trésor impérial¹. Étant donné le peu de temps qui s'écoula entre les deux batailles, il est impossible d'admettre les faits racontés par le chroniqueur. A Montemaggiore, Doukeianos fut de nouveau complètement battu et s'enfuit à Bari. Guillaume de Pouille, qui lui fait gagner Montepeloso, a certainement confondu la deuxième bataille avec la première.

La situation parut alors si grave à Doukeianos, qu'il fit demander des troupes en Sicile et en Calabre². Il n'était pas d'ailleurs réservé au catépan de finir la campagne ; en effet, tandis qu'il était occupé à hâter le rassemblement des troupes grecques, il apprit qu'il était disgracié. L'empereur nomma à sa place, Bojoannès, le fils du restaurateur de la puissance byzantine en Italie au début du XI^e siècle³.

La victoire de Montemaggiore donna à la révolte une nouvelle extension et décida les insurgés à se donner un chef⁴. Le choix qu'ils firent d'Aténolf, frère du prince de Bénévent, montre clairement que l'élément lombard a dominé dans tous ces premiers événements. On voit par là combien l'insurrection est avant tout nationale, les Normands ne sont encore que des auxiliaires, et sont loin de jouer le rôle principal ; ils doivent subir le chef qu'il plaît aux Lombards de se donner. On a fait, à ce sujet, des phrases pompeuses sur l'esprit politique des Normands, qui auraient eu l'abnégation de mettre à leur tête Aténolf, pour s'assurer l'appui du prince de Bénévent⁵. Il ressort, pourtant, clairement des faits que les Normands n'ont été pour rien dans le choix d'Aténolf, choix qui leur fut imposé, et leur rôle vrai,

1. Aimé, II, 22, p. 72 et suiv.

2. G. Ap., I, 313-318. *Ann. Bar.*, ad an. 1041.

3. Aimé, II, 23. *Annal. Bar.*, ad an., 1041. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 546. G. Ap., I, 347 et suiv. ; Lupus Protospat., ad an., 1042. Suivant Skylitzès, les Normands auraient reçu des renforts entre les deux batailles ; cela me paraît bien douteux.

4. Aimé, II, 22. G. Ap., I, 326 et suiv. *Anon. Bar.*, ad an., 1042. Cf. Baist, *op. cit. Forschungen*, t. XXIV, p. 298, et Hirsch, *op. cit. Forschungen*, t. VIII, p. 265. Ce dernier me paraît avoir raison en suivant Guillaume de Pouille, de préférence à Aimé, qui place la nomination d'Aténolf, avant la bataille de Cannes.

5. Delare, *op. cit.*, pp. 110-111.

ressort du passage où Guillaume de Pouille ¹ nous montre Aténolf donnant de l'argent aux Normands, qui sont, à ce moment, de simples mercenaires, noyés au milieu des Lombards.

Melfi était le centre de l'insurrection, et de nombreux rebelles y étaient rassemblés ; suivant Guillaume de Pouille, la ville eût été dès lors partagée entre les douze chefs normands ². Comme toutes les autres sources sont muettes à cet égard, j'en conclus que Guillaume a placé ici le partage qui n'eut lieu que plus tard. Le nouveau catépan, Bojoannès, n'avait pas amené de troupes avec lui, et n'avait sous ses ordres que les forces rassemblées par son prédécesseur ³. Comme les batailles rangées n'avaient pas été jusqu'ici favorables aux Grecs, le catépan forma le projet d'enfermer les rebelles dans Melfi. Ceux-ci eurent connaissance de son dessein et ne lui laissèrent pas le temps de le mettre à exécution, ils sortirent de Melfi et vinrent camper en face de l'armée grecque, au Monte Siricolo près de Montepeloso. En capturant un convoi de bétail destiné aux Byzantins, les Normands réussirent à faire sortir l'ennemi de son camp, et lui infligèrent une nouvelle défaite. L'armée byzantine prit la fuite, et le catépan lui-même fut fait prisonnier (3 septembre) ⁴. D'après les sources normandes, les Grecs auraient été au nombre de dix mille, tandis que les Normands n'auraient eu que sept cents hommes. Nous retrouvons encore là le même parti pris d'exagération que nous avons déjà eu l'occasion de constater.

Après cette victoire, le catépan fut remis à Aténolf qui retourna à Bénévent ⁵. Le parti lombard triompha alors dans toute la Pouille. Les principales villes se mutinent : Bari, Monopoli, Matera, Giovenazzo, prennent parti pour les insurgés. Mais au moment où l'union eût été nécessaire, de sérieuses divisions s'élevèrent parmi les révoltés. Suivant Aimé, la scission

1. G. Ap., I, 327 et suiv. Cf. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 546.

2. G. Ap., I, 319 et suiv.

3. Leo Ost., II, 66, dit toutefois que Bojoannès avait amené des Warangues.

4. *Ann. Bar.*, ad an. 1042. Lupus Protospat., ad an. *Anon. Bar.*, ad an. Aimé, II, 25, p. 77 et suiv. Malaterra, I, 10, qui exagère le rôle des fils de Tancrede. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 546, qui place la bataille à Monopoli. G. Ap., I, 355 et suiv. — Montepeloso, circoncl. de Matera, prov. de Potenza.

5. Aimé, II, 27.

eût été amenée par ce fait, qu'Aténolf aurait gardé pour lui toute la rançon payée par le catépan. D'après d'autres sources, Guaimar aurait vu, avec inquiétude, grandir la puissance de la principauté de Bénévent; il serait alors intervenu et aurait décidé, à prix d'argent, les Normands à se détacher d'Aténolf ¹. Les deux récits peuvent parfaitement se concilier. Guaimar exploita sans doute le mécontentement qu'avait fait naître la conduite d'Aténolf, mais il ne réussit pas à se faire reconnaître comme chef de l'insurrection. Il résulte, en effet, d'un passage de Guillaume de Pouille, que la division se mit entre les Normands, au sujet de la conduite à tenir. Voici ce passage :

..... Sed se tantummodo cives
 Aversae dederant ditioni Guaimarianae;
 Nam reliqui Galli, quos Appula terra tenebat
 Argiuro Meli genito servire volebant,
 Nam pater ipsius prior introducere Gallos
 His et in Italia studuit dare munera primus ².

Il faut sans doute entendre par ces Normands de Pouille les Normands fixés à Troia, car, à ce moment, aucun de ceux venus d'Aversa ne possédaient en Pouille quoi que ce soit, et il ne semble pas qu'avant cette époque d'autres aventuriers normands se soient établis en Apulie. Le poète oppose les Normands établis à Troia depuis la révolte de Mélès ³ aux Normands venus

1. G. Ap., I, 419 et suiv. En disant que les milices apuliennes sont avec les Byzantins, M. Gay, *op. cit.*, p. 438, me paraît faire erreur. Le texte de Léon d'Ostie, II, 66, sur lequel il s'appuie, mentionne la présence dans les rangs de l'armée impériale, de Calabrais, mais non d'Apuliens. Toutefois les Annales de Bari mentionnent la présence de Lombards dans les rangs de l'armée impériale. A ce moment, il y a certainement des Lombards dans les deux partis, car le rôle joué par les habitants de Melfi, le refus des villes de la côte d'obéir à Synodianos, l'élection d'Aténolf, montrent clairement que ce sont des Lombards et non des Normands qui dirigent le mouvement. Il faut ajouter, d'ailleurs, que les Normands étaient tout prêts à passer aux Grecs, comme le montre cette phrase d'Aimé, II, 21 : « Nous volons paiz, se vous nous laissiez la terre que nous tenons, et en ferons service a lo empeor. » Telle est la réponse faite au catépan, qui invite les Normands à quitter la Pouille.

2. G. Ap., I, 423 et suiv.

3. Trinchera, *op. cit.*, p. 48.

d'Aversa avec Ardouin. Les premiers ne se souciaient pas du tout de Guaimar, et les Normands d'Ardouin durent encore céder, car ceux de Troia, avec l'appui des Lombards, choisirent comme chef le fils de Mèlès, Argyros. Nous voyons donc, encore là, combien la troupe normande venue d'Aversa a acquis peu d'influence (février 1042) ¹.

Heureusement pour les rebelles, les troubles, qui se produisirent, à ce moment, à Byzance, empêchèrent les Grecs de profiter de leurs rivalités. L'impératrice Zoé, après la mort de Michel IV, avait fait monter sur le trône Michel V Calaphat ². Celui-ci envoya en Italie un certain Synodianos, qui débarqua à Otrante et chercha, dès son arrivée, à rentrer en possession des villes de la Pouille, qui avaient abandonné le parti impérial. Il leur fit demander de se soumettre ; elles refusèrent, et Synodianos se mit à rassembler une armée pour les contraindre par la force ³. Mais Michel V ayant été renversé (avril 1042), Synodianos fut rappelé, et Zoé, que son mari avait écarté du pouvoir, reprit possession du trône ⁴ ; elle nomma aussitôt Maniakès au gouvernement de l'Italie ⁵.

A ce moment, la situation des Byzantins était déjà très compromise. Skylitzès énumère comme leur étant restées fidèles les villes de Brindisi, Otrante, Tarente, Trani et Oria ⁶. Sauf Trani, à qui sa situation au bord de la mer permettait de résister, quoique isolée, on voit que les Byzantins avaient perdu tout le pays au nord d'une ligne allant de Tarente à Brindisi en passant par Oria. Maniakès arriva à Tarente au mois d'avril 1042 ⁷. Dès son arrivée, il rassembla toutes les troupes qu'il put trouver, et vint camper sur les bords de la Tara qui se jette dans le golfe de Tarente.

1. Aimé, II, 27. *Ann. Bar.*, ad an. 1042.

2. Cf. Schlumberger, *L'épopée byzantine au Xe siècle. Les Porphyrogénètes Zoé et Theodora*, p. 323 et suiv.

3. *G. Ap.*, I, 407 et suiv.

4. Cf. Schlumberger, *op. cit.*, p. 385 et suiv.

5. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 522, 541, 545 et 720. *Anon. Bar.*, ad an. 1042. *G. Ap.*, I, 447 et 466.

6. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 547.

7. *Ann. Bar.*, ad an. 1042. Aimé, II, 27. Lupus Protospat., ad an. 1042. *G. Ap.* I, 447 et suiv. Ce dernier fait arriver Maniakès, à Otrante.

Suivant les *Annales Barenses*, il se serait même avancé plus au nord, jusques vers Mottola¹. Argyros, qui avait fait appel aux Normands d'Aversa et à ceux de Melfi, vint offrir le combat à Maniakès qui le refusa et alla s'enfermer dans Tarente. Les Normands se bornèrent à piller le territoire d'Oria et se retirèrent².

En juin³, Maniakès prit l'offensive et chercha à obtenir la pacification par la terreur. Successivement, Monopoli et Matera eurent à souffrir de la terrible répression qu'il exerça. Près de Matera, il y aurait eu, suivant le *Chronicon breve normannicum*⁴, une bataille indécise entre les rebelles et Maniakès. Les autres sources sont muettes à cet égard. Les exécutions qui marquaient partout le passage du général grec produisirent leur effet, et Giovenazzo se donna aux Byzantins. Argyros vint assiéger la ville et la prit d'assaut (3 juillet 1042). Il se vengea sur les habitants des cruautés commises par Maniakès, puis alla attaquer Trani, la seule place demeurée alors aux Byzantins dans la Pouille⁵. Le siège, commencé à la fin de juillet, dura plus d'un mois; la ville était très bien fortifiée, et les assiégeants durent construire des machines de siège, entre autre un chat gigantesque⁶. Trani était sur le point de se rendre, quand un événement imprévu vint modifier la situation, Maniakès fut brusquement disgracié⁷.

Dès longtemps, le général grec avait pour ennemi Romain Skléros; celui-ci acquit, à la cour de Byzance, une grande influence par sa sœur, qui était la maîtresse de l'empereur Constantin Monomaque; il profita de son crédit pour faire révoquer Maniakès. Skylitzès raconte, en outre, qu'il viola la femme du catépan. Au mois de septembre 1042⁸, arrivèrent à Otrante le successeur

1. Mottola, circoncl. de Tarente, prov. de Lecce.

2. *Ann. Bar.*, ad an. 1042.

3. *Ibid.* Pour la date, cf. la correction de Delarc, *op. cit.*, p. 122, note.

4. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 278.

5. *Ann. Bar.*, ad an. 1042. G. Ap., I, 489.

6. *Ann. Bar.*, ad an. 1042. Lupus Protospat., ad an. 1042.

7. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 547-548.

8. Lupus Protospat., ad an. 1043. *Anon. Bar.*, ad an. 1043 (commence l'année en septembre). Psellos, *op. cit.*, dans Sathas, *Bib. græca mediæ ævi*, t. V, pp. 137 et 143. Le texte de Lupus porte que les envoyés vinrent « *cum Chrysoboulo* ». Delarc, *op. cit.*, p. 124, en fait un personnage; ne faut-il pas entendre que les envoyés étaient porteurs d'un chrysobulle ?

de Maniakès, Pardos, le protospatarios Tubachi et l'archevêque de Bari, Nicolas. Il me paraît probable qu'avant de venir à Otrante, les envoyés du basileus étaient allés dans un autre port de la côte, d'où ils engagèrent des négociations avec Argyros, qu'ils avaient mission de gagner à la cause grecque¹. Dès leur arrivée à Otrante, Maniakès s'empara de Pardos et de Tubachi, et les fit exécuter. Mais il était trop tard, et Argyros avait déjà embrassé le parti grec. Il fit incendier les machines de guerre, leva le siège de Trani et gagna Bari, où il proclama l'empereur².

Pendant ce temps, Maniakès, qui avait déjà éprouvé la rigueur des prisons de Constantinople, après l'expédition de Sicile, refusait d'obéir à l'empereur et se faisait proclamer basileus. Suivant Guillaume de Pouille, il essaya de gagner Argyros, et de prendre à sa solde les Normands³. Il échoua complètement auprès du fils de Mèlès et ne réussit, semble-t-il, que partiellement auprès des Normands, dont un petit nombre seulement s'associa à sa fortune⁴. Peu après, Maniakès quittait l'Italie; il devait périr quelques mois plus tard, en Bulgarie, dans une bataille livrée aux troupes impériales.

Par suite de la défection d'Argyros, le parti des rebelles se trouva désorganisé. C'est seulement alors que les Normands commencèrent à jouer un rôle prépondérant, en profitant de la situation nouvelle pour nommer un comte qui fut Guillaume Bras de Fer (septembre 1042)⁵. Il est probable qu'une partie des rebelles dut se soumettre avec Argyros, tandis que les autres demeuraient dans l'alliance normande; toutefois les forces des insurgés devaient être très affaiblies par suite des défections qui s'étaient produites. Pour continuer la lutte les révoltés durent chercher un appui au dehors; ils s'adressèrent à Guaimar de

1. G. Ap., I, 484 et suiv. Cette hypothèse serait confirmée par la présence de l'archevêque de Bari.

2. *Anon. Bar.*, ad an. 1043. *Lupus Protospat.*, ad an. 1043. *Ann. Bar.*, ad an. 1043. G. Ap., I, 487 et suiv.

3. G. Ap., I, 500 et suiv.

4. On trouve plus tard, en Grèce, des latins, anciens soldats de Maniakès, qui doivent avoir été des Normands. *Alexiade*, t. I, pp. 27 et 370.

5. *Lupus Protospat.*, ad an. 1042. Aimé, II, 28. *Chr. br. norm.*, ad an. 1043. Cf. Hirsch, *De Italia inferioris annalibus*, etc., p. 39.

Salerne. On a vu plus haut que celui-ci avait déjà cherché à diriger la révolte, et n'avait pu y réussir. Les circonstances amenèrent les insurgés à offrir d'eux-mêmes à Guaimar ce que celui-ci n'avait pu obtenir quelque temps auparavant. Le prince de Salerne s'était compromis dans la révolte; il comprit que s'il refusait l'assistance qui lui était demandée, il aurait à subir la vengeance des Grecs, une fois que ceux-ci auraient rétabli l'ordre en Pouille; il accepta donc de soutenir l'insurrection¹.

La scission qui s'était produite dans le parti lombard, à la suite de la trahison d'Argyros, permit aux Normands de prendre une part plus active à la direction de la campagne. Ce fut Guillaume Bras de fer qui demanda à Guaimar d'intervenir, et il semble bien que ce soit avec lui que le prince de Salerne ait traité. A partir de janvier 1043², nous voyons le prince de Salerne prendre dans ses actes le titre de duc de Pouille et de Calabre; c'est donc dans le courant de janvier qu'il fut reconnu comme suzerain des terres occupés par les Byzantins³. Il semble qu'une partie des Normands ait voulu choisir comme suzerain Rainolf d'Aversa; Guaimar, craignant que la puissance de Rainolf ne lui fit échec, s'y opposa et investit de ses nouvelles possessions, Guillaume Bras de fer, auquel il fit épouser sa nièce, la fille du duc de Sorrente⁴. Les négociations commencées à Salerne s'achevèrent à Melfi. Ce fut dans cette ville que Guaimar partagea entre les Normands les terres « acquestées et à acquester »⁵.

Le pays fut réparti de la façon suivante entre les principaux chefs normands : Guillaume eut Ascoli; Dreux, Venosa; Arnolin, Lavello; Hugues, Monopoli; Rodolphe, Canne; Gautier, fils d'Ami, Civita; Pierron, son frère, Trani; Rodolphe, fils de Bebena, Sant'Arcangelo; Tristan, Montepeloso; Hervé, Frigento; Asclettin, Acerenza; Rainfroi, Minervino⁶. Aimé et Léon

1. Aimé, *loc. cit.*

2. *Cod. dipl. Cavens.*, t. VI, p. 225.

3. *Ibid.*, p. 224; dans un acte de janvier, Guaimar n'a pas le titre de duc de Pouille.

4. Aimé, II, 28, p. 82 et suiv.

5. Aimé, II, 30. *Anon. Bar.*, ad. an. 1043.

6. Aimé, II, 30. Voici l'identification de celles de ces localités, dont nous n'avons pas encore rencontré le nom : Sant'Arcangelo Trimontî, circond.

d'Ostie, qui le copie¹, mentionnent qu'Ardouin reçut la moitié de toutes choses, sans que nous sachions ce qu'il faut entendre par là. Rainolf d'Aversa reçut Siponto et une partie du Gargano². Melfi resta indivise entre tous les chefs normands³. Notons qu'Onfroi, frère de Guillaume Bras de fer, ne figure pas encore parmi les chefs normands. Il est plus que probable qu'il n'était pas encore arrivé à cette date. Il dut venir en Italie, seulement dans la période qui s'étend de 1043 à 1045, car un peu avant la venue de l'empereur (1047), il est déjà installé⁴.

Il faut retenir que, comme le dit Aimé, ce partage comprit non seulement les terres acquises, mais encore les terres à conquérir. Guaimar donna l'investiture des villes encore aux mains des Byzantins, comme plus tard, nous verrons le pape investir Robert Guiscard de la Sicile, alors occupée par les Musulmans. La donation faite à Ardouin ne s'explique pas, car nous ne trouvons plus trace de ce personnage dans les années qui suivent. Delarc a peut-être raison quand il explique qu'« Aimé a parlé de la donation faite à Melfi en faveur d'Ardouin, sans savoir si le fait était exact et uniquement pour prouver que les Normands étaient restés fidèles à la promesse faite à Aversa »⁵.

De Melfi, les Normands, sous la conduite de Guaimar et de Rainolf, allèrent mettre le siège devant Bari; mais leur tentative échoua, et ils furent obligés de se retirer au bout de quelques

d'Ariano, prov. d'Avellino. Frigento, circond. de Sant'Angelo de' Lombardi, prov. d'Avellino. Minervino Murge, circond. de Barletta, prov. de Bari.

1. Leo Ost., II, 66.

2. On a discuté sur les possessions que Rainolf aurait eues à Siponto. A mon avis, ce fait est confirmé par Richard, successeur de Rainolf, qui donne au Mont-Cassin certains biens dans la région de Siponto; Gattola, *Acces.*, t. I, p. 161. Di Meo, *op. cit.*, t. VIII, ad. an. 1059, et de Blasiis, *op. cit.*, t. I, p. 177, note 2, croient cette donation de Richard fautive. Delarc, *op. cit.*, p. 331, la croit vraie. L'objection principale était tirée de la date. L'acte est du 23 août 1059. On en contestait l'authenticité, parce que dans l'acte il est dit que Richard assiste au concile de Melfi, et que l'on croyait que celui-ci avait eu lieu en juillet 1059. Or, le concile est du 23 août, cf. Pflugk-Harttung, *Iter italicum*, p. 190. L'objection tombe donc d'elle-même; les autres critiques sont sans importance.

3. Aimé, II, 30. G. Ap., I, 321.

4. Aimé, II, 43. Cf. Heskell, *loc. cit.*

5. *Op. cit.*, pp. 131-132.

jours¹. Nous sommes très mal renseignés sur les événements dont la Pouille fut le théâtre pendant les années qui suivirent. Lupus Protospatharius² mentionne, à l'année 1044, une attaque de Guillaume Bras de fer et de Guaimar, contre les possessions byzantines de Calabre, attaque dont le résultat fut la construction du château de Stridula, dont la situation exacte nous est inconnue. En 1045, le *Breve chronicon normannicum* rapporte une victoire d'Argyros sur les Normands; le combat aurait eu lieu dans les environs de Tarente. La même année Dreux s'empara de Bovino³. De tout ce que nous savons, il résulte qu'il y a eu, alors, une poussée des Normands vers le sud; c'est, sans doute, à ce moment, que Lecce, qui, en 1047, sera reprise par les Grecs, a dû être occupée. En 1046, au début de l'année, Lupus enregistre le départ d'Argyros pour Constantinople, et l'arrivée du catépan Eustathios Palatinos⁴. Pendant toute cette période, nous sommes mieux renseignés sur l'histoire des Normands d'Aversa.

Pour punir Guaimar de l'appui prêté aux Normands le basileus Michel V, dès son arrivée au pouvoir, remit en liberté Pandolf III⁵, autour duquel se groupèrent bientôt tous ses anciens partisans, et parmi eux les comtes d'Aquino et de Sexto⁶. Dès le retour

1. *Anon. Bar.*, ad an. 1043.

2. Lupus Protospat. ad. an. La présence de Guaimar aux côtés de Guillaume Bras de fer, est très probable, car ses États s'étendent fort loin de ce côté. En 1047, le pape Clément II nomme parmi les suffragants de Salerne les évêques de Conza, Malvito, Pesto, Acerenza, Bisignano, Cosenza. Il est probable que certaines de ces villes sont au pouvoir des Byzantins, mais il est clair que le prince de Salerne a des prétentions sur cette région. Cf. Paesano, *Mem. della chiesa Salern.*, t. I, p. 107.

3. Rom. Sal. ad an. 1045. M.G.H.SS. t. XIX, p. 404. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 278.

4. *Loc. cit.* Cf. Lupus Protospat. ad. an. 1046 et *Cod. dipl. Bar.*, t. IV, p. 67.

5. Aimé, II, 12. Leo Ost., ad an. 1041. M.G.H.SS., t. III, p. 180. Hirsch, *op. cit.*, p. 259, prétend que Pandolf revint avant la mort de Michel IV (décembre 1041), mais les *Annales de Bénévent* font débiter l'année en mars. Cf. Weinreich, *De conditione Italiae inferioris Gregorio VII pontifice* (Koenigsberg, 1864), p. 80. Donc, suivant le mode de compter des *Annales Beneventani*, Pandolf a pu arriver encore de janvier 1042 au 1^{er} mars. Cf. Delarc, *op. cit.*, p. 139, note 1.

6. Leo Ost., II, 68 et suiv. Aimé, II, 40, et suiv.

de Pandolf, toute la région de Capoue et du Mont-Cassin fut mise à feu et à sang. La chronique de Léon d'Ostie est remplie par le récit, sans intérêt, de ces guerres continuelles entre partisans de Guaimar, de Pandolf et du Mont-Cassin. Il suffit d'indiquer qu'un certain nombre des Normands qui étaient alors au service de l'abbaye se montrèrent des vassaux si peu commodes, que l'abbé Richer dut, une fois, quitter son couvent, pour aller chercher du secours auprès d'Henri III. Il semble que Guaimar ait conseillé à l'abbé d'aller trouver le fils de Conrad, ce qui tendrait à prouver que le prince de Salerne, lui-même, n'obtenait qu'une obéissance très relative de la part de ses vassaux. Le pape Victor III, qui, comme abbé du Mont-Cassin, avait eu de nombreux démêlés avec les Normands, rapporte dans un de ses dialogues, divers actes de pillage commis par ses anciens adversaires et dit à leur sujet : « *sunt ad rapinam avidi, ad invadenda aliena bona inexplebiliter anrui* ¹. » De tout ce que nous apprennent les sources, il ressort, en effet, que les Normands se conduisent en véritables brigands. Rappelons qu'en 1043 ², un prêtre, Francon, s'excuse de ne pouvoir payer la redevance qu'il doit au monastère de Saint-Serge et Saint-Bacchus de Naples, et promet de s'acquitter « *ubi domino placuerit et illi maledicti lormannis (sic) exieris de liburie* ». Le territoire du Mont-Cassin n'était pas respecté davantage, et Guaimar, qui ne voulait pas permettre à l'abbé de détruire les Normands, réussissait à grand-peine à maintenir la paix ³. Il est vrai que dans ces luttes incessantes, tous les torts n'étaient peut-être pas du côté des Normands. Léon d'Ostie raconte l'histoire du guet-apens où tomba un Normand du nom de Rodolphe ⁴, venu, avec quelques compagnons, au Mont-Cassin. Les moines, qui avaient à se plaindre de Rodolphe et des siens, profitèrent du moment où ils étaient à l'église pour tomber sur eux, et les massacrer pour la plupart. Cette exécution sommaire permit aux moines, aidés par les comtes des Marseilles et les comtes de Sangro, d'expulser les

1. AA.SS.O.S.B., sec. IV. P. 2, p. 433.

2. *Regii neapolitani archiv. mon.*, t. IV, n° 380, p. 299.

3. Leo Ost., II, 71. Aimé, II, 41.

4. Leo Ost., II, 71 et 73.

bandes normandes de tous les territoires du Mont-Cassin. A la suite de ce succès, l'abbé fit construire un grand nombre d'enceintes fortifiées, derrière lesquelles purent s'abriter les paysans de l'abbaye (mai 1045). Guaimar dut intervenir personnellement pour empêcher les gens d'Aversa de venger leur compatriote, et ce n'est qu'avec peine qu'il y réussit.

Les Normands d'Aversa étaient alors aux prises avec le prince de Salerne pour les raisons suivantes. Au mois de juin de l'année 1045¹, le comte Rainolf étant mort, les Normands, avec le consentement de Guaimar, élurent à sa place Aselettin, neveu de Rainolf², qui fut investi par Guaimar, mais mourut au bout de peu de temps. Aselettin n'avait pas recueilli en entier l'héritage de son oncle, car les gens de Gaëte se donnèrent, à la mort de Rainolf, au comte d'Aquino, Adénolf, qui fut battu et fait prisonnier par le prince de Salerne³. Pandolf III ayant, sur ces entrefaites, recommencé à attaquer le Mont-Cassin, Adénolf et Guaimar s'allièrent contre lui et le premier, remis alors en liberté, conserva Gaëte. A la mort d'Aselettin, Guaimar prétendit disposer du comté et en investit Raoul, fils d'Eudes⁴. Cette intervention du prince de Salerne fut mal vue des Normands, et tout un parti, ayant à sa tête un neveu de Rainolf I^{er}, Rainolf Trincanocte, et Hugues Falluca refusa d'obéir à Guaimar⁵. Celui-ci réussit à s'emparer des deux chefs, et les fit enfermer à Salerne. Les deux captifs réussirent à gagner leur geôlier et à s'enfuir auprès de Pandolf III, qui naturellement s'empessa de les appuyer. Aidé par celui-ci, Rainolf II gagna Aversa et à force d'argent se fit reconnaître à la place de Raoul, qui dut prendre la fuite.

Cette révolution eut lieu vers la fin de 1045, ou au début de

1. En juillet 1050, on compte la sixième année d'Adénolf, duc de Gaëte. *Cod. dipl. Caiet.*, t. I, p. 190. Celui-ci a donc commencé, au plus tard, à régner en juillet 1045. Or, après Rainolf, et avant Adénolf, il y a eu Aselettin. Comme Rainolf est mort en juin, *Necrol. sancti Benedicti Capuanum* dans Peregri- ni, *Histor. princip. Langob.*, éd. Pratilli, V, 70, on doit placer sa mort en 1045, car il n'y aurait pas assez de temps entre juin et juillet 1046 pour les événements connus. Cf. Aimé, II, 31, p. 87.

2. Aimé, II, 31, p. 87.

3. Leo Ost., II, 74.

4. Aimé, II, 32; Leo Ost., II, 66.

5. Aimé, II, 33, qui appelle Hugues, Fallacia. Cf. Leo Ost., II, 41 et 66.

l'année 1046. A cette date, en effet, mourut Guillaume Bras de fer, or les événements d'Aversa sont postérieurs à la mort de celui-ci¹.

La disparition de Guillaume fit éclater entre les Normands des conflits dont Guillaume de Pouille nous a conservé le souvenir². Pierron, seigneur de Trani, et Dreux furent tous les deux candidats à la succession de Guillaume Bras de fer. Appuyé par Guaimar, ce fut Dreux qui l'emporta. Le nouveau comte prit peu après le titre de *dux et magister Italiae comesque Normannorum totius Apuliae et Calabriae*³. A ce moment, le prince de Salerne chercha à s'attacher Dreux en lui faisant épouser sa fille, car il tenait à s'assurer l'appui des Normands de la Pouille pour lutter contre Pandolf III, dont l'alliance avec les Normands d'Aversa l'inquiétait⁴. Son but fut atteint, et Dreux vint l'aider, au moment où Rainolf II songeait à attaquer Salerne. Sur ces entrefaites, Pandolf III se trouva à court d'argent : ne pouvant payer ses troupes, il lui fut impossible de fournir une assistance effective à Rainolf II, qui se voyant abandonné par lui, demanda à Dreux de le réconcilier avec Guaimar. Le nouveau comte de Pouille y réussit, et Rainolf II fut investi par le prince de Salerne,

1. Guillaume Bras de fer dut mourir vers la fin de 1045, ou au début de 1046. Cf. Heinemann, *op. cit.*, t. I, p. 361. Cela résulte d'Aimé, II, 34 et 35.

2. G. Ap, II, 27 et suiv.

3. Il est probable que Dreux n'a pris ce titre qu'après la venue d'Henri III. Cf. p. 113. On a de Dreux un acte de 1053, où il prend le titre de « *dux et magister Italiae comesque Normannorum totius Apuliae atque Calabriae* », Ughelli, t. VII, p. 168. Les indications chronologiques sont exactes. L'absence de diplômes émanés de Dreux, ne permet pas de faire la critique de cet acte, au point vue diplomatique. Je crois pourtant que l'acte est authentique, car il est mentionné dans une bulle de Nicolas II (25 août 1059, Melfi). Cf. Pflugk-Harttung, *Acta inedita*, t. II, p. 86. Il est peu probable que l'on ait présenté au pape un acte faux, où était mentionnée l'intervention de Robert Guiscard, alors que Guiscard était à Melfi avec le pape. Cela me paraît rendre probable l'authenticité du diplôme. Si on l'admet, on voit que les Normands ont pris le titre qu'avait alors Argyros, le gouverneur byzantin de la Pouille, qui s'intitulait *μάρτυρος καὶ δούξ Ἰταλίας*. Trinchera, *op. cit.*, 54. Rappelons qu'Henri II avait accordé à Mèlès ce titre de *dux Apuliae*. Le titre de duc aurait donc été pris par les Normands antérieurement au concile de Melfi. Cette opinion me paraît confirmée par le fait que Guaimar, dans ses actes, parlait du duché de Pouille. Cf. p. 105.

4. Aimé, II, 34.

du comté d'Aversa¹. Ainsi se terminèrent ces premiers démêlés entre le prince de Salerne et les bandes normandes.

Il semble que, pendant l'année 1046, Dreux se soit étendu vers la Pouille ; nous savons, en effet qu'en mai, il infligea une défaite au catépan Eustathios, près de Tarente². En 1046 également, Onfroi, un des fils de Tancrède de Hauteville, arrivé depuis peu en Italie, obligea les gens de Bari à conclure un traité avec lui. Peut-être, doit-on placer également vers cette date, la création par le comte Pierron de toute une série de forteresses dans les environs de Trani. D'après Guillaume de Pouille, c'est alors, en effet, qu'auraient été créées les places d'Andria, de Bisceglie, de Barletta et de Corato³.

La fin de l'année 1046 marque l'apogée de la puissance de Guaimar, dont l'autorité est reconnue par les comtes des Marseilles et les comtes de Sangro⁴, et, dont l'alliance est recherchée par Boniface, marquis de Toscane. Guaimar pouvait croire également qu'il était en droit de compter sur l'appui d'Henri III, auquel il envoyait des présents deux fois par an ; mais sa puissance porta ombrage au fils de Conrad et la venue d'Henri III, en Italie, modifia singulièrement la situation du prince de Salerne.

1. Aimé, II, 35, 36 et 38.

2. Lupus Protospat. ad an. *Chr. breve nor.*, ad an.

3. Aimé, II, 34, p. 91.

4. G. Ap. II, 20. 22.

CHAPITRE IV

L'EMPEREUR HENRI III EN ITALIE. — ARRIVÉE DE RICHARD D'AVERSA
ET DE ROBERT GUISCARD. — LES NORMANDS ET LÉON IX.

(1047-1054).

Depuis Benoît VIII, la papauté était en quelque sorte devenue héréditaire dans la famille des comtes de Tusculum, qui surent toujours se maintenir en bons termes avec les empereurs allemands¹. Benoît IX, qui monta sur le trône pontifical, à l'âge de douze ans, compromit cette situation par ses désordres. Sous son règne, on vit « reflleurir au Latran le régime de cocagne auquel son parent, Jean XII, avait présidé quatre-vingts ans auparavant² ». Benoît IX resta pourtant douze ans sur le trône pontifical; ce ne fut qu'à la fin de 1044 que les Romains, las de son pontificat, le chassèrent et élurent à sa place Jean, évêque de Sabine, qui prit le nom de Silvestre III³. Ramené au pouvoir par son parti, Benoît IX abdiqua, au bout de quelque temps, en faveur de Jean Gratien, archiprêtre de Saint-Jean-Porte-Latinē, qui prit le nom de Grégoire VI⁴. L'anarchie, qui régna à Rome, à la suite de ces élections, fut telle, qu'une partie du clergé romain demanda l'intervention d'Henri III, qui, en 1039, avait succédé à son père Conrad II⁵. Le roi des Romains avait déjà été sollicité par les moines du Mont-Cassin de venir rétablir l'ordre dans l'Italie du Sud. En 1046, Henri III, débarrassé des

1. Cf. Mgr Duchesne, *Les premiers temps de l'état pontifical*, p. 369 et suiv.

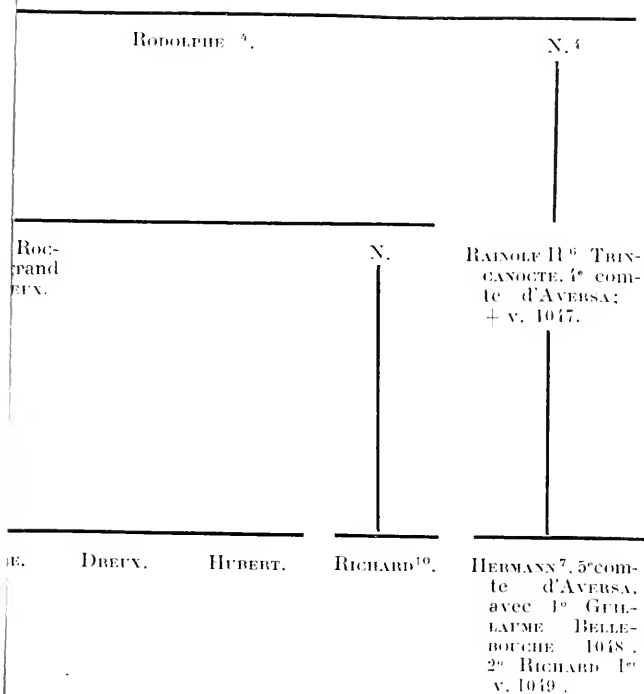
2. *Op. cit.*, p. 376.

3. *Lib. Pontif.*, t. II, p. 270, et *Annal. Rom.*, *ibid.*, p. 331.

4. *Ibid.*

5. Bonizo, *Liber ad amicum*, dans M.G.H. in-4°, *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. I, p. 584.

PRINCES DE CAPOUE



guerres, qu'il avait eu à soutenir contre Samuel Aba, roi de Hongrie, et Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, se décida à descendre en Italie¹. Dans deux synodes, tenus l'un à Sutri, le 20 décembre, l'autre, à Rome, le 23 et le 24 du même mois, Henri déposa les trois papes et désigna pour leur succéder Suidger, évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II. Celui-ci sacra le 25 décembre Henri III et sa femme Agnès².

Dans le courant du mois de janvier de l'année 1047, l'empereur se rendit dans le sud de l'Italie, en compagnie du pape³. Il s'arrêta au Mont-Cassin et fit, durant son séjour, de riches présents à l'abbaye⁴. Le 3 février, il était à Capoue⁵, où Guaimar, accompagné de Rainolf II et de Dreux vint le trouver; Pandolf III se rendit également auprès de lui⁶. L'empereur trouva que la puissance de Guaimar était devenue trop grande il lui enleva donc Capoue, et rendit à Pandolf III, son ancienne principauté; en échange, il reçut une grosse somme d'argent. Henri III confirma également les conquêtes faites par les Normands en conférant l'investiture de leurs états à Dreux et à Rainolf⁷.

On a voulu qu'à partir de cette date, Rainolf et Dreux aient cessé d'être les vassaux de Guaimar⁸. Cette opinion ne me paraît pas juste, car, dès le départ de l'empereur, nous voyons Dreux acquiescer à une demande de Guaimar « comme loïal comte », dit Aimé⁹, et le prince de Salerne agit, peu après, en véritable suzerain dans l'affaire de la succession d'Aversa¹⁰.

Le rôle d'Henri III peut s'expliquer autrement; vis-à-vis de l'empire, les Normands étaient investis d'une façon irrégulière,

1. Herimannus Aug., *Chr.*, M.G.H.SS., t. V, p. 126. ad an. 1046. *Annal. Altah.*, ad an. 1046. Cf. sur la descente de l'empereur, Steindorff, *Jahrb. d. d. Reichs unter Heinrich III*, t. I, p. 308 et suiv.

2. Cf. Steindorff, *op. cit.*, t. I, p. 314 et suiv.

3. Stumpf, *op. cit.*, 2320-2322.

4. Leo Ost., II, 78.

5. Gattola, *Acces.*, t. I, p. 148.

6. Leo Ost, II, 78. Aimé, III, 2-4. *Ann. Cas.*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 306.

7. Aimé, III, 2. Herimannus Aug., *Chr.*, ad an. 1047.

8. De Blasiis, *op. cit.*, t. I, p. 797. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 277. Delarc, *op. cit.*, p. 166. Heinemann, *op. cit.*, t. I, p. 108.

9. Aimé, III, 42, 113 et suiv.

10. Cf. *infra* p. 117.

car, Guaimar leur avait donné des terres, sur lesquelles il n'avait aucun droit. Henri III dut se borner à légitimer le fait accompli, les Normands devinrent ainsi les arrières-vassaux de l'empire. Il reste à expliquer comment à partir de ce moment, le prince de Salerne a cessé de prendre le titre de « *dux Apulie* ¹ ». Il me semble que l'on peut donner de ce fait l'explication suivante. Aucun Normand n'avait été jusque-là été investi du duché de Pouille, mais tous avaient reçu des investitures partielles. Dreux était comte de Lavello, comme Pierron était comte de Trani. Guillaume Bras de fer et Dreux ne paraissent pas avoir été, jusqu'alors, les seigneurs des autres comtes normands, et leur rôle paraît s'être réduit à prendre en cas de guerre le commandement des bandes que formaient leurs compatriotes. Par le fait de l'investiture impériale, Dreux acquit une importance nouvelle ; nous avons vu qu'il prit probablement alors le titre de « *dux et magister Italiae* ». Dreux ayant reçu la Pouille en fief, on comprend que Guaimar ait cessé de prendre le titre de « *dux Apulie* », mais ce changement a très bien pu se faire sans que l'empereur ait rompu les liens de vassalité qui rattachaient Dreux au prince de Salerne.

Le résultat le plus clair du voyage d'Henri III fut la reconstitution de la principauté de Capoue. L'empereur, afin d'équilibrer la puissance des petits États italiens, chercha certainement à opposer à Guaimar et à ses Normands, Pandolf III.

De Capoue. Henri III, toujours en compagnie du pape ², se rendit à Salerne, où il était le 18 février; de là, il gagna Bénévent. La ville refusa de le recevoir. Hermann de Reichenau raconte que les habitants qui avaient mal accueilli, quelque temps auparavant, la belle-mère de l'empereur, craignirent la vengeance d'Henri III. Celui-ci se borna à concéder aux Normands Béné-

1. Guaimar n'a plus le titre de *dux Apulie et Calabriae*, après janvier 1047; *Cod. Cav.*, t. VII, pp. 26, 28 et suiv. De Blasiis, *op. cit.*, I, 197, dit à tort depuis décembre 1046. L'acte publié dans le *Cod. Cav.*, *loc. cit.*, sous le n° MLXXXVIII, a encore la mention du duché de Guaimar, mais l'indiction indique qu'il faut le dater de 1045. Je ne saurais expliquer que par une erreur du rédacteur la mention du duché qui se trouve dans l'acte n° MCXX, *op. cit.*

2. *Ann. Benev.*, M.G.H.SS., t. III, p. 179. Lup. Protospat. ad an. 1046. Herimannus Aug. *Chr.*, M.G.H.SS., t. V, p. 126. Leo Ost., II, 78.

vent et son territoire, et regagna l'Allemagne. L'aide prêtée par les Normands à Guaimar, dans sa campagne contre Capoue, montre bien que leurs rapports avec le prince de Salerne continuèrent à être très bons, après la venue de l'empereur¹; de même, l'assistance, prêtée à Guaimar par Dreux, lors de la révolte de Guillaume Barbote, vers 1050².

Il semble, qu'à ce moment, les Normands se soient étendus, surtout vers le sud. La chronique de Lupus mentionne pour la fin de l'année 1047 deux victoires des Grecs, dont l'une à Lecce³. Nous ne connaissons pas, par ailleurs, les campagnes, qui eurent lieu alors, mais nous pouvons connaître la manière dont les Normands progressèrent, par l'histoire de deux jeunes chevaliers qui arrivèrent, en Italie, vers cette date, et sur lesquels les chroniques nous fournissent de nombreux renseignements.

Les succès remportés par les Normands, en Italie, avaient amené une émigration nombreuse de leurs compatriotes⁴. Nous avons vu que Rainolf d'Aversa avait tenu à faire venir des Normands, pour les prendre à son service, et Malaterra nous apprend, que tous ceux, qui arrivaient de Normandie, étaient, bien reçus et trouvaient facilement à prendre du service. Un peu avant la venue de l'empereur Henri III, arrivèrent deux chevaliers, qui devaient, au bout de peu de temps jouer les deux rôles principaux, dans les événements de l'Italie du Sud. L'un devait être Richard I^{er} de Capoue, l'autre Robert Guiscard.

Le premier était le fils d'Asclettin, à qui la ville d'Acerenza avait été attribuée, lors du partage de la Pouille, et le frère d'Asclettin, qui avait été investi d'Aversa, après la mort de Rainolf I^{er}⁵. Richard arrivait avec une suite nombreuse : il avait avec lui quarante chevaliers. Il se rendit, d'abord, à Aversa, où il trouva, auprès de Rainolf II Trincaocte, un très mauvais accueil. Ce dernier, au dire d'Aimé, craignait que les partisans d'Asclettin ne

1. Aimé, III, 3, 105.

2. Aimé, II, 39, 95. La date résulte de l'*Anon. Bar.*, ad an. 1051 et d'un acte de 1050, où Guillaume est mentionné, di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 311.

3. Lup. Protospat., ad. an. 1047.

4. Malaterra, I, 11.

5. Aimé, II, 43 et 44.

s'unissent au jeune comte et ne missent celui-ci à sa place. Richard, voyant qu'il n'avait rien à gagner, auprès de Rainolf II, quitta Aversa et se rendit auprès d'Onfroï, seigneur de Lavello, qui le traita avec honneur ¹. Mais, à ce moment, Onfroï était un seigneur assez peu puissant, et il ne paraît pas avoir aidé Richard, à qui la fortune vint d'un autre côté. Un certain Sarule, seigneur de Genzano, ancien vassal d'Asclettin, comte d'Acerenza, se serait, au dire d'Aimé, rendu auprès de Richard, dès qu'il eut connaissance de sa présence chez Onfroï, et l'aurait invité à venir à Genzano ². Là, en présence de ses chevaliers, il aurait proclamé Richard seigneur des terres qu'il possédait, et n'aurait accepté, que sur les instances de celui-ci, de partager avec lui la seigneurie. Peut-être, y a-t-il, chez Aimé, une certaine exagération dans la manière de présenter les faits. Nous voyons, en effet, que l'arrivée de Richard augmenta sensiblement la puissance de Sarule, qui, au lieu de soixante chevaliers, en eut cent. En admettant que Richard et Sarule ont simplement fait alliance, nous devons être plus près de la vérité.

Les deux seigneurs commencèrent à mener une vie de brigands, pillant et ravageant toutes les terres voisines. Au bruit de leurs exploits, de nombreux chevaliers vinrent se ranger sous leurs ordres et tous furent grassement payés. Richard devint assez puissant pour s'attaquer au comte d'Aversa, auquel il réclama les terres, qui avaient appartenu à son frère ; il réussit à amener Rainolf II à composition. Celui-ci donna en mariage, à Richard, une de ses parentes, et lui restitua le bénéfice qui avait appartenu à Asclettin ³. Nous savons que Richard attaqua également Dreux, mais ici, il fut moins heureux et fut fait prisonnier ⁴. Pendant sa captivité, Rainolf Trincanocte vint à mourir (fin de 1047 ou début de 1048) ; son fils Hermann lui succéda, sous la

1. On a vu que Lavello était échu à Arnolin, lors du partage de la Pouille, nous ne savons pas comment Onfroï en devint le seigneur.

2. Genzano, prov. et circond. de Potenza.

3. Aimé, II, 44, fait de la femme de Richard, la sœur de Rainolf Trincanocte ; ailleurs, VII, 1, il dit qu'elle était sœur de Guiscard. Cf. le tableau généalogique des comtes d'Aversa, p. 112.

4. Aimé, III, 12.

tutelle du comte Guillaume Bellebouche¹. Celui-ci, pour des motifs que nous ne connaissons pas, fut, au bout de quelque temps, expulsé par les gens d'Aversa, qui choisirent Richard, comme régent². Ils allèrent trouver Guaimar de Salerne et le prièrent d'intervenir auprès de Dreux pour qu'il rendit la liberté au seigneur de Genzano. Aimé raconte que le prince Guaimar requit Dreux de lui livrer Richard et qu'en loyal comte Dreux obéit. D'après le même chroniqueur, Guaimar aurait ensuite mené Richard, à Aversa, et l'aurait fait comte³. Il semblerait, d'après les paroles d'Aimé, que Guaimar agit, encore à ce moment, comme seigneur d'Aversa. Reconnu comme régent, pendant la minorité d'Hermann, Richard, nous ne savons comment, fut bientôt seul comte, car les sources ne font plus mention de son pupille, Hermann.

La fortune de Guiscard, bien qu'elle n'ait pas été aussi rapide que celle de Richard, devait la dépasser. Robert Guiscard était le fils aîné du second mariage de Tancrede de Hauteville. A peu près vers la même époque que Richard, il se rendit en Italie pour y chercher fortune, mais au lieu d'arriver comme celui-ci suivi d'une suite nombreuse, il vint seul. Guiscard était allé tout d'abord demander appui à Dreux, qui ne lui fournit aucune assistance. Repoussé par son frère, Robert fut obligé de se mettre à la solde de divers chevaliers⁴. C'est ainsi que, à une date indéterminée, il entra au service de Pandolf III⁵. Nous avons vu qu'à la suite de l'expédition d'Henri III, la guerre avait éclaté entre Guaimar et Pandolf. C'est vers cette époque, que Robert prit du service dans l'armée de Pandolf, où, d'ailleurs, il paraît être

1. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 283.

2. *Ibid.*, p. 312. Cf. Leo Ost., II, 66, qui confirme les renseignements fournis par les actes cités par di Meo.

3. Aimé, III, 12.

4. Aimé, II, 45. Robert vint en Italie après la mort de Guillaume (fin 1045 ou début 1046), avant celle de Pandolf (février 1049) (Cf. Hirsch, *Forschungen*, t. VIII, 282), et sans doute avant l'expédition de Dreux en Calabre en 1048, car c'est sans doute à la suite de cette expédition qu'il s'établit en Calabre. Comme auparavant, Guiscard fut au service de Pandolf, il dut venir en 1046 ou 1047.

5. *Ibid.*, III, 6.

demeuré assez peu de temps. Selon Aimé, le prince de Capoue aurait promis à Robert pour prix de ses services un château et la main de sa fille, et, le moment venu de tenir ses promesses, aurait refusé de s'exécuter. Peut-être, à cette époque, la guerre avec Guaimar était-elle terminée et Pandolf III n'ayant plus besoin de ses auxiliaires normands les a-t-il licenciés. Quoi qu'il en soit, Robert, à la suite de cet insuccès, retourna auprès de Dreux qui refusa à nouveau de lui concéder des terres ¹. A ce moment, la lutte, entre Grecs et Normands, avait repris avec beaucoup de violence. Nous savons qu'en 1048, Onfroi s'empara de Troia, et que la même année les Grecs furent battus à Tricarico ². Comme, vers le même temps, nous voyons Dreux conduire une expédition dans la haute vallée du Crati, tout près de Cosenza, je suis porté à croire, que ce fut lui qui remporta la victoire de Tricarico par laquelle la Calabre fut ouverte ³ aux incursions normandes. Les détails nous manquent pour cette expédition de Dreux, et pour les conquêtes qui en furent la suite, mais les aventures de Guiscard nous permettent de connaître les procédés, employés par les Normands, pour conquérir le pays.

La nature montagneuse de la Calabre donne une importance toute particulière aux quelques passages par lesquels se font les communications. Dreux laissa donc, après son expédition, un certain nombre de petits corps, destinés à garder les défilés. Comme cette région était très peu fertile et assez insalubre, on dut attribuer les nouvelles conquêtes aux chevaliers normands les plus pauvres et les plus besogneux. Robert Guiscard eut le commandement d'une troupe qui s'établit dans la vallée du Crati à Scribla ⁴. Les Normands ainsi laissés, étaient obligés de vivre sur le pays, ce qui était difficile, car les villes de la côte situées pour la plupart dans de fortes positions pouvaient facilement se défendre.

1. Aimé, III, 7.

2. *Chr. Inveve norm.*, Muratori, R.I.SS., t. V, p. 278. De Blasiis, t. I, p. 204, n'a pas compris ce texte et a dit que les Grecs avaient été vainqueurs alors que le texte porte : *Victi sunt Græci*. Les conclusions, qu'il tire de cette prétendue victoire, au sujet de la conquête de la Calabre, sont donc erronées.

3. Aimé, III, 7. Malaterra, I, 16.

4. Malaterra, I, 12. Aimé, III, 7.

Le pillage des campagnes était donc la seule ressource des troupes installées en pays ennemi. Il semble que dans la région où Guiscard s'établit, les débuts aient été particulièrement pénibles. Robert, au bout de quelque temps, se trouva sans argent pour payer la solde de ses soldats et dut aller trouver son frère qu'il s'efforça, en vain, d'apitoyer sur son sort ¹. Dreux refusa de lui concéder d'autres terres et Guiscard fut obligé de retourner en Calabre. C'est vers cette époque qu'il transporta son camp de Scribla à San Marco ². Scribla était dans une situation malsaine, tandis que San Marco, situé sur une hauteur, présentait l'avantage d'être plus inaccessible. San Marco devint un véritable repaire de brigands. On ne saurait mieux faire que de citer les paroles mêmes d'Aimé : « Et retorna Robert a la roche soe et aloit par les lieux ou il creoit trover de lo pain. Et coment lui plaisoit prenoit proie continuellement, et toutes les chozes qu'il avoit faites absconsement, maintenant fist manifestement. Et prenoit li buef por arer et li jument qui faisoit bons pollistre, gras pors. X. et peccoires. XXX ; et de toutes ces choses no pooit avoir senon. XXX. besant, et autresi prenoit Robert li home liquel se rachatarent de pain et de vin ; et toutes voies de toutes cestes choses non se scioit Robert ³. » Malaterra raconte qu'il arriva à Guiscard d'être obligé de se mettre en campagne, pour procurer à ses compagnons ce qu'il leur fallait pour vivre ⁴. Dans cette lutte de tous les instants, les couvents n'étaient pas épargnés et leurs terres étaient pillées et dévastées. Les possessions byzantines de Calabre avaient à subir continuellement les entreprises des Normands qui, dans cette guerre de brigands, avaient recours à toutes les ruses. Une aventure typique est celle qui arriva au gouverneur byzantin de Bisignano, elle eut un grand retentissement, et nous la connaissons par trois sources, indépendantes les unes des autres : Aimé, Malaterra et l'auteur du *Strategicon* ⁵.

Guiscard avait conclu un accord avec Pierre, gouverneur

1. Aimé, III, 9.

2. Malaterra, I, 16. San Marco Argentano, entre Malvito et Bisignano.

3. Aimé, III, 9.

4. Malaterra, I, 16.

5. Malaterra, I, 17. Aimé, III, 10. *Cecaumeni strategicon*, p. 35. Cf. une variante de cet épisode, dans l'*Aleriade*, I, 11, p. 52 et suiv.

grec de Bisignano. Un jour, Robert invita à une conférence le commandant byzantin. Tandis que les deux chefs s'embrassaient, Guiscard, réussit à faire tomber de cheval le gouverneur qu'il fit prisonnier ; en même temps, les Normands, placés en embuscade, tombaient à l'improviste sur les soldats grecs et les mettaient en fuite. Le commandant grec dut payer vingt mille onces d'or pour sa rançon. Il est certain que, pendant toute cette période, Guiscard et les siens se conduisirent souvent en véritable bandits. Toutefois, nous ne savons que peu de choses sur les aventures de ce genre auquel fut mêlé Robert. On ne saurait même ajouter foi aux quelques détails que nous fournissent les chroniques, car autour de Guiscard une véritable légende s'est formée et on lui a attribué bien des aventures, dont il n'a pas dû être le héros. Ainsi Guillaume de Pouille raconte que Guiscard se serait emparé d'une place qu'il ne nomme point en y faisant transporter un cercueil contenant le cadavre d'un de ses compagnons. Des moines acceptèrent de célébrer les funérailles et firent entrer les Normands. Pendant l'office, le prétendu mort se leva de son cercueil tandis que ses compagnons attaquaient les habitants et prenaient la ville. On ne saurait attacher aucune créance à ce récit. C'est là une légende qui doit être rapprochée des aventures analogues prêtées à Hasting, à Harald et à Bohémond ¹.

A la suite de ces premiers exploits, Aimé raconte le mariage de Guiscard : comme il est le seul à parler de cet événement, son récit ne peut être contrôlé. Pendant un séjour que Guiscard, à la suite de ses victoires en Calabre, fit chez son frère Dreux, Girard, seigneur de Buonalbergo, près de Bénévent, lui proposa de s'allier à lui pour conquérir des terres en Calabre. Il amenait deux cents chevaliers et offrait, pour cimenter l'alliance, de faire épouser à Guiscard sa tante Auberée (Albérade). Guiscard accepta la proposition qui lui était ainsi faite, mais il se heurta au refus de Dreux, qui craignant de voir son frère devenir trop puissant, s'opposa à son mariage. Ce fut seulement, grâce à l'intervention d'un grand

1. Cf. Wasiliewsky, *Journal du ministère de l'instr. publ. russe* (1875), t. 177, p. 403. Dudon de Saint-Quentin, éd. Lair, p. 133. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I^{er} Comnène* (Paris, 1900), p. 236, note 6.

nombre de Normands, que Dreux finit par céder et accorda son consentement. L'alliance avec Girard marque le point de départ de la fortune de Guiscard, qui s'étendit rapidement en Calabre, et comme dit Aimé : « Ceste choze fut lo comencement de accrestre de tout bien à Robert Viscart ¹ ».

Les aventures de Guiscard, que nous avons rapportées plus haut, nous servent de type pour connaître la manière dont s'opéra la conquête normande dans la Calabre. Il est certain que des actes de pillage analogues à ceux de Robert furent commis par un grand nombre d'autres chefs sur lesquels les sources sont muettes. Nous pouvons seulement constater que vers 1050, les Grecs ont reculé partout.

En 1051, l'empereur Constantin Monomaque se décida à renvoyer Argyros comme catépan. Le basileus occupé, à ce moment, par les guerres d'Orient, chercha à se débarrasser des Normands en les engageant comme mercenaires. Ce renseignement nous est fourni par Guillaume de Pouille ², et est confirmé par l'Anonyme de Bari, qui nous apprend qu'Argyros apporta avec lui beaucoup d'argent. Le catépan échoua complètement dans ses négociations, et eut beaucoup de peine à se faire reconnaître par les gens de Bari, qui commencèrent par lui refuser l'entrée de leur cité. Ce ne fut qu'au bout de quelque temps, que les habitants se décidèrent à lui ouvrir les portes de la ville ³.

Au moment où les Grecs, affaiblis par de nombreuses défaites, ne sont plus très redoutables, les Normands vont avoir à lutter contre un ennemi plus dangereux, le pape Léon IX, qui, par son intervention dans les affaires de l'Italie du Sud, rendit un moment leur situation très critique ⁴.

A la mort de Clément II, le 9 octobre 1047, l'empereur Henri III désigna, comme pape, l'évêque de Brixen, Poppo,

1. Aimé, III, 11, Auberée devait être une enfant, car on la trouve en 1122. Cf. Aimé, éd. Delarc, p. 111, note 1.

2. G. Ap., II, 38. *Anon. Bar.*, ad an.

3. *Anon. Bar.*, ad an. 1051. Lupus Protospat., ad an.

4. De Blasiis, *op. cit.*, t. I, p. 209, se sert d'un acte, conservé dans la *Chronique de Farfa*, pour prétendre qu'Argyros se fit inscrire, alors, parmi les confrères de l'abbaye de Farfa; l'acte est de 1057 et non de 1050.

qui prit le nom de Damase II. Le pontificat de ce dernier fut très bref; arrivé à Rome le 17 juillet 1048, Damase y mourut le 9 août. Les Romains paraissent avoir craint, qu'on ne leur attribuât une part, dans cette brusque disparition, et firent demander à l'empereur de nommer le nouveau pape. Le choix d'Henri III se porta sur l'évêque de Toul, Bruno, qui fut désigné à l'assemblée de Worms, en décembre 1048, et prit le nom de Léon IX¹. Le nouveau pape était de la famille des comtes de Nordgau²; proche parent de l'empereur, il avait vécu à la cour et s'était fait remarquer par ses qualités militaires, lors de l'expédition de Conrad en Italie et en organisant la défense de sa ville épiscopale contre le comte de Champagne³. Mais, en même temps, « c'était un saint homme, fort zélé pour la réforme ecclésiastique ». Il s'était appliqué, dans son diocèse, à faire reflourir la discipline ecclésiastique, et apporta, dans le gouvernement de l'église, les mêmes préoccupations. On raconta, plus tard, qu'Hildebrand, le futur Grégoire VII, « lui aurait fait des remontrances sur sa promotion, et même, que Léon y aurait fait droit, s'en remettant, sur son élévation au pontificat, à la libre élection des Romains. S'il y a quelque chose de vrai, dans ces récits, ils ne peuvent concerner que l'appareil extérieur. Léon aura attendu, pour s'habiller en pape, d'avoir été élu et installé à Rome suivant les formes usitées⁴ ». C'était là une simple formalité, car il y avait peu de chances, que le peuple de Rome osât résister à l'empereur.

Léon IX, s'il poursuivit la réforme de l'Église, eut également une politique temporelle très active, et c'est surtout cette dernière, qui amena son intervention dans les affaires de l'Italie du Sud. On peut classer, en deux groupes, les témoignages des chroniqueurs, relatifs aux motifs qui amenèrent cette intervention.

1. Bruno, *Vita S. Leonis IX*, dans Watterich, *Vit. pont.*, t. I, p. 96. Bonizo, *Lib. ad amicum*, p. 587. Wibert, *Vita Leonis IX*, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 149.

2. Wibert, I, I, p. 128.

3. *Ibid.*, I, 7, 134. Sigebert de Gembloux, *Chron.* M.G.H.SS., t. VI, p. 359. Cf. D. Calmet, *Histoire de Lorraine* (1^e éd.), t. I, col. LXVII. D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne* (Paris, 1859), t. I, p. 336.

4. Bonizo, *Liber ad amicum*, p. 587. Cf. Mgr Duchesne, *op. cit.*, p. 388.

Les uns, et ce sont les plus nombreux, l'expliquent par les souffrances que les Normands causaient aux populations, et par la désolation des églises. Les autres font dicter la conduite du pontife, par des motifs plus politiques ; la possession de Bénévent aurait été la cause déterminante, qui fit agir Léon IX. Il faut, je crois, tenir compte de ces deux opinions. Il est hors de doute, que le désir de rétablir la paix et de réformer le clergé, a influé sur la conduite de Léon IX, et l'on peut en trouver la preuve dans ses premiers voyages en Italie, mais le pape se décida à une intervention armée, seulement quand ses intérêts immédiats furent en jeu, c'est-à-dire quand Bénévent se fut donnée à lui. Dans sa politique méridionale, Léon IX fut certainement inspiré par Hildebrand, le futur Grégoire VII, qu'il nomma, dès son avènement, économiste de l'Église¹. A ce titre, Hildebrand chercha à « remettre en vigueur les droits de l'Église », afin d'augmenter les revenus de la papauté qui manquait alors complètement d'argent. A partir de ce moment, Hildebrand sera le véritable inspirateur de la politique des divers papes qui se succéderont, jusqu'au moment où il montera lui-même sur le trône pontifical.

Au début du pontificat de Léon IX, une explosion de haines formidables se produisit contre les Normands. Accueillis, au dire de Wibert, comme des libérateurs, ils étaient devenus, bien vite, des oppresseurs². Aussi dans les chroniques, on les confond dans une haine commune avec les Musulmans pillards et c'est le même nom d'Agarènes qui sert à les désigner³. Un moine de Bénévent⁴, auteur d'une vie de Léon IX, raconte que les Normands ne cherchaient pas seulement à soumettre à leur pouvoir la Pouille, mais encore toutes les provinces environnantes. Dans celles où ils ne pouvaient dominer, ils coupaient les vignes et brûlaient les moissons : le même auteur leur reproche de ne pas respecter les biens du Saint-Siège. Une autre vie de Léon IX nous le montre recevant les plaintes d'un grand nombre de malheureux victimes de la cruauté des Normands⁵. Léon IX, lui-même, parle des Normands, qui, plus que des

1. Bonizo, *op. cit.*, 388.

2. Wibert, II, 6, p. 158. Cf. Herimannus Aug., *Chr.*, ad an. 1053.

3. *Annal. rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, pp. 333-335, 347.

4. Watterich, *op. cit.*, t. I, p. VC.

5. Bruno, *Vita Leonis IX*, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 98.

païens, s'insurgent contre l'Église de Dieu, font périr les chrétiens au milieu de supplices terribles et avec des raffinements de cruauté, sans épargner femmes, vieillards ou enfants. Le pape leur reproche, surtout, de ne pas distinguer entre ce qui appartient à l'Église, et ce qui est aux laïcs ¹. J'ai déjà parlé de ce prêtre de Naples, qui promettait de payer ses redevances quand les maudits Normands auraient quitté la Liburie. Quelques années plus tard, Jean, abbé de Fécamp, écrivant au pape pour se plaindre d'avoir été attaqué au retour d'un pèlerinage à Rome dira ²: « La haine des Italiens contre les Normands, a atteint un tel degré, qu'il est presque impossible à un Normand, même s'il est pèlerin, de voyager dans les villes d'Italie, sans être assailli, enlevé, dépouillé, frappé, jeté dans les fers, quand il ne meurt pas en prison ». La situation est la même en Calabre, où les misères causées par les nouveaux conquérants ne paraissent pas avoir été moindres ³.

La grande habileté de Léon IX fut de savoir tirer parti de ces sentiments; sa tâche fut d'ailleurs singulièrement facilitée par les populations elles-mêmes. D'après certaines sources, les Apuliens auraient demandé secrètement au pape d'intervenir en leur faveur, parce que la Pouille dépendait de lui, et avait dans le temps relevé de l'église romaine ⁴; de même, les Bénéventains se donnèrent à lui ⁵. Il faut noter ici, au passage, la théorie suivant laquelle la Pouille relève de la papauté; c'est la première manifestation de la théorie pontificale dont nous reparlerons, à propos de Nicolas II.

La situation de l'état bénéventain était devenu singulièrement précaire à mesure que les Normands s'étaient étendus vers le nord. Leurs entreprises, contre la principauté de Bénévent, avaient été sinon encouragées, au moins autorisées par Henri III. Après Bovino ⁶, Troia était tombée en leur pouvoir; la posses-

1. Will, *Acta et scripta quæ de controversiis ecclesie græcæ et latinæ sæculi XI composita extant* (Leipzig, 1861), p. 86.

2. Migne, P.L., t. 143, p. 798.

3. Trinchera, *op. cit.*, p. 50.

4. Malaterra, I, 14.

5. Wibert, *Vita Leonis*, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 152.

6. *Chr. breve norm.*, Muratori, R.I.S.S., t. V, p. 278.

sion de ces deux places et celle d'Ascoli mettaient entre leurs mains les routes qui permettaient à l'état de Bénévent de communiquer avec la Pouille. L'Apennin n'avait pas davantage arrêté l'expansion des Normands, qui avaient débordé, de tous les côtés, sur le territoire même de Bénévent. Un peu avant l'année 1051 nous trouvons établi, entre Bénévent et Ariano, Girard de Buonalbergo, qui est assez puissant pour fournir à Guiscard deux cents chevaliers ¹. En 1053, nous trouvons, dans l'armée normande, un comte de Telese et un comte de Boiano, dont la présence confirme l'envahissement de la principauté ². Sous Pandolf III (1011-1059) et Landolf V (1038-1077) l'importance de Bénévent avait été constamment en décroissant. Nous ignorons quelle était l'organisation de la principauté ; il est très probable que le territoire était divisé entre un certain nombre de seigneurs, comme Adelfier, *comes de principatu Beneventano*, que nous trouvons mentionné, vers 1050 ³, et Daufier, comte de Larino, mentionné en 1053 ⁴. Il est probable, à en juger par ce que nous savons de la ville même de Bénévent, que ces seigneurs s'étaient rendus à peu près indépendants. Nous constatons, en effet, que l'autorité des princes est fort affaiblie, comme le montre le rôle joué dans les événements dont le récit va suivre, par la commune de Bénévent, par les *nobiles* et les *boni homines* de la cité.

Les gens de Bénévent ne pouvaient guère demander à Salerne, de les aider à repousser les attaques des envahisseurs, en raison de la vieille rivalité des deux principautés, et de l'alliance qui unissait Guaimar aux Normands. D'autre part, Pandolf de Capoue n'était pas un allié possible, et les Grecs avaient bien assez de se défendre eux-mêmes. Restaient le pape et l'empereur ; mais les rapports des Bénéventains avec Henri III et Clément II étaient fort tendus, et à la suite des événements, qui avaient marqué le passage de Henri III, à Bénévent, le pape

1. Aimé, III, 11. Buonalbergo, circoncl. et prov. de Bénévent.

2. G. Ap., II, 134-135.

3. Leo Ost., II, 65.

4. *Ibid.*, 674.

avait excommunié la ville ¹. Dès l'élection de Léon IX, les Bénéventains commencèrent à négocier avec lui ; à peine le nouveau pape était-il arrivé à Rome, que les envoyés des *nobles* de Bénévent vinrent lui offrir de riches présents ². Il est très probable que l'ambassade lui proposa également de prendre le territoire de Bénévent sous sa protection ; son biographe nous représente, en effet, Léon IX remerciant Dieu, non pas tant pour les présents, que pour le dévouement de ses fidèles. La démarche des Bénéventains était certainement faite en dehors de Pandolf ; les mots *legati nobilium* montrent suffisamment, qu'il est question d'envoyés de la commune, et les événements postérieurs prouvent, que les princes ont été étrangers à ces négociations. Toutefois, Léon IX ne leva pas l'interdit jeté sur la ville par son prédécesseur.

A la fin de février, ou au début de mars 1049 ³, Léon IX se rendit, en pèlerinage, au mont Gargano ; il s'arrêta au Mont-Cassin ⁴. On peut admettre que la dévotion du pontife, envers saint Michel et saint Benoît, ne fut pas l'unique motif de son voyage, et que le pape désirait se rendre compte, par lui-même, de l'état de l'Italie méridionale. Vers le milieu de mai, Léon IX partit pour l'Allemagne, afin de conférer avec l'empereur ⁵. L'année suivante, nous voyons le pape entreprendre un nouveau voyage, dans l'Italie du Sud, et se rendre dans tous les centres importants à Capoue, à Salerne, à Bénévent, où il se brouille avec Pandolf et excommunie la ville, nous ne savons pour quel motif ⁶. Le pape se rendit aussi à Melfi et à Siponto. Quel était le but de ce voyage ? Sans doute nous voyons le pape s'occuper des

1. *Ann. Benev.*, M.G.H. SS., t. III, p. 179. Herimannus Aug., *Chr.*, M.G.H. SS., t. V, p. 126. Lupus Protospat., ad an. 1046. Leo Ost., II, 78.

2. Wibert, *Vita Leonis*, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 152.

3. La chronologie des voyages de Léon IX a été établie par Steindorff, *op. cit.*, t. II, pp. 452-457. Elle est plus juste, à mon avis, que celle de Delare, *Aimé*, p. 117, note 1. Le même auteur, dans *L'histoire des Normands*, a une chronologie absolument fautive.

4. Leo Ost., II, 79, 683.

5. Herimannus Aug., *Chr.*, ad an. 1049.

6. Leo Ost., II, 79. Aimé, III, 15. *Annal. Benev.*, M.G.H. SS., t. III, p. 179. *Anon. Bar.*, ad an. 1050. Wibert., *op. cit.*, II, 6.

questions de discipline, consacrer un évêque à Capoue, tenir un synode à Salerne, un autre à Siponto déposer deux archevêques, et, à son retour, à Rome s'occuper de la question des dîmes, mais il est certain que la politique ne fut pas étrangère à ce déplacement de Léon IX. Nous savons, par la chronique d'Herimann, que le pape fit reconnaître par les villes de l'Italie du Sud son autorité et celle de l'empereur ¹. Que faut-il entendre par là ? Je ne crois pas, que l'on puisse admettre, qu'à ce moment, le pape ait voulu se faire reconnaître, comme suzerain, par les princes de l'Italie du Sud. Les droits reconnus à la papauté, par les donations impériales, sont encore lettre morte et ce n'est qu'un peu plus tard que Léon IX s'efforcera de les faire valoir. Il me semble que le pape n'a pas eu, alors, d'autre but que celui de rétablir un peu d'ordre et de tranquillité, et a surtout cherché à obtenir des Normands la restitution des biens des églises et des monastères qu'ils avaient indûment occupés. Il paraît que l'on puisse appliquer à toutes les autres villes ce qu'Aimé dit du voyage du pontife, à Melfi, « Et puiz s'en ala a Melfe opponere contre li fait de li fortissime Normant, et lor proia qu'il se deussent partir de la crudelité, et laissier la moleste de li povre. Et lor mostra come Dieu est persecuté quant li povre sont persecutez, et coment Dieu est content quant est bien fait à li povre ; et lor comment que fidelement doivent garder li prestre et les choses de l'eglize. Et les conforta en faire bien et offerte à Dieu, et qu'il soient continent et caste envers lor voisins et lor proxime, et en toute vertu les conferma ². » Il est vraisemblable que Léon IX ne réussit pas, dans ses tentatives pour amener la paix et la concorde, et nous trouvons l'écho de son mécontentement dans le synode, qu'à son retour il tint à Rome.

Dans toutes ces tentatives, Léon IX agit non seulement au nom de la papauté, mais aussi au nom de l'empereur, avec lequel il paraît étroitement uni. Aussi, après son échec, dans le courant de la même année, le pape retourne-t-il conférer avec

1. Herimannus Aug., *Chr.*, ad. an. 1050.

2. Aimé, III, 16.

Henri III. Pendant son absence, les Bénéventains chassèrent leurs princes et, au retour de Léon IX (en mars 1051), ils envoyèrent, à Rome, une ambassade chargée d'offrir au pape de lui remettre la ville ¹. La papauté, avait dès longtemps, des prétentions à la possession de Bénévent, prétentions qui se basaient sur les donations des empereurs d'Occident, et que les circonstances l'avaient, jusque-là, empêché de transformer en occupation réelle. Léon IX saisit avec empressement l'occasion de faire valoir les droits de l'Église, et tandis qu'il tenait le troisième synode romain, il envoya à Bénévent le patriarche de Grado et le cardinal Humbert pour terminer les négociations ². Dès le mois d'août, les envoyés du pape étaient de retour, ramenant avec eux vingt-six otages, pris parmi les *nobiles* et les *boni homines*. Au mois de juin, le pape se mit en route, et, par le Mont-Cassin, gagna Bénévent, où il était le 3 juillet. Il leva alors l'interdit jeté sur la ville ³.

A partir de ce moment, le pape, ayant des intérêts plus immédiats dans l'Italie du Sud, intervint d'une façon beaucoup plus active dans les affaires du pays, et regarda, d'une manière toute différente, la situation créée par les attaques des Normands. Appuyé par l'empereur allemand, Léon IX avait certainement un très grand prestige, il voulut en profiter pour améliorer la situation de ses nouveaux sujets. Il pria Guaimar et Dreux de venir le trouver, à Bénévent ⁴. Ceux-ci répondirent à son appel; le pape leur demanda et obtint d'eux l'engagement de faire respecter ses possessions. Mais la plupart des attaques dirigées contre Bénévent étaient faites par des Normands isolés, c'étaient de petites expéditions entreprises par des seigneurs auxquels Dreux et Guaimar pouvaient difficilement faire sentir leur autorité. Aussi, à peine le pape, qui, en quittant Bénévent, avait été à Salerne avec Guaimar, s'était-il séparé de Dreux, que les

1. *Ann. Benev.*, ad. an. 1051. Aimé, III, 17. Cf. *Halinardi Lugdunensis vita*, Migne, P.L., t. 142, col. 1344.

2. *Ann. Benev.*, *loc. cit.*

3. *Ann. Benev.*, *loc. cit.* Leo Ost. II, 81. Il avait avec lui Halinard, archevêque de Lyon. *Chr. S. Ben. Div.*, M.G.H. SS., t. VII, p. 237.

4. Aimé, III, 17.

incursions recommencèrent ¹. A cette nouvelle, le pape entra dans une violente colère contre Dreux; il ne fut calmé que par Guaimar qui lui fit comprendre combien il était difficile au chef normand d'être obéi. Léon IX se décida alors à écrire à Dreux pour lui demander d'intervenir énergiquement pour ramener l'ordre. Le messenger, qu'il envoya, apprit, en route, que le comte normand venait d'être assassiné et revint apporter cette nouvelle au pape ².

L'assassinat de Dreux doit être très vraisemblablement imputé à Argyros. Nous avons vu que celui-ci avait échoué dans sa tentative d'engager les Normands au service de l'empereur. Il dut être l'inspirateur d'une vaste conspiration, qui s'organisa pour assassiner à jour fixe tous les Normands. Le projet manqua, quant à l'exécution générale, mais le 10 août, Dreux fut tué par un des conjurés dans la chapelle de son château du Monte Ilaro, près de Bovino ³. Un certain nombre de Normands furent assassinés le même jour, mais le massacre général n'eut pas lieu ⁴.

La mort de Dreux avait une importance considérable pour le pape, car Dreux, par la situation qu'il avait acquise, représentait le Normand parvenu, capable de maintenir un certain ordre dans ses états et n'était plus seulement un chef de bandits. Sa mort amena une recrudescence de troubles. Son frère Onfroi occupa

1. Aimé, III, 18.

2. Le pape célébra, le 15 août, une messe pour le repos de son âme. Aimé, III, 20. Cf. *Necrol. Cass.* dans Gattola, *Acc.*, t. II, p. 84, le 3 des ides. Guil. de Jumièges, *M.G.H.SS.*, t. XXVI, p. 8, donne, comme date, le 4 des ides.

3. Aujourd'hui, Montella, circond. de Sant' Angelo de' Lombardi, prov. d'Avellino. Cf., Malaterra, I, 13. G. Ap. II, 75. Dreux laissa plusieurs enfants, deux filles Rocca et Eremburge (cette dernière était déjà morte en 1101), et un fils Richard le Sénéchal, seigneur de Mottola (circond. de Tarente, prov. de Lecce) et de Castellaneta. Du chef de sa femme Altrude, Richard avait des biens à Massafra. Il eut un fils Alexandre, et joua un rôle important lors de l'expédition de Bohémond contre Alexis I^{er} Comnène. Cf. les diplômes suivants : 1081, Arch. de la Cava, B. 15; 1090, *Ibid.*, C. 22; 1095, *Ibid.*, D. 7; 1098, Gattola, *Acc.* t. I, p. 215; 1100, Bibl. du Vat. *Reg.* lat. 378, ff. 28-30; 1101, Ughelli, t. IX, p. 402; 1108, *Cod. dipl. bar.* t. V, p. 92; 1111, *Ibid.*, p. 102. Un diplôme de 1135, Ughelli, t. VII, p. 74, est faux, car toutes les données généalogiques sont inexactes.

4. Malaterra, I, 13. Lup. Protospat., ad an. 1051. *Anon. Bar.*, ad an. 1051. Aimé, III, 22. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1051. G. Ap., II, 79 et suiv.

ses biens, assiégea le château où il avait été assassiné, s'empara des meurtriers, et les fit périr dans les tourments. Onfroi ne fut pas cependant reconnu tout de suite comme chef des Normands¹ et pendant quelque temps l'anarchie fut complète. C'est alors que le pape ne trouvant personne à qui s'adresser se décida à une intervention armée².

Autour de Léon IX, il y avait tout un parti, dont le chef était Frédéric de Lorraine, fils de Gozelon, duc de Lorraine, et de Junca, fille de Bérenger II, roi d'Italie qui affectait le plus grand mépris pour les Normands, et croyait que l'on en viendrait très facilement à bout³. Frédéric avait été ramené d'Allemagne par Léon IX, à une date mal déterminée, sans doute en 1051, et était devenu bibliothécaire de l'église romaine et chancelier; il se vantait, avec cent chevaliers de mettre en fuite les Normands. Léon IX ne paraît pas, toutefois, avoir complètement partagé les illusions de son entourage, car il chercha au dehors des appuis, pour la lutte qu'il se disposait à entreprendre. Suivant Aimé, le pape aurait adressé des demandes de secours à l'empereur allemand et au roi de France. Il échoua complètement de ce côté, mais trouva une compensation du côté des Grecs⁴.

La politique byzantine en Italie est dirigée à ce moment par Argyros. Il est certain que celui-ci était un partisan de la politique de pacification vis-à-vis des Latins; politique déjà appliquée par Bojoannès. On est même en droit de croire que, pendant un séjour à Constantinople, Argyros avait défendu ses vues auprès du basileus, et avait cherché à maintenir la paix entre Rome et Constantinople, malgré les efforts contraires du patriarche Kerou-

1. G. Ap., II, 79, et Aimé, III, 22, disent clairement que Dreux n'eut pas de successeur immédiat : Onfroi ne fut nommé qu'après la mort de Guaimar. Malaterra, I, 13. Lupus Protospat., ad an. 1051, et le *Chr. brev. norm.*, ad an. n'ont pas tenu compte de l'intervalle, et ont marqué Onfroi comme ayant succédé de suite à Dreux. Aimé dit, *loc. cit.* : « Et s'assemblèrent li Normant, puiz la mort de Drogo et Guaymère et fu fait conte Onfroi. » Comment Delarc, *op. cit.*, p. 200, note 1, peut-il dire qu'Aimé affirme qu'Onfroi succéda immédiatement à son frère?

2. Aimé, III, 23.

3. Cf. sur ce personnage, U. Robert : *Le pape Étienne X* dans la *Revue d. Quest. hist.*, t. XX (1876), p. 49 et suiv.

4. Aimé, III, 23 et 24.

larios. En effet, ce dernier, écrivant un peu plus tard au patriarche d'Antioche, parle des discussions qu'il a eues avec Argyros, et dit qu'il l'a privé quatre fois de la communion ¹. Argyros vit tout le parti qu'il pouvait tirer des dispositions de Léon IX, et conclut un accord avec lui. L'existence de cet accord est attestée par Léon IX, lui-même, dans une de ses lettres, écrite à une date postérieure ², mais, comme, en 1052, les troupes grecques paraissent suivre un plan combiné pour appuyer les troupes pontificales, je crois que l'on est en droit de faire remonter jusqu'à 1051 l'entente entre Léon IX et Argyros ³.

Le pape trouva facilement un appui chez tous les petits seigneurs de l'Italie méridionale, qui avaient à se plaindre des Normands, et commençaient à craindre pour eux-mêmes, comme les comtes des Marses et de Valva, ou les seigneurs de la Marche de Fermo ⁴. L'armée pontificale ne devait pas être très considérable, aussi avant de mettre ses projets à exécution, le pape chercha-t-il à obtenir, si non l'appui, au moins la neutralité du prince de Salerne. Guaimar comprit que s'il laissait écraser les Normands, l'alliance du pape et des Byzantins se retournerait contre lui. Il envoya donc une ambassade à Léon IX, pour lui déclarer, que jamais il ne consentirait à laisser attaquer les Normands ⁵. Quand il reçut la réponse de Guaimar, Léon IX s'était déjà avancé jusqu'à San Germano, au pied du Mont-Cassin ; de là il gagna Capoue où il séjourna ⁶. Nous ne savons pas la date exacte, qu'il faut assigner aux négociations de Guaimar avec le pape, mais je crois que l'on peut les placer vers le mois de mai 1052. Le refus de Guaimar amena l'échec des projets de Léon IX. Il semble résulter d'un passage d' Aimé qu'en apprenant l'opposition de

1. Will., *op. cit.*, p. 177. On a dit à tort, Bréhier, *Le schisme oriental du XI^e siècle*, p. 93, qu'Argyros était resté à Constantinople de 1046 à 1051. L'Anonyme de Bari mentionne sa présence en Italie, en 1048.

2. Will., *op. cit.*, p. 86.

3. G. Ap., II, 70 et suiv. *Anon. Bar.*, ad an. 1052. Argyros va du côté de Siponto, évidemment pour opérer sa jonction avec le pape.

4. Aimé, III, 24.

5. Aimé, III, 25.

6. Jaffé-L., 4274. Leo Ost., II, 81. *Chr. S. Ben. Div.*, M.G.H.SS., t. VII, p. 237.

Guaimar, un certain nombre des alliés du pape l'abandonnèrent ¹.

Le pape était à Naples, au mois de juin, quand il apprit une nouvelle, qui modifiait profondément la situation, Guaimar venait d'être assassiné. Il est curieux de constater, qu'en moins d'une année, les deux chefs du parti, hostile aux Byzantins, périrent de mort violente ; pour Guaimar comme pour Dreux, on est en droit d'imputer l'assassinat aux Grecs.

Au mois d'avril 1052, une rébellion avait éclaté à Amalfi ; la population avait chassé le duc Manson et rappelé de Constantinople, le duc Jean ², qui, en octobre de cette même année, devait arriver à Amalfi. On voit suffisamment par là que c'est le parti favorable aux Grecs qui a triomphé. Aux Amalfitains se joignirent les gens d'Atrani ³, et les deux villes refusèrent de payer au prince de Salerne les taxes ordinaires. En même temps, les révoltés commencèrent à attaquer le territoire de la principauté ⁴. Ils trouvèrent un appui dans la famille même de Guaimar. Les quatre beaux-frères de celui-ci : Aténolf, Pandolf, Landolf, plus un quatrième personnage dont le nom nous est inconnu, s'entendirent avec Éderard son neveu pour assassiner Guaimar ⁵. Un jour, où ce dernier était sorti de Salerne, pour repousser une attaque des Amalfitains, les conjurés l'assassinèrent avec son frère Pandolf (2 ou 3 juin 1052) et proclamèrent Pandolf, beau-frère de Guaimar,

1. Aimé, III, 25.

2. Le *Chr. Amalf.* dans Muratori, *Ant. it.*, t. I, p. 211, donne l'année 1053, ind. VI, mais l'auteur dit que Jean revint en octobre, ind. VI = octobre 1052. La révolution est donc d'avril 1052. Le premier acte de Jean est du 25 mai 1053, le dernier de Manson du 20 mars 1052. Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, p. 251 et 249. Heinemann, *op. cit.*, p. 363, est donc dans l'erreur en plaçant, en 1053, à l'automne, l'arrivée au pouvoir de Jean.

3. Circeind. et prov. de Salerne.

4. Aimé, III, 28. Suivant Pierre Damien, Migne, P. L., t. 145, col. 439, Guaimar aurait été assassiné à cause de ses exactions.

5. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 153. On ne saurait tenir compte d'Aimé, *loc. cit.*, qui fait jouer un rôle à Rainolf d'Aversa mort depuis longtemps à cette date. Cette erreur rend son témoignage suspect pour tout ce qui concerne la part prise par les Normands à l'assassinat. Le rôle, qu'il leur prête, est d'ailleurs en contradiction avec ce qu'il dit un peu plus loin, III, 30. Le rôle d'Éderard est connu par un acte des archives de la Cava. Cf. Guillaume, *Essai historique sur l'abbaye de la Cava* (Cava, 1877), p. 30, note 4.

comme prince de Salerne ¹. La famille de Guaimar s'était réfugiée dans le donjon de Salerne, où le manque de vivres l'obligea peu après à se rendre ; les divers membres qui la composaient furent mis en prison.

Cependant le frère de Guaimar, Gui, duc de Sorrente, avait pu s'échapper ². Il alla aussitôt trouver les Normands, qui se trouvaient rassemblés, parce qu'ils s'attendaient à combattre le pape, et leur demanda assistance. La disparition de Guaimar avait une très grande importance pour les Normands, qui se voyaient exposés à rester seuls contre toutes les puissances de l'Italie du Sud ; ils comprirent aussitôt la gravité de la situation, et choisirent pour leur chef très probablement alors, Onfroi, frère de Dreux, qui avait épousé une sœur du duc de Sorrente ³. Même au milieu de ces circonstances critiques, les chefs normands ne perdirent point de vue leurs intérêts particuliers et ils profitèrent du besoin que Gui avait de leur appui pour lui arracher un certain nombre de promesses, qui seront plus tard des sources de conflits. Ce ne fut qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandaient qu'ils allèrent attaquer Salerne, (8 juin ⁴). Grâce aux intelligences que Gui avait dans la place, la ville fut prise le 10 juin. Les conjurés se réfugièrent dans le château, mais leurs femmes et leurs enfants tombèrent entre les mains des Normands. Gui put obtenir de les échanger contre Gisolf, le fils de Guaimar, qu'il proclama aussitôt comme prince de Salerne. Gisolf fut immédiatement reconnu par les Normands, qui se firent investir par lui des terres qu'ils tenaient. Au bout de quelques jours, les conjurés furent obligés de se rendre, et, bien qu'on leur eût promis la vie sauve, on en massacra trente-six ⁵.

Les Normands firent payer chèrement l'assistance qu'ils

1. Aimé, III, 28-29. Leo Ost., II, 82. *Annal Bener.*, M.G.H.SS., t. III, p. 179. *Chr. Amalf.*, p. 211. G. Ap., II, 75. *Anon. Bar.*, ad an. 1052. Cf. les vers d'Alfan, archevêque de Salerne, *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 774 ; et *Cod. dipl. Cav.*, t. VII, p. 41, sur la parenté entre Guaimar et le personnage du nom de Pandolf, qui fut assassiné.

2. Aimé, III, 30 et suiv.

3. *Ibid.*, III, 34.

4. *Ibid.*, III, 31.

5. *Ibid.*, III, 32-34.

avaient fournie. Ils obligèrent Gisolf à reconnaître Gui comme duc de Sorrente, et ce dernier lui-même dut abandonner tout ce que possédaient sa femme et sa fille ¹. Amalfi resta au duc Jean ². Il semble que le comte d'Aversa ait profité du trouble général pour tenter, sans succès, de s'emparer de Capoue ³.

Le pape Léon IX, qui devait tenir à surveiller, de près, les événements, demeura dans l'Italie méridionale, pendant toute cette période. Nous savons qu'il alla successivement à Naples et à Bénévent ⁴. L'accord, presque immédiat, qui se fit entre les Normands et Gisolf, lui montra que son intervention ne pourrait réussir qu'autant que lui-même serait appuyé par des forces sérieuses. Léon IX se décida alors à aller demander l'assistance de l'empereur. Il semble qu'Argyros ne fut pas prévenu à temps du changement qui se produisit dans les projets du pape et soit entré en campagne. Nous savons, en effet, qu'Argyros, après avoir subi deux insuccès, l'un à Tarente, l'autre à Crotona, fut de nouveau battu près de Siponto ⁵. Il est curieux de noter que l'*Anonyme de Bari* mentionne qu'Argyros vint par mer; on peut supposer par suite que tout l'intérieur du pays, de Bari à Siponto, était aux Normands.

Pendant son séjour en Allemagne, le pape conclut, avec Henri III, un traité, relatif à Bénévent. Il abandonna les droits que l'église romaine avait sur l'abbaye de Fulda et le diocèse de Bamberg; moyennant cette cession, l'empereur reconnut les droits du pape sur Bénévent et l'Italie méridionale ⁶. Y eut-il abandon complet des droits de l'empereur? Je ne le crois pas, et il semble bien qu'il faille admettre que l'empereur s'est toujours réservé une certaine suzeraineté sur l'Italie du Sud et Bénévent. De même, le fait que le pape continua à recevoir de Bamberg un cheval par an, semble indiquer que Léon IX ne renonça également qu'à une partie de ses droits.

1. Aimé, III, 34-35.

2. Cf. Camera, *op. cit.*, t. I, p. 250.

3. Aimé, III, 25. Leo Ost., III, 13.

4. Leo Ost., II, 81. Aimé, III, 23. Jaffé-L., 4278.

5. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1052. *Anon. Bar.*, ad an. 1052.

6. Herimannus Aug., *Chr.*, M.G.H.SS., t. V, p. 132, ad an. 1053. Leo Ost., II, 46 et 81.

Quoi qu'il en soit, par l'échange de Worms, le pape obtenait à nouveau la confirmation des privilèges de l'Église romaine sur l'Italie du Sud ¹. Léon IX chercha aussitôt à faire reconnaître son autorité d'une manière effective, et inaugura la politique, qui devait être suivie par ses successeurs et triompher avec Nicolas II et Grégoire VII. Après avoir demandé à l'empereur des troupes, qui lui furent d'abord accordées, puis peu après retirées ², Léon IX repartit pour l'Italie emmenant avec lui un grand nombre d'aventuriers allemands, qui pour la plupart étaient obligés de quitter leur pays à la suite de fâcheuses aventures ³; le pape était de retour à Rome, dans le courant de mars de l'année 1053 ³. Aussitôt après le concile qui fut tenu, en avril ⁴, Léon IX s'occupa activement de l'expédition contre les Normands. Le 29 mai, il était au Mont-Cassin ⁵, et de là gagnait Bénévent ⁶. Le 10 juin, à la tête de son armée, il campait à Sale, sur le Biferno ⁷ il se dirigea ensuite vers la Pouille, pour opérer sa jonction avec Argyros ⁸. Nous trouvons, dans l'armée pontificale, tous les petits seigneurs de l'Italie méridionale : Aënéolf, duc de Gaëte, Landon, comte d'Aquino ⁹, Landolf, comte de Teano, Oderisio, fils de Borrel, Roffroi de Guardia et Roffroi de Lusenza ¹⁰. Amalfi avait certainement pris le parti du pape, ainsi que l'indique la présence dans l'armée pontificale de son archevêque, Pierre. En outre, nous trouvons, sous les ordres de Léon IX, des contingents de la Pouille, de la Campagne, du pays des Marses, d'Ancône, de Spolète, de la Sabine et de

1. Cf. le privilège d'Othon I^{er}, dans Sickel, *Das Privilegium Otto I für die römische Kirche von Jahre 962* Innsbruck, 1883, p. 178, et le privilège d'Henri II, de 1020, Migne, P.L., t. 98, col. 625 et suiv.

2. Leo Ost., II, 81. Les troupes furent rappelées à la demande de Gebhard, alors chancelier, plus tard le pape Victor II.

3. Heriman. Aug., *Chr.*, p. 132.

4. Jaffé-L., 4292.

5. Heriman. Aug., *Chr.*, ad an. 1053.

6. Leo Ost., II, 84. Gattola, *Hist.*, t. I, p. 117.

7. Leo Ost., III, 7.

8. Cf. Muratori, R.I.SS., t. I, 2, p. 313.

9. Will., *op. cit.*, p. 86.

10. *Chr. Vult.*, Muratori, R.I.SS., t. I, 2, p. 313.

Fermo, plus des auxiliaires allemands commandés par Transmond, Atton, Garnier et Albert ¹.

Le pape, en suivant le cours du Biferno, avait un plan très bien conçu. Nous savons, par le témoignage de Léon IX lui-même, que le pontife négociait alors avec Argyros ². Il est certain que le pape voulut opérer sa jonction avec les Grecs dans l'Apulie du Nord. Le chemin qu'il suivit était le seul possible, car la route directe de Bénévent passait par le col commandé par les deux places de Bovino et de Troia, toutes deux aux mains des Normands.

Les deux armées se rencontrèrent près de Civitate, sur les bords du Fortore. Les Normands avaient compris la gravité du péril qui les menaçait, et avaient rassemblé toutes leurs forces. Guillaume de Pouille constate la présence de tous les comtes normands, Onfroi, Robert Guiscard, Richard d'Aversa, Pierron de Trani, Gautier, Girard de Buonalbergo, Raoul, comte de Bovino ³. Les Normands commencèrent par négocier avec Léon IX. « Ils envoyèrent, dit Guillaume de Pouille, des députés chargés de demander la paix; ces députés devaient, en outre, prier le pape de recevoir, avec bienveillance, les hommages des Normands. Tous, sans exception, se déclaraient prêts à lui obéir, leur intention n'étant pas de l'offenser; ils reconnaissaient, du reste, ce qu'il y avait de fondé dans ses plaintes; enfin, ils lui demandaient de vouloir bien être leur seigneur, et ils promettaient de lui être fidèles ⁴. » Ces négociations sont un fait certain, le témoignage de Guillaume de Pouille étant confirmé par celui de Léon IX ⁵. Pour la suite des événements, les versions diffèrent. Suivant le pape, les Normands auraient traitreusement attaqué son armée, pendant que se poursuivaient les conférences pour la paix. D'après Guillaume de Pouille, les Normands auraient engagé le combat avec les troupes pontificales seulement, quand

1. G. Ap., II, 148 et suiv.

2. Will., *op. cit.*, p. 86; cf. *Anon. Benev.*, adan., dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. III C.

3. G. Ap., II, 131. Cf. Delarc, *loc. cit.*

4. G. Ap., II, 87. Aimé, III, 39.

5. Will., *op. cit.*, p. 86.

Léon IX, contraint par les Allemands, aurait rompu les négociations. Il n'est pas impossible de concilier ces deux versions. Sans doute les pourparlers durèrent assez longtemps ; or, nous savons que les troupes normandes étaient très mal ravitaillées et avaient peine à trouver leur subsistance, tandis que l'armée pontificale était très bien approvisionnée ¹. Les Normands durent craindre que le pape ne voulût faire traîner les choses en longueur pour les prendre par la famine, et se décidèrent brusquement à attaquer (17 juin). L'armée était commandée au centre par Onfroi et aux deux ailes par Robert Guiscard et Richard d'Aversa ². Les troupes pontificales, formées d'éléments hétérogènes, ne tinrent pas devant l'attaque des Normands. Tous les contingents italiens lâchèrent pied au premier choc ; seuls les Allemands résistèrent avec courage. Le pape qui avait assisté au combat du haut des murs de la ville fut, après la bataille, fort mal traité et dépouillé de son trésor par les gens de Civitate qui craignaient de s'attirer la colère des Normands. Léon IX lui-même fut fait prisonnier par les vainqueurs ³, qui le conduisirent à Bénévent (23 juin) ⁴. Les sources qui nous ont transmis le récit des événements qui suivirent la bataille de Civitate, sont en général très tendancieuses, et l'on ne doit ajouter que très peu de créance à tous les récits favorables au pape, qui, ont cherché à pallier la vérité.

La défaite de Civitate fut pour la papauté une humiliation terrible, que l'on s'efforça plus tard de dissimuler. L'*Anonyme de Bénévent*, partisan convaincu du pape, a fait de ces événements un récit très caractéristique ⁵. Après avoir raconté la bataille, il ajoute que les Normands mirent le feu aux constructions situées

1. G. Ap., II, 113. Aimé, III, 40.

2. G. Ap., II, 182 et suiv. Aimé, III, 40. Leo Ost., II, 84.

3. Wibert, II, 11. G. Ap., II, Malaterra, I, 14 (D'après ces deux auteurs, Léon IX serait resté sur le champ de bataille et ne se serait retiré qu'après la défaite.) Aimé, III, 37. Leo Ost., II, 84. Herimannus Aug. Chr., ad an. Cf. Böhmer, *Fontes*, etc., t. IV, p. 322. *Necrol. Weissenb.* qui donne le 14 Kal. Julii. Heinemann, *op. cit.*, p. 367, croit que la bataille a eu lieu, entre le Fortore et son affluent, la Staina.

4. Leo Ost., II, 84.

5. Watterich, *op. cit.*, t. I, p. IIC-IC. Cf. Delarc. *loc. cit.*

sous les remparts ; comme l'incendie menaçait de gagner la ville, Léon IX se dirigea vers le camp ennemi. Il n'y était pas encore arrivé, « lorsque, par une permission de Dieu, le vent ayant changé de direction, la flamme tourna subitement du côté de l'ennemi. Ce grand miracle ayant été constaté par les habitants de la ville, qui, par crainte de la mort, avaient déjà formé le dessein de livrer Léon aux ennemis, ils rendirent grâce à Dieu et supplièrent le pape de ne pas se mettre entre les mains de si cruels adversaires ». Pendant ce temps, les Normands arrêtaient le combat à cause de la nuit tombante, se proposant d'attaquer la ville le lendemain. Dès l'aurore, le pape aurait envoyé aux Normands des chevaliers, chargés de leur dire : « Ce que vous avez fait est déjà bien suffisant, faites pénitence pour ce qui vient de se passer, et veillez sur vous désormais. Si vous voulez vous saisir de moi, vous le pouvez, car je ne fuis personne. Pourquoi, en effet, ma vie serait-elle plus précieuse que la vie de ceux qui m'étaient chers, et que vous venez de faire périr de la mort la plus injuste ? Plût à Dieu que j'eusse partagé leur sort, aussi bien quant au corps que quant à l'âme ! » Les Normands ayant entendu ces paroles, et se souvenant de la faute grave qu'ils avaient commise la veille, baissèrent la tête et répondirent : « Si le pape veut nous prescrire une pénitence en rapport avec ce que nous avons fait, nous sommes prêts à exécuter tout ce qu'il lui plaira de nous ordonner ». Cette réponse, ayant été rapportée au bienheureux Léon, lui plut parce qu'elle était humble, quoiqu'il ignorât le sentiment qui faisait parler les Normands de cette façon ; enfin, lorsque plusieurs messagers lui eurent fait connaître les dispositions dans lesquelles ils se trouvaient, il se décida à venir dans leur camp. On vit alors un beau spectacle, qui fit couler des larmes de tous les yeux : les soldats se prosternèrent devant le pape, et les chefs, vêtus de soie et encore couverts de la poussière du combat, se jetèrent à ses pieds. Le vénérable pape les reçut avec la simplicité de la colombe, et les exhorta, avec bienveillance, à faire une véritable pénitence. Enfin, après leur avoir donné divers conseils, en rapport avec les circonstances, il leur accorda sa bénédiction, et en retour les Normands lui promirent de lui être fidèles et de remplacer auprès de lui les soldats qu'il avait perdus ».

Tout ce récit est nettement tendancieux ; il cherche manifestement à rendre à la papauté le prestige qu'elle a perdue à Civitate. Les autres sources favorables au pape sont toutefois moins exagérées que l'Anonyme de Bénévent. Léon d'Ostie ¹ se borne à dire qu'Onfroï vint trouver le pape, et le prenant en sa foi, le reconduisit avec tous les siens jusqu'à Bénévent ; il lui aurait ensuite promis de l'accompagner jusqu'à Capoue, quand il irait à Rome. Wibert ², l'auteur d'une vie de Léon IX, se borne à dire : « Le très digne pasteur étant venu à Bénévent, les Normands l'accompagnèrent spontanément durant tout le voyage, et lui témoignèrent de grands égards. » Voilà, avec la lettre de Léon IX à Constantin Monomaque, dont je parlerai plus loin, les seuls témoignages sur lesquels on s'est appuyé pour nier la captivité du pape. Il est pourtant facile de voir que le premier de ces récits cherche à faire servir à l'apologie du pape jusqu'à ses défaites, et que les autres, ayant à parler d'un événement ennuyeux, procèdent par prétérition.

Cependant, si nous plaçons en face de ces témoignages ceux des sources moins partiales, nous voyons qu'il ne saurait y avoir aucun doute sur la condition où se trouva Léon IX après la bataille de Civitate. L'Anonyme de Bari s'exprime ainsi ³ : « *Leo fecit praelium cum Normannis in Civitate, et cecidit, et comprehenserunt illum et portaverunt Benevento, tamen cum honoribus.* » Bonizo dit : « *Normanni victores extiterunt, captumque papam sed ut decuit honorifice tractatum, per mediam stragem interfectorum usque Beneventum perduxerunt.* » ⁴ De même Hermann de Reichenau ⁵ : « *Cum necessitate coactus communionem eis prius interdictam reddidisset, acceptus ab eis Beneventum cum honore tamen reductus est ; ibique tempore aliquanto detentus nec redire permissus, etc.* » Aimé, à son tour, nous raconte ⁶ : « Et quant ce fu fait, li Normant s'en alerent a lor terre ; li pape avoit paour et li

1. Leo Ost., II, 84.

2. Wibert, II, 12.

3. Anon. Bar., ad an. 1053.

4. Bonizo, *Lib. ad amicum.*, dans *Libelli de Lite*, etc., t. I, p. 589.

5. Herimannus, *Aug. Chr.*, ad an. 1053.

6. Aimé, III, 41.

clerc trembloient. Et li Normant vinceor lui donnerent sperance et proierent que securement venist lo pape, liquel meneront o tout sa gent jusque a Bonvenic. et lui aministroient continuellement pain et vin et toute choze necessaire, etc... Et o la favor de li Normant torna à Rome... » Enfin Brunon racontant le retour à Bénévent nous dépeint la tristesse des habitants qui, étonnés de la grandeur du désastre éprouvé par Léon IX, regardent de loin le pape faire son entrée dans leur ville ¹.

Il me semble résulter, de cet ensemble de témoignages, que Léon IX, traité avec honneur par les Normands, fut néanmoins prisonnier, ainsi que l'indiquent clairement les mots *captus, detentus, nec redire permissus*. Un passage d'une lettre de Léon IX, écrite durant son séjour à Bénévent, confirme à mon avis cette manière de voir. Si les Normands s'étaient repentis après Civitate, s'ils avaient demandé pardon au pape et lui avaient offert de se soumettre, la défaite de Léon IX eût été plus glorieuse et en même temps plus profitable qu'une victoire, car par le seul prestige de sa fonction de pape, Léon IX sans armes et sans soldats eût obtenu ce qu'il n'avait pu réussir à avoir à la tête de ses troupes. Le pape eût, dès lors, dû être reconnaissant aux Normands de leur soumission et essayer, avec eux, avant de reprendre les hostilités, d'un *modus vivendi*. Or jamais Léon IX ne s'est montré aussi irrité contre les Normands et aussi décidé à faire tous ses efforts pour les expulser, qu'au moment même où on veut nous faire croire qu'il est avec eux dans les termes les meilleurs. Voici ce qu'au début de l'année 1054 le pape écrit de Bénévent, où il est prisonnier, à l'empereur Constantin Monomaque ² : « La victoire qu'ils [les Normands] ont remportée, leur est aujourd'hui un sujet de tristesse plutôt qu'une cause de joie. Comme votre piété a eu soin de me l'écrire pour me consoler, ils sont persuadés, que l'audace, qu'ils ont eue, suscitera bientôt contre eux de plus grandes colères que par le passé, sans compter

1. Watterich, t. I, p. 98. Ces textes me paraissent suffisants ; on peut encore invoquer Siegbert de Gembloux. *Chr.*, M.G.H.SS., t. IV, p. 359. Écrivant loin du théâtre des événements, il peut, toutefois, avoir été moins bien informé.

2. Will, *op. cit.*, p. 86.

que leur troupe a été décimée par la guerre. Quant à nous, certains comme nous le sommes, que le secours divin ne nous manquera pas, et que les secours humains ne nous feront pas défaut, nous *resterons fidèles à notre projet de délivrer la chrétienté* et nous ne nous tiendrons en paix que lorsque le danger sera passé et que la sainte Église jouira aussi de la paix. » Cette lettre de Léon IX est suffisamment claire, ce me semble, elle montre que les Normands ont peur des secours que le pape attend, c'est-à-dire de l'intervention de l'empereur allemand ou de l'empereur grec, ainsi que cela résulte de la fin de la lettre. Nous sommes bien loin de la prétendue soumission des Normands envers le pape.

On a dit ¹ que si, à ce moment, Léon IX avait été prisonnier, il l'aurait dit au basileus. Cela me paraît singulièrement douteux, car le pape, en avouant sa captivité, se serait mis en bien fâcheuse posture pour traiter avec l'empereur, et surtout avec le patriarche de Constantinople.

Un autre argument a été tiré précisément de la possibilité que Léon IX eut de correspondre avec l'empereur grec ². Il ne me paraît pas plus convaincant que les précédents. Nous savons que les légats, envoyés par le pape à Constantinople, au lieu de prendre la route directe, de Bénévent à Bari, pour gagner Constantinople, passèrent par le Mont-Cassin ³. Il me semble que de ce fait on peut tirer la conclusion qu'ils s'embarquèrent soit à Naples, soit à Amalfi, plus vraisemblablement dans ce dernier port, car l'archevêque d'Amalfi est un des légats. Ce chemin fut très probablement pris, parce que l'on dissimula aux Normands l'ambassade envoyée par Léon IX. Comment admettre d'ailleurs que les Normands aient été assez naïfs pour laisser engager des négociations, dont toute une partie était dirigée contre eux? J'expose là, il est vrai, seulement une hypothèse, mais les présomptions en sa faveur me paraissent très fortes.

On ne saurait donc douter, à mon avis, de la captivité de

1. Delarc, *op. cit.*, p. 239.

2. *Ibid.*

3. Will, *op. cit.*, p. 174. Leo Ost., II, 85.

Léon IX après la bataille de Civitate: c'est cette captivité qui explique le long séjour du pape à Bénévent. Il reste à savoir quelles furent les conditions imposées au pape par les Normands. Ici nous manquons de renseignements, pourtant un passage de Malaterra peut nous fournir quelques données. Voici les paroles de ce chroniqueur : « *Quorum [Normannorum] legitimam benevolentiam vir apostolicus gratanter suscipiens, de offensis indulgentiam et benedictionem contulit, et omnem terram quam pervaserant et quam ulterius versus Calabriam et Siciliam lucrari possent de S. Petri hereditali feudo sibi et heredibus suis possidendum concessit* ¹ ». Il ne faut pas prendre au pied de la lettre ces paroles, car en les écrivant Malaterra a certainement eu présente à la mémoire la convention conclue, en 1059, à Melfi, par Nicolas II. Il doit pourtant exister dans ce passage une part de vérité. Il y a certainement eu des concessions de la part de Léon IX, car on ne saurait expliquer autrement que les Normands l'aient relâché. Peut-être le pape fut-il obligé de reconnaître l'état de choses existant et de confirmer les Normands dans la possession des territoires de la principauté de Bénévent qu'ils occupaient. La ville de Bénévent fut toutefois exclue de cet accord, car nous savons qu'elle resta au pape.

Les négociations entre Onfroi et Léon IX ne furent terminées qu'au mois de mars 1054. Le 12 de ce mois, le pape quitta Bénévent: il fut accompagné par Onfroi jusqu'à Capoue². Léon IX ne devait rentrer à Rome que pour y mourir (19 avril)³ après avoir échoué dans tout ce qu'il avait entrepris. A ce moment, les Normands sont plus puissants qu'ils ne l'ont encore été, et la victoire qu'ils viennent de remporter sur la papauté va être pour eux le point de départ d'une série de nouvelles conquêtes.

1. Malaterra, I, 44.

2. Leo Ost., II, 84.

3. Cf. Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 171 et suiv.

CHAPITRE V

CONQUÊTES DES NORMANDS DE 1054 A 1059 : 1^o EN POUILLE ;
2^o DANS LA RÉGION D'AVERSA ; 3^o EN CALABRE.

A la mort de Léon IX, les hostilités reprirent entre les Normands et les Bénéventains, dont Onfroï vint assiéger la ville ¹. Il échoua et ne put emporter la place. Les habitants voyant que l'appui de la papauté ne leur avait servi à rien, rappelèrent Pandolf, dans le courant de janvier de l'année 1055 ². Il dut s'établir très rapidement, entre Rome et le prince lombard, un *modus vivendi*, car peu après nous voyons Bénévent servir d'asile à des cardinaux qui quittent Rome pour fuir l'émeute ³.

Après son échec devant Bénévent, Onfroï retourna en Apulie. Suivant Guillaume de Pouille, il aurait alors vengé l'assassinat de son frère par une série d'exécutions. Il me semble plus probable qu'Onfroï dut punir les défections qui s'étaient produites l'année précédente avant la bataille de Civitate, car il était alors bien tard pour punir, par des exécutions en masse, un assassinat datant déjà de trois années ⁴.

Pendant les années suivantes, le mouvement d'expansion des Normands vers le sud reprit de plus belle. En mars 1053, nous trouvons à Devia, près de Viesti, le comte normand Robert ⁵, et, en 1054, à Lesina, le comte Pierron ⁶; la même année, l'Anonyme de Bari enregistre la prise de Conversano ⁷; en 1055 ⁸, le *Chronicon breve normanicum* mentionne trois victoires nou-

1. *Annal. Bener.* M.G.H.SS., t. III, p. 180.

2. *Ibid.*, ad an. 1055.

3. Leo Ost., III, 10.

4. G. Ap., II, 297. Cf. *supra*, p. 130

5. Heinemann, *Zur Entstehung etc.*, p. 63. *Anon. Bar.*, ad an.

6. *Cartulaire de Tremiti*, f^o 44.

7. *Anon. Bar.*, *loc. cit.*

8. *Chr. breve norm.*, ad an.

velles : l'une d'Onfroi à Oria, et les autres du comte Geoffroi à Nardo et Lecce. Enfin, également en 1053, Guiscard vainqueur à Gallipoli, pénétra sur le territoire de Tarente et prit Otrante et Minervino. On voit donc que, de ce côté, les Grecs continuent toujours à perdre du terrain et sont rejetés dans les villes de la côte. Pour résister aux envahisseurs, Argyros entama des négociations avec Henri III, mais sans doute elles n'eurent pas de résultat ¹.

Les progrès des Normands continuent également vers le nord où le comte d'Aversa s'étend rapidement. Après la bataille de Civitate où il avait commandé une des ailes de l'armée, Richard vint réclamer à Gisolf les dons que Guaimar lui donnait chaque année, et qui consistaient en chevaux et en argent. Il fut fort mal reçu et chassé à coup de pierres ². Les hostilités commencèrent aussitôt et Richard tenta de s'emparer de la personne de Gisolf. Il s'en fallut de très peu que le prince de Salerne ne tombât dans une embuscade, qui lui fut dressée, aux portes mêmes de sa capitale, par le comte d'Aversa. La lutte se prolongeant, Richard s'allia aux Amalfitains, qui, depuis la mort de Guaimar, étaient en guerre avec la principauté de Salerne. Aimé se borne à mentionner cette alliance des Amalfitains et de Richard, sans nous donner aucun autre renseignement ³. Le prince de Salerne, craignant de voir Richard devenir trop puissant, s'appliqua à rompre cette alliance et finit par se réconcilier avec Amalfi. Gisolf, le duc d'Amalfi et trois cents habitants de chaque cité jurèrent de maintenir la paix entre les deux villes ⁴. Après cette réconciliation, Richard tourna ses vues d'un autre côté, vers la principauté de Capoue. Depuis longtemps déjà, les Normands d'Aversa s'étaient avancés sur le territoire de Capoue. Il suffit de rappeler qu'en 1052, Richard avait déjà tenté de s'emparer de la ville même de Capoue. Les conquêtes faites aux environs de cette place sont attestées

1. Jaffé, *Monumenta Bamberg.*, p. 37. Un acte d'Henri III, du 29 mai 1054, fait allusion à une ambassade d'Argyros à l'empereur.

2. Aimé, III, 46.

3. *Ibid.*, IV, 9.

4. *Ibid.*, IV, 10.

par le fait suivant : un peu après 1052, Didier, prévôt du monastère de Saint-Benoît de Capoue, obtint de Richard la confirmation des biens possédés par son monastère, en dehors de Capoue ¹. Léon d'Ostie, qui nous rapporte ces détails, dit que Richard prit l'engagement de ne pas attaquer les possessions du monastère ; ceci nous montre la fréquence des incursions normandes dans cette région. Vers la fin de 1057 mourut Pandolf V ². Il laissa pour successeur son fils Landolf V, qu'il s'était associé depuis quelques années et qui était encore très jeune ³. Richard jugea l'occasion favorable pour rouvrir les hostilités. Suivant le procédé employé durant toute cette période par les Normands, il construisit, autour de Capoue, une série de postes fortifiés afin d'empêcher les habitants de sortir. Ceux-ci résistèrent jusqu'au moment de la moisson ; la famine les contraignit alors à traiter. Richard exigea d'être reconnu comme seigneur. Les habitants s'y refusèrent d'abord ; après de longs pourparlers, on finit par en venir à un accord, Richard et son fils furent reconnus comme princes de Capoue, mais les gens de la ville conservèrent⁴ la citadelle et la garde des portes. Ce genre d'accord était alors très fréquent, et nous en verrons d'autres exemples.

Richard s'étendit également aux dépens d'Adénolf, duc de Gaëte et comte d'Aquino. Le nouveau prince de Capoue avait fiancé sa fille au fils d'Adénolf, qui mourut avant que le mariage ne fut accompli. Richard invoquant le droit lombard, qui accordait à la femme le quart des biens du mari, réclama à Adénolf le quart des biens du défunt, à titre de *morgengab*. C'était là une prétention absolument injustifiée, car l'époux ne donnait le morgengab à l'épouse que le lendemain des noces, alors que le mariage était consommé. Adénolf refusa de payer et

1. Leo Ost., III, 8.

2. Leo Ost., III, 15.

3. Di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 395, donne un acte de 1058, ind. XI, juin, daté de la seule année du règne de Landolf. Comme Capoue fut prise en juin 1058, on peut admettre que Pandolf dut mourir l'année précédente.

4. Leo Ost., III, 15. Aimé, IV, 11. *Annal. Benev.*, ad an. 1057. On a de novembre 1058 une charte de Richard et de son fils Jourdain : *Capuani principes*. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 161.

la guerre éclata. Les Normands allèrent assiéger Aquino, à l'automne 1058, et en ravagèrent les environs ¹. Pendant le siège d'Aquino, Richard se rendit au Mont-Cassin où il fut reçu avec de grands honneurs par l'ancien prieur de Saint-Benoît de Capoue, devenu abbé du Mont-Cassin, après l'élection au trône pontifical, de l'abbé Frédéric de Lorraine. C'est alors que commencèrent entre l'abbaye et le prince de Capoue des relations qui devaient toujours rester très cordiales. L'abbé Didier eut le mérite d'être le premier personnage ecclésiastique, qui comprit que les Normands étaient devenus trop puissants pour être chassés; à une lutte inégale et stérile il préféra une entente, dont les heureux résultats ne tardèrent pas à se faire sentir, au grand profit du Mont-Cassin. Richard, par un privilège donné le 12 novembre, confirma à l'abbaye toutes ses possessions. Il est curieux de voir que le privilège est accordé à la demande de deux Amalfitains, dont l'un est le fils du duc Serge, expulsé en 1028 ². Nous apprenons aussi par cet acte que Richard étendait alors son autorité, ou tout au moins avait des prétentions, sur le comté de Comino.

L'abbé Didier chercha à rétablir la paix entre Richard et Adénolf, mais ne put y réussir et le prince de Capoue continua à assiéger Aquino. Adénolf finit par payer les quatre mille sous que réclamait Richard. Les relations de ce dernier avec Gisolf furent un peu meilleures dans la période qui suivit. Nous savons que Richard fournit à Gisolf des soldats dont il avait besoin dans sa lutte contre les Normands de Guiscard; mais l'alliance des princes de Capoue et de Salerne dura peu, car Gisolf refusa de payer à Richard ce qu'il lui avait promis et une nouvelle rupture se produisit ³.

Nous constatons donc que pour le comte d'Aversa, devenu prince de Capoue, il y a eu, après la bataille de Civitate, un notable accroissement de puissance. Il en a été de même pour les Normands de la Calabre.

1. Aimé, IV, 12. Leo Ost., III, 8.

2. Gattola, Acc., t. I, p. 161.

3. Aimé, IV, 5.

Durant toute cette période, Guiscard a vu croître son influence et sa puissance. Les attaques continuelles des Normands ont amené les villes du midi de la Péninsule à conclure avec eux des arrangements. Nous savons que Guiscard domine alors dans la vallée du Crati, où Bisignano et Cosenza ont conclu des accords avec lui ; il s'étend même plus au sud jusqu'à Martirano ¹. D'après Malaterra, ces trois villes payaient un tribut à Robert, et lui devaient le service militaire ; des otages répondaient de leur fidélité. Ces conquêtes de Guiscard, en Calabre, furent faites les unes aux dépens des Grecs, comme celle de Bisignano ², les autres aux dépens de la principauté de Salerne, comme celle de Cosenza. Le moment de l'histoire des Normands où nous sommes arrivés, est en effet très caractéristique, car presque tous les chefs normands sont devenus assez puissants pour se retourner contre leur ancien allié, le prince de Salerne.

A la suite du rétablissement de Gisolf les relations entre celui-ci et les Normands sont presque immédiatement devenues très mauvaises. Deux partis se formèrent parmi les Lombards de la principauté de Salerne. L'un favorable à l'ancienne politique, c'est-à-dire à l'alliance normande, l'autre complètement hostile à tout accord ³. A la tête du premier parti était Gui, oncle de Gisolf et beau-frère d'Onfroi ; à la tête du second était Gisolf lui-même. Celui-ci paraît avoir supporté avec peine la tutelle que son oncle voulut lui imposer, et prit en haine les Normands. Cette hostilité se manifesta, dès les premiers temps de son règne ; nous en trouvons un exemple dans les persécutions qu'il fit subir à Manson et Léon, deux amis de son oncle, qui furent obligés de s'enfuir auprès de Richard d'Aversa. Il semble que dans cette affaire Gisolf ait cherché à opposer à Richard son frère Robert ; mais nous manquons à ce sujet de renseignements précis ⁴.

La rupture de Gisolf et d'Onfroi ne tarda pas à se produire. Onfroi vint demander au prince de Salerne d'exécuter les engage-

1. Malaterra, I, 17-18.

2. *Cecaumeni strategicon*, p. 33.

3. Aimé, III, 44.

4. *Ibid.*

ments qu'il avait pris, quand les Normands l'avaient rétabli dans sa capitale ; il demanda en particulier qu'on lui livrât un château, qui lui avait été promis alors ¹. Gisolf refusa de tenir ses promesses. Le moment pour se brouiller avec Onfroï était mal choisi : car celui-ci venait de voir augmenter ses forces par l'arrivée d'un certain nombre d'émigrants normands. Parmi les nouveaux venus se trouvaient trois de ses frères : Mauger, Geoffroi et Guillaume, qui ne devaient jouer qu'un rôle secondaire ². Onfroï établit Mauger en Capitanate. Ses deux autres frères n'avaient encore reçu aucune terre, quand commencèrent les hostilités avec Gisolf. Onfroï s'empara de San Nicandro, près d'Eboli, et plus au sud, dans la région de Policastro, prit diverses places entre autres Castelvecchio. Ce fut Gui, frère de Gisolf, qui dirigea la résistance, sans aucun succès d'ailleurs. Onfroï investit alors des terres conquises son frère Guillaume, qui prit le titre de comte du Principat ³.

La mort d'Onfroï survenue dans les premiers mois de l'année 1057 ⁴ n'arrêta pas les progrès des Normands, qui choisirent Guiscard comme successeur de son frère. Les rapports entre Robert et Onfroï n'avaient jamais été très cordiaux, et même Guillaume de Pouille raconte que quelque temps après la victoire de Civitate, Onfroï fit arrêter Guiscard, qui se trouvait chez lui ⁵. L'intervention

1. Aimé, III, 45.

2. Aimé, III, 40. Malaterra, I, 15. Aimé est en contradiction avec Malaterra. Le premier fait arriver, alors, le dernier des Hauteville, Roger, qui d'après le second, vint en Italie seulement après que Robert Guiscard eut été proclamé comte. Pour tout ce qui touche Roger, Malaterra a plus d'autorité qu'Aimé.

3. Aimé, III, 45. Cf. la poésie de l'archevêque de Salerne, Alban, dans *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 774. L'auteur s'adresse à Gui, frère de Gisolf.

*Sed postquam patrie Pater et tuus, ante suorum
Ora propinquorum, confoditur gladiis,
Quidquid habere prius fuerat haec vita decoris,
Momento perit, fumus et umbra fuit.
Nam velut una lues pecorum solet omnibus agmen
Aere corrupto debilitare modis,
Sic gens Gallorum numerosa clade, Salerni
Principe defuncto perculit omne solum.*

4. Cf. p. 149, note 2.

5. G. Ap. II, 314.

des seigneurs présents amena une réconciliation, à la suite de laquelle Onfroi aurait concédé de nouvelles terres à son frère, mais il semble bien que, depuis lors, Guiscard ait vécu de son côté. Suivant le même auteur, qui est le seul à parler de ces faits, Onfroi sentant sa fin approcher, aurait fait venir Robert et lui aurait demandé d'administrer ses terres et d'être le tuteur de ses fils Abélard et Hermann¹. Onfroi mourut peu après cette dernière entrevue, et fut enterré à Venosa. Son frère, sans s'inquiéter des promesses qu'il avait faites, s'appropriâ l'héritage au détriment de ses neveux, et se fit élire comme chef par les Normands, en août 1057². Il ne paraît pas que son élection ait présenté de difficultés ; il est probable que la récente élection du pape Étienne IX, notoirement hostile aux Normands, a amené momentanément l'union des différents comtes. Comme à ce moment, les attributions de celui que les Normands reconnaissaient comme chef, se bornaient à conduire l'armée en cas de guerre, Guiscard était le candidat le plus indiqué et par la bravoure dont il avait fait preuve et par sa puissance territoriale qui était très considérable ; il joignait, en effet, à ses possessions de Calabre toutes celles de son frère Onfroi. Il n'y avait guère que le prince de Capoue dont la puissance put rivaliser avec la sienne ; mais il est à noter que la principauté de Capoue a toujours été tenue à l'écart par les Normands de la Pouille.

Après son élection, Guiscard jugea la situation assez tranquille pour s'éloigner, et retourna en Calabre. Il tenta, dans les derniers mois de l'année 1057, un coup de main sur Reggio. Par Cosenza et Martirano, Guiscard gagna Squillace, de là il suivit le littoral et arriva devant Reggio. Il ne put s'emparer de la place, mais diverses villes se soumirent entre autres Leucastro, Maia, Canalda³.

1. G. Ap., II, 364. *Le Chr. Amalfit.*, c. 27. Guillaume de Jumièges, VII, 30 et Romuald de Salerne, M.G.H., SS., t. XIX, p. 403. Malaterra, III, 4 et G. Ap., II, 431, indiquent que Guiscard confisqua l'héritage de ses neveux. Il s'agit des terres appartenant à Onfroi, et non de la dignité de chef des Normands, comme l'a cru Delarc, *op. cit.*, p. 279.

2. Guiscard fut élu en 1057, ind. X, donc avant septembre. *Anon. Bar.*, ad an. Cette date est confirmée par une charte où, en août 1078, on compte la 21^e année de Guiscard. Di Meo, *op. cit.*, t. VIII, p. 173. Par suite le *Chronicon breve norman.* et Lupus font erreur en plaçant cet événement en 1056.

3. Malaterra., I, 48. Maia est à identifier avec Maida, circoncl. de Nicastro, prov. de Catanzaro.

Pour soumettre le pays, Robert y établit une série de postes, dont il donna le commandement à l'un de ses frères. Roger, qui venait d'arriver en Italie. Celui-ci s'installa dans la péninsule, que termine le cap Vaticano, dans la région de Bivona, près de Monteleone ¹.

Guiscard fut rappelé de la Calabre par les événements dont la Pouille était le théâtre. Il semble que quelques-uns des seigneurs normands aient alors refusé de reconnaître son autorité et se soient révoltés. Guiscard alla d'abord mettre le siège devant Troia dont les habitants durent se soumettre ². Il semblerait, d'après un passage très confus d' Aimé, que Guiscard ait alors soutenu son frère Guillaume contre Gisolf, mais le texte est ici si obscur que l'on ne peut préciser.

Robert fut retenu en Pouille par la révolte de l'un des principaux chefs normands Pierron, seigneur de Trani ³. Celui-ci, qui avait été le rival de Dreux, lors de son élection, ne voulut pas reconnaître Guiscard et s'empara de Melfi. Robert vint aussitôt ravager les environs de la ville. Aimé, qui est le seul à parler de ces faits, nous en a laissé un récit très confus. D'après lui, Pierron aurait invoqué la trêve de quatorze jours qui avait été conclue, sans que nous sachions de quoi il est question. Plus loin le même auteur nous dit que Guiscard craignit que Pierron n'entrât dans la ville pendant la trêve, alors que quelques lignes plus haut, il raconte que Pierron avait déjà pénétré dans Melfi. Un combat judiciaire tourna à la confusion de

1. Malaterra, I, 19. Il convient de placer l'arrivée de Roger avant le moment où Guiscard se rend en Pouille. Robert n'est pas en Calabre, lors des premières conquêtes de son frère, il est en Pouille; cela résulte de Malaterra II, 19 et 20.

2. Aimé, IV, 3. Hirsch, *op. cit.*, dans *Forschungen*, t. VIII, p. 300, croit qu'Aimé a raconté deux fois le même événement. Cf. Aimé, V, 6, 200. Je crois que Delarc, *Aimé*, p. 201, note 1, est dans le vrai en distinguant deux sièges de Troia. Il a dû se passer pour Troia, ce qui s'est passé pour Capoue; dans la première période de la soumission aux Normands, la ville garda une demi-indépendance; elle ne la perdit qu'après une révolte causée par ce fait que Guiscard voulut y élever un château. La situation de Troia paraît ainsi avoir été identique à celle de Capoue vis-à-vis de Richard.

3. Aimé, IV, 5. Malaterra, I, 18. La révolte de Pierron de Trani est antérieure au mariage de Guiscard. Cf. Aimé, IV, 20.

Pierron, qui s'enfuit ; poursuivi par Guiscard, il fut battu près d'un endroit qu'Aimé appelle Cysterne ¹. Robert remporta une nouvelle victoire, à Andria ², et força, à la suite d'une série de succès, Pierron à faire sa soumission. Guiscard se trouva, alors, assez puissant, pour transformer en suzeraineté effective, l'autorité nominale, qu'il avait exercée jusqu'ici ; il alla « cherchant tuit il Normant de entor et nul n'en laissa qu'il non meist en sa poesté, fors solement le conte Richard remaist ³ ». Dans toute cette campagne, Robert fut aidé par son frère Roger qu'il avait fait venir de Calabre ⁴.

Roger avait débuté brillamment en Calabre, et, à la suite d'une série d'expéditions heureuses, avait obtenu la soumission des villes et des châteaux de la vallée des Salines ⁵. Guiscard estima que les succès de son frère lui permettaient d'entreprendre une nouvelle expédition contre Reggio (hiver 1058). Il apprit, en route, que les habitants de la ville avaient enlevé tous les approvisionnements de la région et il dut, pour ravitailler son armée, envoyer Roger ravager les environs de Gerace ; peu après, l'hiver trop dur fit abandonner son projet à Guiscard, qui renvoya chez eux ses chevaliers et alla hiverner à Maia ⁶.

Dans le courant de l'année 1058, une brouille survint entre Guiscard et Roger. Nous ne connaissons ces faits que par Malaterra qui les a certainement un peu arrangés pour donner le beau rôle à Roger ⁷. De son récit, il résulte qu'une question d'intérêt amena la rupture entre les deux frères. Roger s'éloigna et alla en Pouille sans doute pour chercher un appui auprès des seigneurs, qui avaient pris part à la dernière révolte. Il fut rappelé par son frère Guillaume, comte du Principat, qui l'invita

1. Il s'agit ou de Cisternino, circond. et prov. de Bari, ou de Cisterna, au sud de Canosa (carte d'Italie au 1/50,000, f° 176, IV). A cause du mot *cité*, employé par Aimé, la première identification me paraît la plus probable.

2. Andria, circond. de Barletta, prov. de Bari.

3. Aimé, IV, 7.

4. Malaterra, I, 20.

5. Malaterra, I, 19-21. Cette vallée débouche au hameau de Saline, commune de Fossato di Calabria, circond. et prov. de Reggio Calabria.

6. Malaterra, I, 21-22.

7. Id., I, 23.

à venir chez lui et l'assura qu'il partagerait avec lui tout ce qu'il possédait. Roger accepta les offres de son frère, qui l'établit à Scalea ¹. La guerre contre Guiscard commença aussitôt. Celui-ci arriva rapidement et vint assiéger Roger, détruisant les oliviers et les vignes dans les environs de Scalea. Il fut toutefois obligé de se retirer à l'arrivée de Guillaume du Principat qui amenait des renforts.

Roger et Guiscard finirent par se réconcilier et Roger servit Robert à la tête de quarante chevaliers. L'accord d'ailleurs ne fut pas long. Au bout de deux ans Roger, se querella de nouveau avec Robert pour des questions d'intérêt et retourna à Scalea, d'où il recommença à piller les possessions de son frère ². A ce moment, Roger mène une vie de véritable bandit, de voleur de grands chemins, pillant et rançonnant les voyageurs. Malaterra raconte qu'il captura un jour une bande de marchands amalfitains ; avec l'argent qu'il leur vola il put recruter des pour troupes continuer la guerre contre Guiscard.

L'année 1058 ³ fut marquée dans la Calabre par une très grande famine. On en trouve facilement la cause, si l'on songe aux procédés employés par les Normands dans leurs guerres, c'est-à-dire à la destruction systématique des récoltes. La misère générale fit éclater une révolte. Les Calabrais, voyant la discorde régner entre Roger et Robert, commencèrent à refuser le service militaire et à ne plus payer le tribut ; ils en vinrent même à la résistance ouverte et à Leucastra ⁴ ils massacrèrent la garnison normande. Ils n'épargnèrent pas davantage les Byzantins, et le chef de l'armée grecque de Calabre fut obligé de s'enfuir ⁵.

Guiscard comprit que si la rébellion s'étendait, il courait le risque de perdre la Calabre ; comme, en même temps la Pouille s'agitait, il se décida à traiter avec Roger auquel il concéda la moitié de la Calabre acquise et à acquérir depuis le mont Intefoli et

1. Malaterra, I, 24. Scalea, circond. de Paola, prov. de Cosenza.

2. Malaterra, I, 26.

3. *Ibid.*, I, 27.

4. Ch.-I. de circond., prov. de Catanzaro.

5. Malaterra, I, 28, et *Anon. Vat.*, Muratori, R.I.S.S., t. VIII, p. 754. Lupus Protospat., ad an. 1058. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 721-722.

Squillace jusqu'à Reggio. Les termes, dont se sert Malaterra, ne permettent pas de préciser la nature de cet accord, mais il résulte clairement d'autres passages du même auteur qu'il faut entendre par là que Roger et Guiscard eurent chacun la moitié de chaque ville ¹.

Le traité dont il vient d'être question doit être du milieu de l'année 1058. Guiscard est alors dans une période où tout lui réussit ². A ce moment, en effet, le prince de Salerne, se sentant incapable de continuer seul à lutter contre le comte du Principat, se rapprocha de Robert.

Nous avons vu plus haut les difficultés qui s'étaient élevées, vers 1053, entre Gisolf et les Normands. Dans les années qui suivirent, le prince de Salerne continua à suivre à leur égard une politique nettement hostile. Il avait cherché à se rapprocher d'Étienne IX, dont il connaissait la haine contre les Normands, et lors de l'avènement du pape, il avait fait revenir à Salerne parce qu'il était l'ami d'Étienne IX, un moine du Mont-Cassin, Alfano, bien que les parents de celui-ci eussent pris part à l'assassinat de Guaimar. Gisolf avait d'abord fait nommer Alfano abbé du monastère de Saint-Benoît, puis peu après l'avait fait élire archevêque de Salerne ³. La mort d'Étienne (29 mars 1058) fit perdre à Gisolf tout espoir d'une intervention pontificale, il chercha donc alors à se rapprocher de Guiscard et lui offrit de lui payer les subsides que son père fournissait chaque année. Ses offres furent agréées et il remit en otage son frère et le fils de celui-ci. Allié de Gisolf, Guiscard combattit pour le prince de Salerne contre Guillaume du Principat ⁴. Nous ne savons rien de précis sur

1. Cf. *infra*, p. 200.

2. Malaterra, III, 31. Aimé, IV, 19.

3. Pflugk Harttung, *Acta inedita*, t. II, p. 83. Cf. Leo Ost., II, 90 et 96, et III, 8. Hirsch., *op. cit.*, dans *Forschungen*, t. VIII, p. 288, pensait qu'il y avait eu un archevêque, entre Jean (1054) et Alfano (1057). Ce n'est pas probable, car Jean vit encore en 1057, Paesano, *op. cit.*, t. I, p. 112.

4. Aimé, IV. Schipa, *op. cit.*, *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 552, note, croit, que Gisolf donna, en otage, son cousin, le fils de son oncle Gui; c'est une supposition qui me paraît peu probable, car alors Gui est très mal avec son neveu, il est l'allié de Guillaume du Principat. Aimé, IV, 22.

ces événements; le théâtre de la guerre fut la Lucanie et il y eut notamment des combats dans la vallée de Briziana ¹.

Le résultat le plus clair de l'alliance de Guiscard avec Gisolf, fut son mariage avec Sykelgaite, sœur de ce dernier. Robert répudia sa femme Auberée, dont il avait eu un fils, Bohémond, et demanda au prince de Salerne la main de sa sœur. Gisolf n'osa la refuser, mais il semble résulter de Malaterra et d'Aimé qu'après avoir consenti au mariage, il y mit comme condition que Robert obligerait le comte du Principat à se soumettre. Guiscard, qui était déjà venu avec une suite brillante pour célébrer ses noces, dut rentrer en campagne. Guillaume était, à ce moment, allié à Gui, duc de Sorrente, dont il avait épousé la fille. Il finit par être vaincu et Guiscard, de retour à Melfi, y épousa Sykelgaite en grande pompe (1058) ².

Le mariage de Guiscard fut suivi d'une période durant laquelle la paix régna entre les trois frères. Roger rendit à Guillaume le château de Scalea qu'il avait reçu de lui et Guiscard donna à Roger la ville de Mileto ³.

Au début de 1059, une nouvelle insurrection éclata en Calabre. A la tête des rebelles étaient l'évêque de Cassano et le gouverneur

1. Cf. les vers de l'archevêque de Salerne à Gui, frère de Gisolf, *Arch. st. nap.*, t. XII, p. 775, où il est certainement fait allusion à ces campagnes.

2. Malaterra, I, 30-31. Aimé, IV, 18 et 23. Leo, Ost., III, 15. La date est donnée par Malaterra. Je ne sais pourquoi Delarc, *op. cit.*, p. 339, place le mariage après le concile de Melfi. Malaterra est formel à ce sujet : *Anno ab incarnatione domini 1058*. Il est certain que toutes ces guerres sont finies, lors du concile de Melfi, puisque, à ce moment, Guiscard est occupé en Calabre. On ne peut invoquer contre Malaterra que Guillaume de Pouille, II, 416 et suiv. Mais pour toute cette partie, cet auteur ne suit pas l'ordre chronologique. Pour concilier ces deux versions, on a imaginé que Malaterra commençait l'année le 1^{er} septembre et retardait d'une année, ainsi l'année 1058 irait du 1^{er} septembre 1058 au 1^{er} septembre 1059, cf. di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 390, t. VIII, p. 26; Hirsch, *op. cit.*, dans *Forsch.*, t. VIII, p. 296; Baist, *op. cit.*, dans *Forsch.*, t. XXIV, p. 318; Meyer von Kuonau, *Heinrich IV*, t. I, p. 449, n. 56; or ceci est inexact, comme on l'a vu plus haut dans l'*Étude des sources*, à propos de Malaterra. Le mariage de Guiscard est antérieur au concile de Melfi, puisque Guiscard emmena sa femme en Calabre, Aimé, IV, 23, et que c'est en Calabre qu'il apprit que Nicolas II se rendait à Melfi. Comme Malaterra commence l'année à Noël ou au 1^{er} janvier, le mariage est donc bien de 1058.

3. Aimé IV, 24-25. Mileto, circond. de Monteleone, prov. de Catanzaro.

byzantin de Gerace. Roger réussit rapidement à rétablir l'ordre ¹.

Pendant ce temps, Robert Guiscard n'était pas en Calabre ; mais dans le nord de la Pouille, où il aidait son frère Geoffroi à soumettre les territoires que lui avait laissés Mauger, mort peu auparavant ². Après cette expédition, Robert revint en Calabre ; il était occupé au siège de Cariati ³, quand il apprit que prochainement le pape Nicolas II devait se rendre à Melfi. Aussitôt Guiscard laissa une partie de ses troupes continuer le siège et se rendit lui-même auprès du pape.

1. Malaterra, I, 32. Cassano, circond. de Castrovillari, prov. de Cosenza, Gerace, chef-lieu de circond., prov. de Reggio.

2. Malaterra, I, 33-34.

3. Cariati, circond. de Rossano, prov. de Cosenza.

CHAPITRE VI

LA PAPAUTÉ ET LES NORMANDS

(1054-1059)

On a vu plus haut comment Léon IX, rapproché des Byzantins par une haine commune, avait été amené à chercher, auprès du catépan d'Italie, un appui contre les Normands. Malgré la défaite de Civitate, qui empêcha l'accord de sortir son plein effet, l'alliance du pape et du basileus eût pu produire des résultats heureux pour les deux puissances, mais l'ambition d'un homme, le patriarche Kéroularios, réduisit à néant les espérances que les politiques des deux partis avait un moment pu concevoir, et amena, entre Rome et Byzance, la rupture définitive. Les conséquences de ce fait furent très importantes pour les Normands, c'est pourquoi il convient d'y insister.

L'alliance des Byzantins et de la papauté avait été en grande partie l'œuvre d'Argyros. Celui-ci, lombard d'origine, n'avait pas à l'égard des Latins les préjugés que l'on trouve alors chez beaucoup de Grecs. Connaissant à merveille la situation politique de l'Italie du Sud, Argyros vit clairement que l'intérêt de l'empire demandait un rapprochement avec le pape Léon IX. On pouvait espérer que les Normands ne seraient pas en état de résister aux forces réunies du souverain pontife et des Grecs. Argyros se heurta à Constantinople à des résistances violentes. Bien que l'on ait récemment cherché à établir, que, depuis la mort de Basile II, les relations entre Byzance et Rome avaient été empreintes de la plus grande cordialité, on ne saurait nier que le clergé oriental n'ait été alors animé d'une sourde hostilité envers Rome¹. A la tête de l'église de Constantinople était le

1. Bréhier. *Le schisme oriental du XI^e siècle*, p. 1 et suiv.

patriarche Michel Kéroularios, qui rêvait de devenir le pape de l'Orient, comme l'évêque de Rome était devenu le pape de l'Occident. Keroularios ne faisait, en somme, que reprendre l'idée de plusieurs de ses prédécesseurs et l'on est amené naturellement à rapprocher sa conduite de celle d'Eusthatios qui, vers 1024, chercha à obtenir de Rome la reconnaissance de l'autonomie de l'Église de Constantinople. Que Kéroularios ait eu une ambition plus haute, qu'il ait rêvé de subordonner l'État à l'Église et ait songé à se faire donner la couronne impériale, c'est une question où nous n'avons pas à entrer. Il suffit de marquer ici que Kéroularios était le chef du parti hostile à Rome ; il représentait les sentiments de tout le clergé grec et aussi d'une partie considérable de la population de l'empire byzantin, comme le prouvent et l'appui qu'il trouva dans le clergé et la popularité que lui acquit sa conduite.

Kéroularios se trouva donc amené à faire une opposition violente à la politique qu'Argyros voulait faire suivre à l'empereur dans les affaires d'Italie. Il y eut à ce sujet des intrigues que nous connaissons mal. Tout ce que nous savons, c'est que des scènes violentes eurent lieu entre le patriarche et Argyros. Ce dernier finit par convaincre Constantin IX, et les négociations engagées entre Léon IX et le catépan furent certainement autorisées par le basileus. N'ayant pu empêcher le rapprochement entre le pape et l'empereur, Kéroularios chercha à amener la rupture entre Constantinople et Rome.

Les hostilités commencèrent en 1053, très probablement, à mon avis, avant la bataille de Civitate, par une lettre de Léon archevêque d'Achrida adressée à Jean, évêque de Trani où les usages de l'Église latine, notamment le jeûne du samedi et l'emploi du pain azyme pour l'Eucharistie, étaient vivement critiqués¹. En même temps, Kéroularios faisait composer par un moine du couvent de Stoudion, Nikétas Stétathos, un traité contre les usages des Latins². Le patriarche, passant aux actes, fit fermer les églises latines de Constantinople³. Le pape eut connaissance de

1. Will, *op. cit.*, p. 56 et suiv.

2. Cf. Bréhier, *op. cit.*, pp. 94-95.

3. Will, *op. cit.*, pp. 89 et 164.

la lettre à Jean de Trani par le cardinal Humbert. Léon IX répondit lui-même à l'archevêque d'Achrida, et, voulant montrer qu'il n'était pas dupe de la conduite de Kéroularios, il adressa sa réponse à Léon et au patriarcat¹. Le pape faisait l'apologie de l'Église romaine, dont il vantait l'orthodoxie, en lui opposant les hérésies où étaient tombés les patriarches de Constantinople et « les sujets de scandale donnés par l'Église de Byzance ». Le pape terminait en refusant de discuter les questions soulevées par Léon d'Achrida, tant que Kéroularios ne se serait pas soumis.

Léon IX obtint un plein succès. Il est probable que la conduite de Kéroularios avait mécontenté l'empereur Constantin, qui, à ce moment, croyait avoir encore besoin du pape. L'intervention du basileus amena le patriarche à écrire au pape une lettre remplie de modération, où il parlait de son grand désir de concorde et aussi, ce qui pour nous est plus intéressant, des secours que l'on attendait de lui contre les Francs². Qu'Argyros n'ait pas été étranger à la conduite de l'empereur, c'est ce que l'on peut conclure de l'envoi, par le catépan, de l'évêque de Trani à Constantinople³. Kéroularios dut être forcé par l'empereur d'écrire au pape la lettre où il faisait amende honorable. C'est ce que montrent clairement les termes dont se sert le pape dans la lettre qu'il adressa à Constantin IX, en janvier 1054 : « Après ces trop longues et pernicieuses discordes, c'est toi qui le premier as non seulement ordonné, mais mandé et effectué la paix et la concorde, selon nos vœux⁴ ».

Les bonnes dispositions de l'empereur amenèrent Léon IX à traiter directement avec lui. En janvier 1054, le pape envoya à Constantinople, une ambassade composée du cardinal Humbert, de Frédéric de Lorraine et de l'archevêque d'Amalfi, Pierre⁵.

1. Cf. Bréhier, *op. cit.*, p. 97 et suiv.

2. Will, *op. cit.*, p. 174. La lettre de Kéroularios à Léon IX est perdue, mais le patriarche fait allusion à son contenu dans une lettre à Pierre, patriarche d'Antioche.

3. *Anon. Bar.*, ad an. 1053. M. Bréhier n'a pas cité le texte de l'Anonyme de Bari qui fait une quasi-certitude de l'hypothèse qu'il a émise relativement à l'intervention d'Argyros, *op. cit.*, p. 103.

4. Will, *op. cit.*, p. 85.

5. Leo. Ost., II, 88. Will, *op. cit.*, p. 150 et suiv.

La lettre que le pape écrivit alors au basileus nous a été conservée, elle est précieuse car elle nous montre que les sentiments de Léon IX, envers les Normands, n'ont pas changé et que le pape espère toujours en venir à bout avec l'aide des Grecs et de l'empereur allemand ¹. Autant le pape se montrait bienveillant à l'égard du basileus dans la lettre qu'il lui adressait, autant il se montrait dur et sévère dans celle qu'il écrivit au patriarche.

L'ambassade pontificale fut très bien reçue à Constantinople par l'empereur, tandis que dès le début ses rapports avec le patriarche furent très tendus. On a dit, pour expliquer la conduite de Kéroularios, que Constantin et Argyros lui avaient fait espérer qu'il serait traité par le pape comme son égal, et que c'est son mécontentement, qui, au reçu de la lettre du pape, aurait dicté sa conduite. On ne saurait établir avec certitude que Constantin et Argyros aient donné au patriarche de telles espérances, néanmoins cette hypothèse a pour elle une très grande vraisemblance ².

Le résultat le plus clair de l'ambassade fut de détacher Constantin du parti de Kéroularios. Mais la mort de Léon IX, survenue le 19 avril, fournit au patriarche un prétexte pour refuser de discuter avec les légats pontificaux, dont les pouvoirs, selon lui, n'étaient plus valables. L'empereur et les légats purent bien condamner l'écrit de Nikéas Stéthatos et excommunier le patriarche, le refus de Michel de traiter avec eux fit échouer la mission des envoyés de Rome, qui quittèrent Constantinople le 17 juillet ³.

Les événements qui suivirent sont peu clairs. Il semble toutefois que Kéroularios, après le départ des légats, se soit décidé à les attirer dans un guet-apens. L'empereur, à sa demande, leur écrivit de revenir, mais ayant eu connaissance des projets de Kéroularios, il voulut assister à l'entrevue du patriarche et des légats. Sur le refus de Kéroularios, il écrivit aux envoyés de Rome de continuer leur route. Kéroularios se vengea de l'em-

1. Cf. *supra*, p. 135 et suiv.

2. Bréhier, *op. cit.*, p. 104.

3. Cf. *Ibid.*, p. 105 et suiv.

pereur, en excitant contre lui une émeute formidable. Constantin fut obligé d'écrire au patriarche une lettre « suppliante », où il s'excusait de la conduite qu'il avait tenue, en rejetant « toute la faute sur la fourberie d'Argyros, qui était destiné dans cette affaire à supporter les conséquences des colères de l'un et de l'autre parti ». L'empereur promettait de faire brûler la bulle d'excommunication, promulguée contre le patriarche, et d'exercer des représailles contre Argyros dont le fils et le gendre étaient déjà en prison ¹.

En résumé, la lutte entre le patriarche de Constantinople et le pape se termina par le triomphe complet du premier, triomphe que ne firent qu'augmenter les divisions intestines qui se produisirent alors dans l'Église de Rome.

Nous avons vu que Léon IX était mort à Rome, le 19 avril 1054 : son successeur, Victor II, ne fut sacré dans la basilique de Saint-Pierre que le 13 avril 1055. Ce long interrègne montre clairement les difficultés qui assiégèrent alors l'Église. A la mort de Léon IX, les deux partis qui se disputaient la papauté s'adressèrent à l'empereur allemand. L'aristocratie romaine envoya à Mayence des ambassadeurs demander à Henri III de désigner un nouveau pape ². En même temps, le parti de la réforme qui avait à sa tête Hildebrand, chargeait ce dernier de se rendre également auprès d'Henri III ³ ; et ainsi, amusante ironie, c'est l'un des principaux acteurs de la lutte du sacerdoce et de l'empire, qui alla demander à l'empereur de désigner le pape ; l'état de l'Église fait toutefois comprendre cette démarche et la conduite du parti des réformes était en quelque sorte imposée par les circonstances. A Rome, la papauté avait toujours à craindre l'aris-

1. Will, *op. cit.*, p. 166 et suiv. M. Bréhier, *op. cit.*, p. 123, donne peut-être trop d'importance au témoignage de Guillaume de Pouille, II, 267 et suiv., qui raconte qu'Argyros fut envoyé en exil et y mourut. Argyros partit, il est vrai, en 1056. *Anon. Bar.*, ad an. Mais ce fut pour revenir peu après, car, en 1058, il était déjà revenu depuis quelque temps, puisque nous le voyons retourner à Constantinople. *Anon. Bar.*, ad an. Il dut être renvoyé en Italie à l'avènement d'Isaac Comnène 1^{er} sept. 1057.

2. *Anon. Hasserens.*, c. 38, M.G.H. SS., t. VII, p. 265. Lambert d'Hersfeld, ad an., 1054. *Annales Roman.*, éd. Duchesne, *Lib. Pont.*, t. II, p. 333.

3. Leo. Ost., II, 86.

toocratie et c'est en vain qu'elle eût cherché, en Italie, une puissance sur laquelle elle pût s'appuyer. Les événements de Constantinople rendaient difficile un appel à l'empereur grec, et d'ailleurs si l'on avait pu songer à gagner l'appui militaire des Byzantins, on était bien loin de penser à fournir au patriarche de Constantinople une occasion d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Église. Nul ne pouvait alors songer aux Normands que l'on regardait encore comme des voleurs de grand chemin ; les rapports, que Léon IX avait eus avec eux, paraissaient rendre impossible toute alliance avec les vainqueurs de Civitate. Dans l'entourage pontifical, on ne devait pas faire de différence entre les Normands et les nobles romains contre lesquels la papauté luttait depuis tant d'années. On ne pouvait davantage songer au prince de Salerne, et les princes du Nord de l'Italie, vassaux de l'empereur allemand, étaient incapables de fournir aucun appui. Henri III était le seul souverain à qui la papauté pût demander de la défendre ; en s'adressant à lui, le parti des réformes pouvait espérer que le nouveau pape servirait l'Église et lui fournirait l'assistance impériale.

Le choix d'Henri III se porta sur l'un de ses parents Gebhard, évêque d'Eichstadt et chancelier de l'empire, qui prit le nom de Victor II ¹. Peut-être Henri III fut-il guidé, dans son choix, par le désir de voir la papauté rompre avec la politique grecque inaugurée par Léon IX ; c'est, en effet, Victor II qui avait empêché l'empereur d'appuyer l'expédition de Léon IX contre les Normands. Bien qu'à ce moment les relations entre les deux empires paraissent avoir été assez cordiales, il est probable qu'Henri III ne tenait pas à voir l'empire grec jouer dans les affaires italiennes un rôle prépondérant.

Le nouveau pape gagna Rome, où il fut couronné en avril 1055 ². Au début de son pontificat, Victor II parut vouloir suivre la politique qu'il avait conseillée à l'empereur, alors qu'il était chancelier. Il ne se montra pas hostile aux Normands et même

1. Cf. Steindorff, *Heinrich III*, t. I, p. 283.

2. Berthold. *Ann.*, ad an. 1054. M.G.H.SS., t. V, p. 269. Bonizo. *Lib. ad amicum*, dans *Libelli de Lite*, etc., t. I, pp. 389-390.

suivant certaines sources aurait songé à traiter avec eux ¹. Peut-être la conduite de Victor II lui fut-elle dictée par les circonstances qui entourèrent le voyage que l'empereur fit alors en Italie.

Henri III passa les Alpes pour réduire un de ses vassaux, Geoffroi duc de Lorraine, qui, par son mariage avec Béatrice, veuve de Boniface, marquis de Toscane, était devenu le plus puissant seigneur de l'Italie septentrionale ². L'empereur avait vu sans plaisir cette union, et, dès 1054, il avait invité ses vassaux italiens à surveiller le duc. Geoffroi n'attendit pas la venue de l'empereur et se réfugia en Lorraine. Henri III échoua donc de ce côté; il ne réussit pas beaucoup mieux par ailleurs. En juin 1055 ³, il assista au concile de Florence, puis envoya dans le midi de l'Italie des ambassadeurs, sans que nous sachions exactement dans quel but ⁴. Steindorff pense que l'empereur songeait à unir les Lombards et les Grecs dans une alliance contre les Normands ⁵. Nous ne possédons aucun texte nous permettant d'admettre cette hypothèse. Tout ce que nous savons, en effet, c'est qu'Henri III chercha à s'emparer de Frédéric de Lorraine, frère du duc Geoffroi, qui était revenu de Constantinople avec de grosses sommes d'argent données par l'empereur grec. Frédéric, pour échapper à l'empereur allemand, fut contraint de se réfugier au Mont-Cassin, où il prit l'habit ⁶.

On ne doit pas, à mon avis, prêter à Henri III de vastes projets; il n'avait pas à ce moment le moyen d'intervenir efficacement dans les affaires italiennes et les ambassades envoyées durent se borner à solliciter la reconnaissance de l'empereur par les princes du sud de l'Italie ⁷. Peu après le concile de Florence, Henri III regagna l'Allemagne.

1. Aimé, III, 44.

2. Herimanus Aug., *Chr.*, ad an. 1054. Lambert d'Hersfeld, *Ann.*, ad an. 1053. *Ann. Altah.*, ad an. 1054. Sigebert de Gembloux, *Chr.*, ad an. 1053.

3. Steindorff, *op. cit.*, t. I, p. 305.

4. Leo Ost., II, 86.

5. *Op. cit.*, t. I, p. 311.

6. Leo Ost., II, 86.

7. Henri est d'ailleurs mal avec les Normands. Berthold, ad an. 1055, raconte que les Pisans firent prisonniers 50 Normands, qui venaient en Italie combattre l'empereur.

La papauté ne retira donc pas grand avantage de la venue de l'empereur, dont le résultat le plus clair fut la nomination de Victor II comme *missus* pour Spolète et Fermo¹. Si l'on se rappelle toutes les espérances que Léon IX avait placées dans cette descente de l'empereur, pour le rétablissement de l'ordre et l'expulsion des Normands, on peut conjecturer que la désillusion dut être grande dans tout le parti des réformateurs. Victor II passa la fin de l'année 1055, à Rome, tout occupé de la réforme de l'Église. Il semble que ses rapports avec les Romains aient été difficiles². En même temps les plaintes des populations de l'Italie méridionale contre les Normands se faisaient chaque jour plus violentes³, si bien que Victor II fut obligé de revenir au plan de son prédécesseur et entreprit à son tour de les chasser. Convaincu qu'il ne pouvait rien sans l'intervention d'Henri III, Victor II, dans l'été de l'année 1056⁴, se rendit en Allemagne, pour solliciter l'appui impérial. La mort d'Henri III vint anéantir tous ses projets (5 octobre 1056)⁵. La conduite politique de Victor II fut très habile; il chercha à confondre les intérêts de la papauté, de l'empire et de la maison de Lorraine. L'empire est alors aux mains d'un enfant sous la tutelle de l'impératrice Agnès. Henri III, en mourant, avait recommandé son fils au pape⁶, celui-ci s'occupa de réconcilier la famille impériale avec Geoffroi de Lorraine; il y réussit à la diète de Cologne, au mois de décembre 1056⁷; en même temps Frédéric, frère de Geoffroi, était, grâce à l'intervention de Victor II, nommé abbé du Mont-Cassin⁸. Il est évident que le pape chercha à trouver dans la maison de Lorraine l'appui

1. Cf. Ficker, *Forschungen*, t. II, p. 322 et Jaffé-L., 4348. Cf. Palma, *Storia ecclesiastica e civile della regione più settentrionale del regno di Napoli* (Teramo, 1832), in-4°, t. I, p. 121 et 123.

2. Radulphus, *Vita sancti Lietberti*, AA.SS., 23 juin, t. V, p. 510.

3. *Annal. Rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 334.

4. *Ibid.*, et Lambert d' Hersfeld, *Ann.*, ad an. 1057.

5. Cf. Meyer von Knonau, *Heinrich IV und Heinrich V*, t. I, pp. 10-11.

6. Jaffé, *Monumenta Gregoriana*, t. I, p. 33. Leo Ost., II, 91.

7. *Ann. Altah.*, ad an. 1057, M.G.H.SS., t. XX, p. 808. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 17 et suiv.

8. Leo Ost., II, 93.

que l'empire n'avait pu lui fournir. La mort de Victor II (28 juillet 1057) empêcha la politique pontificale de porter ses fruits.

L'élection du successeur de Victor II fut très rapide. La situation avait changé depuis 1054 ; un roi enfant, confié à la tutelle d'une femme, ne pouvait en imposer autant que l'empereur défunt. Les Romains, qui depuis longtemps n'avaient pas élu un pape, profitèrent de l'occasion pour exercer leur ancien droit, et, dès le 2 août, ils nommèrent Frédéric de Lorraine, qui prit le nom d'Étienne IX¹. Que ce choix ait été appuyé par Hildebrand, on n'en saurait douter ; Frédéric de Lorraine avait été un des conseillers de Léon IX, et sa nomination était en quelque sorte le terme où devait tendre la politique lorraine, inaugurée par Victor II, dans les derniers mois de son pontificat. La continuité de vues qui inspire, sous ces trois règnes, la politique pontificale, est un témoignage certain de l'influence d'Hildebrand.

Élu le 2 août, Étienne IX fut couronné dès le lendemain. Sa nomination constituait une rupture avec la tradition qui s'était établie, à savoir que la reconnaissance ou plus exactement le choix par l'empereur faisait la légitimité du pape. La cour impériale se montra très mécontente de l'usurpation de ses droits ; il ne fallut pas moins que toute l'habileté d'Hildebrand, envoyé comme légat en Allemagne par Étienne IX, pour faire reconnaître le fait accompli².

Si le choix du nouveau pape ne fut pas agréable aux Allemands, il le fut encore moins aux Normands, car Étienne IX s'était toujours montré leur ennemi ; devenu pape, sa conduite ne changea pas, et il reprit envers eux la politique de Léon IX. Bien que son pontificat ait été éphémère, nous avons de nombreux renseignements sur ses projets contre les Normands. Étienne IX voulut utiliser, pour ses desseins, les trésors qu'il avait reçus lors de son voyage à Constantinople ; il ordonna aux

1. Leo Ost., II, 94. *Annal. Rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 334. *Annal. Altah.*, ad an. 1057, M.G.H.SS., t. XX, p. 809.

2. Cf. *Ann. Altah.*, ad an. 1059, M.G.H.SS., t. XX, p. 809. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, pp. 52-53.

moines du Mont-Cassin, à qui il avait confié ce précieux dépôt, de le lui apporter en y joignant tout ce que pourrait fournir l'abbaye. Les moines s'exécutèrent, mais avec une telle mauvaise grâce, que le pape dut refuser l'argent qu'ils lui offraient ¹.

Le plan qu'Étienne IX se proposait de réaliser était grandiose : continuant et dépassant sans doute l'idée de Victor II, il songea à donner la couronne impériale à son frère Geoffroi de Lorraine, qui occupait le duché de Spolète ², et à le conduire contre les Normands. Bien loin de reconnaître les faits accomplis, le pape rattacha au siège de Bénévent, Troia, qui appartenait alors aux Normands ³. Il reprenait en même temps les négociations avec Argyros qui n'avait été que peu de temps en disgrâce car, avant 1058, nous le retrouvons en Italie ⁴. Ces nouveaux pourparlers avec Constantinople furent facilités par l'éclipse qu'avait subie la fortune de Kéroularios. Déjà mis de côté par Théodora et par Michel VI, le patriarche avait pris sa revanche en contribuant de tout son pouvoir à l'arrivée au trône d'Isaac Comnène. Mais une fois l'usurpation accomplie, Kéroularios exagéra, vis-à-vis du basileus, son rôle de protecteur, et déjà, en 1058, existait entre l'empereur et le patriarche, cette sourde hostilité, sur laquelle Psellos nous a laissé de curieux renseignements ⁵. Cette mésintelligence a certainement contribué à amener le retour en grâce d'Argyros. Nous savons que celui-ci reprit avec Étienne IX les négociations commencées avec Léon IX ⁶. Le pape se décida à envoyer à Constantinople une ambassade, composée du cardinal Étienne, de Didier, élu du Mont-Cassin et de Mainard, qui fut plus tard évêque de Silva Candida. L'ambassade était déjà à Bari, prête à

1. Aimé, III, 47-48. Leo Ost., II, 97.

2. Benzo, II, 15, M.G.H.SS., t. XI, p. 618. Leo Ost., II, 97. Cf. un acte d'octobre 1037 dans Fatteschi, *Memorie storico diplomatiche riguardanti la serie de' duchi e la topografia de' tempi di mezzo del ducato di Spoleto*. Ap., p. 333.

3. Jaffé-L., 4383.

4. *Ann. Bar.*, ad an. 1058.

5. Psellos, *op. cit.*, dans Sathas, *Bib. Graeca*, t. IV, p. 367. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 642-643. Attaliatès, p. 62.

6. Leo Ost., III, 9.

partir avec Argyros, quand la mort d'Étienne IX vint arrêter l'entreprise. Le pape mourut en Toscane au moment où il se rendait auprès de son frère, le duc de Lorraine ¹ (29 mars).

L'aristocratie romaine a été accusée d'avoir fait empoisonner Étienne IX ². Cette accusation a pour elle une grande vraisemblance. On comprend que le parti hostile aux réformes n'ait pas tenu à voir remplacer l'autorité très éloignée de l'empereur allemand par celle de Geoffroi, qui, maître d'une partie de l'Italie du Nord, pouvait intervenir d'une manière plus efficace dans les affaires romaines. Les Romains voulaient un pape à eux, et non un représentant de l'empereur ou du marquis de Toscane et même la fraction allemande de l'aristocratie romaine crut alors pouvoir se détacher de l'empire. Dès le 5 avril 1058, le parti hostile aux réformes, ayant à sa tête Grégoire, chef du parti des comtes de Tusculum, les Crescentius et le comte de Galeria, nomma le cardinal évêque de Velletri, Jean « dit le Mincio », qui prit le nom de Benoît X ³.

Le nouveau pape ne rencontra d'abord aucune opposition car le parti réformateur était désorganisé par l'absence d'Hildebrand, alors en Allemagne. Ses chefs quittèrent Rome et avec Pierre Damien gagnèrent Florence, où Hildebrand ne tarda pas à arriver. Dans un synode, tenu à Sienne, dans le courant de décembre, Hildebrand, d'accord avec le duc de Lorraine, fit désigner comme pape Gérard, évêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II ⁴. Cette élection fut soumise à l'approbation de l'impératrice Agnès. En janvier 1059, un nouveau synode fut tenu à Sutri, Benoît X y fut déposé, et Nicolas II solennellement reconnu ⁵. Il restait à mettre le nouveau pape en possession de Rome. Accompagné

1. Lambert d'Hersfeldt, *Ann.*, ad an. 1050. Cf. Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 202, et Robert, *op. cit.*, dans la *R. des questions hist.*, t. XX, p. 74.

2. *Annal. Rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 334. On peut invoquer contre ce témoignage Leo Ost., III, 9, et Pierre Damien, Migne, P.L., t. 144, col. 292. Cf. Mgr Duchesne, *L'état pontifical*, p. 393.

3. Bonizo, *Liber ad am.*, pp. 592-593. Leo Ost., II, 99. Pierre Damien, *Epist.*, Migne, P.L. t. 144, col. 291 et suiv. *Annal. Rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 334. Cf. Will, *Die Anfänge der restauration der Kirche*, p. 146, n. 6.

4. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, pp. 91, 100 et suiv.

5. *Ibid.*, p. 118.

par les troupes de Geoffroi, Nicolas II se dirigea sur Rome. Les partisans, qu'Hildebrand avait au Transtévère, livrèrent, aux soldats du duc de Lorraine, la cité Léonine et l'île du Tibre; aussitôt après le Latran fut assiégé, et Benoît X fut réduit à s'enfuir auprès du comte de Galeria ¹.

Les événements qui avaient suivi la mort d'Étienne IX avaient fait perdre au parti réformateur tout le terrain qu'il avait péniblement acquis. De nouveau la papauté s'était trouvée prise entre l'aristocratie romaine et l'empire, et n'avait pu triompher de la première qu'en se mettant sous la dépendance du second; de nouveau c'était la reconnaissance par la cour impériale qui avait fait la légitimité du pontife. Pour pouvoir continuer l'œuvre entreprise, il fallait rendre la papauté indépendante et de l'empereur et de l'aristocratie romaine, sans quoi toute idée de réforme devait être abandonnée.

La papauté osa alors une chose très grave, elle fit appel à la seule puissance italienne capable de l'appuyer, elle s'adressa aux Normands. Pour se rendre compte de l'audace de cette mesure, il faut se rappeler ce que l'on pensait alors des Normands : on les regardait comme des bandits, et on les traitait de Sarrasins. Il fallait que la papauté en eût grand besoin pour qu'Hildebrand et ses partisans oubliassent l'humiliation qu'ils avaient infligée à la majesté pontificale en faisant Léon IX prisonnier. Il semble d'ailleurs que l'idée de cette alliance, dont les conséquences devaient avoir tant de gravité, ne soit pas venue tout d'un coup à Hildebrand.

Après l'établissement à Rome de Nicolas II, la papauté avait besoin de troupes pour combattre les partisans de Benoît X qui tenaient la campagne romaine. Il est probable que Geoffroi de Lorraine crut avoir assez fait, après avoir mis le pape en possession de Rome, car il semble qu'il soit parti presque aussitôt. Dans tous les cas il ne prit point part à la campagne qui suivit. Pour trouver des soldats, Hildebrand s'adressa à Richard de Capoue. Je suis très enclin à croire que les conseils de Didier, abbé du Mont-Cassin, qui avait toujours entretenu avec les Nor-

1. *Annal. Rom.*, *loc. cit.* Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 119.

mands de Capoue et d'Aversa de très bons rapports, ne furent pas étrangers à cette détermination ¹. Richard était parmi tous les chefs normands celui qui avait le moins agi en pillard. Il avait alors acquis une certaine respectabilité, car il était devenu assez puissant pour avoir intérêt à agir en chef d'État plutôt qu'en chef de brigands. Hildebrand alla donc trouver Richard pour lui demander assistance ; sa requête fut très bien accueillie, et il reçut un secours de trois cents hommes, avec lesquels il alla, en février, assiéger Benoit X à Galeria. Après une première tentative infructueuse, on réussit, un peu plus tard, à s'emparer de la ville, et Benoit X fut remis à Nicolas II. Cette seconde expédition des Normands amena également la soumission de Préneste, Tusculum et Nomentano et délivra la papauté des seigneurs romains qui tenaient la campagne ².

Le pape n'eut donc qu'à se louer de ses nouveaux rapports avec les Normands. Grâce à eux, les nobles de l'aristocratie romaine étaient soumis. Le premier pas dans l'alliance normande était fait, et la tentative de Nicolas II pour essayer d'affranchir le Saint-Siège de l'empire allemand, devait amener forcément la papauté à une entente plus complète avec les Normands. On sait que, dans le courant du mois d'avril de l'année 1059, Nicolas II promulga le célèbre décret qui organisait les élections pontificales, en assurant au collège des cardinaux une part prépondérante, et en sauvegardant d'une façon très vague les prérogatives impériales. On a très bien caractérisé ce document en disant qu'« il correspondait exactement à ce que semblait exiger l'état présent des choses. Il est clair qu'il est dirigé en première ligne contre l'aristocratie féodale de l'État romain : ses premiers adversaires devaient être les Crescentius, les comtes de Tusculum, de Préneste, de Galeria, de Sabine. Mais d'autres se sentirent lésés ; en

1. Leo Ost., III, 12. Cf. Hirsch, *Desiderius von Monte Cassino als Papst Victor III*, dans *Forschungen z. d. Geschichte*, t. VII, p. 115 et suiv ; Tosti, *op. cit.*, t. I, p. 418.

2. *Annal. Rom.*, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 335. Bonizo, *Lib. ad. amicam*, dans *Libelli de lite.*, etc. t. I, p. 593. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 126. La seconde expédition est antérieure au concile de Melfi, car les Annales romaines portent *tempore messis* ; c'est donc à tort que Delarc, *op. cit.*, p. 334, place cette expédition après le concile de Melfi.

dépit des termes respectueux accumulés à dessein, on attribuait au clergé cardinal une initiative et une éligibilité qui dépassait la mesure admise en Germanie et lésait gravement le droit traditionnel des successeurs d'Othon I^{er} et d'Henri III. Ce n'étaient pas seulement les Benoît IX ou X que l'on rendait impossibles, c'étaient aussi les Grégoire V, les Clément II, les Léon IX¹. »

Contre le mécontentement certain de la cour impériale, Hildebrand et Nicolas II cherchèrent un appui du côté des Normands. Il est probable que les premiers rapports de la papauté avec Richard d'Aversa montrèrent au parti réformateur que l'on pourrait s'entendre sans trop de difficultés avec les Normands. Le service très réel, que rendit le prince de Capoue à Nicolas II, en lui fournissant des troupes, donna à la papauté l'espoir de tirer de l'alliance normande des avantages bien plus considérables, quand elle aurait rangé sous l'étendard de Saint-Pierre non seulement les forces du prince de Capoue mais encore toutes celles des Normands de Pouille et de Calabre. Hildebrand et Nicolas II eurent très nettement la vision de ce que pouvait gagner la papauté à son changement de politique et à son alliance avec ses ennemis de la veille.

Peut-être d'ailleurs leur tâche fut-elle facilitée par les Normands eux-mêmes. Une chronique raconte en effet que ceux-ci envoyèrent des ambassadeurs au pape, pour le prier de se rendre en Pouille afin de les réconcilier avec l'Église². Il n'y a à cela rien d'impossible. Les Normands devaient se lasser d'être depuis près de dix ans en lutte avec la papauté. Depuis Léon IX, ils avaient à redouter, à chaque instant, de voir se former contre eux une coalition, qui pouvait amener la ruine de leurs établissements. La détente que dut amener la première démarche d'Hildebrand auprès de Richard de Capoue, conduisit tout naturellement Richard et Guiscard à se rapprocher du pontife. Les deux chefs normands se sentaient suffisamment forts pour pouvoir traiter avec avantage avec le pape, tous deux préféraient dépendre du pape plutôt que de l'empereur allemand. Déjà après Civitate, une ten-

1. Mgr Duchesne, *L'État pontifical*, p. 400.

2. Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 209.

tative avait été faite auprès de Léon IX pour l'amener à reconnaître les établissements normands et à légitimer leur création ¹. Les événements obligeaient le pape à venir demander assistance aux deux chefs normands, tous deux étaient trop fins politiques pour ne pas saisir l'occasion, et il est très possible que ce soit eux qu'avaient invité le pape à descendre dans l'Italie méridionale.

Nicolas II quitta Rome, en juin. Le 24, il était au Mont-Cassin ², au début d'août il tenait un synode à Bénévent; le 17 août, il consacrait, à Venosa, l'église de la Sainte-Trinité ³, où étaient enterrés Dreux et Onfroi. Le 23 août, le pape tint un synode à Melfi ⁴; il était accompagné par Guiscard, qui, en apprenant sa prochaine arrivée, avait abandonné le siège de Cariati pour se rendre auprès de lui. Richard de Capoue était également présent ⁵.

Sans doute, les idées de réforme ne furent pas oubliées et l'assemblée de Melfi prit de nombreuses mesures pour faire cesser les désordres du clergé et rétablir l'observation du célibat ecclésiastique ⁶. Mais l'importance des mesures politiques l'emporta de beaucoup sur les questions de discipline. Nicolas II reçut le serment de fidélité de Robert Guiscard et très probablement de Richard de Capoue, il conféra au second l'investiture de la principauté de Capoue, et au premier celle du duché de Pouille, de la Calabre et éventuellement de la Sicile.

Nous avons le texte du serment prêté alors par Guiscard ⁷. Le nouveau duc s'engageait à payer un cens annuel à la papauté, et à être à l'avenir fidèle au pape et à l'Église. Il promettait d'être l'allié de la sainte Église romaine « pour qu'elle conserve et acquière les régales de Saint-Pierre et ses domaines », d'aider le pape à occuper le siège de Rome, et de respecter le territoire de Saint-Pierre. Enfin, en cas d'élection pontificale, il devait s'em-

1. Cf. *supra*, p. 142.

2. Leo Ost., III, 13.

3. Muratori, R.I.SS., t. VII, p. 949.

4. Pflugk-Harttung, *Iter Italicum*, p. 190, et *Acta pontif. rom.*, II, 86. G. Ap. II, 382, parle du concile aussitôt après la mort d'Onfroi.

5. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 161.

6. Cf. Pierre Damien, Migne, PL., t. 143, col. 338.

7. *Liber censuum*, éd., Fabre, t. I, pp. 421-422. Cf. Delarc, *op. cit.*, p. 327, note.

ployer pour que « le pape soit élu et ordonné selon l'honneur dû à Saint-Pierre, suivant ce dont il aura été requis par les meilleurs cardinaux, les clercs et les laïques romains. »

Cette dernière clause explique les mobiles auxquels obéirent, à Melfi, Nicolas II et Hildebrand. Prévoyant les attaques dont serait l'objet le décret sur l'élection pontificale, ils voulurent assurer à la papauté des protecteurs puissants qu'ils espèrent trouver dans Guiscard et Richard. En échange de la protection accordée au saint Siège, le pape légitimait l'établissement des Normands et leur assurait une place régulière dans la société féodale. Pour comprendre l'importance de ce fait, il suffit de rappeler les efforts faits quelques années auparavant par les Normands, pour se trouver un suzerain ¹.

Il reste à expliquer à quel titre le pape crut pouvoir donner aux Normands l'investiture de territoires qui alors ne paraissent pas lui avoir appartenu. On ne saurait, je crois, avoir aucun doute. Guiscard, dit qu'il agit « *ad confirmationem traditionis* ». Quelle est cette tradition à laquelle il fait allusion? Il ne peut être question que de la donation de Charlemagne accordant à l'église romaine le duché de Bénévent ². Ce terme de duché eut un sens très élastique, mais il faut ne pas oublier qu'à un moment donné le duché comprit l'Italie méridionale en entier. La papauté s'en tint toujours à cette donation; sans doute, elle ne fut pas assez forte, pendant longtemps, pour donner à ses prétentions une forme pratique, mais jamais la théorie n'a varié, et il suffit de rappeler les privilèges de confirmation que les papes se faisaient régulièrement accorder par les empereurs. Nous savons qu'un de ces privilèges avait été accordé quelques années auparavant par Henri II, et qu'Henri III avait fait abandon au pape de ses droits sur Bénévent ³. Sans doute dans le diplôme d'Othon I^{er}, comme dans celui d'Henri II, il n'est question que des *patrimonia* de l'église romaine dans le duché de Bénévent et en Calabre ⁴.

1. Il faut noter que ni Malaterra, I, 36, ni Aimé, IV, 3, ne font allusion à l'investiture donnée par Nicolas II.

2. Cf. *Lib. Pont.*, t. I, p. 498.

3. Migne, P.L., t. 98, col. 625. Cf. Herimannus Aug., *Chr.*, ad an. 1053.

4. Cf. Sickel, *Das privilegium Otto I*, etc., p. 180.

Mais ces textes pouvaient prêter à discussion et l'Église les interpréta dans le sens le plus large et le plus en sa faveur. Pour ce qui est de la Sicile, la théorie que toutes les îles relèvent du domaine de Saint-Pierre, en vertu de la fausse donation de Constantin, me paraît fournir une explication suffisante ¹.

L'alliance conclue à Melfi entre le pape et les Normands fut le résultat logique de l'évolution pontificale, commencée sous Étienne IX. Elle procura aux deux parties contractantes une grande force que la papauté devait employer contre l'Empire et les Normands pour s'établir définitivement dans l'Italie méridionale et la Sicile.

1. Jaffé-L., p. 5449. Ughelli, t. III, p. 369. Cette théorie est formulée en 1091 par le pape Urbain II. Cf. également la lettre du pape, Hadrien IV, à Henri II, roi d'Angleterre, Migne, P. L., t. 188, col. 1441.

CHAPITRE VII

LUTTE DES NORMANDS CONTRE LES BYZANTINS EN POUILLE.

(1059-1071)

Immédiatement après le concile de Melfi, Guiscard reprit la conquête de la Calabre, et retourna se mettre à la tête des troupes qu'il avait laissées assiéger Cariati ; la place fut prise peu après son arrivée. Ce premier succès fut suivi de plusieurs autres et Rossano, Cosenza et Gerace tombèrent successivement entre ses mains. A Gerace, Robert traita avec les habitants qui se réservèrent certains droits et conservèrent probablement la garde du donjon et des portes ¹. Les Byzantins se trouvaient ainsi peu à peu refoulés vers l'extrémité de la Calabre et, à la fin de l'année 1059, ils ne possédaient plus dans cette région que Squillace², Reggio et ses environs immédiats. A la suite de ses victoires Guiscard poussa jusqu'à Reggio dont il ravagea les alentours. L'expédition fut interrompue par l'hiver. Laissant alors à Roger le commandement des pays nouvellement soumis, Robert revint en Pouille³.

Au printemps de l'année 1060, Guiscard recommença la guerre contre les Grecs. Au mois de mai, il s'empara de Tarente et de Brindisi⁴. Son frère Mauger opéra dans la même région et chassa les Grecs d'Oria⁵. Cette expédition dut être très rapide car nous savons que, dès le temps de la moisson, Guiscard put retourner en Calabre⁶, où avec son frère Roger il alla mettre le siège devant Reggio. Il faut noter, à ce propos, que Malaterra mentionne la

1. Cf. Malaterra, II, 24.

2. Malaterra, I, 36-37. — Squillace, circond. et prov. de Catanzaro.

3. Malaterra, I, 34 ; G. Ap., II, 406-416.

4. *Chr. brev. norm.* ad an. 1060.

5. Oria, circond. de Brindisi, prov. de Lecce.

6. Malaterra, I, 35 ; Skyfitzès, dans Cédrenus, II, 722.

construction de machines de guerre par les Normands : c'est la première fois que nous voyons ces derniers combattant seuls employer des engins de cette espèce. Les habitants de la ville se rendirent et obtinrent que la garnison pût se retirer sans être inquiétée jusqu'au château de Squillace. Roger, chargé par son frère de pacifier le pays réussit en peu de temps à enlever toutes les places qui restaient aux Grecs, sauf Squillace. Quand la garnison de cette dernière ville vit que les Normands établissaient le blocus, elle renonça à lutter et s'embarqua de nuit pour Constantinople. Les Grecs se trouvèrent donc, dans le courant de l'été 1060, expulsés de toutes leurs possessions de Calabre.

Une fois à Reggio, les Normands furent amenés tout naturellement à passer en Sicile, et, dans les années qui suivirent, la guerre se continua à la fois en Sicile et en Pouille. Pour plus de clarté, je parlerai d'abord des événements dont la Pouille fut le théâtre et ne traiterai que plus loin de la conquête de la Sicile.

Les victoires remportées par les Normands, en Calabre et en Pouille, décidèrent l'empereur Constantin Doukas à envoyer des renforts en Italie. Au mois d'octobre 1060, quelques troupes de secours débarquèrent probablement à Bari, sous le commandement d'un mésarque. L'auteur du *Chronicon breve normannicum*, qui nous fournit ce renseignement, a fait du titre militaire un nom d'homme, Miriarcha ¹. Le seul grade de ce fonctionnaire suffit pour indiquer que l'on n'envoya pas alors un corps d'armée important, mais seulement quelques troupes. Le mésarque remporta pourtant de notables succès : il réussit à battre Guiscard et Mauger et leur reprit Brindisi, Tarente, Oria et Otrante; il put même dans l'hiver 1061 s'avancer dans l'intérieur des terres et venir assiéger Melfi ².

1. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1060. Sur la dignité de mésarque, cf. Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 334. Hirsch, *op. cit.*, dans *Forschungen*, t. VIII, p. 294, note 3, identifie ce personnage avec Aboulcharé, cf. *infra*, p. 179. Pourtant ce dernier, *Anon. Barensis*, ad an. 1064, n'arriva qu'en 1064, de plus nous connaissons les deux catépans pour les années 1061 et 1062. *Ibid.*, ad an. 1061 et 1062. Je ne crois donc pas l'identification acceptable.

2. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1061. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 722, qui

Les défaites de Guiscard peuvent s'expliquer en partie par le fait qu'il avait dû laisser une partie de ses troupes à Roger et que les forces qu'il commandait étaient insuffisantes, mais les progrès des Grecs furent dus surtout à l'appui qu'ils trouvèrent chez certains Normands. Ici nous sommes mal renseignés, nous pouvons pourtant entrevoir certains événements. Aimé dit que, quand Guiscard eût terminé la conquête de la Calabre et y eût laissé des garnisons, il revint en Pouille où il trouva que tous ses vassaux ne lui avaient pas été fidèles¹. Il récompensa ceux qui lui avaient tenu « bone foi et loialle » et punit les autres. Il faut noter ici une autre phrase d'Aimé, car elle explique les incessantes rébellions des années suivantes. Le chroniqueur du Mont-Cassin dit que les Normands suivaient Guiscard « plus par paor que par amor. » D'autre part Malaterra² fait clairement allusion aux difficultés intérieures que rencontra Guiscard lors de son retour en Pouille, à l'automne 1060. Quelles ont été ces difficultés ? On a voulu appliquer ce passage de Malaterra à la révolte de Jocelin dont nous parlerons plus loin³. Cela me paraît inadmissible, car la date de cette révolte nous est exactement connue par l'Anonyme de Bari qui la place en 1064⁴ et l'on ne saurait admettre que la révolte générale ait commencé en 1060, car, dans les années 1061, 1062, 1063, nous voyons Guiscard

donne au chef grec le nom d'Aboulcharé, n'a pas en vue le mégarque, comme l'a cru Delarc, *op. cit.*, p. 354, mais, le catépan qui vint en 1064. Cf. *Anon. Bar.* ad an.

1. Aimé, IV, 32. Dans les paragraphes précédents, Aimé raconte les événements intéressant la principauté de Capoue de 1059 à 1062. Il revient ensuite en arrière pour parler de Guiscard. Très souvent il groupe ainsi les faits relatifs à l'un des établissements normands, puis revient en arrière pour reprendre son récit où il l'a laissé. Il faut donc placer, vers 1060, ce qu'il dit de la révolte des barons.

2. Malaterra, II, 2, donne, comme date, l'hiver 1060-61, car il place les faits pendant l'hiver qui suit la première tentative de Roger sur la Sicile.

3. Heinemann, *op. cit.*, p. 376 et suiv.

4. *Anon. Bar.*, ad an. On ne saurait admettre que Jocelin soit parti en 1064, pour Constantinople. Cette façon d'interpréter Aimé, V, 4, et l'Anonyme de Bari, *loc. cit.*, est inexacte. Jocelin est sans doute à identifier avec le personnage de même nom, seigneur de Molfetta (circond. de Barletta, prov. de Bari) dont on a une donation faite, en 1066, à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Venosa. Cet acte est daté de la 7^e année de Constantin

faire en Sicile de longs séjours qui ne lui auraient pas été possibles si la Pouille avait été en état de rébellion. Il faut, je crois, tenir compte d'un autre renseignement d'Aimé qui nous raconte une révolte de Troia, comme ayant eu lieu immédiatement avant les négociations de Robert avec Ibn at Timnah, négociations qui sont de 1061. Que parmi les rebelles de 1060, il y ait eu un certain nombre des seigneurs normands qui se révoltèrent en 1064, rien n'est plus probable et cela expliquerait dans une certaine mesure la place assignée dans son récit par Aimé à la rébellion de Jocelin.

C'est cette révolte de certains vassaux du nord de la Pouille qui facilita les progrès du mérarque. Nous ne savons pas quels furent les motifs qui amenèrent la rébellion de Troia ¹. Guiscard vint assiéger la place et je serais assez porté à croire que les conquêtes des Grecs dans le sud eurent lieu tandis qu'il était occupé à ce siège. Les gens de Troia demandèrent bientôt au duc de recevoir leur soumission aux anciennes conditions, c'est-à-dire en payant tribut, mais en conservant la garde des portes de la ville. Guiscard exigea la reddition de la place sans condition, car, pour éviter une nouvelle révolte, il voulait construire à l'intérieur de la ville une citadelle pour y laisser garnison. Au bout de peu de temps, Troia dut se rendre et Guiscard en organisa l'occupation effective.

Robert se retourna alors contre les Byzantins et fit appel à Roger ². En janvier 1061, Guiscard s'empara sur les Grecs d'Acerenza, tandis que son frère prenait Manduria près de Tarente ³. Les

Doukas (*Archives du Mont-Cassin*, fonds de Barletta, n° 18.) Il est mentionné également dans le Cod. Vat. 8222, et dans la copie de celui-ci à la Biblioteca Brancacciana, à Naples, IV, D. L. Cf. Crudo, *La SS. Trinità de Venosa* (Trani, 1899), p. 131. Par suite Jocelin aurait encore été en Italie, en 1066.

1. Aimé, V, 6, *Chr. Amalf.*, c. 30, dans Muratori, *Ant. Ital.*, t. I, p. 213. Romoald de Salerne, M.G.H. SS., t. XIX, p. 406. Ces deux chroniqueurs placent la prise de la ville en 1060, et avant le mariage de Guiscard; mais comme tous deux disent que celui-ci fut appelé par les habitants, il semble qu'ils aient eu en vue la première prise de la ville. Cf. *supra*, p. 150

2. Malaterra, II, 2 et 3. *Anon. Bar.*, ad an. 1061.

3. *Anon. Bar.*, *loc. cit.* Il s'agit de Manduria, circoncl. de Tarente, prov. de Lecce.

deux frères se portèrent ensuite sur Melfi, et obligèrent les Byzantins à en lever le siège. La domination normande était suffisamment rétablie, dès le mois de février, pour permettre à Roger de retourner en Sicile ¹. Pour achever de ramener la tranquillité chez ses vassaux de Pouille, Robert Guiscard les invita à se préparer pour une grande expédition en Sicile qui devait avoir lieu dans le courant de l'été ². La fin de l'année 1061 ne fut pas marquée en Pouille par de nouveaux combats entre Grecs et Normands.

L'année suivante (1062), Guiscard reprit l'offensive contre les Byzantins, et s'empara de Brindisi où le mégarque fut fait prisonnier. Oria ³ tomba peu après entre ses mains. Robert, pour assurer ses nouvelles conquêtes construisit un château à Megiana. Les difficultés qui éclatèrent alors entre Guiscard et Roger, et dont nous parlerons ailleurs, empêchèrent Robert de pousser plus avant ses succès.

On a voulu que dès l'année 1062 ⁴, il y ait eu rupture entre le duc et ses vassaux de Pouille, et alliance de ces derniers avec les Byzantins. Cette opinion s'appuie sur ce que différents seigneurs normands occupent alors des villes jusque-là tenues par les Grecs. Rapprochant cette occupation des négociations entre le commandant grec et les Normands, négociations que les chroniques mentionnent à une date postérieure, on en a conclu que les Grecs s'étaient entendus avec un certain nombre de seigneurs normands et avaient cédé ces villes à leurs alliés ⁵. Je ne crois pas que cette théorie soit exacte. Nous savons que les négociations entre quelques chefs normands et les Byzantins, ont été conduites par le catépan Aboulcharé et par Pérénos, duc de Durazzo ⁶. Or, l'Anonyme de Bari nous apprend que le premier vint en Italie en 1064 ⁷, et il ne saurait y avoir d'erreur

1. *Chr. breve norm.*, ad an., et Malaterra, II, 3. Roger revint à Palerme la semaine avant le carême. En 1061 le carême commence le 28 février, Roger est donc revenu entre le 18 et le 25 février.

2. Malaterra, II, 2.

3. *Chr. breve norm.*, ad an. Oria, circondario de Brindisi, prov. de Lecce.

4. Heinemann, *op. cit.*, pp. 211-213 et 379.

5. Heinemann, *op. cit.*, pp. 212 et 380.

6. Skylitzès, dans Cédrenus, II, 722. Aimé, V, 4.

7. *Anon. Bar.*, ad an. 1064.

à cet égard, car nous connaissons les catépanes pour les années 1061 et 1062¹. Comme Pérénos fut nommé après Aboulcharé, sa nomination n'est pas antérieure à 1064². Des relations entre Normands et Byzantins ne me paraissent donc pas avoir eu lieu avant 1064³. D'ailleurs, si nous examinons les villes qui furent prises avant cette année, nous arriverons à une conclusion analogue. Les chroniques mentionnent, en 1063, la prise de Tarente et celle de Mottola⁴, par Geoffroi, fils du comte Pierron de Trani; en 1064, le même seigneur prend Otrante⁵. Telles sont les seules villes, dont deux près de la côte, qui ont pu être livrées par les Grecs. Or, il ne semble pas que ces villes aient été remises volontairement. Nous avons, en effet, des détails assez précis sur la prise d'Otrante⁶. Quand Geoffroi vint assiéger la ville, il entama des pourparlers avec la nièce du gouverneur grec, celle-ci, ayant reçu une promesse de demande en mariage, livra la ville au chef normand, qui s'en empara, tandis que le commandant réussissait à s'enfuir. Il ne s'agit donc pas d'une remise volontaire de la place, et le témoignage de Kekaumenos empêche formellement d'admettre l'hypothèse de M. Heinemann. Une autre preuve est encore à tirer du fait suivant. Geoffroi de Tarente ne prit pas part à la révolte de 1064, et ne

1. *Anon. Bar.*, ad an. 1061 et 1062.

2. Skylitzès, *loc. cit.*

3. Cf. Heinemann, *op. cit.*, p. 380.

4. *Anon. Bar.*, ad an.

5. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1063. Mottola, circond. de Tarente, prov. de Lecce.

6. *Cecaumeni Strategicon*, éd. Wasiliewski, p. 36 et suiv. L'auteur grec parle certainement de la prise d'Otrante, en 1064, car son récit ne peut s'appliquer aux deux autres prises de la ville par les Normands, qui eurent lieu en 1055 et 1068. Ces deux fois, la ville fut assiégée par Guiscard, qui était marié et ne pouvait promettre le mariage à la nièce du commandant grec; celle-ci savait certainement que Robert était marié et n'aurait pas cru à sa promesse. D'ailleurs, Kekaumenos nomme Guiscard par son nom quand il en parle, *op. cit.* p. 47, tandis qu'ici il dit simplement *ὁ νόμος*. Cf. Delare, *op. cit.*, p. 413, note. Qu'il y ait eu prise des villes par les armes et non pas remise par les habitants, cela résulte encore des chroniques qui emploient les verbes *comprehendere* et *capere*, tandis que quand il y a remise volontaire, elles emploient le verbe *recipere*, *Chr. brev. norm.*, ad an. 1063, 1064, 1067, et Lupus Protospat., ad an. 1063.

trahit pas davantage à ce moment avec les Grecs, car, en 1066, en pleine révolte, il se préparait à aller attaquer Durazzo¹. Tout ce que l'on peut dire des événements de 1063, c'est que Geoffroi, fils du comte de Trani, fit aux dépens des Grecs des conquêtes pour son propre compte.

La politique des Byzantins à l'égard des Normands a été plus habile que celle qu'on leur a prêtée. Dès 1062, l'empereur grec avait cherché à reprendre la politique d'Argyros, et avait offert à l'anti-pape, Honorius II, de l'aider contre les Normands². Peu après, il fit, par l'intermédiaire du patrice d'Amalfi, une démarche analogue auprès de l'empereur allemand et offrit le concours d'une flotte de cent navires et des troupes de débarquement³. Ce fut seulement après l'échec de ces négociations que la politique impériale chercha à utiliser le mécontentement des seigneurs de la Pouille, pour envelopper Guiscard d'un réseau d'intrigues. Les affaires d'Italie furent dirigées par Pérénos, duc de Durazzo.

Les catépanes, dont l'Anonyme de Bari marque l'arrivée en 1061 et 1062, jouèrent un rôle qui ne nous est pas connu. Il n'en est pas de même pour celui du catépan Abouleharé, qui arriva en 1064. Les Grecs entrèrent en relation avec les mécontents normands dont les principaux étaient Geoffroi de Conversano, et son frère, Robert de Montescaglioso. Ils étaient fils d'une sœur de Guiscard⁴, dont nous ne connaissons pas le mari. Geoffroi était un des plus puissants seigneurs de l'Italie du Sud, il tenait Conversano, Polignano, Monopoli, Montepeloso, Brindisi⁵. Avec eux

1. Cf. *infra*, p. 183.

2. Benzo, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, pp. 273-276.

3. *Ibid.*, pp. 282-283.

4. Malaterra, II, 39. G. Ap., III, 523.

5. On a commis beaucoup d'erreurs au sujet de Geoffroi de Conversano. Ducange, *Les familles normandes*, dans Aimé, *L'histoire de la Normandie*, éd. Champollion-Figeac, appendice, p. 342, l'identifie avec Geoffroi, fils de Tancrède de Hauteville, seigneur de Capitanate. Or Malaterra et Guillaume de Pouille le font fils d'une sœur de Guiscard. Morea, *Chartularium Cuper-sanense*, pp. XL-XLII, en fait le fils de Geoffroi, qui prit Nardo, Lecce, et le confond avec Geoffroi de Tarente, ce qui est inexact; en effet, la ville de Lecce fut prise par les Normands en 1053, elle retomba à une date inconnue au pouvoir des Grecs qui la perdirent en 1069, *Chr. brev. norm.*, ad an. 1063 et 1069. Alors elle fut reprise définitivement par les Normands; or, en 1082, au mois

était un autre neveu de Guiscard, Abélard, fils d'Onfroi,

de décembre, Lecce est au comte Geoffroi, fils d'Achard, qui a pour femme Gunora, et pour fils, Geoffroi, Renaud, Robert et Sarlon (*Archives de la Cava* B. 26, publié par Guerrieri, *Un diploma del primo Goffredo conte di Lecce*, dans *Arch. st. napol.*, t. XX, p. 64). On ne peut donc l'identifier avec Geoffroi de Conversano dont la femme s'appelle Sykelgaite, et dont les enfants sont Robert, Alexandre (*Chart. Cup.*, p. 133, acte de 1098), Tancredè (acte de Sykelgaite, veuve de Geoffroi, juillet 1107, de Blasius, *op. cit.*, t. III, p. 440), Raoul, 1093 (*Regii neap. arch. mon.*, t. V, p. 186), Guillaume (Orderic Vital, XI, 3, t. IV, p. 182), Geoffroi et une fille qui épousa Robert Courte Heuse (*Ibid.*, t. IV, p. 38, 92 et 185). Luciani, *Storia della chiesa palatina di Acquariva delle Fonti* Bari, 1876, p. 12, a fait confusion au sujet de Geoffroi, fils de Geoffroi; il s'appuie, en effet, sur un passage d'Alexandre, abbé de Telese [*Chr.*, ed. del Re (Naples, 1845) II, 39, p. 117]. Or, il suffit de se reporter aux chapitres 37 et 38 (*ibid.*, p. 116), du même auteur, pour voir que le Geoffroi dont il parle, est fils d'Alexandre de Conversano. Capecciatro, *Istoria di Napoli* (Napoli, 1724), I, 174, a donné à Geoffroi un fils du nom de Silvestre. Ce personnage est très connu par Hugues Falcand (éd. Siragusa, pp. 69, 70, 72, 183) mais rien ne permet d'en faire le fils de Geoffroi (Cf. infra, p. 181, note o). Geoffroi de Conversano mourut en septembre 1100 [cf. Orderic Vital, t. IV, p. 78, et Kehr., *op. cit.*, dans *Nachrichten* (1898), p. 269; en mars 1101, Pascal II parle de feu Geoffroi, comte de Conversano.]

Toutes ces erreurs viennent de la difficulté que l'on éprouve à identifier les divers personnages du nom de Geoffroi que nous connaissons. Dans le *Chronicon breve Normanicum*, ad annos, nous trouvons, en effet :

- 1^o un comte Geoffroi qui meurt en 1063;
- 2^o Geoffroi, fils de Pierron, qui prend Tarente (1063) et Otrante (1064), *Anon. Bar.*, ad an. 1063 et 1064. Le *Chronicon breve normanicum*, fait à tort de ce personnage le fils de Geoffroi, mort en 1063. Ce Geoffroi, fils de Pierron, est sans doute à identifier avec le Geoffroi qui, en 1070, prend part à l'expédition de Brindisi;
- 3^o Geoffroi, seigneur de Montepeloso, mentionné en 1068, et qui est à identifier avec Geoffroi de Conversano;
- 4^o Geoffroi, comte de Lecce (1082) qui est le fils d'Achard dont il a été question plus haut ;
- 5^o Geoffroi, fils de Tancredè.

Le Geoffroi, qui prend Tarente, est à identifier avec le personnage de même nom, fils de Pierron de Tarente et frère de Pierron que nous trouvons mentionné en 1072 (*Archives de la Cava*, B, 6).

On peut établir de la façon suivante le tableau généalogique de la première famille des comtes Normands de Conversano.

X. épouse N. sœur de ROBERT GUISCARD ^a

ROBERT de Montescaglioso ^b GEOFFROI ^c
 comte de Conversano, seigneur de Brindisi et Monopoli,
 ép. Sikelgaite
 meurt en septembre 1100

ROBERT ^d de GAVINA comte de Conversano GEOFFROI ^e comte de Canne ALEXANDRE ^f comte de Matera TANCRÈDE ^g comte de Brindisi RAOU ^h GUILLAUME ^k SIBYLLE ^l ép. Robert Courte Heuse

GUILLAUME ^m
 comte de
 Canne

ROBERT ⁿ GEOFFROI ^o
 seigneur
 de Noja

a. Guil. Ap. III, 523. Malaterra, II, 39. Orderic Vital, t. IV, p. 78.

b. C'est de Robert que descendent les comtes de Montescaglioso.

c. *Chart. Cup.*, t. I, pp. 97 (1072), 99 (1075), 107 (1081), 118 (1089), 127 (1096), 128 (1098), 131 (1098), 139 (1150). Muratori, *Ant. it.*, t. V, p. 777. *Regii neapolitani archivi monumenta*, t. V, 185 (1093). Une bulle de Pascal II, du 23 mars 1101 Kehr, *op. cit.*, dans *Nachrichten* (1898), p. 269, montre que le comte Geoffroi, dont Lupus mentionne la mort, septembre 1101-1100 n. s., est bien le comte de Conversano, par suite, il faut peut-être lire au lieu d'Alexis, Alexandre, dans le passage qui concerne son fils. On possède un diplôme de Geoffroi de Conversano de février 1104, (Ughelli, X, 294); la bulle de Pascal II oblige à le regarder comme faux.

d. *Regii neapolitani archivi monumenta*, t. V, p. 185 (1093); *Cod. dipl. Barese*, t. V, pp. 59 (1101), 101 (1111); *Chart. Cup.*, t. I, p. 114 (1087), 133 (1098). En 1130 Robert est déjà mort. Cf. Guerrieri, *op. cit.*, *Arch. st. napol.*, t. XXVI, p. 303 et 313.

e. Ughelli, VII, 790. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 137 (1132). Al. Tel. I, 18, p. 98, II, 18 p. 108, 33-36, p. 114-115, 38, p. 116, 40, p. 117. C'est à tort que [Morea, *op. cit.*, p. 111, dit que Geoffroi figure dans l'acte de 1132, *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 137, le texte porte *Gaufertius Catanzanii*. Il s'agit sans doute du comte de Catanzaro, Cf. del Giudice, *op. cit. App.*, p. 19.

f. *Chart. Cup.*, t. I, pp. 112, 131, 165. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, pp. 137 et 140. Al. Tel. II, 37-38, p. 116.

g. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, pp. 59 et 111, ce dernier acte est faux; cf. les notes de l'éditeur. Al. Tel., I, 12, p. 95, II, 21, p. 109, 33, p. 114, 34, p. 115, 41, p. 117, 46, p. 125. Guerrieri, *op. cit. Arch. st. nap.*, t. XXVI, p. 290, confond Tancredé avec son homonyme le prince d'Antioche, fils d'Éudes le Bon Marquis.

h. *Regii neap. arch. monum.*, t. V, p. 185.

k. Orderic Vital, l. XI, 3, t. V, p. 182.

l. *Ibid.*, l. X, 11, t. IV, p. 78 et 185.

m. Archives du Mont-Cassin, fonds de Barletta, n° 27 (1117) et n° 29 (1138).

n. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 132, Al. Tel., II, 39, p. 117.

o. Al. Tel., II, 37-38, p. 116. On a donné comme fils, à Geoffroi de Conversano Silvestre de Marsico [Capeceaturo, *Istoria di Napoli*, Naples, 1724, t. I, p. 154]. Ce qui est inexact; Silvestre de Marsico est fils de Geoffroi de Raguse, fils du comte Roger I^{er}. Cf. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 525. Après la révolte de 1132, Roger II confisqua les biens des descendants de Geoffroi, seul Guillaume paraît avoir échappé au châtiement. C'est peut-être par lui que Thomas de Fraxenetto, mentionné en 1174, se rattache à Robert de Conversano (*Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 234. Cf. *Ibid.*, p. 101).

La deuxième famille normande des comtes de Conversano ne se rattache en rien à la première; elle est issue de Robert de Bassonville et de sa femme Judith, sœur de Roger II (*Archives de la Cava*, G. 19, diplôme d'octobre 1135 et *Chart. Cup.* t. I, p. 168).

dépouillé par son oncle de ses possessions. Citons encore Ami, seigneur de Giovenazzo, Roger Toute Bove, et Jocelin qui paraît avoir été le chef du mouvement, quant à Geoffroi de Tarente, il semble être demeuré étranger à ces intrigues ¹. Les principaux chefs, sur l'initiative de Pérénos, se rendirent à Durazzo pour conclure un accord avec le représentant de l'empereur. Les seigneurs normands durent livrer des otages et reçurent en échange de l'argent et des honneurs. Ami donna en otage son fils, Jocelin ses deux fils, Abélard son frère, Roger sa fille. A la suite de cet accord, on peut remarquer que les actes de certains seigneurs normands sont datés des années de règne des empereurs de Constantinople ². Il semble que les Normands aient pris l'engagement de livrer aux Grecs les villes dont ils s'emparaient ; mais une fois qu'ils eurent été payés, ils se gardèrent bien d'être fidèles à la convention conclue, et firent surtout une guerre de pillards, conservant pour eux-mêmes toutes les villes qu'ils prenaient. Au moment où la révolte éclata, Guiscard, qui venait de conclure avec la ville de Bari un accord sur lequel nous ne savons rien, était en Sicile ³.

L'insurrection commença dans le courant d'avril 1064. Geoffroi de Conversano et Robert de Montescaglioso prirent Matera et occupèrent Castellaneta au mois de juin ⁴ ; la révolte eut tout le temps nécessaire pour s'étendre, d'autant plus qu'à son retour Robert fut arrêté pendant plusieurs mois par la rébellion de la ville d'Ajello, dans la province de Cosenza. Il ne réussit qu'au bout d'assez longtemps à s'emparer de cette place ⁵.

Nous sommes très mal renseignés sur les campagnes de Guis-

1. Aimé, V, 4. G. Ap. II, 451 et suiv. *Anon. Bar.*, ad an. 1064. Ami était fils de Gautier, seigneur de Civita, et petit-fils d'Ami ; cf. Weinreich, *op. cit.*, p. 47, note 34.

2. Archives du Mont-Cassin fond de Barletta, n° 18. Cf. Crudo, *op. cit.*, p. 131.

3. Cf. *infra*, p. 204.

4. *Anon. Bar.* ad an. 1064.

5. Malaterra, II, 37, *Anon. Vat.*, Muratori, R.I.SS., t. VIII, p. 793. Ajello, circond. de Paola, prov. de Cosenza.

card contre les rebelles durant les années 1064 à 1067. Aimé se borne à nous dire que Guiscard punit les coupables. Son récit manque de précision¹. Les données qui nous sont fournies par les autres chroniques sont également trop peu détaillées pour que nous puissions connaître les événements. Il semble toutefois que Guiscard, désireux de couper court aux menées des Byzantins, ait songé à porter la guerre sur les côtes d'Illyrie. Le bruit d'une prochaine expédition normande répandit, en 1066, une grande terreur à Durazzo, et il paraît bien que Geoffroi de Tarente ait été chargé d'en assurer l'exécution². Peut-être même les Normands étaient-ils entrés en négociations à ce sujet avec les Valaques de Thessalie³. Robert Guiscard aurait ainsi répondu à la politique du basileus par une tactique analogue, et se serait appuyé sur les sujets mécontents de l'empire, comme les Byzantins s'étaient appuyés sur les seigneurs normands. Quoi qu'il en soit à cet égard, la flotte grecque commandée par Mabrikas empêcha la flotte de Geoffroi de Tarente de passer le détroit, et la descente en Illyrie se trouva ajournée⁴.

En 1066, les Byzantins reprirent l'offensive en Italie et la flotte de Mabrikas amena à Bari un corps de Varangues⁵. On

1. Aimé, V, 4.

2. *Cecaumeni strategicon*, p. 66-67, c. 173. L'année est fixée par l'apparition d'une comète, qui est également mentionnée dans Attaliatès, p. 91, Skylitzès, dans Cédrenus II, 638. Zonaras, XVIII, 9, 680. Lupus Protospat., ad an. 1066. Heinemann, *op. cit.*, pp. 381-382, croit que Guiscard a été étranger à cette entreprise par suite de ce que dit Guillaume de Pouille, III, 390. Le poète dit que Robert n'aimait pas Ami de Giovenazzo (cousin de Geoffroi de Tarente) *quia fines Dalmaticos sine velle suo temptavit adire*. A mon avis, Guillaume a en vue les négociations des Normands avec Pérénos. D'ailleurs, son témoignage s'applique à Ami et non à Geoffroi. On ne saurait soutenir que les deux cousins aient forcément embrassé le même parti. La défaite de Geoffroi par Mabrikas, me paraît montrer suffisamment que Geoffroi n'était pas avec les Normands révoltés, mais avec Guiscard. Les rapports des Normands avec la Dalmatie étaient d'ailleurs fréquents, cf. Tafel, *Urkunden zur ält. Handels-und Staatsgesch. der Rep. Venedig*, t. 1, p. 42, qui donne le texte de l'engagement pris en 1075 par les magistrats de diverses villes dalmates de ne pas recevoir les Normands.

3. Cf. Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis I^{er} Comnène*, p. 61.

4. Lup. Protospat., ad an. 1066.

5. *Anon. Bar.*, ad an.

voit par là que cette ville avait rompu le traité conclu avec Guiscard, en 1064, et était repassée aux Byzantins. Sous la conduite de Mabrikas, les Grecs s'emparèrent de Brindisi et de Tarente, ils pénétrèrent jusqu'à Castellaneta qui leur fut remise par Geoffroi de Conversano ¹ (1067). Nous ne connaissons pas d'autre place ayant été livrée aux troupes grecques par les Normands révoltés. En 1068, Ami réussit à s'emparer de Giovenazzo ². Il semble que jusqu'à ce moment Guiscard n'ait remporté aucun succès ; mais, en 1068, ses affaires se rétablirent. Il réussit nous ne savons comment à mettre en fuite Jocelin qui se réfugia à Constantinople ; Ami et Abélard furent également vaincus. Enfin la défaite de Geoffroi de Conversano amena la fin de la rébellion. Geoffroi s'était enfermé dans la place de Montepeloso où Robert Guiscard vint l'assiéger, en février 1068 ³. Le siège traîna en longueur pendant quelques mois. Guiscard finit par entrer en rapport avec un des officiers de Geoffroi. Le duc lui promit de lui donner en fief la place d'Obbiano et l'officier lui livra Montepeloso.

La prise de Montepeloso mit fin à l'insurrection qui pendant quatre années avait arrêté les progrès de Guiscard. Les événements qui se déroulèrent de 1064 à 1068, n'amènèrent pas de changement dans la politique de Guiscard, qui comprit qu'il serait assuré de l'obéissance de ses vassaux de Pouille seulement quand les Grecs ne posséderaient plus aucune place en Italie. Le duc de Pouille se rendit compte qu'il avait commis une faute en voulant porter la guerre sur deux points à la fois et que la conquête de la Sicile pourrait être continuée seulement quand il serait affranchi de tout danger du côté des Grecs.

L'état de l'empire byzantin favorisait d'ailleurs singulièrement les projets de Guiscard. L'empire, depuis le mois de mai de l'année 1067, était aux mains d'Eudokia Makrembolitissa qui dès son avènement s'était trouvée aux prises avec les plus

1. *Chr. breve norm.*, ad an. 1067. — Castallenata, circond. de Tarente, prov. di Lecce.

2. *Anon. Bar.*, ad an. 1066.

3. *Chr. breve norm.*, ad an. 1068 ; il faut lire *Robertus* au lieu de *Goffridus*. G. Ap., II, 459-477. Lup. Protospat., ad an. 1068. Malaterra, II, 39. — Montepeloso, circond. de Matera, prov. de Potenza.

graves difficultés. Attaqué sur ses frontières d'Asie Mineure par les Turks, l'empire, gouverné par une femme, ne pouvait lutter et, en janvier de l'année 1068, Eudokia s'était remariée pour faire arriver au pouvoir un des plus habiles généraux byzantins, Romain Diogénès, qui avait aussitôt été prendre le commandement des armées d'Asie ¹. C'est contre les Turks que le basileus allait diriger tous ses efforts, et le nouveau danger auquel il devait faire face, l'obligeait à se détourner des affaires d'Italie.

Guiscard ne laissa point échapper l'occasion. Il résolut de concentrer toutes ses forces contre les Grecs et d'abandonner pour un temps la conquête de la Sicile. La nécessité, où il se trouvait de chercher, pour l'exécution de ses projets, un appui chez ses vassaux de Pouille peut seule expliquer la modération dont il usa envers les rebelles qu'il venait de vaincre, modération qui était bien peu dans son caractère. Il rendit à Ami et à Abélard une partie de leurs biens. Geoffroi de Conversano semble avoir échappé à toute punition ².

La situation des possessions byzantines d'Italie facilita l'exécution des projets de Guiscard. Avant que Robert ne se fût emparé de Montepeloso, Aboulcharé, qui, depuis quatre années avait été l'âme de la défense des Grecs contre les Normands, était mort ³. En même temps que lui disparut Argyros ⁴. On a beaucoup écrit sur la conduite d'Argyros pendant ses dernières années, peut-être même a-t-on trop parlé de son rôle, qu'il convient de réduire à de beaucoup moindres proportions, si l'on veut rester dans le domaine de l'histoire. Tout ce que de Blasiis ⁵ et Delarc ⁶ ont raconté à son sujet est de pure fantaisie. Voici exactement ce que nous pouvons savoir. En 1058, Argyros quitta l'Italie. Nous ne savons pas quand il y revint, dans tous les cas, dès 1061, il avait un successeur : le catépan Marolos ⁷. Le fils

1. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 10 et suiv.

2. Aimé, V, 4. En 1072, Geoffroi de Conversano est en possession de ses États, *Chartul. Cupers.*, t. I, p. 97.

3. *Anon Bar.*, ad an. 1068.

4. *Ibid.*

5. *Op. cit.*, t. II, p. 123.

6. *Op. cit.*, p. 430, et suiv.

7. *Anon. Bar.*, ad an. 1058 et 1061.

de Mèlès ne fut pas disgrâcié complètement, car le basileus lui a accordé le titre de proedros ; de plus, il avait encore une grosse fortune ; nous savons qu'il possédait plusieurs maisons à Bari ¹ et que peu avant sa mort il fit au monastère de Farfa donation d'une importante somme d'argent ². En dehors de cela, nous ne savons rien. C'est donner au titre byzantin de proedros une signification qu'il n'a pas que de faire d'Argyros le chef de la municipalité de Bari ³. Quant à savoir si, dans la dernière période de sa vie, Argyros fut pour ou contre les Normands, c'est une question insoluble, étant donnée l'absence de documents. Tout ce que l'on a écrit à ce sujet ne repose, par conséquent, sur aucun fait précis.

Au début de 1068, Guiscard battit les Grecs à Lecce, puis prit Gravina et Obbiano. Il vint ensuite, le 5 août 1068, mettre le siège devant Bari. Guillaume de Pouille semble avoir donné les raisons exactes de la conduite de Guiscard, quand il dit que le duc en prenant la ville la plus considérable restée aux Byzantins voulait effrayer les places de moindre importance et amener leur soumission. Suivant le même auteur, Robert, pour donner un prétexte à son attaque, aurait demandé aux gens de Bari de lui remettre les maisons qui avaient appartenu à Argyros, espérant que, si sa demande était accueillie favorablement, il pourrait utiliser ces maisons comme autant de citadelles. Sur le refus des habitants, Guiscard aurait commencé le siège. Aimé et Malaterra ne font aucune allusion à ce soi-disant prétexte ⁴.

Le siège de Bari était la plus grosse entreprise militaire à

1. G. Ap. II, 490 et suiv.

2. *Chr. Farf.*, Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 621.

3. Delarc, *loc. cit.* Cf. sur le titre de proedros, Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 572. Étant donné que les proèdres paraissent avoir été les conseillers de l'empereur, il y a peut-être lieu de rapprocher ce titre d'Argyros du passage où Guillaume de Pouille, II, 279-280, parlant de sa disgrâce dit :

*Desinit Argiroum nec ut ante solebat haberi,
Est jam consilii comes intimus imperialis.*

4. *Anon. Bar.*, ad an. 1068. Lupus Protospat., ad an. 1069. *Anon. Vatic.*, Muratori, R.I.SS. t. VIII, p. 763. Aimé, V, 27. Malaterra, II, 40. G. Ap. II, 485 et suiv. *Chr. breve norm.*, ad. an. 1069.

laquelle les Normands se fussent encore essayés. La ville était une des plus fortes de l'Italie. Il suffit de rappeler que les Musulmans n'avaient pu s'en emparer que par ruse et l'on sait la longue résistance qu'elle opposa à Louis II. Les habitants de Bari se fiaient tellement à leurs remparts qu'ils s'amusèrent à faire sur les murs de la ville une longue procession, en montrant aux Normands tout ce qu'ils avaient de précieux et en les invitant à venir s'en emparer.

Devant Bari, la flotte normande joua un rôle considérable ; jusqu'alors les conquérants ne s'étaient point préoccupés d'organiser une marine, c'est seulement au moment où ils entreprirent la conquête de la Sicile que Guiscard et Roger comprirent qu'il leur était indispensable de pouvoir exercer la police des côtes. Peut-être avaient-ils été devancés par certains seigneurs, puisque nous avons vu Geoffroi de Tarente organiser une expédition contre Durrazzo. Il faut d'ailleurs se garder de toute exagération ; la flotte alors constituée devait être encore peu considérable, puisque, quelques années plus tard, lors de l'expédition de Malte, Roger fut obligé de faire construire un grand nombre de vaisseaux ; constatons seulement que c'est au siège de Bari qu'apparaît pour la première fois cette marine normande, dont le rôle, sous Christodoulos et Georges d'Antioche, devait être si important.

Guiscard fit bloquer le port par sa flotte dont les équipages paraissent avoir été composés surtout de Calabrais¹. En même temps le duc commençait le siège par terre ; comme il manquait de troupes, il fit attacher ses vaisseaux les uns aux autres et imagina de faire communiquer avec la terre chacune des extrémités de la ligne des navires par un pont, qui permettait aux soldats de l'armée de terre de porter aide aux marins en cas de besoin.

Les sources nous font connaître que les gens de Bari étaient divisés en deux partis. Le premier, qui paraît au début avoir été

1. A cette époque, Guiscard paraît avoir eu surtout des marins Calabrais. Cf. *Anon. Bar.*, ad an. 1064. *G. Ap.*, II, 485.

de beaucoup le plus nombreux, était favorable aux Byzantins et avait à sa tête le patrice Byzantius¹. Le second, favorable aux Normands, était commandé par Argyrizzos, qui sut toujours entretenir des communications avec l'armée assiégeante. C'est par lui que Guiscard fut informé que Byzantius voulait gagner Constantinople pour demander des secours à l'empereur. Robert fit donner la chasse au vaisseau qui portait le patrice, mais cette première tentative de la flotte réussit mal. Deux des quatre vaisseaux envoyés furent coulés, les deux autres furent fort éprouvés. Byzantius obtint l'envoi de nouvelles troupes et de vivres. Le commandement de l'armée de secours fut confié à Étienne Pateranos. La flotte grecque apportant des vivres et des renforts fut attaquée par la flotte normande. Une première rencontre fut défavorable aux Normands, qui obtinrent dans un deuxième combat à la hauteur de Monopoli un léger avantage et coulèrent quelques vaisseaux. Finalement, les renforts et les vivres purent pénétrer dans la place assiégée. Le siège dura pendant toute l'année 1069 sans que la situation se modifiât. Les Normands construisaient force machines de siège mais ils étaient encore peu experts dans cet art et les assiégés brûlaient régulièrement tous les engins construits à grand'peine. Au début de 1070, Guiscard voyant que le siège n'était pas près de finir, chercha à faire une diversion. Laissant les troupes nécessaires pour continuer le blocus, il marcha sur Brindisi, que la flotte de Geoffroi de Tarente vint assiéger par mer.

Presque toutes les places occupées par les Grecs, ne recevant pas de secours, avaient été obligées de se rendre, seule Brindisi tenait encore avec Bari. L'expédition de Guiscard ne fut pas heureuse, la flotte grecque aux ordres de Mabrikas battit la flotte normande et le gouverneur byzantin de Brindisi, attirant les Normands dans une embuscade, réussit à en tuer une centaine dont il envoya les têtes à Constantinople. Guiscard dut revenir à Bari sans avoir pu prendre Brindisi².

1. Aimé, V, 27. G. Ap., II, 478. *Anon. Bar.*, ad an. 1070. Lup. Protospat., ad an. 1071.

2. Skylitzès, dans Cédrenus, II, pp. 722-723. Lupus Protospat., ad an. 1071. Cf. *Anon. Bar.*, ad an. 1070.

Cependant dans la place assiégée le parti normand faisait des progrès. Pour faire cesser la résistance, quelques-uns des partisans d'Argyrippos assassinèrent Byzantius, le 18 juillet 1070. Ce meurtre fut suivi de troubles, amenés par les privations que causait la longueur du siège. Pateranos chercha alors à faire assassiner Guiscard. Un soldat mécontent se laissa gagner et lança sur le duc un javelot empoisonné; il s'en fallut de peu que Guiscard ne fût atteint.

Comme le siège se prolongeait toujours, Pateranos se décida à aller à Constantinople demander de nouveaux secours. Pendant ce temps, Robert, voulant en finir, faisait appel à son frère Roger qui vint avec ses vaisseaux. Roger était arrivé depuis peu quand Guiscard apprit qu'une flotte de secours devait tenter de pénétrer la nuit dans le port de Bari. Pateranos avait réussi à obtenir des troupes et des vivres; la nouvelle expédition était placée sous son commandement et celui de Jocelin. Roger fit exercer une étroite surveillance sur la mer, et la nuit où la flotte grecque parut, il dirigea contre elle les vaisseaux normands. Les Byzantins furent défaits, aucun navire ne put pénétrer dans le port et Jocelin fut fait prisonnier. Cette victoire est la première que les Normands aient remportée sur mer.

Cet échec démoralisa les assiégés; aussitôt Guiscard s'assura de nombreux partisans dans la ville. En dehors d'Argyrippos, qui lui était acquis dès longtemps, il gagna par des promesses divers membres influents du clergé. Argyrippos commença par s'emparer d'une tour dans l'intention de la livrer aux Normands, mais son projet fut connu des habitants qui, craignant de voir leur ville livrée au pillage le supplièrent de n'en rien faire. Suivant Aimé, Argyrippos n'aurait pas écouté leurs supplications et aurait livré la ville à Guiscard (16 avril 1071). Il semble pourtant que les choses ne se passèrent pas ainsi. Nous voyons en effet que Guiscard se contenta de la reddition de la garnison grecque; il reconnut Argyrippos comme seigneur de Bari, décida que le tribut payé à Constantinople serait à l'avenir payé à lui-même, et établit une garnison normande. Bien plus, il fit restituer aux habitants les terres sises hors de la ville, qui avaient été occupées par les Normands. Si l'on rapproche cette

modération du fait que nous verrons, à chaque changement de règne, Bari conclure avec le nouveau prince une sorte de traité, on est amené à croire qu'en 1071 Guiscard, pour obtenir la reddition de la place, dut traiter non seulement avec Argyrizzos, mais aussi avec les représentants de la ville, qui ne lui fut livrée qu'après qu'une convention respectant les droits des habitants eût été conclue ¹.

La prise de Bari était un important succès pour Guiscard, car elle marque la chute définitive de la domination byzantine en Italie; peu auparavant, en effet, Brindisi était tombée entre les mains du duc ². En même temps qu'elle le délivrait des Grecs, la possession de Bari assurait à Guiscard un autre avantage, elle lui donnait au cœur même de la Pouille une place de premier ordre qui devait lui fournir de grandes facilités pour assurer le maintien de l'ordre parmi ses vassaux. A peine était-il libre du côté des Byzantins que Guiscard revint à ses projets sur la Sicile et dès le mois de mai il préparait une nouvelle expédition contre les Musulmans ³.

1. G. Ap., III, 144 et suiv.

2. *Anon. Bar.*, ad an. 1071.

3. Malaterra, II, 43.

CHAPITRE VIII

LA CONQUÊTE DE LA SICILE

(1060-1072)

Quand ils eurent pris Reggio, les Normands se trouvèrent amenés tout naturellement à entreprendre la conquête de la Sicile. La richesse et la fertilité de l'île devaient exciter leurs convoitises, et en même temps le voisinage des musulmans constituait un danger permanent pour leurs possessions italiennes. La situation politique de la Sicile favorisait d'ailleurs singulièrement les Normands. On a vu plus haut combien les rivalités entre les divers partis musulmans avaient facilité les progrès de l'expédition conduite par Maniakès. Depuis lors l'anarchie n'avait fait que croître, chacun des commandants des places importantes avait tenté de se rendre indépendant et y était arrivé. La Sicile était alors partagée entre Abd-Allah ibn Haukal, qui régnait à Mazzara et Trapani, Ibn al Hawas qui possédait Girgenti et Castrogiovanni, Ibn at Timnah qui commandait à Syracuse, à Catane et peut-être à Palerme ¹.

Ces divers princes avaient réussi à s'affranchir de toute dépendance envers le khalife zirite d'Afrique, El Moezz, qui, depuis qu'il avait fait remplacer (1043) dans la kotba le nom du prince alide par celui du khalife abasside ², pouvait à peine suffire à combattre les coalitions, qui se formaient autour de lui entre les Arabes du Maghreb, les Rigâh et les Zor'ba El Moezz après avoir perdu Tripoli, en 1054, et avoir vu Kairouan pillée par les Arabes en 1057 ⁴, dut se réfugier auprès de son fils

1. Ibn el-Athir, dans Amari, B.A.S. t. I, p. 445 et suiv.

2. Ibn el-Athir, dans *Revue Africaine*, 44^e année p. 167.

3. *Ibid.*, p. 169.

4. *Ibid.*, p. 170.

Temim ¹. A sa mort survenue en 1062, peu après le moment où les Normands avaient attaqué la Sicile ², son fils, Temim, lui succéda, mais les guerres qu'il dut soutenir contre les gouverneurs de province, notamment contre le caïd qui commandait à Sfax, rendirent difficile son intervention dans les affaires de Sicile ³, et il ne put qu'expédier quelques renforts.

La conquête de la Sicile fut surtout l'œuvre du frère de Guiscard, Roger, qui jusque là n'avait joué qu'un rôle assez secondaire. A peine Roger était-il arrivé à Reggio, que l'idée de passer en Sicile le hanta (1060). Avec une petite troupe de cavaliers, il réussit à débarquer près de Messine; attaqué par la garnison de cette ville, il dut se retirer. Suivant Malaterra, Roger aurait été vainqueur des troupes, qui le poursuivaient, et serait revenu à Reggio avec un riche butin ⁴. Peut-être y a-t-il là une exagération du biographe officiel du comte de Sicile, il est en tout cas certain que cette première expédition fut un insuccès. On a raconté que la descente des Normands en Sicile avait été motivée par un appel des chrétiens de Messine ⁵. Le document sur lequel

1. Ibn el-Athir, p. 172-173.

2. Il mourut le 31 août 1062. Cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. III, p. 93, note 1.

3. Ibn el-Athir, *loc. cit.*, p. 183-184.

4. Malaterra, II, 1.

5. On a voulu quelquefois utiliser pour l'histoire de cette première expédition Delarc, *op. cit.*, 340, Amari, *op. cit.*, t. III, p. 60 une source, à mon avis, sans aucune valeur. C'est la *Brevis historia liberationis Messanae* éditée dans les *Miscellanea* de Baluze, t. I, p. 184, rééditée par Siragusa, *Arch. st. Sicil.*, N.S., t. XV, p. 10 et suiv. Muratori seul attribue à cette chronique une date reculée (R.I.S.S., t. VI, p. 614). Tout le monde est d'accord pour constater que l'on est en présence d'une compilation très récente, composée pour faire remonter jusqu'au XI^e siècle les libertés municipales de Messine. A mon avis, on ne doit pas se servir de cette source, car la partie que l'on regarde comme basée sur une tradition locale, c'est-à-dire l'appel adressé aux Normands par les chrétiens de Messine, me paraît être une adaptation de Malaterra. En effet, nous voyons que lors de l'attaque de Catane, Guiscard et Roger feignent de faire voile vers Malte (Malaterra, II, 45); le passage où les chrétiens de Messine feignent de faire voile vers Trapani est certainement inspiré de Malaterra. Quant à la légende des chrétiens allant trouver Roger à Mileto, elle est évidemment inspirée par le voyage de l'émir de Catane à Mileto lors des ouvertures qu'il fit à Roger. On ne saurait tirer un argument du fait qu'à la fin du XI^e siècle et dans le

est basée cette opinion ne me semble mériter aucune créance et les arguments invoqués en faveur de ce texte, composé à une date très tardive, ne me paraissent présenter aucune valeur.

Les divisions des Musulmans fournirent à Roger l'occasion d'intervenir en Sicile avec plus de chances de succès. Ibn at Timnah, émir de Syracuse et de Catane, vint à Mileto offrir à Roger de l'aider à s'emparer de l'île. Voici les raisons que les sources arabes donnent de sa conduite. Ibn at Timnah avait épousé une sœur d'Ibn al Hawas, l'émir de Girgenti et de Castrogiovanni, du nom de Maymunah. Un jour que le mari de cette dernière était pris de boisson, il ordonna à ses esclaves d'ouvrir les veines de sa femme. Celle-ci ne dut son salut qu'à son fils Ibrahim qui la fit soigner. Désireuse de se venger, Maymunah après une feinte réconciliation avec son mari lui demanda d'aller voir son frère à Castrogiovanni, Ibn at Timnah y consentit, mais quand Ibn al Hawas connut le traitement infligé à sa sœur, il ne la laissa pas retourner auprès de son mari malgré toutes les réclamations de celui-ci. Ces querelles de famille amenèrent les deux beaux-frères à se faire la guerre. Ibn at Timnah vint assiéger Castrogiovanni. Non seulement il ne put s'emparer de cette place, sise comme un nid d'aigle au sommet d'une montagne, mais encore il fut complètement battu par Ibn al Hawas qui vint attaquer son territoire jusque près de Catane¹. Voyant les progrès de son ennemi, Ibn at Timnah se décida à venir trouver Roger à Mileto pour lui offrir de l'aider à s'emparer de l'île². Il le mit au courant des divisions des musulmans et lui promit le concours de tous ceux qui dépendaient de lui. Pour témoigner de sa bonne foi, il donna comme otage son propre fils.

Une expédition fut aussitôt organisée; Roger réunit une troupe de cent soixante hommes³, composée en partie des soldats de

courant du xiii^e siècle, on retrouve à Messine des familles portant les noms donnés aux chrétiens par la *Brevis historia*, Siragusa, *op. cit.*, 6-7. Ce n'est pas suffisant pour admettre la demande de secours des chrétiens, manifestement inspirée par le souvenir des demandes de l'émir de Cataue.

1. Ibn el-Athir, B.A.S., t. I, p. 446; Ibn Khaldoun, *Ibid.*, t. II, p. 201; Ibn Nowairi, *Ibid.*, t. II, p. 143, Les récits de ces deux derniers dépendent de celui d'Ibn el-Athir. Malaterra, II, 3. Aimé, V, 8.

2. A Reggio, suivant Malaterra, II, 3 et Aimé, V, 8.

3. Malaterra, III, 4.

Guiscard ; ceux-ci étaient sous les ordres de Geoffroi Ridel ¹. Ibn Khaldoun ² donne le chiffre de six cents hommes. Ces deux renseignements ne sont pas contradictoires, peut-être y avait-il cent cinquante chevaliers, le reste comprenait les écuyers et valets. La première expédition avait montré qu'il était difficile de prendre Messine, on résolut donc de tourner la ville et de diriger l'attaque contre Milazzo. Les troupes s'embarquèrent de nuit, probablement du côté de Pezzo ou de Canitello ³ afin d'avoir une traversée moins longue, et vinrent débarquer au nord de Messine, vers Faro (18-25 février 1061). Une partie de la garnison de Messine tenta vainement d'arrêter les Normands, qui pillèrent la région de Milazzo ⁴ et revinrent vers leur flotte avec un riche butin. Au moment où ils se réembarquaient, les Normands furent de nouveau attaqués par la garnison de Messine, ils soutinrent le choc et poursuivirent les Musulmans jusque près de la ville, mais s'étant trouvés en présence de forces nombreuses, ils durent rétrograder et revinrent à Faro. Une tempête empêcha leur départ et ce ne fut qu'après trois jours de luttes continuelles avec les Musulmans, qu'ils finirent par pouvoir repartir ; mais poursuivis par la flotte musulmane, ils ne gagnèrent Reggio qu'à grand'peine ⁵. L'expédition avait complètement échoué.

Les deux tentatives infructueuses qu'il avait faites, montrèrent à Roger qu'une expédition sérieuse n'était possible qu'autant que les Normands auraient assuré la liberté des communications ; pour cela il fallait être maître de Messine. La prise de la ville devint donc le but de la nouvelle campagne que Roger se mit aussitôt à préparer. Il passa les mois de mars et d'avril à organiser l'expédition qu'il projetait, en même temps, son frère Robert Guiscard, alors en Pouille, invitait ses vassaux à se préparer à le suivre en Sicile et s'occupait de réunir des vaisseaux. Au mois de

1. Aimé, V, 9. Geoffroi Ridel fut plus tard consul et duc de Gaëte et seigneur de Pontecorvo, cf. Gattola, *Hist.*, t. I, pp. 264, 267.

2. Ibn Khaldoun, B. A. S., t. II, p. 202.

3. Entre Scilla et Reggio.

4. Circond. et prov. de Messine.

5. Aimé, V, 10. Malaterra, III, 4-7.

mai, les troupes rassemblées par Guiscard vinrent en Calabre ¹.

Les grands préparatifs faits par les Normands avaient été connus des gens de Messine qui s'adressèrent à l'ennemi de Ibn al Timnah pour avoir des secours. Ibn al Hawas répondit à leur demande par l'envoi de huit cents cavaliers, en même temps il envoyait une flotte de vingt-quatre navires pour s'opposer à la traversée des vaisseaux normands ². Une surveillance sévère fut établie, et Guiscard et Roger ayant été reconnaître les positions de l'ennemi, furent poursuivis par la flotte musulmane. L'armée normande était concentrée à Santa Maria del Faro ³; elle fut partagée en deux corps, une première troupe sous les ordres de Roger s'embarqua sur treize vaisseaux ⁴; elle comprenait deux cent soixante-dix hommes; trompant la surveillance de l'ennemi, elle put débarquer pendant la nuit à Calcarea, au sud de Messine. Aimé raconte que Roger, pour enlever tout espoir de retour à ses soldats, renvoya ses vaisseaux; il est probable que Guiscard avait besoin de ces navires pour faire effectuer la traversée au gros de l'armée. Au jour, la troupe commandée par Roger se dirigea vers Messine pour reconnaître le pays; elle surprit des soldats musulmans qui venaient de Palerme et apportaient des subsides ⁵. Les Musulmans furent battus et l'argent tomba aux mains des Normands. Roger reçut alors des renforts, environ cent soixante-dix hommes, avec lesquels il se dirigea sur Messine ⁶. Il trouva la ville dégarnie de troupes et s'en empara presque sans coup férir. Il est probable que la garnison devait être employée à surveiller la côte ou avait été embarquée sur la flotte. La prise de Messine amena le départ de la flotte musulmane et Guiscard put, sans rencontrer d'obstacle, traverser le détroit ⁷. Les troupes normandes qui se trouvèrent alors réunies à Messine comprenaient environ deux mille hommes ⁸.

1. Malaterra, II, 8.

2. Malaterra, II, 8. Aimé, V, 13.

3. Aimé, V, 13.

4. Malaterra, II, 10. Aimé, V, 15.

5. Aimé, V, 16.

6. *Id.*, V, 17.

7. *Id.*, V, 18.

8. *Id.*, V, 20.

Guiscard fit de Messine sa base d'opérations, il fit compléter les fortifications de la ville et y laissa une garnison. Le plan des Normands semble avoir été le même que celui de Maniakès, car ils cherchèrent à pénétrer dans l'intérieur de l'île par Rametta. Ils ne paraissent pas avoir rencontré de résistance devant cette ville dont le gouverneur remit les clefs, ce qui tendrait à prouver qu'il était partisan d'Ibn at Timnah ¹. Par Tripi et Frazzano ², l'armée normande gagna le *campo di Maniakès*. D'après Malaterra, toute cette région aurait été habitée par des chrétiens, qui ne firent aucune résistance et accueillirent les Normands en leur offrant des vivres et des présents. Par la vallée du Simeto, l'armée se dirigea vers Centorbi ³, mais ne put prendre cette place. Les Normands gagnèrent alors Paterno ⁴ et Emmelesio ⁵. Il me semble évident que cette première partie des opérations eut pour but de remettre Ibn at Timnah en possession des territoires, qui lui avaient été enlevés par Ibn al Hawas. Aucune résistance sérieuse ne fut opposée aux progrès des Normands dans toute cette région. Les envahisseurs remontant alors la grande vallée de l'intérieur, celle du Dittaino, vinrent mettre le siège devant Castrogiovanni ⁶. Ibn al Hawas s'y était renfermé et un grand nombre de Musulmans y avaient trouvé refuge. Une bataille sans résultat fut livrée devant Castrogiovanni. Suivant les chroniqueurs normands, les Musulmans auraient subi de grandes pertes, mais on ne saurait ajouter une entière créance à leur récit. Tout ce que nous savons de certain, c'est que la ville ne put être prise; les Normands en ravagèrent les environs et pillèrent Girgenti. Ces incursions paraissent avoir été dirigées par Roger tandis que Guiscard commandait les troupes assiégeantes. Suivant Aimé, tous les chefs musulmans du pays auraient fait alors leur soumission. L'émir même de Palerme

1. Aimé, V, 20. Malaterra, II, 13.

2. Cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, t. III, p. 71, n. I. Tripi, circond. de Castoreale, prov. de Messine. Frazzano, circond. de Cefalu prov. de Palerme.

3. Centuripe, circond. de Nicosia, prov. de Catane.

4. Paterno, circond. et province de Catane.

5. Non identifié.

6. Castrogiovanni, circond. de Piazza Armerina, prov. de Caltanissetta.

aurait envoyé à Guiscard de riches présents et lui aurait demandé son amitié. Le duc de Pouille aurait répondu aux avances de l'émir, en lui envoyant un ambassadeur qui profita de son séjour à Palerme pour se rendre compte des forces des Musulmans et étudier les défenses de la ville. Tous ces renseignements d'Aimé me paraissent légendaires et les Normands, bien loin d'avoir continué à occuper le pays, échouèrent devant Castrogiovanni et furent obligés de reculer ¹.

Le siège de Castrogiovanni fut, en effet, levé; Guiscard paraît s'être alors borné à faire occuper les territoires appartenant à Ibn at Timnah et les passages qui, par Rametta, permettent de communiquer de l'intérieur avec la côte du nord. C'est ainsi que Robert fit construire, pour commander le Val Demone, le château de San Marco ² où il laissa une garnison.

A la suite de cette première expédition, Guiscard retourna en Pouille et Roger demeura en Calabre ³. Ce dernier, un peu avant Noël de la même année, tenta un nouveau coup de main; il ne réussit qu'à ravager le pays jusqu'à Girgenti. A son retour les chrétiens de Troina lui livrèrent leur ville et il y établit une garnison. Roger passa à Troina les fêtes de Noël (1061) ⁴.

Suivant Malaterra, c'est pendant son séjour dans cette ville que Roger aurait appris l'arrivée en Calabre de Robert de Grantmesnil, abbé de Saint-Evroul, dont il aimait depuis longtemps la sœur Judith. Celle-ci avait suivi son frère qui, fuyant la colère de Guillaume II, s'était décidé à venir s'établir en Italie. Roger avait dû connaître Judith, assez longtemps auparavant, lors du séjour qu'il avait fait à Saint-Evroul, avant de venir en Italie. Roger quitta Troina pour se rendre en Calabre. Il épousa Judith, à San Martino, et célébra, à l'occasion de son mariage, de grandes fêtes à Mileto ⁵.

1. Aimé, V, 23. Ibn Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 202. Malaterra, II, 17; cf. sur cette période Amari, *op. cit.*, t. III, p. 73 et suiv.

2. San Marco di Alunsio, circond. de Patti, prov. de Messine.

3. Malaterra, II, 18.

4. *Ibid.* Troina, circond. de Nicosie, prov. de Catane.

5. *Ibid.*, II, 19. Delarc, *op. cit.*, p. 378, note 1, a éclairci la question des femmes de Roger. — San Martino d'Agri, circond. de Lagonegro, prov. de Potenza.

Vers le printemps de 1062, Roger fit une nouvelle expédition¹ avec Ibn at Timnah ; il s'empara de Petralia, près de Cefalu, et y établit une garnison². Roger laissant alors Ibn at Timnah continuer la campagne revint en Calabre³. La fortune sembla à ce moment tourner en faveur des Musulmans ; Ibn at Timnah ayant poussé une pointe jusque dans la vallée de Bichinello, près de Palerme, fut attiré dans un guet-apens par le commandant de Rocca d'Entella qu'il assiégeait et fut assassiné⁴. Ce succès, qui enlevait aux Normands un appoint important, paraît avoir ranimé l'ardeur des Musulmans. Les garnisons normandes de Troina et de Petralia, en présence des menaces de l'ennemi, se retirèrent à Messine⁵. La brouille qui survint alors entre Guiscard et Roger ne fit qu'aggraver la situation des Normands, déjà fort compromise par suite de la disparition d'Ibn at Timnah.

Roger reprochait à son frère de n'avoir pas exécuté les clauses du traité qu'ils avaient conclu quelques années auparavant et de lui refuser, malgré la part active qu'il avait prise à la conquête de la Calabre, les terres auxquelles il avait droit⁶. Du récit de Malaterra, il résulte clairement que Guiscard craignait, en accordant de grands fiefs à Roger, de créer une puissance qui pût contrebalancer la sienne, et préférât récompenser son frère en argent plutôt qu'en terres. Après son mariage, Roger se décida à invoquer ses droits ; il demanda justice à Robert, et suivant l'usage attendit quarante jours avant d'entrer en campagne. Peut-être les vassaux apuliens de Robert ne furent-ils pas étrangers à la conduite tenue par Roger ; ils durent chercher à se servir de ce dernier pour susciter des embarras à leur seigneur dont la puissance grandissait chaque jour.

Robert vint assiéger son frère dans Mileto ; des combats sans

1. Malaterra, II, 20.

2. Petralia Soprana ou Petralia Sottana, circond. de Cefalu, prov. de Palerme.

3. Malaterra, II, 20.

4. Malaterra, II, 22. Rocca d'Entella au S.-O. de Corleone, circ. de Corleone, prov. de Palerme. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 86, note 1.

5. Malaterra, II, 22.

6. *Ibid.*, II, 21 et 23.

importance se livrèrent autour de la place. Roger ne put empêcher Guiscard de construire deux châteaux qui commandaient l'accès de la ville et d'établir ainsi le blocus. Afin de diviser les forces de son frère, Roger chercha des alliés en Calabre; il réussit à gagner la ville de Gerace qui se donna à lui. Cette ville en passant aux Normands avait réussi à garder une certaine indépendance et Guiscard n'y avait pas de citadelle; les habitants purent ainsi facilement secouer le joug du duc de Pouille. Sur ces entrefaites, Roger quitta secrètement Mileto, pendant la nuit. Guiscard croyant que son frère était dans Gerace, laissa des troupes continuer le siège de Mileto et vint camper devant Gerace. Tandis qu'il assiégeait cette ville, le duc commit une imprudence qu'il faillit payer cher. Il avait noué des intelligences avec un des principaux habitants de la ville, Basile, et pour avoir une entrevue avec lui, il pénétra déguisé dans la place assiégée. Tandis qu'il était chez Basile, il fut reconnu et une foule menaçante vint l'assiéger dans la maison où il se trouvait. L'hôte et sa femme furent tués et Guiscard fait prisonnier fut enfermé, après avoir couru grand risque d'être massacré¹.

L'armée de Guiscard apprit bientôt ce qu'il était advenu de son chef; ne sachant que faire, on se décida à prévenir Roger, qui se trouvait dans les environs. Celui-ci fit preuve de beaucoup de générosité; il comprit d'ailleurs que, s'il laissait assassiner son frère, la domination des Normands se trouverait singulièrement compromise. Il vint donc devant Gerace, fit appeler les principaux habitants et affectant d'être très irrité contre Guiscard, exigea qu'il lui fût remis. Il menaçait, si on ne l'écoutait pas, de détruire les vignes et les oliviers, dans les champs autour de la ville, et de s'emparer par force de la place.

On décida de remettre Robert aux mains de Roger; mais se méfiant des Normands, les gens de Gerace firent promettre à Guiscard de ne jamais bâtir de château dans l'enceinte de leur ville. Malaterra nous fait un tableau touchant de l'entrevue des deux frères et de la réconciliation qui s'en suivit. Roger et Robert

1. Pour cette révolte de Roger, cf. Malaterra, II, 23 et suiv.

se seraient en pleurant jetés dans les bras l'un de l'autre et se seraient embrassés « comme autrefois Joseph et Benjamin ». Peut-être la réalité a-t-elle été un peu différente. Roger profita de ce que son frère était entre ses mains pour lui faire prendre l'engagement de ne plus retenir les domaines qui lui avaient été promis. Guiscard s'engagea à tout ce que son frère voulut et tous deux gagnèrent Mileto. Là, Guiscard retrouva ses troupes et changea aussitôt d'attitude. Il prit prétexte de ce que la garnison de Mileto avait occupé un des châteaux construits devant la place et fait prisonnier un certain nombre des siens pour refuser d'exécuter l'accord conclu. La guerre recommença entre les deux frères, mais Roger ayant remporté quelques succès, Guiscard finit par s'entendre avec lui « sachant, dit Malaterra, que toute la Calabre pouvait être troublée de leur rivalité ¹ ». Le duc et Robert eurent une entrevue dans la vallée du Crati et se partagèrent la Calabre.

Que fut ce partage ? On a admis généralement que Guiscard avait cédé à son frère la moitié de la Calabre, depuis le mont Intefolli et le mont Squillace jusqu'à Reggio. Ce sont là en effet les clauses du traité conclu entre les deux frères quelques années auparavant, traité qui paraît avoir été simplement confirmé à la suite de la guerre que nous venons de raconter. Il me semble pourtant que la convention alors conclue doit être interprétée différemment. Il ressort clairement de quelques passages de Malaterra que le traité établit une sorte de *condominium* attribuant à chaque prince une portion déterminée de chaque ville et de chaque château. Cela est certain pour Gerace ². Peu après les événements que nous venons de rapporter, Roger fit construire une citadelle pour commander la ville. Les gens de Gerace lui rappelèrent la promesse faite par son frère de ne jamais édifier de forteresse en cet endroit. Roger répondit que son frère et non lui avait fait cette promesse, que *la moitié de Gerace lui appartenant*, il pouvait y construire ce qu'il voulait. Un autre passage du même auteur montre que la

1. Malaterra, II, 24.

2. Malaterra, II, 28.

situation de Gerace a été la règle¹. A la mort de Guiscard, en effet, son fils céda à Roger, pour obtenir son appui, tous les châteaux de Calabre dont il possédait jusque-là seulement la moitié. Quant à ce qui fut décidé à ce moment pour la Sicile, nous l'ignorons ? Toutefois quand le partage en fut effectué entre les deux frères, il n'amena entre eux aucune difficulté.

Roger profita de sa nouvelle situation pour organiser une troupe de trois cents hommes, avec lesquels, dans le courant de 1062, il passa en Sicile, où il s'établit. Le frère de Guiscard créa alors une série de postes dans la région de Nicosie. Depuis la mort d'Ibn at Timnah, la situation des Normands était beaucoup moins forte et même la population chrétienne leur témoignait de l'hostilité. Il faut, suivant Malaterra, en chercher la cause dans la conduite des conquérants vis-à-vis des femmes du pays². Exaspérés par l'attitude des soldats de Roger, les habitants profitèrent d'une expédition du comte pour tenter le massacre de la garnison restée à Troina. Roger revint à temps pour empêcher les siens de succomber, mais il se trouva enfermé dans une partie de la ville, probablement dans la citadelle. La situation ne tarda pas à empirer, car aux rebelles chrétiens se joignirent tous les Musulmans des environs. Roger resta ainsi bloqué pendant une grande partie de l'hiver 1062-63³; la petite garnison avait à soutenir des luttes continuelles et souffrait des privations de tout genre. Au bout de plusieurs mois de siège, Roger s'aperçut que l'ennemi était moins vigilant et qu'en particulier, pendant la nuit, beaucoup de soldats s'enivraient pour combattre le froid. Il réussit une nuit à tomber sur les assiégeants et à les chasser de la ville, il devint ainsi maître des fortifications. La plupart des chefs ennemis étant tombés entre ses mains, il les fit exécuter et l'ordre fut rétabli. Laissant une garnison suffisante à Troina, Roger se rendit en Pouille pour remonter sa troupe qui avait perdu tous ses chevaux⁴.

Dans le courant de l'année 1063, la lutte prit une plus grande

1. Malaterra, III, 42.

2. *Ibid.*, II, 29-30.

3. *Ibid.*, II, 30.

4. *Ibid.*, II, 31.

extension après l'arrivée de nouvelles troupes musulmanes. A la suite des succès des Normands, en 1061, un certain nombre de Musulmans avaient été demander des secours à El Moezz¹. Celui-ci envoya une flotte qui fut détruite par une tempête. A sa mort (31 août 1062), son fils Temim envoya deux de ses fils avec des troupes de secours². L'un, Aioub, alla à Palerme : le second, Ali, à Girgenti où il fut très bien reçu par Ibn al Hawas. Ce fut contre ces deux derniers que Roger marcha. Il remporta sur eux une victoire dans les environs de Castrogiovanni et en profita pour pousser vers le nord jusqu'à Caltavuturo³. Une autre expédition fut dirigée vers Butera⁴, à la fin du printemps. Durant toute cette période, Troina reste le centre d'où Roger rayonne.

Pendant l'été 1063, les Musulmans prirent l'offensive, une armée considérable se dirigea de Palerme sur Troina⁵. Roger vint attendre l'ennemi près de Cerami. Une grande bataille, plus importante que toutes celles qui avaient été livrées jusque-là, se termina à l'avantage des Normands. Parmi les combattants se trouvait Roussel de Bailleul, qui devait quelques années plus tard se rendre célèbre au service des basileis de Constantinople⁶. Les Normands firent beaucoup de prisonniers qu'ils vendirent comme esclaves. Le butin fut énorme et pour associer l'Église à ce triomphe remporté sur les infidèles, Roger envoya au pape Alexandre II de riches présents.

La victoire de Cerami avait une importance considérable, elle assurait à Roger la possession définitive de la région de Troina et en même temps elle dut jeter la terreur parmi les habitants de l'île. Les conséquences en auraient été encore plus importantes, si Roger avait accepté l'offre qui lui fut faite peu après par les Pisans de marcher sur Palerme. L'entente ne put se faire pour des raisons que nous ignorons, et la flotte pisane, qui parut devant

1. Ibn el-Athir, B.A.S., t. I, p. 448.

2. Ibn el-Athir, *loc. cit.*, 448.

3. Circond. de Termini Imerese, prov. de Palerme.

4. Circond. de Terranova, prov. de Caltanissetta.

5. Malaterra, II, 33.

6. Cf. Schlumberger, *Deux chefs normands des armées byzantines au XI^e s.*, dans la *Revue historique*, t. XVI (1881), p. 289 et suiv.

Palerme, le 18 août 1063, ne réussit pas à pénétrer dans le port ¹.

Durant ce même été 1063, Roger se décida à aller en Pouille pour organiser avec l'aide de son frère une grande expédition pour l'année suivante ². Avant son départ, il ravitailla Troina en allant piller successivement Collesano ³, Brucato ⁴ et Cefalu ⁵. Pendant son séjour en Italie, Roger réussit à recruter un certain nombre de soldats ; il obtint notamment de Guiscard un secours de cent hommes. Avec ces renforts il recommença à ravager, à l'automne 1063, la région de Castrogiovanni, qui était toujours le centre de la résistance. Roger faillit tomber dans une embuscade que les Musulmans lui tendirent entre Castrogiovanni et Troina, mais il réussit à mettre en fuite ses agresseurs ⁶.

L'année 1064 peut être regardée comme terminant la première période de la conquête de la Sicile par les Normands. Il ne faut pas exagérer l'importance des combats qui furent livrés depuis l'année 1060. Sauf la première expédition conduite par Guiscard et Roger, toutes les autres batailles, que Malaterra nous raconte avec force détails, ont dû être très peu importantes. Cela résulte clairement du chiffre des combattants. Roger ne commandait durant toute cette période qu'à quelques centaines d'hommes. Ainsi à la bataille de Cerami, qui fut une des plus sérieuses, Roger est à la tête de cent chevaliers et son neveu Sarlon de trente ; cela correspond à une armée de cinq ou six cents hommes tout au plus. On voit qu'à ce moment un renfort de cent hommes a une grande importance pour Roger. C'est ce petit nombre de troupes qui explique la lenteur de la conquête. Depuis l'expédition de Guiscard et de Roger en 1061, les Normands n'ont pas fait un pas en avant, ils ne possèdent que la région de Messine et Troina ; tout le reste de l'île est aux

1. Malaterra, II, 34. *Annal. Pisani*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 238, qui donnent la date *in die sancti Agapiti*.

2. Malaterra, II, 34. Il revint, *refrigerante calore*.

3. Circond. de Cefalu, prov. de Palerme.

4. Il s'agit sans doute de Broccato, entre Termini et Caccabo, dont il est question dans un diplôme de Guillaume I^{er}, Mongitore, *op. cit.*, p. 36.

5. Chef-lieu de circond., prov. de Palerme.

6. Malaterra, II, 35.

Musulmans. Les diverses expéditions de Roger n'ont fait tomber entre ses mains aucune place importante, et s'il a tenté des pointes hardies du côté de Palerme et de Castrogiovanni, il n'a pu établir aucun poste pour inquiéter ces deux villes et même, après les plus brillants faits d'armes, il a toujours dû reculer.

Les succès remportés en Pouille par Robert Guiscard, en 1062 et 1063, lui permirent d'organiser au début de 1064¹ une importante expédition dont Palerme était le but. Les deux frères réunirent leurs troupes à Cosenza, ils soumièrent d'abord Castrogio regio² ; dans les environs de cette ville, passant ensuite en Sicile ils allèrent mettre le siège devant Palerme. Le siège de la ville dura trois mois ; au bout de ce temps, l'armée assiégeante dut lever son camp. L'armée revint par l'intérieur de l'île, elle prit Bugamo et tenta sans succès une attaque sur Girgenti. L'insurrection qui venait d'éclater en Pouille rappela Guiscard, qui revint en Calabre, au début de 1065. Après avoir détruit Policastro, le duc de Pouille établit, à Nicotera, les habitants qui s'étaient révoltés ; il leur adjoignit les prisonniers faits en Sicile, notamment à Bugamo. Le séjour de Guiscard dans cette région se prolongea, car la révolte d'Ajello le retint encore quelque temps³.

Pendant les années suivantes, la guerre de Sicile fut dirigée par Roger seul. Celui-ci se retrouvant alors, comme de 1061 à 1064, sans avoir les troupes suffisantes pour lutter avec avantage, les Normands ne firent presque aucun progrès.

Durant cette période le principal chef musulman fut Aioub, fils du khalife Temim, et il semble que ce soit à lui qu'il faille attribuer l'arrêt de la conquête normande. Nous avons vu qu'Aioub avait été envoyé par son père vers 1063⁴. Bien reçu par Ibn al Hawas, il ne tarda pas à devenir suspect à ce dernier, qui voulut l'expulser de Girgenti. Les deux chefs musulmans en

1. Malaterra, II, 36.

2. Malaterra, II, 37. A mon avis, Malaterra indique le siège de Castrogio regio, circoncl. de Castrovillari, prov. de Cosenza, comme étant antérieur à l'expédition de Sicile.

3. Cf. *supra*, p. 182.

4. Ibn el-Athir, B.A.S., t. I, p. 448. Ibn Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 202.

vinrent bientôt à une lutte ouverte durant laquelle Ibn al Hawas fut tué; Aioub lui succéda aussitôt et fut reconnu à Girgenti, Castrogiovanni et Palerme. A ce moment, c'est le parti musulman africain qui, en Sicile, l'emporte partout sur le parti sicilien. Nous ne savons pas la date exacte de ce changement, mais il semble qu'il convient de le placer un peu avant 1068¹.

Pendant les années 1065-1067, nous ne connaissons aucune rencontre importante entre Normands et Musulmans. Malaterra indique seulement qu'en 1066 Roger fortifia Petralia pour en faire son centre d'opérations². On voit par là que la région de Troina devait à cette date être soumise, puisque Roger se portait vers l'ouest du côté de Palerme. En 1068, peu après la révolution qui avait porté Aioub au pouvoir, Roger remporta une victoire importante sur celui-ci à Misilmeri, tout près de Palerme³. La conséquence de ce succès fut la chute du parti d'Aioub; ce dernier repassa en Afrique peu après⁴; son départ entraîna la complète désorganisation du parti musulman et Roger put aller aider son frère au siège de Bari. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'opérations importantes pendant son absence, qui dura jusqu'à la prise de Bari, en 1071.

A peine cette ville fut-elle tombée au pouvoir des Normands que Guiscard et Roger tournèrent à nouveau leurs armes vers la Sicile. Roger revint dans l'île pour y organiser ses troupes; pendant ce temps Guiscard, à Otrante, faisait de grands préparatifs, qui l'occupèrent durant les mois de juin et de juillet. Le duc de Pouille s'était rendu compte que son échec de 1064 devant Palerme était dû en grande partie au manque de vaisseaux; la ville, bloquée par terre, avait pu continuer à recevoir par mer tous les approvisionnements dont elle avait besoin. Aussi Guiscard s'occupait-il de réunir une flotte. Il put arriver à avoir cinquante-huit vaisseaux qu'il fit monter par des marins de Bari, des

1. Malaterra, II, 41, Roger dit avant la bataille de Misilmeri: *Si duces mutaverunt*, en parlant des Musulmans; il fait évidemment allusion à ce changement. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 111, note 1.

2. Malaterra, II, 38.

3. Malaterra, II, 41.

4. Ibn el-Athir, *loc. cit.*, p. 449, avant le 19 octobre 1069.

Calabrais, et des Grecs prisonniers. D'Otrante la flotte gagna Reggio. Robert se dirigea par terre vers la même ville, il reçut en passant la soumission de la ville de Squillace dont les habitants avaient tué le stratège établi par lui et étaient en rébellion depuis près de dix ans ¹.

Au mois de juillet, la flotte quitta Reggio et se dirigea vers Catane. Les Normands avaient toujours été en paix avec les Musulmans de Catane, et peut-être les successeurs d'Ibn at Timnah étaient-ils restés leurs alliés. Il semble que Roger et Robert aient agi avec beaucoup de mauvaise foi envers les gens de Catane. Roger vint les trouver et leur dit que son frère se dirigeait contre Malte. La flotte ayant pu ainsi pénétrer sans difficulté dans le port, les Normands s'emparèrent de la ville par trahison. Roger y établit une garnison. De Catane l'armée se dirigea sur Palerme ².

Cette ville ³ était alors la plus importante de la Sicile. Elle comprenait cinq quartiers distincts. Le premier auquel était réservé spécialement le nom de Palerme était dit Al Quasr ⁴. C'était plus particulièrement le quartier des marchands, il renfermait la grande mosquée ⁵. Le Quasr avait une enceinte fortifiée très importante dans laquelle s'ouvrait neuf portes. Ce quartier s'étendait depuis le palais royal actuel jusqu'un peu après la Piazza degli Quattro Canti. Il ne s'étendait pas tout à fait sur la droite jusqu'à la Via di Porta di Castro et sur la gauche dépassait un peu la Via del Celso; à la hauteur de la Via Matteo Bonello la muraille s'infléchissait et rejoignait celle du sud à la hauteur du Corso Alberto Amedeo ⁶. Le second quartier, Al Halisah, renfer-

1. Malaterra, II 43-44. Aimé, VI, 14. G. Ap. III, 183.

2. Malaterra, II, 45.

3. La topographie de Delarc, *op. cit.*, p. 464 est fantaisiste pour tout ce qui regarde les identifications avec la ville actuelle, par exemple, il place le palais royal actuel dans la Khalesa.

4. Cf. Ibn Hauqual, B.A.S., t. I, p. 10 et suiv.

5. Cf. di Giovanni (V), *Sul porto antico e su li mura le piazze e i bagni di Palermo dal secolo X al secolo XV* (Palermo, 1884) avec plan de la ville du x^e au xv^e siècle). Cf. Schubring, *Histor. topographie von Panormus*. (Lübeck, 1870) avec une carte médiocre.

6. Cf. le plan dressé par di Giovanni, *loc. cit.*

maît le palais, les bureaux de l'administration, il occupait à peu près l'espace compris entre la Porta Felice et la Porta dei Greci l'église San-Francisco et la Piazza Magione¹. Cette partie était fortifiée, mais moins bien que la précédente. Le quartier, compris entre le Quasr d'une part et une ligne partant du Corso Alberto Amedeo pour aboutir à la Piazza del Castello en passant par l'Ospedale di Concezione, le théâtre Vittorio Emmanuele et la via Cavour, s'appelait Harat as Sagalibah. Entre le Quasr et l'Halisah étaient les deux quartiers; Harat al Masgid et Harat al Gadilah. Ces trois derniers quartiers n'étaient point fortifiés. L'entrée du port était défendue par des tours et fermée par des chaînes. Tout autour de la ville s'étendaient d'immenses jardins. La population devait être considérable. Ibn Hawkal nous dit que la ville avait trois cents mosquées et que la seule corporation des bouchers comprenait sept mille membres.

Guiscard pour éviter d'être attaqué par les Musulmans de Girgenti chargea son neveu Sarlon de continuer la guerre dans la région de Cerami et Castrogiovanni². L'armée et la flotte des Normands durent arriver devant Palerme au mois d'août; elles établirent le blocus tout autour de la place, sauf du côté ouest. Nous savons par Malaterra que les Normands s'installèrent dans les jardins qui entouraient la ville.

Les assiégés réussirent à faire connaître leur situation à leurs coreligionnaires d'Afrique et une flotte de secours fut envoyée; celle-ci, après un combat avec les vaisseaux normands réussit, à pénétrer dans le port, non sans avoir subi des pertes importantes. Pendant le siège, qui remplit tous les derniers mois de l'année 1071³, Guiscard fit contruire d'énormes machines de guerre. Durant tout ce temps des escarmouches incessantes eurent lieu entre chrétiens et Musulmans sans qu'aucun des deux partis pût prendre un avantage décisif. La prolongation du siège amena une épouvantable famine, qui causa de grandes souffrances non

1. Cf. di Giovanni. *Sopra tre porte di Palermo et su'confini della Halisah e del Muaskai* (Palermo, 1883), p. 38 et suiv.

2. Malaterra, II, 46.

3. G. Ap. III, 223 et suiv.

4. Cf. Aimé, VI, 16, 17, 18. Malaterra, II, 43.

seulement aux assiégés mais aussi aux assiégeants dont le ravitaillement s'effectuait mal. Guiscard, pour hâter le dénouement, fit demander des secours en Italie mais quand ses vassaux apprirent les difficultés qu'il avait à surmonter, ils en profitèrent pour se révolter à nouveau ¹. Malgré ce contre-temps, Guiscard continua à assiéger la place, et au début de janvier 1072, il se résolut à donner l'assaut. Le 7 janvier, Roger avec une grande partie des forces normandes attaqua la vieille ville et attira de ce côté l'attention des Musulmans. Pendant ce temps, Guiscard avec trois cents hommes attaqua le quartier d'Al Halisah, qui était dégarni de troupes, et réussit à s'en emparer. La moitié de la ville se trouva du coup aux mains des Normands. Les Musulmans se divisèrent sur le parti à prendre, les uns voulaient continuer la lutte, les autres proposaient de traiter. Ce fut ce dernier parti qui l'emporta. Le 8 janvier deux chefs musulmans et un certain nombre des principaux habitants de la ville vinrent trouver Guiscard pour lui offrir de capituler moyennant certaines conditions. Nous connaissons mal celles qui leur furent accordées. Il semble toutefois que Guiscard se soit montré très accommodant, car il avait hâte de pouvoir retourner en Pouille et ne voulait pas entreprendre un second siège pour s'emparer de la vieille ville. On peut admettre que Guiscard traita Palerme comme il avait traité d'autres villes, entre autres Troia et Bari. Non seulement les Musulmans eurent la vie sauve mais ils gardèrent le droit de pratiquer leur culte. Guiscard s'engagea à leur laisser leurs lois et par suite leurs juges et leurs tribunaux ², et tout en instituant des fonctionnaires normands, il laissa à ceux-ci les titres musulmans, c'est ainsi qu'un chevalier de sa suite nommé gouverneur de Palerme prit le titre d'émir ³.

Les négociations occupèrent deux jours et ce ne fut que le

1. Aimé, VII, 2, Cf. *infra*, p. 223.

2. Cela résulte de la situation politique des Musulmans sous les rois de Sicile dont nous nous occuperons plus loin. Cf. G. Apul., III, 321 et suiv.; Malaterra, II, 45; *Anonymus Vaticanus*, dans Muratori, R.I.SS., t. VIII, p. 755. Aimé, VI, 49.

3. *Obsidibus sumptis aliquot castrisque paratis
Reginam remeat Robertus victor ad urbem,
Nominis eiusdem quodam remanente Panormi
Milite, qui siculis datur amiratus haberi* (G. Ap. III, 340-344).

10 janvier que Guiscard et Roger firent à la tête de leurs troupes leur entrée dans Palerme et se rendirent solennellement à l'ancienne église Santa-Maria, qui avait été transformée en mosquée et fut alors rendue au culte.

La chute de Palerme amena la soumission des Musulmans de la région de Mazzara mais ne changea rien à la situation dans les environs de Castrogiovanni, où la guerre continuait toujours ; Sarlon, qui dirigeait la campagne dans cette région, trouva la mort dans une rencontre avec les gens de Castrogiovanni.

La prise de Palerme avait pourtant une importance particulière, car elle mettait entre les mains des Normands toute la côte nord de l'île. A l'ouest, l'autorité de Guiscard était reconnue jusqu'à Mazzara, et à l'est, jusqu'à Messine. Les Musulmans du centre se trouvaient donc enveloppés.

Après leur victoire, les deux frères se partagèrent les territoires conquis ; Guiscard retint pour lui la suzeraineté de l'île, avec Palerme, la moitié de Messine et le Val Demone. Le reste fut attribué à Roger¹. On donna à Sarlon et à Arisgot de Pouzzoles la moitié de la Sicile. Il semble résulter du récit de Malaterra que la part de Sarlon et d'Arisgot de Pouzzoles était encore à conquérir sur les Musulmans.

On a voulu que l'armée ait été consultée au sujet de ce partage, cela me paraît très douteux². La situation des Normands en Sicile diffère complètement de celle qu'ils ont eue en Italie. La conquête de l'Italie a été faite par des chevaliers égaux entre eux et ayant des droits analogues. Au début, tous les chefs de bande étaient sur le même pied et ce ne fut qu'à la suite d'une longue série de guerres que Guiscard réussit à imposer son autorité à tous les autres seigneurs. Il n'y était pas encore arrivé au moment où nous sommes parvenus. Aussi on comprend qu'en Italie les chefs des principaux établissements normands aient pu à certains moments former une sorte de conseil, comme il paraît bien que cela a eu lieu à quelques reprises. La situation en Sicile n'a pas été la même. La guerre a été faite par Guiscard et son frère avec des soldats recrutés et

1. Aimé, VI, 22. Falco Benev., éd. del Re, p. 186.

2. Delarc, *op. cit.*, p. 479.

payés par eux et auxquels ils avaient promis des terres ¹. Les troupes combattant sous les ordres de Guiscard et de Roger n'avaient pas, dès lors, sur les territoires conquis des droits analogues à ceux que les premiers Normands avaient eus sur les conquêtes faites en commun; par suite une ratification par l'armée du partage entre Guiscard et son frère ne se comprendrait plus. Seul Aimé parle de cette intervention de l'armée, or tous les renseignements qu'il donne sur le partage de la Sicile sont inexacts, sauf en ce qui concerne la situation de Messine. Malaterra dont l'autorité est bien plus considérable n'en dit pas un mot; il me paraît très probable que, si elle avait eu lieu, il aurait mentionné cette intervention de l'armée en faveur de Roger, auquel ses compagnons rendaient ainsi un éclatant hommage.

Remarquons encore que Guiscard en dehors de la suzeraineté de l'île ne retint pour lui que les places à la conquête desquelles il avait collaboré. Tout ce que Roger a conquis par lui-même et tout ce qu'il acquerra de la même manière lui est attribué.

Il y a donc une différence importante entre la Sicile et l'Italie du Sud au point de vue du mode dont s'est opéré la conquête normande. Tandis que ce n'est que par une longue suite d'usurpations que Guiscard est arrivé à devenir le suzerain des Normands d'Italie, qui étaient en possession de leurs domaines avant qu'il y eut un duc de Pouille, en Sicile, c'est par le duc qu'ont été établis les seigneurs et c'est de lui qu'ils ont reçu leurs terres. C'est là ce qui explique qu'en Sicile, aucun seigneur ne paraît avoir possédé des fiefs aussi considérables que certains des Normands d'Italie. Guiscard et son frère ont, semblait-il, cherché à éviter de se donner des vassaux trop puissants.

Un des premiers soins de Guiscard et de Roger fut de faire construire deux citadelles. L'Anonyme du Vatican indique clairement que celles-ci furent construites l'une dans le quartier d'Al-Halisah, l'autre dans le quartier de Quasr². Nous connaissons exactement l'emplacement de cette dernière. Elle fut élevée à l'extrémité du quartier, dans l'espace compris aujourd'hui entre la

1. Malaterra, III, 1.

2. Muratori, R.I.S.S., t. VIII, p. 65.

cathédrale et le Palais royal¹. Guiscard resta en Sicile, jusqu'à l'automne. Il se fit payer une forte contribution de guerre par les habitants de Palerme et leur demanda des otages. Laissant ensuite à Roger le soin de continuer la conquête, il gagna l'Italie où le rappelait la révolte de ses vassaux.

1. Cf. Di Giovanni, *op. cit.*, p. 49.

CHAPITRE IX

RICHARD DE CAPOUE. RÉVOLTE DES VASSAUX APULIENS

DE ROBERT GUISCARD

(1059-1073)

Après le concile de Melfi, Richard de Capoue tenta d'augmenter le territoire de ses États ; durant quelques années toute son activité fut tournée vers le nord et son action se fit sentir dans les affaires romaines, mais elle ne s'exerça pas toujours suivant la volonté du pape. Si au début, la papauté eut à se louer du pacte conclu avec les Normands, la bonne entente ne dura guère et bientôt le pape ne trouva d'appui, ni dans Guiscard tout occupé de conquêtes lointaines, ni dans Richard, soucieux avant tout de ses propres intérêts. Il n'en fut pourtant pas ainsi dès le début, et à la mort de Nicolas II (27 juillet 1061), le parti d'Hildebrand trouva dans le prince de Capoue un soutien puissant.

En 1061, l'aristocratie romaine était devenue favorable à l'empire allemand ; les Normands étaient la cause de ce changement d'attitude. Ils avaient fait respecter d'une telle façon l'autorité pontificale que l'on en était venu à regretter l'autorité impériale. Aussi quand la nouvelle de la mort de Nicolas II, survenue à Florence, fut connue à Rome, l'aristocratie s'entendit avec le parti hostile aux réformes et se hâta d'envoyer à Henri IV les insignes du patriciat : en même temps elle fit demander à l'impératrice Agnès, tutrice du jeune souverain, de désigner le nouveau pape¹. Hildebrand et son parti étaient très mal vus à la cour impériale à cause du décret sur les élections pontificales. Nicolas II ayant envoyé, comme légat, à la cour de Germanie, le

1. *Annal. Rom.*, éd. Duchesne, dans *Lib. Pont.*, t. II, p. 396. Benzo, *op. cit.*, VII, c. 2, éd. dans Watterich, *op. cit.*, t. I, p. 270. Pierre Damien, *Disceptatio synodica*, éd. dans Watterich, *op. cit.*, t. I . . . 250.

cardinal Étienne pour tâcher de faire approuver son décret, on avait refusé d'accorder une audience à l'envoyé du pontife ¹. Hildebrand paraît avoir hésité un certain temps sur ce qu'il devait faire, puis il se décida à obéir au décret de Nicolas II ². C'était la rupture avec l'empire allemand, aussi Hildebrand avant d'agir eut-il le soin de s'assurer du concours de Richard de Capoue; celui-ci lui accorda son appui, qui ne fut peut-être pas désintéressé ³. Le 1^{er} octobre, les cardinaux élurent Anselme, évêque de Lucques. Le nouveau pape ne put entrer à Rome que sous la protection de Richard, qui après un premier échec, réussit à occuper pendant la nuit Saint-Pierre-aux-liens. Anselme, qui prit le nom d'Alexandre II, y fut couronné et les Normands le conduisirent ensuite au palais de Latran où ils l'établirent (1^{er} octobre)⁴. Le séjour de Richard à Rome, se prolongea, quelques jours; nous savons que, le 7 octobre, il prêta le serment de fidélité à Alexandre II, et s'engagea de nouveau à faire observer le décret de Nicolas II sur les élections pontificales ⁵. Peu après, il s'éloigna, laissant le pape installé et en possession d'une partie de la ville; Richard ne prit donc point part aux événements, dont Rome fut le théâtre pendant les premiers mois de 1062.

L'impératrice Agnès désigna comme pape l'évêque de Parme, Cadalus, qui prit le nom d'Honorius ⁶. Le nouveau pape envoya, à Rome, l'évêque d'Albe, Benzo, pour lui recruter des partisans et préparer son entrée ⁷. De ce que nous savons, il résulte qu'à ce moment, les forces des deux partis pontificaux étaient sensiblement égales. Benzo tint dans le *Circus maximus* une grande assemblée, où Alexandre II

1. Pierre Damien, *Ibid.*, p. 248.

2. *Annal. Rom. loc. cit.*, Leo Ost. III, 19. Benzo, *op. cit.*, VII, 2, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, pp. 270 et 272. *Annal. Altah.*, M.G.H.SS., t. XX, p. 814, ad an 1064. *Annal. Aug.*, M.G.H.SS., t. III, p. 127.

3. *Richardum... ducit ad urbem sub mille librarum conditione*. Benzo, *op. cit.*, VII, 2, p. 270.

4. Benzo, *loc. cit.*, VII, 2, p. 270, II, 2, p. 272. *Annal. Altah. maj.*, ad an. 1060, M.G.H.SS., t. XX, p. 810.

5. Deusededit, *Collectio canonum*, éd. Martinucci (Rome, 1869), pp. 341-342.

6. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 224 et suiv.

7. Benzo, *op. cit.*, II, 1, p. 271.

vint, entouré de ses partisans. L'évêque d'Albe prononça contre le rival d'Honorius II un très violent discours, lui reprochant surtout l'appui qu'il avait demandé aux Normands. La réponse d'Alexandre II fut couverte par les huées de la populace, mais le pape put se retirer sans être attaqué¹. L'arrivée d'Honorius II vint gâter la situation sans amener davantage l'intervention de Richard. Le 25 mars 1062, Honorius II était à Sutri, où il fut reçu par l'aristocratie romaine², au bout de quelques jours, il se dirigea vers Rome, et le 14 avril, il pénétra, à la suite d'une sanglante bataille, dans la cité léonine, mais il ne put s'emparer de la basilique de Saint-Pierre défendue par Hildebrand³. Peu de jours après, l'annonce de la prochaine arrivée du duc de Lorraine lui fit quitter Rome : il se réfugia à Tusculum⁴. A ce moment, Honorius, par l'intermédiaire du patrice Pantaléon, entama avec l'empereur Constantin Doukas des négociations pour former une ligue contre les Normands, et quelques mois plus tard, des ambassadeurs byzantins vinrent trouver le pape à Tusculum⁵. La venue de Geoffroi de Lorraine mit fin pour quelque temps aux hostilités. Profitant de la révolution de palais, qui venait d'écarter Agnès du pouvoir, Geoffroi chercha à jouer le rôle d'arbitre de la papauté. A la tête de forces considérables, il ordonna aux deux papes de se retirer dans leurs évêchés respectifs jusqu'à ce que l'empereur se fut prononcé au sujet de leur légitimité.

Richard de Capoue avait quitté Rome, dès l'automne 1061, laissant sans doute quelques troupes au pape⁶. Peut-être pour l'éloigner, le parti hostile à Hildebrand avait-il fait diriger

1. Benzo, *op. cit.*, II, 1, pp. 271-272.

2. *Id.*, II, 9, p. 274.

3. *Id.*, II, 10, p. 275. *Annal. Rom.*, p. 336.

4. Benzo, *op. cit.*, II, 13, p. 276. *Annal. Alt.*, ad an. *Annal. Rom.*, p. 337. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 262 et suiv.

5. Benzo, *op. cit.*, II, 12, pp. 275 et 276. La lettre qu'il rapporte est certainement sinon fautive, du moins arrangée, toutefois le fait des négociations est très possible. Cf. Dümmler, *Forschungen*, t. III, p. 225; Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 250.

6. Il faut placer l'expédition de Richard contre les comtes de Sangro vers la fin de 1061, car il emmena avec lui en Campanie, les fils de Borrel, or la campagne dura trois mois (Aimé, IV, 26, pp. 171-172), et ceux-ci étaient auprès d'Honorius III, en avril, Benzo, *op. cit.*, p. 275.

quelque attaque contre ses terres ? Toujours est-il que Richard entreprit, dans les derniers mois de l'année 1061, contre les comtes de Sangro, une expédition, qui échoua d'ailleurs complètement. La région qu'il attaquait était pauvre, sans villages à piller, et les châteaux des seigneurs, situés sur des hauteurs inaccessibles rendaient la guerre difficile. Richard se décida à faire alliance avec les comtes de Sangro et les emmena avec lui combattre en Campanie; il soumit cette région en trois mois. L'alliance de Richard et des comtes de Sangro ne dura guère; aussitôt après cette campagne ceux-ci passèrent au service d'Honorius II.

Si nous suivons les données chronologiques d'Aimé, ce fut vers cette époque que Richard donna en mariage sa fille à un de ses chevaliers, Guillaume de Montreuil, qui reçut le duché de Gaëte, le comté des Marse, celui d'Aquino et la Campanie¹. Il est certain qu'à ce moment la plupart de ces territoires n'appartenaient pas au prince de Capoue. Au mois de février 1062, nous trouvons un Bérard, comte des Marse², et Gaëte ne sera à Richard qu'en juin 1063³. Il faut sans doute admettre que Richard a donné à Guillaume de Montreuil des terres à conquérir; depuis son investiture par le pape, Richard devait se regarder comme seigneur de toutes les terres ayant autrefois fait partie de la principauté de Capoue. Son but était dès lors de se soumettre tous les petits comtes lombards de la région, pour lesquels il avait un grand mépris, et de leur substituer des Normands. C'est la raison qu'Aimé donne du choix qu'il fit de Guillaume de Montreuil pour gendre. « Et plus se delictoit de faire parenteze avec home que avec la vane arrogance de ceuz qui habitoient en la contrée⁴ ».

La conquête de la Campanie est la première mesure prise par Richard pour faire disparaître les petits dynastes locaux, elle fut suivie de peu par la prise de Capoue. On sait que, depuis 1058,

1. Aimé, IV, 27. Cf. Orderic Vital, t. II, p. 23.

2. Gattola, *Hist. Cas.*, t. I, pp. 241-242.

3. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 165.

4. Aimé, IV, 27.

Capoue reconnaissait Richard, mais que celui-ci n'avait pas la garde de la ville dont les portes et les tours étaient au pouvoir des habitants. Richard, dans les premiers mois de 1062, demanda aux gens de la ville de lui livrer les fortifications de la place. Sur leur refus il vint mettre le siège devant Capoue et relevant les châteaux, qui avaient servi lors du siège précédent, il établit le blocus¹. Suivant Aimé, les habitants auraient envoyé leur archevêque demander des secours à la cour de Germanie, mais celui-ci aurait échoué dans sa mission faute d'argent². Il ne me semble pas que l'on puisse accepter ce renseignement d'Aimé, car le siège de la ville n'a pas dû commencer avant le mois de mars 1062³, et comme la ville fut prise le 21 mai, il reste bien peu de temps pour le voyage de l'archevêque. Il me paraît plus probable que l'archevêque fut envoyé pour demander des secours au duc de Lorraine, qui se trouvait précisément dans les environs de Rome, vers la fin d'avril. Quoi qu'il en soit, la famine obligea les gens de Capoue à livrer leur ville, le 21 mai 1062. Richard se borna à occuper les défenses de la place et ne punit personne. Ce premier succès fut suivi peu après de la prise de Teano; celle-ci fut facilitée par un incendie qui détruisit une partie des fortifications de la ville⁴.

Les progrès de Richard effrayèrent les comtes lombards des différents petits États voisins de Capoue. Le plus puissant d'entre eux, Adéolf, duc de Gaëte, étant mort le 2 février⁵, sa veuve, Marie, qui exerçait la régence au nom de son fils Adéolf, forma, contre le prince de Capoue, une ligue dans laquelle entrèrent les comtes de Traetto⁶, le comte de Maranola⁷ et les comtes de Sujo⁸. Les alliés s'engageaient à ne conclure

1. *Ann. Casin.*, ad an. 1062.

2. *Ibid.* Cf. *Annal. Altah. maj.*, dans M.G.H.SS., t. XX., p. 810, où il est aussi parlé de l'influence de l'argent sur les décisions de la cour allemande.

3. Richard est allé attaquer, après octobre 1061, les comtes de Sangro et a fait ensuite une campagne de trois mois en Campanie.

4. Aimé, IV, 30. *Annal. Casin.*, et *Ann. Benev.*, ad an. 1062.

5. Cf. *Cod. Caiet.*, t. II, p. 42, note 1.

6. Traetto, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

7. Maranola, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

8. Sujo, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

aucun traité avec les Normands et à faire respecter l'intégrité du territoire de Gaëte. La durée de l'accord, qui fut signé à Traetto le 1^{er} juin ¹, fut fixé à un an. Il semble bien que cette ligue ait réussi à arrêter le prince de Capoue car nous ne connaissons pas de conquêtes de Richard pendant la période, qui s'étend de juin 1062 à juin 1063. Richard négocia pour empêcher le renouvellement du pacte conclu ; il y réussit sans doute et en profita pour s'emparer de Gaëte. C'est ainsi du moins qu'il me paraît falloir interpréter les données que nous fournissent les actes, car les chroniques sont muettes sur ces événements. Nous voyons, en effet, qu'au mois de mars de l'année 1063 Adénolf est toujours à Gaëte ² et que le 28 juin de la même année la ville appartient à Richard ³. Il me semble donc que l'on doit vraisemblablement placer après le 1^{er} juin, date d'échéance de la ligue, la prise de Gaëte par Richard. Durant toutes ces négociations, le prince de Capoue s'appliqua à rester en bons termes avec le Mont-Cassin, auquel il fit, le 23 mai 1063, une importante donation ⁴.

Durant l'année 1063, Richard prit, sinon en y intervenant lui-même, du moins en y envoyant des troupes, une part importante aux affaires de Rome. A la suite d'une enquête faite au nom d'Henri IV par l'évêque d'Halberstadt, Burckhardt, Alexandre avait été reconnu comme pape légitime et ramené à Rome par Geoffroi de Lorraine ⁵ auquel les Normands donnèrent leur appui. En avril 1063, Alexandre II tint un synode au Latran ⁶, mais il n'arriva pas à occuper la cité léonine ⁷. Cependant Cadalus, ayant réussi à se procurer de l'argent, revint à Rome, en mai 1063 ⁸, et parvint à s'établir au château Saint-Ange. Les rues de Rome furent ensanglantées par les luttes entre partisans

1. *Cod. Caiet.*, t. II, pp. 41-43.

2. *Ibid.*, t. II, p. 48.

3. Gattola, *Access.*, t. I, p. 163.

4. Aimé, IV, 31 et suiv. Gattola, *Access.*, t. I, p. 163.

5. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 306 et suiv.

6. Jaffé-L., 4499.

7. Benzo, *op. cit.*, dans Watterich, *op. cit.*, t. I, pp. 276-278.

8. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 312 et suiv.

des deux papes. Les Normands subirent un grave échec sur le Cœlius, ils réussirent néanmoins à repousser une attaque contre le Latran et furent vainqueurs, bien qu'ils eussent éprouvé de graves pertes dans une embuscade, qui leur avait été tendue aux Thermes de Constantin ¹. De nouveaux contingents normands furent envoyés et la lutte se prolongea, à Rome, sans qu'aucun des deux partis réussit à avoir le dessus. Les Normands s'emparèrent de Saint-Paul et assiégèrent la porte Appia.

Pendant ce temps, Honorius II, bloqué dans le château Saint-Ange, envoyait Benzo auprès d'Henri IV ². Celui-ci décida la réunion d'un concile à Mantoue, pour le printemps 1064, concile qui prononcerait sur la légitimité des deux papes. Il est curieux de voir qu'à ce moment les négociations entre Honorius II et Constantin Doukas durent toujours ³. Peut-être même le parti hostile aux Normands en Pouille et en Calabre prit-il part à ces intrigues ⁴. Au concile de Mantoue, le 31 mai 1064, Alexandre II dut se justifier d'avoir donné de l'argent pour se faire élire pape et d'avoir conclu avec les Normands une alliance nuisible à l'empire allemand. Il répondit sur ces deux accusations et fut reconnu comme pape légitime ⁵; il revint alors à Rome tandis qu'Honorius II se retirait à Parme. C'était en grande partie aux Normands qu'Alexandre II devait son succès définitif, car c'est grâce à eux qu'il lui fut possible de tenir dans Rome.

L'entente de la papauté avec les Normands ne dura pas et les progrès de ses alliés effrayèrent le pape. Déjà Alexandre II avait dû se plaindre des attaques de quelques comtes normands contre des monastères relevant directement de Rome ⁶. Les progrès de Richard lui parurent également dangereux et nous allons le voir appuyer les ennemis du prince de Capoue.

1. Benzo, *op. cit.*, n. 17 et suiv. p. 279.

2. *Ibid.*, *op. cit.*, n. 13, p. 284.

3. *Ibid.*, n. 3, p. 282.

4. *Ibid.*, n. 14, p. 283.

5. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. I, p. 379.

6. Cf. Kehr, *Papsturkunden etc.*, dans *Nachrichten d. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil. hist. Klasse (1900) Heft 3, p. 220. Cf. pour la date. *Ibid.* (1898), Heft 3, p. 265.

Toute l'histoire de la principauté de Capoue pendant cette période est très confuse. Aimé est notre seule source, car Léon d'Ostie n'a guère fait que le copier. Une nouvelle ligue se forma dans laquelle entrèrent Adénolf, comte d'Aquino, Landon, comte de Traetto et Marie, duchesse de Gaëte. A eux vint se joindre le gendre de Richard, Guillaume de Montreuil qui voulait répudier sa femme pour épouser Marie de Gaëte¹. Cette ligue, que l'on a à tort confondue avec celle dont nous avons parlé plus haut, doit se placer, à mon avis, vers la fin de 1064². Peut-être fut-elle la conséquence de la mort d'Adénolf de Gaëte, qui ne paraît plus dans les actes après le mois d'octobre 1064³. En ce cas, on pourrait conjecturer que sa mère Marie chercha avec l'aide de Guillaume de Montreuil à rentrer en possession de la ville de Gaëte. Il est certain que la révolte éclata avant le mois de février 1065, car, à cette date, Richard avait confisqué les biens d'un certain nombre de révoltés.

Deux actes de Richard de Capoue complètent la liste, qui nous est fournie par Aimé⁴, des comtes lombards qui entrèrent dans la ligue. Outre Guillaume de Montreuil, le comte d'Aquino et le comte de Traetto, nous connaissons Landolf, l'ancien seigneur de Capoue, Pandolf et Landolf, à qui Richard avait enlevé Teano, Landolf et Jean, comtes de Caiazzo et Pierre, comte du Vulturne. Guillaume de Montreuil répudia sa femme et alla chercher des secours en Pouille. A ce moment, Alexandre II intervint pour lui interdire de se remarier⁵. Quand la révolte éclata, les comtes rebelles étaient à Traetto, où Richard vint les assiéger⁶; pressés par la famine, ils se retirèrent tous dans leurs possessions. Guillaume de Montreuil voyant que l'affaire tournait mal, s'enfuit du château de Piedimonte⁷, où il s'était réfugié, et gagna Rome, où il entra

1. Aimé, VI, 1.

2. Heinemann, *op. cit.*, p. 241. La présence de Jean de Maranola du côté de Richard, Aimé VII, 1, montre que c'est une nouvelle ligue, car nous savons qu'en 1062 il était contre Richard, *Cod. Caiet.*, t. II, pp. 41-43.

3. *Cod. Caiet.*, t. II, p. 64.

4. Gattola, *Acc.*, t. I, pp. 164 et 312.

5. Jaffé-L., 4524.

6. Aimé, VI, 1.

7. Piedimonte d'Alife, chef-l. de circond., prov. de Caserte.

au service d'Alexandre ¹. Sa fuite amena la désagrégation de la ligue que Richard sut très habilement préparer. Il promit à Marie de Gaëte de lui faire épouser son fils Jourdain ; à Landon, comte de Traetto, il promit la main de sa fille, Marie, et les amena ainsi à se détacher de leurs alliés ². Seuls les comtes d'Aquino continuèrent à lutter : ils s'emparèrent même de Piedimonte, qui était à leur ancien allié Guillaume de Montreuil. Ce dernier ne tarda pas à rentrer en grâce auprès de son beau-père ; mécontent, d'Alexandre II, il se réconcilia avec Richard et vint l'aider à combattre les comtes d'Aquino, qui étaient assiégés dans leur capitale. Le pays avait été ravagé par Richard, mais les deux comtes Pandolf et Adénolf résistaient toujours. Guillaume de Montreuil sut les amener à un accommodement où il trouva son compte puisqu'il y gagna la moitié du comté d'Aquino ³. Richard confisqua les biens de tous les autres conjurés ⁴. Durant toute cette période, Richard s'appuya sur le Mont-Cassin, auquel il fit plusieurs donations, durant les années 1065 et 1066 ⁵.

La victoire de Richard fut suivie d'une grande extension de sa puissance territoriale. Tandis que son gendre s'étendait du côté de Rieti et d'Amiterno ⁶, Richard, à la suite des divisions qui s'étaient élevées entre Oderisio et Bérard fils de Borrel, intervint dans le pays des Marse et y établit Guillaume de Pontchanfré, auquel il fit épouser une cousine des comtes des Marse ⁷.

Ces diverses expéditions assurèrent définitivement à Richard la suprématie sur ses voisins. Les succès qu'il venait de remporter le grisèrent et il songea à un moment à se faire élire empereur par les Romains. Nous sommes mal renseignés sur ces événements, nous savons néanmoins qu'en 1066, Richard, après avoir pris

1. Aimé, VI, 1. Orderic Vital, t. II, pp. 56 et 87.

2. Aimé, VI, 1.

3. *Ibid.*, VI, 2-6.

4. Gattola, *Access.*, t. I, pp. 164 et 312.

5. Gattola, *Hist.*, t. I, pp. 253, 312.

6. Aimé, VI, 7. — Rieti, ch. I. de circond., prov. de Perugia.

7. Aimé, VI, 8, a fait erreur sur ce personnage. Delarc s'est trompé également, *op. cit.*, p. 525. Cf. Heinemann, *op. cit.*, p. 387, qui a su rétablir son identité.

Ceprano¹, ravagea le pays jusqu'à Rome. A ce moment, le pape est si mal avec lui qu'il a demandé à Henri IV d'intervenir². Les menaces du pape n'arrêtèrent pas Richard, qui intrigua pour se faire nommer patrice.

A la suite des conquêtes du prince de Capoue, Henri IV décida de venir en Italie, mais pour des motifs incertains il ne mit pas son projet à exécution³. Alexandre II finit par trouver un protecteur dans Geoffroi de Lorraine, qui marcha contre Richard. Celui-ci se retira derrière le Garigliano ; il ne paraît pas avoir été très rassuré sur l'issue de la campagne, car Aimé nous dit qu'il songeait à se réfugier en Pouille. Son fils, Jourdain, et Guillaume de Montreuil réussirent à arrêter Geoffroi devant Aquino et les deux partis en vinrent à un accommodement dont nous ignorons les clauses⁴. Dans tous les cas l'accord régnait entre Alexandre II et Richard, dans l'été 1067. Nous voyons en effet le pape s'arrêter à Capoue au retour du voyage qu'il fit alors dans l'Italie méridionale⁵. Richard n'était pas le seul Normand dont le pape eût à se plaindre, car dans le synode tenu à Melfi, le 1^{er} août, Alexandre II excommunia le frère de Guiscard, Guillaume du Principat qui avait enlevé certains biens à l'église de Salerne⁶. Guillaume fit sa soumission pendant le séjour que le pape, revenant à Rome, fit à Salerne. Dans cette ville, Alexandre II vit se réunir autour de lui tous les princes de l'Italie du Sud, Guiscard, Gisolf, Roger, mais nous ne savons rien des négociations politiques qui eurent lieu alors.

Pendant son voyage, Alexandre II poursuivit avec énergie,

1. Leo Ost., III, 23. Richard veut se faire donner les insignes du patriat réservés à l'empereur. Lup. Protospat., ad. an. 1066. — Ceprano, circond. de Frosinone, prov. de Rome.

2. Aimé, VI, 9. *Annal. Altah.*, ad an. 1067, dans M.G.H.SS., t. XX, p. 818.

3. Meyer von Knouau, *op. cit.*, t. I, pp. 546-550. Il semble qu'il faille attribuer à l'inaction de Geoffroi de Lorraine, l'échec de l'expédition projetée par Henri IV. Sur le rôle de Geoffroi, cf. Dupréel, *Histoire critique de Godefroi le Barbu* (Uccle 1904), p. 115, qui cherche à concilier les diverses opinions qu'a suscitées la conduite de Geoffroi.

4. Bonizo, *op. cit.*, p. 599. Leo Ost., III, 22. Aimé, VI, 10. *Annal. Altah.*, *loc. cit. Ann. Aug.*, dans M.G.H.SS., t. III, p. 128.

5. Jaffé-L., 4636.

6. *Ibid.*, et Migne, P. L., t. 146, col. 1335.

l'œuvre de réforme entreprise par la papauté ¹. Malheureusement certains documents accordant à l'archevêque de Trani (1063) et à l'archevêque d'Acerenza (1068) les droits de métropolitain sont très douteux et ne permettent pas de fixer avec exactitude les progrès du rite latin sur le rite grec ². Toutefois comme on l'a remarqué justement ³, la bulle en faveur de l'église d'Acerenza indique les limites dans lesquelles l'évêque de cette ville prétend exercer son autorité. Nous voyons ainsi que la conquête normande a permis à l'Église latine de prendre l'offensive contre l'Église grecque dans toute la région qui s'étend de Melfi à la Calabre.

Richard fut occupé pendant les années suivantes par une nouvelle révolte de son gendre. Il semble que ce dernier ait été appuyé par Alexandre II, car nous voyons le pape lui accorder l'investiture des biens qu'il tenait de son beau-père ⁴. La papauté inaugure à ce moment une nouvelle politique, voyant qu'elle n'a pu se rendre maîtresse des Normands, elle va chercher à les opposer les uns aux autres. Les environs d'Aquino furent le théâtre des hostilités. La situation de Richard s'aggrava au point qu'il dut demander assistance à Guiscard ⁵ ; celui-ci lui envoyait des troupes, quand la mort de Guillaume de Montreuil vint rendre ce secours inutile. Après la révolte de son gendre, Richard dut réprimer celle de son fils Jourdain, auquel il avait donné Aquino, à la mort de Guillaume. Richard ayant repris cette ville voulut la donner au Mont-Cassin ; ceci ne faisait point l'affaire des habitants qui s'insurgèrent et rétablirent les anciens comtes. Peu après, la ville fut reprise par Jourdain ⁶.

Nous ne savons pas comment se termina la guerre entre le père et le fils. Durant toute cette période, Richard continua à s'appuyer sur le Mont-Cassin pour venir à bout des différentes rébellions et l'abbé Didier profitant de la situation se fit

1. Jaffé-L., 4613, 4640.

2. Pflugk-Harttung, *Acta inedita*, t. II, p. 97. Jaffé-L., 4514, 4515, 4697. Prologo, *op. cit.*, p. 55. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 42.

3. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin*, p. 550.

4. Migne, P. L., t. 146, col. 1336.

5. Aimé, VI, 11-12.

6. *Ibid.*, VI, 24 et suiv.

céder leurs biens par un certain nombre des comtes lombards menacés par le prince de Capoue¹.

Le 1^{er} octobre 1071, la paix régnait, car à cette date nous voyons la plupart des princes de l'Italie du sud réunis au Mont-Cassin, autour d'Alexandre II, qui célébrait la dédicace de la nouvelle église de l'abbaye². Aux côtés du pape, sont mentionnés les archevêques de Naples, de Capoue, de Salerne, de Sorrente et aussi de ceux de Siponto, de Trani, de Tarente, les évêques de Giovenazzo, de Bisceglie, de Cannes, de Minervino, de Ruvo, d'Otrante. Il semble bien qu'il faille regarder éomme autant de succès pour l'église latine, la présence de prélats dévoués à la papauté sur les sièges de Trani, de Siponto, de Tarente, d'Otrante, et sur la plupart des sièges apuliens. Ces progrès continus de l'église latine sont dus aux victoires des Normands et récompensent la papauté de l'appui qu'elle a prêté aux conquérants.

C'est vers l'automne de cette année que Guiscard voyant le siège de Palerme traîner en longueur, demanda des renforts en Italie. Richard décida d'abord d'envoyer son fils avec cent cinquante chevaliers. Mais Jourdain n'avait pas encore gagné Reggio qu'il fut rappelé par son père qui venait de s'entendre avec les vassaux rebelles de Guiscard³.

Ami, seigneur de Giovenazzo, Pierron II, de Trani, Abélard fils d'Onfroi, Robert Areng et Hermann, frère d'Abélard, profitèrent de l'éloignement de Guiscard pour se révolter à nouveau⁴. Ils s'entendirent très probablement avec les Grecs⁵ et sûrement avec Richard de Capoue et Gisolf de Salerne⁶. Ce dernier ravagea le littoral depuis Salerne jusqu'à Reggio, essayant

1. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 179 (1067); Didier avait déjà inauguré cette politique. *Ibid.*, t. I, pp. 167 et 169 et *Hist.*, t. I, p. 228. Richard fit également diverses donations à l'abbaye. Gattola, *Hist.*, t. I, pp. 158, 312, et *Access.*, t. I, pp. 166, 172.

2. Leo Ost., III, 29, et *Narratio de consecratione et dedicatione ecclesie Cassinensis*, Migne, P.L., t. 173, col. 997. Muratori, R.I.S.S., t. V, p. 76. Cf. Gay, *op. cit.*, pp. 550-552.

3. Aimé, VII, 1 et suiv.

4. *Ibid.*, VII, 2.

5. *Chart. Cupers.*, t. I, p. 97; Geoffroi de Conversano date ses actes des années de règne d'Alexis, Beltrani, *Documenti longobardi e greci per la storia dell'Italia meridionale nel medio evo*, p. 38.

6. Malaterra, III, 2.

de s'emparer des places qui appartenaien à son beau-frère. Pendant ce temps, Robert Areng et Abélar d'attaquaient les possessions du duc en Calabre, tandis qu'Ami et Hermann ravageaient ses possessions de Pouille et que Richard s'emparait de Cannes ¹. Guiscard ne paraît pas avoir pu quitter la Sicile avant l'automne 1072 ².

Robert, par Rossano ³, gagna Melfi où il convoqua ses vassaux. Les rebelles n'y parurent pas, et Pierron II notamment s'abstint d'y venir. Suivant Guillaume de Pouille, le motif qui aurait jeté ce dernier dans la révolte, était la prétention émise par Guiscard de se faire livrer Tarente, que le comte de Trani tenait comme tuteur de son neveu Richard, fils de Geoffroi. Pierron s'enferma à Andria, et envoya une garnison à Trani. Guiscard vint mettre le siège devant cette ville, en janvier 1073, et s'en empara le 2 février. Il alla ensuite assiéger Corato ⁴. Tandis que Guiscard était devant cette place, Pierron et Hermann étaient revenus à Trani, espérant reprendre la ville en l'absence du duc, mais ils furent surpris et faits prisonniers par Gui, beau-frère de Guiscard et enfermés, l'un à Trani, l'autre à Rapolla ⁵. Corato se donna peu après à Guiscard et son exemple fut suivi par Giovenazzo et Bisceglie ⁶. Ces premiers succès eurent pour conséquence d'amener le prince de Salerne à traiter avec Robert, et Richard de Capoue à abandonner Cannes en y laissant garnison. Guiscard, par la prise d'Andria ⁷ et celle de Cisternino ⁸, termina la révolte de la Pouille, et, se tournant alors contre Richard de Capoue, vint mettre le siège devant Lacedonia ⁹, qui était défendue par Jourdain. Un neveu du prince de Capoue, qui était

1. Aimé, VII, 2, 17, et VIII, 7, appelle aussi Areng, Roger et Guillaume.

2. Guiscard vient directement à Melfi, de là il va à Trani, en janvier 1073. *Anon. Bar.*, ad an. *Chr. breve norm.*, ad an.

3. Malaterra, III, 4.

4. Corato, circond. de Barletta, prov. de Bari.

5. Rapolla, circond. de Melfi, prov. de Potenza.

6. G. Ap., III, 348 et suiv.; *Anon. Bar.*, ad an. Lup., Protospat., ad an. 1073. Aimé, VII, 2 et suiv. — Bisceglie, circond. de Barletta, prov. de Bari.

7. Andria, circond. de Barletta, prov. de Bari.

8. Cisternino, circond. et prov. de Bari.

9. Lacedonia, circond. de S. Angelo de Lombardi, prov. d'Avellino.

seigneur de la ville tomba entre les mains du duc et consentit à le reconnaître comme seigneur et à tenir sa terre de lui. Guiscard alla alors mettre le siège devant Cannes ¹, qui se rendit presque de suite. Toute cette campagne de Guiscard avait été conduite très rapidement puisque, commencée en janvier, elle était terminée en avril². Le duc, par suite des fatigues endurées, tomba malade, peu après la prise de Cannes, alors qu'il était à Trani. On le transporta mourant à Bari, au moment même où la mort d'Alexandre II rendait son intervention le plus nécessaire. L'état de Robert empira bientôt à tel point que sa femme Sikelgaita rassembla les chevaliers normands et fit reconnaître son fils Roger comme successeur de Guiscard. Cette reconnaissance se fit sans difficulté; seul Abélard refusa de reconnaître son cousin.

1. Canosa di Puglia, circond. de Barletta, prov. de Bari.

2. Aimé, VII, 2 et suiv. La nouvelle de sa mort parvint à Rome au moment de la mort d'Alexandre II, en avril.

CHAPITRE X

ROBERT GUISCARD ET GRÉGOIRE VII
(1073-1080).

A peine Alexandre II était-il mort (21 avril 1073) que le peuple de Rome, par acclamation, lui choisit Hildebrand pour successeur. L'arrivée au pouvoir de Grégoire VII ne modifia en rien la politique pontificale qu'il dirigeait en fait depuis de longues années. Alexandre II, en cherchant à opposer Guillaume de Montreuil à Richard de Capoue, avait inauguré une politique de baseule que Grégoire VII devait continuer d'autant plus que la papauté était impuissante à arrêter les progrès des Normands dans la région des Abruzzes et à les empêcher d'occuper des territoires qu'elle regardait avec plus ou moins de justice comme lui appartenant. Dès 1061, Geoffroi, frère de Guiscard, avait commencé à attaquer le territoire de Chieti¹, et son fils Robert de Loritello s'était avancé jusqu'à Ortona dans la province de Teramo². La situation politique de la région favorisa la conquête; en théorie ce pays relevait de l'empire, mais il semble qu'à ce moment Geoffroi de Lorraine s'en était emparé³. Les progrès des Normands furent rapides; nous savons qu'en 1064 les vassaux du monastère de Saint-Clément de Casauria profitèrent de la fréquence des incursions des Normands pour se révolter contre les moines⁴. Les détails de ces faits nous sont très mal connus; la tradition monastique de la région nous a seulement conservé le souvenir des violences du normand Hugues Maumouzet et des difficultés qu'il eut avec

1. Malaterra, I, 33.

2. Aimé, VII, 31.

3. Palma, *op. cit.*, t. I, p. 124.

4. *Chron. Casaur.*, 4 Muratori, R.I.S.S., t. II, 2, p. 863.

Transmond, abbé de Casauria¹. Le neveu de Guiscard, Robert de Loritello prit une part active aux expéditions dirigées par les Normands dans les Abruzzes. Nous verrons que la conquête de ce pays deviendra l'un des principaux griefs de Grégoire VII contre le duc de Pouille. Peut-être les Normands furent-ils aidés par l'abbé du Mont-Cassin dont l'abbaye avait de vastes possessions dans cette région, nous voyons, en effet, Didier s'appuyer sur Robert de Loritello et Pierron, comte de Lesina, pour rétablir l'ordre au monastère de Santa Maria de Tremiti². Peut-être, Didier préférait-il voir les Normands remplacer les petits seigneurs locaux. Dès les premiers jours de son règne, Grégoire VII s'éleva contre ces empiètements.

Au moment où il monta sur le trône pontifical, Grégoire VII devait être assez mal disposé contre les Normands dont l'alliance n'avait pas procuré à la papauté tous les avantages espérés. Toutefois, depuis l'expédition de Geoffroi de Lorraine un *modus vivendi* avait fini par s'établir avec Richard de Capoue ; il n'en était pas de même avec Robert Guiscard, qui n'avait à aucun moment aidé la papauté et auquel le pape attribuait une part de responsabilité dans les attaques continuelles de Robert de Loritello contre des terres regardées comme dépendant de Rome. Or, précisément au moment de l'élection de Grégoire VII, le bruit se répandit à Rome, que Guiscard venait de mourir à Bari, et que des dissensions s'étaient produites entre les Normands au sujet du choix de son successeur³. Grégoire VII tint aussitôt à être renseigné sur l'état politique de l'Italie du Sud et, dès le surlendemain de son élection, il écrivit à l'abbé du Mont-Cassin de se rendre auprès de lui⁴. Le même jour, il écrivit à Gisolf, prince de Salerne, de venir à Rome au plus vite⁵. Enfin une troisième lettre, qui ne nous a pas été conservée dans le registre du pape, mais dont Aimé nous a

1. *Chron. monasterii S. Bartholomei de Carpineto*, Ughelli, t. X, p. 359, et *Chr. Casaur.*, loc. cit.

2. Leo Ost., III, 25, dans M.G.H.SS., t. VII, p. 715.

3. Aimé, VII, 7.

4. *Monumenta Gregoriana*, dans Jaffé, *Bibl. rerum germanic.*, t. I, R. I. p. 40.

5. *Ibid.*, R. I, 2, p. 11.

transmis la substance, était adressée à Sykelgaite ¹. Le pape déplorant la mort de Guiscard offrait à sa femme d'investir son fils, Roger, de la succession paternelle. Ce fut Guiscard lui-même qui répondit au pape en le remerciant des condoléances exprimées à l'occasion de sa mort et en lui promettant de le servir fidèlement ². On peut admettre qu'Aimé, qui nous a donné ces détails, nous a transmis assez exactement la teneur de la lettre de Robert, car il est évident que Guiscard dut chercher à se faire octroyer par le nouveau pape l'investiture de ses États.

Pour arriver à une entente, Grégoire VII se décida à avoir une entrevue avec le duc de Pouille et chargea l'abbé Didier des négociations. Guiscard accepta l'entrevue et l'on choisit comme lieu de rencontre San Germano, sur le territoire du Mont-Cassin ³. Il semble pourtant que Robert n'ait eu qu'une médiocre confiance dans les dispositions du pape à son égard, car nous le voyons alors rassembler à Rapolla des troupes nombreuses. Que le duc ait fait ces préparatifs pour faire étalage de sa puissance devant le pape, on peut l'admettre, mais les craintes que, lors de l'entrevue, nous lui verrons témoigner pour sa sécurité permettent de supposer que la préoccupation de sa sûreté personnelle entra pour beaucoup dans les mesures qu'il prit.

Sur ces entrefaites, les premières dispositions prises furent modifiées et le pape, ayant choisi Bénévent pour lieu de la rencontre, se rendit dans cette ville, le 2 août ⁴. Guiscard, à la tête de son armée et accompagné de l'abbé du Mont-Cassin, vint camper en dehors de Bénévent. Les négociations s'ouvrirent aussitôt entre la cour pontificale, installée à l'abri des murailles, et le duc de Pouille. Didier servait d'intermédiaire, semble-t-il, entre le pape et le duc. Suivant Aimé, dès le début des négociations un désaccord se produisit entre Guiscard et Grégoire VII. Le pape ayant invité Robert à venir le voir à l'intérieur de la cité, celui-ci qui craignait, au dire d'Aimé, un guet-apens de la part

1. Aimé, VII, 8.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, VII, 9.

4. *Ibid.*, Pierre Diacre, *Chr.*, III, 36. *Chr. S. Ben.*, M.G.H. SS., t. III, p. 203.

des gens de la ville, demanda à Grégoire de lui accorder un sauf-conduit. Cette marque de défiance aurait suffi à amener la rupture des négociations et « encontinent, dit le chroniqueur du Mont-Cassin, discorde fu entre eaux et male volenté et grant ire ».

Les raisons données par Aimé ont-elles été la seule cause du différend qui s'éleva entre Guiscard et Grégoire VII ? Il est permis d'en douter. On a vu plus haut les progrès des Normands dans la région des Abruzzes, que Grégoire VII regardait comme lui appartenant. Les mesures prises par le pape, précisément dans le courant de cette même année 1073, pour la défense des territoires envahis par les Normands, l'acharnement avec lequel il tentera plus tard d'arrêter les progrès des nouveaux occupants, permettent de croire que Grégoire VII voulut exiger de Guiscard la promesse d'arrêter les empiètements de ses compatriotes dans cette région. Il dut se heurter à un refus et c'est là, sans doute, qu'il convient de chercher la véritable cause de la rupture des négociations.

Grégoire VII inaugura donc son pontificat par une rupture complète avec Guiscard ; tous deux avaient une volonté de fer, ni l'un ni l'autre ne voulut consentir à un accommodement que chacun regardait comme nuisible à ses intérêts. Grégoire VII montra d'ailleurs aussitôt de quelle façon il entendait lutter et sur quels hommes énergiques il voulait s'appuyer. Deux ans auparavant, lors de la dédicace du Mont-Cassin, Hildebrand avait assisté à la condamnation d'un moine Transmond qui, étant abbé de Santa Maria de Tremiti, avait fait arracher la langue et crever les yeux à quelques moines révoltés¹. Léon d'Ostie, qui nous raconte ces faits, ajoute que seul Hildebrand avait approuvé Transmond et avait trouvé qu'il avait bien agi en punissant aussi sévèrement les coupables. Or après sa rupture avec Guiscard, Grégoire choisit précisément Transmond comme abbé de Saint-Clément de Casauria et évêque de Valva². Il le plaçait ainsi au cœur même du pays qu'il voulait défendre contre les Normands.

Par une conséquence naturelle, sa rupture avec Robert Guis-

1. Leo Ost., III, 25, dans M.G.H.SS., t. VII, p. 715.

2. R.I, 86, p. 108.

card amena le pape à se rapprocher de Richard de Capoue. La politique pontificale tendit alors à réunir Richard et Gisolf de Salerne, afin de les opposer à Guiscard.

Grégoire VII resta à Bénévent jusqu'après le 12 août; à cette date, il reçut le serment de fidélité de l'ancien prince de Bénévent, Landolf, auquel il confia le gouvernement de la ville en qualité de procureur du Saint-Siège¹. De Bénévent le pape, dans la seconde quinzaine d'août, gagna Capoue où nous le trouvons le 1^{er} septembre²; il devait prolonger son séjour dans cette ville jusqu'au milieu de novembre³. L'accord entre le pape et le prince de Capoue dut s'établir rapidement, car, le 14 septembre, ce dernier prêta au pape le serment d'hommage et de fidélité⁴. Le serment est identique à celui prêté à Alexandre II, il n'y a qu'une légère addition à signaler: Richard s'engage à prêter serment de fidélité à Henri IV, quand il en aura été requis par le pape. Cette clause montre qu'à ce moment Grégoire VII prévoit encore la possibilité d'un arrangement avec l'Allemagne.

Il ressort d'une des lettres du pape que Guiscard avait tenté de décider Richard à se joindre à lui⁵, cette union des forces normandes eût été dangereuse pour la papauté; ce fut donc un succès pour la diplomatie pontificale que d'avoir attiré à son parti le prince de Capoue. Évidemment Grégoire VII n'obtint pas l'adhésion de Richard sans lui promettre quelques avantages; or, comme par le fait même de son alliance, Richard s'interdisait toute acquisition aux dépens de l'état pontifical, il est naturel de penser que les possessions de Guiscard durent faire les frais de l'accord.

Si l'alliance de Richard était beaucoup pour Grégoire VII, on ne saurait dire que celle du pape fut aussi profitable au prince de Capoue, qui s'interdisait de poursuivre des conquêtes faciles et n'obtenait que la permission de faire des acquisitions territoriales

1. R.I, 48 a, p. 32.

2. Jaffé-L., 4790.

3. *Ibid.*, 4802.

4. R.I, 21 a, p. 36.

5. R.I, 25, p: 42.

très problématiques aux dépens d'un ennemi beaucoup plus puissant que lui. Les espérances que le pape dut faire concevoir au prince de Capoue ne pouvaient être réalisées qu'avec l'appui armé du pontife, or les événements des douze dernières années auraient dû suffire pour apprendre à Richard, combien il y avait peu de fonds à faire sur un secours de ce genre, toujours difficile à obtenir et toujours passager. Dans ces circonstances, Richard ne montra pas la finesse politique de Guiscard, il ne vit pas que son intérêt était dans l'alliance avec le duc de Pouille, alliance qui leur eût permis de s'étendre tous deux aux dépens du territoire pontifical.

Dès que Guiscard connut le traité conclu entre Grégoire et le prince de Capoue, il commença aussitôt les hostilités¹. A ce moment le duc de Pouille trouva un appui dans les comtes de Sangro, avec qui il fit un accord, à Venafro. La chronique d'Aimé, qui est notre seule source pour cette campagne, est très obscure. Elle indique, comme théâtre des opérations, les confins de « la conté de Tallois », les villes de Plomeresco et Padulle : près de Canoville. Si l'on peut retrouver Padulle dans le village actuel de Pantuliano², l'identification des autres noms présente de graves difficultés. On a voulu voir dans le comté de Tallois, le comté de Tagliacozzo³, au nord-ouest du lac Fucino, ou encore celui de Teano⁴. Cette dernière opinion me paraît la plus probable, car le texte d'Aimé indique très clairement que ces premières hostilités se passèrent dans la région de Capoue et sur la rive gauche du Garigliano. Pour cela Tagliacozzo ne convient pas du tout. Plomeresco, Pantuliano, et leurs environs furent pillés et brûlés, puis Guiscard, franchissant le Garigliano, alla soumettre Traetto⁵ et Suio⁶, dont il

1. Aimé, VII, 10 et suiv.

2. Cf. Heinemann, *op. cit.*, p. 266, note 1. — Pantuliano, commune de Pastorano, circond. et prov. de Caserte. Cette identification paraît vraisemblable, il y a bien également Padula sur le Calore, près de Bénévent (Di Meo, *op. cit.*, t. XII, p. 428), mais la guerre paraît avoir lieu dans une autre région.

3. Delarc, éd. d'Aimé, p. 278, note 3. — Tagliacozzo, circond. d'Avezzano, prov. d'Aquila.

4. Heinemann, *loc. cit.*

5. Traetto, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

6. Suio, circond. de Gaëte, prov. de Caserte.

investit son frère Roger. Traversant ensuite les terres dépendant de l'abbaye du Mont-Cassin à laquelle il envoya une forte somme d'argent, Guiscard parut devant Aquino. La ville était gouvernée par les quatre fils du comte Jean, Adénolf, Pandolf, Landolf et Landon ; ceux-ci ne suivirent pas la même politique, tandis que le premier et le troisième restaient fidèles au prince de Capoue, les deux autres embrassèrent le parti de Guiscard¹. C'est là un curieux exemple de l'habileté avec laquelle les seigneurs lombards surent se maintenir au milieu des Normands ; en se divisant, et en embrassant chacun un parti différent, les membres d'une même famille, quel que fût le parti triomphant, étaient certains de lui appartenir. Guiscard exigea des deux comtes d'Aquino la remise de la ville de Vicalvi², dont il confia la garde à Robert de Grantmesnil, abbé de Sant' Eufemia, puis après avoir reçu le serment des deux comtes, il les envoya occuper Isola del Liri³. Ayant établi des garnisons suffisantes dans les diverses places qu'il avait conquises, Guiscard retourna en Calabre. On peut voir par le détail suivant que l'occupation du pays par Robert était sérieuse. Quand, en novembre 1073, Grégoire VII quitta Capoue pour gagner Rome, il suivit d'abord la route qui passait par San Germano⁴. De là au lieu de prendre par le chemin le plus direct, il se dirigea vers Terracine et gagna Rome par la côte, en évitant de traverser la zone occupée par les troupes de Guiscard⁵.

Bien que les sources soient muettes à ce sujet, il est certain qu'en automne 1073⁶, Guiscard se rendit en Calabre pour combattre son neveu Abélard qui, comme on l'a vu plus haut, s'était révolté. Aimé nous dit en effet que Guiscard était occupé à assiéger son neveu à Santa Severina quand les messagers d'Amalfi vinrent lui offrir leur ville ; or cet événement, comme on le verra plus loin, doit être placé à la fin de l'année 1073. Ce synchronisme nous permet donc de dater le début des hostilités de

1. Aimé, VII, 11 et suiv. Cf. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 188.

2. Vicalvi, circond. de Sora, prov. de Caserte.

3. Isola del Liri, circond. de Sora, prov. de Caserte.

4. Jaffé-L., 4803.

5. *Ibid.*, 4806.

6. Aimé, VII, 11, dit qu'il alla en Pouille.

Guiscard contre son neveu. On se rappelle qu'Abélard et Robert Areng avaient pris part à la révolte qui avait éclaté pendant que Guiscard était en Sicile. La répression, qu'il avait dû exercer en Pouille, empêcha Guiscard de s'occuper de la Calabre, lors de son retour ; puis était venue la maladie du duc, durant laquelle Abélard avait à nouveau intrigué. Le neveu de Guiscard s'était enfermé à Santa Severina, tandis que Robert Areng occupait Castrovillari ; tous deux se mirent à piller et à ravager les possessions du duc ¹. A l'automne 1073, Guiscard vint s'établir devant Santa Severina, tandis que son fils Roger allait mettre le siège devant Castrovillari. Ces deux sièges devaient durer plusieurs années ². Ce fut pendant qu'il dirigeait ces opérations en Calabre que les Amalfitains vinrent offrir à Robert de lui remettre leur ville.

Les Amalfitains furent amenés à se donner à Guiscard à cause des vexations continuelles qu'ils avaient à subir de la part de Gisolf de Salerne. Délivrés de la domination des princes de Salerne par l'assassinat de Guaimar, les Amalfitains avaient été en guerre ouverte avec Gisolf pendant les premiers temps de son règne. Amené par la crainte des Normands à leur offrir la paix, Gisolf n'avait pas tardé à prendre sa revanche et à leur faire payer la part qu'ils avaient prise au meurtre de son père. Malheur aux Amalfitains qui tombaient entre les mains du prince de Salerne ³ ; Aimé nous a gardé le récit des vexations de tout genre qu'il leur faisait subir ; les hostilités n'en restaient pas là et nous savons que la flotte de Salerne cherchait à entraver le commerce d'Amalfi. En 1071, lors de la dédicace de l'église du Mont-Cassin, Alexandre II avait tenté de rétablir la paix, mais depuis lors l'inimitié n'avait fait que croître. La mort du duc Serge, en 1073, survint au moment où les attaques de Gisolf redoublaient ⁴. Le prince de Salerne s'empara aussitôt de trois chà-

1. Aimé, VII, 48.

2. Il semble résulter de Malaterra, III, 3, que Santa Severina fut entourée d'une série de postes.

3. Aimé, VIII, 3 et suiv.

4. *Chr. Amalf.*, dans Muratori, *Ant. Ital.*, t. I, p. 211. La date de novembre 1074, ind. 42 (1^{er} septembre 1073-1^{er} septembre 1074) donnée par Muratori, doit être préférée à celle de l'édition Pansa, dans *Istoria dell' antica repubblica d'Amalfi*, I, 64, car elle s'accorde avec les renseignements fournis par les actes. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, pp. 395, 397. En 1077 et 1079 on compte (juillet), la 4^e et la 6^e année de Guiscard.

teaux situés sur le bord de la mer et dépendants d'Amalfi. Serge n'avait laissé pour successeur qu'un enfant. Jean ; aussi les gens d'Amalfi, pour se défendre contre Gisolf, songèrent-ils alors à se donner un seigneur ; ils s'adressèrent d'abord au pape. L'alliance que celui-ci avait conclue avec Gisolf lui interdit d'accepter les propositions qui lui étaient faites. Les Amalfitains se tournèrent vers Guiscard qui, à ce moment, guerroyait contre son neveu et lui donnèrent « puissance de venir en la cité et d'y faire une roche »¹. Peut-être cette démarche fut-elle préparée par les partisans que Guiscard avait su se faire dans la ville ? En tout cas, Robert n'hésita pas à accepter l'offre qui lui était faite, car outre son importance commerciale, la situation d'Amalfi en faisait une place de guerre excellente, dans le cas d'une lutte avec la principauté de Salerne. Ne pouvant abandonner le siège de Santa Severina, Guiscard expédia aux gens d'Amalfi des troupes et des vaisseaux. Une partie de ces renforts tomba aux mains de Gisolf, mais les soldats de Guiscard réussirent néanmoins à occuper la ville. Peut-être au dernier moment une partie des habitants tentèrent-ils de résister, car il paraît qu'Amalfi fut traitée comme une ville prise d'assaut². Dans tous les cas, dès le mois de novembre, Amalfi reconnaissait Guiscard, qui notifiait à Gisolf sa prise de possession. L'héritier du duché avait été expulsé³.

L'année 1073 se termina donc par un succès remporté par Guiscard au détriment de Gisolf, l'allié de Grégoire VII. La prise d'Amalfi ne fit qu'accroître la colère de ce dernier contre les Normands, et, en 1074, nous allons voir le pape redoubler d'efforts pour écraser les envahisseurs. La conduite de Grégoire VII était d'ailleurs dictée par d'autres motifs que le désir de rétablir l'ordre dans l'Italie du Sud. Vers le mois de juin de l'année 1073, le

1. Aimé, VIII, 7.

2. Cf. sur une restitution d'objets alors volés à l'église, Camera, *op. cit.*, t. I, p. 267.

3. Cf. G. Ap. III, 412. Malaterra, III, 3, parle de négociations ultérieures. Delarc, éd. *Aimé*, p. 320, note me paraît être dans l'erreur en rapportant à une date postérieure à 1073, les négociations, entre les Amalfitains et le pape, qu'Aimé rapporte comme ayant été antérieures aux premiers rapports d'Amalfi et de Guiscard. Rien n'autorise à ne pas le suivre

pape avait reçu deux moines Thomas et Nicolas, qui lui apportaient une lettre de l'empereur de Constantinople, Michel VII, et étaient chargés en même temps de lui faire de la part du basileus une communication verbale de la plus haute importance¹. Le pape ne jugea pas les deux messagers suffisamment dignes de créance et pour avoir des renseignements certains se décida à envoyer, à Byzance, Dominique, patriarche de Venise. Nous ne savons rien de plus sur ces premières négociations, mais il est permis de croire qu'elles amenèrent le pape à cette idée de croisade qui va inspirer sa politique au début de l'année 1074. Seulement dès l'instant que l'horizon politique de la papauté s'agrandissait, dès l'instant que le pape songeait à intervenir d'une façon effective dans les affaires d'Orient, les Normands d'Italie rebelles à son autorité devenaient pour Grégoire VII un obstacle à l'accomplissement de ses projets. Comment le pape pouvait-il espérer agir au loin alors qu'il avait à redouter pour lui et ses Etats un danger de tous les instants. Le résultat le plus évident de la politique pontificale, durant l'année 1073, avait été d'amener un certain ralentissement dans les conquêtes de Guiscard en lui opposant Richard de Capoue et Gisolf, mais, malgré cette alliance, le danger restait le même et le pape ne pouvait songer à intervenir en Orient qu'autant que les Normands auraient été entièrement réduits à l'impuissance ou se seraient de bonne grâce soumis à l'autorité du Saint-Siège. Mais pour obtenir cette soumission il fallait que Grégoire VII eût des troupes suffisantes pour lui permettre de dicter ses volontés ; il passa les premiers mois de l'année 1074 à essayer d'en recruter.

Dès le 3 janvier², le pape veut communiquer à la comtesse Mathilde ses projets et la prie de venir à Rome. Très probablement vers la même époque, il écrit aussi à Geoffroi de Lorraine, qui lui promet de lui amener des secours³. Enfin ses projets apparaissent clairement dans la lettre qu'il adresse le 2 février à Guillaume, comte de Bourgogne⁴. Il lui demande de préparer une armée

1. Reg., I, 18, p. 31. La réponse de Grégoire VII est du 9 juillet.

2. Reg., I, 40, pp. 58-59.

3. Reg., I, 72, p. 91 où il lui demande où sont les secours promis (7 août 1074).

4. Reg., I, 46, pp. 64-65.

pour défendre la liberté de l'Église romaine et le prie de communiquer ses intentions à Raimond de Saint Gilles et à Amédée, comte de Savoie, ainsi qu'à tous ceux qu'il saura être fidèles à l'Église: il ajoute que Béatrice, Mathilde et Geoffroi de Lorraine s'occupent activement de ce projet. Il termine sa lettre en expliquant qu'il ne rassemble pas cette multitude de soldats pour répandre le sang chrétien, mais afin que ses ennemis effrayés par la vue de ses forces redoutent d'en venir aux mains et se soumettent à la justice. Il ajoute : « Nous espérons même que de là naîtra peut-être une autre utilité à savoir que, les Normands étant pacifiés, nous passions à Constantinople pour aider les chrétiens qui affligés par les trop fréquentes attaques des Sarrasins nous supplient instamment de leur porter secours. » C'est là surtout le but auquel il tend, car contre les Normands, il a des troupes suffisantes.

Il ne me paraît pas qu'il y ait lieu de douter que le pape ait été amené à cette idée de croisade par ses négociations avec Constantinople. On ne saurait dire que cette idée n'a été que le rêve d'un instant. Tout nous montre au contraire qu'il s'est agi là de quelque chose de très sérieux. Le 1^{er} mars, dans une lettre adressée à tous les fidèles, Grégoire VII invite le monde chrétien à le seconder dans son entreprise et à porter secours à Constantinople, assailli par les barbares qui viennent dans leurs incursions ravager jusqu'aux environs immédiats de Byzance ¹. Les barbares, dont parle Grégoire VII, sont les Petchénègues, dont les attaques contre l'empire sont alors constantes. Si l'on rapproche les lettres de Grégoire VII, relatives à la croisade, d'un renseignement que nous fournit Attaliatès, on voit que les projets du pape furent pris très au sérieux à Constantinople. En 1074, dit Attaliatès, on songea à diminuer les subsides que l'empire payait aux barbares, ce qui faillit amener un soulèvement général ². On ne saurait guère expliquer autrement que par l'espoir d'une intervention du pape cette mesure que l'état de l'empire grec, en 1074, autorisait difficilement. Un autre témoignage nous montre combien cette idée de croisade fut alors répandue. L'archevêque de Salerne, dans une pièce de vers adressée au frère de Gisolf, Gui, lui dit :

1. Reg., I, 49, p. 69.

2. Attaliatès, pp. 204-205, Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 4.

Quam cuperem posses poteris puto Caesar ut orbem
Constantinopolis subdere regna tibi.

.....
Iamque vale sed ab his rebus desistere noli,
Evigilet studium graeca trophaea tuum ¹.

Mais, avant toute chose, Grégoire VII devait en finir avec les Normands qui étaient le principal obstacle à la réalisation de son projet. Au mois de mars de l'année 1074, le pape tint à Rome un synode, auquel assistèrent Gisolf prince de Salerne, Azzon, marquis d'Este et la comtesse Mathilde ². On décida de faire une grande expédition contre les comtes de Bagnorea et contre les Normands. Le mois de juin fut fixé comme date du rassemblement de l'armée et Grégoire VII prononça l'excommunication contre Guiscard et ses partisans ³.

Le 12 juin, le pape était à Montecimino, près de Viterbe, c'est là que s'opérait la concentration ⁴. Un événement imprévu vint détruire tous les plans de Grégoire VII. Mathilde avait parmi ses troupes des contingents de Pise; or Gisolf de Salerne était très mal avec les Pisans qu'il ne cessait de molester. Tout récemment la flotte de Salerne s'était livrée contre les vaisseaux de Pise à de véritables actes de piraterie. Aussi quand les Pisans virent arriver Gisolf, ils suscitèrent un grand tumulte. Grégoire VII fut obligé d'envoyer, de nuit, Gisolf jusqu'à Rome. Il est probable qu'à la suite de ces événements la division se mit entre les chefs, si bien que l'armée rassemblée se disloqua sans avoir rien fait.

Le pape avait beaucoup compté sur les troupes promises et avant de gagner Montecimino il avait fait dire à Guiscard de se rendre à Bénévent pour entendre « ce que vouloit ordener lo pape » ⁵. Il est évident qu'au début de juin, Grégoire VII croyait pouvoir parler en maître à Guiscard. Ce dernier se rendait également très bien compte de la situation et « respondi humile-

1. *Arch. st. napol.*, t. XII, p. 776.

2. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. II, p. 348.

3. *Reg.*, I, p. 108.

4. *R. I.*, p. 84, p. 105. Aimé, VII, 42, 43 et 44. Bonizo, *Liber ad amicum*, VII, dans *Libelli de lite*, etc., t. I, p. 604.

5. Aimé, VII, 14.

ment : Que il n'avoit en lui nulle conscience que onques eust esté coupable ne contre lo prince de li apostole, ne contre lo commandement de lo seignor mien pape ; ne non targerai de venir la ou il me commande, ne mais que je sache lo jor et lo terme que je doie venir a lui, a ce que la moie innocence soit manifeste a touz par lo commadement apostolica et par la soe sentence. » Guiscard ne se faisant aucune illusion sur les dispositions du pape se rendit à Bénévent accompagné de « fortissimes chevaliers ». Il attendit le pape trois jours, puis se retira. Les événements de Montecimino empêchèrent Grégoire VII de venir, et la maladie dont le pape souffrit durant l'été 1074, acheva de donner beau jeu à ses adversaires.

Durant l'été, Cencio, chef de l'aristocratie romaine et du parti hostile à Grégoire VII, fit offrir à Guiscard de le faire empereur s'il l'aidait à chasser le pape. Ce fut Hugues Leblant, cardinal prêtre du titre de Saint-Clément, qui fut chargé des négociations. Guiscard ne se laissa pas éblouir par les propositions qui lui furent faites ; il savait trop le peu de fonds qu'il y avait à faire sur de l'aristocratie romaine, qui avait montré par de nombreux exemples qu'elle était incapable de soutenir ses créatures. Guiscard refusa donc de se mêler lui-même de l'affaire, mais offrit son aide en argent et en chevaux. C'est du moins ce que je conclus du passage de Bonizo où sont rapportées ces négociations¹. On ne saurait en effet accepter comme mobile du refus de Guiscard celui qui est allégué par le chroniqueur, à savoir son respect pour la personne du pape.

Durant l'été 1074, Robert reprit les hostilités contre Capoue². Il fit alliance avec Serge, duc de Naples dont la ville devint le centre de ravitaillement des troupes de Guiscard, qui pillaient et ravageaient la région d'Aversa. Cependant le duc se rendait compte du danger que lui faisait courir l'hostilité de Grégoire VII, car ce n'était que par une chance heureuse qu'il avait échappé à la coalition du mois de juin ; il se décida donc à entamer des négociations avec le pape. Il faut je crois rattacher à ces tentatives celles qui furent faites alors par

1. Bonizo, *loc. cit.*

2. Aimé, VII, 13.

l'abbé du Mont-Cassin pour rétablir la paix entre le duc de Pouille et le prince de Capoue¹. L'intérêt du monastère était de faire cesser les guerres continuelles qui désolaient ses environs. Didier réussit à amener Guiscard et Richard à avoir une entrevue près d'Aversa. Au début l'accord parut devoir se faire facilement ; Richard installa Guiscard et sa famille à Acerra et pour témoigner de sa bonne foi lui confia la garde du donjon. Le prince de Capoue et Robert se donnèrent réciproquement comme fidejusseurs de très riches personnages. Guiscard reçut à son tour Richard, à Apice, et lui confia le donjon de la place. Les deux princes passèrent trente jours ensemble ; Didier qui assistait aux entrevues réussit à leur faire conclure un accord sur les bases suivantes : tous deux devaient se rendre les places qu'ils s'étaient prises l'un à l'autre ; il ne restait plus qu'à écrire les conventions, à ce moment tout fut rompu brusquement. Aimé donne comme raison de la rupture le motif suivant : Richard n'aurait voulu contracter amitié avec Guiscard que « *salve la fidelite de lo pape* ». Guiscard refusa cette condition. Il me paraît probable que l'acceptation de Robert était subordonnée aux négociations ouvertes en même temps avec Rome. Les attermoiements apportés par Grégoire VII durent amener la rupture, car le duc de Pouille dut peu se soucier d'un arrangement, qui l'obligeait à rendre les conquêtes faites aux dépens de Richard et laissait ce dernier allié du pape, son ennemi.

C'est probablement vers cette époque qu'il convient de placer également les tentatives faites par Guiscard pour se réconcilier avec le prince de Salerne, tentatives qui échouèrent devant les prétentions de ce dernier². A la suite de ces événements Guiscard gagna la Calabre où une partie de ses troupes était toujours occupée au siège de Santa Severina.

L'échec subi par sa politique et par ses tentatives de croisade causa à Grégoire VII une profonde déception. La rupture des négociations entamées par Didier pour amener la paix dans l'Italie du Sud dut achever de le décourager. Le 22 janvier 1075, le pape écrivit à Hugues de Cluny une lettre où perce toute

1. Aimé, VII, 16 et suiv.

2. *Ibid.*, VIII, 11 et suiv.

la tristesse dont son âme est remplie. Il se rend compte que tout ce qu'il a fait jusque-là n'a en rien été utile à la cause de l'Église. L'éloignement de l'Église d'Orient de la foi catholique est pour lui un sujet de chagrin. (Ceci tendrait à prouver que les relations entre Byzance et Rome se seraient refroidies à la suite de l'échec du projet de croisade). Le pape ajoute que les princes parmi lesquels il vit ne valent pas mieux les uns que les autres et que les princes romains, normands et lombards lui paraissent pires que les Juifs. Il termine en disant combien lui est odieux le séjour de Rome ¹.

Au milieu de ces tristesses, Grégoire VII ne se décourage pourtant pas, il forme de nouveaux projets qui, s'ils attestent l'énergie indomptable de son esprit, témoignent également du désarroi où l'ont jeté ses insuccès répétés. Le 25 janvier 1075, Grégoire VII écrit à Suénon II, roi de Danemark, pour lui demander de lui envoyer des soldats ². Ici il ne s'agit plus de combattre les infidèles, mais les impies et les ennemis de Dieu. Les Normands ne sont pas nommés, mais d'après ce que nous savons par les lettres précédentes du pape, il ne saurait être question que d'eux. En échange du secours demandé, Grégoire VII offre à Suénon de faire un de ses fils, seigneur de l'Italie méridionale. On voit jusqu'à quelle idée bizarre le souci de trouver « un défenseur de la foi chrétienne », pour employer ses propres expressions, a entraîné le pape.

Guiscard profita de l'impuissance de Grégoire VII pour pousser plus vivement les opérations militaires entreprises. Tandis que les hostilités continuaient dans la région de Pontecorvo où Roger de Sicile combattait Richard de Capoue ³, Guiscard dirigeait en personne la guerre en Calabre ⁴ où son neveu Abélard soutenu par le prince de Capoue résistait toujours. Nous sommes très mal renseignés sur cette période. Il me paraît toutefois qu'il faut admettre que Santa-Severina fut prise à la fin de 1075 ou au début de 1076. Nous savons en effet, par la *Chronique d'Amalfi*, que

1. Reg. II, 49, p. 163 et suiv.

2. Reg. II, 51, p. 167.

3. Aimé, VII, 23.

4. *Ibid.*, VII, 25. Il dit en Pouille, alors qu'Abélard est en Calabre.

le siège dura trois années ¹; d'autre part, Aimé nous apprend que Richard soutenait Abélard (ce qui n'a pu avoir lieu qu'avant 1076, comme nous le verrons plus loin ²), et que Roger commandait un des corps assaillants; or, nous savons que ³, le 14 mars 1076, Roger se disposait à partir pour la Sicile la ville devait donc très probablement être prise à cette date, ce qui concorde également avec les renseignements d'Aimé, qui raconte la prise de Santa Severina avec les événements du début de 1076. Le témoignage de Malaterra, il est vrai, s'oppose à ces données. Suivant cet auteur, en effet, Santa Severina n'aurait été prise qu'après Salerne, c'est-à-dire en 1077 ⁴. Je crois que Malaterra a fait erreur, ayant à raconter la prise de Sant'Agata et la soumission d'Abélard, il a été amené à parler des motifs de la révolte du neveu de Guiscard et a placé la prise de Santa Severina à ce moment, alors que l'événement s'était produit une année auparavant. D'après Aimé les gens de Santa Severina pressés par la famine demandèrent à Abélard de rendre la place à Guiscard. Celui-là y aurait consenti et en échange de sa soumission aurait reçu son pardon. Suivant Malaterra, les choses se seraient passées différemment. Guiscard aurait fait prisonnier Hermann, le frère d'Abélard, et en aurait confié la garde à Roger, qui aurait enfermé le prisonnier dans son château de Mileto. Abélard aurait alors offert au duc de lui rendre Santa Severina, en échange de la liberté de son frère. Guiscard aurait accepté cette offre et aurait promis de remettre Hermann à Abélard lorsqu'il se rencontrerait avec ce dernier au château de Gargano. Abélard se fiant à la parole de Robert aurait livré la place, et serait alors parti avec son oncle; voyant que celui-ci tardait beaucoup à exécuter sa promesse, il

1. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 407. *Chr. Amalf.*, dans Muratori, *Ant. Ital.*, t. I, p. 214. Delarc, éd. d'Aimé, p. 291, n'admet pas que le siège ait duré trois ans. Pourtant on peut concilier le *Chronicon Amalfitanum* avec Malaterra, III, 5, puisque celui-ci explique que Robert, après avoir installé Hugues Falluca, Renaud et Hubert dans des châteaux autour de Sant'Agata, partit pour la Pouille. On ne peut faire aucune objection au récit du *Chronicon Amalfitanum*.

2. Aimé, VII, 22. Cf. *infra*, p. 243.

3. Reg., II, 11, p. 225.

4. Malaterra, III, 5-6.

lui aurait rappelé, à Rossano, les engagements qu'il avait pris. Guiscard lui aurait répondu qu'il n'irait pas à Gargano avant sept ans. Furieux, Abélard se serait retiré à Sant' Agata ¹ et aurait repris les hostilités contre son oncle. Les récits des deux chroniqueurs ne se contredisent pas entièrement et on peut facilement les concilier. Le silence d'Aimé s'explique très bien par ce fait qu'il lui arrive souvent de taire les actions qui ne sont pas tout à l'avantage de Guiscard.

Il faut également placer, vers la fin de 1075, les tentatives d'Henri IV pour s'allier avec Guiscard. Nous savons que ces négociations furent dirigées par le chancelier, Éberhard et Grégoire évêque de Verceil ². Or, précisément vers la fin de 1075, ces deux envoyés intervinrent dans les affaires de l'église de Milan ³. Cela permet vraisemblablement de placer dans les premiers mois de 1076, l'ouverture des négociations avec le duc de Pouille.

Henri IV en avait terminé, au mois de juin 1075, avec les affaires de Saxe et de Thuringe, qui l'avaient occupé jusqu'à ce moment ⁴, et depuis lors il songeait à descendre en Italie pour y prendre la couronne impériale. Durant l'été, il entretint à ce sujet d'actives négociations avec le pape ⁵, mais, à partir du mois de septembre, ses relations avec Grégoire VII se gâtèrent; une rupture complète devait se produire en janvier 1076 ⁶. Henri IV chercha à s'appuyer sur Guiscard dans la lutte qu'il prévoyait avoir à soutenir contre le pape, et envoya au duc de Pouille une ambassade composée du chancelier Eberhard et de Grégoire, évêque de Verceil, pour lui proposer de lui accorder l'investiture de la terre qu'il avait acquise ⁷.

Le duc de Pouille refusa les propositions qui lui furent faites en disant qu'il acceptait d'être le vassal de l'empereur pour les

1. Sans doute Sant' Agata di Bianco, circond. de Gerace, prov. de Reggio.

2. Aimé, VII, 27.

3. Bonizo, *op. cit.*, dans *Libelli de lite*, etc., t. I, p. 603. *Gesta archiep. Med.*, dans M.G.H.SS., t. VIII, p. 27.

4. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. II, p. 493 et suiv.

5. Bonizo, *loc. cit.*, p. 603.

6. Reg., III, 5, p. 209. Cf. Martens, *Gregor VII*, t. I, p. 97 et suiv.

7. Aimé, VII, 27.

terres, qui avaient appartenu à celui-ci, mais non pas pour celles qu'il avait enlevées aux Grecs. Il est clair que Guiscard tenait à demeurer indépendant et à ne dépendre ni du pape, ni de l'empereur. L'ambassade envoyée par Henri IV échoua donc et Robert renvoya les deux ambassadeurs après les avoir comblés de présents.

La tentative d'Henri IV n'eut qu'un résultat, ce fut de rapprocher Richard et Robert, qui, en apprenant la prochaine venue de l'empereur, se réconcilièrent. Aimé nous rapporte que l'idée de cette entente vint en même temps aux deux princes et que leurs messagers se croisèrent. L'abbé Didier assista à la conclusion de l'accord. Richard et Robert se rendirent réciproquement leurs conquêtes et s'engagèrent à se soutenir l'un l'autre contre tous leurs ennemis¹. Cette réconciliation fut le prélude d'une union générale. Jourdain, révolté contre Richard depuis plusieurs années s'entendit avec lui et lui restitua Nocera. En échange, il obtint le comté des Marses, Amiterno et Valva². Tous les Normands comprirent qu'ils devaient s'unir pour résister à l'empereur dont la venue était annoncée comme imminente.

Nous avons vu que Didier avait pris part aux négociations qui amenèrent la réconciliation de Richard et de Robert. L'abbé du Mont-Cassin dut, dans cette affaire, être l'agent de Grégoire VII; en effet, les relations entre le pape et Henri IV furent rompues dans le courant de janvier 1076³ et, à la diète de Worms, qui fut tenue le 24 janvier, le pape fut déposé. Après sa rupture avec l'empereur, Grégoire VII se montra beaucoup plus accommodant pour Guiscard, et chercha à gagner l'appui du duc de Pouille. La lettre qu'il écrivit, le 14 mars 1076, à l'archevêque d'Acerenza marque une détente considérable⁴. Le pape chargeait l'archevêque d'absoudre le comte Roger et ses chevaliers, qui allaient combattre en Sicile, et faisait les premiers pas pour se réconcilier avec Guiscard. Il disait à l'archevêque que dans le cas où le comte lui parlerait de son frère, il devait répondre que la miséricorde de l'Église

1. Aimé, VII, 27-29.

2. *Id.*, VII, 33.

3. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. II, p. 611 et suiv.

4. Reg., III, 11, p. 225.

s'étend à tous ceux qui regrettent les scandales dont ils ont été la cause, et qu'il était prêt à lever l'excommunication dont Robert était frappé, si celui-ci était disposé à obéir en fils à l'Église romaine. Peut-être faut-il placer également vers cette date les tentatives que Grégoire VII fit faire par Didier pour réconcilier le prince de Salerne et son beau-frère ¹. Grégoire VII rêvait d'unir toutes les forces de l'Italie méridionale pour lutter contre l'empereur.

Guiscard voulut profiter de la situation pour obliger le pape à lui faire certaines concessions, dont nous ignorons l'objet. Grégoire VII donna à cette occasion une nouvelle preuve de son caractère intraitable et refusa de céder, espérant d'ailleurs que les événements obligeraient les Normands à entrer dans ses vues ². Ses hésitations et ses exigences ne lui réussirent pas et amenèrent les Normands à se passer de lui. Guiscard et Richard s'engagèrent à s'aider réciproquement pour prendre Salerne et Naples ³.

Gisolf avait prévu l'attaque et avait ordonné à tous les gens de sa capitale d'amasser des vivres pour deux années, ceux qui ne le firent pas furent expulsés ⁴. En juin, Guiscard et Richard vinrent planter leurs tentes devant les murs de Salerne ⁵. L'armée de Guiscard comprenait des Latins, des Grecs et des Sarrasins, elle était ravitaillée constamment par la flotte ⁶. Un blocus rigoureux fut établi et des châteaux furent construits pour commander toutes les routes, par lesquelles on pouvait avoir accès à la ville. Du côté de la mer, le blocus n'était pas moins étroit et l'entrée du port était gardée par la flotte de Guiscard. Une fois le siège commencé, Guiscard, à la demande de sa femme, laissa Didier faire une tentative auprès de Gisolf, mais l'obstination de celui-ci empêcha tout accord. Dès le

1. Aimé, VIII, 12.

2. Reg., III, 13, p. 229. Il veut les réconcilier avec l'Église, « *non cum detrimento sed cum augmento romanae ecclesiae* ».

3. Aimé, VII, 39. Malaterra, III, 2.

4. Aimé, VIII, 13.

5. *Ibid.*, VIII, 13; les *Annales Beneventani*, ad an. 1073, M.G.H.SS., t. III, p. 181, qui sont en retard d'un an, disent en Mai.

6. Aimé, VIII, 13-14.

début du siège, Gisolf fit prendre chez les habitants le tiers des vivres et les fit porter dans la citadelle ; peu après, il conduisit lui-même ses troupes réquisitionner tout ce qu'il y avait de vivres dans la ville. La famine ne tarda pas à éclater et les habitants en furent réduits à manger du chien, du chat et du cheval. Les vivres atteignirent des prix très élevés, un œuf valait deux deniers, un poulet vingt taris ¹. Il semble, d'après Aimé, que Gisolf ait voulu spéculer sur la famine, car il vendit quarante-trois besants le muids de farine qu'il avait payé trois besants. La mortalité parmi les pauvres gens fut excessive, rien de plus éloquent que la peinture des souffrances endurées que nous a laissée Aimé : « Et aucune foiz pour la grant débilité de la fain, li viell moroient coment bestes sans benediction de prestre, li jovene de subite mort moroient et li petit qui non se pooient baptizer moroient pagan. Et quant venoient les fames a fillier non avaient aide de fame ». La terreur qu'inspirait Gisolf empêchait toute plainte, car tous ceux qui venaient crier misère devant lui avaient sur son ordre les yeux crevés ou étaient condamnés à la perte d'un membre.

A l'automne 1076, Richard et Robert firent une expédition en Campanie pour faire quelques conquêtes aux dépens de l'état pontifical ². A ce moment, en effet, la rupture est complète entre Grégoire VII et les Normands. Le pape fut très mécontent de l'attaque dirigée contre son allié Gisolf et dans une lettre d'octobre 1076, il est aussi monté contre les Normands que contre Henri IV ³. Si, à ce moment, ce dernier fût descendu en Italie, la situation du pape eût été terrible ; mais les victoires du roi des Romains, en Saxe, avaient porté ombrage aux princes allemands et les principaux d'entre eux s'étaient entendus avec Grégoire VII. La diète de Tribur (octobre 1076) obligea Henri à se soumettre ⁴. Ce succès, qui devait amener Henri IV à Canossa, fut compensé par l'écroulement du plan de

1. Sur l'équivalence de ces prix avec la monnaie actuelle, cf. Guillaume, *L'abbaye de la Cava*, p. 39, note 1.

2. Aimé, VIII, 18. Cf. G. Ap., III, 423 et suiv.

3. Reg. IV, 7, p. 251. *Nos autem sacrilegae invasionis eorum nunquam erimus consentiendo participes.*

4. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. II, p. 729 et suiv.

Grégoire VII dans l'Italie du Sud. Au moment où le pape allait remporter sur l'empire son plus grand succès, le seul allié qui lui fut resté fidèle dans l'Italie méridionale voyait ses États tomber aux mains de Guiscard.

Nous ne savons pas combien de temps dura l'expédition de Richard et de Robert en Campanie. Il est curieux de voir qu'au moment où tous deux sont excommuniés, ils entretiennent les meilleures relations avec le Mont-Cassin ¹. Après être montés jusqu'à la célèbre abbaye, ils revinrent devant Salerne dont la trahison leur ouvrit les portes, le 13 décembre ². La garnison de la ville était tellement affaiblie qu'elle ne fit aucune résistance. Gisolf réussit à s'enfermer dans la citadelle où il devait résister encore plusieurs mois.

Tandis que Guiscard continuait à assiéger Gisolf dans le donjon de Salerne, le prince de Capoue lui rappela sa promesse de l'aider à s'emparer de Naples. Guiscard lui accorda l'aide de sa flotte composée de vaisseaux amalfitains et calabrais. Au commencement du mois de mai 1077, la flotte normande parut devant Naples; en même temps Richard venait commencer le siège par terre ³.

Pendant, à Salerne, la famine ne tarda pas à affaiblir les défenseurs de la citadelle qui étaient rationnés à trois onces de pain et une once de fromage par jour ⁴. Le vin manquait presque complètement; seuls le prince et son frère en buvaient. La misère devint telle qu'une des sœurs de Sykelgaite fit demander des secours à cette dernière. Celle-ci obtint d'envoyer des vivres à son frère. Gisolf sollicita alors une entrevue de son beau-frère, qui après s'être refusé d'abord à tout entretien, finit par en accorder un. Il exigea que le prince de Salerne lui remit la citadelle et se

1. Aimé, VIII, 21 et suiv.

2. Aimé, VIII, 23; G. Ap., III, 441; *Ann. Ben.*, M.G.H.SS., t. III, p. 181; Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 497. *Chr. Amalf.*, dans Muratori, *Ant. Ital.*, t. I, p. 214. *Ann. Cas.*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 306; Lupus Protospat., ad an. 1077; *Ann. Car.*, M.G.H.SS., t. III, p. 190.

3. Aimé, VIII, 24, *Ann. Cas.*, ad an. 1077, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 307; *Ann. Car.*, ad an. dans M.G.H.SS., t. III, p. 190.

4. Aimé, VIII, 23 et suiv.

rendit à discrétion. Gisolf fut forcé de souscrire à toutes les conditions ; une fois que Guiscard eût décidé le prince de Salerne à traiter, il exigea des deux frères de Gisolf, Landolf et Guaimar, la remise de leurs possessions : c'est à savoir San Severino ¹, Policastro ² et toute la région du Cilento. Sur leur refus, il menaça Gisolf de le mettre aux fers et de l'envoyer en prison à Palerme. Cette attitude décida Landolf et Guaimar à se soumettre. Aimé raconte une anecdote au sujet de la prise de la citadelle. Parmi les objets précieux que Gisolf avait fait enfermer, se trouvait une dent de saint Mathieu, relique précieuse dont Guiscard désirait vivement s'emparer. Il la réclama à Gisolf qui, tenant non moins à la dent du saint, fit arracher une dent à un Juif qui venait de mourir et l'envoya à son beau-frère. Mais celui-ci ne fut point dupe, il s'était fait décrire la relique par le prêtre qui en avait la garde et comme la dent qu'on lui remit ne cadrerait pas avec la description, il fit dire à Gisolf qu'on lui arracherait les dents le lendemain s'il ne remettait pas la précieuse relique. Gisolf dut s'exécuter.

Une fois qu'il eut dépouillé son beau-frère de toutes ses possessions, Guiscard lui témoigna une certaine bienveillance. Il lui remit une somme d'argent, lui donna des chevaux et des mulets et le laissa libre de s'en aller. Gisolf alla d'abord trouver Richard à Capoue ; il espérait peut-être l'amener à lutter contre Guiscard, mais Richard ne voulut rien entendre. Gisolf et lui se séparèrent brouillés et l'ex-prince de Salerne se rendit à Rome où il attendit quelque temps le retour du pape. Celui-ci revint au début de septembre et fit à son allié malheureux le meilleur accueil. Jusqu'à la fin de son pontificat, il lui offrit asile ³.

1. Mercato San Severino, circond. et prov. de Salerne. En novembre 1081, on trouve Roger seigneur de San Severino. *Archives de la Cava*, B. 20; or, du même mois est un diplôme de Silvain, fils de Turgisius, également seigneur de San Severino. *Ibid.*, B. 49. Comme plus tard ce sont les descendants de Roger qui possèdent San Severino, il faut sans doute admettre que la ville, d'abord donnée à Silvain, passa ensuite à Roger, peut-être après la mort du premier, qui serait mort en novembre 1081.

2. Petilia Policastro, circond. et prov. de Catanzaro.

3. Aimé, VIII, 29-30. Cf. Jaffé-L., 5047. G. Ap. III, 463.

La reddition de la citadelle de Salerne dut avoir lieu pendant l'été 1077 ; quand elle se fut produite, Richard demanda à Guiscard de nouveaux secours en hommes et en vaisseaux. Le duc vint lui-même prendre part au siège de Naples qui se prolongea sans résultat durant tout l'été et l'automne 1077.

Vers la fin de cette année, Guiscard laissant une partie de ses troupes à Richard, entreprit de nouvelles conquêtes aux dépens de la papauté. Le 18 novembre 1077, mourut Landolf, qui tenait Bénévent pour le pape : Guiscard crut l'occasion propice pour tenter un coup de main sur la ville et vint mettre le siège devant la place (19 décembre) ; après avoir établi ses troupes et organisé le blocus, le duc s'éloigna et se rendit en Calabre ¹. Cette attaque contre Bénévent constituait une véritable déclaration de guerre au pape ; celui-ci devait être outré des derniers succès de Guiscard, qui n'avait jamais vu la fortune lui être aussi favorable que depuis le moment où il avait été excommunié. Nous avons la preuve de la colère de Grégoire VII, qui, le 2 mars 1078 ², dans le concile tenu à Rome, prononça l'excommunication contre les Normands « qui attaquent le territoire de Saint-Pierre, c'est à savoir la Marche de Fermo et le duché de Spolète, contre ceux qui assiègent Bénévent et s'efforcent de ravager la Campanie, la Maritime et les Sabines, et contre ceux qui tentent de mettre le désordre dans Rome. » Le pape interdisait à tout évêque ou prêtre de permettre aux Normands d'assister à l'office divin. Cette dernière défense devait s'appliquer tout spécialement à Didier abbé du Mont-Cassin, qui, nous l'avons vu, n'avait pas craint d'entretenir les meilleurs rapports avec les Normands, malgré l'excommunication déjà fulminée contre eux.

Par les actes du concile de Rome nous voyons que la conquête de la Campanie sur laquelle nous avons très peu de renseignements, avait continué, même après l'expédition de l'été 1077, et nous avons aussi la preuve que les Normands ont continué à avancer dans la région des Abruzzes et qu'ils ont débordé sur les territoires de

1. Aimé, VIII, 31 ; *Ann. Benev.*, dans M.G.H. SS., t. III, p. 181 ; *Petr. Diac.*, III, 43.

2. *Reg.* V, 14, p. 307.

Fermo et de Spolète. Pour toute cette région, nous sommes très mal documentés et les détails de la conquête nous échappent presque entièrement. Nous savons seulement qu'en 1073 les Normands avaient occupé les biens du monastère de Saint-Clément de Casauria ¹ et que, vers 1076, Hugues Maumouzet, voyant que l'abbé Transmond organisait la défense, l'attira dans un guet-apens et le fit prisonnier. Hugues ruina tellement le monastère que les moines durent se disperser ².

Aimé nous a également raconté la lutte soutenue par Robert de Loritello contre Transmond, qui était comte de Chieti. Le neveu de Guiscard assiégea Ortona ; on leva contre lui des troupes jusqu'à Ravenne. Les évêques de Camerino et de Penne prirent le commandement de l'expédition ; malgré leurs efforts, Robert de Loritello réussit à se faire reconnaître comme suzerain par les seigneurs du pays ³.

Un rôle important fut joué dans la conquête de la région des Abruzzes par un personnage du nom de Dreux ; ce dernier, aussi appelé Tasson, était le frère de Robert de Loritello et c'est à tort que la *Chronique de Saint-Barthélemy* de Carpineto l'a confondu avec son homonyme le fils de Tancrède de Hauteville ⁴. Dreux eut deux fils : Robert et Guillaume dont le dernier fut évêque de Chieti ⁵. Aussi bien au sujet de Robert de Loritello que de son frère nous sommes fort mal renseignés. Toutefois une bulle de Pascal II, confirmant à l'évêque de Chieti les donations faites par Robert et par son frère, nous permet de connaître quels

1. *Chr. Casaur.*, Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 865.

2. *Ibid.*, p. 866.

3. Aimé, VII, 30 et suiv.

4. *Chr. sancti Bartholomei*, dans Ughelli, *op. cit.*, t. X, p. 359 ; Aimé, VII, 30 ; Romoald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 405 ; *Chr. Casaur.*, dans Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 871. La bulle de Pascal II est éditée dans Ughelli, *op. cit.*, t. VI, p. 702. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. IX, pp. 6-7, et p. 211. Bindi, *op. cit.*, p. 591, a publié un acte de Tasson, comte de Chieti, daté de 1091, dont tous les éléments chronologiques sont faux. Cet acte ne me paraît pas authentique.

5. *Bullar. Vatic.*, t. I, p. 19, et Ughelli, *op. cit.*, t. VI, p. 703. Ce dernier ne serait-il pas le même personnage que Guillaume, qui vers 1103, partit pour la Terre sainte, après avoir vendu ses biens au comte Richard de Manopello, *Chr. Casaur.*, p. 872-874 ?

ont été en partie les résultats de la conquête normande dans les Abruzzes ¹. C'est ainsi que nous voyons que les Normands sont établis à Chieti, à Trevelliano, à Villamagna ², à Montefilardo ³, à Lanciano ⁴, à Atesa ⁵, à Ortona ⁶, à Montacuto ⁷, à Monteodorisio ⁸, à Abatico ⁹, à Caramanico ¹⁰, à Torre ¹¹, à Luparelli ¹², à San Paolo, à Force ¹³, à Gissi ¹⁴, à Scuculla ¹⁵, à Sant' Angelo ¹⁶ et à San Silvestro. Il ne faut pas oublier que la plupart de ces villes ne furent soumises très probablement que plus tard et que c'est seulement vers 1095 que les Normands possèdent les places que nous avons énumérées.

Les Normands de Robert de Loritello s'avancèrent en longeant la côte de l'Adriatique. La configuration des Abruzzes rend très difficiles les communications entre le littoral et l'intérieur des terres, les seuls passages qui franchissent le massif montagneux sont ceux suivis par les anciennes voies romaines : la Via Salaria, qui suit la vallée du Tronto, et la via Claudia Valeria, qui emprunte la vallée de la Pescara. Aussi ce ne sont pas les bandes de Robert de Loritello, qui entreprirent la conquête des plateaux intérieurs des Abruzzes, mais celles du fils de Richard de Capoue, Jour-

1. Ughelli, *op. cit.*, t. VI, p. 702. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 6.

2. Villamagna, circond. et prov. de Chieti.

3. Monte filardo, au diocèse de Chieti. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. XII, p. 344.

4. Lanciano, ch.-l. de circond., prov. de Chieti.

5. Atesa, circond. de Vasto, prov. de Chieti.

6. Ortona, circond. de Lanciano, prov. de Chieti.

7. Dans le *Dizionario postale del regno d'Italia*, je ne trouve aucune localité que l'on puisse identifier avec Montacuto. En effet, Montacuto, circond. et prov. d'Ancône est bien éloigné.

8. Monteodorisio, circond. de Vasto, prov. de Chieti.

9. Sans doute Abbateggio, circond. et prov. de Chieti.

10. Caramanico, circond. et prov. de Chieti.

11. Sans doute Torrebruna, circond. de Vasto, prov. de Chieti.

12. Sans doute Civitaluparella, circond. de Lanciano, prov. de Chieti.

13. Force, circond. et prov. d'Ascoli Piceno.

14. Gissi, circond. de Vasto, prov. de Chieti.

15. Sans doute Sconcola, commune de Ripa Teatina, circond. et prov. de Chieti.

16. Il s'agit vraisemblablement, soit de Sant'Angelo, commune de Bellante, circond. et prov. de Teramo, soit de Sant Angelo, commune de Roccamontepiano, circond. et prov. de Chieti.

dain, à qui son père avait concédé cette terre en échange de Nocera ¹. Nous retrouverons plus tard la trace de la situation qui résulta de cette double conquête et verrons que les territoires des Abruzzes dépendaient les uns du Principat de Capoue, les autres du duché de Pouille.

Ce fut Jourdain, qui, à la suite de l'excommunication lancée par Grégoire VII, fit le premier sa soumission; il alla à Rome implorer l'absolution ². Peut-être la maladie dont, vers cette date, fut atteint son père, Richard, ne fut-elle pas sans influence sur sa résolution. Richard mourut, en effet, le 5 avril 1078. L'évêque d'Aversa lui refusa l'absolution tant qu'il n'eut pas rendu au pape toutes les terres qu'il avait conquises en Campanie. Son fils, Jourdain, dut craindre que Grégoire VII ne lui créa des difficultés au sujet de la succession paternelle; c'est là ce qui expliquerait sa soumission au pape. Jourdain fut accompagné à Rome par son oncle, le comte Rainolf, qui se réconcilia également avec le pape ³.

La mort de Richard eut pour Guiscard d'assez graves conséquences. Tout d'abord le siège de Naples fut immédiatement levé, puis, peu après, Jourdain vint obliger les troupes de Guiscard à s'éloigner de Bénévent. Vers la même époque Abélard, qui avait entraîné dans sa nouvelle rébellion son beau-frère, Gradilon, et était depuis longtemps assiégé dans Sant' Agata fut contraint de se rendre; par sa mère il fit demander son pardon à Guiscard auquel il remit la forteresse, où il s'était retiré ⁴.

Il faut placer, également dans les premiers mois de 1078, le mariage de la fille de Guiscard. La situation du duc de Pouille, était devenue si importante qu'il voyait son alliance recherchée par les plus hauts personnages. Nous parlerons plus loin des négociations matrimoniales engagées avec l'empereur de Constantinople; Guiscard maria, au début de 1078, une de ses filles avec Hugues, fils du marquis d'Este, Azzon II ⁵. A cette occasion Robert

1. Aimé, VII, 33.

2. *Ibid.*, VIII, 32.

3. *Ibid.*, VIII, 34, qui appelle Rainolf, Roger; *Ann. Bener.*, ad an. 1077, dans M.G.H.SS., t. III, p. 481.

4. *Ann. Casin.*, ad an. 1077, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 307.

5. Aimé, VIII, 33. G. Ap., III, 486 et suiv.

donna de grandes fêtes à Troia. Nous constatons, à ce propos, les progrès faits par Guiscard, qui se sentit alors suffisamment puissant pour imposer à ses vassaux de Pouille l'aide féodale due au seigneur, lorsqu'il mariait ses enfants. Dans ce simple fait nous trouvons la preuve que Robert avait réussi à transformer en une suzeraineté effective l'autorité nominale qu'il avait au début de son règne. Aucun des vassaux du duc n'osa protester ouvertement, mais sa demande excita un mécontentement général parmi tous les seigneurs de la Pouille, qui pendant longtemps s'étaient regardés comme les égaux de Robert ¹.

Ce mécontentement se traduisit bientôt par des actes. Sous l'inspiration du nouveau prince de Capoue, Jourdain, une vaste rébellion s'organisa ². Les principaux rebelles furent Geoffroi de Conversano, son frère, Robert de Montescaglioso ³, Henri, comte de

1. Aimé, VIII. G. Ap., III, 488.

2. G. Ap., III, 515 et suiv.

3. G. Ap., III, 523 et suiv., mentionne Robert de Montescaglioso, frère de Geoffroi et fils d'une sœur de Robert Guiscard. Robert de Montescaglioso est sans doute à identifier avec le comte Robert, qui prit Matera, en 1064 (Lup. Protosp., ad an. 1064; *Anon. Bar.*, ad an. 1064). D'après un diplôme de 1068, Robert aurait été seigneur de Tricacrio, il aurait eu pour femme Amelina et pour frère Geoffroi (Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 146); mais di Meo, *op. cit.*, t. VIII, pp. 84-85, a contesté, avec raison semble-t-il, l'authenticité de ce document. A partir de 1078, nous trouvons Onfroï de Montescaglioso (Archives du Mont-Cassin, *Cod. Careoso*, ce registre n'est pas folioté), mais nous ignorons quelle est sa parenté avec Robert. Onfroï est mentionné jusqu'en 1093 (Archivio di Stato, à Naples, fonds de Matera, nos 4 et 5), en 1099, mort (*Regii neapolit. archivii mon.*, t. VI, pp. 168-170). Onfroï épousa Béatrice dont il eut Raoul Machabée, Alice, Geoffroi, Roger, Guillaume, Robert (*Regii neap. archivii mon.*, t. VI, *loc. cit.*; Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 28. *Cod. Vatic.*, lat., 8222, f° 63 r°; Minieri Riccio, *op. cit.*, Suppl. p. 9). Raoul Machabée épousa Emma, fille de Roger I^{er}, comte de Sicile (*Regii neap. arch. monum.*, t. VI, pp. 154, 156. Gattola *Acces.*, t. I, p. 213). Jene crois pas qu'Emma doive être identifiée avec la fille de Roger I^{er} portant le même nom, qui épousa Guillaume III de Clermont. Remarquons en effet que parmi les enfants de Tancrede de Hauteville, nous en trouvons deux portant le même nom, Guillaume Bras de fer et Guillaume du Prîncipat, il se pourrait donc que Roger I^{er} ait eu deux filles portant le nom d'Emma. Le frère de Raoul, Geoffroi, doit être vraisemblablement identifié avec le personnage de même nom qui fut tué à Dorylée (Orderic Vital, t. III, pp. 489, 511, 539).

En 1097 n. s. (Archives de la Cava, D. 20, diplôme de décembre ind. 12),

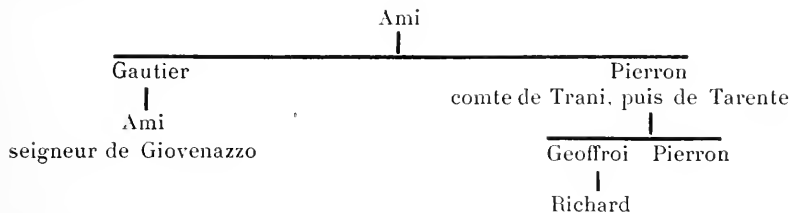
Monte Sant' Angelo¹, Pierron, comte de Tarente, Ami comte de Giovenazzo² et un seigneur du nom de Baudoin. Les rebelles eurent très probablement l'appui des Byzantins³; en tout cas ils eurent certainement celui du pape; bien que nous n'ayons aucun témoignage formel à cet égard les relations entre Grégoire VII et Jourdain, le séjour que le pape fit à Capoue, au mois de juillet 1078⁴ sont des indices suffisants, pour admettre que Grégoire VII joua un rôle dans ces événements. Il semble

je trouve Guillaume seigneur Saponaria et Brienza (Saponara di Grumento, et Brienza, circond. et prov. de Potenza). A cette date, Guillaume ne doit pas être depuis longtemps seigneur de Brienza, car, en 1093, cette ville a pour seigneur Aron, qui a épousé Sykelgaita. (Di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 9). Guillaume est sans doute le même personnage que Guillaume de Montescaglioso seigneur de Brienza et Polla, qui, en juin 1130, fait une donation au monastère de la Cava (Archives de la Cava, G. 1). Guillaume est fils de Robert de Montescaglioso, il s'agit sans doute, de Robert I, et non de Robert, fils de Raoul Machabée, car, déjà en 1133, un fils de Guillaume de Montescaglioso, également appelé Robert, est avec Britton, coseigneur de Noja (*Cod. dipl. Bar.*, t. V, pp. 143 et 153).

Sous Guillaume I^{er}, nous trouvons Geoffroi de Montescaglioso (Falcand, pp. 15 et 22), qui est sans doute le fils de Raoul Machabée. Geoffroi eut ses biens confisqués et le comté de Montescaglioso fut donné à Henri, frère de la reine Marguerite.

1. Henri, comte de Monte Sant' Angelo, était le fils d'un comte nommé Robert et avait épousé Alice, fille du comte Roger I^{er}, Henri avait pour frères Richard (Archives de la Cava, B. 27, R. 40) et Guillaume (Archives de la Cava, D. 41, D. 23 del Giudice, *op. cit.*, p. XIII. Cf. di Meo, IX. 9). Il ne faut pas confondre Henri de Monte San Angelo avec Henri, frère d'Adélaïde, femme de Roger I^{er}.

2. Weinreich, *op. cit.*, p. 47, a dressé la généalogie des descendants d'Ami de la façon suivante :



Ami de Giovenazzo eut probablement pour fils Geoffroi, seigneur de Melfi. Cf. *Elenco delle pergamene*, etc., dans *Arch. st. napol.*, t. VIII, p. 157, et Mansi, *op. cit.*, t. XX, p. 647.

3. *Chart. Cupers.*, t. I, p. 102.

4. *Reg.*, VI, 1, p. 322.

même que le pape ait obligé Jourdain à lui donner des preuves sérieuses de sa fidélité, car nous savons qu'il ne lui conféra pas immédiatement l'investiture des biens de son père ¹.

Le comte Pierron ouvrit les hostilités en s'emparant de Trani ². La révolte dès le début s'étendit non seulement à la Pouille, mais aussi à la Calabre et à la Lucanie. Il semble que Guiscard ait été, au moment où elle éclata, en Calabre; ce ne fut qu'après avoir pacifié Cosenza ³ et s'être rendu maître de cette région, qu'il put marcher contre les rebelles; sa tâche semble d'ailleurs avoir été ici assez facile, car beaucoup de ses vassaux lui demeurèrent fidèles ⁴. En Pouille, il n'en fut pas de même et comme Guiscard ne parut pas immédiatement, la révolte s'étendit rapidement. Le 3 février 1079, Argyrizzos décida les gens de Bari à se soulever et livra la ville à Abélard auquel il fit épouser sa fille. Avec Bari, Trani, Bisceglie, Corato et Andria se révoltèrent et leurs milices sous les ordres de Pierron et d'Ami parurent devant Giovenazzo, restée fidèle au duc. Pendant ce temps, Abélard assiégeait Troia, où était enfermé Bohémond; il infligea à ce dernier une défaite sérieuse et alla ensuite attaquer Ascoli ⁵. Giovenazzo était la seule place restée fidèle; elle fut défendue par Guillaume, fils d'Ivon, qui réussit à faire lever le siège, en annonçant la prochaine venue du fils de Guiscard, Roger. Le duc de Pouille, après avoir pacifié la Calabre, arriva, à la tête de forces nombreuses; il commença par reprendre Ascoli et contraignit Abélard à aller s'enfermer dans Bari. Cette victoire suffit pour disperser les rebelles, qui se retirèrent chacun dans leur ville. Pour récompenser les habitants de Giovenazzo de leur fidélité, Guiscard leur accorda la remise du tribut pendant trois années. La répression de l'insurrection fut terrible; le duc ayant occupé Ariano et pris Trivico, fit prisonnier Gradilon et le comte Baudouin, qu'il fit

1. Deusededit, *Collectio canonum*, éd. Martinucci (Rome, 1869), in-4°, p. 342.

2. *Chron. brev. norm.*, ad an. 1078; Lupus Protospat., ad an. 1079.

3. G. Ap., III, 528 et 575.

4. G. Ap., III, 534-535.

5. Lupus Protospat., ad an. 1079. *Chr. brev. norm.*, ad an. 1079.

aveugler et condamna à une prison perpétuelle ¹. Les biens des rebelles furent confisqués et distribués aux soldats du duc. Le calme fut bientôt suffisamment rétabli pour que Robert put songer à aller punir l'instigateur de la révolte, le prince de Capoue.

Jourdain n'avait prêté aucune assistance effective aux rebelles; peut-être fut-il retenu par les troubles, qui se produisirent alors dans ses États ², sans que nous sachions rien de précis à cet égard. A ce moment Jourdain chercha à se rapprocher de Robert, car ses relations avec Grégoire VII s'étaient gâtées. En 1079, le pape avait écrit à Jourdain une lettre violente, dans laquelle il lui reprochait d'avoir contraint sa belle-mère à se remarier, empêché un évêque de se rendre à Rome pour un voyage *ad limina*, et enfin d'avoir usurpé les biens des églises ³. Grégoire VII se montrait d'autant plus mécontent qu'il avait fondé plus d'espérances sur le prince de Capoue. A la suite de cette lettre, les rapports de Jourdain et du pape durent se tendre, aussi, quand le prince de Capoue apprit que Guiscard songeait à diriger une expédition contre lui, il se hâta de demander la paix ⁴.

Le duc après ses premiers succès s'était rendu à Salerne où il était dans le courant du mois de juillet. De ce mois, en effet est daté l'aete par lequel Robert concéda à la célèbre abbaye de la Cava, l'église de Saint-Mathieu, dans les environs de Nocera. De Salerne, Guiscard se dirigea vers le Sarno. Ce fut alors qu'il se rencontra avec l'abbé Didier, chargé par Jourdain de l'amener à traiter. L'abbé du Mont-Cassin avait le plus grand désir de voir rétablir la paix entre les princes normands, car son abbaye avait fort à souffrir des guerres perpétuelles. Il réussit à décider Guiscard à s'entendre avec Jourdain et peut-être obtint-il aussi de lui l'autorisation d'entamer des négociations avec Grégoire VII. Nous ne savons rien

1. G. Ap., III, 567, et suiv. *Anon Bar.*, ad an. 1080. Lupus Protospat., ad an. 1080; *Chr. brev. norm.*, ad an. 1080. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 408. *Chr. Amalf.*, p. 214. Trivico est sans doute à identifier avec Trivigno, circond. et prov. de Potenza.

2. Cf. *Cod. Caiet.*, t. II, pp. 120-121.

3. Reg., VI, 37, p. 375. Cf. Martens, *op. cit.*, t. I, p. 297.

4. Petr. Diac., III, 45.

des conditions de l'accord conclu entre les deux princes normands ¹.

Libre du côté du prince de Capoue, Guiscard se retourna vers les autres rebelles. La fin de l'année 1079 et le début de l'année 1080 furent remplis par une série de succès ; le duc occupa successivement Monticolo ², Pietrapalomba, Monteverde ³, Genzano ⁴ et Spinazzola ⁵. Cette dernière place était défendue par le fils d'Ami, qui fut réduit à s'enfuir ⁶, et ce succès amena Ami lui-même à demander la paix. Les défections qui s'étaient produites, depuis l'apparition de Guiscard en Pouille, effrayèrent les autres rebelles et décidèrent Robert de Montescaglioso et Geoffroi de Conversano à implorer le pardon de leur oncle. La prise de Bari, qui suivit de peu, diminua encore le courage des révoltés. Abélard, qui défendait la place, fut obligé de passer en Grèce tandis qu'Argyrisos se rendait en Serbie ⁷. Pendant qu'une partie des troupes sous les ordres de Sykelgaité assiégeait Trani, Guiscard allait attaquer Tarente qui se rendit en avril ; de là il vint mettre le siège devant Castellaneta, dont il s'empara. La prise de Trani suivit de peu et Pierron dut se rendre au duc ; sa soumission amena la fin de la révolte.

Les succès de Guiscard anéantissaient tous les plans de Grégoire VII, qui voyait le duc devenu plus puissant que jamais, alors que la conduite d'Henri IV était de plus en plus menaçante pour la papauté. A la suite de la victoire de Mulhausen, Grégoire VII avait cru pouvoir reconnaître, comme souverain légitime, Rodolphe, le compétiteur d'Henri IV. Ce dernier envoya alors des ambassadeurs chargés de lui recruter des partisans en Italie ⁸. Le pape craignant qu'une alliance entre le roi des Romains et Guiscard ne se produisît, alliance qui eût amené l'écras-

1. G. Ap., III, 617 et suiv. Cf. Guillaume, *op. cit.*, p. VII.

2. Sans doute Monticello, commune d'Oleviano sul Tusciano, circond. et prov. de Salerne.

3. Monteverde, circond. de Sant' Angelo de' Lombardi prov. d'Avellino.

4. Sans doute Genzano, circond. et prov. de Potenza.

5. Spinazzola, circond. de Barletta, prov. de Bari.

6. G. Ap., III, 641 et suiv. Petr. Diac., *loc. cit.*

7. *Anon. Bar.*, ad an. Lupus Protospat., ad an. *Chr. brev. norm.*, ad an.

8. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. III, p. 260 et suiv.

sement du parti des réformes, se décida à traiter. Dès le concile de Rome (mars), le ton de ses lettres est plus modéré envers les Normands ¹. L'abbé du Mont-Cassin servit d'intermédiaire entre le pape et le duc ; mais nous ne savons rien des négociations.

Grégoire VII quitta Rome dans les premiers jours de juin ².

Le 10, il reçut, à Ceprano, le serment de fidélité de Jourdain de Capoue, conçu dans les mêmes termes que le serment prêté par Richard à Alexandre II ³.

Le 29 juin, Guiscard à son tour prêta serment ⁴. Il s'engagea à être l'homme du pape, réserve faite pour la marche de Fermo, Salerne et Amalfi. On laissait ainsi en suspens le règlement des questions litigieuses, relatives aux nouvelles acquisitions territoriales de Guiscard. Grégoire VII reconnaissait aussi les conquêtes de Robert de Loritello, à la condition que celui-ci s'arrêtât dans ses empiètements sur le territoire de Saint-Pierre. En outre, le duc promettait au pape de l'aider à défendre la papauté.

Il résulte clairement du serment prêté par Guiscard que Grégoire VII a été obligé de céder sur toute la ligne ; il sauvaît les apparences en réservant la question, mais, en fait, il reconnaissait les nouvelles conquêtes du duc. Pour que le pape en soit arrivé à abdiquer ainsi la plupart de ses prétentions, il fallait qu'il jugeât bien dangereuse sa situation vis-à-vis de Henri IV. C'était en somme Guiscard qui, le 29 juin 1080, triomphait du pape, obligé de s'incliner devant le fait accompli.

Guiscard, comme on le verra plus loin, devait tirer bien d'autres avantages de son apparente soumission ; il reconnut les bons offices de Didier, en lui accordant le monastère de Saint-Pierre de Tarente et la dime qu'il percevait en cette ville sur le blé, l'orge, le vin, l'huile et la pêche ⁵.

Après l'entrevue de Ceprano, Guiscard se rendit à Salerne, où il résida une partie du mois d'août ⁶.

1. Reg., VII, 14 a, p. 399.

2. Pet. Diac., III, 45, G. Ap., IV, 16, Jaffé-L., 3172.

3. Deus dedit, *loc. cit.*, qui porte à tort l'indiction X.

4. Reg., VIII, 1a, p. 426.

5. Gattola, *Acces.*, t. I, p. 183.

6. Diplôme d'août 1080, Guillaume, *op. cit.*, p. VIII.

CHAPITRE XI

DERNIÈRES ANNÉES DE GUISCARD. GUERRE AVEC ALEXIS COMMÈNE. RÉVOLTE
DES SEIGNEURS D'ITALIE. PRISE DE ROME. MORT DE GUISCARD.

(1080-1085)

Après l'entrevue de Ceprano, l'insatiable ambition du duc de Pouille ne se trouvait pas satisfaite et, malgré son âge, Robert rêvait d'accroître toujours ses États. Guiscard avait alors soixante-quatre ans, mais il avait conservé toute la vigueur d'un jeune homme, « sa haute stature, dit Anne Comnène¹, dépassait celle des plus grands guerriers, son teint était coloré, sa chevelure blonde, ses épaules larges, ses yeux lançaient des éclairs ; ainsi que je l'ai souvent entendu dire, l'harmonieuse proportion de toutes les parties de son corps en faisait de la tête aux pieds un modèle de beauté ». Les succès prodigieux qu'il avait remportés ne suffisaient pas à son ambition et pourtant que de chemin parcouru depuis que, pauvre chevalier, il était rebuté par ses frères, lors de sa venue en Italie ! Cependant après avoir dévoré la terre de l'Italie, pour employer l'expression d'Aimé, Guiscard voulut entreprendre la conquête de l'empire byzantin. Il est curieux de voir comment il fut amené à l'idée d'aller porter la guerre sur le territoire grec.

Il est certain que la conduite de Guiscard, à côté de mobiles tout différents, eut un mobile politique. Byzance, en effet, n'avait pas cessé de s'intéresser aux affaires d'Italie et avait aidé toutes les révoltes des vassaux du duc de Pouille, en 1064, comme en 1072 et en 1078. Après cette dernière insurrection Abélard, l'ennemi mortel de Guiscard avait trouvé en terre grecque un refuge contre la colère de son oncle. Les territoires byzantins d'Illyrie étaient devenus le lieu de rendez-vous de tous

1. *Alexiade*, I, 12, 30-31.

les mécontents, qui là pouvaient tout à leur aise conspirer contre le duc de Pouille. Celui-ci comprit qu'il ne serait assuré de la tranquillité de ses États qu'autant qu'il serait maître de la côte d'Illyrie.

A côté de ces raisons d'ordre politique, il faut tenir compte du prestige alors exercé par Byzance sur tout l'Occident. L'admiration pour le monde byzantin, ses costumes, ses usages, qui était ressentie même par des empereurs d'Allemagne, devait être encore plus vive chez les conquérants normands, dont toutes les possessions de Calabre, comme les villes maritimes de la Pouille avaient subi l'influence de Byzance. Mais, chez les Normands, cette influence s'exerça d'une façon toute particulière. Guiscard fut amené à se regarder comme le successeur légitime des basileïs. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier l'organisation donnée par Guiscard à ses conquêtes, il suffira de dire que le duc de Pouille laissa subsister, partout où il la rencontra, l'organisation administrative de Byzance. Il est question, dans les actes normands, d'un thème de Calabre ¹, nous voyons des villes avoir à leur tête un stratège ou un exarque ², et un normand prendre le titre de *βασπλικὸς βεσπιάρχης* ³. Les souscripteurs d'actes rédigés à l'époque normande s'enorgueillissent des titres byzantins de protospathaire impérial, de turmarque, de spatharo-candidat ou de tagmatophylax ⁴. Le rite grec devait rester longtemps usité en Calabre ⁵, où le grec, même sous les Normands, demeura dans certains endroits la langue officielle. Dans la même région, longtemps après Guiscard, le clergé grec subsista à côté du clergé latin. Ce fut, en effet, la grande habileté des Normands de se substituer aux divers souverains de l'Italie du Sud, sans chercher à faire entre leurs sujets très différents par la race une fusion impossible. Les divers éléments de la population demeurèrent juxta-

1. Mgr Bauiffol, *Chartes byzantines inédites de Grande Grèce* dans *Mél. d'arch. et d'histoire de l'éc. fr. de Rome*, t. X, p. 99.

2. Malaterra, II, 44. Cf. Trinchera, *op. cit.*, p. 81.

3. Trinchera, *op. cit.*, p. 67.

4. *Ibid.*, p. 63 et suiv. Cf. *Cod. dipl. Bar.*, t. I et V, *passim*.

5. Dandolo, Muratori R.I.SS., t. XII, p. 245. Cf. Gay, *Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et la terre d'Otrante au XIV^e s.* dans *Byz. Zeitschr.*, t. IV, p. 59.

posés sans se confondre, et chaque race garda sa langue, ses usages, ses mœurs, à tel point que nous voyons Richard de Capoue invoquer en sa faveur contre les lombards révoltés non pas la loi normande, mais la loi lombarde. Il en fut de même pour Guiscard qui se donna pour l'héritier légitime des basileis, dont il copia le costume et qu'il chercha à imiter jusque dans son sceau ¹. Comment d'ailleurs, Guiscard aurait-il pu croire que la conquête de Byzance lui offrirait des difficultés à lui, le puissant duc de Pouille, quand deux pauvres chevaliers normands qui avaient été au service, l'un de Richard de Capoue ², l'autre de Robert lui-même, avaient failli peu auparavant monter sur le trône impérial ³ ? L'anarchie, qui régnait alors à Byzance, facilitait d'ailleurs singulièrement les projets de Guiscard, et l'empire grec lui-même eut soin de donner au duc de Pouille un prétexte pour intervenir dans les affaires de Constantinople.

Dès le règne de Romain Diogénès, pour résoudre la question normande, on avait songé, à Constantinople, à une alliance qu'aurait consacrée le mariage du fils de Romain Diogénès avec une fille de Guiscard ⁴. L'arrivée au pouvoir de Michel VII amena la rupture des négociations entamées à ce sujet, mais le nouveau basileus fit presque aussitôt après son avènement des ouvertures au duc de Pouille ⁵. Il lui envoya une ambassade, chargée de remettre une lettre, par laquelle il lui notifiait son avènement au trône et demandait pour son frère Constantin ⁶ la main d'une des filles de Guiscard. L'empereur s'expri-

1. Cf. Engel, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie*, p. 82.

2. Robert Crispin, cf. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 167. Attaliatès, p. 123 et suiv.

3. Roussel de Bailleul, cf. Schlumberger, *Revue historique*, t. XVI, p. 289 et suiv.

4. Sathas, *Bibliotheca Græca*, t. V, p. 387.

5. Seger, *Byzantinische Historiker des 10 und 11 Jahrhunderts, Nikephoros Bryennios*. Diss. in. (Munich, 1888, in-8°, pp. 123-124, me paraît avoir démontré que la lettre la plus ancienne est le n° 143, et la seconde le n° 144. J'emprunte la traduction de Sathas, dans l'*Annuaire de l'association des études Grecques*, (1874), p. 207 et suiv.

6. On n'a pas, que je sache, noté la concordance exacte du récit d'Aimé avec ces documents. Aimé dit qu'il y a eu trois ambassades envoyées

maint ainsi : « Aux princes des autres nations, je considère comme suffisant de leur écrire pour les assurer de mon affection, et ils s'estiment très honorés de ce que je veux bien partager leurs sentiments et entretenir avec eux des rapports pacifiques, plutôt que de fomentier des différends et de leur faire la guerre. Mais pour un prince aussi noble et aussi sage que vous, j'ai pensé qu'il me fallait faire quelque chose de plus, et contracter avec vous une amitié si parfaite que nul au monde ne put la rompre. Et ne soyez pas surpris, si je vous préfère aux autres princes et vous juge digne d'un plus grand honneur, car c'est l'identité de nos croyances et de notre foi en Dieu, qui a produit cet ensemble si harmonieux d'intentions dont il me reste à parler.

« Comment donc s'accomplira cette admirable union ? Je désire créer entre nous un lien de parenté, et voir l'une de vos filles devenir l'épouse de mon frère, l'empereur Constantin le Porphyrogénète, afin que cette auguste alliance rende indestructible l'amitié, qui nous unit actuellement. Vous savez parfaitement en quoi consiste aujourd'hui la suprême autorité dans l'empire grec, vous n'ignorez pas non plus que même nos parents les plus éloignés considèrent comme un très grand bonheur de nous être unis ;

par l'empereur à Guiscard : « et dui foiz lo duc lo contredist.... Et li duc sagement cela la soe volenté a ce que venist a plus grant domp et promission et li message se partirent corrociez.... Et toutes lui manda (l'empereur) autre legat o granz presens et molt de coses lui prometoit ; et en la fin lo duc serene se enclina a la proiere de lo empereor et dona sa fille.... » Aimé, VII, 26, 297. Guiscard a donc refusé deux fois les offres de Michel VII, ces deux refus correspondent aux deux lettres que nous avons ; la lettre relative à la troisième négociation ne nous est pas parvenue. Le projet de mariage en question a été mal connu par les chroniqueurs. Guillaume de Pouille, III, 502, est le seul à parler du projet de mariage avec le frère de l'empereur. Quant au projet de mariage avec Constantin, fils de Michel VII, il est plus connu. Cf. *Alexiade*, I, 10, p. 49, 12, p. 57, Zonaras, XVIII, 17, p. 714. Skylitzès II, 720-724. Aimé, VII, 26. Malaterra, III, 13, Orderic Vital, t. III, p. 166.

Wasiliewski dans le *Journ. du min. de l'instr. publique russe*, t. 182 (1875), p. 270 et suiv., croit ces lettres adressées à Vsevolod Iaroslavitch. Ses arguments ne sont pas concluants, Bezobrazov *Journal du min. de l'instr. pub. russe*, t. 265, (1888), p. 23 et suiv. se basant sur un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, a maintenu l'attribution de Sathas qui me paraît certaine d'après le récit d'Aimé.

et moi ce n'est pas à un homme étranger à ma famille, ce n'est pas à un parent éloigné que je veux unir votre fille, mais à un frère, issu du même sang que moi, rejeton de la même race, né dans la pourpre impériale, enveloppé de langes impériaux, à un prince auquel Dieu a donné l'empire en même temps que la vie. Telle est ma pensée, là est pour vous le bonheur, et la Providence en dispose ainsi pour notre commun avantage; car grâce à cela, votre autorité deviendra plus auguste, tous vous admireront et vous envieront la possession d'une pareille magnificence. »

L'empereur passait ensuite à un autre ordre de considérations et expliquait à Guiscard les services qu'il attendait de lui en échange du très grand honneur qui lui était fait par l'admission de sa fille dans le gynécée impérial. « Dorénavant donc, en votre qualité de prince admis aux honneurs d'une alliance avec notre Majesté, il faut avant tout vous réjouir grandement de ce fait, considérer l'accord comme vraiment terminé, être le rempart de nos frontières, épargner les princes qui sont actuellement nos vassaux, nous prêter secours en toutes choses et combattre avec nous tous nos ennemis, vous comporter avec bienveillance vis-à-vis de ceux qui sont bienveillants à notre égard, haïr nos ennemis et les détester; car les lois de l'amitié veulent que chacun de ceux qu'elle unit prenne les intérêts de son ami comme les siens propres. »

Ce dernier passage me paraît permettre de dater la lettre avec une assez grande précision. Quels sont les princes vassaux de l'empire grec que Guiscard doit épargner? Il me semble qu'à cet égard il ne saurait y avoir de doute, et qu'il faut entendre par là les rebelles de 1072 et 1073. Nous serions donc amenés à placer la première de ces lettres, soit vers la fin de 1072, soit au début de 1073. La seconde est antérieure à la naissance du fils de Michel et de Maria (1074).

Ces premières ouvertures ne furent pas accueillies par Guiscard et l'empereur désirant de plus en plus s'assurer son appui lui écrivit de nouveau. Il semble que le basileus ait été très étonné de voir le duc de Pouille insensible au très grand honneur qu'il lui faisait en lui proposant de faire entrer sa fille dans la

famille impériale. Il commence par dire à Guiscard que, maintenant, il est affermi sur le trône ; « commencez par me féliciter, ô vous le plus savant et le plus sage de tous les hommes, d'avoir pris possession d'une façon plus entière et plus parfaite du pouvoir de mon père et ce, conformément à la volonté divine, avec l'approbation des prélats et des sénateurs ou pour mieux dire du consentement unanime de tous mes sujets. »

Après avoir déclaré que sa religion est la même que celle de Guiscard, l'empereur s'exprime ainsi : « Il y a encore une autre raison qui me fait rechercher votre amitié, c'est que ceux qui ont conversé avec vous et qui vous connaissent vous représentent comme un homme intelligent, aimant la piété non seulement dans la voie droite de la foi, mais encore dans la rectitude des affaires ; on vous dit d'un caractère très prudent et très actif, et d'un esprit simple et enjoué. Me reconnaissant pour ainsi dire moi-même dans vos manières et dans vos mœurs, je vous offre la coupe de l'amitié et je veux que, après y avoir mélangé nos communs sentiments, nous buvions tous deux ce breuvage ; et afin qu'une convention de cette nature soit parfaite et ne puisse être confondue, j'ai imaginé un genre d'alliance que j'aurais, sachez-le bien, hésité à mettre en pratique vis-à-vis de tout autre, mais que j'ai à cœur de contracter avec vous. Comment se fera cette alliance ? Sur quoi reposera cette concorde perpétuelle ? Je veux m'unir à vous par les liens du sang afin qu'il s'établisse entre nous la plus constante harmonie, et que le nœud de notre affection ne se compose pas seulement de vaines paroles, mais qu'il soit formé par la communauté de race, chose qui supprime toute contestation et met fin à toute opposition, à toute controverse. »

Ce n'est pas un faible honneur que le basileus fait au prince normand en lui offrant de faire entrer sa fille dans la famille impériale, et la lettre le souligne : « Les personnes qui doivent être unies, tant de votre côté que du mien, je leur reconnais la même légitimité d'origine, étant nées d'un sang royal, et sorties de la souche dont nous sortons nous-mêmes. J'ai un frère né du même père et de la même mère que moi, issu du même sang et ayant la même nature, le renommé seigneur Constantin, dont la

prestance est si belle, s'il faut aussi parler de cet avantage, qu'il semble être la statue de l'Empire, et qui dépasse en sagesse tous ceux de son âge : Constantin, né à mon père, non pas avant son avènement au trône, mais conçu et né après cet événement, et que Dieu semble avoir destiné de longue date à être l'ornement de votre famille. Nos sujets grecs appellent *Porphyrogénètes* les princes nés dans de pareilles conditions, et ceux qui portent ce titre le considèrent comme divin. C'est une marque distinctive de la pourpre impériale, et dans les acclamations publiques on unit ce nom à celui de l'empereur, et quand on parle du souverain, on ajoute immédiatement le *Porphyrogénète*.

« Or, c'est à l'empereur Constantin Porphyrogénète, au frère chéri de Notre Majesté que je veux unir la plus belle de vos filles, afin qu'étant la plus jolie elle devienne la compagne du meilleur et du plus beau, afin que le lien de cette alliance impériale soit pour nous un lien indestructible d'amitié, et que cette union fasse régner entre nous une indivisible concorde, afin qu'elle soit dressée devant nous comme une coupe non pas remplie de l'eau qui coule, mais du sang de la parenté, non de ce sang que répandent les divisions, mais de celui que l'union solidifie. »

Quels que fussent les brillants avantages offerts à Guiscard par l'alliance grecque, du moins, d'après l'avis du basileus, le duc de Pouille se refusa à accepter les propositions qui lui furent faites. Michel ne se tint pas pour battu, et après la naissance de son fils, Constantin (1074), il envoya à Guiscard une nouvelle ambassade chargée de demander la main d'une des filles du duc, non plus pour son frère, mais pour son fils. Guiscard trouva que la proposition méritait d'être accueillie, et il accepta l'alliance proposée. Une de ses filles fut envoyée à Constantinople, où en entrant dans le gynécée impérial elle prit le nom d'Hélène. Nous savons par Anne Comnène, dont d'ailleurs il faut un peu se méfier pour ce genre de renseignements, que la fille de Guiscard était fort laide, et que Constantin avait peur d'elle comme d'un masque hideux ¹.

1. *Alexiade*, I, 12, p. 62. Anne Comnène ayant épousé Constantin n'était peut-être pas très impartiale en parlant de la beauté de la première fiancée de son mari.

La chute de Michel VII (mars 1078) vint fournir à Guiscard un prétexte pour intervenir dans les affaires d'Orient. Le rival de Michel, Botaniatès, relégua dans un monastère la fille de Guiscard¹; celui-ci, sous le prétexte de défendre la fiancée de Constantin, se fit le champion de l'empereur détrôné. A peine le traité conclu avec Grégoire VII avait-il été ratifié, que Guiscard se donna tout entier à ses nouveaux projets. Ceux-ci rencontrèrent très peu d'enthousiasme parmi ses vassaux, qui pour la plupart ne se souciaient pas d'entreprendre une expédition lointaine, dont tout le profit devait être pour le duc². Pour échauffer l'enthousiasme, Guiscard imagina une véritable comédie. Au milieu de 1080, on vit paraître à Salerne un Grec, nommé Rector, au rapport d'Anne Comnène; il se donnait pour Michel VII, échappé du couvent de Stoudion, où Botaniatès avait fait enfermer son prédécesseur. Robert qui espérait, à l'aide de ce pseudo-empereur, pouvoir attirer à lui les populations grecques, ainsi que les partisans de Michel VII, reçut avec honneur le pseudo-Michel et le traita en véritable empereur³.

Guiscard sut faire entrer le pape dans ses vues, peut-être en lui montrant qu'il allait réaliser le projet de croisade qu'il avait eu à cœur, en 1074. Il obtint de Grégoire VII une lettre aux évêques de Pouille et de Calabre pour les exhorter à favoriser l'expédition (25 juillet 1080)⁴. Tandis que Robert préparait ainsi son entreprise, il cherchait à se créer des intelligences à Byzance même. Il envoya, à la fin de 1080 ou tout au début de 1081, le comte Raoul, sous prétexte de réclamer satisfaction de l'injure faite à sa fille, mais surtout pour s'efforcer de gagner à sa cause Alexis Comnène alors

1. Malaterra, III, 13, dit que Botaniatès fit châtrer Constantin, c'est invraisemblable puisqu'Alexis le fiança à sa fille.

2. Malaterra, III, 13. *Alexiade*, I, 14, p. 68 et suiv.

3. Jaffé-L., 5178. *Alexiade*, I, 12, p. 57. G. Ap., IV, 162 et suiv. Malaterra, III, 13. *Anon. Bar.* ad an. 1080. Lupus Protospat. ad an. 1080. Zonaras, XVIII, 19, p. 722, dit que Michel VII devint évêque d'Éphèse et mourut au monastère de Manuel. Schwartz, *Die Feldzüge Robert Guiscard's gegen das byzantinische Reich* (Fulda, 1854), p. 3, place sa mort avant le règne d'Alexis (1081). L'*Alexiade* I, 15, p. 72, prouve que Michel vit encore au début de 1081; Zonaras, XVIII, 19, p. 723, le fait vivre vers 1091. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 63, note 4 et p. 137 et suiv.

4. Jaffé-L., 5178, Rome est alors mal avec Byzance; en novembre 1079; Botaniatès a été excommunié, Mansi, XX, 508.

grand domestique, et peut-être les Normands au service du basileus ¹.

Les événements dont Byzance était alors le théâtre, favorisaient singulièrement les projets du duc. L'anarchie qui régnait dans l'empire avait amené une série de révolutions de palais. Michel VII avait été détrôné par Botaniatès, ce dernier fut lui-même renversé par Alexis Comnène, au moment même où le comte Raoul revenait de son ambassade. Il semblait que Guiscard dût rencontrer peu de difficultés dans l'exécution de ses vastes desseins et que Byzance, occupée par la rébellion de Comnène, ne fut pas en état de résister à l'invasion normande. L'événement déjoua les prévisions, et l'empire byzantin eut l'heureuse fortune de trouver en Comnène l'homme qui mieux que tout autre était capable de le défendre.

Les préparatifs de Guiscard occupèrent la fin de l'année 1080. En décembre, Guiscard était à Melfi, où Didier lui apporta sans doute une lettre du pape lui demandant des secours ². Dans les premiers mois de 1081, Guiscard répondit à la demande de Grégoire VII et fit une brève apparition du côté de Tivoli. Il dut laisser au pape des troupes, que celui-ci lui avait demandées ³. En avril, Guiscard était à Brindisi ; il y fut rejoint par son ambassadeur le comte Raoul, qui lui rendit compte de sa mission et dévoila l'imposture du pseudo-Michel. Guiscard, qui devait parfaitement savoir à quoi s'en tenir, entra dans une violente colère contre Raoul qui n'avait pas su entrer dans ses vues. Celui-ci, pour échapper au courroux du duc, dut s'enfuir près de Bohémond déjà passé en Illyrie.

Robert, en effet, avait envoyé son fils occuper la baie d'Avlona dont le port sûr et profond, parfaitement abrité par l'île de Suseno et la languette d'Acrocéraunie, offrait un excellent point de débarquement. Bohémond occupa en outre Canina et Hiéricho ⁴.

1. Raoul revenait de Constantinople lorsqu'il apprit en route l'avènement d'Alexis, *Alexiade*, I, 15, p. 72. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 64, note 2.

2. *Regii neap. arch. monumenta*, t. V, p. 430. Reg. VIII, 7, 436.

3. *Annal. Bener.*, ad an. 1080. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 77, n. 1.

4. *Alexiade*, I, 14, p. 70. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 64 et suiv. pour tout ce qui est relatif à cette expédition.

Au printemps de 1081, Guiscard était tout entier à sa nouvelle entreprise ; ce fut en vain que Grégoire VII, menacé par la prochaine venue d'Henri IV, fit appel à son aide pour défendre le domaine de Saint-Pierre ¹. Le pape parut même un instant redouter que le duc de Pouille n'en vînt à traiter avec le roi des Romains. Ce dernier envoya en effet, dans les premiers mois de 1081, une ambassade auprès de Robert, afin de lui demander la main d'une de ses filles pour son fils, Conrad. Guiscard refusa et fit connaître au pape la demande qui lui avait été faite ; il exprimait en même temps à Grégoire VII ses regrets de ne pouvoir arrêter l'expédition entreprise afin de lui porter secours.

Averti du danger qui allait fondre sur son empire, Alexis Comnène avait chargé Georges Paléologue, un des plus brillants généraux de Byzance, de la défense de Durazzo, puis, il avait cherché à envelopper Guiscard dans un réseau d'intrigues et avait entamé des négociations avec un certain nombre de seigneurs normands ; Abélard se chargea d'aller rallumer la révolte en Pouille, une fois que le duc serait parti ². Alexis négocia également avec l'empereur d'Allemagne et conclut avec lui un traité par lequel il s'engageait à lui payer immédiatement 144.000 pièces d'or et lui promettait de lui faire verser par Abélard 216.000 pièces d'or, lorsqu'il serait descendu en Pouille. Nous savons que peu après Jourdain traita avec Henri IV ; peut-être y eut-il une tentative d'Alexis pour gagner le prince de Capoue ³ ; c'est ce que tendrait à faire croire les négociations engagées avec l'archevêque de Capoue, Hervé ⁴. Enfin le basileus, par la concession de grands avantages commerciaux, s'assura l'appui de la flotte vénitienne ⁵.

A la fin de mai, Guiscard était prêt à entrer en campagne ⁶. Il laissa à son fils Roger, qu'il désigna comme son successeur éventuel, l'administration de ses États, sauf la Calabre et la Sicile,

1. Reg., VIII, 34, p. 485. G. Ap., IV, 171, *Alex.*, I, 43, p. 67.

2. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 66 et suiv.

3. Petr. Diac., III, 30, Cf. *Alex.*, III, 40, p. 173 et suiv. Cf. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. III, p. 441 et suiv.

4. *Alex.*, loc. cit.

5. *Alex.*, IV, 2, p. 192. Chalandon, *op. cit.*, p. 71, note 3.

6. G. Ap., IV, 217. *Anon. Bar.*, ad an. Lup. Protospat., ad an.

dont il confia le gouvernement au comte Roger. Robert de Loritello et Gérard de Buonalbergo étaient donnés au jeune prince comme conseillers, en outre Guiscard ordonna de fournir au pape les secours dont il pourrait avoir besoin ¹.

La campagne avait mal commencé pour les Normands. Après ses premiers succès, dont il a été parlé plus haut, Bohémond avait échoué devant Corfou et s'était retiré pour attendre son père à Butrinto ². Guiscard quitta Otrante dans la seconde moitié du mois de mai 1081. Il est difficile d'évaluer la force de son armée. Les chroniques nous donnent les évaluations les plus fantaisistes. L'*Alexiade* donne le nombre de trente mille hommes³, Orderic Vital de mille ⁴, le *Chronicon breve normanicum* ⁵ et Pierre Diacre ⁶ de quinze mille. Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est que le noyau de cette armée devait être formé des treize cents Normands, dont parle Malaterra ⁷.

D'Otrante, Guiscard gagna Avlona et de là se dirigea vers Corfou dont il s'empara ⁸. La facilité de cette conquête et la méfiance que nous voyons, précisément à ce moment, témoignée par Alexis aux habitants des îles ⁹, me portent à croire que Robert avait su se ménager des intelligences parmi la population de l'île, comme il l'avait fait dans les provinces occidentales de l'Empire. Nous savons en effet que les Ragusains avaient fourni des vaisseaux au duc de Pouille¹⁰; de plus, toute la partie bulgare de la population devait être prête à l'aider par haine des Grecs¹¹, et je serais assez porté à croire que Guiscard avait également négocié avec le roi de Serbie. Bodin, dont la défection devait amener,

1. G. Ap., IV, 186.

2. *Alex.*, I, 15, p. 70. Malaterra III, 24, p. 582. L'étang de Butrinto est à la hauteur du détroit qui sépare l'île de Corfou de la côte.

3. *Alex.*, I, 15, p. 75.

4. Orderic Vital, l. VII, 5, t. III, p. 170.

5. *Chr. breve norm.*, ad an. 1080.

6. Pet. Diac., III, 49.

7. Malaterra, III, 24.

8. G. Ap., IV, 200. Malaterra, III, 24. *Alex.*, I, 16, p. 76, et III, 12, p. 183. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 73, note 2.

9. *Alex.*, III, 9, pp. 172-173.

10. G. Ap., IV, 134.

11. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 5 et suiv.

lors de la première rencontre, la défaite des Grecs. Enfin, le pseudo-Michel devait donner aux Normands quelques-uns des partisans de l'empereur détrôné.

De Corfou, Robert se dirigea vers Durazzo, capitale du thème d'Illyrie, qu'on a justement appelé la clef de l'Empire vers l'Occident. La possession de cette ville devait assurer aux Normands la conquête de toutes les côtes illyriennes. Anne Comnène nous dit que Bohémond se dirigea par terre avec une partie des troupes vers Durazzo, tandis que Guiscard gagnait la ville par mer ¹. Pendant que la flotte longeait la côte au nord du canal de Corfou, là où le littoral se redresse pour former l'âpre chaîne de la Chimera Mala ou de l'Acrocéraunie, au sommet de laquelle, au dire des anciens, siégeait Zeus lanceur de foudre, à la base du promontoire le plus avancé, la *linguetta* qui marque l'entrée de l'Adriatique ², la flotte normande eut à essuyer au cap Glossa une de ces tempêtes terribles si fréquentes dans ces parages et Robert y perdit un grand nombre de ses vaisseaux. Malgré la destruction d'une partie de sa flotte, le duc arriva, le 17 juin, devant Durazzo qu'il assiégea aussitôt par terre et par mer ³.

Tandis que le basileus, prévenu par le commandant de la place, Georges Paléologue, du commencement des hostilités, rassemblait des troupes, il reçut à Constantinople la nouvelle d'une grande victoire des Vénitiens. La flotte de la République avait paru dans les eaux de Durazzo peu après l'arrivée de Robert; elle s'était arrêtée au cap Palli, un peu au nord de la ville assiégée, pour se rendre comte des forces normandes. Sous prétexte de négociations, les Vénitiens demandèrent à Bohémond de leur accorder une trêve et mirent à profit le temps ainsi gagné pour se préparer au combat. Le lendemain de son arrivée, la flotte vénitienne attaqua la flotte normande, tandis que les assiégés effectuaient une sortie. Les Normands essayèrent un échec complet ⁴.

1. *Alex.*, III, 12, p. 183.

2. Reclus, *Géographie universelle*, t. I, p. 180.

3. Lupus Protospat., ad an. donne comme date le mois de juillet.

Alex., III, 12, p. 183. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 74, note 1.

4. *Alex.*, IV, 2, pp. 191-192. Malaterra, III, 504. G. Ap., IV, 291-312. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 74, note 5.

Cette défaite pouvait avoir des conséquences désastreuses pour les Normands, elle permettait aux Vénitiens de fermer la mer aux secours qui viendraient de l'Italie, en même temps, elle ébranlait le prestige de Robert aux yeux des populations, qui de favorables devinrent hostiles ¹.

A la suite de la victoire de ses alliés, Comnène à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu réunir, quitta Constantinople en août 1081 ². La concentration de l'armée byzantine s'opéra à Salonique. A mesure que l'on avançait vers Durazzo, les nouvelles devenaient plus graves. Sa défaite sur mer n'avait pas empêché Guiscard de continuer le siège et de bloquer étroitement la ville; au bout de trois mois de siège, la situation de la place assiégée était fort précaire, bien que les habitants eussent réussi à incendier les machines de guerre construites par les Normands.

L'armée de secours conduite par Alexis arriva, le 13 octobre, dans la vallée du Charzane, tout près de Durazzo ³. L'empereur entra aussitôt en communication avec la place assiégée, et Paléologue réussit à venir au camp impérial, en traversant les lignes ennemies. Comnène avait cherché à cacher à Guiscard l'approche de l'armée de secours, mais des éclaireurs turcs faits prisonniers apprirent aux Normands l'arrivée du basileus. Celui-ci, malgré l'opposition de toute une partie des généraux, se décida à livrer bataille au duc de Pouille, au lieu de bloquer les Normands dans leur camp, comme on le proposait.

Le 18 octobre, le combat s'engagea : Guiscard, pour exciter le courage de ses soldats, fit brûler tous ses vaisseaux. Alexis avait ordonné à la garnison assiégée de faire une sortie au moment de l'attaque. Ce plan parut d'abord devoir assurer l'avantage aux Byzantins; mais les Normands, qui reculaient devant les Anglais au service du basileus, se rassemblèrent à la voix de Sykelgaite et

1. *Alex.*, IV, 3, p. 195.

2. *Alex.*, IV, 4, p. 197. Lup. Protospat., ad an. 1082. G. Ap., IV, 312. Malaterra, II, 37.

3. *Alex.*, IV, 5, p. 203. Cf. pour tout ce qui suit, Chalandon, *op. cit.*, p. 78 et suiv., et B. Dentzer, *Topographie der Feldzüge Robert Guiscards gegen das byzantinische Reich*, tirage à part de *Festschrift des geographischen Seminars der Universität* (Breslau, 1901), in-8°.

revinrent au combat. La trahison du roi de Serbie, Bodin, et des auxiliaires turks qui se retirèrent sans prendre part à l'action, entraîna le déroute complète de l'armée impériale. Comnène sans suite et sans escorte erra plusieurs jours à travers les montagnes. Pendant qu'il s'enfuyait vers Ochride, il écrivit aux défenseurs de Durazzo pour les encourager à la résistance. La situation de la ville était critique, car Durazzo se trouvait alors privé de son chef, Paléologue, qui n'avait pu rentrer dans la place. Alexis confia la défense de la citadelle à la colonie vénitienne établie dans la ville et celle du reste de la place à un Albanais.

La victoire, remportée devant Durazzo, donnait à Guiscard toute l'Illyrie, car la prise de la ville n'était plus qu'une question de temps, et Robert n'avait rien à redouter de l'empereur, qui cherchait en vain à rassembler une nouvelle armée. Guiscard s'établit à Deabolis d'où il continua à maintenir le blocus de Durazzo. Le 21 février 1082, la trahison donnait aux Normands entrée dans la place assiégée ¹. D'après l'*Alexiade*, les Vénitiens et les Amalfitains qui formaient la majorité de la population de Durazzo, effrayés par la perspective d'un long siège, auraient rendu la ville. D'après les chroniqueurs normands, un Vénitien livra Durazzo à Guiscard, sur la promesse que celui-ci lui donnerait une de ses nièces en mariage. Tout semblait donc devoir favoriser le conquérant normand ; lorsque, au printemps 1082, il se remit en campagne, la marche sur Constantinople ne paraissait pas offrir de grandes difficultés.

On croyait la situation de l'empire désespérée ; tout tremblait devant l'invasion, et beaucoup de soldats et d'officiers grecs passaient à l'ennemi. Guiscard n'eut qu'à paraître devant Kastoria pour voir la garnison lui laisser la place ; il soumit sans combat tous les environs ². Mais soudain les nouvelles venues d'Italie vinrent arrêter le duc dans sa marche en avant ; les intrigues d'Alexis avaient porté leurs fruits.

Les succès, qu'il avait remportés en Allemagne, permirent à

1. Malaterra, III, 27-28, G. Ap., IV, 449 ; *Anon. Bar.*, ad an. 1082 ; Lupus Protospat., ad an. 1082, donne janvier ; *Alex.*, V, 1, p. 223.

2. Malaterra, III, 29.

Henri IV de descendre en Italie, en 1081 ¹. Il emmenait avec lui Guibert, archevêque de Ravenne, qu'il avait fait élire pape au mois de juin précédent. Guibert avait pris le nom de Clément III. Henri IV avait été obligé de laisser des troupes en Allemagne et descendit en Italie avec une armée peu nombreuse, espérant, semble-t-il, qu'une alliance avec Guiscard lui fournirait les soldats dont il avait besoin. Nous avons vu que les tentatives faites à ce sujet échouèrent, elles avaient néanmoins fort inquiété Grégoire VII, qui craignait que la nouvelle de la défection de Guiscard ne jetât le découragement parmi les Romains. Le 22 mars 1081, Henri IV parut devant Rome et campa dans les prés de Néron, mais il n'obtint aucun avantage et fut peu après obligé de retourner en Lombardie.

La venue de l'empereur n'avait pourtant pas été inutile et le bruit de la prochaine chute de Rome s'était répandu dans l'Italie méridionale, où tous les sujets des Normands formèrent, au dire de Pierre Diacre, le projet de passer à l'empereur et de se soulever contre leurs maîtres. Il me paraît qu'il faut entendre ce que nous dit Pierre Diacre seulement des Lombards des anciennes principautés de Capoue et de Bénévent, car il ne semble pas que l'idée d'une alliance avec Henri IV soit venue aux villes du midi ².

Les Normands eurent connaissance du projet de rébellion et entamèrent eux-mêmes des négociations avec Henri IV. Ce fut Jourdain de Capoue qui les dirigea. Dès que Grégoire VII en eut connaissance, il excommunia Henri, Jourdain et leurs partisans ³. Jourdain obtint de l'empereur l'investiture de la principauté de Capoue.

Cependant, au début de 1082, Henri reparut devant Rome ; ce nouveau siège n'eut pas plus de résultat que le précédent, mais Henri IV en se retirant, en mars, laissa, à Tivoli, l'antipape Clément III, auquel il confia des troupes pour continuer les hostilités contre Grégoire VII. Celui-ci était très inquiet, il avait vu les

1. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. III, p. 345 et suiv.

2. Pet. Diac., III, 50.

3. Reg., VIII, 49, p. 501.

Normands passer à l'empereur; ceux-ci avaient décidé l'abbé du Mont-Cassin à venir trouver Henri IV, à Albano; le malheureux Didier, partagé entre l'intérêt de l'Église, celui de son abbaye et le sien propre, jouait un rôle fort louche que l'on devait certainement interpréter à Rome dans le sens le plus défavorable¹. En même temps, le pape voyait ses partisans persécutés et craignait une alliance de Naples avec le prince de Capoue. En cette occurrence, il ne pouvait guère compter sur l'aide du comte de Sicile, occupé par une révolte partielle de ses États; le fils de Guiscard, Roger, n'était pas davantage en état d'intervenir dans les affaires romaines. Les intrigues d'Alexis avaient en effet réussi à amener en Pouille un soulèvement, dont Abélard et Hermann furent les chefs. Le dernier nommé s'empara de Cannes, tandis que Geoffroi de Conversano assiégeait Oria. En même temps, Bari se révoltait à son tour, ainsi que Melfi; Troia et Ascoli se soulevaient contre Roger, fils de Guiscard. Henri, comte de Sant' Angelo paraît également avoir cherché à secouer l'autorité du duc³.

Grégoire VII⁴ écrivit donc à Robert pour lui rappeler ses promesses et lui demander son aide. La missive qu'il envoya n'était pas scellée de sa bulle, car il craignait, explique-t-il, que si la lettre tombait entre les mains de ses ennemis, ceux-ci n'abusassent de son sceau.

En recevant ces nouvelles, Guiscard se décida immédiatement à revenir. Laisant le commandement de l'expédition à Bohémond, il s'embarqua et, seulement avec deux vaisseaux, gagna Otrante (avril 1082). A la tête des troupes de son fils Roger, il gagna aussitôt Rome; il voulait, cela paraît évident, empêcher la jonction d'Henri IV avec les rebelles de la Pouille. Quand Guiscard arriva devant Rome, Henri IV était déjà parti pour la Lombardie, laissant à Tivoli l'antipape Clément III avec une grande

1. Cf. Hirsch, *op. cit.*, p. 82, note 1.

2. Malaterra, III, 30, p. 683.

3. G. Ap., IV, 306 et suiv. *Anon. Bar.*, ad 1083. Malaterra, III, 34; cf. di Meo, *op. cit.*, t. VIII, p. 228.

4. Reg., VIII, 40, p. 491.

partie des troupes allemandes ¹ ; Robert put donc retourner en Pouille. La nouvelle de son arrivée avait suffi pour décider Geoffroi de Conversano à lever le siège d'Oria ². Nous sommes très mal renseignés sur toute cette période. Guiscard dut conduire une série d'expéditions pour venir à bout des rebelles qui s'étaient dispersés. Avant le mois de septembre, la situation parut à Abélard si compromise qu'il partit pour Constantinople, afin de chercher des secours auprès de l'empereur grec ³. Dès le début de 1083, Guiscard était de nouveau maître de la ville de Bari, à laquelle il imposa une lourde contribution. En mai, il alla assiéger Cannes où s'était réfugié Hermann ; la place tomba entre les mains du duc de Pouille, le 10 juin ⁴. Le mois suivant Guiscard, aidé de son frère Roger, alla ravager les terres de Jourdain de Capoue, mais cette expédition ne dut pas donner de grands résultats, car le comte Roger fut rappelé en Sicile par la révolte de son fils, Jourdain ⁵.

Dès ce moment, Guiscard s'occupa d'organiser, pour le printemps suivant, une expédition contre Henri IV ⁶. Il semble étonnant, au premier abord, que Robert ne soit pas intervenu dans les événements dont nous allons voir que Rome fut le théâtre pendant toute l'année 1083. Il faut, pour comprendre sa conduite, songer qu'il fut tenu, pendant les six premiers mois de l'année, par la révolte de la Pouille et que, au moment où il se dirigeait vers le nord, il se vit enlever les soldats du comte de Sicile. A la fin de 1083, Guiscard, dont presque toutes les troupes étaient en Grèce, devait avoir très peu d'hommes avec lui ; c'est ce qui explique son intervention tardive à Rome.

Henri IV, en effet, avait reparu devant la ville éternelle, vers le début de 1083, et en avait de nouveau recommencé le siège. Il campait dans les prés de Néron ⁷. Durant tout l'hiver et le prin-

1. Lupus Protospat., ad an. 1082; Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 410. Cf. Bonizo, *loc. cit.*, t. I, p. 613.

2. Malaterra, III, 34.

3. Lupus Protospat., ad an. 1082.

4. *Ibid.*, ad an. 1083. *Anon. Bar.*, ad an. 1083.

5. Malaterra, III, 35, 36.

6. *Ibid.*, III, 35.

7. Meyer von Knonau, *op. cit.*, t. III, p. 470 et suiv.

temps, il ne remporta aucun avantage notable, mais enfin, le 2 juin 1083, il réussit à occuper la cité Léonine, et Grégoire VII dut se réfugier au château Saint-Ange. Guiscard, pour les raisons que j'ai exposées, ne pouvait secourir le pape dont la situation parut très compromise. Mais s'il ne vint pas, Guiscard envoya à Grégoire VII de l'argent, dont celui-ci se servit pour gagner les Romains ¹. Cependant le découragement prenait même les partisans les plus fidèles de Grégoire VII; Hugues de Cluny et Didier cherchaient à amener un accommodement. Il semble qu'Henri IV ait accepté cette idée; sans doute, il devait se rendre compte de la pauvre figure que faisait son pape en face de Grégoire VII. Seul, ce dernier, supportant les revers avec une énergie indomptable, se refusait à tout accord, tant qu'Henri IV ne se serait pas soumis. On finit pourtant par convenir qu'un synode serait tenu à Rome, dans le courant de novembre, pour juger du débat entre le pape et l'empereur. Celui-ci promit de laisser venir au concile tous les évêques, mais, en même temps, il cherchait à gagner des partisans dans Rome, en disant qu'il voulait recevoir la couronne impériale des mains de Grégoire VII ². Il réussissait ainsi à jeter sur le pape tout l'odieux de la continuation des hostilités. Henri obtint des chefs de l'aristocratie romaine que, à une certaine date, on le couronnerait, avec ou sans l'assentiment de Grégoire VII, et se fit livrer des otages. L'empereur s'éloigna pendant l'été; il revint au moment du concile. Malgré que la situation fut presque désespérée, Grégoire VII était plus que jamais décidé à ne pas céder à l'empereur, qui, pour se créer dans le concile une majorité, avait empêché les partisans les plus connus du pape de venir à Rome. Celui-ci, malgré les supplications de son entourage, ne craignit pas, le 20 novembre, d'excommunier de nouveau l'empereur pour n'avoir pas laissé les évêques se rendre au concile ³.

Henri IV revint vers la fin de l'année; c'était le moment que les Romains lui avaient fixé pour son couronnement; ils furent

1. Lupus Protospat., ad an. 1082.

2. Meyer von Knouau, *op. cit.*, t. III, p. 487.

3. *Id.*, *op. cit.*, t. III, p. 498.

obligés de faire connaître au pape le serment qu'ils avaient fait, en disant pour s'excuser, qu'ils avaient promis à Henri IV, non pas que le pape lui donnerait une solennelle consécration, mais seulement qu'il lui donnerait la couronne. Le pape les releva de leur serment et déclara qu'il était prêt à donner à Henri IV la couronne « avec justice ». Nous ne savons pas à quelle cause il faut attribuer le revirement qui eut lieu alors chez les Romains; peut-être fut-il dû à l'argent envoyé par le duc de Pouille.

Le débat se prolongeait donc sans qu'on pût entrevoir comment on arriverait à une solution. Au début de 1084, Henri voulut enlever au pape l'espoir qui lui restait d'une intervention de Guiscard et quitta Rome pour descendre dans l'Italie du Sud¹. Il fut brusquement rappelé par une ambassade des Romains, qui, fatigués de la lutte, lui firent offrir de lui remettre la ville². Le 21 mars 1084, Henri faisait son entrée dans Rome par la porte Saint-Jean; le 24, il faisait couronner l'antipape, Clément III, après avoir fait déposer Grégoire VII, et, le jour de Pâques (31 mars), il recevait dans la basilique de Saint-Pierre la couronne impériale des mains de Clément III, puis s'installait au Latran.

Cependant Grégoire VII tenait toujours dans le château Saint-Ange et ses partisans occupaient encore le Palatin et le Capitole³. Le pape, voyant l'imminence du danger, envoya à Guiscard Jarenton, abbé de Saint-Bénigne, et quelques cardinaux pour lui demander prompt assistance⁴. Pendant ce temps, l'empereur réussissait à occuper le Palatin et le Capitole⁵. Il lui fallut assez longtemps pour terminer ces sièges et il semble qu'il n'ait pas encore été complètement maître de la ville, quand, au début de la seconde quinzaine de mai, il reçut de l'abbé du Mont-Cassin l'annonce de l'arrivée prochaine de Guiscard à la tête d'une armée formidable. Désireux

1. Meyer, von Knonau, *op. cit.*, t. III, p. 522 et suiv.

2. Cf. Bernold, ad an. 1084, dans M.G.H.SS., t. V, p. 440.

3. Pet. Pis., éd. Watterich, *op. cit.*, t. I, pp. 306-307.

4. Hugues de Flavigny, M.G.H.SS., t. VIII, p. 462; Donizo, *Vita Mathildis*, II, 224, M.G.H.SS., t. XII, p. 384; Landolf, *Hist. Mediol.*, III, 33, M.G.H.SS., t. VIII, p. 100.

5. Cf. Stumpf, *op. cit.*, n° 2865.

de ne pas se compromettre, Didier faisait en même temps avvertir Grégoire VII.

Il est certain que Guiscard ne voulut pas marcher contre Henri IV avant d'être certain du succès. Il avait mis le temps à profit et, résolu à en finir avec les Romains et les Allemands, il s'avancait à la tête d'une armée que l'on doit évaluer au moins à trente mille hommes¹. Henri IV n'attendit point le duc de Pouille ; il avait quitté la ville, depuis trois jours, quand, le 24 mai, l'armée normande vint camper sous les murs de Rome devant la porte Saint-Jean, près de l'Aqua Marcia². Les Normands demeurèrent trois jours sans attaquer. La garnison impériale se concentra dans la région du Latran. Tandis que toute l'attention des Allemands était portée de ce côté, Guiscard, sans doute pendant la nuit, tourna la ville et amena ses troupes devant la porte Flaminienne ; en même temps, un corps de cavaliers, aidé par quelques Romains, pénétrait par la porte San Lorenzo et traversant la ville, sans rencontrer de résistance, venait ouvrir à l'armée la porte Flaminienne. Au bruit de l'entrée des Normands dans Rome, la garnison allemande se porta du Latran vers les quartiers envahis, tandis que les Romains du parti de l'empereur prenaient les armes. Une bataille terrible s'engagea dans la région du Champ-de-Mars et dans la Via Lata. Les Normands voulaient gagner le château Saint-Ange et pour empêcher les habitants de leur disputer le passage, ils incendièrent tous les quartiers qu'ils traversèrent³. « Les Romains ne purent rien et Robert détruisit et réduisit à néant tout le quartier où se trouvent les églises San Silvestro et San Lorenzo in Lucina ». Guiscard ayant réussi à atteindre le château Saint-Ange, délivra Grégoire VII qu'il remit en possession des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Jean. A travers les ruines encore fumantes, le pape au milieu des escadrons normands fut conduit au Latran.

1. Wido Ferr., c. 20, dans *Libelli de lite, etc.*, t. 1, p. 549. G. Ap., IV, 563 ; Pet. Diac., III, 53.

2. Wido, *loc. cit.*, p. 549 ; Malaterra, III, 37 ; *Lib. Pont.*, t. II, p. 290 ; Petr. Diac., III, 53. Berthold de Constance paraît indiquer qu'Henri IV fut battu par Guiscard, AA.SS., t. VI, mai, p. 147.

3. *Lib. Pont.*, t. II, p. 290. Wido, *op. cit.*, p. 549.

Ce premier sac de Rome devait avoir un lendemain. Guiscard avait établi ses troupes dans les environs du Latran; il est probable que le pillage de la ville durait toujours, quand les Romains se soulevèrent et blessèrent un soldat normand¹. La lutte reprit alors partout; on se battit particulièrement du côté du Colisée et du Latran; Guiscard, surpris, ne dut son salut qu'à l'arrivée des cavaliers de Roger; la ville fut mise à feu et à sang, tous les quartiers avoisinant le Latran et le Colisée furent incendiés. Un grand nombre d'habitants furent massacrés; beaucoup d'églises détruites, et les femmes enchaînées furent violentées et conduites au camp normand où on les vendit comme esclaves, ainsi qu'un grand nombre d'habitants².

Guiscard s'arrêta peu à Rome; en compagnie de Grégoire VII, il entreprit de soumettre la campagne romaine. Il échoua devant Tivoli, où était l'antipape, et se contenta d'incendier tous les environs, brûlant les maisons et les moissons et coupant les arbres³. Il reprit Sutri et Nepe et rentra à Rome, le 28 juin. Les succès remportés à la même époque par la comtesse Mathilde achevèrent la défaite d'Henri IV.

Cependant Guiscard ne songeait qu'à reprendre ses projets de conquête contre les Grecs. Grégoire VII, d'autre part, ne pouvait demeurer à Rome à cause de la haine que lui avait attirée l'incendie de la ville; il partit donc avec le duc, qui le conduisit au Mont-Cassin, à Bénévent et enfin à Salerne, où il devait demeurer jusqu'à sa mort⁴.

Le départ de Guiscard avait amené l'échec complet de l'expédition commencée contre l'empire grec. Le retour du duc de Pouille en Italie paraît avoir modifié le plan de campagne de l'armée normande; nous voyons, en effet, Bohémond interrompre aussitôt après le départ de Robert la marche en avant. Il est probable qu'il obéit aux ordres de son père, qui dut lui prescrire de mettre à profit son absence pour occuper et sou-

1. Cf. Berthold de Constance, dans AA.SS., t. VI de mai, p. 147.

2. Bonizo, *loc. cit.*

3. Wido Fer., *loc. cit.*

4. Sur l'incendie de Rome, cf. les vers d'Hildebert de Tours, dans Gregorovius, *Storia della città di Roma nel medio evo* (Rome, 1900), t. II, p. 349.

mettre les provinces occidentales de l'Empire grec, et d'attendre son retour pour marcher sur Constantinople. Bohémond quitta donc Kastoria, au printemps 1082, pour aller mettre le siège devant Joannina. C'est précisément dans cette région qu'habitaient les Valaques avec qui Guiscard avait eu probablement des rapports en 1066¹. Comme nous savons, par ailleurs, que les Valaques, étaient peu soumis à l'empire grec, on est, je crois, en droit de supposer qu'il y eut entente entre eux et les Normands, car autrement la conduite de Bohémond, qui, pour aller de Kastoria vers Joannina, franchit la chaîne du Grammos en laissant derrière lui toute une série de places encore aux mains des Grecs, s'expliquerait difficilement. Il est probable que sachant pouvoir compter sur l'appui des Valaques, Bohémond se dirigea de ce côté afin d'avoir, vers le sud, une base d'opération solide, comme celle que Durazzo lui fournissait au nord.

Dans le courant de mars 1082, Alexis Comnène avait réussi à rassembler une nouvelle armée et se tenait prêt, depuis lors, à entrer en campagne. Au mois de mai, le basileus apprit que Bohémond avait mis le siège devant Joannina et ravageait la région voisine; il alla aussitôt au secours de la place assiégée et vint présenter le combat à Bohémond. Instruit par sa première défaite de la solidité des rangs normands, Alexis modifia l'ordre de bataille des troupes grecques. Il imagina, en outre, de lancer sur l'ennemi des chars munis de longs pieux, destinés à rompre les files des fantassins. Bohémond, sans doute prévenu, changea l'ordre de bataille de son armée et le stratagème d'Alexis fut complètement inutile. Comme devant Durazzo, les Grecs furent vaincus. Bohémond remporta peu après une nouvelle victoire; près d'Arta, il défit complètement une nouvelle armée que Comnène avait réussi à lever.

Ces défaites successives avaient tellement affaibli les Byzantins que Bohémond put sans inconvénient diviser ses forces afin d'occuper plus rapidement le pays. Les habitants croyant à la chute définitive de l'Empire se donnèrent aux Normands.

1. Cf., sur toute cette campagne d'Alexis Comnène et de Bohémond, Chalandon, *op. cit.*, p. 83 et suiv.

Ochride même, le foyer de l'hellénisme dans cette région et la résidence de l'archevêque de Bulgarie, passa à l'ennemi.

Tandis que Bohémond va lui-même occuper cette place importante, il envoie Pierre d'Aulps, qui devait peu après entrer au service de Byzance et fonder à Constantinople une famille illustre, occuper les deux Polobos. Pendant ce temps, Raoul de Pontoise s'installait à Skopia, place qui commande le haut bassin du Vardar. Bohémond, établi à Ochride, ne put s'emparer de la citadelle, défendue par l'Arménien Ariebès; il échoua également devant Ostrovo, mais prit Veria, Servia, Bodena et Moglena où il laissa des garnisons; puis, se dirigeant vers la vallée du Vardar, il alla camper à Aspra Ecclesia, où il séjourna trois mois. Pendant ces opérations, les troupes grecques, n'étant pas assez fortes pour courir les chances d'une bataille, restèrent en observation.

Tandis que Bohémond occupait ainsi le pays, Alexis Comnène n'était pas inactif, et je crois qu'il faut voir le résultat de ses intrigues dans la conjuration de trois des principaux officiers de Bohémond, Raoul de Pontoise, Renaud et Guillaume. Découverts, deux des conjurés furent pris et punis; seul Raoul de Pontoise put gagner Byzance, où il prit du service.

Continuant le cours de ses conquêtes, Bohémond occupa successivement Pélagonia, Tzibikon et Trikala. De Trikala il envoya des troupes bloquer Larissa, où il voulait hiverner. Lui-même vint assiéger cette place, qui, défendue par Léon Kephalas, résista six mois. La campagne, dont je viens d'indiquer les grandes lignes, avait rendu Bohémond maître de toute la région montagneuse, qui forme l'Albanie et la Thessalie; elle remplit, sans doute, l'été et l'automne 1082, et ce dut être au début de l'hiver que commença le siège de Larissa. Au printemps 1083, Alexis tenta avec une armée de secours de faire lever le siège de Larissa; en arrivant près de Trikala, le basileus apprit la détresse où était la place assiégée, qui commençait à manquer de vivres.

Les rencontres précédentes faisaient craindre à Comnène une bataille rangée; il eut donc recours à un stratagème. Ayant revêtu son beau-frère Mélissénos des insignes impériaux, il alla se placer en embuscade. Bohémond, croyant que le gros de l'armée était là

où il apercevait l'empereur, attaqua les troupes conduites par Mélissénos. Celles-ci s'enfuirent au premier choc ; tandis que les Normands étaient occupés à les poursuivre, le reste de l'armée grecque, avec l'empereur, tombait sur le camp de Bohémond et s'en emparait. Le fils de Guiscard ne put réparer cet échec et fut obligé de lever le siège. Il réussit pourtant à se retirer sans être inquiété jusqu'à Kastoria.

Les conséquences de ce premier succès remporté par le basileus furent considérables : les Normands perdirent toute la Thessalie. Comnène ne voulut pas compromettre cet avantage en courant les chances d'une seconde bataille. D'ailleurs les circonstances le favorisaient et lui fournirent un champ d'opérations moins dangereux et plus approprié à son talent de négociateur. Les causes de mécontentement étaient nombreuses parmi les Normands ; depuis longtemps les soldats ne touchaient plus de solde et les campagnes successives qu'ils venaient de faire ne leur avaient pas rapporté de grands bénéfices. Alexis, instruit de le fait, fit travailler les troupes par ses émissaires ; il promit honneurs et richesses à ceux qui passeraient à son service ; ses menées réussirent à faire réclamer par les Normands leur solde, en retard de plusieurs années ; Bohémond, qui n'avait pas d'argent, se vit contraint de retourner en Italie pour tenter de trouver la somme nécessaire au paiement de l'arriéré. Il partit laissant ses lieutenants, Bryenne à Kastoria, et Pierre d'Aulps à Polobos.

A peine Alexis apprit-il l'heureux succès de ses intrigues, qu'il songea à pousser plus loin ses avantages. Kastoria était une des places importantes de la Macédoine et le basileus tenait à ne pas la laisser aux mains des Normands. Il vint attaquer la ville, qui demanda bientôt à se rendre. La plupart des soldats de Guiscard entrèrent au service de l'empereur ; Bryenne, presque seul, refusa les propositions qui lui furent faites et regagna son pays, après avoir pris l'engagement de ne plus porter les armes contre l'Empire. La prise de Kastoria est d'octobre ou de novembre 1083.

La fortune avait définitivement tourné en faveur du basileus, car, l'été de la même année, une flotte gréco-vénitienne avait paru devant Durazzo et enlevé la ville aux Normands. Tous les résultats de l'expédition de 1082 étaient donc perdus.

Les événements que nous avons rapportés plus haut empêchèrent Guiscard de venger immédiatement les revers subis par ses soldats. Mais à peine en eût-il fini avec l'empereur germanique qu'il commença les préparatifs d'une nouvelle expédition. A l'automne 1084, tout était prêt; le duc, ayant réuni une flotte de 150 vaisseaux, s'embarqua à Otrante. Guiscard trouva que ses États étaient suffisamment pacifiés pour lui permettre d'emmener ses trois fils Bohémond, Roger et Guy; ce dernier, gagné par Alexis, était tout disposé à trahir son père.

Le duc envoya Roger et Guy occuper Avlona; lui-même, avec le gros de l'armée, se dirigea vers Butrinto. Il voulait aller à Corfou, qui était retombée aux mains des Grecs, mais l'état de la mer le retint deux mois à Butrinto (jusqu'en novembre). Quand il arriva vers l'île, il y trouva la flotte vénitienne. La République avait trouvé son compte à secourir l'empire grec, les années précédentes, et, à la première demande d'Alexis, elle envoya sa flotte joindre celle des Grecs. Mais déjà Guiscard avait traversé. Les flottes alliées étaient au cap Passaron, sur la côte orientale de l'île, tandis que celle de Guiscard était à Cassiope. Ce fut là que les navires grecs et vénitiens vinrent attaquer les Normands. Ceux-ci furent battus deux fois à trois jours d'intervalle. Tandis que les Vénitiens, croyant tout terminé, envoient annoncer ce succès à Venise, Guiscard, avec les vaisseaux qui lui restaient, attaque à l'improviste la flotte ennemie dont les navires étaient dispersés et remporte devant Corfou une victoire complète. D'après Anne Comnène, il y aurait eu 13.000 tués et 2.500 prisonniers. Ce succès inespéré permit au duc de reprendre Corfou; il alla ensuite prendre ses quartiers d'hiver sur les bords du Glykys, mit ses vaisseaux à terre et gagna Bundicia.

Durant l'hiver, une épidémie terrible ravagea l'armée normande. Bohémond malade fut obligé de retourner en Italie. Au début de 1085, l'expédition se trouva très affaiblie. Pourtant au commencement de l'été, Robert envoya son fils, Roger, occuper Képhalonie. Au bout de quelque temps, il se mit lui-même en route pour aller prendre le commandement de l'expédition, mais il tomba malade, et fut obligé de s'arrêter au promontoire d'Ather, à l'extrémité nord de l'île. C'est là qu'il mourut le 17 juillet 1085,

entouré de Sykelgaite et de Roger, son fils, qui, à la nouvelle de la maladie de son père, avait quitté son camp pour se rendre auprès de lui ¹.

Avec Guiscard se clôt ce que l'on pourrait appeler la période héroïque de l'histoire des Normands d'Italie. Sans doute son fils Bohémond entreprendra des guerres lointaines, mais la première croisade n'est plus une expédition purement normande, elle est internationale; et quand Bohémond viendra en Occident combattre les Byzantins, il agira comme prince d'Antioche plus que comme seigneur de Tarente.

De son mariage avec Sykelgaite, Guiscard laissait trois fils : Roger, Guy et Robert, et au moins sept filles²: Hélène, la fiancée de Constantin; Mabilie, qui avait épousé Guillaume de Grantmesnil; Sibille, qui épousa Ebles, comte de Roucy ³; une quatrième fille, dont nous ne savons pas le prénom, qui épousa Hugues, fils du marquis d'Este, Azzon; Mathilde, qui épousa Raimond Béran ger II, comte de Barcelone, et en secondes noces Aimeri I^{er}, vicomte de Narbonne⁴; Cécile, et Gaitelgrime, qui épousa Dreux, puis Anfroï⁵. De son mariage avec Auberée, Guiscard avait eu Bohémond.

Sykelgaite avait su prendre une très grande influence sur Guiscard, elle paraît avoir d'ailleurs été tout à fait la femme qui convenait à Robert et plus d'une fois les chroniques mentionnent la part qu'elle prit aux combats livrés par son mari. L'ascendant qu'elle conquit sur Guiscard lui permit de faire, à diverses reprises, désigner par celui-ci, comme successeur, son fils, Roger,

1. G. Ap., V, 295.

2. Malaterra, IV, 8, 21; *Hist. invent. S. Sabini*, AA. SS. 9 février, p. 330; Aimé, VIII, 33; *Alex.*, I, 62. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 292. Muratori, *Ant. It.*, t. I, p. 900. Cf. le diplôme de Sykelgaite, de décembre 1089, ind. XII, donnant à l'archevêque de Palerme la dime des Juifs de cette ville, dans Mongitore, *Bullae privilegia et instrumenta Panormitanae metropolitanae ecclesiae*, p. 6. Cf. Ducange, *Les familles normandes*, pp. 347-349.

3. Roucy, dép. de l'Aisne, arrond. de Laon.

4. Cf. AA.SS., 9 février, p. 329; *Histoire de Languedoc* (n. éd.), t. III, pp. 433, 504, 568, 575, 614, et t. IV, pp. 250 et 479.

5. Gaitelgrime est mentionnée dans un diplôme de 1086. Archives de la Cava, C. 2. Cf. Muratori, *Ant. It.*, t. V, p. 786. Sur Cécile, cf. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 20.

au détriment de Bohémond, mesure qui devait amener une longue période de troubles.

Guiscard, en mourant, laissait ses États absolument pacifiés, il avait réussi, on a vu avec quelles difficultés, à se faire reconnaître comme suzerain par tous les seigneurs de l'Italie du Sud. C'est à lui qu'il convient de faire honneur de la fondation de l'État normand d'Italie, car c'est lui qui le premier eut l'idée, qu'il réussit à réaliser, de réunir en un seul État les divers comtés établis par ses compatriotes. Il put arriver à s'imposer parce que, après la mort d'Onfroi, il avait su se créer une force militaire considérable qui, jointe à celle que lui laissa son frère, lui permit dès le début de se faire obéir. Plus tard, son alliance avec Roger de Sicile contribua beaucoup à l'établissement définitif de sa suprématie. Très fin politique, Guiscard sut tirer un merveilleux parti des besoins de la papauté. Que de chemin parcouru de la bataille de Civitate à la sortie de Grégoire VII de Rome, en 1084 ! Ce fut par sa conduite envers la papauté que Robert arriva à faire légitimer ses conquêtes. Il n'est pas besoin d'insister sur ses talents militaires, toute son histoire en fournit la preuve la plus éclatante. L'organisation qu'il sut donner à ses États ne fut pas moins remarquable, comme on le verra ailleurs ¹. D'un caractère absolu, Guiscard sut maintenir dans sa famille l'obéissance la plus parfaite; pas un de ses fils ne se révolta contre lui. Avec Guiscard se termine la période brillante du duché de Pouille, et la décadence commence. Il allait s'écouler près d'un demi-siècle avant que la fondation du royaume de Sicile vint jeter un nouvel éclat sur l'histoire des Normands d'Italie.

1. Cf. t. II, troisième partie, chapitre III.

CHAPITRE XII

LES SUCCESEURS DE GUISCARD. — LE DUC ROGER (1085-1111). —
LE DUC GUILLAUME (1111-1127).

Au moment où Guiscard mourut, Bohémond se trouvait en Italie ¹; son frère, Roger Borsa, que le duc avait désigné comme son héritier, craignit que le fils d'Auberée ne mit à profit son absence pour s'emparer de l'héritage paternel; il chercha donc aussitôt à s'assurer l'appui du gros de l'armée, que son père avait laissée à Bundicia. C'est là ce qui explique ses premières allées et venues. Roger s'embarqua au cap Ather et gagna Bundicia, sur les bords du golfe d'Arta; il parait avoir été reconnu sans difficulté par l'armée comme successeur de son père ². Aussitôt après, Roger retourna à Képhalonie pour prendre celles des troupes qu'il avait conduites à la conquête de l'île ³. Son départ de Bundicia, au dire de Guillaume de Pouille, fut suivi d'une panique; affolée par la mort de Guiscard, l'armée se serait débandée et aurait cherché à gagner l'Italie, le plus rapidement possible. Peut-être ne faut-il voir dans le pittoresque tableau que Guillaume de Pouille trace de cette panique, qu'une fiction poétique, et peut-être, en décrivant la terreur qui s'empara de l'armée à la nouvelle de la mort de Robert, le poète a-t-il simplement voulu rehausser le prestige de son héros afin de pouvoir s'écrier :

Mors unius erat multorum causa pavoris.

Il doit pourtant y avoir un fonds de vérité dans le récit de Guillaume de Pouille, mais je serais porté à attribuer la débandade de l'armée normande à une attaque inopinée des Grecs.

1. G. Ap., V, 223.

2. *Ibid.*, V, 345-347.

3. *Ibid.*, V, 372-387. Orderic Vital, l. VII, t. III, p. 188.

Les sources, il est vrai, ne mentionnent aucune bataille, mais il est bien difficile d'expliquer, sans cette hypothèse, la soumission de la plus grande partie des troupes normandes aux Byzantins. Même en admettant que certains vassaux de Guiscard aient été favorables aux Grecs, on ne peut guère justifier les paroles du poète sans admettre au moins un avantage partiel des Byzantins.

De Képhalonie Roger regagna avec sa mère l'Italie ; ils ramenaient avec eux le corps de Guiscard. Durant la traversée, une tempête s'éleva, le cadavre du duc tomba à l'eau, et ce fut à grand'peine qu'on l'en retira. Enfin les navires finirent par atteindre Otrante.

La hâte que Roger avait apportée à se faire reconnaître de l'armée montre qu'il n'était pas sans crainte sur la manière dont il serait accueilli en Italie. Il ne fut d'ailleurs pas pris au dépourvu, grâce à sa mère Sykelgaite qui guida très habilement sa conduite. Tous deux avaient été instruits des difficultés, qui ne manqueraient pas de se produire à la mort de Guiscard, par les événements de l'année 1073. Au moment où, à Bari, Robert avait failli mourir, toutes les compétitions qui devaient se produire à sa mort avaient éclaté, et Sykelgaite avait appris à connaître les partisans sur lesquels son fils pouvait compter. Elle avait donc pris à l'avance toutes les mesures propres à assurer à Roger l'héritage paternel. Dès avant la mort de Guiscard, Roger s'était assuré l'appui de son oncle, le comte de Sicile, qui, par la disparition de son frère, se trouvait le plus puissant seigneur de l'Italie méridionale ¹. Le grand comte fut amené à jouer entre ses neveux le rôle d'arbitre, rôle dont il sut admirablement tirer parti pour accroître à la fois son influence et ses possessions territoriales.

Nous ne connaissons exactement, ni la date à laquelle Roger revint en Italie, ni ses premiers rapports avec Bohémond. Nous savons que, à son retour, Roger fit enterrer son père dans l'église du monastère de la Sainte-Trinité de Venosa ². Guiscard avait sans doute choisi lui-même ce lieu pour sa sépul-

1. Malaterra, III, 42.

2. G. Ap., V, 401 et suiv.

ture, car il avait fait reconstruire l'église du monastère. Il reste encore quelques traces de la construction de Guiscard dans l'église actuelle ¹.

D'après Orderic Vital ², Bohémond était à Salerne quand il apprit le retour de sa belle-mère et de son frère; craignant d'être empoisonné par Sykelgaite, il se serait enfui auprès de Jourdain de Capoue et aurait aussitôt avec celui-ci commencé les hostilités contre Roger. On ne saurait accorder une créance absolue à ces renseignements, car il faut tenir compte du caractère légendaire de toute cette partie de l'ouvrage du chroniqueur normand. Orderic raconte, en effet, que Sykelgaite aurait empoisonné son mari, or ceci est inexact, car Sykelgaite n'était pas auprès de Guiscard quand il tomba malade, et de plus l'empoisonnement de celui-ci, alors que Bohémond était en Italie et Roger à Képhalonie, aurait été une faute grossière que Sykelgaite n'a certainement pas commise. Sauf la retraite de Bohémond à Capoue, il me paraît qu'il n'y a pas lieu d'ajouter foi au témoignage d'Orderic. Il est au contraire très naturel que Bohémond ait cherché un appui auprès du prince de Capoue, puisque son frère était soutenu par le comte de Sicile.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Roger fut reconnu comme duc de Pouille dans le courant de septembre 1085 ³. L'interven-

1. Cf. Bertaux, *I monumenti medievali della regione del Vulture* (Napoli, 1897), in-4°, p. xii et suiv.

2. Orderic Vital, l. VII, t. III, p. 181.

3. En août 1086, ind. IX, Roger compte la 1^{re} année de son règne (Arch. de la Cava, C. 5). En août 1088, ind. XI, la 3^e (Arch. de la Cava, C. 13). En septembre 1092, ind. I, la 6^e (Arch. de la Cava, C. 35). En septembre 1049, ind. 3, la 10^e (Archives de la Cava, D. 2). En septembre 1103, ind. 12, la 19^e (Archives de la Cava, I. 40). L'année de règne change donc en septembre. Ce que confirment les actes donnés en octobre (Archives de la Cava, C. 8, octobre 1086, 2^e année, C. 30, octobre 1091, 7^e année). Dans l'acte des archives de la Cava, C. 25, octobre 1090, on compte la 4^e année de Roger, mais cet acte est faux, il a été composé à l'aide de l'acte C. 8, dans lequel on a introduit deux nouvelles phrases: l'une donnant à l'abbé du monastère de la Cava la juridiction civile, la seconde autorisant les moines et les hommes du monastère, dans les *plateae* où ils sont exempts de droits, à jurer sur les évangiles qu'ils ont le droit de ne rien payer, sans qu'on puisse exiger d'eux aucune autre justification de leur droit. Les deux actes portent les suscriptions de Hugues, archevêque de Lyon, et de Richard, abbé de Marseille, qui, en 1085, étaient en Italie et ont joué un rôle dans l'élection du pape, tandis que, en 1089, leur présence à Salerne est improbable. Cf. *infra*, p. 292, note 4.

tion du comte de Sicile facilita beaucoup l'arrivée au pouvoir de son neveu et celui-ci lui en témoigna sa reconnaissance, suivant d'ailleurs ce dont ils étaient convenus, par la remise de tous les châteaux de Calabre, possédés en commun par Roger et Guiscard ¹. On a cru qu'il fallait interpréter le passage de Malaterra autrement que je ne le fais et l'on a dit que Roger Borsa avait accordé à son oncle la moitié de Calabre qu'il avait héritée de son père. Cette interprétation provient de ce que l'on n'avait pas éclairci la question du partage de la Calabre entre Robert Guiscard et son frère. J'ai montré à ce propos que les deux frères avaient été co-propriétaires des châteaux et des villes conquis et qu'il n'y avait pas eu de partage ². De même, il faut entendre le passage où Malaterra nous rapporte la convention passée entre le fils de Guiscard et son oncle dans un sens restreint. Le chroniqueur emploie le mot « *castella* » : il s'agit uniquement de châteaux et la preuve en est que, en août 1090, le fils de Guiscard possède encore Tropea, ce qui ne serait pas s'il avait cédé toute la Calabre à un oncle ³.

Le nouveau duc ne tarda pas à être aux prises avec de graves difficultés. Le grand comte, peu après l'installation de son neveu, fut rappelé de Pouille en Sicile par une attaque des Musulmans, qui, de Syracuse, étaient venus à nouveau ravager les côtes de Calabre, de Nicotera à Squillace. A peine Roger de Sicile était-il parti, que Bohémond se révolta contre son frère et occupa Oria, Otrante et Tarente ⁴. Roger fut obligé de céder à son frère, outre les trois villes dont il s'était emparé, Gallipoli et toutes les possessions de Geoffroi de Conversano, c'est-à-dire presque toute la région qui s'étend de Conversano à Brindisi ⁵. Ainsi, dès les premiers mois du nouveau règne, les États de Guiscard se trouvèrent démembrés et Bohémond réussit à se rendre presque aussi puissant que son frère. Nous n'avons pas de détails sur la révolte de Bohémond; tout ce que

1. Malaterra, III, 42.

2. Cf. *supra*, p. 200.

3. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 204.

4. Malaterra, IV, 1.

5. *Ibid.*, IV, 4.

nous savons, c'est que la paix fut rétablie entre les deux frères, dès le mois de mars 1086. A cette date, en effet, Sykelgaita donne à Ourson, archevêque de Bari, ses droits sur les Juifs de cette ville, et son diplôme est souscrit par Bohémond et Roger¹. Au mois de mai de la même année, nous retrouvons les deux fils de Guiscard souscrivant un diplôme par lequel Roger cède à l'archevêque de Bari les terres de Coccena et Betteiano². Un autre diplôme, également du mois de mai, nous montre que les deux frères passèrent ensemble une partie de ce mois à Salerne, où ils souscrivirent tous les deux le diplôme³ par lequel Roger accorde à Pierre, abbé de la Cava, le port de Vietri⁴. Nous retrouvons encore Roger et Bohémond souscrivant, durant le même mois, un diplôme en faveur de Béranger, abbé de la Sainte-Trinité de Venosa⁵.

Deux diplômes nous apprennent que, durant l'été 1086, le duc Roger se rendit dans ses possessions de Sicile. Au mois d'août⁶, il était à Palerme où nous le voyons donner à l'archevêque Auger la terre de Gallo⁷ dans les environs de Palerme, et quatre vilains à Misilmeri⁸. Pendant son séjour à Palerme, Roger donna à l'abbaye de la Cava le monastère de la Sainte-Trinité de Bari⁹. Bohémond ne paraît pas avoir accompagné Roger en Sicile, tandis que Robert II Guiscard, son frère, le suivit, ainsi que Pierron, comte

1. *Cod. dipl. Barese*, t. I, p. 36 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 38.

3. Archives de la Cava, B. 39. Ce diplôme est sûrement donné à Salerne, bien que la date de lieu ne s'y trouve pas. Roger parle en effet du monastère de la Cava en ces termes : « *Quod constructum est foris hanc a deo nobis concessam Salernitanam civitatem* ; » or les diplômes donnés pour la Cava en dehors de Salerne ne portent jamais cette formule ; le duc, parlant d'une ville où il ne réside pas, dit : « *nobis a deo concessam* », sans employer le démonstratif, cf. v. g. Archives de la Cava, C. 5.

4. Vietri sul mare, circond. et prov. de Salerne.

5. Del Giudice, *Codice diplomatico Angioino*, t. I, appendice p. xxv. Cet acte est vidimé dans un diplôme de Charles d'Anjou (1267) ; la copie porte la date de 1096, qu'il faut corriger en 1086, ainsi que l'indiquent et l'indiction et l'année de règne (1^{re} année). La correction proposée par l'éditeur est inadmissible, car elle ne tient pas compte de l'année de règne.

6. Mongitore, *Bullæ privilegia et instrumenta Panormitanæ ecclesiæ*, p. 4.

7. Gallo, tout près de Palerme. Cf. Mongitore, *op. cit.*, p. 5.

8. Misilmeri, circond. et prov. de Palerme.

9. Archives de la Cava, C. 5.

de Lesina, et Roger de Barneville ¹. Dès le mois d'octobre 1086, Roger était revenu à Salerne ². Il commença alors à prendre une part active aux négociations dont la succession de Grégoire VII était l'objet depuis plus d'une année.

Grégoire VII était mort, à Salerne, le 25 mai 1085. Sentant sa fin approcher, il avait recommandé au choix des cardinaux Didier, abbé du Mont-Cassin; Hugues de Bourgogne, archevêque de Lyon; Othon, évêque d'Ostie, et Anselme, évêque de Lucques. Après la mort du pape, on prit toutes les mesures nécessaires pour nommer en paix son successeur. Jourdain de Capoue se rendit à Rome, pour assurer l'ordre; il y arriva le jour de la Pentecôte (8 juin). L'antipape avait été, peu auparavant, chassé de la ville par la population. Dès les premiers jours, la candidature de Didier rencontra un grand nombre de partisans et il semblait que la conciliation pût se faire sur son nom, car l'abbé du Mont-Cassin était en bons termes avec Henri IV et avec les Normands; mais Didier se refusa à accepter la papauté et conseilla d'attendre les avis de la comtesse Mathilde. Comme le temps passait, un parti, à la tête duquel paraît avoir été Jourdain, voulut imposer de vive force la tiare à Didier. Celui-ci quitta brusquement Rome et retourna au Mont-Cassin, d'où il se mit à engager les Normands et les Lombards à venir en aide à l'Église ³.

Quels furent les motifs de la conduite de Didier? Il semble qu'à ce moment Didier ait refusé le pontificat parce qu'il ne trouvait pas son parti assez fort. C'est ce qui expliquerait son brusque retour au Mont-Cassin et les démarches qu'il fit pour recruter des troupes. Il réussit à en trouver, mais le retour à Rome fut ajourné, à cause de l'été. Peut-être aussi, Didier, voulut-il voir, avant de s'engager, ce qui adviendrait de la succession de Guiscard. Vers l'automne, Jourdain offrit à Didier de le conduire à Rome, mais celui-ci refusa, à moins qu'on ne lui promit de ne pas le faire pape de force. N'ayant pu obtenir cette promesse, il demeura au Mont-Cassin ⁴.

1. Ils souscrivent le diplôme cité *supra*, p. 289, note 9.

2. Archives de la Cava, C. 8. Il donne un diplôme en faveur de l'abbaye.

3. Pet. Diac., III, 63.

4. *Ibid.*

On resta ainsi dans l'incertitude jusqu'à Pâques 1086 (5 avril); à ce moment, un grand nombre de cardinaux et d'évêques se trouvèrent réunis à Rome; désireux de faire cesser, au plus vite, la vacance du siège pontifical, ils demandèrent à Didier et aux cardinaux qui l'avaient accompagné dans sa retraite, de venir à Rome, afin qu'il fût possible de procéder à l'élection. On adressa la même demande à Gisolf de Salerne, qui était revenu récemment de France, où Grégoire VII l'avait envoyé en mission. Gisolf exerçait, sans doute encore, le commandement militaire de la Campanie, que lui avait confié le pape défunt. Le 23 mai, l'assemblée des cardinaux se trouva au complet¹. La ville était toujours divisée en deux camps, mais le parti impérial se trouvait privé de son chef naturel, le préfet, qui était prisonnier du duc Roger, sans doute depuis la prise de Rome par Guiscard. L'antipape était alors à Ravenne². Les cardinaux se réunirent au pied du Palatin, près de l'église Santa-Lucia. Malgré les instances qui lui furent faites, Didier refusa formellement le pontificat, et, après s'être entendu avec le chef du parti pontifical à Rome, Cencio Frangipani, il proposa de nommer l'évêque d'Ostie; en même temps, comme il prévoyait que cette nomination soulèverait des mécontentements, il s'engagea à fournir au futur pape un asile au Mont-Cassin. On éleva des difficultés au sujet de cette candidature que l'on prétendit contraire au droit canon et l'assemblée finit par élire Didier, qui reçut le nom de Victor III.

Dans toutes ces négociations on n'avait tenu aucun compte du duc Roger qui dut être peu satisfait de voir le rôle de protecteur de la papauté joué par Jourdain; de plus, Roger dut être mécontent de l'importance attribuée à Gisolf, en qui il devait voir un compétiteur toujours possible. Le choix de Didier ne pouvait pas être agréable au duc qui avait eu des difficultés avec le nouveau pape au sujet de la nomination de l'archevêque de Salerne. Roger prit donc une mesure, qui, en amenant le trouble dans Rome, devait

1. Pet. Diac., III, 66.

2. Jaffé-L., 5523.

lui permettre d'intervenir; il remit en liberté le préfet de Rome¹. Le résultat de cette manœuvre fut rapide. Quatre jours après son élection, le nouveau pape était obligé de quitter Rome devant l'émeute; il s'enfuit par Terracine et vint se réfugier au Mont-Cassin. Il semble bien que l'on ait été surpris par le soulèvement des Romains, car Jourdain paraît ne pas avoir été à Rome au moment de l'élection. A la nouvelle de ce qui s'était passé, il vint offrir au pape de le reconduire à Rome avec ses troupes, mais l'expédition fut encore remise, à cause de l'été.

Tout l'automne 1086 fut occupé par des négociations, sur lesquelles nous sommes mal renseignés. L'élection de Victor III avait mécontenté deux des candidats à la tiare, l'évêque d'Ostie et Hugues, archevêque de Lyon. Ce dernier commença aussitôt une sourde campagne contre Victor III et réussit à recruter un certain nombre de partisans. Après avoir rejoint Didier au Mont-Cassin, quelques cardinaux ne s'entendant pas avec lui se rendirent, à Salerne, auprès de Roger². Avec eux, étaient Hugues, archevêque de Lyon; Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, et l'archevêque d'Aix, Pierre Gaufridi³. Nous savons, par un diplôme de Roger, que Hugues et Richard se trouvaient à Salerne dans le courant d'octobre 1086⁴. Sur quoi portèrent les négociations qui eurent lieu alors? Nous sommes à ce sujet dans une ignorance complète. Sans doute, Roger chercha à obtenir des cardinaux dissidents que, dans le cas où l'un d'eux serait élu pape, on nommerait au siège de Salerne le candidat de son choix. C'est là, en effet, ce qui, d'après les négociations postérieures, paraît lui avoir surtout tenu à cœur. Dans tous les cas, on commença, à partir de ce moment, à faire à Didier un grief des relations qu'il avait entretenues avec Henri IV et de l'excommunication qu'il avait encourue un moment.

Victor III décida la réunion d'un concile en mars 1087. Capoue fut choisie comme lieu de réunion⁵. Il ressort de ce choix que le

1. Pet. Diac., III, 67.

2. Cf. une lettre d'Hugues, archev. de Lyon, Migne, P.L., t. 157, col. 513.

3. Cf. Albanès, *Gallia Christ. novissima*, p. 51.

4. Archives de la Cava, C. 8.

5. Victor III agit encore comme ayant été nommé vicaire apostolique, cf. Hugues de Lyon, *loc. cit.*, 512 : « *concilium in Capuam sicut illarum partium apostolicus vicarius congregavit.* »

pape est alors entièrement soumis à l'influence de Jourdain et de Gisolf. Ce dernier et l'évêque d'Ostie avertirent de la réunion du concile les cardinaux dissidents et, en même temps, Jourdain tâchait d'amener Roger à un accommodement: il réussit à le décider à assister au concile. Quand l'assemblée fut réunie, Victor III déclara qu'il acceptait le pontificat. Comptant sans doute sur l'appui du duc, les cardinaux hostiles à Didier lui demandèrent de se justifier des accusations portées contre lui; sur son refus, ils quittèrent l'assemblée. Le duc ne les suivit pas; il demanda à nouveau à Victor III de désigner son candidat, Alfano, comme archevêque de Salerne, et ce fut seulement quand il eut essuyé un refus qu'il se retira à son tour.

Quand Victor III vit que Roger songeait à quitter Capoue, il craignit que le duc ne prit le parti des cardinaux dissidents et se décida alors à acquiescer à sa demande. Il le fit appeler pendant la nuit et lui accorda la nomination d'Alfano, comme archevêque de Salerne. Fort de l'appui de Roger, Victor III revêtit les insignes pontificaux. Grâce à Roger, à Jourdain et à Gisolf, le pape put rentrer à Rome pour s'y faire consacrer. Les Normands s'emparèrent de force de la basilique de Saint-Pierre, où l'antipape s'était retranché, et Victor III fut consacré, le 9 mai.

L'appui prêté au pape par le duc de Pouille eut pour résultat de détacher l'évêque d'Ostie du parti d'Hugues de Lyon et ce fut lui qui consacra le pape. Au bout de quelques jours, Victor III s'éloigna de Rome, où il fut rappelé peu après par la comtesse Mathilde, qui l'installa au Latran. Vers la fin de juillet, le pape regagna le Mont-Cassin; en août, il se rendit à Bénévent d'où il excommunia les cardinaux dissidents, puis revint au Mont-Cassin où il mourut en septembre¹. Balloté entre ses craintes et son désir d'être pape, Victor III eut un pontificat lamentable. On ne voit guère ce que Roger gagna à l'appuyer; la nomination d'un candidat de son choix à l'archevêché de Salerne n'était pas une récompense suffisante, et il semble bien que l'archevêque de Lyon avait raison, quand il écrivait que le duc avait été trompé par le prince

1. Cf. Hirsch, *op. cit.*, dans *Forschungen*, t. VII, p. 91 et suiv.

de Capoue. Celui-ci avait tout intérêt à voir l'ami de sa maison devenir pape, car il pouvait espérer tirer de ce choix de grands avantages. La mort de Victor III empêcha de se réaliser toutes les espérances que Jourdain avait pu concevoir.

Au mois de mai 1087, Roger accorda à Guillaume, abbé du monastère San Angelo de Mileto, l'église de San Filippo à Aiello. Il est curieux de voir que le diplôme est souscrit par l'archevêque de Palerme Auger; Gautier, évêque de Malvito; Constantin évêque de Venosa; Pascal, évêque de Bisignano; Robert, évêque de Firenzola. Tous ces prélats avaient sans doute assisté au concile ¹.

A la fin de l'été 1087, ou tout au début de l'automne, Bohémond et Roger, qui, en juin, souscrivaient ensemble un diplôme pour Ourson, archevêque de Bari, se déclarèrent la guerre sans que nous sachions exactement pour quels motifs ². Bohémond avait su se créer des partisans parmi les vassaux de son frère; il gagna Mihera, fils d'Hugues Falluca et seigneur de Catanzaro, et l'amena à désavouer le duc Roger, son légitime seigneur ³.

Bohémond commença les hostilités en essayant de surprendre son frère à Fragneto, près de Bénévent ⁴. Il échoua complètement et gagna Tarente, où il était en octobre. Les succès, qu'il remporta dans le midi, compensèrent bientôt sa première défaite. Bohémond entraîna dans son parti Hugues de Clermont ⁵ et sut gagner plusieurs villes, entre autres Rossano et Cosenza. Il promit aux habitants de cette dernière ville, de démolir, s'ils se donnaient à lui, le donjon construit par son frère. Tandis que Bohémond assiégeait la citadelle de Cosenza, Roger rassemblait des troupes et, en même temps, faisait demander assistance au comte de Sicile; celui-ci vint au secours de son neveu, mais avant qu'ils eussent opéré leur concentration, la citadelle de Cosenza fut

1. Archives du collège grec à Rome, A. X.

2. *Cod. dipl. Barese*, t. I, p. 59.

3. Malaterra, IV, 9.

4. Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 411.

5. Hugues de Clermont est connu par divers diplômes. Cf. Trinchera, *op. cit.*, p. 96; Ughelli, *op. cit.*, t. VII, pp. 71-72. *Cod. Vat. lat. Regin.*, n° 378, f° 26. Il avait épousé Guimarga et eut pour fils Alexandre de Clermont, qui épousa Avenna.

prise et complètement rasée par Bohémond. Les deux Roger, aidés par Raoul de Loritello, réussirent pourtant à s'emparer de Rossano ¹. Cependant Bohémond, en apprenant l'arrivée de son oncle et de son frère, ne voulut pas se laisser assiéger dans Cosenza ; il y laissa, pour maintenir les habitants, Hugues de Clermont et s'enfuit à Rocca Falluca ². Roger crut que son frère était à Maïda ³ et vint assiéger cette place ; quand il connut son erreur, il alla mettre le siège devant Rocca Falluca. A ce moment, sans doute par l'intervention du comte de Sicile, des négociations furent engagées. On convint d'une entrevue pour conclure les derniers accords et l'on choisit Sant' Eufemia comme lieu de rencontre. Mais, au jour fixé, Mihera se présenta seul ; Bohémond s'était enfui à Tarente. Roger profita néanmoins de l'occasion pour conclure avec l'allié de son frère un traité particulier par lequel il acquit Maïda. Peu après, nous ne savons comment, la paix fut conclue entre Bohémond et Roger (1089), et le duc donna à son frère Cosenza et Maïda. Un nouvel accord eut lieu ensuite, par lequel les deux frères échangèrent Cosenza et Bari. Tous deux avaient promis aux habitants de chacune de ces villes de n'y pas construire de citadelles ⁴ ; l'échange leur permit de violer leur promesse. Roger récompensa ses alliés, Raoul de Loritello et le comte de Sicile, en leur donnant l'investiture des terres de Mihera.

Cette campagne se termina par une nouvelle diminution des possessions de Roger, tandis que Bohémond, maître de tout le pays depuis Bari jusqu'à Otrante, se voyait en outre attribuer quelques places en Calabre ⁵.

Roger rentra à Salerne dans le courant de mars ; nous avons, en effet, daté de ce mois, un acte en faveur de l'abbaye de la Cava ⁶.

1. Malaterra, IV, 10-11.

2. Près de Catanzaro. Cf. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 426.

3. Circond. de Nicastro, prov. de Catanzaro.

4. Bohémond était seigneur de Bari, dès décembre 1090. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 29. Cf. les observations de l'éditeur sur l'authenticité du document, dont l'original me paraît vrai.

5. Cf. *Cod. dipl. Bar.*, t. II, p. 221. Il n'y a pas eu en Calabre d'acquisition de Bohémond après cette date.

6. Archives de la Cava, C. 17. Je ne crois pas authentique le diplôme du

Il semble que le duc soit demeuré à Salerne durant les mois de juin et de juillet ¹.

La guerre, qu'il avait soutenue contre Bohémond, avait empêché Roger d'intervenir dans l'élection du successeur de Victor III. Le 12 mars 1088, à Terracine, on avait élu, comme pape, l'évêque d'Ostie, qui prit le nom d'Urbain II ². Pendant les premiers temps de son pontificat, Urbain II paraît avoir été en très bons termes avec le prince de Capoue. Il annula l'union de la fille de Jourdain et de Renaud, fils de Geoffroi Ridel, et accorda à la première la permission de contracter un nouveau mariage ³. Désireux de rétablir la paix, le pape alla à Troina voir le comte de Sicile, sans doute pour le prier d'intervenir et d'aider à rétablir l'ordre ⁴.

Peut-être, dans le courant de 1088, y eut-il un soulèvement à Amalfi; nous avons, en effet, un acte de juillet 1088, daté de la première année de Gisolf ⁵ comme duc d'Amalfi, et dans une de ses lettres Urbain II parle de « son cher fils, le prince de Salerne et duc d'Amalfi ». Il semble bien qu'il faille entendre par là Gisolf, car jamais les princes normands ne sont désignés dans les actes pontificaux par le titre de prince de Salerne. Nous ne savons rien d'autre sur cette révolte d'Amalfi, si ce n'est qu'elle était certainement terminée le 20 avril 1089 ⁶.

En septembre de cette même année, le pape soucieux de rétablir la paix entre les Normands vint à Melfi, où il tint un synode ⁷.

duc Roger, de janvier 1088, Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 450; en effet, il se termine par la formule de corroboration suivante: « *propria manu nostri formiratorum formiratum confirmari jussimus*. Cette formule étrange me paraît copiée sur la formule postérieure: *per manus amirati amiratorum*.

1. Archives de la Cava, C. 19. Arch. de la cathédrale de Salerne, Arc. I, 40, éd. dans Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 15.

2. Pet. Diac., IV, 2.

3. Jaffé-L., 5382.

4. Malaterra, IV, 12-13, pp. 593-594.

5. Di Meo, *op. cit.*, t. VIII, ad an. 1088, p. 294. Jaffé-L., 5362; dans un acte de 1090 juillet, ind. 13. Archives de la Cava, C. 32, Richard le sénéchal donne des biens, sis dans la région de Salerne, qui lui ont été attribués par le duc Roger, qui les a confisqués *merito* à Jean, fils de Tripoald, comte du palais.

6. Di Meo, *op. cit.*, t. VIII, ad an. 1089, p. 296.

7. Cf. Jaffé-L., *op. cit.*, t. I, p. 664.

Roger se rendit auprès de lui et fut investi du duché de Pouille et de la Calabre ¹. Urbain II, profitant de ce que de nombreux seigneurs étaient venus à Melfi, attirés par sa présence et par celle du duc, fit jurer à tous ceux qui s'y trouvèrent d'observer la trêve-Dieu. De Melfi, le pape se rendit à Bari, où il consacra l'archevêque Elie (5 octobre) ². Le 11 octobre, il était à Trani ³; il se rendit ensuite à Brindisi où il consacra l'église ⁴.

Au mois d'avril 1090, mourut Sykelgaite ⁵, et, en novembre, Jourdain de Capoue ⁶. La disparition de celui-ci amena l'éclipse momentanée de la puissance de la principauté de Capoue, pour laquelle une période de troubles s'ouvrit alors. Renaud Ridel, seigneur de Gaëte, attaqua le Mont-Cassin, dans le courant de janvier 1091. Il fut obligé par les comtes d'Aquino à se soumettre et dut venir à Capoue pour restituer ce qu'il avait pris ⁷. L'intervention d'Urbain II, qui résidait alors à Capoue, ne fut certainement pas étrangère à ce résultat ⁸. Mais, à peine le pape, à la fin de janvier 1091 ⁹, avait-il quitté Capoue que les habitants de la ville se soulevèrent contre Gaitelgrime, la veuve de Jourdain, qui gouvernait au nom de ses trois fils mineurs Richard, Robert et Jourdain. Gaitelgrime dut se réfugier à Aversa ¹⁰. Peu après, Renaud Ridel était chassé à son tour de Gaëte par une révolution et se réfugiait à Pontecorvo ¹¹. Il fut remplacé par le comte Landon que nous ne connaissons pas par ailleurs, mais qui est certainement un lombard. Les comtes

1. Lupus Protospat., ad an. Romoald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIV, p. 412.

2. *Cod. dipl. Bar.*, t. I, p. 62.

3. Jaffé-L., 5413.

4. Lup. Protospat., ad an. 1089.

5. Pet. Diac., IV, 8. *Necrol. Cas.*, dans Gattola, *Acc.*, t. I, p. 854. Elle fut enterrée au Mont-Cassin.

6. Pet. Diac., IV, 10.

7. *Ibid.*, IV, 9.

8. Jaffé-L., 5438.

9. Jaffé-L., 5441-5442. Il faut regarder comme faux le privilège de Roger et Bohémond en faveur du monastère de Banzi. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VIII, p. 318 et suiv.

10. Pet. Diac., IV, 10.

11. Cf. *Cod. Caiet.*, t. II, p. 153, note a. Renaud Ridel continue à s'intituler duc de Gaëte, mais ses actes sont tous donnés à Pontecorvo.

d'Aquino profitèrent de ces troubles pour attaquer Sora, défendue par Jonathas, frère de Jourdain de Capoue¹.

Pendant ce temps nous ne savons rien de Roger. En août 1090, avec son frère Bohémond, il faisait une donation au Mont-Cassin²; il est probable qu'il devait être à Salerne, au début d'octobre, quand Urbain II y vint³. Pendant l'hiver 1091, éclata la rébellion de Cosenza; nous en ignorons les motifs, la situation parut suffisamment grave à Roger pour qu'il demandât assistance à son oncle et à Bohémond⁴. En mai, le duc vint mettre le siège devant la ville, dont il s'empara en juillet. Cette nouvelle intervention du comte de Sicile coûta à son neveu la moitié de la ville de Palerme. Vers le même moment, Jonathas s'emparait d'Adénolf, comte d'Aquino: il le relâcha peu après, grâce à l'intervention de l'abbé du Mont-Cassin, mais lui fit promettre une rançon de mille livres, pour laquelle il dut laisser ses fils en otage. A la fin de 1091, Oria se souleva contre Bohémond qui fut défait⁵.

On voit que l'anarchie la plus complète règne dans toutes les possessions normandes. Roger est impuissant à rétablir l'ordre; il se borne à faire des donations aux monastères, et seuls les actes nous renseignent à son sujet. En août 1091, il donne à l'abbaye de la Cava le monastère de Saint-Adrien, au territoire de Rossano; en octobre, il fait donation de deux pièces de terre, sises près de Salerne, à Jean, son notaire⁶. En mai 1092, il donne au monastère de Saint-Jean d'Aversa, l'église Saint-Jean de Troia⁷. Dans ce diplôme figure pour la première fois le nom d'Alaine, femme du

1. Peř. Diac., IV, 14. Cf. *supra*, p. 112.

2. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 205. Sur un diplôme d'août 1089, cf. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 29, note de l'éditeur.

3. Jaffé-L., 5438.

4. Malaterra, IV, 17.

5. Lup. Protospat., ad an.

6. Trinchera, *op. cit.*, n° LII, p. 68-69. Archives de la Cava, C. 30. Le diplôme du 20 octobre 1091 en faveur de l'église d'Amalfi, Ughelli, t. VII, p. 295 est faux, il ne présente aucun des caractères diplomatiques des actes de Roger; de même le diplôme d'avril 1094. *Ibid.*, Cf. Chalandon, *La diplomatie des Normands de Sicile et de l'Italie méridionale*, dans *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École fr. de Rome*, t. XX, p. 155.

7. *Regii neap. arch. monum.*, t. V, n° 455.

duc. D'après Romuald de Salerne ¹, le mariage de Roger avec Alaine, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, aurait eu lieu cette même année; l'acte en question permet de placer le mariage dans les premiers mois de 1092.

Au mois d'août 1092, Roger est condamné par le pape à rendre à l'archevêque de Salerne, Alfano, certains biens qu'il avait usurpés ². Le 5 septembre, le duc assiste à la consécration de l'église de la Cava ³. Durant l'automne, Urbain II, cherchant sans doute à rétablir la paix, fit un nouveau voyage dans l'Italie du sud; il alla jusqu'à Tarente ⁴. Le 14 janvier 1093, il était à Salerne et, en présence du duc Roger, il confirmait certains privilèges au Mont-Cassin ⁵. En mars ⁶, il tenait un nouveau concile à Troia pour obtenir que l'on respectât la trêve-Dieu. Il fut décidé que si quelqu'un rompait l'engagement juré, l'évêque devait l'avertir trois fois; si, après ces trois avertissements, le coupable ne se soumettait pas, l'évêque après avoir pris l'avis du métropolitain, ou celui d'un ou deux évêques voisins, devait prononcer une sentence d'excommunication et en donner connaissance par écrit à tous les évêques. Aucun de ceux-ci ne devait dès lors admettre le condamné à la communion; bien plus, chacun, dès l'avis reçu, devait confirmer la sentence ⁷.

Le rôle important que nous voyons jouer par Urbain II et son intervention constante dans les affaires de l'Italie méridionale témoignent de l'impuissance absolue de Roger à faire régner l'ordre dans ses États. Les efforts du pape devaient d'ailleurs être complètement inutiles.

Dans le courant de 1093 ⁸, Roger tomba si gravement malade

1. Romuald de Salerne, ad an. 1092, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 412.

2. Pflugk Hartung, *Acta*, t. II, p. 49.

3. Jaffé-L., 5479.

4. Jaffé-L., 5468, 5470. Lup. Protospat., ad an. 1093.

5. Jaffé-L., 5479.

6. Bernold, *Chronicon*, ad an. 1093, dans M.G.H.SS., t. V, p. 456.

7. Labbé, *Concilia*, t. X, p. 492.

8. Nous avons un diplôme de Roger, d'avril 1093, en faveur de l'église de Cosenza, Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 191. Bien que la date comprenne la date de jour, ce qui est anormal dans la chancellerie de Roger, ce diplôme est rédigé pour le reste, suivant les règles ordinaires de la chancellerie ducale, et me paraît authentique.

à Melfi ¹, que le bruit de sa mort se répandit partout ². Aussitôt Bohémond se fit reconnaître par un certain nombre des vassaux que Roger avait en Calabre. Pendant ce temps, Guillaume de Grantmesnil, qui avait épousé Mabille, fille de Guiscard, s'emparait de Rossano. A son exemple un certain nombre de seigneurs se révoltèrent. Le comte de Sicile, qui ne voulait pas laisser Bohémond agrandir ses États, l'empêcha de s'installer en Calabre et le contraignit à se retirer. Cependant Roger se rétablissait; Bohémond voyant que, à cause de l'intervention du comte de Sicile, il ne pouvait triompher, vint trouver son frère à Melfi et lui remit les places dont il s'était emparé. Guillaume de Grantmesnil, établi à Rossano, refusa de se soumettre ³. Roger, Bohémond et le comte de Sicile conduisirent contre lui des forces importantes et occupèrent en peu de temps les principales places qui lui appartenaient. Il est curieux de voir que les gens de Rossano s'étaient soulevés contre le duc par suite du mécontentement qu'ils éprouvaient à avoir un archevêque latin; il suffit que Roger leur promît de les laisser nommer un archevêque grec pour qu'ils rendissent la place. En peu de temps, Guillaume se vit réduire à la dernière extrémité; le duc confisqua tous les biens que Grantmesnil tenait de lui; ce dernier accompagné de sa femme se réfugia à Constantinople ⁴.

En septembre 1094, Roger était de retour à Salerne, où il faisait une donation à l'abbaye de la Cava ⁵. En décembre de la même année, l'église de Tropea était à son tour l'objet d'un acte gracieux ⁶. Nous avons vu les motifs de la révolte de Rossano, il semble, à ce propos, qu'Urbain II ait exercé une influence peu heureuse sur le duc. Il chercha, cela est certain, à obtenir l'abrogation du rite grec dans les États de Roger. En dehors de

1. Ughelli, *op. cit.*, t. I, p. 923, a publié un diplôme du duc Roger daté de Melfi, novembre 1093. Ce document ne présente aucun des caractères diplomatiques des actes émanés de la chancellerie du duc de Pouille.

2. Malaterra, IV, 20.

3. *Ibid.*, IV, 21 et suiv.

4. Mabille rentra plus tard en possession d'une partie de ses biens, Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 482.

5. Arch. de la Cava. O. 2.

6. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 431.

Rossano, nous avons encore Tropea où, en 1094, il est parlé du premier évêque latin. Ces mesures furent maladroites; Roger ne comprit pas tout d'abord l'intérêt qu'il y avait à respecter les croyances de chacune des races qui lui étaient soumises. Mais la leçon donnée par les gens de Rossano ne sera pas inutile, et elle montrera aux princes normands l'utilité de pratiquer envers les diverses races sur lesquelles ils dominent une large tolérance.

Urbain II, d'ailleurs, voyait parfaitement combien peu il pouvait compter sur l'appui du duc de Pouille et cherchait de plus en plus à faire jouer le rôle de protecteur de la papauté par le comte de Sicile. A ce sujet il conçut un plan très habile. On sait que le parti hostile à Henri IV avait su gagner le fils de l'empereur, Conrad, qui s'était réfugié auprès de la comtesse Mathilde. En 1095, le pape fit épouser à Conrad une fille du comte de Sicile ¹. Par là nous pouvons constater la diminution de l'influence du duc Roger et l'accroissement de celle de son oncle.

Dans son gouvernement, Roger paraît avoir manqué d'habileté et d'esprit politique. Il crut que, parce qu'il descendait d'une mère lombarde, la domination normande était définitivement acceptée par ses sujets et il commença à traiter sur le même pied les Lombards et les Normands. Jusque là, les princes normands s'étaient soigneusement gardés de confier des châteaux à leurs sujets indigènes; Roger s'écarta de cette mesure et croyant pouvoir compter sur la fidélité de ses sujets lombards, il leur confia la garde des citadelles de différentes villes ². Il agit ainsi notamment avec les Amalfitains. Il était encore trop tôt pour tenir cette conduite, et l'antagonisme entre vainqueurs et vaincus subsistait toujours, aussi le résultat de la mesure prise par le duc ne se fit pas attendre; les Amalfitains se révoltèrent, au début de 1096 ³, et établirent un duc, Marin. Roger fut de nouveau obligé de faire

1. Cf. *infra*, p. 350. En décembre 1095, Roger était à Reggio où il fit une donation à Girard, évêque de Troia (Archives capit. de Troia, B. 7).

2. Malaterra, IV, 24.

3. Camera, *op. cit.*, t. I, pp. 293-294, en janvier 1097, on compte la première année de Marin; en juin 1098, troisième année. Le début du règne est donc entre janvier et juin.

appel à son frère et à son oncle. Ce dernier exigea pour intervenir la promesse qu'il aurait la moitié de la ville lorsqu'elle serait prise; ce fut seulement après avoir arraché au duc cet engagement qu'il consentit à l'aider avec sa flotte et de nombreuses troupes de terre. Mais à peine le siège d'Amalfi était-il commencé que se répandit le bruit de la prochaine croisade, prêchée l'année précédente par Urbain II, à Clermont. Bohémond, dont l'ambition envieuse était contrecarrée par la protection accordée à son frère par son oncle, fut un des premiers à prendre la croix; son exemple fut suivi par un grand nombre de chevaliers, si bien que l'armée se trouva tellement réduite que l'on dut lever le siège. Le comte Roger retourna en Sicile et la ville d'Amalfi demeura indépendante.

Le départ pour la croisade eut pour Roger l'avantage de débarasser l'Italie méridionale d'un grand nombre de seigneurs turbulents, au premier rang desquels il faut placer Bohémond. On a prétendu qu'en partant ce dernier aurait confié la régence de ses états à Geoffroi de Conversano ¹. On a fait à ce sujet une confusion complète. En effet, au mois de juillet 1107, nous voyons que Geoffroi de Gallipoli est pour Bohémond catépan de Bari et de Giovenazzo ². Mais ce Geoffroi doit certainement être distingué de Geoffroi de Conversano pour la raison bien simple que celui-ci était mort depuis 1101 ³. Il résulte du document ci-dessus cité que Bohémond ne confia à aucun de ses vassaux la régence de ses États, mais laissa la charge de les gouverner à divers officiers, qui eurent, peut-être, chacun dans leur dépendance plusieurs villes, puisque Geoffroi est à la fois catépan de Bari et de Giovenazzo.

Avec Bohémond partirent ⁴: Tancrede, fils d'Eude le Bon Marquis; Richard du Principat et son frère Rainolf, Robert d'Ansi, Hermann, comte de Cannes, frère d'Abélard, et Onfroi de Montescaglioso, neveu de Geoffroi de Conversano.

1. Tarsia, *Memorie storiche di Conversano*, p. 280.

2. *Chart. Cup.*, t. 1, p. 140.

3. Cf. Kehr, *op. cit.*, dans *Nachrichten d. k. Gesellschaft der Wissenschaft. zu Göttingen*. Phil. hist. Klasse, 1898, 3 heft, p. 269.

4. Pet. Diac., IV, 11. Orderic Vital, l. IX, 4, t. III, p. 488.

Il semble que les préparatifs de la croisade aient amené un peu de tranquillité et qu'aucune guerre n'ait eu lieu en 1097¹ ; du moins les chroniques sont muettes à cet égard ; l'année suivante vit les hostilités recommencer. Richard II de Capoue, parvenu à l'âge d'homme, voulut rentrer en possession de l'héritage de son père, et pria le duc Roger et le comte de Sicile de l'aider à reprendre Capoue². Le premier demanda à Richard de se reconnaître son vassal, et le second exigea l'abandon, en sa faveur, de tous les droits de Richard sur Naples. Le prince de Capoue fut obligé d'accepter les conditions qui lui étaient imposées. Roger remporta ainsi un succès que son père, Guiscard, n'avait jamais pu obtenir. La soumission de Capoue à Salerne était importante et pour la première fois, au moins en théorie, l'autorité du duc de Pouille s'étendit sur toutes les possessions normandes.

En avril, le comte de Sicile vint en Calabre et s'occupa de réunir, dans la vallée du Crati, des approvisionnements pour la campagne qu'il allait entreprendre. Son neveu vint le rejoindre à Oriolo³ d'où il gagna Melfi. Il semble, d'après le récit de Malaterra, que le duc Roger voulut faire en Pouille une démonstration militaire pour faire cesser les tentatives de rébellion qui se produisaient un peu partout. D'Oriolo, le comte de Sicile se dirigea directement sur Bénévent. Il campa sur les bords du Calore, et n'attaqua pas la ville, parce qu'elle appartenait au pape, mais il imposa aux habitants une contribution de 4.500 sous d'or. De Bénévent, l'armée se dirigea sur Capoue où elle arriva quelques jours avant la Pentecôte (16 mai). Le comte avait fait dire aux gens de Capoue qu'ils eussent à reconnaître immédiatement Richard. Ceux-ci s'avancèrent au-devant du comte de Sicile et furent battus ; peu après, arriva Roger, qui assiégea la ville du côté est, tandis que son oncle l'assiégeait à l'ouest.

Pendant le siège, Urbain II vint au camp des assiégeants pour rétablir la paix. Il échoua, mais son voyage nous a valu un témoi-

1. Le diplôme de Roger pour l'église de Melfi, de décembre 1097-1096, n. s., indique qu'à ce moment le duc est allé en Pouille. Ughelli, *op. cit.*, t. I, p. 293.

2. Pet. Diac., IV, 10. Malaterra, IV, 26 et suiv.

3. Oriolo, circond. de Castrovillari, prov. de Cosenza. Le 6 mai le comte est à Maida, Caspar, *op. cit.*, p. 632.

gnage intéressant, celui d'Eadmer, qui, venu avec saint Anselme, voir le pape, nous raconte que dans l'armée du comte Roger se trouvaient un très grand nombre de Musulmans ¹. Les tentatives d'Urbain II pour ramener la paix ne réussirent pas ; et le pape se retira à Bénévent. Cependant au bout de quarante jours de siège, les gens de Capoue furent obligés de se rendre, et Richard II fut rétabli. Roger de Sicile et son neveu retournèrent à Salerne, où le pape vint les rejoindre (5 juillet) ².

1. Eadmer, *Vita S. Anselmi*. Migne, P.L., t. 158, col. 401 et suiv.

2. A l'Archivio di stato, à Naples, est conservé un diplôme du comte Roger, en faveur de saint Bruno, dans lequel il est question du siège de Capoue. Si ce document était authentique, il faudrait modifier la chronologie des événements du début de 1098, car Capoue aurait été assiégée avant le mois de mars 1098. On ne saurait admettre l'authenticité de cet acte ; il se rattache à toute une série d'actes en faveur de saint Bruno, attribués les uns au comte Roger I^{er}, les autres au duc Roger I^{er}. Défendus, avec une bien piètre argumentation, par Tromby, *loc. cit.*, attaqués, avec raison, par Vargas, *loc. cit.*, et di Meo, *op. cit.*, t. VIII et IX, ad annos, ces documents ne jouissent pas encore du discrédit qu'ils méritent, et l'on s'étonne de voir un récent historien de saint Bruno en faire encore état. Cf. Löbel, *Der Stifter des Carthäuser-ordens, der heilige Bruno aus Köln*, dans *Kirchengeschichtliche Studien*, publiées par Knöpfler, Schrörs, Sdralek, t. V (Munster, 1899), p. 145 et suiv.

Ce groupe d'actes comprend les diplômes suivants :

1^o attribués au comte Roger : (a), un diplôme de 1090, éd. dans *Regii neap. archivii mon.*, t. V, p. 129 ; (b), un diplôme de 1093, *ibid.*, p. 171 ; quatre diplômes de 1094, *ibid.*, pp. 204 (c), 205 (d), 208 (e), et Trinchera *op. cit.*, p. 76 (f) ; un diplôme de 1097 (g), *ibid.*, p. 77 ; deux diplômes de 1098, *Reg. neap. arch. mon.*, t. V, p. 245 (h) et 249 (i) ; un diplôme de 1101 (k), Trinchera, *op. cit.*, p. 86 ; un diplôme de 1102 (l), *Reg. neap. arch. mon.*, t. V, p. 278.

2^o attribués au duc Roger I^{er} ; (m) un diplôme de 1094, *ibid.*, p. 203 ; (n) un diplôme de février 1099, Trinchera, *op. cit.*, p. 85.

Examinons d'abord le premier groupe. Le petit nombre d'actes du comte Roger I^{er}, parvenus jusqu'à nous, rend difficile un examen de ces documents au point de vue diplomatique, car nous ne savons presque rien sur les usages de la chancellerie du comte de Sicile. On sait en effet que les actes de fondation des évêchés de Sicile sont très discutés (cf. *infra*, p. 343). Nous pouvons toutefois faire certaines constatations. Nous pouvons *a priori* éliminer sans discussion quelques diplômes du comte Roger, à savoir deux des diplômes de 1094 (d et e), et l'acte de 1102 (l). Pour les deux premiers de ces documents, il suffira de dire que le comte de Sicile fait ses donations *BEATO patri Brunoni*. Le qualificatif de *beatus*, appliqué à un personnage censé vivant, suffit à montrer que ces deux actes ont été fabriqués postérieurement à la mort de Bruno. Le document de 1102 (l) ne demande pas une plus longue discussion, il présente en effet la par-

La campagne qui venait de se terminer avait surtout mis en relief la personnalité du comte de Sicile, qui de plus en plus

ticularité d'avoir été donné, en 1102, ind. X, par le comte Roger 1^{er}, qui était mort le 22 juin 1101.

A ce premier groupe on peut joindre le diplôme (a) par lequel le comte Roger accorde à Bruno les terres où il doit s'établir. Les termes de l'acte indiquent que Bruno lui-même est alors en Calabre, or, il n'est pas possible de placer avant 1091 la venue de Bruno dans l'Italie méridionale. Cf. Jaffé-L., 5443, Pflugk-Harttung, *Acta inedita*, II, 148; Löbel, *op. cit.*, p. 138, n. 3.

On ne saurait davantage admettre le diplôme de 1093 (b); la date est, en effet, rédigée dans les termes suivants : *Data in pratis Squillacii, ubi tunc, collecto exercitu, morabamur*. De plus, Geoffroi, fils du comte Roger, souscrit le diplôme, or il était mort avant cette date. Cf. Malaterra, IV, 14 et 18. En outre, il est tout à fait anormal de voir le comte céder à Bruno, *spatium unius leugae*, alors que d'ordinaire, on évalue en pas les mesures de surface. Il faut remarquer que les mots que nous venons de relever sont également employés dans le diplôme de 1090 (a), et dans une bulle d'Urbain II en faveur de saint Bruno, dont di Meo, *op. cit.*, t. VII, p. 352, a, à bon droit, contesté l'authenticité. Dans ces trois documents on reconnaît la main d'un même faussaire.

Le diplôme de 1094 (c) présente au point de vue diplomatique de singulières anomalies. Il mentionne la présence de l'archevêque de Palerme et des évêques de Mileto, Tropea, Neocastro, Catane, à la cérémonie de dédicace de la chapelle élevée par Bruno, mais ne donne pas les noms des prélats. Cette omission est déjà singulière, mais que dire d'une souscription, ainsi libellée : *predictis V episcopis!* Il faut en outre remarquer que ce diplôme est étroitement apparenté aux deux diplômes (d) et (e), où Roger fait une donation à saint Bruno. Toutes les phrases de (c) se retrouvent dans (d) et (e), mais ces deux derniers sont plus développés et contiennent l'énoncé différent des limites des terres concédées (dans l elles sont plus étendues que dans d). Évidemment ces trois actes ont été fabriqués pour se compléter l'un l'autre.

Le premier acte daté de 1098 (h) apparaît comme isolé dans le groupe dont nous nous occupons. Les formules d'invocation et de suscription sont différentes; il est fait allusion au notaire Bon, que nous connaissons par ailleurs (cf. Caspar, *op. cit.*, p. 642). Pourtant, contre cet acte on peut faire de graves objections. Comment, en 1098, le comte Roger peut-il parler des antiques diplômes, *antiquis cartis*, donnés à saint Bruno, alors que celui-ci n'est en Calabre que depuis sept ans? En outre, il est fait allusion au séjour que le comte de Sicile, revenant du siège de Capoue, aurait fait à Squillace, or ce séjour n'est connu que par un acte faux dont nous allons parler. Pour ces raisons, je doute fort de l'authenticité de ce diplôme.

Sur le second document daté de 1098 (i) s'appuie une des légendes les plus connues de la vie de saint Bruno, légende qu'a illustrée Lesueur. Par ce diplôme le comte de Sicile fait une donation à Bruno, qui, pendant le

va jouer le rôle qu'avait tenu son frère. La légation de Sicile, que le pape donna alors au comte Roger, montre qu'Urbain II se rendait

siège de Capoue, 1^{er} mars 1098 (*sic*), lui est apparu en songe et l'a averti d'un complot tramé contre lui. Tout ce côté miraculeux rend déjà le document très suspect, bien que l'on ait écrit que l'on retrouve dans les termes de l'acte l'expression de la frayeur ressentie par Roger 1^{er}. Löbel, *op. cit.*, p. 164, n. 2.

Si nous examinons l'acte au point de vue diplomatique, nous remarquons tout d'abord qu'il a deux dates différentes. Après l'invocation vient la date : *anno... millesimo nonagesimo octavo, indictione septima*, et vers la fin de l'acte une seconde date : *anno... millesimo nonagesimo nono, indictione septima*. Il ne saurait être question ici d'une erreur du scribe ayant écrit VIII pour VIII, car, dans l'original, la date est écrite en toutes lettres.

L'appréciation qui termine l'acte est tout à fait anormale, à cette époque. Le caractère de l'écriture est également très spécial; l'invocation notamment est écrite en une sorte d'onziale avec des lettres de hauteur inégale, dont je n'ai pas rencontré d'autres exemples. L'écriture, d'une manière générale, présente des analogies frappantes avec celle du diplôme faux de 1102, qui d'ailleurs n'a été rédigé que pour compléter le document dont nous nous occupons. Dans les deux actes la souscription du comte, en particulier, est très caractéristique. A ces présomptions contre l'authenticité de l'acte, on peut ajouter que les données chronologiques qu'il nous fournit, sont en contradiction absolue avec ce que nous savons par ailleurs. En effet, d'après Malaterra, IV, 26, qui, il ne faut pas l'oublier, écrit à une époque très rapprochée des événements, Roger 1^{er} a quitté la Sicile pour se rendre au siège de Capoue la première semaine d'avril, qui se trouvait cette année la deuxième semaine après Pâques. En 1098, Pâques étant le 28 mars, la deuxième semaine après Pâques commence le 5 avril, et l'on peut dire que cette semaine est la première d'avril. Un diplôme confirme le témoignage du chroniqueur, le 8 mai, le comte Roger est à Maida, en Calabre (dipl. édité dans Caspar, *op. cit.*, p. 632). Il est donc impossible que Roger 1^{er} ait commencé le siège de Capoue avant le 1^{er} mars. Pour résoudre cette difficulté, Tromby a supposé que le siège a commencé en 1097 et avait duré plus d'un an; di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 33 et suiv., a réfuté cette argumentation, car cette hypothèse ne cadre pas avec les données de Malaterra, en effet, en 1097, Pâques est le 5 avril. L'accord unanime des sources, *Ann. Casin.*, ad an. 1098, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 306, Malaterra, IV, 26, Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 413, montre clairement l'inexactitude des données chronologiques de l'acte de 1098.

Les deux diplômes (*f* et *g*) attribués au comte Roger présentent une importance secondaire, ce sont deux *plateae* ou listes des vilains donnés à saint Bruno par le comte de Sicile. Le diplôme (*f*) est rédigé suivant les formules ordinaires des actes de ce genre que nous possédons pour l'époque de Roger 1^{er}, notamment la disposition par colonne des noms des vilains est caractéristique. Toutefois l'adresse *εἰς τὸν πνευματικὸν μου πάτερ (sic) χόρον υφ' ὀνόματι* me paraît anormale, j'y vois une allusion au rôle de confesseur du comte de Sicile que la légende attribue à saint Bruno.

très bien compte de la situation et qu'il cherchait à gagner le frère de Guiscard pour en faire le protecteur de la papauté.

Dans le diplôme (*g*) il faut remarquer les différences qui existent entre le texte grec et le texte latin. Dans le diplôme grec, la donation est faite aux ermites de Stilo ; dans le texte latin à Bruno, Lawin et autres frères. Dans le texte grec aussitôt après l'adresse vient la liste des vilains donnés, suivie des clauses finales interdisant à tout officier de violer la donation. Par contre, le texte latin porte non les souscriptions mais l'énumération d'un certain nombre de personnages et se termine par une allusion à la régence d'Adélaïde, puisqu'il est dit : *Hanc autem donationem meam si ego aut comitissa post mortem meam, aut aliquis heres meus*, etc. Il est difficile d'admettre qu'en 1097, Roger ait prévu qu'Adélaïde exercerait la régence.

Le dernier diplôme (*k*), attribué au comte Roger, est un acte de donation, par lequel le comte donne à saint Bruno trois villages. Il faut remarquer que le texte latin et le texte grec diffèrent quant aux noms des témoins, et que le premier se termine par une addition relative à la donation d'un moulin qui ne se trouve pas dans le second. Ces différences me paraissent devoir rendre également ce document suspect.

Si nous passons maintenant aux actes émanés du duc Roger, nous pouvons sans grande discussion éliminer les deux diplômes (*m* et *n*). En effet, les usages de la chancellerie du duc nous sont suffisamment connus pour qu'ici les faux ne soient pas douteux. Tout d'abord l'acte (*m*) est dépourvu d'invocation, alors que toujours dans les actes émanés de la chancellerie ducale est employée l'invocation *In nomine sanctae et individuae Trinitatis*. Alors que les formules de suscription usitées sont soit : *Ego Roggerius divina favente clementia domini Roberti magnifici ducis heres et filius*, soit : *Roggerius divina favente clementia*, etc., dans le diplôme (*m*) Roger s'intitule : *Roggerius Apuliae Calabriae Siciliae dei gratia dux* ; (*m*) a une formule de salut, alors que dans les diplômes ducaux, il n'y a jamais de salut. De même la formule de notification usitée dans (*m*) n'a jamais été employée dans la chancellerie ducale. De même encore les formules de corroboration, les clauses pénales, la date sont rédigées complètement en dehors des usages de la chancellerie du duc Roger. Cf. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XX, p. 155.

Dans le diplôme (*n*) bilingue, toute la partie latine est rédigée complètement en dehors des formules usitées par la chancellerie, et on ne saurait dire ici que l'acte latin est la traduction de l'acte grec, car les deux textes diffèrent complètement, l'acte grec étant beaucoup moins développé et dépourvu notamment du long préambule de l'acte latin. D'autre part, sans insister davantage, la donation est faite à Bruno *qui tunc monasterio proerat*. Il ne semble pas qu'il y ait lieu d'insister beaucoup pour démontrer la fausseté d'un document où se trouvent de pareilles expressions. Faisons toutefois remarquer encore la disposition tout à fait anormale des deux actes qui sont écrits à côté l'un de l'autre sur deux colonnes ; à gauche est l'acte latin, à droite l'acte grec.

On voit donc qu'il n'y a vraisemblablement pas lieu de tenir compte des actes en faveur de saint Bruno émanés du comte Roger et de son neveu le duc de Pouille.

A partir de l'expédition de Roger contre Capoue, nous sommes très mal renseignés. Au mois de mai 1099, Roger est à Tropea où il fait une donation au monastère de Santa Maria de Altilia ¹. Il semble que la Pouille cesse peu à peu de reconnaître l'autorité du duc : nous voyons en effet que le comte Henri de Monte San-Angelo date ses actes dès années de règne de l'empereur grec ². Le comte de Conversano tantôt date ses actes des années de règne d'Alexis Comnène ³, tantôt des années de l'incarnation ⁴, mais ne date pas des années de règne du duc de Pouille. Il en est de même à Barletta et à Cannes ⁵. Si nous rapprochons ces indices de la révolte de Canosa (1100) ⁶, nous pouvons conclure que l'autorité du duc se fait très peu sentir en Pouille.

Il en est de même dans la région où sont les possessions de Robert de Loritello. Celui-ci fait revivre le titre pris par les premiers chefs des Normands et s'intitule *comes comitum* ⁷. Dans cette même région, Hugues Maumouzet, dont nous avons déjà parlé, avait continué ses attaques contre les seigneurs du pays. Il avait établi une de ses créatures comme abbé de Saint-Clément de Casauria et avait apanagé ses sept fils. Hugues était mort peu avant 1099 ; attiré par la sœur d'un de ses ennemis à un rendez-vous amoureux, il fut fait prisonnier et mourut en prison ⁸ ; sa veuve épousa quelques années plus tard le comte Atton ⁹. Parmi les renseignements trop vagues que nous donne la chronique de Casauria, il faut noter la crainte causée aux

1. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 476. Pour le diplôme de février 1099, Trinchera, *op. cit.*, p. 85. cf. *supra*, p. 307, note.

2. Archives de la Cava, O. 23.

3. *Regii neap. arch. mon.*, t. V, p. 255. Bibliotheca di Leo à Brindisi, *Cod. dipl. Brund.*, actes de 1095 et 1097.

4. *Chart. Cup.*, t. I, p. 128 et suiv.

5. Archives du Mont-Cassin, fonds de Barletta, n° 31, et Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 790-793.

6. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 413.

7. *Regii neap. arch. mon.*, t. V, p. 221.

8. *Chr. Casaur.*, dans Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 868 et suiv. Il mourut en 1097.

9. Il s'agit peut-être d'Atton mentionné en 1116 comme comte des Abruzzes. Ughelli, *op. cit.*, t. I, p. 316. Sur ses fils, cf. *Archivio st. napol.*, t. XV, p. 812.

Normands par l'annonce de la venue de l'empereur Henri IV. Après la mort d'Hugues, Guillaume fils de Tasson était devenu le seigneur le plus important de cette région; il possédait le château de Loreto¹ dans le comté de Penne et des biens dans le comté de Valva². La chronique de Casauria nous dit qu'il empêchait tout le monde d'aller vers l'empereur. On voit que l'autorité du *missus* impérial dans cette région devait être très faible³. Guillaume devait rester jusqu'en 1103 en Italie; à cette date il partit pour la Terre Sainte après avoir vendu ses biens à Richard, comte de Manopello⁴, qui continua la guerre contre les seigneurs du pays et paraît également avoir été tout à fait indépendant. On voit donc que de ce côté les Normands avaient toujours continué à avancer.

La région de Gaëte paraît, pendant cette même période, avoir été très agitée. Nous avons vu que Landolf avait remplacé Renaud Ridel. Landolf régnait encore au mois de mars 1096⁵. En 1103, au mois de novembre, nous trouvons mentionné dans les actes, Guillaume de Blosseville comme duc de Gaëte⁶. En 1105, nous voyons que Ptolémée comte de Tusculum et consul de Rome conclut un traité avec le peuple de Gaëte sans qu'il soit fait mention du duc⁷. Celui-ci a dû être chassé. La même année nous voyons Richard d'Aquila, consul et duc de Gaëte, conclure un traité avec Robert, fils de Jourdain de Capoue, Guillaume de Blosseville, Léon comte de Fondi et Landénolf comte de Maranola. Tous ces seigneurs s'engageaient à respecter, durant leurs guerres, les biens des monastères et des églises⁸. Richard qui réussit à accroître ses possessions par l'annexion du comté de Suessano⁹, se maintint jusqu'en 1109¹⁰, après cette date son nom ne se rencontre plus.

1. Loreto, Circond. de Penne, prov. de Teramo.

2. Circond. et prov. de Teramo.

3. Muratori, R.I.SS., t. II, 2, pp. 871-872.

4. Manopello, circond. et prov. de Chieti. Cf. *supra*, p. 249, note 5.

5. *Cod. Caiet.*, t. II, p. 159.

6. *Ibid.*, t. II, p. 162.

7. *Ibid.*, t. II, p. 169. Cf. *Lib. Pont.*, t. II, p. 307, note 21.

8. *Cod. Caiet.*, t. II, p. 175.

9. *Ibid.*, t. II, p. 183.

10. *Ibid.*, t. II, p. 177.

On peut, par le petit nombre de faits qui nous sont connus, juger de ce que fut l'anarchie dans la région de Gaëte, au début du xii^e siècle. La guerre qui éclata en 1104 entre le prince de Capoue, Richard II, et son frère, Robert, dut singulièrement contribuer à augmenter le désordre ¹. Jusque-là le duc Roger avait toujours pu rétablir l'ordre, grâce à son oncle, le comte de Sicile ; celui-ci étant mort en 1101, le duc se trouva privé de l'appui qu'il avait toujours trouvé, en le payant fort cher il est vrai, dans le comte de Sicile. L'héritier du comte, son fils Simon était mineur et la mère de celui-ci, Adélaïde eut trop de peine à sauvegarder l'autorité de son fils en Sicile pour pouvoir intervenir en Italie ². Avant la mort de son oncle, Roger réussit à remporter le dernier succès important de son règne ; dans le courant de l'année 1100, il rentra en possession d'Amalfi ³, sans que nous sachions comment.

Le duc Roger n'était en rien l'homme que demandait la situation politique de l'Italie. A partir du moment où son oncle disparaît, son rôle est de moins en moins accusé et nous ne le connaissons guère que par ses donations pieuses. Romuald de Salerne a tracé de lui un portrait qui paraît fort exact. « Le duc Roger, dit-il, fut beau de corps, illustre par ses mœurs, d'une gloire discrète, courtois, affable, protecteur des églises, humble envers les prêtres du Christ et très respectueux envers les clercs ⁴. »

Roger, semble-t-il, n'intervint pas à Rome dans l'élection du successeur d'Urbain II, le pape Pascal II (13 août 1099). Il paraît avoir entretenu de bonnes relations avec le nouveau pape qu'il aida, en septembre 1101, à s'emparer de Bénévent dont les habitants s'étaient révoltés ⁵. Durant les années suivantes, les chro-

1. *Ann. Coccann.*, ad an. 1104, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 281.

2. En 1102, janvier, on comptait la deuxième année « *post recuperationem* ». Camera, *op. cit.*, t. I, p. 297. Di Meo, *op. cit.*, t. IX, ad an. 1104, p. 422, cite un diplôme donné « *anno IV post recuperationem ducatus illius Amalfi* ».

3. Simon succéda à Roger, il mourut peu après et eut pour successeur son frère Roger. Cf. *infra*, p. 358.

4. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 414.

5. *Ann. Bener.*, ad. an. 1101, dans M.G.H.SS., t. III, p. 483. Cf. *Lib. Pont.*, t. II, p. 298.

niques nous apprennent bien peu de choses. En 1105, Roger, au mois d'octobre, prit Monte San Angelo ¹. Évidemment, le comte Henri s'était révolté, mais nous ne savons rien de plus. Il est probable que le comte ne se soumit pas, car, en 1107, Roger assiégea Lucera ² qui appartenait également à Henri ; nous ignorons si cette entreprise fut couronnée de succès. Il semble pourtant qu'il faille placer à ce moment l'occupation de la ville par Roger. Nous savons en effet que, en avril 1115, Lucera appartenait à un bâtard du duc Roger, Guillaume, et l'on ne saurait guère où placer, après 1107, la prise de la ville ³.

Les actes jettent bien peu de lumière sur le règne de Roger. En décembre 1099 ⁴, nous avons de lui un acte en faveur de Manson, fils de Pierre d'Atrani. En mai 1101 ⁵, le duc est à Salerne et fait une donation à l'église Saint-Mathieu de cette ville. En avril 1102 ⁶, il fait une donation à Guérin, abbé de Saint-Laurent d'Aversa. En mai 1103 ⁷, il concède à l'archevêque d'Amalfi, Mauro, la dîme de son diocèse. Dans le même mois, il accorde à l'archevêque de Salerne, Alfano, la dîme du port de la ville ⁸. En septembre de la même année, il est à Salerne et accorde à la demande de sa femme Alaine deux pièces de terre, sises en dehors de Salerne, aux trois fils d'un certain Pierre, Guaifer, Jean et Pierre. En décembre 1104, il fait donation au Mont-Cassin de biens sis à Troia. ⁹

En janvier 1105, Roger fait une concession de terres à Guillaume, évêque de Troia ¹⁰. En août de cette même année, il fait une donation assez curieuse ; à la demande de sa femme Alaine, il donne un terrain sis à Salerne et les maisons qui y sont cons-

1. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 413.

2. *Ibid.*, p. 414.

3. Archives de la Cava, E. 40.

4. *Ibid.*, O. 36. En mai le duc avait été à Tropea, où il fit une donation à l'évêque de Cerenzia, Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 476.

5. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 59.

6. *Regii neap. arch. mon.*, t. V, p. 275.

7. Ughelli, *op. cit.*, t. VII, p. 200.

8. Archives de la cathédrale de Salerne, Arc. I, 53.

9. Archives de la Cava, I, 40. Gattola, *Hist.*, t. I, p. 158.

10. Archives capitulaires de Troia, G. n° X.

truites à Marie, femme de Jean, de laquelle il a eu un fils, Guillaume ¹. C'est ce fils que nous trouverons plus tard comme comte de Lucera ². Au mois de mars de l'année 1106, Roger est à Salerne, où il offre à Pierre, abbé de la Cava, le casal Fabrica ³.

Il ne semble pas que Roger soit intervenu dans les affaires de la succession de Richard II de Capoue, qui mourut en janvier 1106 ⁴. Robert, frère de Richard, lui succéda sans difficulté, semble-t-il. Le duc de Pouille ne paraît pas davantage avoir pris part aux événements qui marquèrent le retour de Bohémond et n'aida pas son frère dans l'expédition qu'il entreprit contre l'empire byzantin ⁵.

En février 1110, le duc Roger, étant à Salerne, fait donation à l'archevêque de Salerne, Alfano, de quelques vilains habitant à Melfi ⁶. Au mois de mars, il était encore à Salerne, et donnait au monastère de la Cava deux onces sur les douze que lui rapportait l'église Santa Maria de Salerne ⁷. En juin, il était toujours à Salerne et confirmait les privilèges de l'abbaye de la Cava ⁸. En juillet, il était à Bénévent, où il s'était rendu auprès du pape, sans doute pour s'entendre sur la conduite à tenir vis-à-vis d'Henri V dont la venue était prochaine ⁹. En novembre, Roger faisait abandon au monastère du Mont-Cassin ¹⁰ du cens qu'il percevait sur les troupeaux de l'abbaye dans ses terres du Montegargano. Enfin, en février 1111, le duc Roger donnait au monastère de la Cava le château de San Adjutore et ses dépendances ¹¹.

1. Archives de la Cava, E. 1.

2. *Ibid.*, E. 40.

3. *Ibid.*, E. 4.

4. Pet. Diac., IV, 27, Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 414. Robert ne fut reconnu qu'après le mois d'août 1106, car, en septembre 1107, on compte sa 1^{re} année, Gattola, *Acc.*, t. I, p. 227, et, avant mai 1107, car, en mai 1114, on compte sa 8^e année, Gattola, *Hist.*, t. I, p. 257. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. IX, pp. 132 et 141.

5. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 242 et suiv.

6. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 62.

7. Archives de la Cava, E. 12. Cet acte est rédigé sous forme d'acte privé par un juge. Il est souscrit par le duc et le juge.

8. Archives de la Cava, E. 14.

9. Ughelli, *op. cit.*, t. X, pp. 517-518. Cf. Pet. Diac., IV, 35.

10. Archives du Mont-Cassin, caps., XI, 20.

11. Archives de la Cava, E. 18.

Cet acte est le dernier que nous connaissons. Roger mourut peu après, le 22 février ¹. Il finit obscurément un règne sans gloire ; il n'eut ni les talents militaires, ni le génie politique de son père ; seuls les moines enrichis par ses incessantes libéralités firent son éloge et conservèrent son souvenir : aujourd'hui encore on peut entendre les religieux de l'abbaye de la Cava à l'issue des complies prier pour l'âme du duc Roger, grand bienfaiteur de leur abbaye ². Au moment où le duc Roger disparaissait, l'Empire allemand venait de prendre sa revanche sur la papauté et sur les Normands. Le 12 février 1111, l'empereur Henri V avait fait prisonnier, à Rome, le pape Pascal II, qui n'avait pas trouvé auprès des Normands le secours qu'il attendait d'eux ³.

Roger ne laissait qu'un fils légitime, Guillaume ; il avait perdu les deux autres fils que lui avait donnés Alaine. Le premier, Louis, était mort en 1094 ⁴, le second, Guiscard, à une date inconnue ⁵. La régence fut exercée par Alaine au nom de son fils. La mort de Bohémond suivit de quelques jours celle de son frère ⁶. L'Italie méridionale se trouva alors gouvernée par trois femmes ; en Sicile était la veuve du comte Roger, Adélaïde, à Salerne, Alaine, et dans les possessions de Bohémond, sa femme Constance gouvernait pour son fils Bohémond II. Cette triple régence s'exerçait au moment même où les événements dont Rome venait d'être le théâtre rendaient plus nécessaire que jamais un gouvernement fort.

L'entrée d'Henri V à Rome et la captivité de Pascal II eurent pour résultat immédiat de susciter dans l'Italie méridionale une

1. *Necrol. Casin.*, dans Gattola, *Acc.*, t. II, p. 802.

2. Cf. Guillaume, *op. cit.*, p. 53.

3. *Pet. Diac.*, IV, 36.

4. Archives de la Cava, D. 2. En septembre 1094, Roger fait une donation « *pro redemptione animarum.... et Lodoisi dulcissimi filii nostri in proximo defuncti* ». Nous connaissons en outre un bâtard de Roger, Guillaume, seigneur de Gesualdo et Lucera, mentionné dans des diplômes d'avril 1115 et mai 1116. Archives de la Cava, E. 40. E. 46. Guillaume eut un fils, Elie, mentionné en décembre 1141. Arch. de la Cava, G. 35.

5. Il souscrivit un diplôme, en mars 1106. Arch. de la Cava, E. 4.

6. Cf. Chalandon, *op. cit.*, p. 249, note 6.

grande agitation parmi la population lombarde qui se tourna vers l'empereur, comme vers son libérateur ¹. Cette hostilité des habitants du pays envers les Normands est un fait intéressant à constater et sur lequel nous avons quelques renseignements notamment par la chronique de Falcon de Bénévent, qui présente ce grand intérêt d'être la seule source narrative de l'Italie écrite par un adversaire des Normands. Toutes les autres chroniques ayant été composées par des panégyristes, celle-ci nous fait voir le revers de la médaille.

En apprenant la captivité de Pascal II, Robert de Capoue comprit la faute que les Normands avaient commise en ne se portant pas au secours du pape et envoya immédiatement trois cents chevaliers pour aider les Romains ². Mais ces renforts, en arrivant à Ferentino, trouvèrent Ptolémée, comte de Tusculum, et d'autres nobles romains, qui se déclarèrent pour Henri V et les obligèrent à rebrousser chemin. Le bruit ne tarda pas à se répandre que l'empereur allait venir dans l'Italie du Sud afin d'en expulser les Normands. Ces rumeurs prirent bientôt une telle consistance que beaucoup de seigneurs normands se retirèrent dans leurs châteaux et les mirent en état de soutenir un long siège. Le prince de Capoue jugea la situation telle qu'après en avoir délibéré avec ses fidèles, il envoya une ambassade à l'empereur pour lui demander la paix et lui promettre la fidélité. Le seul bruit de la prochaine venue d'Henri V suffit pour amener un certain nombre de Normands de la région des Abruzzes à s'entendre avec l'abbé de Saint-Clément de Casauria ³.

Ces craintes et ces espérances devaient être également vaines ; l'empereur ne parut pas dans l'Italie méridionale et, dès le mois de mars de l'année 1112, Pascal II, revenant à la politique traditionnelle de la papauté, annulait toutes les concessions que l'empereur lui avait arrachées l'année précédente. Il est intéressant de constater au concile de Rome, où Pascal se rétracta, la présence d'un grand nombre d'évêques normands de

1. Pet. Diac., IV, 40. Falco Benev., éd. del Re, *Cronisti e scrittori sincroni napoletani* (Napoli, 1845), t. I.

2. Pet. Diac., IV, 39.

3. *Chr. Casauriense*, dans Muratori, R.I.SS., t. II, 2, p. 878.

l'Italie du Sud ¹. Leurs conseils ne durent pas être étrangers à la décision prise par le pape, décision qui confondait à nouveau l'intérêt de la papauté avec celui des Normands.

Il est curieux de voir qu'à ce moment la population lombarde était aussi hostile au pape qu'aux Normands; cela résulte clairement des événements dont Bénévent fut alors le théâtre. Le territoire de la principauté avait été peu à peu envahi par les Normands, dont les vexations continuelles étaient à charge aux habitants ². Ceux-ci formèrent le projet de nommer comme recteur de la ville un certain Landolf, fils de Borrel. Le pape apprit ces menées et se rendit en toute hâte à Bénévent (2 novembre), où l'émeute avait déjà éclaté. En mars 1113, Pascal II, pour donner satisfaction aux habitants et pour mettre fin aux attaques des Normands, établit comme recteur Landolf de Greca. Celui-ci réussit à obtenir à prix d'argent la destruction d'un château normand, qui, plus que tous les autres, menaçait la ville. Mais la paix ne fut pas de longue durée et les hostilités entre les Lombards et les Normands reprirent bientôt. Robert de Capoue et Jourdain, comte d'Ariano, recommencèrent à attaquer les Bénéventains; pendant toute l'année 1113, les environs de Bénévent furent ravagés. En 1114, au mois de mars, on envoya l'archevêque, Landolf, demander au pape d'intervenir pour faire cesser les hostilités ³. Landolf, qui était un ennemi de Landolf de Greca, revint en disant que le pape exigeait la démission du recteur, ce qui était inexact. Le seul résultat obtenu par le mensonge de l'archevêque fut de faire éclater la guerre civile dans l'intérieur de la ville où les partisans des deux Landolf s'entr'égorgèrent. Le pape fit faire une enquête et, au mois d'octobre, au concile de Ceprano, déposa l'archevêque et confirma Landolf de Greca ⁴.

À Ceprano, bien que nous n'ayons aucun renseignement à cet égard, la grande préoccupation du pape dut être de rétablir la paix entre les seigneurs normands, qui, à la suite du duc de

1. Mansi, XXI, 50.

2. Falco Benev., ad. an. 1112, p. 162 et suiv.

3. Falco Benev., ad an. 1114.

4. Pet. Diac., IV, 49. Falco Benev., ad an.

Pouille et du prince de Capoue, se rendirent en grand nombre auprès de lui. Depuis sa rupture avec Henri V, Pascal devait craindre une nouvelle apparition de l'empereur à Rome et chercher à trouver dans la puissance normande un appui éventuel. Mais pour que ce projet pût se réaliser, il fallait faire cesser l'état de désordre où se trouvait alors l'Italie méridionale. Nous avons vu les événements dont Bénévent avait été le théâtre ; pour Capoue nous sommes plus mal renseignés, mais nous pouvons néanmoins constater que l'anarchie la plus complète règne dans cette région. Après la mort d'André ¹, fils de Richard d'Aquila, duc de Gaëte ², la veuve de ce dernier, Rangarde, mariée en secondes noces à Alexandre, comte de Suessano, disputa le duché de Gaëte à Richard, comte de Caleno. Celui-ci fut soutenu par les moines du Mont-Cassin, car, peu auparavant, les gens de Suio, profitant des troubles, s'étaient révoltés contre la duchesse Rangarde et avaient donné leur ville à l'abbaye. Gaëte à son tour se rendit indépendante et, à partir de mars 1113, on y data les actes des années de règne de l'empereur Alexis et de son fils Jean. Le dernier acte ainsi daté est de juillet 1114. Les moines du Mont-Cassin paraissent avoir été les seuls à profiter de la guerre ; le comte de Caleno confirma leurs possessions sur les territoires de Fondi, de Ceccano, d'Aquino, de Venafro, d'Alife et de Teano ³. La possession du comté de Suio devait être confirmée à l'abbaye quelques années plus tard par Robert de Capoue ⁴. Toutefois l'ordre ne régnait pas davantage dans les domaines de l'abbaye dont les vassaux se révoltaient continuellement. L'abbé, en 1114, dut réprimer des révoltes à San Germano et à Comino et faire fortifier Pontecorvo, Cardeto, Viteuso et Suio ⁵.

C'est au concile de Ceprano que le duc Guillaume reçut du pape l'investiture de ses États ⁶. Jusque-là les chroniques sont

1. Pet. Diac., IV, 52.

2. En 1111, *Annales Ceccanenses*, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 282.

3. Pet. Diac., IV, 54, porte la date de 1115, mais il faut corriger en 1114, car, au paragraphe 55, Pierre Diaere dit que l'année suivante le pape alla à Troia tenir un concile ; or celui-ci fut tenu le 24 août 1115.

4. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 232.

5. Pet. Diac., IV, 56 et 57.

6. Pet. Diac., IV, 49. *Ann. Ceccan.*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 282.

muettes à son égard et les actes émanés du duc sont si peu nombreux qu'ils nous renseignent fort mal sur la régence d'Alaine. Il semble que celle-ci ait voulu gouverner en s'appuyant sur l'influence de l'abbé de la Cava, Pierre, qui à ce moment occupait, grâce aux vastes possessions de l'abbaye, une situation comparable à celle de l'abbé du Mont-Cassin. Dès la première semaine de son règne, le duc Guillaume avait confirmé à l'abbaye de la Cava la dernière donation du duc Roger ¹. Au mois d'août de la même année, il avait donné à l'abbé Pierre tous les vilains qu'il possédait à Viétri ². En décembre 1112 (n. s.) le duc avait confirmé au monastère ses privilèges précédents ³. L'abbé de la Cava ne fut pas le seul à profiter des faveurs ducales et, en février 1113, Arnolf, archevêque de Cosenza, obtenait la confirmation des privilèges accordés à son église par le duc Roger ⁴. Ce fut ensuite le tour du Mont-Cassin : soit en allant à Ceperano, soit quand il en revenait, le duc s'arrêta à l'abbaye à laquelle il octroya un diplôme confirmant tous les privilèges de ses prédécesseurs. Il était accompagné de Robert de Capoue, du connétable Joel et de Guillaume, comte du Principat ⁵.

La mort de la comtesse Mathilde qui survint pendant l'été suivant (15 juillet 1115) rendit plus nécessaire que jamais l'entente du pape avec les Normands. Pascal II, légataire de la grande comtesse, dut prévoir aussitôt les difficultés qu'Henri V ne manquerait pas de lui susciter au sujet du testament. Or précisément au moment où la papauté avait le plus besoin d'eux, l'anarchie redoublait parmi les Normands, surtout parmi ceux établis en Pouille.

Constance, veuve de Bohémond, gouvernait au nom de son fils Bohémond II ; elle paraît avoir cherché à s'appuyer sur Tancrede, un des fils de Geoffroi, comte de Conversano, auquel elle donna le quart de la ville de Bari ⁶. Il est probable que le gouver-

1. Archives de la Cava, E. 11, février 1116, donc entre le 22 février et le 4^{er} mars, Roger étant mort le 22 février.

2. Archives de la Cava, E. 19.

3. Archives de la Cava, E. 29. Ce diplôme est daté de l'année 1113, deuxième année du duché, indiction 6. Il s'agit donc de décembre 1112.

4. Ughelli, t. X, p. 192.

5. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 230. *Pet. Diac.*, IV, 48.

6. Di Meo, *op. cit.*, ad an. 1111, t. IX, p. 218.

nement de Tancrede ne plut pas, car, au mois de janvier 1113, les gens de Bari se soulevèrent et firent prisonnière la mère du comte de Conversano, Robert, frère de Tancrede ¹. Robert vint attaquer la ville et fit couper les vignes et oliviers dans tous les environs. Les gens de Bari mirent alors à leur tête l'archevêque Rison. Un acte de celui-ci nous montre qu'en mai de cette même année la ville cherchait par tous les moyens à se procurer des ressources pour continuer la lutte ². Nous ne savons rien de plus sur les événements qui suivirent.

Désireux de rétablir la paix, Pascal II vint, au mois d'août 1115, à Troia, pour établir la trêve-Dieu ³. Le comte Robert de Loritello, Jourdain, comte d'Ariano, et les barons de la Pouille jurèrent de garder la paix pendant trois années. Malgré ce serment, la guerre recommença : Constance alliée avec Tancrede, et Onfroi, comte de Gravina, attaqua Alexandre, comte de Matera, frère de Tancrede ⁴. Alexandre fut vainqueur et fit Constance prisonnière. Il l'emmena à Matera et la relâcha, au bout de quelque temps, en lui faisant promettre de revenir se constituer prisonnière à Matera ⁵. Dès qu'elle fut libre, Constance recommença les hostilités. Au mois de décembre 1115, l'accord existait entre Constance et l'archevêque de Bari, Rison, et, à cette même date, Tancrede était encore en possession du quart de la ville de Bari ⁶.

L'ancienne capitale des possessions byzantines fut, peu après, divisée de nouveau par la guerre civile. Un parti avait à sa tête un certain Pierre Johannikios et un personnage du nom d'Argyros : l'archevêque Rison et un certain Grimoald Alferanite étaient à la tête de la faction adverse qui, au début, semble s'être appuyée sur Constance ⁷. Toute l'année 1116 fut remplie par la lutte des deux partis, sans qu'aucun d'eux pût remporter un

1. Romuald de Salerne, ad an., dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 415.

2. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 106.

3. Falco Benev., p. 172.

4. L'Interpolateur de Romuald de Salerne, *loc. cit.*

5. L'Interpolateur de Romuald, *loc. cit.*, donne ensuite à Alexandre le titre de « *comes Barensis* » ; peut-être est-ce une erreur pour *Materensis*? Cf. De Blasius, *op. cit.*, t. III, p. 143, note 2.

6. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 111.

7. Nous ne connaissons ces faits que par une continuation de l'Anonyme de Bari, Muratori, R.I.SS., t. V, p. 155.

avantage décisif. Dans le courant de 1117 ¹, l'archevêque fut assassiné, entre Canosa et Barletta, par Argyros; celui-ci, fait prisonnier par Geoffroi, comte d'Andria, fut exécuté peu après. La mort d'Argyros laissa Grimoald maître de Bari; celui-ci profita de son succès pour chercher à se rendre indépendant. Dans le courant de 1118 (avant juin), il fut reconnu comme prince de Bari ². En août 1119, aidé d'Alexandre, comte de Matera, Grimoald réussit à s'emparer de Constance ³. La veuve de Bohémond ne fut remise en liberté que l'année suivante grâce à l'intervention du pape ⁴. A partir de ce moment, Bari paraît avoir secoué complètement le joug des Normands. En 1122, au mois de mai, la ville conclut un traité avec le doge de Venise ⁵. Grimoald agit dès lors en véritable souverain et c'est seulement quelques années plus tard que Bari reconnaîtra à nouveau l'autorité des princes normands.

Le duc Guillaume n'intervint pour aider Constance que quand il était trop tard et l'expédition qu'il entreprit paraît n'avoir donné aucun résultat ⁶. Son rôle pendant toute cette période continua à être très effacé, et son gouvernement personnel ne fut pas plus glorieux que la régence de sa mère qui mourut en avril 1115 ⁷. Dans le courant de 1114, Guillaume avait épousé Gaitelgrime, fille du comte d'Airola, Robert ⁸. Pendant la période qui s'étend de 1115 à 1120, nous ne connaissons presque rien du duc. En décembre 1114, il donne à deux de ses fidèles le *plateaticum* de Bosanola près

1. Muratori, R.I.SS., t. V, p. 155, et Falco Ben., pp. 172-173.

2. En juin 1123, il compte la 5^e année de son règne, de même, en novembre 1124. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, pp. 122-124. Il y a forcément une erreur dans l'une de ces deux manières de compter les années de règne.

3. L'Interpolateur de Romuald de Salerne, ad an., dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 417. Constance fut prise grâce à la trahison des gens d'Umenatia, peut-être Giovenazzo ?

4. *Ann. Ceccan.*, ad an. 1120, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 282.

5. *Cod. dipl. Bar.*, t. V, p. 117.

6. L'Interpolateur de Romuald de Salerne, ad an. 1120, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 417.

7. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 415, mentionne ce mariage à l'année 1116, mais Gaitelgrime souscrit, en décembre 1114, un diplôme de Guillaume. Arch. de la Cava, E. 44.

8. Rom. Sal., *loc. cit.*, p. 414.

de Salerne ¹. De mai 1115, est un diplôme pour Étienne, abbé de Santa Maria de Macla ². En août 1116, le duc fait une importante donation à l'abbé de la Cava, Pierre : il lui accorde le quart du monastère de Saint-Georges dans le Cilento ³. Au mois d'avril 1117, Guillaume confirme à l'abbaye de la Cava les privilèges de ses prédécesseurs ⁴, et en mai 1119, il confirmait à Jourdain, frère de Robert de Capoue, tous les biens qu'il possédait à Salerne ⁵.

Guillaume ne paraît pas être intervenu dans les affaires de Rome, et quand Henri V, en 1117, revint à Rome, Pascal II réfugié à Bénévent ne trouva de secours que dans le prince de Capoue ⁶. Les troupes normandes furent d'ailleurs battues et le pape ne put rentrer à Rome qu'en janvier 1118. Il mourut quelques jours après son arrivée (21 janvier). Son successeur Gélase II ne trouva pas davantage un appui dans le duc de Pouille, car il me paraît probable que les Normands qui délivrèrent le nouveau pape des mains de Cencio Frangipani, devaient être les soldats fournis à Pascal II ⁷ par Robert de Capoue. Forcé par la crainte de l'empereur de quitter Rome, Gélase II alla chercher un asile dans l'Italie méridionale, ce n'est plus alors Salerne qui offre un refuge au pape, mais bien Gaëte et Capoue ⁸. Ce détail seul suffit à montrer combien le rôle du duc Guillaume est effacé. A Gaëte pourtant, le duc vint prêter au pape serment de fidélité, mais dans l'expédition qui fut dirigée contre Rome, les chroniques mentionnent à peine sa présence et c'est Robert de Capoue qui commande l'armée et prend Rome ⁹.

Pendant les années suivantes l'anarchie ne fit qu'augmenter ; ce

1. Archives de la Cava, Arca. M. E., 44.

2. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 457.

3. Archives de la Cava, E. 50. En avril 1117, il est mentionné dans un acte par lequel Guillaume, comte du Principat, met fin à ses démêlés avec la Cava. Archives de la Cava, E. 47

4. *Ibid.*, E. 2.

5. *Ibid.*, F. 14.

6. Pet. Diacon., IV, 61.

7. *Lib. Pont.*, t. II, p. 313.

8. Cf. Jaffé-L., t. I, p. 775.

9. *Lib. Pont.*, t. II, p. 315, Falco Ben., ad an., p. 173. et suiv. Cf. la lettre de Bruno, archevêque de Trèves, à Henri V, Watterich, *op. cit.*, t. II, p. 110.

fut surtout la région de Bénévent qui eut à souffrir des guerres continuelles entre les seigneurs normands; la lutte fut particulièrement violente entre Rainolf et le comte Jourdain ¹. Guillaume ne nous est connu, pendant cette période, que par un acte en faveur du monastère de Saint-Sébastien, sis près de San Mauro, dans le Cilento ². Le successeur de Gélase II, Calixte II, vint, peu après son entrée dans Rome, dans le Midi de l'Italie ³. A Bénévent, il reçut le serment de fidélité du duc Guillaume et de Jourdain II de Capoue qui venait de succéder à son neveu, Richard III, mort seulement quelques jours après son père Robert ⁴. Comme Pascal II, Calixte II cherchait à faire cesser le désordre et poursuivait l'établissement de la trêve-Dieu; il se rendit dans ce but à Troia ⁵, où se réunirent le duc Guillaume, Robert, comte de Loritello, Richard, comte d'Andria, ainsi qu'un grand nombre de barons. Le duc Guillaume fut obligé de restituer des terres qu'il avait injustement prises au monastère Saint-Nicolas de Troia ⁶. C'est de cette ville que Calixte II se rendit à Bari pour tenter d'y rétablir la paix ⁷.

Les années, qui suivirent, virent encore décroître l'influence du duc de Pouille auquel le comte de Sicile enleva une partie de ses États, mais ici les événements nous sont encore mal connus. L'auteur de la vie du pape Calixte II raconte que le duc Guillaume étant parti pour Constantinople afin d'épouser une des filles de l'empereur Alexis, le comte de Sicile, son cousin, en profita pour attaquer ses possessions en Calabre ⁸. Le duc avant

1. Sur ces guerres sans intérêt, cf. Falco Benev., p. 176 et suiv.

2. Cod. vat. I., 3886, f^o 18, v^o (décembre 1119).

3. Il était à Bénévent, le 8 août. Falco Benev., ad an. 1120, p. 181.

4. Pet. Diac., IV, 68. *Lib. Pont.*, t. II, p. 322. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 417. Falco Benev., ad an. 1120, pp. 180-181. Cf. *Necrol. sancti Bened. Cap.*, di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 251.

5. Archives capitulaires de Troia, A n^o 47 : « *Cum idem dominus noster papa Calixtus cum archiepiscopis, episcopis, abbatibus et reliquis ecclesiasticis personis, apud Troiam precipue causa componende tregue dei conveniret.* »

6. *Ibid.*

7. Jaffé-L., 6857 et 6892.

8. *Lib. Pont.*, t. II, pp. 322-323.

son départ aurait confié la garde de ses États au pape. Celui-ci, en apprenant que Roger attaquait les possessions de Guillaume, aurait envoyé au comte de Sicile le cardinal Hugues pour l'arrêter dans son entreprise. Hugues aurait échoué et l'intervention personnelle du pape n'aurait pas davantage amené le comte Roger à céder.

Ce récit présente d'assez graves difficultés. Tout d'abord le projet de mariage de Guillaume paraît inexact. Le duc en effet était marié et sa femme Gaitelgrime lui survécut; puisque, quand il mourut, elle coupa ses cheveux pour en couvrir le corps de son mari ¹. Je crois donc que l'auteur de la vie de Calixte II a été mal informé; bien plus, en octobre 1121, époque du siège de Catanzaro, le duc est à Salerne, où il fait donation à l'archevêque Romuald de la juiverie de la ville ². Pour ce qui est du voyage de Calixte II, nous sommes mieux renseignés. Le pape quitta Rome avant la fin du mois de juillet 1121. Le 24, il était à Aversa; le 5 septembre, on le trouve à Salerne où il chercha à décider Guillaume à traiter avec Roger ³. Le 4 octobre, le pape était à Melfi, et le 10 novembre à Tarente. De cette ville il se rendit à Catanzaro, où il était le 21 décembre. C'est alors qu'il rétablit l'évêché de Taverna ⁴. Romuald de Salerne nous dit que

1. Falco Benev., ad an. 1127, p. 193.

2. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 71.

3. Jaffé-L., 6924 et suiv., Falco Benev., ad an. 1111.

4. L'auteur de la vie de Calixte II laisse entendre que le pape s'opposa aux projets du comte Roger. « *Papa autem in comitem tali omine surgit.* » *Lib. Pont.*, t. II, p. 322, et il ajoute: « *demum quicquid voluit ipse comes Rogerius cum papa semiviro peregit.* » *Ibid.* 323. Romuald de Salerne, p. 417, ad an. 1121, complète les renseignements donnés par Falco et dit que le pape alla jusqu'en Calabre pour rétablir la paix. Les bulles du pape nous font connaître l'itinéraire de ce voyage jusqu'à Neocastro, Jaffé-L., 6924-6936. Pour ce qui est de la venue du pape à Catanzaro, nous ne la connaissons que par cinq bulles de Calixte II.

Jaffé-L., 6937, 6938, 6939, 6940, 6942. Cette dernière est donnée, à Rossano, le 6 janvier 1122, et est relative, comme les précédentes, à la nomination de l'évêque de Taverna. Ces bulles ont été attaquées par Mgr Batiffol, *La chronique de Taverna et les fausses décrétales de Catanzaro* dans la *R. des Questions hist.*, t. LI 1892, p. 235 et suiv. Suivant lui, ces cinq bulles sont étroitement apparentées à la fausse chronique de Taverna et ont été fabriquées vers le xiv^e ou xv^e siècle par un habile faussaire, pour défendre la juridiction de l'évêque de Catanzaro contre les prétentions de celui de Squillace.

le pape échoua dans ses tentatives pour amener la paix entre Roger et Guillaume. L'auteur de la vie de Calixte II confirme son témoignage : il raconte, en effet, que le pape étant tombé malade, le comte Roger fut libre de faire tout ce qu'il voulut. Calixte II revint par Tarente et Bitonto.

L'année suivante, le duc Guillaume fut contraint par la nécessité à reconnaître lui-même les conquêtes de Roger. Attaqué continuellement par Jourdain, comte d'Ariano, il alla trouver le comte de Sicile pour lui demander assistance. Le récit de Falcon de Bénévent montre bien quel piètre seigneur était alors le duc de Pouille. « Quand il fut arrivé auprès du comte de Sicile, raconte le chroniqueur, le duc lui dit en pleurant¹ : J'ai recours

Fabre (*R. d. Quest. hist.*, t. LIII, p. 519) a admis que la bulle n° 6940 est fausse, mais a soutenu que les quatre autres étaient vraies. Son opinion me paraît être juste et la réponse qu'il a faite (*R. d. Quest. hist.*, t. LIV, p. 596 et suiv.) aux objections que Mgr B. prétendait tirer des caractères diplomatiques des actes (*R. d. Quest. hist.*, t. LIII, p. 522 et suiv.) me paraît irréfutable. Mgr B. (*R. d. Quest. hist.*, t. LIV, p. 599) a d'ailleurs été obligé de le reconnaître lui-même. De même les objections tirées par Mgr B. du nom de *Tres Tabernae* donné à Taverna par les bulles de Calixte II, tombent devant ce fait que c'est là le nom courant usité à cette époque par la chancellerie romaine. Cf. *Lib. censuum*, t. I, pp. 243 et 248, note 9, et Mgr Duchesne, *Les évêchés de Calabre*, p. 14. Mgr B. en a été réduit à l'argument qu'il prétendait tirer du droit canonique usité en Calabre. Le pape, selon lui, n'aurait pas eu le droit de créer un évêque à Taverna à cause de la légation accordée par le pape, Urbain II, au comte de Sicile (Cf. *R. d. Quest. hist.*, t. LII, p. 239 ; t. LIII, p. 254, et t. LIV, p. 590). Peut-être avant d'invoquer cet argument eût-il été utile de montrer que Catanzaro et Taverna appartenaient au comte de Sicile. Mgr B. a cru que la Calabre en bloc appartenait au comte Roger. On a vu de quelle façon le partage de cette région s'est effectué entre Robert Guiscard et son frère, puis entre celui-ci et le duc Roger. On ne saurait *a priori* affirmer que Catanzaro et Taverna appartenissent, en 1121, au comte de Sicile. Nous savons par la chronique de Malaterra qu'après la révolte de Mihera, seigneur de Catanzaro, le duc Roger partagea les terres de celui-ci entre le comte de Loritello et le comte de Sicile (Malat., IV, 11.). A qui fut Catanzaro ? nous l'ignorons ; mais le fait que, au moment où il vient attaquer le duc Guillaume, le duc Roger va mettre le siège devant Rocca Falluca, tendrait à montrer que la place appartenait à Guillaume. Par suite, la qualité de légat *a latere* du comte Roger n'aurait rien à faire dans la question. Un passage de Falcon de Bénévent, ad an. 1122, p. 186, nous montre que le duc Guillaume avait encore à cette date des possessions en Calabre.

1. Falco Benev., ad an. 1122, p. 186 et suiv. Sur la famille des comtes d'Ariano, cf. *infra*, p. 382, n. 2.

à votre puissance, noble comte, à cause de nos liens de parenté et aussi à cause de vos richesses. Je viens me plaindre du comte Jourdain et vous demander votre appui pour en tirer vengeance, car un jour comme j'entrais à Nusco, le comte Jourdain avec une troupe de cavaliers vint devant la porte de la ville, et me cribla d'injures et de railleries; il me menaça même de couper un morceau de mon manteau. De plus il a dévasté toute ma terre de Nusco. Comme je ne suis pas assez puissant pour le punir, j'ai dû supporter l'injure, mais j'attends avec impatience le jour de la vengeance. »

Le comte de Sicile se fit payer chèrement son aide; il se fit donner par le duc Guillaume les possessions que celui-ci avait encore en Calabre, ainsi que sa part de Messine et de Palerme. A ce prix, Roger fournit des troupes qui permirent à Guillaume d'obliger Jourdain, assiégé dans Apice, à lui demander merci et l'aiderent à ramener un peu d'ordre dans ses États, au moins dans les environs immédiats de sa capitale, à Monte Corvino. Le duc marcha ensuite contre Monte Vico dont les habitants avaient tué leur seigneur. Cette expédition fut la dernière à laquelle Guillaume prit part. Nous ne savons rien de ses dernières années. En février 1123, le duc confirmait à l'abbé de la Cava, Constable, la donation que venait de faire, en prenant l'habit, Guaimar, petit fils de Gui, le frère de Gisolf de Salerne¹. En septembre de la même année, il accordait à l'abbaye de la Cava la permission d'élever des fortifications pour défendre certaines de ses possessions².

Le duc Guillaume n'intervint pas dans la guerre qui eut lieu, en 1124, entre Richard, comte de Caleno, d'une part, et le Mont-Cassin d'autre part³. Il ne joua, non plus, aucun rôle dans l'élection du successeur de Calixte II, Honorius II, qui fut nommé en décembre de la même année. En 1125, le duc se rendit (après le 1^{er} septembre) à Bénévent auprès du pape qui l'investit de ses

1. Archives de la Cava, F. 23.

2. Archives de la Cava, F. 24.

3. Pet. Diac., IV, 82.

4. Romuald de Salerne, ad an. 1125, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 417, donne l'indiction 4. D'autre part, le pape résida à Bénévent du 11 juillet au 11 octobre. Jaffé-L., 7212 et suiv.

États. En mai 1126, nous trouvons Guillaume à Salerne, où il confirme à l'abbaye de la Cava les biens laissés par Sykelgaite, veuve de Guaimar, fils de Gui¹. En août de la même année, il confirmait au Mont-Cassin toutes ses possessions². Enfin en juillet 1127, ayant décidé de se faire enterrer dans l'église Saint-Mathieu de Salerne, dans le sépulcre de son père, il donnait à l'archevêque, Romuald, différents biens sis aux portes de Salerne³. Cet acte fut sans doute le dernier émané du duc, qui mourut le 25 juillet⁴. Avant de mourir, il fit verbalement une dernière donation à la Cava⁵.

Si Romuald de Salerne a justement blâmé la faiblesse du gouvernement du duc Guillaume, ses contemporains n'ont pas jugé sévèrement le fils de Roger, mais ont vanté son courage militaire, sa largesse, sa courtoisie et son respect du clergé. Falcon de Bénévent nous a dépeint l'empressement du peuple de Salerne se pressant au palais pour voir encore une fois, après sa mort, son bon seigneur « qui fut pleuré comme jamais le fut duc ou empereur ». On ne saurait souscrire aux éloges accordés à Guillaume, qui se montra incapable de gouverner. Sa faiblesse permit aux seigneurs de se rendre indépendants ; il ne sut pas même garder intact l'héritage déjà fortement entamé que lui avait laissé son père. En somme, en 1127, la situation de l'Italie méridionale était peu différente de ce qu'elle avait été avant le règne de Guiscard. Le titre de duc n'était qu'un vain mot, car le duché n'existait plus, il s'était démembré et formait une série de seigneuries, en fait indépendantes. Heureusement pour les Normands qu'une puissance plus forte s'était formée en Sicile. A l'abri des guerres continuelles, qui avaient désolé l'Italie du sud, le comte Roger I^{er} et son fils, Roger II, avaient su créer un État rempli de cohésion, et dès la mort de Guillaume, le jeune comte de Sicile entreprit de réunir en un seul groupe toutes les possessions nor-

1. Archives de la Cava, F. 30.

2. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 232.

3. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 73.

4. Cf. *infra*, p. 385, note, 2.

5. Archives de la Cava, F. 40. L'acte est dressé, le 8 août 1127, par deux juges devant lesquels ont comparu les témoins.

mandes d'Italie. Il ne devait atteindre ce but qu'à grand'peine et il allait avoir à vaincre la résistance acharnée de tous les vassaux de son cousin. Ce fut seulement quand il y eut réussi que la puissance normande dont les progrès étaient arrêtés depuis 1085 reprit son développement.

CHAPITRE XIII

FIN DE LA CONQUÊTE DE SICILE. LA SICILE JUSQU'À LA MORT
DU COMTE ROGER I

(1073-1101)

Après la prise de Palerme par Robert Guiscard et le comte Roger, il s'en fallait encore de beaucoup que la situation des Musulmans de Sicile fût désespérée. Une grande partie de l'île était encore en leur pouvoir et l'importance des positions, où ils avaient réussi à se maintenir, devait leur permettre de prolonger la résistance pendant de longues années. A la suite des derniers succès remportés par les Normands, la Sicile se trouvait partagée de la façon suivante. Maîtres des trois grandes villes maritimes de Catane, Messine et Palerme, les Normands possédaient vraisemblablement toute la côte nord de l'île ; toute cette région a dû être soumise pendant la marche de l'armée normande sur Palerme ; un peu plus tard, en effet, nous voyons que Mistretta appartient aux conquérants ; or, comme après la prise de Palerme il n'y a pas eu d'expédition de ce côté, on est en droit de supposer que toute cette partie de l'île a été soumise en 1071. Le val Demone n'appartenait pas tout entier aux Normands, car les Musulmans étaient demeurés les maîtres de la région comprise entre Messine, Troina et Catane. Dans cette partie de l'île, Taormine était le centre de leurs possessions. Si Catane était au pouvoir des Normands, tous les environs de la ville étaient encore aux mains des Musulmans. A l'autre extrémité de l'île, les vainqueurs avaient occupé Giato et Cisini. Mazzara avait fait sa soumission au lendemain de la prise de Palerme, mais nous ne savons rien des possessions normandes, comprises entre ces deux villes. Dans cette même région, les Musulmans étaient maîtres de Trapani et de tous ses environs. Toute la côte méridionale de la Sicile se trouvait partagée entre l'émir de Castrogiovanni et celui de Syracuse. Vers l'intérieur, Troina demeurait le principal établissement des Normands, dont Paterno, Calascibetta et Cerami

étaient les possessions les plus avancées ; par contre, Castrogiovanni et plus au sud Castronovo étaient au pouvoir des Musulmans. En somme, ces derniers possédaient encore le centre et le sud de la Sicile, et avaient, en outre, réussi à se maintenir aux deux extrémités de l'île, à Taormine et à Trapani.

Près de vingt années devaient s'écouler avant que la Sicile tout entière fût soumise aux Normands. Si forte qu'elle fût encore, en 1072, la puissance des Musulmans ne suffit pas à expliquer la lenteur de la conquête et c'est à d'autres raisons qu'il convient d'attribuer le temps d'arrêt marqué par les Normands. D'une part, après qu'il eut partagé la Sicile avec son frère, Robert Guiscard laissa Roger poursuivre seul la lutte contre les Musulmans et l'abandonna à ses propres forces. Sans doute avant de quitter l'île, le duc de Pouille autorisa un certain nombre de ses chevaliers à passer au service du comte de Sicile, mais malgré l'appoint qui lui fut ainsi fourni, il résulte clairement de la chronique de Malaterra, que Roger n'a eu le plus souvent sous ses ordres que quelques centaines de chevaliers ; pour cette cause, il dut renoncer aux grandes entreprises et se borner à faire aux Musulmans une guerre de partisans, la seule que lui permit de poursuivre avec succès la faiblesse de ses effectifs. D'autre part, le comte de Sicile dut inécessamment interrompre la guerre musulmane pour intervenir dans les affaires de l'Italie méridionale. Les révoltes continuelles, qui éclatèrent pendant les règnes de Guiscard et du duc Roger, obligèrent fréquemment le grand comte à donner à son frère et à son neveu l'appui de ses armes, car si l'Italie méridionale avait réussi à secouer le joug des Normands, il lui aurait été impossible de songer à poursuivre la conquête de la Sicile. Nous verrons d'ailleurs que Roger sut se faire payer chèrement son appui et presque chacune de ses interventions, en Italie, fut marquée par une nouvelle extension de ses possessions en Sicile. Il faut enfin tenir compte de ce fait que les premières conquêtes des Normands furent singulièrement facilitées par l'appui que leur fournit la population chrétienne du val Demone. Pour la dernière partie de la conquête, nous ne trouvons dans Malaterra aucune mention relative à des chrétiens indigènes ; très probablement toute la population chrétienne

s'était réfugiée dans le val Demone et, dans le reste de la Sicile la population presque tout entière étant musulmane, Roger ne dut trouver nulle part une aide analogue à celle que lui avaient fournie les chrétiens de la région de Troina.

En poursuivant la tâche ardue qu'il s'était imposée, Roger se heurta à des difficultés sans nombre qui lui fournirent l'occasion non seulement de déployer de brillantes qualités militaires, mais aussi de faire montre d'un sens politique très fin et très avisé. Sachant proportionner ses ambitions à la faiblesse des moyens dont il disposait, le comte Roger s'appliqua à ne tenter aucune entreprise au-dessus de ses forces et sut avec tant de prudence poursuivre la conquête de l'île sur les Musulmans, que les seuls revers qu'il éprouva, du moins au dire de son biographe, furent causés par la désobéissance de ses lieutenants. La chronique de Malaterra fait revivre à nos yeux la lutte héroïque que dirigea le frère de Guiscard, et le lecteur peu à peu se passionne pour les exploits des héros normands. Enfermés dans leurs châteaux, ces hardis aventuriers guettent à chaque instant le moment où ils pourront trouver en défaut la vigilance de leurs adversaires, et dès qu'une occasion favorable se présente, leur troupe peu nombreuse s'élançe à l'attaque du territoire ennemi qu'elle dévaste. Aussitôt leur coup de main réussi, les Normands regagnent leurs abris et attendent que se présente l'occasion d'une nouvelle entreprise. Dans cette guerre d'embuscade et de surprise, la valeur individuelle joue le principal rôle et nous verrons à chaque instant les chevaliers normands mettre en fuite à grands coups d'épée des bandes musulmanes beaucoup plus nombreuses. Sans doute, à ce point de vue, Malaterra présente des exagérations certaines et l'on doit diminuer considérablement les évaluations des forces musulmanes qu'il nous donne; néanmoins il est certain que les Normands dans toute cette guerre étaient par leur nombre très inférieurs aux Musulmans. Rien ne nous le montre mieux que la tactique employée. Nous voyons en effet que chaque conquête des Normands est aussitôt munie d'une citadelle ou d'un château, qui permet aux conquérants, malgré leur petit nombre, de maintenir dans l'obéissance les populations des régions récemment soumises et d'organiser leurs conquêtes.

A l'égard de ses nouveaux sujets, le comte Roger a usé, semble-t-il, de la plus large tolérance et a été l'initiateur de la politique féconde que ses successeurs suivront, pendant presque tout le XII^e siècle, à l'égard des Musulmans. Très probablement, bien qu'à ce sujet Malaterra ne nous fournisse pas de détail, lors de leur capitulation, un assez grand nombre de villes de Sicile ont conclu avec le comte Roger des traités assez analogues à celui qui avait précédé la reddition de Palerme. Par là, les vaincus réussirent à conserver certains avantages. Il est certain toutefois que dans les campagnes ou les villes les moins importantes, la condition des vaincus fut beaucoup plus misérable, et qu'un grand nombre de Musulmans furent réduits au servage. Sans insister ici sur la situation des Musulmans, dont nous nous occupons ailleurs, disons seulement qu'il paraît que les vaincus furent soumis au paiement d'un tribut annuel et durent rendre chaque année des *servitia* à leur seigneur.

Le comte Roger s'appliqua en outre à ne point s'aliéner par une sévérité mal entendue l'esprit des Musulmans, et le plus souvent nous le voyons traiter avec honneur ceux de leurs chefs qui tombent entre ses mains. leur laisser une certaine liberté et se borner, en leur concédant des domaines, à les éloigner de la région où ils avaient exercé leur pouvoir. Bien plus, dès la période de la conquête, Roger comprit tout l'appui que lui apporteraient des Musulmans entrant à son service ; non seulement il ne craignit pas de s'allier à l'émir de Catane, mais encore il combla de ses faveurs ceux des Musulmans qui consentaient à renier leur foi et à embrasser le christianisme. Il est enfin fort probable que, dès le début, le comte de Sicile organisa des corps de troupes composés de Musulmans ; nous verrons que quelques années plus tard ces troupes indigènes constituaient un noyau important dans son armée. Rappelons à ce propos le passage de l'auteur de la vie de saint Anselme qui nous dit que Roger interdisait aux prêtres catholiques de tenter de convertir ses soldats musulmans ¹. A lui seul cet exemple de tolérance politique suffit à faire connaître le caractère de Roger I^{er}.

1. Cf. *supra*, p. 304, note 1.

La conquête de la Sicile progressa lentement dans les premières années qui suivirent la prise de Palerme. Il y eut alors une période d'organisation. Le comte Roger s'appliqua à construire, dans la région disputée aux Musulmans, toute une série de places fortifiées dont un donjon constituait la principale défense. C'est ainsi qu'à Paterno, le comte fit bâtir, sur une colline escarpée, un château qui l'aida à commander toute la plaine de Catane. Ce renseignement que nous fournit Malaterra paraît indiquer qu'à ce moment Catane et Paterno sont, vers le sud, les deux points les plus avancés occupés par les Normands. A Mazzara, le comte entreprit pareillement la construction d'une citadelle (1073). L'année suivante ce fut à Calascibetta, en face de Castrogiovanni, que Roger construisit un nouveau château¹. On voit par là que le comte de Sicile est occupé à fortifier toute la frontière de ses États du côté des Musulmans, et à créer des centres d'où ses troupes peuvent aller harceler l'ennemi. A diverses reprises, de 1073 à 1077, la présence du comte Roger nous est signalée en Italie, où il se rend pour aider Guiscard dans ses guerres. Peut-être convient-il également de chercher dans ses absences fréquentes une des causes du ralentissement de la conquête.

L'inaction relative des Normands amena de la part des Musulmans un redoublement d'activité, à partir de l'année 1074. Peut-être y eut-il accord entre les derniers chefs musulmans de Sicile et leurs coreligionnaires d'Afrique. Nous voyons, en effet, que, le 23 juin 1074, une flotte africaine débarqua des troupes devant Nicotera, qui fut prise et pillée. Les habitants furent emmenés prisonniers en Afrique. L'année suivante, les Musulmans d'Afrique parurent devant Mazzara qu'ils assiégèrent pendant huit jours. Roger se trouvait alors en Sicile ; informé de l'arrivée de l'ennemi, il se rendit en toute hâte à Mazzara où il réussit à pénétrer pendant la nuit. Grâce aux renforts qu'il avait amenés, les assiégés purent faire une sortie victorieuse et mettre en fuite les assaillants. Il semble qu'à la suite de ces deux agressions successives, Roger ait engagé des négociations avec le prince

1. Malaterra, III, 1 et 7.

d'El Medeah. Nous ne voyons plus, en effet, apparaître les Musulmans d'Afrique dans les guerres de Sicile. En 1078, une flotte musulmane paraît devant Taormine, mais son chef fait dire à Roger qu'il n'a aucune intention hostile et se retire sans combattre¹. D'autre part, en 1086, Roger refuse de se joindre aux Pisans pour attaquer El Medeah, et déclare que les traités qui le lient aux Musulmans l'empêchent de prendre part à cette entreprise².

En 1075 et 1076³, les hostilités entre les Musulmans et les Normands reprirent avec une nouvelle vigueur. Obligé de se rendre en Calabre, Roger confia le commandement des troupes, demeurées en Sicile, à Hugues de Gircé, son gendre, mais défendit à celui-ci d'en venir aux mains avec l'émir de Syracuse, Bernavert. Hugues n'exécuta point les ordres qu'il avait reçus; désireux de s'illustrer par quelque brillant fait d'armes, il se rendit à Troina où commandait Jourdain, fils de Roger, et organisa avec son concours une expédition contre Bernavert. Tous deux se rendirent à Catane; instruit de leur arrivée, l'émir de Syracuse les attira dans une embuscade et leur infligea une sanglante défaite. Hugues de Gircé trouva la mort dans cette rencontre. Les survivants se réfugièrent les uns à Catane et les autres à Paterno. Dès que Roger connut l'issue malheureuse du combat, il revint en Sicile, pour tâcher d'effacer par de nouveaux succès l'impression désastreuse que pouvait produire sur ses sujets musulmans la nouvelle de la victoire de l'émir de Syracuse. Le comte de Sicile s'empara de Judica, près de Caltagirone (1076), puis, au début de l'été, il ravagea la province de Noto, incendiant les moissons et emmenant les habitants en captivité. Il est probable que Bernavert dut à son tour dévaster les territoires soumis aux Normands, car, à la suite de ces combats, une famine terrible se déclara dans l'île.

Au mois de mai de l'année suivante (1077), le comte Roger porta l'effort de ses armes à l'autre extrémité de l'île. A la tête

1. Malaterra, III, 8, 9 et 17.

2. *Ibid.*, IV, 3.

3. Pour ce qui suit, cf. Malaterra, III, 10 et suiv.

d'une flotte nombreuse et d'une armée considérable, il alla mettre le siège devant Trapani. Il semble qu'à ce moment la flotte du comte Roger soit beaucoup plus forte que lors du siège de Bari. Évidemment, depuis la prise de Palerme, le comte s'est occupé de se créer une marine; nous verrons plus loin quel développement il sut donner à celle-ci. A l'approche des Normands, toute la population musulmane des campagnes environnant Trapani se réfugia dans la ville, emmenant avec soi ses biens et ses troupeaux. La ville bien fortifiée se trouva ainsi abondamment ravitaillée et tout faisait prévoir un long siège. Il n'en fut pourtant pas ainsi, grâce à un heureux coup de main du fils de Roger, Jourdain. Les assiégés envoyaient paître leurs troupeaux sur un promontoire qui s'étendait aux pieds des murailles. Une nuit, Jourdain, avec quelques compagnons, traversa le bras de mer qui séparait le rivage du promontoire et réussit à s'emparer de tout le bétail. Le manque de vivres ne tarda pas à se faire sentir et la ville dut capituler. Le comte Roger installa une garnison à Trapani et compléta les fortifications. Si important que fût ce succès, il n'en était pas moins incomplet, car tout le pays environnant appartenait encore aux Musulmans. Pour soumettre cette région, le comte dut soutenir de nouvelles luttes, durant lesquelles la fortune lui demeura fidèle. Maître bientôt de douze châteaux, Roger les distribua à ses chevaliers, y installa des garnisons et organisa ainsi l'occupation militaire du pays.

A la suite de ces succès, le comte se retira à Vicari d'où il fut peu après appelé à Castronovo. Un Musulman qui avait eu à se plaindre de l'émir Abou Bekr, qui commandait à Castronovo, s'empara d'une colline escarpée qui dominait la ville et fit offrir à Roger de lui livrer Castronovo. Le comte accourut en grande hâte. Quand Abou Bekr vit les Normands installés dans une position qui commandait Castronovo, il prit la fuite, et les habitants après son départ traitèrent avec Roger. Celui-ci, pour encourager les Musulmans à embrasser sa cause, combla de ses faveurs tous ceux qui l'avaient aidé. Nous ne savons au juste quelle date il convient d'assigner à la prise de Castronovo.

Jusque vers le mois de mars 1079, nous ne connaissons aucun épisode de la conquête. A cette date nous voyons le comte

Roger organiser une importante expédition contre Taormine¹. Tout le massif de l'Etna paraît être demeuré jusque-là au pouvoir des Musulmans. Les difficultés d'accès expliquent facilement que Roger ait reculé devant une tentative, qui demandait un grand déploiement de forces. Les conquêtes normandes avaient peu à peu enveloppé les Musulmans de l'Etna, néanmoins ceux-ci avaient réussi à conserver leur indépendance. Pour les soumettre, Roger fit des préparatifs considérables. Tandis que sa flotte empêchait la ville de se ravitailler par mer, Roger enveloppa Taormine d'une ligne de vingt-deux postes fortifiés qui isola complètement les assiégés. D'après Malaterra, l'armée aurait été divisée en quatre corps commandés par Jourdain, Otton, Arigot de Pouzzole et Élie Cartomi; ce dernier était probablement un musulman converti. Amari a tiré de cette division de l'armée normande des conclusions qui me paraissent hypothétiques. D'après lui, Jourdain aurait commandé ses propres vassaux et les troupes de son père, Otton et Arigot auraient été à la tête des hommes de Calabre et de Sicile, et enfin Élie aurait eu sous ses ordres les troupes musulmanes.

Une fois le blocus de Taormine établi, Roger, à la tête d'un corps de troupes, parcourut tout le versant septentrional de l'Etna et la vallée qui débouche vers Troina, et soumit partout les Musulmans qui y étaient installés. Revenu devant Taormine, le comte obtint, au mois d'août, la reddition de la place. A la suite de la prise de Taormine, Roger se trouva maître de toute la partie de l'île comprise au nord d'une ligne allant par Castrovovo de Mazzara à Catane. Seules les places de Castrogiovanni Girgenti, Syracuse demeuraient aux Musulmans.

L'année 1079 marqua un nouvel arrêt dans la conquête, la population musulmane de Giato qui, au dire de Malaterra, comprenait treize mille familles, refusa de payer le tribut annuel et de rendre les *servitia*, auxquels elle était tenue. Son exemple fut imité par les gens de Cinisi. Roger marcha contre Cinisi à la tête de ses vassaux calabrais et chargea ses troupes siciliennes de triompher de la rébellion des gens de Giatto, qui, ayant assem-

1. Malaterra, III, 15 et suiv.

blé leurs troupeaux, s'étaient réfugiés dans la montagne. Installés à Partinico et à Corleone, les Normands guerroyèrent pendant une grande partie de l'été et finirent par rétablir l'ordre. Jusqu'en 1081 nous ne savons rien des guerres du comte Roger ; à cette date, il semble résulter de Malaterra, que Guiscard, en entrant en campagne, a laissé à son frère le soin de veiller au maintien de l'ordre en Pouille et en Calabre ¹. On a supposé avec quelque apparence de raison que Guiscard avait alors donné à Roger quelques-unes de ses possessions siciliennes. Nous voyons, en effet, en 1082, Jourdain enlever à son père Mistretta et San Marco, or ces deux places sont situées dans la partie de l'île que Guiscard s'était réservée ². Il semble donc probable que le duc de Pouille à une date indéterminée a fait abandon à Roger de quelques-unes des places qu'il possédait en Sicile.

Tandis que Guiscard combattait avec les Byzantins, les Normands de Sicile subirent un grave échec. En 1081, Bernavert espérant sans doute que les forces normandes étaient affaiblies par l'expédition contre le basileus, recommença les hostilités avec beaucoup de vigueur ³. Il semble qu'à ce moment l'union se soit faite entre les chefs musulmans de Sicile, et que tous aient reconnu comme leur chef Bernavert, qui, maître de Syracuse et de Noto, est d'ailleurs le plus puissant d'entre eux. L'émir de Syracuse réussit à gagner le commandant de Catane, un certain Bencimeno, musulman converti au christianisme, dont le nom défiguré par Malaterra doit sans doute être lu Ibn Thimna. Grâce à la trahison d'Ibn Thimna, Catane tomba aux mains des Musulmans. Ce succès eut dans toute la Sicile un grand retentissement. Roger était alors en Italie ; sans attendre son retour, Jourdain, Robert de Sourval et Élie Cartomi, avec cent soixante chevaliers, allèrent assiéger Catane. Tout le récit de Malaterra

1. Malaterra, III, 24.

2. Amari, *op. cit.*, t. III, pp. 160-161. Pour ce qui est de Messine, il ne me semble pas que l'opinion d'Amari soit exacte. De ce que Roger fait fortifier la ville, on ne saurait conclure que Guiscard lui a donné Messine. Il ne faut pas oublier que dans le partage de la conquête Roger a eu la moitié de Messine. Cf. *supra*, p. 209.

3. Malaterra, IV, 30 et suiv.

relatif aux événements qui suivirent, est fort invraisemblable, quant aux détails. D'après lui, la petite troupe des Normands aurait infligé aux vingt mille hommes de Bernavert une défaite complète. L'émir de Syracuse, réfugié dans Catane, aurait renoncé à toute résistance et se serait enfui à Syracuse. La défaite et la fuite de Bernavert ne paraissent pas douteuses, mais on ne saurait admettre le chiffre auquel Malaterra évalue l'armée normande. Celle-ci a pu ne comprendre que cent soixante chevaliers, mais à côté d'eux il y avait d'autres troupes dont le chroniqueur ne parle pas. On ne saurait en effet admettre que cent soixante chevaliers aient pu triompher de vingt mille hommes, et leur aient infligé un désastre aussi complet.

Au moment de l'affaire de Catane, le comte de Sicile était retenu en Italie par la révolte de la ville de Gerace. Un certain Angelmar qui avait longtemps servi Roger avec fidélité, avait épousé la veuve de Sarlon et tenait ainsi, du chef de sa femme, des possessions dans la région de Gerace. Ce fut là qu'il se fit construire, sans l'autorisation de Roger, un château et s'allia aux Grecs de Gerace. Instruit de ces faits, le comte de Sicile ordonna à Angelmar de détruire les fortifications qu'il avait élevées. Celui-ci refusa d'obéir et, s'unissant aux gens de Gerace, se révolta. Roger dut venir assiéger la ville; il réussit à faire rentrer la population dans l'obéissance; quant à Angelmar il parvint à s'enfuir¹. Après que l'ordre eut été rétabli, Roger retourna en Sicile, et ce fut alors qu'il fit construire les fortifications de Messine (1081).

En 1082, Roger dut de nouveau quitter la Sicile pour aller aider Guiscard à rétablir l'ordre en Italie. En partant, il confia à Jourdain le gouvernement de ses États. Il semble bien que les événements d'Italie du sud aient eu leur contre-coup en Sicile, mais nous ne savons si des négociations eurent lieu entre Jourdain et les vassaux révoltés de son oncle. Dans tous les cas, le fils de Roger, imitant l'exemple des seigneurs italiens et poussé par certains membres de son entourage, profita de l'absence de son père pour se révolter. Il s'empara de Mistretta

1. Malaterra, IV, 31.

et de San Marco, puis marcha sur Troina espérant qu'il pourrait mettre la main sur le trésor de Roger. Celui-ci, en apprenant la révolte de son fils, revint en toute hâte ; il arriva avant que le mouvement ne se fût étendu. Craignant de voir Jourdain chercher un refuge auprès des Musulmans, Roger affecta de ne pas prendre au sérieux la conduite de son fils. Ce dernier, croyant obtenir facilement son pardon, vint de lui-même auprès de son père qui lui fit d'abord bon accueil. Une fois maître de Jourdain et de ses complices, Roger changea brusquement d'attitude. Comprenant que s'il ne faisait pas un exemple, les rebelles trouveraient bientôt des imitateurs, le comte de Sicile fit crever les yeux aux douze principaux coupables et fit craindre pendant quelques jours à son fils d'avoir à subir un pareil châtement. Finalement, à la demande de son entourage, Roger consentit à pardonner à Jourdain¹. Cet exemple sévère suffit pour empêcher les seigneurs siciliens d'imiter les vassaux du duc de Pouille et Roger, jusqu'à sa mort, n'eut aucune révolte à réprimer.

Jusqu'en 1084 les sources sont muettes sur le comte de Sicile, dont l'inaction s'explique facilement par la situation politique générale. Pendant l'expédition de Guiscard contre Rome et contre l'empire byzantin, le comte Roger obligé de veiller au maintien de l'ordre dans les Etats de son frère, ne peut songer à reprendre la lutte contre les Musulmans. S'appuyant sur un État parfaitement ordonné, obéi de ses vassaux, le comte de Sicile a dû jouer alors un rôle dont l'importance grandissait chaque jour. Guiscard lui-même reconnut les services que Roger pouvait rendre à sa dynastie, et, avant de repartir pour la Grèce, lui demanda, au cas où il viendrait à mourir, de prêter appui à son fils Roger. A la mort de Guiscard, c'est grâce à l'influence et à la puissance du comte de Sicile que le duc Roger réussit à faire reconnaître son autorité, mais, en échange de ce service, il dut abandonner à son oncle une partie des places de Calabre que Guiscard et Roger avaient jusque-là possédées en commun. Vis-à-vis de son neveu, Roger va jouer désormais le rôle d'un protecteur. Utilisant avec habileté la situation prépondérante qui lui est faite, le comte

1. Malaterra, IV, 35-36.

de Sicile saura faire payer chèrement son concours et saisira toutes les occasions, qui lui seront offertes pour augmenter sa puissance aux dépens de celle de son neveu.

Profitant des troubles, qui s'étaient élevés en Italie, l'émir de Syracuse, pendant l'été 1084, reprit les hostilités contre les Normands. Avant le mois d'octobre, la flotte de Bernavert attaqua de nouveau les côtes de Calabre et Nicotera fut encore une fois pillée; les Musulmans ravagèrent ensuite les environs de Reggio et brûlèrent quelques églises; enfin à Rocca d'Asino ils s'emparèrent du monastère de la Mère de Dieu et emmenèrent toutes les religieuses en captivité¹. Cette audacieuse agression paraît avoir eu un grand retentissement, et nous voyons que les chrétiens se montrèrent très irrités de l'attaque des Musulmans. Roger se décida à reprendre la guerre interrompue depuis plusieurs années. Il semble bien qu'à ce moment les haines religieuses aient joué un rôle considérable. Depuis quelques années, entre les Musulmans et les Normands de Sicile, un *modus vivendi* paraît s'être établi; à partir de l'agression contre Nicotera, la situation change. C'est une véritable croisade que le comte de Sicile organise contre les infidèles et pour préparer l'expédition qu'il projette, nous le voyons faire appel aux passions religieuses. Les cérémonies même dont sont entourées les préparatifs de la croisade montrent que Roger a cherché à utiliser, à exciter la haine de ses sujets contre les Musulmans de Sicile. Peut-être en agissant ainsi, Roger, auquel l'attaque de Bernavert venait de montrer la nécessité de terminer la conquête de la Sicile voulut-il, en donnant à l'expédition projetée un caractère plus religieux que politique, s'assurer l'appui de l'Église pour maintenir l'ordre dans ses États et prévenir une insurrection de ses vassaux d'Italie.

Commencés au mois d'octobre 1085, les préparatifs de l'expédition occupèrent le comte de Sicile jusqu'au mois de mai de l'année suivante². Jourdain avec l'armée de terre alla attendre son père au

1. Malaterra, III, VI, 2, place en 1085 la prise de Syracuse. Les préparatifs de l'expédition ont duré d'octobre 1084 à mai 1085. L'attaque de Bernavert est donc de 1084. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 165, place en 1085 l'agression de Bernavert, sans donner de preuve.

2. Malaterra, *loc. cit.*, dit que les préparatifs de l'expédition durèrent jusqu'au 21 mai. Le 1^{er} jour la flotte alla à Taormine (20 mai), le second

cap Santa Croce, un peu au sud de Catane; il y fut rejoint par la flotte qui, sous les ordres de Roger, longea lentement la côte de l'île. Tandis que l'armée campait au cap Santa Croce, le comte envoya en reconnaissance un certain Philippe, fils du patrice Grégoire. Monté sur un vaisseau léger, dont tout l'équipage savait l'arabe, l'espion put pendant la nuit pénétrer dans la rade et le port de Syracuse et se rendre compte du nombre de vaisseaux dont disposait Bernavert. Dans la nuit du 23 au 24 mars ¹, la flotte mit à la voile pour Syracuse où elle arriva au petit jour. L'arrivée des Normands ne surprit point les Musulmans dont la flotte se tenait prête au combat. Bernavert lui-même avait pris le commandement. Dans la mêlée qui s'engagea l'émir de Syracuse, pressé par les Normands, dut abandonner son vaisseau; tandis qu'il passait sur un autre, il tomba à la mer et se noya entraîné par le poids de son armure. La mort de Bernavert paraît avoir jeté le trouble parmi les Musulmans, qui furent complètement défaits. Pendant ce temps l'armée de terre commençait le siège de la place, dont la résistance se prolongea jusqu'en octobre. Au moment où les assiégés ayant perdu tout espoir songeaient à se rendre, la veuve et le fils de Bernavert réussirent à forcer le blocus de la flotte normande. Deux vaisseaux musulmans emmenèrent avec eux les notables de la ville, qui trouvèrent un refuge à Noto. Peu après leur départ, la ville traita avec le comte Roger.

Désireux de profiter de son succès, Roger, après avoir réconcilié ses neveux Roger et Bohémond et avoir fourni au premier les moyens de contraindre à l'obéissance ses vassaux rebelles, poussa avec vigueur la guerre musulmane, et se décida à attaquer Hamûd, l'émir de Castrogiovanni, qui possédait aussi Girgenti. Le 1^{er} avril 1086, l'armée normande vint mettre le siège devant cette dernière place et s'en empara le 25 juillet. Parmi les prisonniers se trouvèrent la femme et les enfants de l'émir de Castrogiovanni. Roger, pour se concilier l'esprit de Hamûd, les

à Lognina (21 mai), le troisième au cap Croce (22 mai), où elle séjourna un jour (23 mai). C'est un samedi (23 mai) que revient Philippe; le départ de la flotte a lieu dans la nuit du samedi au dimanche.

1. Malaterra, IV, 5 et suiv.

trahit avec honneur. Tandis que l'on fortifiait sa nouvelle conquête, Roger parcourait la région environnante, faisant reconnaître partout son autorité. En peu de temps il occupa douze châteaux, dont voici les noms : Platani, Muxaro, Guastanella, Sutera, Rahl, Bifara, Micolafa, Naro, Caltanissetta, Licata, Ravanusa.

Désormais la situation des Musulmans de Sicile qui ne possédaient plus que Noto, Butera et Castrogiovanni, était désespérée. Hamûd s'en rendit compte et fit offrir à Roger de se livrer à lui. Toutefois, craignant d'être massacré par les siens, s'il parlait de rendre Castrogiovanni, il convint avec le comte de Sicile de sortir à jour fixe de la ville et de se laisser prendre dans une embuscade. Les choses se passèrent comme il avait été convenu. Hamûd, prisonnier de Roger, embrassa le catholicisme et reçut de grands biens en Calabre. Privé de son chef, Castrogiovanni résista peu de temps aux Normands ; les habitants se décidèrent à traiter avec le comte de Sicile, qui occupa les fortifications et la citadelle.

Son intervention dans les affaires d'Italie n'empêcha pas Roger d'attaquer les dernières places qui appartenaient aux Musulmans, à savoir Noto et Butera. Au début d'avril 1088, le comte Roger alla assiéger Butera¹. Obligé de se rendre à Troina auprès d'Urbain II, Roger laissa son armée devant la place, qui ne fut prise qu'à son retour ; les habitants furent en partie envoyés en Calabre. En février 1091, Noto, la dernière ville de Sicile qui appartint encore aux Musulmans, se décida à traiter. Les habitants envoyèrent une ambassade à Mileto, où se trouvait Roger. Celui-ci imposa à la ville un cens annuel et envoya Jourdain occuper en son nom les fortifications de la ville.

La rapidité avec laquelle furent prises les dernières villes musulmanes nous montre clairement les progrès de la puissance de Roger. Il ressort avec certitude de tout ce que nous savons que le comte de Sicile dispose d'une armée nombreuse, d'un matériel de siège et d'une flotte bien organisée. C'est là ce qui explique que la durée des sièges est à ce moment beaucoup plus courte qu'au commencement de la conquête.

1. Malaterra IV, 12.

L'occupation de la Sicile ne suffisait pas à l'ardeur belliqueuse de Roger qui, aussitôt après sa victoire, commença à préparer une grande expédition contre les Musulmans de Malte. Pendant que tout s'organisait, le comte eut à réduire Mainier d'Acerenza, qui s'était révolté (mai 1091) ; puis nous voyons Roger aider un instant son neveu à assiéger Cosenza. A son retour en Sicile, le comte laissant à Jourdain le commandement de l'île, prit lui-même la direction de l'expédition qu'il avait organisée contre Malte.

Les préparatifs faits par les Normands effrayèrent les Musulmans de Malte qui, dès son arrivée, firent leur soumission au comte de Sicile et lui remirent tous leurs captifs chrétiens. En revenant en Sicile, la flotte normande pilla l'île de Golisano. Après l'expédition de Malte, Roger renonça à poursuivre au loin les Musulmans. Tout occupé de l'organisation de ses États, Roger se borne à profiter des difficultés où se débat son neveu, le duc Roger, pour se faire accorder de nouvelles concessions. A son retour de Malte, il va aider Roger qui assiège Cosenza et en obtient en échange de son aide la moitié de Palerme (juillet 1092). Un peu plus tard, nous le voyons réprimer la révolte de Guillaume de Grantmesnil ; c'est à ce moment qu'apparaissent pour la première fois en Italie les troupes musulmanes que le comte de Sicile a organisées. Appuyé sur ce noyau de troupes solides, le comte Roger protège constamment le duc de Pouille. A Rossano, à Tarsia, à Amalfi (1096), à Capoue il est aux côtés du duc de Pouille et c'est à lui que celui-ci doit de triompher de ses ennemis. Malaterra compare le héros, dont il raconte l'histoire, à une poule abritant ses poussins sous ses ailes. Tout ce que nous savons confirme le témoignage du chroniqueur et il semble bien que ce soit à son oncle que le duc de Pouille ait été redevable de la plus grande partie de ses succès. Un acte, de 1098, nous montre le comte de Sicile jouant le rôle d'arbitre et rétablissant la paix entre Robert du Principat et Pierre, abbé de Venosa ¹.

Il nous reste à parler d'un des côtés les plus intéressants de la politique de Roger I^{er}, ses rapports avec la papauté. Après la

1. Crudo, *op. cit.*, p. 195.

victoire de Cerami, Roger fit part au pape de son succès et lui envoya des présents, mais ce fut surtout après la prise de Palerme que les rapports devinrent fréquents. La réorganisation du culte amena entre Rome et le comte de Sicile de constantes relations. Il est intéressant de voir comment Roger chercha à s'affranchir, même dans des questions religieuses, de l'autorité du pape. Pour la Calabre, il ne me semble pas qu'il y ait eu de difficultés à ce sujet. Nous ne sommes d'ailleurs renseignés que pour Mileto et Squillace, car nous ignorons si les deux sièges de Bova et d'Oppido sont de fondation byzantine ou normande, et quant aux sièges de Santa Severina, Reggio, Umbriatico, Nicastro, Tropea, ils ont tous été de bonne heure latinisés¹. A Mileto les choses se passèrent régulièrement; ce fut Grégoire VII, qui créa le siège en réunissant les deux anciens diocèses de Vibo et de Tauriana, et nomma l'évêque. En 1087, le comte Roger délivra le diplôme délimitant le territoire du diocèse. De même, à Squillace, l'évêque fut institué au temps d'Urbain II par le légat du pape (1096)². En Sicile les choses se passèrent différemment.

Au point de vue ecclésiastique la situation de la Sicile différait de celle de l'Italie méridionale. Les églises avaient été complètement dévastées par les Musulmans; seule l'église de Palerme avait réussi à se maintenir et, au moment de la prise de la ville, les Normands trouvèrent un archevêque grec, qui chassé de l'église Notre-Dame, transformée en mosquée, s'était réfugié dans une petite chapelle dédiée à saint Cyriaque³. Un des premiers

1. Cf. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, pp. 473, 526, 402, 431.

2. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 944 et p. 426. Le diplôme de Roger pour Mileto a été attaqué par di Meo, *op. cit.*, t. VIII, p. 209 qui se basait surtout sur le fait que l'on parlait, en 1087, de Grégoire VII comme étant vivant. Ceci est inexact. Dans le texte grec, il est dit que le comte a été demander à Grégoire VII de nommer l'évêque, mais il n'est pas dit à quel moment a été faite cette demande. Il me paraît probable qu'à Mileto il s'est passé un fait analogue à celui que nous constaterons plus d'une fois en Sicile. Ce n'est souvent que plusieurs années après la nomination de l'évêque que le comte délivre les diplômes fixant les limites du diocèse. Une bulle d'Urbain II confirme d'ailleurs la fondation de Mileto par Grégoire VII. Jaffé-L., 5489.

3. Il s'agit vraisemblablement de Santa Ciriaca entre Palerme et Monreale, cf. di Giovanni, *Divisione etnografica della popolazione di Palermo, nei secoli, XI, XII, XIII*, dans *Arch. st. Sicil.*, N.S. t. XIII, pp. 2 et 3.

actes des vainqueurs fut de rendre au culte l'église principale et d'y rétablir l'archevêque ¹. Quelques années plus tard, une bulle de Grégoire VII (16 avril 1083), nous apprend qu'un archevêque latin Auger avait remplacé l'archevêque grec ². Comme la plupart des sièges de Calabre, le siège de Palerme passa donc au rite latin presque immédiatement après la conquête.

Le comte Roger, dans le reste de l'île, se préoccupa de réorganiser le culte, mais, dans son œuvre de restauration, il ne paraît point s'être occupé de rétablir les anciens évêchés, et distribua les diocèses d'une manière nouvelle. Toute cette histoire de la fondation des évêchés siciliens est très obscure, car les documents, dont nous ne connaissons souvent que des copies assez tardives, se contredisent. On est même allé jusqu'à nier l'authenticité de tous les diplômes de fondation, en ne faisant qu'une exception en faveur du diplôme pour Syracuse ³. La question a été reprise récemment par M. Caspar, qui a montré qu'au point de vue diplomatique rien n'empêchait d'admettre l'authenticité de ces documents, en faveur desquels on peut invoquer la parfaite correspondance existant entre leurs données et celles fournies par les chroniques et les bulles des papes, relatives à la fondation des évêchés siciliens ⁴.

Un fait domine le rétablissement de la hiérarchie religieuse en Sicile ; c'est la volonté du comte Roger de faire cette réorganisation à son gré et en dehors de l'intervention pontificale. Pendant seize années cette lutte se poursuivit entre Rome et le comte de

1. Malaterra, II, 43.

2. Jaffé-L., 5258.

3. Starraba, *Contributo allo studio della diplomatica siciliana dei tempi normanni. Diplomi di fondazione delle chiese episcopali di Sicilia (1082-1093)*, dans *Arch. st. sic.* N. S., t. XVIII (1893), p. 30 et suiv. Salvioli, *Le decime di Sicilia e specialmente quelle di Girgenti* (Palermo, 1901), in-8, combat également l'authenticité. De même Punturo, *Le decime Agrigentine ed i documenti apocrifi* (Caltanissetta, 1901), in-8, et Nerone Longo, *Ricerche sui diplomi normanni della chiesa di Troina* (Catane, 1899), in-8.

4. Caspar, *Die Gründungsurkunden der sicilischen Bistümer und die Kirchenpolitik Graf Rogers I* (Berlin, 1902), in-8, publié de nouveau en appendice dans *Roger II*, p. 383 et suiv. K. Kehr, *op. cit.*, p. 12-13 et 211-212, notes 5 et 10, avait déjà défendu l'authenticité du diplôme de Roger I^{er} pour Girgenti.

Sicile, qui finit par triompher le jour où il obtint le titre de légat apostolique ¹.

En décembre 1080 ², le comte Roger nomma Robert évêque de Troina ³ et, en février 1081, fixa l'étendue de la circonscription diocésaine ⁴. En 1082, Grégoire VII confirma ce choix, mais en protestant contre l'oubli des règles canoniques dans l'élection de l'évêque et en réservant expressément pour l'avenir les droits de la papauté ⁵. Ainsi, dès le début, se trouva posée la question qui, jusqu'en 1098, devait mettre aux prises la papauté et Roger I^{er}. Il semble que le pape ait protesté contre la création de nouveaux sièges parce qu'il voulait restaurer les anciens sièges épiscopaux ⁶.

D'après Malaterra, le comte Roger aurait fondé ensemble les évêchés de Syracuse, Catane et Girgenti ⁷, entre 1086 et 1088. La date assignée à ces fondations serait admissible, car Syracuse est aux Normands en 1085, Catane en 1080, Girgenti en 1086 ⁸. Mais les diplômes que nous possédons contredisent le témoignage du chroniqueur, car, comme on le verra, ils sont tous postérieurs de plusieurs années. Il semble bien que la contradiction qu'on relève ici entre les documents ne soient

1. Dans cette lutte Roger chercha à s'appuyer sur certaines familles romaines, notamment sur les Pierleoni. Cf. Kehr, *op. cit.*, dans l'*Archivio della società romana di storia patria*, t. XXIV, p. 258.

2. Le diplôme de fondation porte suivant les versions la date de décembre 6588 ou 6589. On a ainsi décembre 1080 ou 1081. Or l'année grecque commençant le 1^{er} septembre, on a respectivement le choix entre décembre 1079 et décembre 1080. Je ne crois pas que l'on puisse adopter comme Caspar, *op. cit.*, p. 600, la date de 1081. Les raisons qu'il donne pour adopter la date de 1081 sont valables, mais il faut faire à la date d'année la correction qu'il a omise de faire. Ainsi tombe également une des objections qu'il fait à l'adoption de la date de 1081, février, ind. IV, pour le second document relatif à l'évêché de Troina, cf. Nerone Longo, *Ricerche su i diplomi Normanni di Troina*, App. n^o 2. Le classement des trois diplômes relatifs à l'évêché de Troina me paraît devoir être établi tel qu'il l'a été par Garufi, *Arch. st. sicil.*, N. S., t. XXIV, p. 675.

3. Starraba, dans *Documenti per servire alla storia de Sicilia*. Série I, Vol. I. *I Diplomi della cathedrale di Messina*, p. CLXVII, note 2.

4. Longo, *op. cit.*, app. 2 et Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 495. Sur la critique du texte de ces trois diplômes, cf. Caspar, *op. cit.*, pp. 599-604.

5. Jaffé, *Bibl. rer. germ.*, t. II, p. 499.

6. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 209, Pirro, t. I, p. 522.

7. Malaterra, IV, 7.

8. *Ibid.*, IV, 2. III, 30, et IV, 5.

qu'apparente. Nous avons vu par l'exemple de Troina qu'il faut distinguer entre l'acte par lequel le comte de Sicile nommait un évêque et celui par lequel il fixait les limites du diocèse ¹. Ce dernier peut parfaitement n'être donné qu'une fois terminés les travaux de construction de l'église; nous en avons d'autres exemples ². Or, comme les actes que nous possédons sont tous relatifs aux circonscriptions diocésaines, rien n'empêche d'admettre que Roger ait institué vers l'époque fixée par Malaterra des évêques à Syracuse, à Catane, à Girgenti. On peut trouver du retard apporté à la délimitation des diocèses une explication satisfaisante. En 1088, nous voyons le pape Urbain II se rendre en Sicile auprès du comte Roger. D'après Malaterra, le pape voulait entretenir le comte de Sicile de la proposition que lui avait faite Alexis Comnène de réunir un concile pour examiner les questions, qui divisaient l'Église grecque et l'Église latine ³. On a supposé, et semble-t-il avec beaucoup de probabilité, que le voyage du pape avait été motivé par la situation de l'Église sicilienne. Probablement instruit des nominations faites par le comte Roger, Urbain II se serait rendu auprès de lui pour tâcher d'arriver à un accord. Il semble qu'il y ait réussi, car la bulle du 1^{er} décembre 1091, par laquelle il confirme l'élection de l'évêque de Syracuse, montre que l'élection a été faite canoniquement avec le consentement des évêques de Sicile ⁴ et que les rapports entre le pape et Roger sont très bons. L'acte non daté de Roger fixant les limites du diocèse de Syracuse ⁵ est postérieur au voyage du pape; en effet celui-ci donne à l'église de Syracuse Noto et ses dépendances; or, c'est seulement en février 1090 que Noto est tombé au pouvoir du comte. Par suite l'acte doit vraisemblablement se placer entre février 1090 et décembre 1091.

1. Caspar, *op. cit.*, pp. 603-604.

2. *Ibid.*, pp. 607-608.

3. Malaterra, IV, 9. Sur la date. Cf. Caspar, *op. cit.*, p. 611, note 1.

4. Il faut donc entendre qu'à ce moment il y a d'autres prélats que l'archevêque de Palerme et l'évêque de Syracuse. Pourtant les sièges de Girgenti et de Mazzara ne paraissent avoir été reconnus que plus tard par la papauté.

5. Starraba, *op. cit.*, p. 44 et Caspar, *op. cit.*, p. 412. Cf. Minieri Riccio, *Saggio di codice diplomatico*. t. I, Sup. I, p. 6.

Le différend entre Roger et le pape au sujet de la création des évêques de Sicile avait été tranché par un compromis. Le pape a-t-il accordé la fondation du diocèse de Syracuse, mais refusé d'ériger Catane et Girgenti en évêché? Cela paraît probable; pourtant il est difficile d'expliquer que le pape parle *des évêques* de Sicile alors qu'en décembre 1091 le siège de Catane n'est pas encore reconnu. De même nous voyons le pape refuser d'ériger Lipari en évêché ¹.

Le comte Roger ne se contenta pas de ce résultat et employa des moyens détournés pour arriver au résultat qu'il désirait. Un acte du 9 décembre 1092 (1091 n. s.) nous montre installé à Catane Anchier, qui n'a que le titre d'abbé. Or, si l'on remarque que Malaterra raconte que Roger nomma un moine de l'abbaye de Sant'Eufemia, évêque de Catane, et lui soumit toute la ville ², et que d'autre part à une époque un peu postérieure, l'évêque de Catane est en même temps abbé du monastère de Catane ³, on est amené à supposer que le comte de Sicile commença par créer à Catane, en plein centre musulman, un abbé très puissant ⁴, puis demanda au pape de consacrer sa fondation et d'élever l'abbé à la dignité d'évêque. Urbain II céda encore et, par une bulle du 9 mars 1092, il éleva l'abbé de Catane à la dignité épiscopale ⁵. Par un moyen détourné, Roger réussit donc à obtenir la création d'un troisième siège épiscopal.

Nous possédons deux actes, datés de 1093, par lesquels sont fixées les circonscriptions diocésaines de Girgenti et de Mazzara ⁶. Par là nous voyons que Roger continua, malgré l'opposition du

1. Jaffé-L., 5448.

2. Le récit de Malaterra ne peut guère se placer qu'en 1091. Caspar, *op. cit.*, p. 616.

3. Pirro, *op. cit.*, t. I, pp. 525 et 528.

4. Malaterra, IV, 7.

5. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 522. Le pape justifie sa décision sur l'ancienne dignité épiscopale de Catane. Malgré la difficulté qu'il y a de pénétrer aux Archives capitulaires de Catane, j'ai pu entrevoir l'acte qui y est conservé; je crois que c'est une copie et non un original. Les éditions en sont très défectueuses et très incomplètes. Parmi les souscriptions figure celle de Mauger. Cf. Caspar, *op. cit.*, p. 614, note 3.

6. Garuffi, *L'archivio capitolare di Girgenti*, dans *Arch. st. sicil.*, N.S., t. XXVIII, p. 140. Starraba, *loc. cit.*

pape, la création des évêchés siciliens. Nous ne savons pas si Urbain II protesta contre cette nouvelle usurpation du comte de Sicile. En 1096, nous voyons Roger réunir sur le conseil du pape les sièges de Troina et de Messine ¹. Urbain II fit une dernière tentative pour revendiquer les droits de l'Église sur la Sicile; il nomma Robert, évêque de Troina-Messine, légat apostolique ². Roger répondit à cette mesure en faisant arrêter l'évêque. A quelle date éclata ce conflit. Il semble qu'il convienne de le placer pendant le siège de Capoue; nous voyons en effet que quand le pape arrive, il est bien accueilli par le comte de Sicile; d'autre part après la prise de la ville, quand le pape apprend que le comte Roger a gagné Salerne et va retourner en Sicile, il se hâte de se rendre à Salerne pour le voir avant son départ, car à ce moment la rupture est consommée. Le pape obtint de Roger qu'il reconnût ses torts et prit l'engagement de ne plus arrêter les évêques ou les clercs sans jugement canonique ³, mais, en échange de sa soumission, le comte de Sicile obtint pour lui, son fils Simon et ses héritiers, le privilège de la légation apostolique. (5 juillet 1098) ⁴.

Dans l'organisation qu'il donna à ses États, le comte de Sicile se montra aussi jaloux de son autorité que dans ses rapports avec Rome. En théorie, le comte de Sicile est le vassal du duc de Pouille, mais à partir de la mort de Guiscard, Roger est beaucoup plus puissant que son seigneur et traite avec lui presque en égal. Roger a partagé et distribué ses conquêtes en fiefs à ses compagnons, mais paraît avoir évité de créer des fiefs trop importants ou du moins les a réservés à des membres de sa famille. C'est du moins ce qui résulte du peu que nous savons sur le partage de la Sicile entre Roger et ses chevaliers. Nous avons vu l'importante concession faite à Sarlon; à Butera, nous trouvons Henri, beau-frère du comte Roger; à Syracuse, Tancredi, fils du comte Guillaume du Principat. Parmi les seigneurs normands, dont nous connaissons les noms, très peu paraissent avoir

1. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 89. Cf. Caspar, *op. cit.*, pp. 619-620.

2. Malaterra, IV, 29.

3. P. Kehr, *op. cit.*, dans *Nachrichten* (1899), p. 310.

4. Sur la légation apostolique, cf. t. II, troisième partie.

possédé des fiefs considérables. Il me semble que l'on peut tirer cette conclusion des quelques diplômes de cette époque que nous possédons : ainsi dans une liste des donations faites au monastère de Patti, nous voyons que la plupart des seigneurs donnent de un à sept vilains : un seul, Raoul Bonnel, seigneur de Carini, en donne cent ¹.

Bien que nous ne connaissions que très imparfaitement l'organisation donnée à la Sicile par le comte Roger, on peut néanmoins établir quelques faits. L'ordre le plus grand a présidé au partage de la conquête ; nous savons que les anciennes divisions territoriales datant de l'époque musulmane furent conservées. Dans un diplôme de 1094, un casal est donné *secundum anticās divisiones Saracenorum*², et dans divers documents il est question de la division en *iklim*, qui paraissent correspondre à des districts militaires³. Dès le début de la domination normande nous constatons également l'existence de *plateæ*⁴ ou listes remises à chaque feudataire et contenant les noms des vilains habitant les terres qui lui étaient concédées. Nous parlons ailleurs de ces documents. Bornons-nous à constater ici que le fait de conserver une organisation antérieurement établie permet d'expliquer le rôle important que nous verrons attribuer aux Musulmans dans l'administration financière de la Sicile. La tolérance dont il fit preuve envers ses sujets musulmans assura au comte Roger d'autres avantages ; elle lui permit de hâter la soumission de certaines villes, et d'organiser les corps de troupes musulmanes, qui ont assuré sa prépondérance militaire sur tous les seigneurs de l'Italie du sud, y compris les ducs de Pouille.

Doit-on attribuer au comte Roger la création de ces colonies lombardes, dont nous constatons l'existence au milieu du

1. Cf. le texte de la bulle, dans Caspar, *Die Legatengewalt der Normanisch-sicilischen Herrscher im 12. Jahrhundert*, p. 32. Le même auteur. *Roger II*, p. 632 a publié un diplôme du 6 mai 1098 où Roger prend déjà le titre de légat. Il y a là une contradiction qui peut s'expliquer, par le fait, que, avant la délivrance de la bulle, Urbain II aurait promis au comte de le nommer légat ; cf. Caspar, *Die Legatengewalt*, p. 32.

2. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 384.

3. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 310.

4. Cusa, *op. cit.*, t. I, pp. 1 et 341.

xii^e siècle¹, dans diverses villes de Sicile, à Butera, Piazza, Randazzo, Vicari, Capizzi, Nicosia, Maniaci². A plusieurs reprises Falcand parle de ces Lombards³ habitant la Sicile. Se basant sur le témoignage d'Ibn el Athir, Amari a supposé que des bandes d'aventuriers italiens s'étaient joints aux conquérants, et a relevé dans des diplômes les noms d'un certain nombre de personnages dont l'origine italienne ne saurait être douteuse⁴. L'étude des dialectes de certaines régions de la Sicile a confirmé l'hypothèse émise par l'auteur de la *Storia dei musulmani*⁵. La parenté de ces dialectes avec ceux de la Ligurie, de l'Emilie, du Piémont, de la Pouille, permet de constater qu'il y a eu en Sicile, en dehors des colonies de marchands vénitiens, génois ou amalfitains, un nombre considérable d'immigrants venus un peu de toutes les parties de l'Italie⁶.

1. Le plus ancien document daté où il fait allusion à ces colonies est de 1143. Garofalo, *op. cit.*, p. 19, n. VII. Cf. Gregorio, *op. cit.*, t. I, p. 167, note 25.

2. Falcand, *op. cit.*, pp. 70-133.

3. *Ibid.*, pp. 77, 86, 93, 118, 133, 136.

4. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 218 et suiv. Voir notamment l'allusion à la langue vulgaire des hommes de race latine, dans le diplôme d'Ambroise, abbé de Lipari (1133), dans Gregorio, *op. cit.*, t. I, pp. 196-197. Cf. Fazello, *De rebus siculis* (Catane, 1749), in-f^o, déc. I, pp. 413-414.

5. Les groupes connus sont ceux de San Fratello, Novara, Piazza Armerina, Aidone, Nicosia, Sperlinga. On remarquera que certains de ces groupes ne figurent pas dans l'énumération de Falcand. Cf. de Gregorio, *Ultima parola sulla varia origine del Sanfratellano, nicosiano e piazzese*, dans la *Romania*, t. XXVIII (1899), p. 70 et suiv.

6. Falcand, *op. cit.*, p. 133, dit que les Lombards offrirent vingt mille hommes à Étienne du Perche. Les philologues sont loin d'être d'accord au sujet des dialectes de l'Italie auxquels il convient de rattacher les dialectes gallo-italiques de Sicile. Voici l'indication des principaux articles : de Gregorio, (outre l'article de la *Romania* déjà cité), *Fonetica dei dialetti gallo-italici di Sicilia*, dans l'*Archivio glottologico italiano*, t. VIII (1882-1885), p. 304 et suiv. ; *Affinità del dial. di San Fratello con quelli dell' Emilia* (Turin, 1886), in-8 ; *Sulla varia origine dei dialetti gallo-italici di Sicilia con osservazioni sui pedemontani e gli emiliani*, dans l'*Archivio st. sicil.*, N. S., t. XXII (1897), p. 390 et suiv. ; *Ancora per il principio della varietà di origine dei dialetti gallo-italici di Sicilia*, dans *Studi glottologici italiani* (Turin, 1901), t. II, p. 247 et suiv., et notamment p. 279. Morosi, *Osservazioni ed aggiunte alla fonetica dei dialetti gallo-italici di de Gregorio*, dans l'*Arch. glottol. ital.*, t. VIII, p. 405 et suiv., et t. IX (1886), p. 437 et suiv. Salvioni, *Del posto da assegnarsi al Sanfratellano nel sistema dei dialetti gallo-italici*, dans

L'absence de documents ne permet pas d'établir si cette immigration a eu lieu sous Roger I^{er} ou sous Roger II. Toutefois, un fait certain, c'est que celle-ci ne s'est pas produite en un jour ; nous la voyons même se continuer au XIII^e siècle¹. Néanmoins, il paraît probable que c'est au moment de la conquête que les bandes de Lombards ont dû venir en plus grand nombre ; comme d'autre part nous voyons le comte Roger se préoccuper d'attirer des habitants dans l'île, dépeuplée par une longue série de guerres, et prendre des mesures pour créer de nouveaux centres de population², on peut, semble-t-il, admettre que c'est sous son règne que l'immigration lombarde a commencé.

Rien ne montre mieux la puissance de Roger I^{er} que le fait de voir son alliance recherchée par tous les seigneurs importants de l'Europe. Le comte de Provence, Raimond IV de Saint-Gilles, le roi de France, Philippe I^{er}, Conrad, le fils d'Henri IV, et Coloman, roi de Hongrie, demandèrent à épouser les filles du comte de Sicile.

Roger I^{er} fut marié trois fois. Il épousa en premières noces Judith, fille de Guillaume d'Evreux³, dont, malgré le témoignage d'Orderic Vital, il eut au moins deux filles : Adélaïde mariée à Henri comte de Monte San Angelo, fils du comte Robert⁴ et Emma qui, après avoir failli épouser le roi de France, finit par

l'*Archivio glottol. ital.*, t. XIV, p. 437 et suiv. ; *Ancora dei dialetti gallo-italici*, dans la *Romania*, t. XXVIII (1899), p. 409 et suiv. ; L. Via, *Le cosiddette colonie lombarde di Sicilia*, dans l'*Archivio st. sicil.*, N. S., t. XXIV (1899), p. 1 et suiv. Dans cet article et dans celui de De Gregorio, *Ancora sulle cosiddette colonie lombarde*, dans l'*Archiv. st. sicil.*, N. S., t. XXV (1900), p. 191 et suiv., on trouvera l'indication des ouvrages plus anciens se rapportant à cette question.

1. Huilliard Bréholles, *op. cit.*, t. V, p. 128.

2. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 532. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 771. Cf. *infra*, t. II, troisième partie, chapitre II.

3. Orderic Vital, t. III, pp. 83, 87 et suiv. Cf. Delarc, *op. cit.*, p. 378, note, qui a éclairci la question de la première femme de Roger.

4. Di Meo, *op. cit.*, t. VIII, pp. 227-228. Il ne faut pas confondre Henri, frère d'Adélaïde, avec Henri, comte de Monte San Angelo. Le premier est fils de Manfred, tandis que le second est fils de Robert. Archives de la Cava, F. 33 1124, diplôme du comte de Paterno et B. 27 1083, diplôme d'Henri comte de Monte San Angelo.

se marier à Guillaume III, dit VII, comte de Clermont¹; une fille de Roger portant également le nom d'Emma épousa Raoul Machabée, comte de Montescaglioso²; devons-nous l'identifier avec la femme du comte de Clermont? Je ne le crois pas, on verra plus loin pour quelles raisons. De même Mathilde qui, vers 1080, épousa le comte de Toulouse, paraît être l'aînée des filles du premier mariage³. En secondes noces Roger I^{er} épousa Eremburge, fille de Guillaume de Mortain⁴, et (1089) en troisièmes noces, Adélaïde, fille du marquis Manfred et nièce de Boniface del Vasto, seigneur de Savone⁵. Si nous savons avec certitude qu'il eut de sa troisième femme Simon et Roger, nés l'un en 1093, le second

1. Malaterra, IV, 8. Cf. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France*, 3^e éd. (Paris, 1733), t. VII, p. 47.

2. En mai 1099, Raoul Macchabée fait une donation pour l'âme « *domine judette socrus mee* », et de sa femme Emma, *Reij. neap. arch. mon.*, t. VI, p. 168.

3. Malaterra, III, 22. Cf. *Histoire de Languedoc* (n. éd.), t. III, p. 428, et t. IV, pp. 31, 177, 196.

4. *Ibid.*, IV, 14. On trouve un Pierre de Mortain dont la présence est mentionnée en Sicile, Malaterra, IV, 16; Pirro, *op. cit.*, t. I, pp. 76, 320; de même il souscrit l'original (Archives capit. de Catane) de l'acte publié par Pirro, *op. cit.*, p. 774; dans l'édition sa souscription manque. Caspar, *op. cit.*, p. 18, fait sans raison d'Eremburge une fille de Robert de Grantmesnil.

5. Son frère Henri se dit fils du marquis Manfred, cf. *supra*, p. 350, note 5. Les principaux ouvrages où est examinée la question de la famille d'Adélaïde sont les suivants: Savio, *Il marchese Bonifazio del Vasto e Adelasia contessa di Sicilia*, dans *Atti dell' Accademia delle scienze di Torino*, t. XXII (1886-1887), p. 87; Delfino Muletti, *Memorie storico diplomatiche appartenenti alla città e ai marchesi di Saluzzo* (Saluzzo, 1829), t. I, p. 392; Wustenfeld, *Cod. Astense Malabeyla*, dans *Atti della reale Accademia dei Lincei*, série 3, t. V, p. 106 et suiv.; Desimone, *Sulle marche d'Italia e sulle loro diramazioni in marchesati*, *Lettere cinque all' Comm. Domenico Promis*, dans *Atti della società ligure di storia patria*, t. XXVIII (Gènes, 1896), in-8°, p. 7 et suiv.; du même, *Sulla discendenza aleramica e sulla diramazione de' marchesati della marca*. *Ibid.*, p. 221; cf. *Ibid.*, p. 272, un tableau généalogique des descendants d'Aleramo; Casagrandi-Orsini, *Adelasia moglie del grand conte Ruggerio e lo zio Bonifazio* (1079-1090), dans « *Le Grazie* » *Riv. mens. di Lettere Scienze ed Arti*, t. II (Catane, 1900), p. 69 et suiv. Garufi, *Le donazioni del conte Edrico di Paterno al monastero di Valle Giosafat*, dans la *Revue de l'Orient latin*, t. IX, p. 206 et suiv.; Brandileone, *Il diritto romano nelle leggi normanne e suere*, p. 12, fait d'Adélaïde une nièce de la comtesse Mathilde; son opinion a été combattue justement par Perla, *Arch. st. nap.*, t. X, (1885), p. 173.

le 22 décembre 1095¹, nous ne savons laquelle de ses deux premières femmes fut mère de son fils Geoffroi; de même nous ignorons de quel mariage naquirent Constance², qui épousa Conrad, Busilla³, mariée à Coloman, Mathilde⁴, mariée à Rainolf, comte d'Avellino, N. mariée à Hugues de Gircé⁵, Judith, mariée à Roger de Bassonville⁶, N. mariée à Robert de Bourgogne⁷ et Flandine, mariée à Henri, comte de Paterno, frère d'Adélaïde⁸.

Une difficulté se pose au sujet de deux des enfants de Roger I^{er} : Geoffroi et Mauger. Le premier nous est connu par Malaterra qui raconte que Geoffroi fut marié, comme son frère Jourdain, à une sœur de la troisième femme de son père, Adélaïde, mais que ce mariage ne fut pas consommé parce que le fils du comte tomba malade. Plus loin Malaterra revient sur ce sujet et à propos de la mort de Jourdain, fils naturel de Roger I^{er} (mort le 18 septembre 1091)⁹, il raconte que Jourdain fut d'autant plus regretté qu'on le regardait comme le futur héritier parce que le comte n'avait pas eu d'autre fils et que Geoffroi était atteint de la lèpre¹⁰. Or, en 1120, nous trouvons Geoffroi de Raguse, fils du comte Roger, mentionné dans un diplôme avec ses trois fils¹¹. Il ne saurait être question d'un fils de Roger II, puisque celui-ci,

1. Malaterra, IV, 19. Rom. Sal., p. 427. Roger vécut 50 ans, deux mois et cinq jours, et il est mort le 27 février 1154. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 197, note 7. Tous les renseignements sur le baptême de Roger par saint Bruno, AA. SS., 6 octobre, p. 667 ne reposent sur rien.

2. Malaterra, IV, 14 et 18.

3. *Ibid.*, IV, 23.

4. *Ibid.*, IV, 25.

5. Al. Tel., I, 5. Malaterra, III, 10: « *Hugo comitis gener.* »

6. Garufi, *Idiplomi purpurei*, etc, p. 26. Falcand. *op. cit.*, p. 9. Judith mourut un 24 septembre, *Necrol. Panorm.*, dans *Forschungen*, t. XVIII, p. 473. Le diplôme de Judith, daté de 1103, publié par Champollion Figeac, éd. d'*Aimé*, p. 327, est certainement faux. A cette date, il ne peut être question de Roger, *regis Siciliæ, ducatus Apuliæ et principatus Capuæ*. Le chiffre de l'indiction est également faux.

7. Cf., *infra*, p. 356.

8. Cf. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 621, et t. II, p. 933.

9. *Necrol. Panorm.*, dans *Forschungen*, t. XVIII, p. 473.

10. Malaterra, IV, 14 et 18.

11. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 525.

étant né le 22 décembre 1095, ne pouvait, en 1120, avoir un fils déjà père de trois enfants. Geoffroi est donc le fils de Roger I^{er}. S'agit-il ici du Geoffroi mentionné par Malaterra? Certains auteurs l'ont admis ¹, mais cela me paraît difficile, étant donné, d'une part, les détails fournis par Malaterra sur la maladie de Geoffroi, maladie qui le rendit certainement un objet d'horreur, et, d'autre part, le fait que Simon succéda sans difficulté à son père. La solution de cette question me paraît être fournie par un diplôme, où sont mentionnés deux Geoffroi, fils du comte ². C'est ce second Geoffroi qui serait mentionné dans divers actes de 1091 à 1095 ³, car il serait invraisemblable d'admettre que le Geoffroi atteint de la lèpre soit demeuré à la cour de son père. D'autre part, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le comte Roger ait eu deux fils portant le même nom. Remarquons que cela a été le cas pour Tanerède de Hauteville, qui eut pour fils Guillaume Bras de fer et Guillaume du Principat. Peut-être devons-nous constater l'existence de ce même usage à propos des filles du comte, car il semble bien qu'il faille distinguer Mathilde, femme du comte de Provence, d'avec Mathilde, femme de Rainolf. Raymond IV se remaria en 1094 avec Elvire ⁴; il est donc probable qu'à cette date sa première femme était morte, car aucune source ne mentionne qu'elle fut répudiée. Il en est de même pour Emma, femme du comte d'Auvergne, et Emma, femme de Raoul; rien n'autorise à les identifier. Toutes ces questions de généalogie sont fort difficiles, étant donnée l'absence de documents; il me semble toutefois que l'on doit distinguer entre les deux Geoffroi et ne pas tenir le comte de Raguse pour identique au fils lépreux du comte de Sicile.

Certains diplômes sont souscrits par Mauger, fils du comte;

1. Garufi, *Adeläide nipote di Bonifazio del Vasto e Goffredo figliuolo del gran conte Ruggiero* (Palerme, 1905), in-8°. Je ne connais malheureusement cet ouvrage que par un compte rendu de l'*Archivio st. sicil.*, N. S., t. XXIX, p. 432.

2. *Regii neapolit. archivii mon.*, t. VI, p. 165. Je ne tiens pas compte des documents relatifs à saint Bruno où Geoffroi est mentionné, cf. *supra*, p. 304, note 2.

3. Cf. Pirro, *op. cit.*, t. I, pp. 520, 523, Mongitore, *op. cit.*, p. 12.

4. *Histoire du Languedoc*, t. III, p. 428.

comme la plupart de ces documents sont faux, di Meo niait l'existence de Mauger ¹. Je ne crois pas que l'on doive admettre cette opinion, puisque, en dehors des documents justement incriminés, Mauger est mentionné dans des diplômes d'une région toute différente. On ne saurait regarder Malaterra comme nous ayant rigoureusement renseigné sur tous les enfants du comte de Sicile, car il ne parle pas de plusieurs d'entre eux.

Sauf une révolte sans importance, qui suivit la mort de Jourdain, le comte Roger, sur la fin de sa vie, n'eut pas à soutenir de nouveaux combats. C'est à Mileto que s'éteignit, le 22 juin 1101, le conquérant de la Sicile et c'est là qu'il fut enterré ². Avec lui disparaît le dernier survivant de l'époque héroïque de la conquête; son successeur sera plus un politique qu'un soldat, mais si Roger II réussit à établir sa domination sur toutes les possessions normandes d'Italie, c'est en grande partie à la forte organisation donnée par son père à ses États qu'il en fut redevable.

1. Cf. supra, p. 304, n. 2; Parisio, *Due documenti inediti della Certosa di S. Stefano del Bosco* (Naples, 1889), p. 6; Nerone Longo, *op. cit.*, p. 46; en outre dans le diplôme des archives de la cathédrale de Catane, inexactement et incomplètement reproduit par Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 384, figure la souscription de Mauger. Cf. Caspar, *op. cit.*, p. 21.

2. Edrisi, B.A.S., t. I, p. 57. On conserve encore à Naples le sarcophage du comte Roger. Cf. L. de la Ville sur Yvon, *La tomba di Ruggiero conte di Calabria e di Sicilia*, dans *Napoli nobilissima* (1892).

CHAPITRE XIV

LA RÉGENCE D'ADÉLAÏDE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DU COMTE ROGER

Nous manquons presque totalement d'informations sur l'histoire sicilienne durant la régence d'Adélaïde : pour cette période, les chroniques et les documents diplomatiques nous font également défaut.

Le grand comte Roger laissait deux fils Simon et Roger : le premier succéda à son père sous la tutelle d'Adélaïde¹. Alexandre, abbé de Telese, est le seul historiographe qui nous ait transmis quelques renseignements sur la jeunesse des enfants de Roger. Le peu qu'il raconte ne nous fait guère regretter sa brièveté. Écrite avec le désir évident de plaire à Roger II, l'œuvre de l'abbé de Telese a une tendance très marquée à l'apologie. Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur a la préoccupation évidente de montrer que Roger, dès sa plus tendre enfance, possédait les qualités par lesquelles il devait se distinguer plus tard. Il suffira d'indiquer, comme preuve de cette tendance, le passage où Alexandre nous raconte longuement que le futur fondateur de la monarchie sicilienne, dès l'âge de cinq ans, battait et rossait son frère aîné en le menaçant de lui enlever plus tard tous les biens qu'il avait hérités de son père. Au lieu de ces détails sans grand intérêt, nous préférierions avoir des renseignements sur la politique suivie par Adélaïde pendant sa régence, et compléter ainsi le peu que nous savons par les très rares et très brèves mentions de diverses chroniques.

L'Anonyme du Vatican² parle en termes très vagues d'une

1. Al. Tel., *op. cit.*, I, 2, p. 90. Romuald de Salerne, ad an. 1101, dans M.G.H. SS., t. XIX, p. 413. *Anon. Vat.*, dans Muratori, R.I.SS., t. VIII, p. 777.

2. *Anon. Vat.*, *loc. cit.*

guerre qu'Adélaïde dut soutenir contre les gens de la Pouille. Faut-il entendre par là qu'il y a eu une révolte des vassaux continentaux du comte de Sicile? S'agit-il de la rébellion de quelques villes ou de difficultés s'étant élevées entre Roger et le duc de Pouille? Il nous est impossible de le savoir avec précision. Tout ce que nous pouvons établir, c'est qu'une grave révolte des vassaux du jeune comte éclata en Sicile et qu'Adélaïde réussit à la réprimer¹.

Orderic Vital nous fournit un autre renseignement relatif à cette même période². D'après lui, la veuve de Roger I^{er}, voyant qu'elle ne pouvait gouverner et défendre les États de son fils, aurait fait venir auprès d'elle Robert, fils du duc de Bourgogne, Robert I^{er}, et de la duchesse, Hélie de Semur, et lui aurait fait épouser sa fille. Durant dix années, Robert aurait joué un rôle important; il serait même devenu si puissant, en Sicile, que sa belle-mère, inquiète et jalouse, l'aurait fait empoisonner. Nous verrons que la régente quitta, en 1113, les États de son fils; il conviendrait donc de placer en 1102 ou 1103, au plus tard, l'arrivée de Robert de Bourgogne.

Amari s'est élevé contre le récit d'Orderic Vital, auquel il reproche d'être rempli de récits fabuleux et d'être très mal disposé envers les Italiens³. L'auteur de la *Storia dei Musulmani* appuie, en outre, son opinion sur le fait que la souscription de Robert de Bourgogne ne se trouve dans aucun des actes qui nous sont parvenus, et que les chroniques siciliennes sont muettes à l'égard de ce personnage. L'opinion d'Amari ne me paraît pas très justifiée, car Orderic Vital est, en général, très bien renseigné sur les affaires de l'Italie du Sud, ce qui s'explique très facilement, si nous songeons aux nombreuses et fréquentes rela-

1. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 334. Il est fait également allusion à cette révolte dans un acte de 1123, Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 471. Cf. *Ibid.*, t. I, p. 312, où il est fait allusion aux empiètements du clergé pendant la minorité de Roger. K. Kehr, *op. cit.*, p. 321, a montré que l'acte grec était vrai, mais que la traduction latine, Starabba, *I diplomî*, etc., t. I, p. 12, était fautive.

2. Ord. Vit. XIII, 15, t. V, pp. 32 et 35. Cf. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, t. I (Paris, 1885), p. 190.

3. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 347.

tions qui existaient à cette époque, entre la Normandie et le midi de la Péninsule. D'autre part, il ne me paraît point exact de parler de l'animosité d'Orderic contre les habitants de la Sicile. On ne saurait non plus invoquer ici le silence des chroniques italiennes : toute l'historiographie de cette période est, en effet, très pauvre et la principale chronique, celle de l'abbé de Telese, est très sommaire jusqu'à l'année 1127 ; l'auteur est très succinct, et passe soigneusement sous silence tout ce qui n'est pas à l'avantage de son héros ou de la famille de celui-ci. Ainsi il ne dit pas un mot du mariage d'Adélaïde avec le roi de Jérusalem, mariage qui devait se terminer de lamentable façon pour la mère de Roger, et ne mentionne pas davantage les premières expéditions de Roger en Afrique, parce qu'elles aboutirent à des échecs. Il y a là un parti pris évident de taire tout ce qui pourrait mettre une ombre, même légère, à la gloire du premier roi de Sicile.

On ne saurait davantage invoquer le silence de Falcon de Bénévent ou de Romuald de Salerne. Les choses de Sicile sont très rarement mentionnées chez le premier ; quant au second, écrivant à une époque relativement éloignée des événements, il a omis des faits bien autrement importants que l'arrivée de Robert de Bourgne.

Reste l'argument tiré par Amari du silence des diplômes. Si pour la période dont il est ici question, nous possédions une très grande quantité de documents d'ordre diplomatique, on pourrait s'étonner de ne pas y rencontrer la souscription d'un personnage ayant joué un rôle aussi important que celui attribué à Robert par Orderic. Mais, étant donnée, pour le début du XII^e siècle, l'extrême pénurie des documents de ce genre, on ne peut tirer de là aucune conclusion pour infirmer le témoignage du chroniqueur normand.

Nous allons exposer le peu que nous savons sur la régence d'Adélaïde. Au mois d'octobre 1101, Adélaïde, se trouvant à San Marco¹, fait à Grégoire, abbé du monastère de San Filippo de Demena, donation de quatre vilains et de mille pieds de

1. San Marco, commune de Milazzo, circond. et prov. de Messine.

vigne ; elle lui accorde, en outre, l'autorisation de construire un moulin au bord de la Panagia ¹. Dans ce document, sont mentionnés Simon et Roger. L'auteur de la *Sicilia sacra* indique, à la date de 1102, un acte de Simon et d'Adélaïde, en faveur du même Grégoire ; il s'agit soit du même acte, soit du diplôme auquel il est fait allusion dans un acte de Roger II, de 1145². Simon est encore mentionné dans des actes de février 1105³ et de mai de la même année ⁴ ; il mourut le 28 septembre 1105 ; en effet, le *Nécrologe de Palerme* nous donne la date de mois de sa mort et en 1108, on compte la troisième année du règne de son frère Roger ⁵.

Nous ne possédons pas d'acte de Roger II, avant 1107⁶. A cette date, Adélaïde et Roger donnent à Ambroise, abbé de Saint-Barthélemy de Lipari, la dime des Juifs de Termini ⁷ ; de 1107 ou de 1108, est la donation de Farchina au monastère Santa Maria de Marsala ⁸.

Le 25 mars 1109, Adélaïde, se rendant à Messine, fait une dona-

1. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 394. On doit regarder comme faux l'acte, d'août 1101, de l'évêque de Loere, qui mentionne, le 9 mai 1100, la présence dans cette région du comte Roger, et de sa mère Adélaïde. En mai 1100, Roger n'est pas comte. Trinchera, *op. cit.*, p. 87.

2. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 4028. Cf. Caspar, *op. cit.*, Reg. N° 191.

3. Gregorio, *op. cit.*, t. I, p. 105, note 31.

4. Cusa, *op. cit.*, t. I, pp. 396 et 401.

5. *Necrol. Pan.*, dans *Forschungen*, t. XVIII, p. 473 ; Rom. Sal., ad an. 1101, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 413. *Chron. Sic.*, dans Muratori R.I.SS., t. X, p. 813 ; Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 697 ; Amari, *op. cit.*, t. III, p. 346, note, dit qu'à cette époque on compte la quatrième année de Roger. C'est inexact ; voici le texte rapporté par Pirro : *Anno incarnationis dominicæ 1108, presulatus mei anno IV, Rogerii Junioris consulatus anno III*, etc.

6. Dans Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 291, est édité un diplôme de Roger, daté de 1104, indiction XII, Amari pense avec raison que la date doit être corrigée en 1119. Cf. les raisons qu'il donne, *loc. cit.*, note. Un diplôme de 1104 est cité dans [Capasso]. *L'archivio di stato in Napoli dal 1883 fino al tutto il 1898*, p. 7. Je n'ai pu avoir communication de ce diplôme aux Archives de Naples ; mon confrère et ami, M. Poupardin, n'a pas été plus heureux.

7. Archives capitulaires de Patti. *Fund.*, f. 3, la date d'après l'indiction indiquée, ind. XV. — Lipari, circond. et prov. de Messine. Termini Imereuse, ch.-l. de circond., prov. de Palerme.

8. Caspar, *op. cit.*, Reg., n° 197.

tion à l'abbaye de San Filippo de Demena ¹. Du 3 juin de la même année, nous possédons un acte en faveur de l'abbé de Sant'Elia ². Le 20 septembre 1109, Roger, résidant à San Marco, fixe les limites de divers biens appartenant au monastère de San Barbaro ³. Dans cet acte, il n'est pas fait mention de la comtesse Adélaïde. On ne saurait pourtant en conclure que la régence de cette dernière ait pris fin à cette date, car son nom réapparaît dans les diplômes des années suivantes ⁴. Un acte de 1143, mentionne un diplôme de Roger et d'Adélaïde donné en 1109 en faveur de l'évêché de Squillace ⁵. Au début de l'année 1110, Roger et Adélaïde sont à Messine; nous avons, du mois de janvier, un jugement fixant les limites des possessions du monastère de Sant' Eufemia et de l'église de Bagnara ⁶. Le 20 février, Roger et sa mère, résidant toujours à Messine, accordent à Pierre, élu de Squillace, l'église Santa Maria de Rochella ⁷. Au mois d'avril, nouvel acte, également daté de Messine, renouvelant à Grégoire, abbé de San Filippo de Demena, une donation faite, en 1097, par le grand comte Roger ⁸. En septembre, nous trouvons Adélaïde et Roger à Troina où ils confirment à Grégoire, abbé de Fragala, les biens de son abbaye et renouvellent un acte du grand comte ⁹. En mars 1112, Roger et Adélaïde, à Messine, confirment au même personnage une donation du comte Simon ¹⁰.

1. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 402.

2. Mgr Battifol, *op. cit.*, dans la *Revue des Quest. hist.*, t. XLII, p. 362.

3. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 403.

4. Cusa, *op. cit.*, t. I, pp. 405, 407, 531.

5. Trinchera, *op. cit.*, p. 183. Le texte mutilé laisse néanmoins voir que l'objet de l'acte est identique à celui de l'acte de 1110.

6. Kehr, *op. cit.*, p. 411. Voir dans Pirro, *op. cit.*, t. II, pp. 712 et 1028, diverses mentions d'actes pour les années 1110 et 1111.

7. *Regii archivii neap. mon.*, t. VI, app., n° 18. Cf. Jaffé-L., 6239.

8. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 405.

9. Caspar, *op. cit.*, Reg., n° 15.

10. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 407. On a, du mois de novembre 1112, un acte d'Adélaïde, en faveur de San Filippo de Demena, dans lequel son fils Simon est mentionné comme vivant, Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 409. Cet acte faux a été fabriqué à l'aide d'un acte d'octobre 1101, auquel sont empruntées les formules et tout le préambule. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 1027, rapporte un acte de Roger II, de 1143, où un diplôme de 1112 est confirmé au milieu de plusieurs autres privilèges.

Roger fut fait chevalier entre le mois de mars et le mois de juin 1112, à Palerme. A cette dernière date, en effet, dans un privilège qu'il accorde, avec sa mère, à Gautier, archevêque de Palerme, il s'intitule *Rogerus jam Miles, jam Comes*. Cet acte est le dernier où intervienne Adélaïde, mais nous ne pouvons fixer la date exacte à laquelle prit fin sa régence ¹.

Des documents qui viennent d'être analysés, on peut tirer deux conclusions. Tout d'abord, c'est Adélaïde qui a transporté le siège du gouvernement en Sicile. Jusqu'à elle, le comte de Sicile avait choisi Mileto, comme résidence ordinaire. Avec Adélaïde, c'est en Sicile, à San Marco, à Messine, que réside le plus souvent le jeune comte, dont la majorité est proclamée à Palerme, qui, à partir de ce moment, va jouer le rôle de capitale. En second lieu, si nous rapprochons toutes ces donations, la plupart faites à des monastères grecs, des renseignements que nous fournit la vie de Barthélemy, abbé du Patir, nous voyons que c'est très probablement Adélaïde qui a commencé, vis-à-vis de la population grecque de ses États, à suivre une politique non seulement de tolérance, mais aussi de protection ². On comprend qu'au milieu des révoltes des barons de la Sicile, de la Calabre, elle ait cherché à s'appuyer sur l'élément indigène, et à utiliser l'influence du clergé grec. En dehors de ces constatations, nous ne savons pas ce que fut le gouvernement de la veuve de Roger. L'abbé de Telese se borne à dire que la régence d'Adélaïde fut, pour la Sicile, une période de richesse et de prospérité, et Orderic Vital vante les richesses que la veuve de Roger I^{er} avait amassées ³. Peut-être faut-il voir une confirmation de ce témoignage dans le fait que Baudouin, roi de Jérusalem, demanda en mariage la comtesse de Sicile.

De longues négociations s'engagèrent à ce sujet ; il convient d'y insister, car elles nous montrent quels étaient, dès cette

1. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 80.

2. Cf. Mgr Battifol, *L'Abbaye de Rossano*, p. 5. L'opinion de Mgr Battifol a été combattue sans arguments valables, par Minasi, *Il monastero basiliano di S. Pancrazio sullo scoglio di Scilla. Note storiche e documenti* (Naples, 1893, in-8°, p. 12.

3. Al. Tel., I, III, p. 90. Ord. Vital, XIII, 3, 1, t. V, p. 33.

époque, les rêves ambitieux caressés par Roger II. Vers la fin de 1112, Baudouin, roi de Jérusalem, envoya des ambassadeurs demander en son nom la main d'Adélaïde. On peut affirmer que Baudouin, par cette démarche, chercha uniquement à rétablir sa situation financière fort compromise. Le roi de Jérusalem se trouvait alors dans le plus profond dénuement ; il pouvait à peine payer la solde de ses chevaliers et subvenir aux dépenses de sa maison. Il lui parut que les richesses, amassées par la prévoyante et habile administration d'Adélaïde, seraient fort utiles au relèvement de ses affaires. Cédant aux conseils d'Arnold, qui avait succédé au patriarche Gibelin, mort en avril 1112, et qui joua, dans toutes ces négociations, un rôle fort louche, Baudouin fit faire des ouvertures à la cour de Sicile ; elles furent accueillies avec faveur. Adélaïde se laissa séduire par la perspective de ceindre une couronne ; son fils, plus positif, chercha à tirer parti, au mieux de ses intérêts, des propositions du roi de Jérusalem. Les envoyés de Baudouin durent prendre, au nom de leur maître, l'engagement que le royaume de Jérusalem reviendrait au comte de Sicile, dans le cas où le mariage projeté demeurerait stérile. Cette condition fut acceptée sans difficulté par les ambassadeurs de Baudouin, qui étaient munis de pouvoirs suffisants pour conclure cette affaire ¹.

Adélaïde et son fils furent complètement joués par le roi de Jérusalem ; le désir de s'assurer des droits éventuels à la couronne de Jérusalem empêcha Roger de juger clairement la situation. Au moment même où il demandait la main d'Adélaïde, Baudouin était marié. Il était bien, il est vrai, séparé de sa femme, Arda, mais celle-ci vivait encore. Guillaume de Tyr s'apitoie sur le sort d'Adélaïde, qui agit avec la confiance la plus grande dans la loyauté du roi de Jérusalem, et ne dissimule pas que le roi et le patriarche Arnold ne virent et ne cherchèrent dans toute cette affaire, que le moyen de s'approprier les richesses immenses qu'Adélaïde passait pour posséder ².

1. Guill. de Tyr, XI, 21, dans *Hist. occid. des crois.*, t. I, p. 487.

2. Guill. de Tyr, XI, 21, p. 488 ; Guibert de Nogent, VII, 47, dans *Hist. occ. des crois.*, t. IV, p. 259 ; Foucher de Chartres, c. 51, dans *Hist. occ. des*

Pendant l'été de l'année 1113, la veuve de Roger I^{er} s'embarqua pour ces nouveaux États ¹. La future reine de Jérusalem voulut arriver en Terre Sainte dans un riche et somptueux appareil ; la magnificence qu'elle déploya parait avoir vivement frappé les imaginations de ses contemporains. Adélaïde partit avec une pompe toute royale, emmenant avec elle une véritable expédition de secours. La flotte sicilienne comprenait deux trirèmes ayant chacune à leur bord cinq cents chevaliers et sept vaisseaux plus petits chargés de vivres, d'armes en métal précieux, de pierreries, d'or, d'argent, de vêtements et de riches étoffes. Un de ces navires était monté par un corps d'archers musulmans aux vêtements éclatants. Quant à Adélaïde, elle s'embarqua sur un vaisseau, équipé avec un luxe recherché ; la poupe et la proue de navire étaient recouvertes de matières précieuses, tandis qu'un velum immense, tout tissé d'or et d'argent, était destiné à abriter la souveraine des rayons du soleil.

La traversée fut mouvementée : la flotte sicilienne dut repousser une attaque des Musulmans ; elle réussit pourtant à gagner sans encombre le port de Saint-Jean d'Acre, où Baudouin attendait Adélaïde. Tandis qu'à travers les rues de la ville tendues de riches étoffes et couvertes de tapis précieux se déroulait, au bruit des trompettes, le cortège royal, la mère de Roger II ne prévoyait certes pas que quatre années plus tard, la même ville de Saint-Jean d'Acre la verrait repartir pour la Sicile en bien pauvre appareil.

Le mariage fut aussitôt célébré, la dot d'Adélaïde fut immédiatement employée par Baudouin à indemniser les seigneurs latins des pertes qu'ils avaient éprouvés dans la guerre contre les Musulmans. L'union d'Adélaïde fut malheureuse, et dès 1117, Baudouin obtenait l'annulation de son mariage. Le 25 avril, la

crois., t. III, p. 427 ; Albert d'Aix, XII, 13, 14, dans *Hist. occ. des crois.*, t. IV, p. 696 ; Sicard de Crémone, *Chr.* dans Muratori, R.I.SS., t. VII, p. 529, ad an. 1113 ; *Anon. Hist. Hierosol.*, c. 27, dans *Hist. occ. des crois.*, t. III, p. 371. Cf. Kugler, *Albert von Aachen* (Stuttgart, 1885), p. 394 ; Hagenmeyer, *Ekkehardi Hierosolymita*, p. 298, note 50, et Röhrich, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, pp. 8 et 103.

1. Röhrich, *op. cit.*, p. 103.

mère de Roger s'embarquait pour la Sicile, où elle mourut le 16 avril 1118¹. La reine de Jérusalem fut ensevelie dans la cathédrale de Patti où l'on voit aujourd'hui son tombeau, œuvre d'ailleurs récente².

Les mésaventures d'Adélaïde sont le seul événement de l'histoire de Sicile de ce temps sur lequel nous ayons quelques détails. Les premières années du gouvernement personnel de Roger II sont aussi obscures que celles de sa minorité. Du mois de mai 1114, est un diplôme en faveur de Méthode, abbé du monastère basilien de Saint-Nicolas de Droso, au diocèse de Mileto. Ce diplôme et les nombreux documents du même genre que nous allons citer, nous montrent que Roger a continué, envers les couvents grecs, la politique de sa mère³. Pendant l'été 1115, le comte de Sicile séjourna en Italie; du mois de juin, nous possédons deux actes, l'un en faveur de Nicodème, archimandrite du monastère basilien de Santa Maria de Terreti au diocèse de Reggio⁴; par le second, donné à San Severino, Roger confirme au monastère de Santa Maria de Altilla, en Calabre, une donation faite par l'évêque de Cerenzia⁵. Au mois d'août de la même année, le comte de Sicile est à Stilo où il accorde au monastère de Santa Maria di Asarphia diverses faveurs⁶. Du mois de

1. Guill. de Tyr, XI, 29. Albert d'Aix, XII, 24, p. 704, *Necrol. Pan.*, dans *Forschungen*, t. XVIII, p. 472. *Necrol. cap. Pal.*, *Ibid.*, p. 474. Foucher de Chartres, II, 59-60, dans *Hist. occ. des crois.*, t. III, p. 433. *Ann. Sic. M.G.H. SS.*, t. XIX, p. 495. *Epistola fratris Conradi*, dans Muratori, R.I.SS., t. I, 2, p. 278. Cf. Kugler, *op. cit.*, pp. 401-402; Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 773, qui donne son épitaphe; Delaborde, *Chartes de Terre Sainte*, p. 38, n. 13, et Savio, *op. cit.*, *Atti d. R. Accademia di Torino*, t. XXII (1886-1887), pp. 99-103.

2. Cf. Salinas, *Notizie degli scavi d'antichità del Maggio 1880*, Extr. des *Atti della R. Accademia dei Lincei* (1880), p. 8.

3. Cf. Mgr Battifol, *op. cit.*, dans la *Revue des Quest. Hist.*, t. XLII, p. 562. Un autre diplôme de 1115 pour le monastère de San Bartolomeo est cité dans [Capasso], *L'archivio di stato in Napoli, dal 1883 sino a tutto il 1898*, p. 7. Cf. *supra*, p. 358, n. 6.

4. Huilliard Bréholles, *op. cit.*, t. II, p. 440.

5. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 477.

6. Trincherà, *op. cit.*, n° 78. Caspar, *op. cit.*, p. 506, place, en 1130, ce diplôme, qui n'est daté que de l'indiction VIII. Roger prenant encore le titre de comte, il me semble que la date de 1115 est préférable.

septembre est un diplôme en faveur de l'église de Santa Maria de Stellis à Militello ¹. En octobre, le comte retournant de Messine à Palerme est à Oliveri, où il fait une donation à l'abbé du monastère basilien de San Pietro e San Paolo di Agro ². Enfin de la même année est un diplôme en faveur du monastère basilien de Cathona, au diocèse de Reggio, diplôme que nous ne connaissons que par la mention qui en est faite dans un acte postérieur ³.

Nous possédons, du mois de septembre 1116, un acte de Roger en faveur d'Auger, consul de Gênes, et de son frère, Ami ⁴, auxquels le comte donne un terrain à Messine pour y élever un hôpital : à chacun d'eux il accorde annuellement une livre d'or et le droit d'importer ou d'exporter des marchandises jusqu'à concurrence de soixante taris d'or, sans avoir à acquitter les droits de douane. Ce document est particulièrement intéressant : il nous montre l'importance de Messine au point de vue commercial. Dès ce moment, la ville est une des escales les plus fréquentées par les vaisseaux se rendant en Orient ou en revenant. Son importance est suffisante pour que les Génois y aient un consul et y construisent un hôpital.

En octobre 1116, le comte est à Palerme et réunit l'église San Pietro de Palerme à Santa Maria de Bagnara ⁵. Au mois de mai 1117, le comte de Sicile, résidant à Mileto, confirme un privilège de Roger 1^{er} en faveur du monastère de San Filippo di Fragala ⁶. En juin, le comte tient sa cour à Messine ⁷, et à la demande d'Hugues, abbé de la Sainte-Trinité de Venosa, accorde diverses exemptions aux monastères grecs dépendant de San Martino, en Calabre. Pour 1119 et 1120, nous n'avons que peu d'actes du comte Roger. Citons le diplôme, de mai 1119, pour Santa Maria

1. Sur la date, Cf. Garufi, *I diplomi, etc.*, p. 18, qui place l'acte en 1130, et la correction de Caspar, *op. cit.*, p. 489, n° 29.

2. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 1039.

3. *Ibid.*, t. II, p. 978. Cf. Mgr Battifol, *op. cit.*, p. 563.

4. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 359.

5. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 620, t. II, p. 799, avec la date de 1117, ind. 10, 1116, n. s.

6. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 383; la date de mois indiquée au registre, p. 703, est celle du diplôme vidimé.

7. Crudo, *op. cit.*, p. 206.

di Valle Josaphat ¹ qui nous est connu par un acte postérieur. De la même année, sont des diplômes en faveur de Santa Maria du Patir de Rossano ², et de San Bartolomeo de Trigonio ³. En 1121, Roger confirme une donation de Guillaume Culchebret ⁴. De la même année est le diplôme par lequel Roger confirme à Nicodème, archimandrite de Santa-Maria de Terreti, monastère basilien au diocèse de Reggio, certains privilèges accordés par son père ⁵. Cette même année, nous trouvons Roger en Calabre, en Pouille et à Catanzaro ⁶. En février 1122, le comte est à Messine ⁷, où il a une entrevue avec le duc Guillaume. En janvier 1123, Roger, résidant à Palerme, juge, au sujet de la possession d'un moulin ⁸, un procès entre Bumadari, fils de Patterano et ses frères d'une part, et Moriella d'autre part. En juin de cette année, le comte va en Calabre à San Mauro, puis nous le retrouvons à Messine ⁹.

Pour les années suivantes, il faut indiquer : un acte, daté de 1124, en faveur d'Anchier, évêque de Catane, auquel Malaterra a dédié sa chronique ¹⁰, un diplôme confirmant à Guillaume, prieur de Santa Maria de Bagnara une donation de Tancrède, comte de Syracuse, un diplôme en faveur de Guérin, abbé de San Michele Arcangelo, à Montescaglioso ¹¹.

De 1125, est un diplôme accordant à Gautier Gavarecta le casal Sicamino dans le Val de Milazzo ¹². La même année, Roger rési-

1. Cet acte est cité dans un diplôme de 1144, Garufi, *op. cit.*, p. 45, n° 19.

2. Ughelli, t. IX, p. 291. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 346, note 1.

3. Minieri Riccio, *op. cit.*, t. I. *Sup.*, p. 11, n° 9.

4. Cod. Vat. lat., 8034, f° 112.

5. Huilliard-Bréholles, *op. cit.*, t. II, p. 441. Cf. Caspar, *op. cit.*, Reg. n° 41.

6. *Lib. pont.*, t. II, p. 322. Cf. *supra*, p. 322.

7. Falco Benev., p. 186. Romuald de Salerne, dans M.G.H. SS., t. XIX, p. 417.

8. Cusa, *op. cit.*, p. 471.

9. Romuald de Salerne, dans M.G.H. SS., t. XIX, p. 417. Garufi, *op. cit.*, p. 15.

10. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 525 ; de Grossis, *op. cit.*, p. 68.

11. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 1243, cf. Caspar, *op. cit.*, p. 58, note 4, et Reg. n° 46. Tansi, *op. cit.*, app. p. 157.

12. Garufi, *op. cit.*, p. 11. Caspar, *op. cit.*, Reg., n° 47, place avec raison cet acte en 1125, à cause de la souscription du comte.

dant à Palerme fait à l'évêque de Catane, Maurice, une ample donation ¹. Enfin, en juin 1126, le comte autorise l'union de San Filippo de Argiro avec Sainte-Marie latine de Jérusalem ².

En dehors de ces diplômes, nous avons bien peu de documents relatifs à l'histoire intérieure de la Sicile pendant la première moitié du règne de Roger II.

Nous savons toutefois que, en 1117, des difficultés, sur lesquelles nous sommes renseignés par une lettre du pape, s'élevèrent entre le comte de Sicile et Pascal II. Ce dernier confirma à Roger II, sur sa demande, le privilège de la légation, mais il le fit en termes tels que la bulle ne tendait rien moins qu'à transformer le comte de Sicile, de légat véritable, en simple exécuteur des décrets promulgués par les légats pontificaux que le pape, par contre, se réservait le droit d'envoyer. Nous ne savons pas ce qu'il advint de cette affaire; il est probable que les prétentions pontificales furent rejetées. Dans tous les cas, dès cette date, est posée la question qui, plus tard, mettra Roger II aux prises avec la papauté ³. On a voulu voir dans la fondation de l'abbaye grecque du San Salvatore de Messine la réponse de Roger à la lettre pontificale, mais la date de fondation de ce monastère ne nous est pas connue avec une certitude assez grande, pour autoriser à admettre cette hypothèse ⁴.

Il nous reste à parler de la politique extérieure du comte de Sicile. On a vu, dans les derniers chapitres de l'histoire du duché de

1. Pirro, *op. cit.*, t. I, p. 525. Ce diplôme conservé aux Archives capitulaires de Catane, est publié très incomplètement dans la *Sicilia sacra*. Parmi les souscriptions notamment, beaucoup de noms ont été omis. Nous possédons encore deux actes de Roger pour le monastère de San Michele Arcangelo de Montescaglioso: di Meo, *op. cit.*, t. IX, pp. 305-12 et 339, a montré que ces documents étaient faux.

2. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 1245. Cf. Kehr, *op. cit.*, p. 71, note 6.

3. Jaffé-L., 6562. — Toute la fin de la lettre montre que Roger cherche à tenir en mains le clergé de ses États. Cf. Pet. Diac., *Chr. Cas.*, III, 49, M.G.H.SS., t. VII, p. 876. Cf. Wagner, *Die unteritalischen Normannen und das Papsttum* (Breslau, 1885), p. 21. Caspar, *die Legatengewalt*, etc., p. 5, dit à tort que ce document est demeuré inconnu en Italie. Cf. Scaduto, *Stato e chiesa nelle due Sicilie* (Palerme, 1887), p. 180, qui a très bien marqué l'importance de la bulle de Pascal II.

4. Caspar, *op. cit.*, p. 54.

Pouille, l'habileté avec laquelle Roger II sut profiter des embarras de ses cousins pour faire à leurs dépens d'importantes acquisitions territoriales. Nous ne reviendrons point ici sur ce sujet ; il nous suffira d'opposer à la faiblesse du gouvernement des derniers ducs de Pouille la puissance du comte de Sicile. Tandis que les premiers ne pouvaient maintenir dans l'obéissance leurs turbulents vassaux et voyaient constamment leur autorité méconnue et bafouée, le second, tranquille possesseur de ses États, pouvait leur prêter l'appui de ses armes et profiter de leur faiblesse pour accroître ses propres domaines.

Si fréquente qu'ait été l'intervention de Roger II dans les affaires du duc de Pouille, il n'y avait point là une matière suffisante à son activité. Audacieux et entreprenant, le fils du grand comte Roger, comme Robert Guiscard, rêva toujours d'étendre sa domination. Il y a encore en lui quelque chose du caractère des premiers Normands d'Italie dont l'ambition insatiable ne fut jamais satisfaite, même par les plus invraisemblables succès. En lui vit encore l'esprit d'aventure de ceux de sa race, et toujours il lui faudra de nouveaux pays à soumettre, de nouvelles conquêtes à faire. Mais, doué d'un sens politique très fin, Roger II ne se lança pas au hasard dans de téméraires entreprises ; sa conduite fut inspirée par une très claire et très nette compréhension de la situation politique des peuples qui l'entouraient ; il mit au service de son ambition une habileté consommée, et ne se proposa jamais que des tâches qu'il pouvait réaliser.

La conquête de l'Afrique du Nord, qui fut un des grands actes de la politique extérieure de Roger II, fut tentée par lui dès le début de son règne. Les chroniques italiennes ne font point mention de ces premières entreprises ; probablement chez Alexandre de Telese, ce silence est volontaire, car, le comte de Sicile n'ayant pas réussi, son biographe, suivant son habitude, a dû, de propos délibéré, passer sous silence toutes ces premières expéditions. Heureusement, les chroniqueurs arabes combrent, sur ce point, les lacunes des sources occidentales, et, grâce à eux, nous pouvons reconstituer assez exactement l'histoire des premières tentatives faites par Roger II pour prendre pied en Afrique.

Par sa situation géographique, la Sicile est appelée à être en

rappports continuels avec le Nord de l'Afrique et en particulier avec la Tunisie. Dès Roger I^{er}, les Normands entrèrent en relations commerciales avec les populations qui habitaient alors les côtes de la Tunisie. Roger II put ainsi connaître la situation politique des divers États musulmans et se rendre compte de leur faiblesse. Il fut ainsi amené à concevoir l'idée, qui, plus tard, dirigea sa politique extérieure, c'est, à savoir, de centraliser dans ses États le commerce de la Méditerranée, en se rendant maître des deux routes maritimes les plus importantes.

J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer, en passant, que la Sicile, depuis la conquête normande, était devenue le point de relâche des vaisseaux, qui mettaient en communication l'Orient et l'Occident. Le détroit de Messine était la route la plus fréquentée par les marchands des villes italiennes, qui évitaient ainsi la haute mer et échappaient aux croisières des corsaires musulmans. Mais, en dehors de cette route, demeurait tout le commerce de l'Égypte et de l'Espagne, pour lequel les ports de la côte d'Afrique formaient autant d'échelles naturelles. Le Maghreb et toute la côte de la Tunisie et de l'Algérie étaient également en rapports constants avec les villes maritimes d'Italie ; nous en avons la preuve dans les nombreuses expéditions que Pise et Gênes furent obligées d'organiser pour faire respecter leurs marchands ; nous savons également qu'un vaisseau, appartenant au monastère de la Cava, fréquentait le port de Tunis. Ces relations continuelles, entre les habitants des deux rives de la Méditerranée, expliquent l'intérêt qu'il y avait pour le comte de Sicile à se rendre maître des côtes de l'Afrique du Nord.

La situation politique des États musulmans devait facilement fournir à Roger l'occasion d'intervenir dans les affaires africaines. On sait comment, au début du XI^e siècle, le royaume ziride avait été fortement amoindri par la création du royaume berbère des Hammadites, dont la capitale fut successivement El Cala et Bougie¹. Un peu plus tard, El Moezz, gouverneur ziride de Kairouan,

1. El Cala, entre Msilah et Sétif. Cf. Mercier, *Histoire de l'Afrique du Nord*, t. I, p. 393 et suiv., et Mas Latrie, *Relations et commerce de l'Afrique Septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au moyen âge*, p. 32.

répudia l'autorité du Khalife fatimide El Mostancer, et reconnut le Khalife abasside, Abou Djafer El Kaïm ¹. Pour punir la rébellion de son vassal, El Mostancer lança contre lui les tribus pillardes des Arabes hilaliens, qui avaient été transportés par le Khalife El Aziz, des déserts de l'Hejjaz dans la haute Égypte. Chassé de Kairouan, El Moezz dut se réfugier à El Medhea, et perdit la plus grande partie de ses États, notamment Tunis, qui reconnut l'autorité des Hammadites ².

Sans entrer dans le détail des événements postérieurs, il suffira de dire que l'arrivée des Arabes hilaliens amena toute une série de troubles et de guerres, à la suite desquels tout le pays fut dévasté. Comme conséquences de cet état de choses, de terribles famines régnerent à diverses reprises dans toute la contrée. C'est là très probablement ce qui conduisit la Sicile à développer ses relations commerciales avec l'Afrique, en y important du blé en grande quantité. Cette hypothèse émise par Amari paraît fort justifiée ³. Ibn el Athir ⁴ raconte, en effet, que Roger I^{er} tirait chaque année, de l'Afrique, un gros revenu, provenant de la vente des denrées. Il faut très probablement entendre par là que le comte de Sicile vendait aux Africains le blé dont ils manquaient. Le même auteur ⁵, et aussi Malaterra ⁶, nous apprennent que le grand comte de Sicile était lié par des traités avec Temim, prince ziride d'El Medeah, et que pour cette raison il refusa d'aider les Pisans et les Génois dans une expédition contre cette ville. Nous savons en outre que Roger II entretenait, à El Mehdeah, des agents commerciaux ⁷.

Des rapports amicaux paraissent avoir également existé entre Roger II et les Hammadites de Bougie. Pierre Diacre, en effet,

1. Cf. Mercier, *op. cit.*, t. II, p. 15. Mas Latrie, *op. cit.*, p. 24.

2. Pour le détail de ces événements, cf. Mercier, *op. cit.*, t. II, p. 19.

3. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 189.

4. Ibn el Athir, *El Kamel al Tawarikh*, dans *Hist. or. des Crois.*, t. I, p. 190.

5. *Loc. cit.*

6. Malaterra, IV, 3.

7. Al Bayan, B.A.S., t. II, p. 33.

raconte qu'il suffit de l'intervention du comte de Sicile pour faire relâcher quelques moines retenus prisonniers à Bougie ¹.

De tout cela, il semble résulter que les relations entre les Musulmans d'Afrique et les Normands de Sicile ont été assez bonnes durant un certain temps; elles reposaient, en effet, sur le besoin qu'ils avaient les uns des autres, comme vendeurs et acheteurs. Doit-on voir une tentative de Roger dans l'attaque dirigée par des chrétiens contre El Medeah (entre le 22 septembre 1104 et le 11 septembre 1105) ²? Cela paraît peu probable; il s'agit plus vraisemblablement ici d'une expédition dirigée par Pise ou par Gênes. De même, les diverses expéditions envoyées contre les chrétiens par Yahya, prince ziride d'El Medeah, doivent avoir eu pour but les côtes d'Italie, mais non pas la Sicile. Nous savons toutefois que, en 1113, les Musulmans débarquèrent dans la région de Salerne et de Naples ³.

D'après Amari ⁴, Roger II aurait été en mauvais termes avec les princes zirides d'El Medeah. Le témoignage des chroniqueurs me paraît combattre cette assertion. Les relations entre Musulmans et Normands ne paraissent pas, en effet, pas avoir été troublées durant le règne du fils et successeur de Temim, Yahya (1107-1116), ni durant les premières années qui suivirent la mort de ce prince. At Tigani, dont le témoignage est confirmé par Ibn el Athir ⁵, nous apprend que, à ce moment, plusieurs ambassades furent échangées ⁶.

Un certain relâchement paraît s'être introduit dans l'administration musulmane durant le règne de Yahya. Ce dernier ne sut pas empêcher quelques-uns de ses sujets d'empiéter sur ses pré-

1. Pet. Diac., *Chr.*, IV, 50.

2. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 452, mentionne en 503 (31 juillet 1109 — 19 juillet 1110) une victoire de la flotte de Yahya sur les chrétiens. Sur l'expédition de 1113, cf. *Ann. Cav.* ad an. 1113, dans M.G.H.SS., t. III, p. 191, et Al Bayan, B.A.S., t. II, p. 33.

3. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 452. Al Bayan, *Ibid.*, t. II, p. 33; cf. *Ann. Cav.*, ad an. 1113.

4. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 368.

5. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 455.

6. At Tigani, B.A.S., t. II, pp. 65-66. Cf. Ibn Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 206.

rogatives. C'est ainsi qu'un certain Rafi Ibn Makan ad Damouni, wali de Gabès, fit construire et équiper un vaisseau pour faire le commerce. C'était là une usurpation des droits du prince qui se réservait le droit de trafiquer en mer. Le successeur d'Yahya, Ali, voulut, dès son avènement, faire cesser cet abus et envoya une flotte pour capturer le navire de Rafi. Celui-ci, pour résister à son suzerain, se tourna aussitôt vers le comte de Sicile et sollicita son appui. Roger II saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte pour intervenir en Afrique et promit à Rafi de le faire appuyer par une flotte. L'alliance ainsi conclue ne tarda point à parvenir à la connaissance d'Ali. Ce fut en vain que ses conseillers, prévoyant les dangers d'une intervention du comte de Sicile en Afrique, s'efforcèrent de le persuader qu'il valait mieux fermer les yeux sur les agissements de Rafi et demeurer en paix avec Roger II, Ali se refusa à toute entente ¹.

Une flotte normande forte d'environ vingt-quatre vaisseaux fut envoyée par Roger à Gabès. Les vaisseaux siciliens passant en vue d'El Medeah donnèrent l'éveil à Ali, qui fit aussitôt appareiller sa flotte et lui donna ordre de surveiller les navires ennemis. A leur arrivée à Gabès, les Normands furent bien accueillis par Rafi qui les invita à un grand banquet. Tandis qu'ils étaient à table, les troupes d'Ali débarquèrent à l'improviste et les attaquèrent. Les Normands surpris eurent le dessous et réussirent avec peine à gagner leurs vaisseaux. Aussitôt après cet échec, la flotte de Roger retourna en Sicile ². Ces événements sont placés, par les chroniqueurs musulmans, à l'année 511 de l'hégire (5 mai 1117-23 avril 1118).

Les hostilités ainsi commencées entre Ali et Rafi se continuèrent ; le premier eut d'abord l'avantage, et réussit à s'emparer de Gabès. Rafi dut se réfugier à Kairouan d'où, aidé d'un

1. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 52. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 434.

2. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 52. D'après Ibn el Athir, B.A.S., t. I, pp. 434-435, il n'y aurait pas eu d'engagement ; Rafi voyant arriver la flotte d'Ali n'aurait pas voulu livrer bataille et les Normands seraient aussitôt repartis. An Nowairi, B.A.S., t. II, p. 134, et Ibn Abi Dinar, B.A.S., t. II, p. 289, ne parlent pas non plus d'une bataille. Il semble bien que l'engagement fut peu sérieux, cf., à ce sujet, une poésie d'Ibn Hamdis, B.A.S., t. II, p. 379.

certain nombre de tribus, avec lesquelles il fit alliance, il s'avança contre El Medeah. Sa tentative échoua, ses troupes furent débauchées par Ali et il fut réduit à prendre la fuite ¹.

Du côté de la Sicile, la situation se gâta également, car à la suite de l'envoi de la flotte normande à Gabès, Ali fit emprisonner tous les agents commerciaux, que Roger II entretenait à El Medeah et confisqua leur caisse. Informé de ces événements, le comte de Sicile envoya une ambassade pour demander la mise en liberté de ses sujets; ses réclamations, conçues en termes fort menaçants, furent écoutées. Ali remit en liberté les fonctionnaires normands et rendit l'argent qu'il avait fait saisir. Il semble que Roger II voulut pousser plus loin ses avantages; une seconde ambassade, appuyée d'une flotte, vint réclamer de nouvelles concessions. Elle demanda sans doute le renouvellement des traités et des garanties pour l'avenir. Ali ne voulut pas céder aux exigences du comte de Sicile. A la suite de son refus, la flotte normande attaqua les côtes de ses États et s'empara de divers vaisseaux (512, de l'ère musulmane, 24 avril 1118 — 13 avril 1119) ².

La guerre était dès lors inévitable et l'on s'y prépara des deux côtés. Ali s'occupa à rassembler une flotte importante; il semble d'après At Tigani que les vaisseaux arabes aient été munis de tubes pour lancer le feu grégeois ³. En même temps, le prince musulman entra en négociations avec les Almoravides, et cherchait à obtenir leur appui pour une descente en Sicile ⁴. Ali fut surpris par la mort au milieu de ses préparatifs de combat (10 juillet 1121) ⁵; mais, dès ce moment, une alliance avec les Almoravides

1. Ibn el Athir, éd. Tornberg, t. X, p. 371. Ibn Abi Dinar, B.A.S., t. II, p. 289. An Nowairi, B.A.S., t. II, p. 153.

2. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 67, mentionne la double ambassade; Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 455, An Nowairi, B.A.S., t. II, pp. 153-156; Al Bayan, B.A.S., t. II, p. 34, Ibn Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 205, sont d'accord sur l'ensemble des faits.

3. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 68.

4. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 67. Al Bayan, *Ibid.*, p. 34. Ibn Khaldoun, *Ibid.*, p. 205. Ibn el Athir, *Ibid.*, t. I, pp. 455-456. An Nowairi, *Ibid.*, t. II, p. 156.

5. An Nowairi, B.A.S., t. II, p. 156.

avait été conclue. Au début du règne d'El Hassan, fils d'Ali, une flotte musulmane commandée par Abou Abd Allah Ibn Maymoun, qui était au service du prince almoravide, Ali Ibn Yusuf, vint attaquer les côtes de la Calabre et pilla la ville de Nicotera, dont les habitants furent tués ou emmenés en captivité ¹.

Cette audacieuse agression acheva de décider à une intervention énergique en Afrique Roger, qui rendit El Hassan responsable de l'attaque de Nicotera ². L'occasion était d'ailleurs favorable aux projets du comte de Sicile. Comme El Hassan, fils et successeur d'Ali, n'avait que douze ans à la mort de son père ³, on confia la régence à l'eunuque Sandal ; tous les vassaux d'El Hassan cherchèrent à profiter de sa minorité pour se rendre indépendants et l'anarchie ne fit que croître parmi les populations musulmanes d'Afrique.

L'expédition organisée par Roger II était fort importante, si l'on en juge d'après la relation officielle des événements, rédigée sur l'ordre d'El Hassan. D'après ce document, le nombre des vaisseaux, formant la flotte normande, s'élevait à trois cents ⁴, en outre, l'armée aurait compris mille chevaliers, plus trente mille fantassins ⁵. Bien que les documents nous manquent pour évaluer les forces normandes, ces chiffres me paraissent empreints d'une certaine exagération. Le commandement de l'expédition fut confié à deux hommes dont le nom reviendra constamment dans l'histoire des guerres maritimes de Roger. L'un, Christodoulos, nous est moins bien connu que le second, Georges d'Antioche. Christodoulos était très probablement d'origine musulmane ⁶, il est mentionné dans divers diplômes. En 1119, dans un acte de Roger, on parle d'une donation faite antérieurement à cette date par Christodoulos ⁷. En 1123, ce dernier est de nouveau men-

1. At. Tigani, B.A.S., t. II, p. 68. Ibn Khaldoun, *loc. cit.*, Al Bayan, *loc. cit.*, Ibn el Athir, B.A.S., t. II, p. 436.

2. Ibn el Athir, *loc. cit.*

3. An Nowairi, B.A.S., t. II, p. 156.

4. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 436. Ibn Khaldoun, *ibid.*, t. II, p. 206.

5. At. Tigani, B.A.S., t. II, p. 71.

6. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 364.

7. Ughelli, t. IX, p. 291. Cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 346, note 1.

tionné ¹, de même en décembre 1126 (1125 n. s.) ², et en 1130 ³. A une date indéterminée il reçut le titre de protobilissime ⁴ et fut nommé émir ⁵, nous le trouvons avec ce titre en 1123 ⁶; il est encore mentionné dans un document de date incertaine ⁷. Nous savons qu'il possédait des biens, en Calabre, et qu'il fit diverses donations au monastère de Santa Maria du Patir, au diocèse de Rossano ⁸.

Pour Georges d'Antioche nous sommes mieux renseignés; sa mère s'appela Théodule, et son père, Michel, était un aventurier qui, après avoir habité l'Orient avec son fils, entra au service de Temim, prince ziride d'El Medeah ⁹. Georges qui, grâce à son séjour en Orient, connaissait parfaitement l'arabe, entra, lui aussi, au service du prince musulman dont il gagna la confiance; il fut chargé de l'administration des finances, et réussit à augmenter, dans de notables proportions, les recettes du trésor.

1. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 472.

2. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 336.

3. Trinchera, *op. cit.*, p. 138.

4. Montfaucon, *Paleographia graeca*, p. 400. Garofalo, *op. cit.*, p. 40, date ce diplôme de 1139; Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 58, de 1069 (?). La première date paraît être inexacte puisque, dès 1123, Christodoulos a le titre de protonobilissime.

5. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 472.

6. *Ibid.*, t. I, p. 418.

7. Cusa, t. I, p. 418; Amari, *op. cit.*, t. III, p. 354, note 1, a fait erreur sur les conclusions à tirer de ce document, dont il résulte que Christodoulos vit encore à l'époque où cet acte est rédigé. Le document est de 1136 ou de 1131.

8. Cf. Montfaucon, *Paleographia graeca*, pp. 396 et 397. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 403. Trinchera, *op. cit.*, p. 138. Mgr Battifol, *L'abbaye de Rossano*, p. 17, cite un diplôme, soit-disant scellé du sceau du comte Roger, où il est question de Christodoulos. Il regarde ce document comme faux, et dit que le personnage dont émane ce diplôme est inconnu. En l'absence de l'original, on ne saurait se prononcer sur l'authenticité du sceau, mais Foulques de Bassenger, qui fait la donation est parfaitement connu. Il souscrit un diplôme du duc Roger, en 1104 (Arch. de la Cava, D. 2) et un diplôme de 1105, Archives capitulaires de Troia G. X.

9. Al Bayan, B.A.S., t. II, p. 38. At Tigani, B.A.S., t. II, pp. 65-66; Ibn Khaldoun, *ibid.*, p. 206. Sur la mère de Georges d'Antioche, cf. Cozza-Luzzi, *Delle epigrafi greche di Giorgio ammiraglio, della madre e della consorte*, dans *Arch. st. sicil.*, t. XV, p. 22. Cf. Pirro, *op. cit.*, t. I, pp. 300-301, qui rapporte inexactement l'inscription.

A la mort de Temin, Georges, croyant avoir à redouter l'animosité de Yahya, fit demander à Roger de passer à son service; sa demande fut accueillie favorablement et il réussit à quitter El Medeah, en s'embarquant secrètement sur un vaisseau sicilien. Placé d'abord sous les ordres de Christodoulos, Georges d'Antioche sut se faire apprécier et fut proposé par son chef pour une mission en Égypte¹. Il s'en acquitta avec un plein succès et eut dès lors la faveur de Roger. Nous le trouvons mentionné d'abord comme stratège², puis, en 1125, comme émir³; en 1132, il est émir des émirs⁴; une inscription le qualifie de panhyper-sébaste⁵. Georges joue dès lors un rôle important dans l'administration⁶, comme archonte des archontes. Nous savons qu'il construisit, à Palerme, l'église Santa Maria où l'on voit encore aujourd'hui une mosaïque représentant le donateur⁷. De l'année 1143, du mois de mai, est un acte par lequel Georges fait, avec l'abbé du monastère de Patti, un échange de vilains⁸. La femme de Georges, Irène, nous est connue par une inscription⁹.

Sa pratique de la langue arabe, ses relations avec le monde musulman d'Afrique, sa connaissance des côtes firent de Georges d'Antioche un auxiliaire précieux pour Roger auquel il rendit les plus grands services¹⁰.

Tels étaient les deux hommes chargés de la conduite de l'expédition projetée. Désireux de surprendre son adversaire, le comte de Sicile mit l'embargo sur tous les vaisseaux, qui se trouvaient dans les ports de ses États¹¹. Cette mesure ne produisit pas l'effet

1. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 66.

2. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 774, et Cusa, *op. cit.*, t. I, pp. 515-516. Le texte de Pirro est incorrect, le diplôme original porte *Georgius*, et non *Gregorius*, comme dans l'édition. Cusa a publié le texte grec; on conserve aussi, aux Archives capitulaires de Patti l'original latin.

3. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 555.

4. Spata, *op. cit.*, p. 427.

5. Cozza Luzzi, *op. cit.*, dans *Arch. st. sicil.*, t. XV, p. 28.

6. Cusa, *op. cit.*, t. I, pp. 71-72, 524 Cf. Al. Tel., II, 8, p. 104, « *maximus amiratus* », et Pirro, *op. cit.*, t. I, pp. 300-301.

7. C'est l'église Santa Maria dell' Amiraglio. Cf. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 68.

8. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 524.

9. Cozza-Luzzi, *op. cit.*, dans *Arch. st. sicil.*, t. XV, p. 31.

10. Al Bayan, B.A.S., t. II, p. 38.

11. At Tigani, B.A.S., t. II, pp. 68-69 et 71-72.

qu'il en avait espéré, car El Hassan comprit, en voyant interrompre les communications avec la Sicile, qu'une expédition se préparait. Il mit El Medeah en état de défense et proclamant la guerre sainte, fit appel aux tribus arabes, qui, en temps ordinaire, reconnaissaient plus ou moins son autorité¹.

Partie de Marsala, en juillet 1123, la flotte sicilienne fut jetée par une tempête sur les côtes de l'île de Pantelleria, qui fut occupée². Le 21 juillet, les Normands abordaient aux îles Sorella, à environ dix milles d'El Medeah. Le débarquement s'effectua sans difficulté et les troupes campèrent dans une des îles, séparée de la côte par un étroit bras de mer que l'on pouvait facilement traverser à gué. Le passage était commandé par un château fort appelé Ad Dimas³. Durant la nuit, une partie des troupes réussit à gagner la terre ferme et poussa une reconnaissance⁴. Le second jour, Georges d'Antioche et Christodoulos allèrent par mer jusqu'à Zawilah, un des faubourgs de la ville. Ils se rendirent compte que l'on ne pouvait songer à une attaque du côté de la mer et revinrent au camp⁵. Durant leur absence, l'armée normande avait eu à soutenir un combat contre les Musulmans, qui ayant réussi à passer dans l'île, firent un important butin⁶. Ces débuts n'étaient pas très heureux pour les Normands; Georges d'Antioche réussit à en atténuer le fâcheux effet, en occupant le château d'Ad Dimas. Il avait, nous ne savons comment, des relations dans la place, qui lui fut livrée par trahison; une garnison normande y fut aussitôt installée.

Ce succès devait être le seul de la campagne. Exaspérés par la prise d'Ad Dimas, les soldats musulmans d'El Medeah firent le lendemain une sortie, durant la nuit. L'armée normande, prise de panique, lâcha pied tout de suite. Chacun ne pensa qu'à regagner au plus vite les vaisseaux; les troupes s'embarquèrent à la hâte, abandonnant les chevaux et une grande partie des bagages. La

1. Ibn Khaldoun, B.A.S., t. II, p. 206. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 456.

2. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, pp. 456-457.

3. *Ibid.*, p. 457. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 72.

4. At Tigani, B.A.S., t. II, p. 69 et pp. 72-73.

5. *Ibid.*, p. 73.

6. *Ibid.*, pp. 69 et 73.

garnison d'Ad Dimas ne put se retirer et se trouva isolée en pays ennemi. Durant huit jours, la flotte sicilienne croisa dans les parages d'El Medeah, cherchant une occasion favorable pour tenter de délivrer les troupes, qui étaient demeurées dans le château. Mais les Musulmans faisaient bonne garde et empêchèrent toute tentative de débarquement. La flotte normande dut s'éloigner sans avoir pu porter secours aux défenseurs d'Ad Dimas. Ceux-ci prolongèrent leur résistance jusqu'au 10 août. Les vivres venant alors à leur manquer, ils firent une sortie désespérée ou presque tous trouvèrent la mort ¹.

L'échec lamentable de la première expédition des Normands, en Afrique, eut un grand retentissement dans le monde musulman. Les poètes célébrèrent à l'envi ce succès du croissant ². At Tigani a inséré dans sa chronique la lettre par laquelle El Hassan fit part de sa victoire à ses coreligionnaires. Ce document, très répandu, a été reproduit, en tout ou en partie, par la plupart des chroniqueurs arabes ; c'est la meilleure source que nous possédions pour ces événements.

La guerre dura encore quelques années ; Alexandre de Telese raconte que Roger soumit diverses îles, parmi lesquelles Malte (1127) ³, mais, durant cette période, ce sont surtout les Musulmans qui prirent l'offensive, et attaquèrent les côtes des États du comte de Sicile. At Tigani nous apprend que les expéditions des Musulmans furent nombreuses ⁴. Sur tous ces événements, nos renseignements sont malheureusement fort incomplets ; nous savons néanmoins que les Almoravides prirent à ces hostilités une part active. Pendant l'été 1127, une flotte almoravide commandée par Mohammed, celui-là même qui avait réussi un audacieux coup de main sur Nicotera, pillà et brûla Patti et Syracuse. Informés par hasard de l'approche de l'ennemi, les habitants de Catane purent mettre leur ville en état de défense ⁵.

1. Ibn el Athir, B.A.S., t. I, p. 438.

2. Cf. B.A.S., t. II, pp. 390 et 400.

3. Al. Tel., t. 4, p. 91.

4. At Tigani, B.A.S., t. II, pp. 74-75.

5. Ibn Khaldoun, *loc. cit.*, At Tigani, B.A.S., t. II, pp. 74-75 ; tous deux ne donnent pas de détail. Les noms des villes attaquées ne sont connus que

A la suite de cette expédition, Roger, usant de représailles, se décida à faire alliance contre les Almoravides avec Raimond III, comte de Barcelone. En janvier 1128, deux envoyés de ce dernier qui se trouvaient à Palerme conclurent avec Roger un traité contre les Musulmans d'Espagne. Le comte de Sicile promit d'envoyer, durant l'été 1129, cinquante galères à Raimond III ; les conquêtes à faire appartiendraient par moitié aux deux princes : de même le butin serait partagé en deux parts égales. Le comte de Barcelone s'engageait à laisser pénétrer dans tous ses ports la flotte sicilienne et à lui donner toute facilité pour se ravitailler. Deux ambassadeurs de Roger II furent envoyés à Barcelone pour obtenir de Raimond III la ratification du traité conclu à Palerme. Celui-ci devenait nul de plein droit, au cas où il ne serait pas ratifié par le comte de Barcelone, dans les huit jours qui suivraient l'arrivée des envoyés de Roger ¹.

Le traité conclu, le 11 mai de la même année, avec la ville de Savone, nous montre le comte de Sicile préoccupé de s'assurer des alliés dans sa lutte contre les Musulmans. Une ambassade de la ville de Savone était venue trouver Roger à Messine pour lui demander de relâcher un vaisseau qu'il avait fait confisquer. A la prière des Génois, Roger agréa la demande des gens de Savone, mais ceux-ci durent s'engager à s'abstenir à l'avenir de tout acte de piraterie et à fournir, cette même année, pendant quarante jours, une galère à Roger II. En échange, les marchands de Savone obtenaient, dans les États de leur nouvel allié, divers privilèges ².

par les chroniqueurs chrétiens. L'appendice à Malaterra, Muratori, R.I.SS., t. V, p. 603, donne la date du 17 juillet 1127. Cf. Sicard de Crémone, Muratori, R.I.SS., t. VII, p. 597. Guill. de Tyr, XIII, 22. S. *Agathæ miracula descripta a Blandino monacho*, AA. SS., 5 février, I, p. 643. Sur la correction nécessaire, et sur la personnalité du chef musulman, cf. Amari, *op. cit.*, t. III, p. 378, note.

1. Le texte du traité a été publié par Amari, *op. cit.*, t. III, p. 389, note. Les deux documents portent une date inexacte au point de vue de la chronologie, *Anno dominicæ incarnationis M^o Centesimo XXVII, mense Marti, XV Kal. Februarii, indictione sexta*. Il y a là une erreur de copiste qui empêche de connaître la date exacte du mois. L'acte doit être des premiers mois de l'année 1127 ind. 3 (=1128 n. s.)

2. G. Filippi, *Patto di pace tra Ruggiero II normanno e la città di Savona*, dans *Arch. st. napol.*, t. XIV (1889), p. 750 et suiv. Il y a trois actes diffé-

Nous savons que la ville de Savone approuva le traité signé par ses représentants, mais nous ignorons ce qu'il advint du traité conclu avec le comte de Barcelone. Raimond III refusa-t-il son acquiescement, ou bien seuls les événements d'Italie empêchèrent-ils Roger d'aller jusqu'en Espagne frapper les Almoravides ? Nous l'ignorons, mais il est probable que les troubles, qui suivirent la mort du duc Guillaume, et l'intervention de Roger II dans les affaires du duché, empêchèrent pour un temps, le comte de Sicile, devenu duc de Pouille, de songer à des expéditions lointaines ¹.

rents. Le premier contient les engagements pris par les ambassadeurs de Savone; le second les privilèges accordés par Roger II; le troisième, la confirmation du traité par la commune de Savone.

1. Cf. Al. Tel. I, 4, 96.

CHAPITRE XV

ROGER II, DUC DE POUILLE

(1127-1130)

Guillaume, duc de Pouille, étant mort sans laisser d'enfant, la question se posa de savoir à qui devaient revenir ses États. De son vivant même, cet héritage avait été l'objet de nombreuses convoitises, et il semble que diverses tentatives furent faites auprès du duc pour l'amener à choisir son successeur. La mort déjoua toutes ces intrigues : elle enleva le petit-fils de Robert Guiscard avant qu'il eût institué un héritier.

Les renseignements que nous fournissent les chroniques sur les titres des divers compétiteurs, qui briguerent alors le duché de Pouille, compliquent la question, sans apporter aucun éclaircissement. D'après Guillaume de Tyr ¹, le cousin germain du duc défunt, Bohémond II, en partant pour la Terre Sainte (1126), avait conclu avec lui un accord, par lequel chacun d'eux s'engageait à laisser ses États au dernier survivant. Gautier, archidiaire de Thérouanne, dans sa *Vie de Charles le Bon, comte de Flandre* ², raconte que le duc Guillaume sentant sa fin approcher, fit venir l'archevêque de Salerne ³ et l'évêque de Troia ⁴ et leur déclara qu'il laissait au Saint-Siège tout ce qu'il possédait. Suivant Romuald de Salerne, le duc, pendant un séjour à Messine, aurait institué son parent, le comte de Sicile, son légataire universel et, en échange, aurait reçu de Roger II une grosse somme d'argent ⁵. Falcon de Bénévent ne fait aucune allusion à

1. Guil. de Tyr, XIII, 21, *Hist. occ. des crois.*, t. I, p. 588.

2. M.G.H.SS., t. XII, p. 430. Cf. Orderic Vital, l. XII, 44, t. IV, p. 472.

3. L'archevêque de Salerne est, à cette date, Romuald I^{er}, cf. Paesano, *op. cit.*, t. II, p. 68.

4. L'évêque de Troia est alors Guillaume, di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 330.

5. Rom. Sal., dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 418. Cf. l'annotateur de Romuald, *ibid.*, p. 417, ad an. 1122.

un testament quelconque rédigé par Guillaume. Quant à l'abbé de Telese, très bien placé pour avoir pu se renseigner exactement, il nous montre le comte de Sicile fort ennuyé de ce que le duc Guillaume soit mort avant de l'avoir institué son héritier, comme cela avait été convenu¹. Ailleurs, le même chroniqueur fait dire par Roger aux Salernitains que le duc Guillaume l'avait choisi comme héritier, au cas où il viendrait à mourir sans enfant².

Il est parfaitement admissible que les renseignements de Guillaume de Tyr soient exacts et que Guillaume ait conclu un accord avec Bohémond, mais l'absence de ce dernier, parti pour Antioche avant la mort du duc de Pouille³, rendit illusoires toutes les conventions. Bohémond II était trop loin pour pouvoir revendiquer ses droits, et s'il y avait eu une convention, celle-ci demeura lettre morte.

Restent les deux autres héritiers. Bien que Gautier de Théroouanne prétende tenir son renseignement de la bouche même du pape, il ne me paraît point que l'on puisse s'en rapporter à son témoignage. Si l'on peut, à la rigueur, admettre que Pandolf⁴, rédacteur de l'une des vies du pape Honorius II, très favorable à Anaclet II et au roi Roger, ait passé sous silence cette prétendue donation de Guillaume, il n'en saurait être de même pour le cardinal Boson, auteur d'une autre vie du même pape. Boson, si ce fait avait vraiment eu lieu, l'aurait certainement mentionné dans son ouvrage où il insère avec grand soin tout ce qui touche au temporel du Saint-Siège⁵. En outre, lors des nombreuses revendications de la papauté sur l'Italie du Sud, nous ne verrons jamais invoquer cette prétendue donation de Guillaume. L'intervention du pape dans les affaires de la succession du duc de Pouille se justifie d'ailleurs sans qu'il soit besoin de recourir à l'hypothèse du testament. Suzerain du duché de Pouille, Honorius pouvait réclamer ce fief tombant en déshérence.

1. Al. Tel., I, 4, p. 91.

2. *Ibid.*, I, 5, p. 91.

3. Röhrich, *Gesch. des Königreichs Jerusalem*, p. 181.

4. *Lib. Pont.*, t. II, pp. XXXI et 327.

5. *Ibid.*, t. II, pp. XLII et 379.

Pour ce qui regarde Roger, il me paraît résulter clairement des deux passages contradictoires d'Alexandre de Telese que le duc Guillaume, à un moment où il avait besoin du comte de Sicile, lui fit la promesse plus ou moins vague de le prendre pour héritier, promesse qui ne fut sanctionnée par aucun acte. Une fois le duc mort, le comte de Sicile, pour légitimer ses prétentions, aura transformé cette promesse en un acte réel. Les droits du comte de Sicile étaient, peut-être, contestables, mais il était le seul à pouvoir appuyer ses revendications sur des forces considérables; on verra que ce fut là son principal argument.

On a vu combien l'autorité du duc s'était amoindrie sous le règne de Guillaume, dont les vassaux pour la plupart s'étaient rendus presque indépendants; les guerres privées avaient été fréquentes, et plus d'une fois le duc avait dû rappeler à l'obéissance les villes ducales elles-mêmes.

L'anarchie ne fit que croître après la mort du duc. Les villes ducales, les unes, comme Amalfi ou Bari, regrettant leur grandeur passée, les autres, comme Salerne, Troia, Melfi ou Venosa, poussées simplement par l'amour de la liberté, se soulevèrent et cherchèrent à se rendre indépendantes ¹. Les vassaux du duc de Pouille tinrent une conduite analogue. Grimoald de Bari, Jourdain d'Ariano ², Tancredi et Alexandre de Conversano, Geoffroi d'Andria, craignaient par-dessus tout de voir le comte de Sicile devenir duc de Pouille; ils comprenaient qu'entre ses mains l'autorité ducale ne serait pas un vain mot, et par tous les moyens, ils cherchèrent à l'empêcher d'occuper les États du duc défunt.

Les troubles les plus importants se produisirent dans la région voisine de Bénévent. Jourdain, comte d'Ariano, qui avait eu ses

1. Al. Tel., I, 1, p. 89.

2. Nous connaissons mal les seigneurs normands d'Ariano, voici le peu que nous apprennent les diplômes: le premier comte dont nous ayons connaissance est Gérard, mort avant 1100; à cette date son fils Herbert, qui a épousé Altrude, lui a déjà succédé. Herbert eut pour successeur son fils Jourdain, mort le 12 août 1127, auquel succéda son fils Roger. Cf. di Meo, *op. cit.*, t. VIII, p. 308, t. IX, p. 82; Falco Benev., pp. 176, 186, 193. Al. Tel., I, 7, p. 92, et *Sancti Nicolai miracula Beneventi facta*, dans Borgia, *op. cit.*, t. II, p. 378.

biens confisqués par Guillaume, chercha à rentrer en possession de ses domaines. Le jour même des funérailles du duc, il s'empara de Montefusco ¹ et, en peu de jours, redevint maître de son ancien comté ². Il aida ensuite Robert, fils de Richard, à tenter une attaque sur Firenzola ³, mais il fut tué au siège de cette place ; son fils Roger lui succéda ⁴.

Ce fut au milieu de cette agitation que les deux acteurs principaux, le pape Honorius II et le comte de Sicile entrèrent en scène. Libre du côté de l'Allemagne, depuis le Concordat de Worms ⁵, la papauté, avec Calixte II, avait cherché à se débarrasser de tous les hobereaux qui s'étaient créés de petits États, au détriment du territoire pontifical ⁶. Continuant la politique de son prédécesseur, Honorius II, élu en décembre 1124, avait, dès l'année 1125, obligé les comtes de Ceccano à faire leur soumission. Il avait ensuite occupé Segni et Vicolo ⁷. Le résultat de ces expéditions heureuses dût être assez fortement compromis par l'échec complet essuyé par Honorius, devant Arpino, au début de 1127 ⁸. Le pape avait dû s'enfuir, et regagner Rome ; c'est là qu'il apprit la mort de Guillaume ⁹.

1. Montefusco, circond. et prov. d'Avellino.

2. Falco Benev., ad an. 1127, p. 193.

3. De Blasiis, *op. cit.*, t. III, p. 175, propose de l'identifier avec un autre Robert, fils de Richard, qui est mentionné dans un acte de 1133, Trinchera, *op. cit.*, p. 150, comme ayant commis de nombreux actes de brigandage dans la région de Noha, com. de Galatina, circond. et prov. de Lecce. (Il existe une autre localité du nom de Noja, aujourd'hui Noicataro, circond. et prov. de Bari, cf. *supra*, p. 24, note 8, mais le document étant rédigé en grec, la première identification me paraît plus probable, la langue grecque n'étant pas alors répandue dans la région de Bari.) Les régions où agissent ces deux personnages me paraissent bien éloignées pour qu'on puisse les identifier.

4. Jourdain fut tué peu après, le 12 août. Falco Benev, *loc. cit.* Son successeur fut Roger, cela résulte d'Al. Tel., I, 7, p. 92, et I, 23, p. 100 ; avec di Meo, *op. cit.*, t. IX, pp. 349 et 371, je crois qu'au lieu d'*Orianensis*, il faut rétablir *Arianensis*, car la localité dont il s'agit est située près d'Apice, circond. et prov. de Bénévent.

5. *Lib. Pont.*, t. II, p. 378.

6. *Ibid.*, t. II, pp. 323 et 347.

7. *Ibid.*, t. II, p. 379. *Ann. Cecc.*, M.G.H.SS., t. XIX, p. 282.

8. *Ann. Cecc.*, *loc. cit.*

9. Al. Tel., I, 8, p. 93.

Honorius II n'hésita pas un instant sur la conduite à tenir, il chercha par tous les moyens à empêcher le comte de Sicile à réunir le duché de Pouille à ses États. Le pape, en effet, se rendait parfaitement compte que cette réunion détruirait, en faveur de la Sicile, l'équilibre que la papauté s'était efforcée d'établir entre les princes normands de Capoue, de Salerne et de Palerme. Pendant longtemps, grâce à cette combinaison, les papes avaient pu opposer les Normands les uns aux autres et maintenir ainsi leur suprématie; tous les résultats obtenus par cette politique allaient se trouver détruits par la formation d'un grand État normand. Il y avait là une menace pour la papauté, qui n'avait aucun intérêt à favoriser le développement de la puissance du comte de Sicile, en Italie. Pour faire échec aux projets de ce dernier, Honorius devait être forcément amené à se rapprocher de la féodalité normande et à tirer parti, au mieux des intérêts du Saint-Siège, du mécontentement général, que causaient aux seigneurs de l'Italie méridionale les prétentions de Roger II.

Dès qu'il eut appris la mort de Guillaume, Honorius jugea la situation assez sérieuse pour gagner aussitôt Bénévent d'où il pourrait de plus près surveiller les événements ¹.

Quelle que fut la hâte qu'il apporta à quitter Rome, le pape fut devancé par le comte de Sicile. Roger devait se rendre parfaitement compte de l'opposition qu'il rencontrerait auprès du pape; toute sa conduite montre clairement qu'il voulut placer Honorius en face du fait accompli, et ne pas lui laisser prendre l'avantage dans de longues et inutiles négociations.

Au mois de juin 1127, nous trouvons Roger à Messine ². Il partait alors pour Omignano, ou en revenait. En effet, en juin ³ 1127,

1. Il passa d'abord au Mont-Cassin. Pet. Diac., *Chr.*, IV, 95. M.G.H.SS., t. VII, p. 810.

2. Garufi, *I documenti* etc., p. 16. Roger résidant à Messine, donne à Ansaldo de Arri le casal de Cassarro, sans doute Cassaro, circond. de Noto, prov. de Syracuse.

3. Caspar, *op. cit.*, p. 39, qui me paraît se tromper, place en 1126 cette campagne. Les renseignements que nous possédons, à ce sujet, nous sont fournis par un annotateur de Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 419, qui place ces faits, en juin 1127, ind. 6. Les éléments de cette date sont contradictoires, car le mois de juin de l'indiction 6 correspond au mois de juin 1128.

le comte de Sicile avait envoyé des troupes, sous le commandement d'un certain Alexandre, et de Robert de Grantmesnil, assiéger dans Omignano ¹ Roger et sa femme Judith, et lui-même était venu prendre part au siège. Roger ne dut rester que peu de temps devant Omignano, car nous savons que c'est en Sicile qu'il apprit la mort du duc Guillaume (25 juillet 1127) ².

Dès qu'il eut reçu cette nouvelle, Roger II quitta la Sicile, avec une flotte de sept vaisseaux, et cingla vers Salerne. Quand le comte parut devant les murs de la capitale du duché de Pouille, il se vit refuser l'entrée de la ville, et fut contraint de débarquer en dehors de la place. Roger, pour lequel la possession de Salerne avait une importance considérable, entra en négociations avec les bourgeois, auxquels il fit réclamer la ville par deux

Pour dater les fragments de cet auteur anonyme, il faut partir des événements qu'il raconte et dont nous connaissons les dates par ailleurs. Sous la date de 1128, ind. 8, l'interpolateur de Romuald place, en mai, une nouvelle expédition de Roger en Calabre, et place *codem anno, eadem indictione*, le concile de Troia. Caspar, *loc. cit.*, s'appuie là-dessus pour dater tout le passage de 1127. Il me paraît que l'on ne peut le suivre. Le concile de Troia est de novembre 1127; or le mois de mai, qui correspond à l'indiction de novembre, est non le mois de mai antérieur à novembre, mais le mois de mai de l'année suivante, c'est-à-dire le mois de mai 1128. Remarquons que partout l'annotateur s'est trompé le plus souvent dans la date, d'indiction (seule celle de 1129 est exacte); si l'on ne tient pas compte de l'indiction, ses dates d'année cadrent parfaitement avec ce que nous savons par ailleurs. Ainsi il place au 25 décembre 1130 le couronnement de Roger, cet événement étant du 25 décembre 1130, on voit que l'annotateur fait commencer l'année en septembre, ce qui est confirmé par le fait qu'il place en septembre 1132, le siège de Brindisi par Tancredè, or le siège est de 1131, car Grimoald, prince de Bari, joue un rôle dans ces événements, et en septembre 1132, il est prisonnier. Par suite de ces observations, je crois qu'il ne faut pas tenir compte des dates d'indiction fournies par l'annotateur, et s'en rapporter seulement aux dates d'années, en observant que notre auteur commence l'année en septembre. Par suite il faut placer, en 1127, la première attaque d'Omignano, en mai 1128, l'attaque de Roger contre Tursi, Omignano, Pisticcio, et, en 1129, le premier siège de Bari.

1. Omignano, circoncl. de Vallo della Lucania, prov. de Salerne.

2. Falco Benev., ad an. 1127, p. 192, place la mort de Guillaume au 7 des kalendes d'août, soit, d'après la manière particulière dont il calcule la date des kalendes, le 25 juillet. Cf. Weinreich, *op. cit.*, pp. 91-93. D'après Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 418, Guillaume serait mort le jour de la fête de saint Nazaire, soit le 28 juillet. Je ne sais sur quel texte s'appuie Caspar, *op. cit.*, p. 61, pour placer la mort du duc le 26 juin.

envoyés, qui invoquèrent, en sa faveur, la prétendue promesse de Guillaume et les droits que lui créait sa parenté. A toutes ces ouvertures, les habitants de Salerne se bornèrent à répondre que, durant trop longtemps, ils avaient eu à souffrir de la domination des Normands pour ne pas saisir l'occasion de s'en affranchir. Évidemment, à ce moment, il y eut à Salerne une réaction en faveur du parti lombard, mais il résulte du récit de Falcon qu'un parti normand fort important subsistait encore dans la ville ¹.

La discussion entre les envoyés de Roger et les bourgeois, en se prolongeant, s'envenima à un tel point que des arguments on passa aux menaces et des menaces aux coups. Sarlon, un des ambassadeurs du comte de Sicile, fut massacré.

Les circonstances étaient trop pressantes pour permettre à Roger de donner libre cours à sa colère, et de tirer vengeance des habitants; aussi dissimula-t-il son ressentiment et tenta-t-il de reprendre les pourparlers. Les bourgeois de Salerne d'autre part, devaient être assez penauds de ce qui s'était passé et redouter que le comte de Sicile ne songeât à faire un exemple à leurs dépens. Au fond, ils devaient se rendre compte qu'il y avait peu de chance pour qu'ils pussent maintenir leur indépendance et que le mieux était de profiter de l'occasion, qui leur était fournie, pour faire garantir à leur ville ses privilèges, et, si faire se pouvait, en obtenir de nouveaux. Le parti normand ayant à sa tête l'archevêque, Romuald I^{er}, fut naturellement amené à s'employer pour la conclusion d'un accord. L'archevêque et divers habitants eurent avec Roger plusieurs entrevues secrètes, toujours pendant la nuit, et, dix jours après l'arrivée du comte de Sicile, on traita sur les bases suivantes : la ville de Salerne serait remise à Roger II, mais les habitants conserveraient la garde du donjon; le comte de Sicile prenait en outre l'engagement de ne jamais conduire en guerre les gens de Salerne à plus de deux jours de marche de leur ville, et de ne faire emprisonner aucun d'eux sans jugement ou sans qu'il y eût délit.

Durant ces négociations, Roger avait dû avoir connaissance des troubles qui commençaient à agiter le pays, il avait hâte de

1. Al. Tel., I, 4, 5 et 6, pp. 91-92, Falco Benev., ad an. 1127, pp. 193-194.

se voir en possession de Salerne, aussi passa-t-il par les conditions qui lui étaient imposées. Dès que l'accord fut conclu, le comte fit son entrée dans la ville où Alfano, évêque de Cappaccio, le couronna comme duc de Pouille ¹.

Ce premier succès fut bientôt suivi d'un autre. La ville d'Amalfi traita également avec le comte de Sicile, et obtint des conditions analogues à celles accordées à Salerne; en effet, Roger II fut reconnu à la condition que ce seraient les bourgeois qui auraient la garde des murailles ². La ville de Bénévent qui était alors partagée entre deux partis, l'un favorable au pape, l'autre aux Normands, envoya au nouveau duc une ambassade pour l'assurer de sa bonne volonté. Roger, n'ayant pas encore à ce moment rompu avec Honorius II, se borna à remercier les Bénéventains et à leur promettre qu'il les récompenserait de leur zèle à son égard ³: Il est d'ailleurs fort probable que cette démarche fut faite auprès de Roger seulement par le parti normand de Bénévent, et non par la ville entière.

Un appoint important fut apporté au comte de Sicile par Rainolf, comte d'Alife. Ce dernier avait épousé une sœur de Roger II, Mathilde. Il offrit à Roger son appui en échange de la suzeraineté du comté d'Ariano, que Roger, dont nous avons parlé plus haut, avait récemment hérité de son père Jourdain. Le comte de Sicile hésita longtemps à agréer cette demande ne voulant pas, disait-il, soumettre un égal à un égal; en réalité Roger devait craindre surtout de constituer à Rainolf un fief trop important, en joignant à ses possessions le comté d'Ariano; néanmoins, la crainte de voir son puissant beau-frère s'accorder avec les seigneurs rebelles de la Pouille le détermina à lui accorder ce qu'il demandait ⁴.

Les sources ne nous permettent pas d'établir pour cette période une chronologie très exacte, il paraît néanmoins résulter, des récits de Falcon de Bénévent et d'Alexandre de Telese, que les événements, qui viennent d'être rapportés, eurent lieu avant l'ar-

1. Romuald de Salerne, dans M.G.H.S.S., t. XIX, p. 418.

2. Al. Tel., I, 7, p. 92.

3. Falco Benev., ad an. 1127, p. 194.

4. Al. Tel. I, 7, p. 92. Cf. *supra*, p. 112.

rivée du pape à Bénévent ¹. Très mécontent des succès obtenus par Roger, Honorius II menaça solennellement d'anathème le comte de Sicile, au cas où il tenterait d'acquérir la dignité ducale ². Sur ces entrefaites, Roger II, à la tête de quatre cents chevaliers parut devant Bénévent, deux jours après l'arrivée d'Honorius. Soit pendant qu'il se rendait de Salerne à Bénévent, soit pendant le séjour qu'il fit devant cette dernière place, Roger II remporta un nouveau succès, en se faisant reconnaître comme successeur de Guillaume par tous les seigneurs de la région. Landolf de Montemarano ³, Landolf de San Barbato ⁴, Hugues l'Enfant et Raon, seigneur de Fragneto ⁵ et de Ceppaloni ⁶ firent leur soumission.

Bien qu'aucune des chroniques que nous possédons ne mentionne à cette date des pourparlers entre Honorius et Roger, on ne saurait douter que ce dernier n'ait alors négocié avec le pape ⁷. Il me paraît très probable, en effet, que ce fut seulement après s'être heurté à la mauvaise volonté du souverain pontife que le comte de Sicile donna aux seigneurs des environs de Bénévent l'ordre de harceler continuellement la ville, car on ne voit pas quel intérêt aurait eu Roger à s'aliéner le pape ; seule l'obstination d'Honorius peut expliquer la rupture qui s'est produite alors.

Quand il eut vu qu'une entente avec Honorius II était impossible, Roger chercha à empêcher le pape d'intervenir immédia-

1. Al. Tel., I, 8, p. 93. Falco Benev., ad an. 1127, p. 195. Étant donné que Roger parut, devant Bénévent, deux jours après l'arrivée d'Honorius, on doit admettre que la soumission de Rainolf et aussi celle de Salerne et d'Amalfi est antérieure à la venue du pape. Il résulte en effet d'Al. Tel., I, 7, p. 92, et 8, p. 93, que Rainolf se soumit au comte de Sicile avant que le pape eut menacé Roger de le frapper d'anathème.

2. Falco Benev., ad an. 1127, pp. 194-195.

3. Montemarano, circond. de S. Angelo de' Lombardi, prov. d'Avellino.

4. San Barbato, com. de Manocalzati, circond. et prov. d'Avellino.

5. Fragneto Monforte ou Fragneto l'Abate, circond. et prov. de Bénévent.

6. Ceppaloni, circond. et prov. de Bénévent.

7. Al. Tel., I, 9, p. 93, mentionne des négociations seulement alors que Roger était à Salerne ; il ajoute qu'il y eut plusieurs tentatives de la part du comte de Sicile.

tement en Pouille. C'est là ce qui explique l'ordre donné de multiplier les attaques contre Bénévent. Les forces pontificales étant ainsi occupées, Roger put prendre les devants et faire reconnaître son autorité à Troia, à Melfi, et dans une grande partie de la Pouille. Avant le 1^{er} septembre, nous trouvons, à Montescaglioso, Roger II, accompagné d'un grand nombre d'évêques et des émirs Christodoulos et Georges d'Antioche¹. Le comte de Sicile fut peu après solennellement reconnu à Reggio comme successeur du duc Guillaume et regagna la Sicile². En janvier, il était à Palerme, et le traité qu'il conclut avec le comte Barcelonemontre qu'il croyait, à ce moment, son autorité suffisamment établie pour pouvoir continuer la guerre d'Afrique.

La rapidité avec laquelle Roger II agit, pendant cette campagne de 1127, empêcha ses adversaires de se concerter pour lui résister ouvertement. Le nouveau duc de Pouille pensait que le pape placé en face du fait accompli ne saurait lui refuser l'investiture. Dès son retour en Sicile, il rouvrit les négociations, mais il retrouva chez Honorius une égale obstination.

Revenus de la surprise qu'eux avaient causée les premiers succès de Roger II, les villes et les seigneurs de la Pouille commencèrent à s'agiter et à négocier. Très habilement le pape profita du mécontentement général pour grouper autour de lui tous les adversaires du successeur du duc Guillaume. Retenu, jusqu'au milieu d'octobre, à Bénévent, par les attaques incessantes des partisans de Roger, Honorius dut faire appel au concours de soldats amis pour défendre la place³. Nous ne savons pas bien ce qu'il faut entendre par ces soldats amis dont parle Falco; peut-être s'agit-il d'un secours fourni par les seigneurs normands de la Pouille.

Ce fut donc de Bénévent que le pape engagea les pourparlers, qui aboutirent à la formation d'une ligue comprenant, outre le pape, Grimoald de Bari, Tancredi de Conversano et ses frères,

1. Diplôme en faveur de San Michele Arcangelo de Montescaglioso, Tansi, *op. cit.*, app. n° 17, p. 158.

2. Falco Benev., ad an. 1127, p. 194.

3. Le pape est à Bénévent jusqu'au 18 octobre, Jaffé-L., 7293. Falco Benev., ad an. 1127, p. 196.

Roger d'Ariano, Geoffroi d'Andria ¹, auxquels se joignit Rainolf d'Alife, le beau-frère de Roger II. Les habitants de Troia, suivant sans doute l'impulsion de leur évêque, Guillaume, rasèrent la citadelle qui commandait leur ville, et se donnèrent au pape dont ils obtinrent une véritable charte de commune ². Honorius II se rendit aussitôt à Troia, où, le 11 novembre 1127, fut conclu entre les seigneurs de la Pouille que nous venons de nommer l'accord définitif, qui liait tous les rebelles contre le nouveau duc. Vers la fin de décembre, la ligue reçut l'adhésion de Robert de Capoue, qui venait de succéder à son père, Jourdain II, mort le 19 décembre ³. Le pape ne put faire à Troia qu'un séjour de peu de durée : il fut rappelé à Bénévent, que menaçaient les partisans de Roger II. Le 11 novembre, en effet, Raou de Ceppaloni réussit par un audacieux coup de main, à faire prisonniers deux cents habitants de la ville ⁴.

Roger apprit bientôt la formation de cette ligue : un passage de la chronique de l'abbé de Telese paraît indiquer qu'il se décida alors à repasser en Italie pour surveiller les événements ⁵. Désireux de détourner l'orage, il essaya de le prévenir, et fit offrir au pape des conditions fort avantageuses. Il proposait par ses ambassadeurs de livrer à Honorius, en échange de l'investiture ⁶,

1. Al. Tel., I, 10 p. 93. Falco Benev., ad an. 1127, p. 196.

2. Al. Tel., I, 10, p. 93. L'évêque Guillaume obtint d'Honorius un privilège d'immunité, di Meo, *op. cit.*, t. X, p. 330. L'acte d'Honorius II, en faveur des habitants de Troia, a été publié par P. Kehr, dans les *Nachrichten d. k. Gesellschaft d. Wissensch. zu Göttingen* (1898), p. 76. Cf. Zdekauer, *Le franchigie concesse da Onorio II alla città di Troja* (Turin, 1898), in-8°. Une inscription gravée sur l'une des portes de bronze de la cathédrale de Troia fait allusion aux événements dont la ville fut alors le théâtre et au rôle joué par l'évêque Guillaume qui est qualifié de libérateur de la patrie : *Equitatis moderator. Liberator patriae*. Voici le passage le plus important de cette inscription « Anno [quo Guilelmus dux (?)] Salerni obiit morte communi. Tunc Trojanus populus pro libertate tuenda arcem subvertit et urbem vallo murisque munivit. » Schultz, *op. cit.*, t. I, p. 194. Toute une partie de l'inscription a été martelée, sans doute, en 1128, quand Roger reprit la ville.

3. *Necrol. Cas.*, dans Gattola, *Acc.*, t. II, p. 861.

4. Al. Tel., I, 10, p. 93. Falco Benev., ad an. 1127, p. 196.

5. Al. Tel., I, 11, p. 84. dit qu'après l'échec des négociations, Roger retourna en Sicile.

6. Al. Tel., I, 10, p. 93, parle de négociations répétées ayant commencé

les deux places de Troia et de Montefusco ¹, plus une forte somme d'argent. Le pape se refusa à tout accord. Devant l'inutilité de ses tentatives, le comte de Sicile se prépara à la guerre. Ce fut très probablement alors qu'usant de représailles, il interdit aux évêques de Sicile de se rendre à Rome ², comme le privilège de légation lui en conférait le droit.

Grisé par le succès de ses premières démarches auprès des seigneurs de la Pouille, Honorius II s'illusionnait sur la force de la ligue dont il était le chef. Son refus d'accepter les conditions du comte de Sicile constitua, en somme, une faute politique dont il ne devait pas tarder à se rendre compte. Vers la fin de novembre ou entre le 8 et le 20 décembre ³, le pape se rendit de nouveau à Troia où il tint un concile, dans lequel il excommunia solennellement le comte de Sicile ⁴. Honorius retourna ensuite à Bénévent qu'il quitta, après le 20 décembre, pour Capoue. Dans cette dernière ville, il assista, le 30 décembre, au sacre solennel du prince Robert, auquel il donna l'investiture de ses États. Profitant de la présence à Capoue d'un grand nombre de seigneurs normands venus à l'occasion de cette cérémonie, le pape prononça contre le comte de Sicile un réquisitoire d'une violence extrême, dans lequel il montra l'intérêt que tous avaient à s'unir à la papauté dans la lutte qu'elle entreprenait. Très habilement,

quand Roger était à Salerne. Falco Benev., ad an. 1127, pp. 194 et 196. Le premier passage semble indiquer que les négociations sont antérieures au 14 novembre; d'autre part Alexandre de Telese, I, 10, p. 194, paraît dire que le comte négocia jusqu'au moment du second séjour du pape à Troia.

1. Montefusco, circond. et prov. d'Avellino.

2. Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 418, donne ce motif comme la principale cause de l'excommunication prononcée entre le 14 novembre et le 20 décembre. Il me paraît donc probable que c'est seulement après l'échec définitif de ses tentatives auprès du pape que Roger prit cette mesure.

3. Le premier séjour du pape à Troia est du 11 novembre. Nous trouvons Honorius à Bénévent, le 6, le 8 et le 28 décembre. Le 30 du même mois, il est à Capoue. Il est peu probable qu'entre le 20 et le 30 décembre le pape soit allé à Troia et retourné à Capoue. Le second séjour à Capoue mentionné par l'abbé de Telese doit donc se placer soit à la fin de novembre, soit entre le 8 et le 20 décembre. Cf. Jaffé-L., 7294, 7295, 7296. Al. Tel., I, 10, p. 94; Falco Benev., ad an. 1127, p. 195.

4. Al. Tel., I, 10, p. 94.

Honorius développa les raisons pour lesquelles tous avaient à redouter la trop grande puissance que donnerait à Roger l'occupation du duché de Pouille. Le pape termina son discours par un véritable appel à la croisade ; il prêcha la guerre sainte contre le comte de Sicile et accorda l'absolution de leurs fautes à tous ceux qui soutiendraient la papauté dans la lutte qu'elle entreprenait ¹.

Sans perdre de temps, sans se laisser arrêter par la mauvaise saison, Honorius chercha à atteindre de suite le but le plus immédiat de sa politique, c'est à savoir la libération du territoire de Bénévent, qui devait lui permettre de porter la guerre dans les États de Roger. Hugues l'Enfant paraît avoir été de tous les partisans du comte de Sicile dans cette région, le plus acharné contre les Bénéventains. Ce fut contre lui que la ligue porta son premier effort. Hugues se trouvait être pour quelques-unes de ses terres, vassal de Rainolf, comte d'Alife ; cité par ce dernier à comparaître devant sa cour, il s'y refusa ². Aussitôt une expédition fut organisée contre le château de Lapellosa ³, où se trouvait Hugues. Le comte d'Alife et le prince de Capoue devaient appuyer le recteur de Bénévent dans l'attaque projetée. Mais, dès le début, des difficultés s'élevèrent, pour des motifs qui nous sont inconnus, entre le pape et ses alliés normands. Ceux-ci ne prirent point part à l'expédition projetée ; le recteur de Bénévent fut repoussé par Hugues l'Enfant, et peu après Robert et Rainolf quittèrent l'armée pontificale.

Désireux de ne pas demeurer sur un échec, Honorius s'avança lui-même jusqu'à Montesarchio ⁴ pour diriger les opérations. Le 29 janvier 1128, ses troupes subirent un nouvel insuccès. Mécontent de la défection de ses alliés, le pape renonça à entreprendre une nouvelle attaque. Il chargea Gautier, archevêque de Tarente, de gouverner Bénévent et d'organiser de nouvelles

1. Falco Benev., ad an. 1127, pp. 195-197.

2. *Ibid.*, ad an., pp. 197-198.

3. Lapellosa me paraît devoir être identifiée avec Apollosa, circ. et prov. de Bénévent.

4. Montesarchio, circoncl. et prov. de Bénévent.

troupes ¹, puis il reprit le chemin de Rome. Il y était de retour au commencement de mars ² et devait y rester jusqu'au début de juin ³.

Roger ne demeura point inactif pendant l'hiver de l'année 1128, et prépara la campagne qu'il comptait entreprendre au printemps. S'il fallait en croire l'interpolateur de Romuald de Salerne, il aurait alors réuni deux mille chevaliers, quinze cents archers et trente mille fantassins ⁴. Ce dernier chiffre me paraît fort exagéré et n'est pas en rapport avec les effectifs des autres contingents. Il résulte du récit du même auteur que durant cette campagne Roger divisa son armée en plusieurs corps opérant simultanément.

Nous savons, toujours d'après la même source, que, le 14 mai, le duc était à Messine ⁵, où il organisait une expédition pour tirer vengeance de la défaite que ses troupes avaient éprouvée l'année précédente devant Omignano. Avant la fin de mai, Roger traversait le détroit et venait assiéger Omignano qui fut prise. A la suite de cette victoire, le duc s'empara de toutes les terres qui appartenaient au comte Roger et à sa femme Judith. Il prit notamment Tursi ⁶, Pisticcio ⁷ et Sant'Arcangelo ⁸, où un certain Geofroi, fils d'un comte Alexandre, fit sa soumission. S'agit-il d'un fils d'Alexandre de Conversano ou d'un fils d'Alexandre de Clermont, qui sont les deux personnages de ce nom les plus connus

1. Au Recteur de Bénévent le pape donne l'ordre « *ut solidos de regalibus acceptos Archiepiscopo illi committeret, de quibus milites civitatis armarentur et auxilium secundum vires praeberetur.* », Falco Benev., p. 198.

2. Jaffé-L., 7297.

3. Jaffé-L., 7314.

4. Cf. l'interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 419.

5. Cf. *Arch. st. nap.*, t. XIV (1889), p. 755.

6. Tursi, circond. de Lagonegro., prov. de Potenza.

7. Pisticcio, circond. de Matera, prov. de Potenza.

8. Sant'Arcangelo, circond. de Lagonegro, prov. de Potenza. Ce village est le seul dont la situation me paraisse correspondre aux renseignements que nous fournissent les sources. Sant'Arcangelo, com. de Cava dei Tireni, circond. et prov. de Salerne, Sant'Arcangelo, com. de Conca Marini, circond. et prov. de Salerne, me paraissent situés en dehors du théâtre des opérations ; de même Sant'Arcangelo Trimonti, circond. d'Ariano di Puglia, prov. d'Avellino.

vers cette époque ? Nous l'ignorons. Pourtant on trouve quelques années plus tard un Geoffroi, fils d'Alexandre de Conversano ; peut-être est-il ici question du même personnage ¹.

Seul, l'interpolateur de Romuald mentionne ces succès de Roger II, dans la Basilicate et la Lucanie. Le comte de Sicile gagna ensuite la terre d'Otrante ; il prit et rasa la tour d'Onfroi, dont nous ne connaissons pas l'emplacement et pénétra sur les terres dont Bohémond II partant pour la croisade avait laissé la garde au pape et à Alexandre de Conversano ². Tarente ne put résister au comte de Sicile et se rendit après un siège de peu de durée ; Otrante se soumit sans la moindre résistance. Remontant alors vers le Nord, Roger se rendit à Brindisi, qui tomba bientôt en son pouvoir, ainsi que Castro ³, Oria et de nombreux châteaux appartenant à Tancrede. Cette première campagne eut donc pour résultat d'assurer à Roger la possession de tout le pays, au sud d'une ligne allant de Salerne à Brindisi.

Ainsi les attaques, dont Bénévent était l'objet, avaient réussi à empêcher le pape de secourir ses alliés de la Pouille. Désireux d'en finir avec Hugues l'Enfant, Honorius II rentra en campagne, au début de juin. Il quitta Rome, emmenant avec lui deux cents chevaliers qu'il réunit aux milices de Bénévent, et aux forces du prince de Capoue et du comte d'Alife, avec lesquels il avait fini par se mettre d'accord. Une attaque générale fut dirigée contre Torre del Palazzo où était alors Hugues l'Enfant. Ce dernier ne put résister et dut rendre la place ⁴.

Libres du côté de Bénévent, le pape et ses alliés se hâtèrent de porter secours aux seigneurs de la Pouille menacés par l'attaque de Roger. Sans rencontrer d'obstacle, ils traversèrent le territoire de Bari et s'avancèrent jusqu'au Bradano ⁵. Roger,

1. Al. Tel., II, 38, p. 116.

2. Interpolateur de Romuald de Salerne, M.G.H.SS., t. XIX, p. 418, ad an. 1127. Al. Tel., I, 12, pp. 94-95.

3. Sans doute Castro, com. de Diso, circond. de Gallipoli, prov. de Lecce.

4. Falco Benev., ad an., p. 199. Je n'identifie pas Torre del Palazzo. Il s'agit évidemment ici de la même localité que dans un acte de 1112, cf. di Meo, *op. cit.*, t. IX, p. 185, n° 4.

5. Jaffé-L., 7315, le 8 juillet le pape est *in territorio Barensi*.

quand il fut instruit de l'approche de l'armée ennemie, s'établit dans une forte position sur les bords du fleuve, à Guazzo Petrozo¹. Suivant l'abbé de Telese, le comte de Sicile, par respect, pour Honorius, ne voulut pas livrer bataille². Falco de Bénévent est, semble-t-il, plus exact, quand il écrit que Roger se trouvant en présence de forces très nombreuses, ne voulut pas courir la chance d'un combat³.

Roger II chercha évidemment à gagner du temps en traînant la guerre en longueur. Il calculait que ses adversaires auraient de la peine à conserver leurs troupes au delà de la durée normale du service féodal, et il comptait sur les divisions qui ne pouvaient manquer d'éclater entre les alliés. Il pensait sans doute que le pape inquiet de la prolongation des hostilités comprendrait tout ce que ses exigences avaient d'excessif et verrait l'intérêt qu'il avait à conclure la paix. L'événement devait confirmer la justesse de ses prévisions.

Durant quarante jours, les deux armées demeurèrent en présence, sans en venir aux mains. L'armée pontificale, très éprouvée par la chaleur, eut aussi à souffrir de la disette. Le prince de Capoue tomba malade; ses vassaux, qui ne recevaient point de solde, commencèrent à murmurer sur la durée excessive du service qui leur était imposé. Un certain nombre d'entre eux prirent même le parti de quitter l'armée. Leur exemple fut contagieux et la plupart des barons se mirent à parler ouvertement d'abandonner le pape. Honorius II fut bientôt informé de l'état d'esprit des troupes qu'il commandait. Il en vint à craindre d'être complètement abandonné par ses alliés et se décida à entrer en pourparlers avec le comte de Sicile⁴.

Les négociations furent conduites secrètement par le cardinal Aimeri et Cencio Frangipani. Les chroniqueurs se bornent à nous dire qu'Honorius promit au comte de Sicile de lui accorder l'investiture, s'il venait la lui demander à Bénévent. Il semble que par là le pape ait surtout cherché à sauver son prestige forte-

1. Non identifié.

2. Al. Tel., I, 13, p. 95.

3. Falco Benev., ad an. 1128, p. 199.

4. Al. Tel., I, 13 et 14, pp. 95-96; Falco Benev., ad an., p. 199. *Lib. Pont.*, t. II, p. 379.

ment compromis dans l'aventure où il s'était jeté, et n'ait pas voulu paraître avoir été contraint par la force des armes d'accorder à Roger II l'investiture du duché de Pouille. Honorius II ne réussit ainsi à sauver que son amour-propre, car il dut en passer par les conditions du comte de Sicile, qui exigea que le pape le reconnut purement et simplement comme duc de Pouille. Il n'est plus question alors de Troia et de Montefusco, ces deux places que Roger avait précédemment offertes au Saint-Siège.

En somme, le pape subit un échec complet; il fut obligé de trahir ses alliés. car ceux-ci ne furent point compris dans l'accord conclu avec Honorius. Aussi, dès que ces derniers eurent connaissance du traité conclu par le pape, s'empressèrent-ils de quitter l'armée.

Le pape regagna donc Bénévent, où il fut suivi de près par le comte de Sicile qui, le 20 août, vint camper devant la ville sur le mont San Felice ¹. Les derniers pourparlers entre Roger et Honorius durèrent encore trois jours; l'accord définitif ne fut conclu que le 22, au soir. Roger se refusa énergiquement à pénétrer dans Bénévent pour prêter au pape serment d'hommage et de fidélité. On convint finalement que la cérémonie aurait lieu en dehors de la ville, près du pont traversant le Sabato. Ce fut la nuit, à la lueur des torches, que Roger reçut du pape l'investiture de ses nouveaux États. Il est curieux de voir que Roger, après avoir prêté les serments habituels, prit l'engagement de ne pas attaquer la principauté de Capoue. Cette sollicitude du pape envers Robert de Capoue, qui avait été le premier à abandonner la cause pontificale, doit s'expliquer très vraisemblablement par le désir de maintenir entre le territoire pontifical et les États de Roger un État capable de contrebalancer, dans une certaine mesure, la puissance du duc de Pouille. C'était le dernier effort de la papauté pour sauvegarder, autant qu'il était en son pouvoir, l'ordre de choses qu'elle avait réussi à maintenir dans le sud de l'Italie durant plus d'un demi-siècle. Mais la principauté de Capoue était déjà bien affaiblie pour pouvoir continuer à aider efficacement la politique traditionnelle du Saint Siège, et la réunion dans les mains d'un

1. Al. Tel. I, 13, p. 96; Falco Benev., ad an., p. 199.

même souverain du comté de Sicile et du duché de Pouille rompait l'équilibre que les papes s'étaient efforcés d'établir entre les divers États normands de l'Italie du Sud.

Le prestige d'Honorius II sortait fort amoindri de sa lutte avec Roger II; aussi les Bénéventains profitèrent-ils de la faiblesse du pouvoir pontifical pour se soulever; ils massacrèrent le recteur, chassèrent les partisans du pape et organisèrent une commune. Honorius II fut contraint de s'incliner devant le fait accompli et dut différer sa vengeance.

Pendant ce temps, Roger II s'éloignait de Bénévent pour aller mettre le siège devant Troia. Il ne réussit pas à s'emparer de la ville et se retira; il trouva une compensation dans la soumission des autres villes duciales, Melfi, notamment, le reconnut alors. A l'approche de l'hiver, Roger regagna Salerne, où il s'embarqua pour la Sicile ¹.

Roger sortait donc vainqueur de sa première lutte avec la papauté qui, une fois de plus, venait de subir un échec complet dans l'Italie du Sud. Par le traité conclu avec le pape, Roger avait fait reconnaître et consacrer ses droits à la succession de Guillaume; et était entré en possession de l'héritage qu'il avait convoité. Il ne lui restait plus qu'à le défendre contre les vassaux rebelles de la Pouille qui n'avaient point traité avec lui en même temps que le pape.

Pendant l'hiver suivant (1128-1129), les hostilités continuèrent et les seigneurs de la Pouille, reprenant l'avantage, réussirent à enlever à Roger II une partie des villes qu'il avait soumises. Tancrède entra en possession de Brindisi, de Castro et de diverses autres petites places ². Les progrès des rebelles décidèrent Roger à rentrer en campagne, au printemps 1129 ³. Toute la Pouille était alors en révolte, depuis la terre d'Otrante jusqu'au

1. Al. Tel., I, 13, p. 96.

2. *Ibid.*, I, 13 et 17, pp. 96-97.

3. *Ibid.*, I, 16. Cf. l'interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 420, ad an. 1129. Du 13 mai 1129, est le célèbre diplôme faux pour Messine. Cf. Vito La Mantia, *I privilegi di Messina* (Palerme 1897), p. 2. K. Kehr, *op. cit.*, p. 320. De la même année sont également les diplômes faux pour André Carafello, Milon de Bari et Porcio, cf. Kehr, *op. cit.*, pp. 394 et 388.

Monte Gargano. Fortes de 3.000 chevaliers et de 6.000 fantassins, archers et Sarrasins, les troupes ducales reprirent à Tarente un certain nombre de petites places dont les chroniques ne nous donnent pas les noms. Il semble qu'il faille placer ici le siège de Nardo, daté de 1129¹ par l'interpolateur de Romuald de Salerne. Sous la conduite de Roger, l'armée ducale vint mettre le siège devant Brindisi (juin), qui fut assiégée par terre et par mer. La ville était défendue par Richard de Clermont et Geoffroi, fils d'Alexandre. Le duc de Pouille ne réussit pas à s'emparer de la place et fut contraint par le manque de vivres à lever le siège. L'armée se retira sur Tarente², puis alla assiéger la ville de Castro qui fut prise et détruite.

Roger mit ensuite le siège devant Montalto³. A ce moment, quelques-uns de ses vassaux montrèrent une certaine indiscipline. Robert de Grantmesnil, fils de Guillaume de Grantmesnil et de Mabille, fille de Guiscard⁴, déclara au duc que son fief n'était pas suffisamment important pour lui permettre de supporter la dépense d'une aussi longue campagne. Malgré la promesse de Roger de le

1. Interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 420.

2. *Ibid.*, p. 420.

3. D'après le *Dictionnaire des Postes d'Italie*, il n'existerait qu'un village de ce nom, Montalto Uffugo dans le circondario de Cosenza. Je ne sais s'il s'agit de cette place, qui est bien éloignée de la région où nous voyons opérer les troupes de Roger. Toutefois di Meo et del Re ne font aucune difficulté pour accepter cette identification. Un document de 1121 nous fait connaître Dreux de Montalto, qui fait une donation au monastère de la Sainte-Trinité de Mileto. Archives du collège grec. B. IX.

4. Orderic Vital, l. VIII, 7, 16, 28, t. III, pp. 308, 360, 433. Cf. Engel, *op. cit.*, p. 23. Mabille, mère de Robert, vit encore en 1132; elle tient alors Cotrone. Diplôme de février 6636, ind. X, 1128, traduit du grec, Bibl. Chigi, E, VI, 182, f. 41. La date d'année ne concorde pas avec l'indiction; comme il est question ici du roi Roger, la date fournie par l'indiction doit être exacte. Cf. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, 680. Mgr Battifol, *L'abbaye de Rossano*, p. 17, croit ce diplôme faux; les raisons qu'il donne ne sont pas décisives, car étant donné que ce diplôme n'est connu que par une traduction, on peut croire dans la date à une erreur du traducteur. Si l'on date le document d'après l'indiction, ses données sont parfaitement acceptables. Mabille nous est connue par un autre diplôme en faveur de Barthélemy, abbé du monastère Santa Maria du Patir, au diocèse de Rossano; par cet acte de 1122. Mabille et son mari, Guillaume, donnent au monastère tout ce qu'ils possèdent entre le Crati et le Conchili ou Coscile, affluent de gauche du Crati. Cf. Ughelli, *op. cit.*, t. IX, p. 387.

récompenser quand il serait maître de la Pouille, Robert quitta l'armée ¹. Cet épisode est intéressant parce qu'il nous montre que, dès le début de son règne, Roger chercha à prolonger la durée du service militaire que ses vassaux étaient tenus de fournir. Nous verrons plus tard que ce sera là un des principaux griefs allégués par les seigneurs, lors de leurs nombreuses révoltes.

Montalto ne tarda pas à tomber au pouvoir du duc de Pouille qui se porta aussitôt vers la région de Bari et occupa successivement Ruvo ², Salpi (août) ³, Siponto ⁴, le Monte Gargano et Trani. Un passage assez obscur de l'interpolateur de Romuald de Salerne ⁵, semble indiquer qu'il y eut également des hostilités à Gravina ⁶ et Acquaviva ⁷. Pendant ce temps, au mois de juin, la flotte du duc, forte de quarante à soixante galères, avait paru devant Bari, qui fut bloqué du côté de la mer ⁸.

Les succès importants, remportés par Roger, amenèrent Alexandre de Conversano, ses frères Tancredi et Geoffroi, et Grimoald de Bari à faire leur soumission. Un accord fut conclu, le 10 août; Roger restitua à ces seigneurs toutes les terres qu'il leur avait enlevées; eux-mêmes rendirent toutes les terres dont ils s'étaient emparées et durent accompagner le duc au siège de Troia ⁹. La rapide soumission de la Pouille prit les gens de Troia au dépourvu. Abandonnés par le pape auquel ils s'étaient donnés, ils se tournèrent vers Robert de Capoue, qui, peu désireux d'entreprendre seul la guerre contre Roger,

1. Al. Tel., I, 48, 97.

2. Il me paraît qu'il est question ici de Ruvo di Puglia, circ. de Barletta, prov. de Bari, plutôt que de Ruvo del Monte, circ. de Melfi., prov. de Potenza.

3. Sur les bords du lac du même nom.

4. Siponto, aujourd'hui ruinée, entre Foggia et Manfredouia.

5. Interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 419. Ces villes, lors de la paix, furent rendues; elles avaient donc été enlevées.

6. Gravina in Puglia, circ. d'Altamura, prov. de Bari.

7. Acquaviva delle fonti, circ. et prov. de Bari.

8. Interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 419; la date fournie, 1129, ne concorde pas avec l'indiction 8. Mais la date d'année est probablement exacte, cf. p. 384, note 3.

9. Interpolateur de Romuald de Salerne, dans M.G.H.SS., t. XIX, p. 419. Al. Tel., I, 48.

refusa d'écouter les ouvertures qui lui étaient faites. Le comte d'Alife, Rainolf, qui se trouvait abandonné de ses anciens alliés et craignait de ne pouvoir soutenir seul la guerre contre son puissant beau-frère, fit alors offrir aux gens de Troia de les défendre, s'ils voulaient l'accepter comme seigneur. Ses propositions furent agréées et Rainolf, devenu ainsi maître de la place qui commandait l'entrée de la Pouille, vint occuper la ville.

Roger II se trouvait à Salpi, quand il apprit l'alliance de son beau-frère avec les habitants de Troia; il se décida aussitôt à porter la guerre sur le territoire de Rainolf¹. Passant devant Troia sans attaquer la place, il se dirigea vers le château de Grenzio², qui appartenait à Rainolf. Celui-ci, qui n'avait peut-être cherché en s'alliant avec les gens de Troia que le moyen d'obtenir de meilleures conditions de Roger, entra en négociations avec le duc de Pouille. Ce dernier offrit à Rainolf son pardon, s'il consentait à tenir Troia en fief. Le comte d'Alife accepta et abandonna ses alliés de la veille. Ceux-ci ne purent résister à Roger, et il suffit d'un siège de quelques jours pour les amener à faire leur soumission. C'est très probablement à ce moment que fut donné par Roger le diplôme, conservé aujourd'hui aux archives capitulaires de cette ville, par lequel le duc de Pouille accorde aux chanoines de Troia le droit de percevoir la dîme³.

La soumission de Troia fut suivie de celle des autres villes duciales, qui avaient pris part à la révolte; elles envoyèrent alors leurs clefs à Roger⁴.

Il faut placer très vraisemblablement, pendant le séjour que fit à ce moment Roger dans la région de Troia, son entrevue avec le pape Honorius II. Celui-ci, dans le courant d'août, était venu à Bénévent, où il n'avait pu venir à bout de la commune établie, comme nous l'avons vu, l'année précédente. Honorius II se rencontra avec Roger à Locabante⁵; il lui demanda de l'aider à soumettre

1. *Al. Tel.*, I, 18, p. 98.

2. Peut-être Greci, circond. d'Ariano de Puglia, prov. d'Avellino.

3. Archives capitulaires de Troia, P. II; le diplôme est de 1129, sans date de mois.

4. *Al. Tel.*, I, 20.

5. Locabante, près de Bénévent.

les habitants de Bénévent. Malgré la sympathie que lui avaient témoignée les Bénéventains, Roger II promit au pape de l'appuyer au mois de mai suivant ¹. Peut-être le duc de Pouille se souciait-il peu de laisser établir, dans une ville confinante à ses États, une autonomie municipale que les villes ducales, déjà si portées à l'indépendance, ne pouvaient manquer d'envier.

Avec la prise de Troia se termina la première insurrection de la Pouille. Roger II sut très habilement diviser ses adversaires pour en venir à bout successivement. Il convient de remarquer la modération dont le nouveau duc usa dans sa victoire ; aucune confiscation ne paraît avoir été opérée, et les seigneurs de la Pouille recouvrèrent les terres, qui leur avaient été enlevées. Pourtant il est probable que Roger dut tenir vis-à-vis de plusieurs d'entre eux la conduite qu'il tint envers Tancrede. Il obligea celui-ci à remettre aux mains d'une garnison ducale la citadelle de Brindisi ².

Roger s'occupa aussitôt d'organiser ses nouveaux États ; il voulut montrer, dès le début de son règne, qu'il entendait mettre fin à l'anarchie, qui avait existé au temps du duc Guillaume, et qu'il voulait faire observer rigoureusement par ses vassaux les obligations féodales ; Robert de Grantmesnil, en quittant l'armée de son suzerain, avait manqué à son devoir ; désireux de faire un exemple, et de montrer à ses vassaux que l'autorité ducale n'était pas un vain mot, Roger alla assiéger le coupable dans Lagopesole où il s'était enfermé. Grantmesnil n'obtint son pardon qu'en renonçant à tous les fiefs qu'il tenait du duc ³.

De Lagopesole, Roger se rendit, en septembre, à Melfi, où il avait convoqué tous ses vassaux de la Pouille, de la Calabre, de la Lucanie et de la Campanie ⁴. Il tint une cour solennelle à laquelle assistèrent un grand nombre d'évêques et d'abbés. Tous

1. Falco Benev., ad an. 1129, p. 201.

2. L'interpolateur de Romuald dit qu'en septembre 1132-1131, n. s., cette citadelle est à Roger, M.G.H.SS., t. XIX, p. 420.

3. Al. Tel., I, 20, p. 99.

4. Al. Tel., I, 21, L'interpolateur de Romuald de Salerne, *loc. cit.*, date de 1130, septembre, mais il commence l'année en septembre. Le texte porte, en outre, les noms de *Brizie* et *Salentine*. Le premier mot ne peut désigner le Bruttium puisqu'il a déjà été question de la Calabre, ne faudrait-il pas lire

les vassaux prêtèrent au duc et à ses fils, Roger et Tancrède, serment de fidélité. Dans cette assemblée, Roger II établit les règles de gouvernement qu'il entendait imposer; il interdit les guerres privées, imposa aux seigneurs l'obligation de remettre les malfaiteurs à la justice ducal, et déclara qu'il voulait que l'on respectât non seulement les biens des personnes ecclésiastiques, mais aussi les pèlerins, les voyageurs et les marchands. L'abbé de Telese nous donne malheureusement peu de détails sur les mesures prises alors par Roger. Nous savons pourtant que, plus tard, le duc réussit à faire cesser le brigandage, et le témoignage de son panégyriste est ici confirmé par celui de Pierre de Cluny, qui, dans une lettre, postérieure de quelques années à ces événements, parle de la tranquillité que Roger II a su faire régner dans ses États. La paix et la sécurité dont on jouissait dans le royaume de Sicile faisaient un contraste frappant avec l'anarchie qui régnait dans le reste de l'Italie, et l'abbé de Cluny ne cache pas l'admiration qu'il éprouve pour le gouvernement de Roger ¹. Le témoignage de Pierre de Cluny est confirmé par le biographe de saint Guillaume de Montevergine ².

De Melfi, Roger, avant de regagner la Sicile, se rendit à Tarente et fit prendre à Robert de Grantmesnil l'engagement de quitter l'Italie. En octobre, Roger était à Messine ³; nous le trouvons à Palerme, le 30 décembre ⁴.

Nous avons vu que Roger avait promis à Honorius II de lui prêter secours pour soumettre les gens de Bénévent; il n'eut pas à tenir sa promesse, car le pape mourut le 13 février 1130. On verra plus loin quel parti le duc de Pouille sut tirer du schisme qui déchira alors l'église.

Aprutù. De même au lieu de *Salentine* ne vaudrait-il pas mieux lire *Salerni*. Cf. Faraglia, *Saggio di corografia Abruzzese*, dans *Arch. st. napol.*, t. XVI, p. 724, note 2.

1. Migne, P.L., t. 489, p. 281.

2. AA.SS. Juin t. V, pp. 116-117.

3. Tromby, *op. cit.*, III, app. 2, n. 19. Cf. K. Kehr, *op. cit.*, p. 376; Ughelli, t. IX, p. 673; P. Kehr, *op. cit.*, dans *Nachrichten* (1903), p. 548, et Caspar, *op. cit.*, pp. 504-505.

4. Gattola, *Acc.*, t. I, p. 244, diplôme en faveur du Mont-Cassin.

Roger II employa l'année 1130 à assurer la pacification de ses États. Nous ne pouvons établir exactement la chronologie des expéditions qu'il entreprit dans le cours de cette année. Nous savons seulement que, le 16 mai, le duc est à Palerme¹.

Pendant cette année, Roger s'efforça d'amener la soumission de ceux de ses vassaux qui se montraient encore rebelles à son autorité ; en même temps, il contraignit un certain nombre de villes ducales à reconnaître plus complètement son pouvoir et réussit à rétablir à Salerne, Troia et Melfi l'ancien ordre de choses, en obligeant les habitants à renoncer à une partie des concessions qui lui avait été arrachées les années précédentes.

Manquant à la parole donnée, Robert de Grantmesnil bien loin de quitter les États de Roger avait occupé Oriolo et Castrovillari. Le duc alla l'assiéger et l'obligea à s'éloigner de l'Italie².

Après avoir obtenu la soumission de Robert de Grantmesnil, Roger se rendit à Salerne. Il força les habitants à remettre entre ses mains la citadelle dont il regardait la possession comme indispensable à l'exercice de son autorité. Les Salernitains n'osèrent résister et se soumirent.

Roger II alla ensuite ravager les terres de Roger d'Ariano, qui n'avait pas traité avec lui l'année précédente³. Ce dernier fut obligé, pour avoir la paix, d'abandonner à Roger la Padule⁴, et Montefusco⁵.

Peu après, Troia vit de nouveau paraître devant ses murs les troupes de Roger. Celui-ci demanda aux habitants de recons-

1. Pirro, *op. cit.*, t. II, p. 4001. Du mois de mai 1130, est un diplôme de Roger en faveur de Luc, abbé du monastère Santa Maria du Patir, Trinchera, *op. cit.*, p. 138, Montfaucon, *Paleographia graeca*, p. 397 (les deux éditions d'après des copies). Comme Roger a, dans ce document, le titre de roi, l'acte a été certainement mal copié, cf. Kehr, *op. cit.*, p. 50. De même sur l'acte grec traduit, donné à Palerme en juillet 1130, édité par Pirro, t. II, p. 1003, on doit faire une remarque analogue. Enfin Behring, *op. cit.*, t. I, p. 23, place en 1130, un acte en faveur du monastère de San Salvatore de Messine, qu'il faut reporter à 1131, cf. Cusa, *op. cit.*, t. I, p. 292.

2. Al. Tel., I, 22, p. 100.

3. *Ibid.*, I, 23, pp. 100-101.

4. La Padola, sur le Calore, près de Bénévent, cf. di Meo, *op. cit.*, t. XII p. 428.

5. Montefusco, circond. et prov. d'Avellino.

truire la citadelle qu'ils avaient rasée, lors de la mort du duc Guillaume. Un siège de quelques jours vint à bout de leur résistance et le duc leur imposa ses volontés ¹. Il en fut de même à Melfi où Roger obligea également les habitants à reconstruire la citadelle ². De Melfi, Roger revint à Salerne où il s'embarqua pour la Sicile ³.

Cette série d'expéditions nous montre clairement la volonté de Roger d'exercer réellement l'autorité ducale. La faiblesse des derniers ducs de Pouille avait permis aux villes duciales de se rendre à peu près indépendantes. C'est contre cette indépendance que Roger entreprit de lutter ; le meilleur moyen de combattre toute velléité de révolte lui parut être l'établissement, dans chaque ville, d'une garnison, qui, à l'abri de la citadelle, assurait l'obéissance des habitants. Nous verrons, dans le cours des années suivantes, Roger II chercher à étendre ces mesures à l'ensemble de ses États. Bornons-nous ici à constater que, dès 1130, Roger se sent assez puissant pour retirer aux villes les plus importantes, Troia, Melfi et Salerne une partie des privilèges qu'il avait été contraint de leur accorder les années précédentes.

1. Al. Tel., I, 24, p. 101.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, I, 28, p. 101.

ERRATA ET ADDENDA

- P. xvii, note 1, l. 1, supprimer la virgule après *Consuetudini*.
P. xviii, l. 21, supprimer le mot *où*.
P. xxv, note 3, l. 2, au lieu de : *de*, lire : *di*.
P. xxvii, note 3, supprimer le point après *ab*.
P. xxviii, l. 3, lire : *de 360 à*.
P. xlvi, dernière ligne, au lieu de *xr^e*, lire *xiii^e*.
P. 19, note 11, lire : *Sant'Agata, circond. de Cerreto Sannita, prov. de Bénévent*.
P. 30, note 3, au lieu de : *de Pouille*, lire : *en Pouille*.
P. 34, ligne 19, — *Conversano*, — *Polignano*.
P. 43, ligne 24, — *Contoléon*, — *Kontoléon*.
P. 52, la fin de la note 2, depuis Adhémar, est à placer au début de la note 3.
P. 56 et suiv., au lieu de : *Cannes*, lire : *Canne*.
P. 62, l. 12, — *Ravennes*, — *Ravenne*.
PP. 62, 133, 169, 171, — *Othon*, — *Otton*.
P. 63, note 7, j'ai peut-être tiré de la non concordance de la date du diplôme impérial avec les données de Léon d'Ostie des conclusions trop rigoureuses. Mueller, *Das Itinerar Kaiser Heinrichs III* (Berlin, 1901), in-8°, a montré que les dates d'un grand nombre de diplômes ne fournissent pas d'indications sûres sur la présence de l'empereur à l'endroit d'où est daté le diplôme.
P. 74, l. 8, au lieu de : *Gaytelgrime*, lire : *Gaitelgrime*.
P. 83, note 6, — *Sant'Agata dei Gothi* — *Sant'Agata de' Goti*.
P. 89, note 1, il s'agit plus probablement de Cassano delle Murgie, circond. d'Altamura, prov. de Bari.
P. 103, note 8, l. 3, au lieu de : *t. V*, lire : *t. IV*.
P. 113, l. 2, — *Godefroi* — *Geoffroi*.
P. 116, note 1, ajouter : Après avoir appartenu à Arnolin, Lavello avait, un moment, été au pouvoir de Dreux.
PP. 132, 147, 311, au lieu de : *Manson*, lire : *Manso*.
PP. 139, note 5, — *Herimannus, Aug.* — *Herimannus Aug.*
P. 137, l. 5, — *Eusthatios*, — *Eustathios*.
P. 166, note 3, l. 3, — *restauration* — *Restauration*.
P. 191, l. 21, lire : *les Zor'ba. El Moezz*.
P. 203, note 1, au lieu de : *Milselmeri*, lire : *Misilmeri*.
P. 212, note 1, l. 3, — *Honorius III*, — *Honorius II*.

- P. 214, note 6, au lieu de : *Sikelgaite*, lire : *Sykelgaite*.
 P. 226, note 4, lire : *Chron. Casaur.*, Muratori.
 P. 231, dern. ligne, au lieu de : *Suio*, lire : *Sujo*.
 P. 241, l. 3, lire : la Sicile; la ville.
 P. 247, note 2, il s'agit plus vraisemblablement de Policastro, commune de San Marino, circond. de Sala Consilina, prov. de Salerne.
 P. 252, note 2, l. 3, au lieu de : *Tricacrio*, lire : *Tricarivo*.
Ibid., l. 11, — en 1099, mort, — en 1099, il était mort.
 P. 253, note 1, — Alice, — Adélaïde.
 P. 255, note 1, *Trivico* est à identifier avec Treviso, circond. d'Ariano, prov. d'Avellino.
 P. 268, l. 2, au lieu de : *Gérard*, lire : *Girard*.
 P. 278, l. 17, — *Nepe*, — *Nepi*.
 PP. 282-283 — *Guy*, — *Gui*.
 P. 287, note 3, l. 15-16, lire : abbé de Saint-Victor de Marseille.
 P. 294, l. 6, au lieu de : *San*, lire : *Sant*.
 P. 297, l. 23, le comte Landon est, sans doute, à identifier avec son homonyme, l'un des comtes d'Aquino, cf. *supra*, p. 232.
Ibid., note 1, au lieu de : *Romoald*, lire : *Romuald*.
 PP. 308, 311, 350, — *Monte San Angelo*, — *Monte Sant'Angelo*.
 P. 312, l. 24, — *San Adjutore* — *Sant'Adjutore*.
 PP. 328, 333, 334, — *Castronovo* — *Castronuovo*.
 P. 334, dern. l. — *Gialto*, — *Giato*.
 P. 340, sur la situation de Platani, Guastanella et Bahl, cf. Amico et Statella, *op. cit.*, t. II, 1, p. 274.
 P. 349, note 1, au lieu de : *colonnes*, lire : *colonies*.
 P. 356, note 1, l. 1, — 334, — 334.
 P. 359, l. 15, — *Rochella*, — *Roccella*.
 P. 384, note 2, — *Ansald.*, — *Ansaud*.
-

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

AVANT-PROPOS, p. I-IV.

INTRODUCTION. — ÉTUDE DES SOURCES, pp. V-LIX.

I. Documents d'archives. *Le Catalogue des barons*, pp. V-VIII.

II. Textes législatifs. 1° *Les Assises*, pp. VIII-XXVI. — 2° Autres textes législatifs, pp. XXVI-XXXVII.

III. Sources narratives. — I. LES ANNALES. — 1° Annales de la Pouille, *Annales Barenses*, Lupus Protospatarius, *Anonymi barensis Chronicon*, pp. XXVII-XXIX. — 2° Annales de Bénévent, pp. XXIX-XXX. — 3° Annales du Mont-Cassin, pp. XXX-XXXI. — 4° Annales de la Cava, p. XXXI. — 5° Annales de Ceccano, p. XXXI. — II. CHRONIQUES LATINES. — 1° Aimé du Mont-Cassin, pp. XXXI-XXXIV. — 2° Léon Marsicanus, pp. XXXIV-XXXV. — 3° Pierre Diacre, pp. XXXV-XXXVI. — 4° Geoffroi Malaterra, pp. XXXVI-XXXVII. — 5° Anonymus Vaticanus, pp. XXXVII-XXXVIII. — 6° Guillaume de Pouille, pp. XXXVIII-XL. — 7° *Chronicon Casauriense*, pp. XL. — 8° *Chronicon sancti Bartholomei de Carpineto*, pp. XL-XLI. — 9° *Chronicon Amalfitanum*, p. XLI. — 10° Falcon de Bénévent, pp. XLI-XLVI. — 11° *Chronica Ferrariensis*, pp. XLVI-XLVII. — 12° *Chronicon Sancti Stefani*, p. XLVII. — 13° Alexandre de Telese, pp. XLVII-XLIX. — 14° Romuald de Salerne, pp. XLIX-LII. — 15° Hugues Falcand, pp. LII-LXI. — 16° Pierre d'Eboli, LXI-LXIV. — III. CHRONIQUES GRECQUES. — Jean Skylitzès, Kekaumenos, Anne Comnène, Jean Kinnamos, Nikéas Choniatès, Eustathios, pp. LXIV-LXVII. — IV. VOYAGEURS ET CHRONIQUEURS ARABES. — Edrisi, Ibn Giobair, Ibn el Athir, Aboulfeda, Ibn Adari, At Tigani, pp. LXVII-LXIX.

Bibliographie, p. LXX-LXLIII.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE. — LE DUCHÉ DE POUILLE

CHAPITRE I. ÉTAT POLITIQUE DE L'ITALIE MÉRIDIONALE AU MOMENT DE L'ARRIVÉE DES NORMANDS, pp. I-41.

CHAPITRE II. RÉVOLTE DE MÈLÈS. ARRIVÉE DES NORMANDS EN ITALIE : LEURS PREMIERS ÉTABLISSEMENTS. L'EMPEREUR HENRI II EN ITALIE. DÉVELOP-

PEMENT DE LA PUISSANCE DE LA PRINCIPAUTÉ DE SALERNE (1009-1042), pp. 42-87.

CHAPITRE III. EXPÉDITION DES BYZANTINS EN ITALIE. SOULÈVEMENT DE LA POUILLE. PART PRISE A LA RÉVOLTE PAR LES NORMANDS. LEUR ÉTABLISSEMENT EN POUILLE, pp. 88-111.

CHAPITRE IV. L'EMPEREUR HENRI III EN ITALIE. ARRIVÉE DE RICHARD D'AVERSA ET DE ROBERT GUISCARD. LES NORMANDS ET LÉON IX, pp. 112-142.

CHAPITRE V. CONQUÊTES DES NORMANDS DE 1054 à 1059 : 1° EN POUILLE ; 2° DANS LA RÉGION D'AVERSA ; 3° EN CALABRE, pp. 143-155.

CHAPITRE VI. LA PAPAUTÉ ET LES NORMANDS (1054-1059), pp. 156-172.

CHAPITRE VII. LUTTE DES NORMANDS CONTRE LES BYZANTINS EN POUILLE, pp. 173-188.

CHAPITRE VIII. LA CONQUÊTE DE LA SICILE (1060-1072), pp. 189-211.

CHAPITRE IX. RICHARD DE CAPOUE. RÉVOLTE DES VASSAUX APLIENS DE ROBERT GUISCARD (1059-1073), pp. 212-225.

CHAPITRE X. ROBERT GUISCARD ET GRÉGOIRE VII (1073-1080), pp. 226-257.

CHAPITRE XI. DERNIÈRES ANNÉES DE ROBERT GUISCARD. GUERRE AVEC ALEXIS COMNÈNE. RÉVOLTE DES SEIGNEURS D'ITALIE. PRISE DE ROME. MORT DE GUISCARD 1080-1085, pp. 258-284.

CHAPITRE XII. LES SUCCESSIONS DE GUISCARD. LE DUC ROGER (1085-1111). LE DUC GUILLAUME (1111-1127), pp. 285-326.

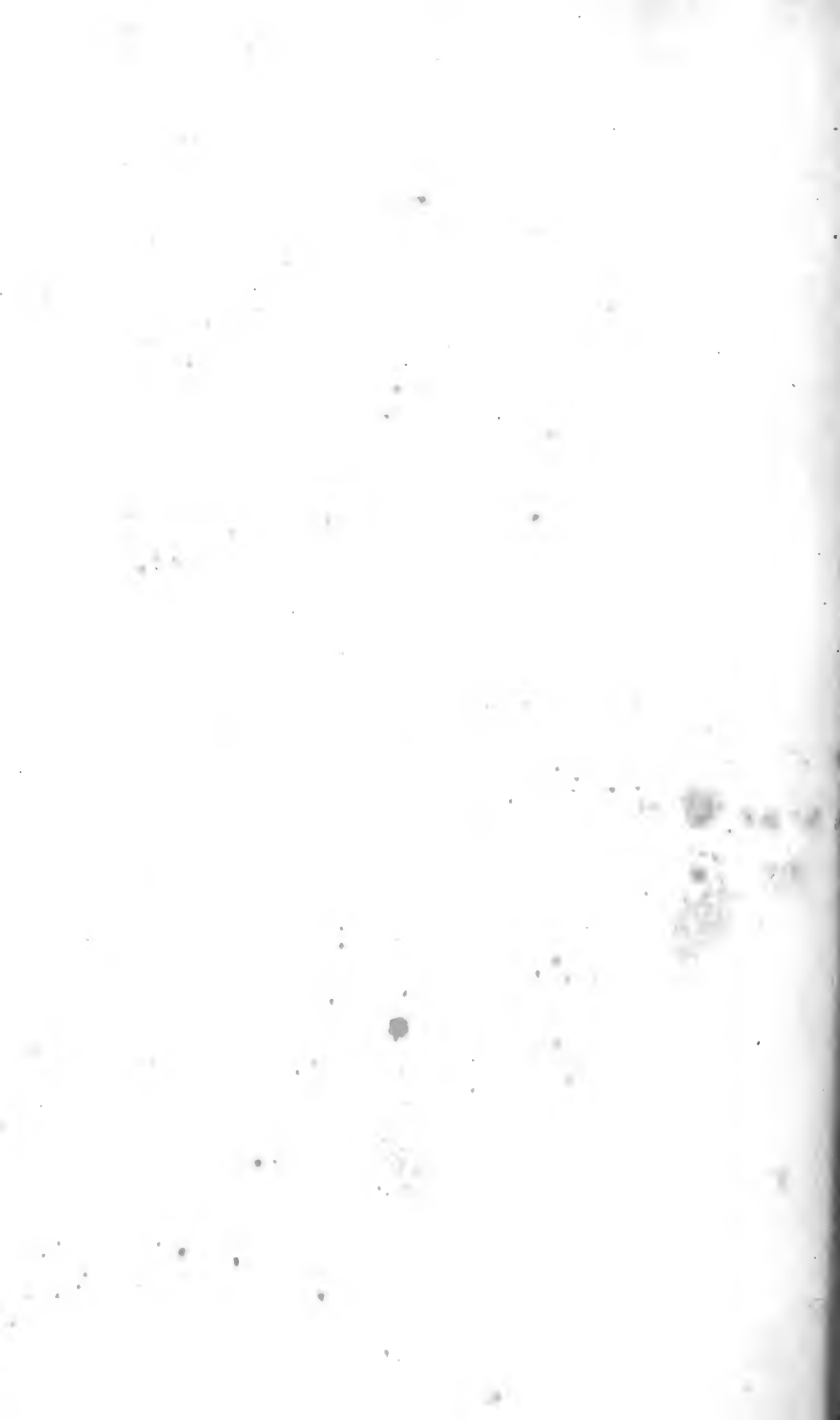
CHAPITRE XIII. FIN DE LA CONQUÊTE DE LA SICILE. LA SICILE JUSQU'À LA MORT DU COMTE ROGER I^{er}, pp. 327-354.

CHAPITRE XIV. LA RÉGENCE D'ADÉLAÏDE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DU COMTE ROGER II, pp. 355-404.

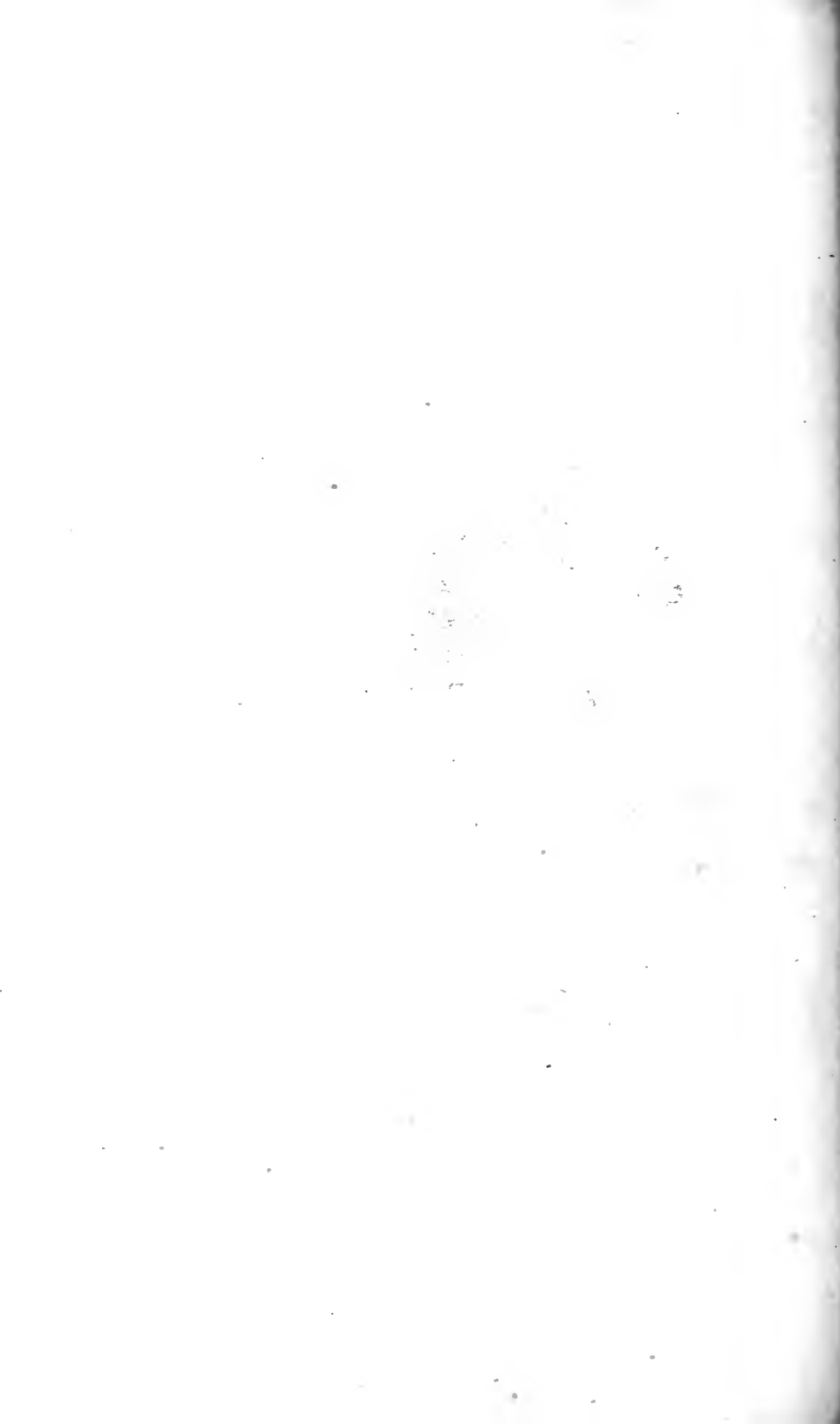
TABLE DES MATIÈRES, pp. 407.

ERRATA ET ADDENDA, pp. 405-406.









**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

**Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU**

